



CONSULTATION POUR LE PUBLIC

VERNEHMLASSUNG FÜR DIE ÖFFENTLICHKEIT

Commentaires rédigés par les participant-e-s dans le
questionnaire en ligne

Kommentare der Teilnehmenden im Online-Fragebogen

Avril / April 2021

Table des matières / Inhaltsverzeichnis¹

Question 1 – Préambule	
<i>Frage 1 – Präambel</i>	4
Question 2 – Structure territoriale	
<i>Frage 2 – Territoriale Struktur</i>	25
Question 3 – Environnement sain	
<i>Frage 3 – Gesunde Umwelt</i>	35
Question 4 – Protection de la sphère privée	
<i>Frage 4 – Schutz der Privatsphäre</i>	44
Question 5 – Soutien de l'État à la formation professionnelle	
<i>Frage 5 – Staatliche Unterstützung für Berufsausbildung</i>	51
Question 6 – Âge du droit de vote	
<i>Frage 6 – Stimmrechtsalter</i>	59
Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal	
<i>Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer</i>	68
Question 8 – Droit d'éligibilité des étrangères et étrangers au plan communal	
<i>Frage 8 – Passives Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer</i>	80
Question 9 – Motion populaire	
<i>Frage 9 – Volksmotion</i>	89
Question 10 – Transparence de la vie politique	
<i>Frage 10 – Transparenz des politischen Lebens</i>	103
Question 11 – Congé parental	
<i>Frage 11 – Elternurlaub</i>	110
Question 12 – Procédures de naturalisation	
<i>Frage 12 – Einbürgerungsverfahren</i>	118
Question 13 – Imposition individuelle des personnes physiques	
<i>Frage 13 – Individualbesteuerung der Privatpersonen</i>	126
Question 14 – Neutralité carbone	
<i>Frage 14 – Klimaneutralität</i>	135
Question 15 – Agriculture biologique	
<i>Frage 15 – Biologische Landwirtschaft</i>	145
Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques	
<i>Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden</i>	154
Question 17 – Élection du Grand Conseil : sous-circonscriptions électorales	
<i>Frage 17 – Wahl des Grossen Rates: Unterwahlkreise</i>	168
Question 18 – Grand Conseil : nombre de député-e-s suppléant-e-s	
<i>Frage 18 – Grosser Rat: Anzahl Suppleantinnen und Suppleanten</i>	175
Question 20 – Conseil d'État : garantie de sièges	
<i>Frage 20 – Staatsrat: Sitzgarantie</i>	182
Question 21 – Conseil d'État : destitution	
<i>Frage 21 – Staatsrat: Abberufung</i>	187
Question 22 – Coordination intercommunale au niveau régional	
<i>Frage 22 – Interkommunale Zusammenarbeit auf Regionsstufe</i>	192

¹ [Pour accéder directement à la rubrique souhaitée, cliquer sur celle-ci dans la table des matières.](#)
 Um direkt zum gewünschten Abschnitt zu gelangen, klicken Sie diesen im Inhaltsverzeichnis an.

Question 23 – Autorités judiciaires : durée des mandats	
<i>Frage 23 – Justizbehörden: Amtsdauer</i>	197
Question 24 – Justice de paix	
<i>Frage 24 – Friedensrichter/-innen</i>	202
Question 25 – Tribunal du droit de la famille	
<i>Frage 25 – Familiengericht</i>	207
Question 26 – Cour environnementale	
<i>Frage 26 – Umweltgerichtshof</i>	213
Question 27 – Cour des comptes	
<i>Frage 27 – Rechnungshof</i>	218
Question 28 – Conseil général	
<i>Frage 28 – Generalrat</i>	223
Question 29 – Conseil bourgeoisial	
<i>Frage 29 – Burgerrat</i>	227
Question 30 – Relation État-Églises	
<i>Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen</i>	231
Question 31 – Autres communautés religieuses	
<i>Frage 31 – Andere Religionsgemeinschaften</i>	243
Autres remarques	
<i>Weitere Bemerkungen</i>	248

Question 1 – Préambule / Frage 1 – Präambel

Parmi les propositions suivantes concernant l'introduction de la Constitution cantonale (préambule), laquelle préférez-vous ?

Welchen der folgenden Vorschläge für die Einleitung der Kantonsverfassung (Präambel) bevorzugen Sie?

Parce que la Constitution concerne l'ensemble des citoyens, donc les croyants en un Dieu et les non-croyants (qui selon les prévisions augmenteront durant le 21ème siècle).
Pas besoin de référence à la religion.
La référence à Dieu devrait être supprimée
Je suis athée et je veux me sentir représentée dans la constitution
La première est clairement meilleure, car la deuxième phrase ne signifie absolument rien, autant alors ne rien mettre du tout, plutôt que de vouloir contenter tout le monde.
Mais aucun des deux ne correspond à l'ère actuelle et ne me parle absolument pas comme phrase forte reliant les Valaisans
Ni l'une, ni l'autre... Mais qu'est-ce que Dieu vient faire dans le texte d'une constitution en 2021 ? Le but de la Constituante n'était-il pas de faire évoluer les choses ?
Non croyant
Je suis personnellement pour l'abolition d'un préambule avec une connotation religieuse; si tel n'est pas le cas je voterai automatiquement NON à la nouvelle constitution.
plus de nécessité de mentionner une quelconque allusion à la religion : la séparation des pouvoirs !
A tracer impérativement la référence à Dieu.
La mention de Dieux, Prophètes, ou autres entités mystiques ou magiques n'a pas sa place dans le préambule d'un texte destiné à une société qui veut avoir son destin en main. Ce que la constituante souhaite pour le Valais j'en suis sûr. Que fait ont des habitants qui ne pensent pas qu'un Dieu tout-puissant domine le Valais et qu'une société moderne et solidaire peut exister sans Lui ? Ils sont éliminés dès la première ligne. Et "d'autres sources" contient un message ambigu qui n'est pas mieux.
Il ne s'agit pas de 5% de la population. Le préambule est symbolique, ce sont juste des mots dira-on. Les mots sont importants, sinon rien ne l'est dans ce texte. Ils doivent représenter 100% de la population.
Les croyances individuelles ou collectives nécessitent un chapitre dans cette constitution, mais la première ligne doit mentionner uniquement les humains, les habitants, les citoyens, pas les dogmes du passé ou d'autres fables, sinon elle ne mérite pas le sceau de 2020.
Au nom des Citoyennes, Citoyens, Habitants, Habitantes du Valais,... Représentera tout le monde. La constitution française fournit aussi un exemple intéressant.
Je préférerais une proposition sans aucune mention religieuse. La religion n'a à mon sens rien à faire dans les affaires de l'Etat, encore moins dans la Constitution. Mais je comprends que cela ne conviendrait pas une majorité.
Le Valais est un canton qui s'est grandement construit sur le catholicisme et est encore catholique.
A maintenir comme beaucoup d'autres cantons (16 à ma connaissance) qui ont un préambule identique ou très proche
Le Valais est un canton catholique.
Autant conservé la version initiale, même surannée, l'alternative ne change pas le principe.
separez eglise et politique
il faut respecter les opinions de tous
Les deux sont ridicules. Pourquoi se référer à une religion qui est de l'ordre de l'intime?
Pas de mention de dieu. L'Etat doit être laïc !
Je voterai non si ce te texte n est pas maintenu
Si une référence est nécessaire. Pourrait être omis.
En Suisse, plus d'une personne sur 4 n'a pas de religion. Si l'on veut inclure le maximum de personne dans le préambule, la version "au nom de Dieu tout puissant" ne suffit pas.
Pas de mention de dieu.
Je trouve qu'il ne devrait y avoir aucun référence à Dieu.
Il n'y a pas de société durable qui ne repose pas sur les valeurs chrétiennes qui, à mon sens, demeurent fondamentales pour une vie en commun solidaire et juste.
Pas de référence à Dieu
j'estime que de mettre que : "Nous, Peuple du Valais, libre et souverain" est amplement suffisant.
pour quelle raison indiquer au nom de Dieu ou croyant à croyant en Dieu ... ?
On devrait séparer le politique et les croyances
Le préambule de la Constitution doit refléter la diversité de la population valaisanne et les évolutions sociétales.
Tout référence exclusive à un Dieu ou une religion doit être exclue.
La deuxième formule me paraît plus moderne.
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, puisant nos valeurs dans le christianisme
Pour un état laïque, aucune référence à un quelconque dieu ne doit être faite.
laissons plutôt tomber ces références à l'ami imaginaire, et tout ira mieux...
En tant que Catholique, j'estime que la question de la croyance religieuse est une affaire strictement privée. J'attends de mon canton de respecter mes croyances quelques elles soient. La nouvelle constitution doit être écrite dans cet esprit.
Nous avons une tradition chrétienne (à différencier de catholique) et ne renions pas cette tradition issue de la civilisation européenne
Commencez par une phrase qui exclut tous ceux qui ne crois pas en Dieu est un abération totale !
d'emblée montrer de la tolérance envers tous croyants ou non croyants

Je suis Athée. La foi en un Dieu nous éloigne de l'esprit critique. Je suis consterné que l'on puisse encore mélanger politique et religion. La terre de ce canton n'est ni Chrétienne ni quoi que ce soit d'autre d'ailleurs. Restons modeste, elle n'est à personne.
Je ne ferait pas mention de Dieu
1. La nature n'est pas une divinité. Il ne doit donc pas y avoir une majuscule. 2. Le préambule de la Constitution fédérale est bien meilleur, qui parle de Création, et donc qui relie le monde naturel à celui qui l'a créé et qui est invoqué au début. C'est donc plus cohérent. Il suffit de reprendre cela. 3. Si le préambule n'a qu'une valeur symbolique, au nom de quoi les autres valeurs, par exemple la solidarité, ne seraient-elles pas aussi symboliques? Le commentaire en rouge vide de sa valeur le préambule et en fait quelque chose qui est coupé de la Constitution. Ce n'est pas cohérent.
Faire figurer les deux options me paraît plus égalitaire.
important de mettre en avant le peuple du Valais puis la croyance
Il manque l'option à privilégier : juste "Au nom de Dieu tout puissant", comme actuellement.
privilégier la formule plus laïque
Aucune des deux version. Le terme "Dieu" ne devrait pas être utilisé.
Je pense qu'il est préférable de supprimer tout référence à Dieu. Celles-ci n'ont plus sens de nos jours.
Je suis croyante mais Dieu n'a pas sa place en préambule.
Coucou aux dernières on est en 2021 arrêtez de forcer
Autre, sans lien avec un die ou une religion.
Nous, Valaisans, libres et souverains...
A supprimer la référence ' "Dieu"
Nous peuples Valaisans de tout horizon .
Si on veut faire referece au divin. Je préfère la 1 sinon, encore mieux, aucune référence ni en Dieu, ni aux autres source
Vaudrait mieux ne pas parler de Dieu
Je suis catholique et pourtant je pense ces phrases n'ont rien à faire dans une Constitution. Nous ne sommes plus au Moyen-Age.
La Constitution garanti à tout citoyen sa liberté de croyance, il serait donc contradictoire de ne pas le refléter dans le préambule...
j'aurais préféré aucune référence religieuse
Nous sommes un Etat laïque, la notion de religion n'a rien à y figurer
la connotation à Dieu est vraiment dérangeante pour ne pas en dire plus !
politique et religion ne font pas bon mariage
gardons ce qui nous correspond le mieux
Vorschlag: Wir, das Walliser Volk, frei und souverän...
Le Valais est aujourd'hui un canton pluriel et pour que tous ses habitants se retrouvent dans la Constitution, il serait faux d'évoquer un Dieu tout puissant. Cela pour les pratiquants d'une autre religion, mais aussi pour la part toujours plus grande de non-croyants
Egal.
Je préférerais largement que Dieu ne soit pas mentionné dans le préambule.
Serait-il possible d'avoir une constitution purgée de superstition(Dieu).
Stop après souverain
Pas de préambule
A ce jour l'on ne peut se permettre de ne pas tenir compte de la mixité de la population. Intégrer les différentes cultures évite les aprioris.
ce préambule peut satisfaire le plus grand nombre.
Traditionell - so soll es bleiben!
Es sollen alle Bewohnerinnen und Bewohner, Gläubige und nicht Gläubige eingeschlossen werden
Sans mention à Dieu !
Plutôt pas de référence à Dieu.
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain,...
ni l'une ni l'autre
Ni l'un ni l'autre.
Je trouve l'introduction trop judeo-chretienne.
Au nom de la laïcité et de la séparation des pouvoir Dieu n'a rien à faire dans le texte.
cette formule paraît plus conforme à une population valaisanne de plus en plus diverse
La confédération Suisse se doit d'être laïque.
La référence à notre origine culturelle est suffisante pour un tel texte.
Une autre introduction sans l'utilisation du terme Dieu et sans la mention d'éventuelle croyance religieuse
j'aime l'idée que la formulation rappelle que quelque chose de plus grand nous dépasse; la 2ème formulation donne trop d'importance à l'espèce humaine.
Je suis pour un Etat Laïque. Je respect le fait que à la base nous somme chrétien mais je pense que la spiritualité et vraiment quelque chose individuel et non liée au peuple valaisan. donc Je trouve mieux " Nous peuple du Valais, libre et souverain, puisant nos valeur à d'autre source"
Adieu le moyen âge!
Ce préambule est davantage qu'un symbole. Il exprime la volonté de s'unir dans une destinée humaine qui nous dépasse.
Je trouve réducteur de rester sur "Au nom de Dieu tout puissant" car celui exclut toute une partie de la population et pourrait amener à la perte d'un sentiment d'identité envers le canton du Valais pour certaines personnes
Je trouve prétentieux de parler au nom de Dieu pour débiter...

Gott sollte nicht erwähnt werden, wenn es um ein "freies" Volk geht und wenn Religionsfreiheit auch im Wallis einen Platz bekommen sollte.
Nous sommes un état laïque et libre de nos croyances. Dieu ne peut pas être imposé à tous..
Es ist absolut notwendig die Säkularisierung im Kanton Wallis endlich Realität werden zu lassen.
Lieber ohne Gott
Aucune proposition ne me satisfait.
Tous les non croyants de ce canton ne sont donc pas concernés par cette constitution !!
il faudrait éliminer toute connotation religieuse
La religion ne devrait rien avoir à faire avec la Constitution. La deuxième option est "la moins pire" mais n'est pas bonne non plus. Les valeurs humaines et sociétales sont plus importantes que la manière dont elles sont délivrées (que cela soit par des religions ou autre)
Man sollte die verfassung nicht schon scheinheilig mit einer lüge beginnen...
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, puisant nos valeurs à toute source bienfaisante,
On pourrait éviter de mêler dieu à cela.
mit allem Anstand, aber die Zeiten wo Gott in Verfassungen steht, ist etwas überholt und darauf muss verzichtet werden.
Arrêtez de dire n'importe quoi, le Valais est un canton Catholique
Il faut absolument séparer les croyances religieuses de la constitution
Trop de guerres, trop de massacres et bien sûr trop d'innocents morts au nom de Dieu tout puissant.
"oder unsere werte aus anderen quellen schöpfen" ist zu viel des guten. faut arreter d'exagerer..!
Nul besoin de mentionner des croyances
Je préférerais que l'aspect religieux soit enlevé et que le texte commence par Nous, Peuple du Valais.....
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain. POINT, la religion ou les croyances n'ont rien à faire là dedans.
L'indication de Dieu dans une Constitution est inadéquate et d'un autre temps.
Pas de référence à la religion !!!
Une version sans mention de dieu svp
Aucune référence à une idéologie religieuse serait bien
OUVERTURE je vous dis ...
Rs gibt nicht nur Christen....
Sur cette question, plus précisément la signification de l'expression Dieu tout-puissant, je me permets de vous suggérer la lecture d'un article paru dans le journal La Croix le 31.12.20. Très instructif ! Il faut par ailleurs reconnaître que la deuxième expression est théologiquement problématique (et dans ce cas on peut se demander s'il faut encore se référer à Dieu).
Trennt endlich Kirche und Staat
Pas nécessaire de faire référence à Dieu...
Le mieux serait sans la référence à Dieu
Wie wäre es ohne 'Gott'?
Die beiden ersten Formulierungen schliessen im Wallis ansässige Nicht-Walliser/innen aus. Das ist nicht zeitgemäss.
L'Etat est laïque. Je propose comme prémabule: "Au nom du peuple valaisan"
Je trouve que la question religieuse ne devrait pas figurer en prémabule de notre constitution, même de manière symbolique.
Qui oserait se prévaloir d'y être au-dessus ? Et c'est en son nom que notre pays s'est constitué et construit, comme en ses principes, lois et sa culture. L'enlever c'est changer pour ce que l'on retrouve dans toutes les constitution totalitaires communiste. Dieu n'est pas l'église x il n'est pas moins que le créateur de notre univers de 14,8 milliards d'années
Ce serait encore mieux de ne pas du tout parler de Dieu...
Pour la valeur historique qu'elle défend
Que vient faire Dieu la dedans ?
Pas de place pour lui ici...
Ne pas oublier ses racines pour mieux se projeter vers l'avenir.
Supprimer toute allusion à la religion
Wieso muss Gott in die Verfassung? Es glaubt längst nicht jeder Walliser an Gott.
Bien que croyant, je ne pense pas que la mention de Dieu ait sa place dans une constitution.
Wir, das Walliser Volk, frei und souverän, ...
Das gehört einfach zu einer weltoffenen Verfassung
croyant en Dieu!
Bien que de racine chrétienne, le Valais doit s'adapter à la nouvelle réalité, avec une baisse de croyants ainsi que la montée d'autres religions
Keinen religiösen Bezug
Weder noch. Gott hat in einer Verfassung im 21. Jahrhundert nichts mehr zu suchen; vor allem nicht in einem Staat, in welchem die Religionsfreiheit gilt.
Atheisten und Agnostiker sind auch Walliser! Präambel ohne Gott anzurufen wäre besser.
qu'en est-il de la séparation des pouvoirs ?
Sans mention du mot "Dieu"
ohne Gott
Ouverture aux non croyants
Raison historique
je suis pour un discours où toute personne pourra se reconnaître
Wir, das Walliser Volk, frei und souverän, ...
Il faut supprimer la référence a dieu
Une constitution devrait être laïque et ne comporter aucune mention d'un Dieu quelconque
Glaube hat in der Verfassung nichts zu suchen
La 1ere proposition est excluante. La 2eme proposition est plus representative de notre epoque et permet a toute la population de s'y reconnaître.

Lasst Gott aus dem Spiel!
ohne Gott oder Bemerkung auf Kirche
Glaubens Freiheit???
im Sinne der Continuität; den bisherigen, essentiellen Werten verpflichtet und als starkes Bekenntnis dafür, dass der Mensch nicht das Mass aller Dinge ist
Séparation des pouvoirs (cohérence). Faire adhérer les jeunes. Idéalement, toute référence religieuse devrait être abolie du préambule. Je comprends qu'il y ait une phase transitoire.
Warum "Gott" ...?? Ist es ein Kirchenreglement od. eine Kantonsverfassung?
La référence à la croyance est inutile et la formulation laborieuse
nous nous devons de tenir en compte du fait que désormais en Valais il y a plusieurs Dieux
L'être humain est faillible. Mentionner en préambule un idéal, et un seul, montre au peuple valaisan où se trouve la perfection que nous devons essayer d'atteindre. La mention "d'autres sources" signifierait que l'idéal en question est différent pour chacun. Si chacun a un idéal différent, aucune société ne peut être construite durablement.
Ce n'est pas tout le peuple valaisan qui croit en Dieu. Alors aucun des deux, je vote.
Mieux avec seulement : « Au nom de Dieu tout puissant »
Aucune, je ne suis pas croyant et ne souhaite donc pas avoir de liens avec la religion
was soll das ??? Ist das noch zeitgemäss....
Le Valais a un ancrage chrétien
Wir sind Walliser und wurden auch Katolisch erzogen, alles andere kam später und wem das nicht passt soll gehen, es ist niemand verpflichtet hier zu bleiben :).
Tous les citoyens doivent être concernés, donc les athées et ceux qui bien que reconnaissant une force transcendante à la nature physique n'adhèrent pas à la forme de divinité élaborée par les monothéismes traditionnels.
Croyant en Dieu est de trop, la Valaisans non-croyants sont aussi dignes que les croyants. L'introduction doit être aussi laïque que possible
Éliminer 20% de la population valaisanne dès le préambule est vraiment regrettable alors qu'il y a moyen de tous nous inclure.
Est-ce que tous les valaisans croient en Dieu, j'ai de grand doute. Personnellement, le nom de Dieu me dérange
Il serait absolument incompréhensible de choisir "au nom de Dieu tout puissant" alors qu'une large partie de la population ne croit plus du tout à cette présentation de Dieu et sentirait ainsi exclue, veut-on une Constituante progressiste ou conservatrice?
Au nom de Dieu = un préambule d'un autre temps, si ce préambule est retenu ce sera un argument pour moi de refuser la nouvelle constitution.
La seconde variante me semble mieux adaptée à la réalité actuelle.
ist besser
Keine von beiden. Die wir an Gott glauben trifft, glaube ich, nicht mehr für die gesamte Bevölkerung im Wallis zu.
La notion de Dieu tout puissant est réductrice et anachronique. La Constitution n'est pas une question de croyances, mais de valeurs. Il s'agit de se fonder sur des valeurs communes, quelle que soit l'origine de ces valeurs. On peut adhérer aux valeurs directement, sans les rattacher à une croyance particulière. D'ailleurs on affirme le liberté de croyance, et ce n'est pas correct de rattacher les valeurs à une croyance particulière.
Un poil d'ouverture ne saurait nuire au Valais
j'aurais préféré aucune mention de "Dieu", mais cette formule est préférable à la précédente
Aucune des deux. Pas de références à un dieu imaginaire ou une religion quelconque.
Trop lourd...La deuxième formule mais corrigée.
Cela correspond mieux à notre époque
Da Religion Privatsache sein sollte, möchte ich unbedingt auf jeglichen göttlichen Verweis verzichten.
préambule sans notion religieuse
Au nom du Peuple citoyen, libre et souverain,... (pas de mention de Dieu) !
Je choisis la 2e proposition faute de mieux car, à mon avis, la Constitution cantonale ne devrait invoquer ni Dieu ni système de valeurs quelconque.
Je préférerais "Nous, Peuple du Valais, libre et souverain..." tout court.
La Constitution s'adresse à l'ensemble de la population qui doit pouvoir s'y reconnaître. Evidemment, cela n'implique pas la prise en considération de la petite particularité de chacun. Cependant, la religion chrétienne, traditionnelle en Valais, n'a plus une place centrale dans la vie d'une partie conséquente et grandissante de la population. De plus, d'autres religions sont pratiquées par une partie significative de la population. La nouvelle formulation est un bon compromis entre des visions traditionnelles chrétiennes, d'autres confessions et des désirs de séparation de l'état et d'une église en particulier. Ces visions n'ont pas à s'affronter et peuvent vivre en même temps grâce à cette nouvelle formule.
il me semble important d'ancrer notre identité religieuse dans la constitution
Pourquoi pas « Au nom du peuple valaisan »
Pas besoin de dieu
Notre constitution s'adresse aussi à d'autres formes de croyances
"Il n'a qu'une valeur symbolique" - non mais j'hallucine, qu'une valeur symbolique quand on connaît aujourd'hui le poids des symboles, comment dégager la patates chaudes ... si on parle de science-fiction on pourrait aussi dire au nom de Yoda le p'tit vert... bienvenue au 21ème siècle.
éclectisme
Doit pas mentionner Dieu
Pour moi, Dieu est un concept indéfinissable, qui peut très bien englober ces fameuses "autres sources"
Il est indispensable qu'au préambule d'une Constitution puissent adhérer aussi bien les non-croyants que les croyants. La première formulation exclut, la seconde inclut. Ce serait un gâchis impardonnable qu'au vote final une part importante du peuple refuse la Constitution en raison d'un préambule trop coercitif, qui ne respecte pas le droit de ne pas croire en un Dieu tout puissant.

Kirche und Staat sollen getrennt sein. Um der modernen Gesellschaft gerecht zu werden, sollte auch die Präambel säkular gehalten sein.
Mais je pense qu'il ne faut pas mettre en danger la révision de la constitution pour cette phrase introductive
visiblement Dieu est plus qu'un symbole pour certains, c'est une vérité irréfutable
Nous, peuple de Valais, libre et souverain
Wir, Volk des Wallis frei und souverän,...
SVP, une constitution moderne laïque sans commencer par Dieu.
Permet d'inclure plus de personnes
Le Valais est un canton catholique
Cette deuxième proposition représente certainement de manière plus complète les valaisannes et valaisans.
Gott hat in der Politik nichts verloren! Unsichtbare Freunde sind etwas privates.
Je ne crois pas en un Dieu tel que présenté par les diverses religions monothéistes.
Donc la référence audit Dieu tel que proposé (références chrétiennes) ne me représente pas.
Je suis chrétien et catholique et j'estime que chaque citoyen d'une autre croyance a le droit au respect de ses opinions...
Je ne suis pas représentée par le choix religieux
La référence à Dieu doit être supprimée.
Savoir d où l on vient pour trouver où l on va
Im Namen des Walliser Volk, frei und souverän,
Pas de référence à Dieu
Dieu n'a rien à faire dans le préambule.
Die Berufung auf Gott muss in der Verfassung bleiben
Bitte lasst Gott weg. a) gehört Religion und Staat getrennt b) als Atheist fühlt man sich nicht angesprochen.
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, croyant en nos valeurs, ...
Pourquoi évoquer dieu ?!?! La religion n'a pas sa place dans le droit.
Pas de mention de Dieu. Non.
nous sommes un canton historiquement chrétien
La première proposition est excluante !
Aucune,
On parlait de modernisation de la constitution, et mentionner une divinité quelconque me paraît un contresens...
Gott sollte nicht erwähnt werden!!!
Nous sommes un canton d'obédience chrétienne: nous croyons à ce Dieu tout puissant qui nous accompagne depuis des siècles. D'autre part, je ne veux pas ouvrir la porte à certaines religions qui, dans la réalité des faits, veulenttravers le monde
Je ne trouve pas adéquat de mentionner Dieu dans un texte qui concerne la citoyenneté, et pas la religion. Cela heurte ma sensibilité d'agnostique.
1: Faut-il nécessairement un préambule? 2: La constitution concerne l'État et le peuple du Valais. Dieu ou la religion c'est personnel et ne concerne en rien la vie politique. Pourquoi ne pas inscrire « Au nom du respect de notre patrie? »
Étant donné la proportion grandissante de non-croyants, aucune référence a Dieu serait encore (surtout symboliquement) mieux
Par respect de toutes les personnes.
Le fondement de notre canton est issu de la culture et de traditions chrétiennes il est donc naturel de s'en référer à Dieu lors du Préambule.
Je pense que l'être humain doit passer avant la religion. C'est un état démocratique, et un état de droit qui donne et fait respecter les liberté de croyances sans qu'aucune religion ne prenne l'ampleur et ne dirige la société.
Je préfère n'avoir aucune référence à Dieu, sachant que la constitution garanti la liberté de religion.
Le Valais est une terre chrétienne, il demented important de le souligner.
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain.
aucune de ces formules n'est satisfaisante
Proposition : "Nous, Peuple du Valais, libre et souverain,..."
Unsere Werte, Geschichte basieren vollumfänglich auf der abendländischen, christlichen Kultur
La Constitution s'applique à tous les citoyens valaisans et se doit donc d'être inclusive.
Exclure dès le préambule les athées, agnostiques et tous les croyants autre que chrétiens, c'est nier la réalité du Valais du XXIÈME SIÈCLE.
pays catholique, gardez l'appellation catholique !!! ce sont nos valeurs....
"Le préambule est le texte préliminaire d'une constitution. Il n'a qu'une valeur symbolique"...non bien plus qu'un symbole !
Le Dieu peut-être perçu de différente manière et en fonction de chaque religion pour autant qu'il y a le respect des autres
On n'a pas le droit de s'exprimer au nom de dieu
Aucun des deux, je ne vois pas ce que vient faire Dieu là-dedans.
sans commentaire .
Scandaleux qu'une référence à Dieu soit faite, dans un canton laïc. Chacun a le droit de croire ou pas en Dieu, en étant intégré de la même manière.
La référence à un dieu ne me convient pas
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, aux valeurs communes quelle que soit notre confession, ...
respect de la tradition, de notre culture et de notre histoire
je ne trouve pas du tout que ce texte d'introduction n'a qu'une valeur symbolique !
Je trouve que les deux propositions ne sont pas pertinentes. Il conviendrait de s'inspirer de l'excellent texte du préambule de la Constitution fédérale révisée à la fin des années 1990 ou des constitutions révisées des cantons, notamment celui du canton de Fribourg.

Je trouve la deuxième proposition plus moderne.
Le choix de la première proposition serait purement une insulte à tous les citoyens qui n'ont pas de croyances.
Ni l'une ni l'autre, je suis pour enlever la référence à la croyance : Nous, Peuple du Valais, libre et souverain,
L'inclusivité est préférable.
Le nom "DIEU" ne devrait pas apparaître... on est en 2021 !!
comme le préambule de celle de Fribourg. La politique doit être séparée de la religion. En privé, ça ne regarde que la personne
Pas besoin de référence à de quelconque croyances. L'Etat doit rester laïc
Mit dieser Formulierung wird dem Umstand Rechnung getragen, dass nicht für alle Walliser die Kirche/Religion massgebend ist. Das finde ich wichtig.
Die christlichen Werte nicht verlieren und uns verleugnen
aucune nécessité de changer ce texte
Mit gesundem Menschenverstand, offen, flexibel, resilient geben wir unserem Kanton ein Gesicht.
- Mit welchem Recht dürfen wir im Namen Gottes grundsätzliche Verhaltensregeln und Richtlinien, die unserer heutigen Meinung nach grundsätzlich richtig erscheinen, in einer Verfassung aufnehmen. Wer glaubt, dass das, was in einer Verfassung formuliert wird, im Namen Gottes geschieht? Das ist überheblich!
- " .. die wir an Gott glauben oder unsere Werte aus anderen Quellen schöpfen," An Gott glauben (oder auch nicht), oder aus anderen Quellen schöpfen, Quellen die sehr trüb sein können. Diese Formulierung macht überhaupt keinen Sinn. Der Name Gottes sollte nicht in solchen Festsetzungen missbraucht werden.
Je préférerais qu'on enlève toute référence à Dieu ou à une religion précise.
A mon sens une dimension transcendante n'a pas grand chose à faire dans une constitution qui fixe les fondamentaux d'une société d'humains, mais rappeler une des influences principales dans la construction de ladite société tout en incluant tous ceux qui se réfèrent à d'autres références morales est certainement un bon compromis.
Und was ist mit den Walliser*innen, die nicht an Gott glauben? Diese Präambel muss geändert werden.
sources à préciser. Il y a des sources empoisonnées - donc funestes...
une bonne alternative au lieu de forcer la croyance en Dieu à chacun.
C'est la solution la moins pire, mais Dieu n'a rien à faire là-dedans. Je préférerais quelque chose du type : Nous, peuple du Valais, libre et souverain, puisant nos valeurs dans les principes de la démocratie...
L'introduction historique risque de rebuter plusieurs d'entre nous qui ne nous reconnaitrons pas dans un texte qui débute ainsi. Une constitution est humaine, pas divine.
Aucune référence à un quelconque Dieu ne doit figurer en préambule de la Constitution.
Gott schreibt keine Verfassung!
Ich bin für c.
Gott spielt in unserer Gesellschaft keine Rolle. Weg mit dem Passus
Kirche + Staat müssen getrennt werden
In Namen des Volkes.
pour respecter la liberté de pensée et de croyance de chacune et chacun des citoyens de ce Canton
Dans les deux cas, c'est pompeux et un peu absurde.
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, ...
Aucune, nous devons être un état laïc.
Dieu n'a rien à faire avec la politique
Comme je suis sans confession (à l'instar d'environ 18% de la population valaisanne en 2018 selon les chiffres de l'OFS), je ne me reconnais pas dans le premier préambule et, pire, m'en sens exclu.
On ne parle pas au nom d'un autre, surtout si c'est Dieu!
En principe l'état est laïque et la formule devrait s'arrêter après "souverain" mais il y a peu de chances que ça passe de cette façon.....!
pourquoi s'achopper sur la croyance toute personnelle du sens donné au Dieu monothéiste de notre culture suisse alors que son Nom pourrait être remplacé dans tous les textes qui le concernent par le mot VIE dans son entité (depuis l'énergie cosmique d'avant la matière à ce que cette même matière forme dans sa diversité (géologique, animale, végétale et humaine) le monde dans lequel nous vivons.
Nous savons que le monothéisme est issu du polythéisme , lequel, avant la science moderne a cherché à répondre à ses questions existentielles en leur trouvant des explications rationnelles. D'où des dieux et déesses, représentations humaines des forces cosmiques environnementales, craintes donc vénérées, auxquels on attribuait en plus des sentiments humains.....
Des humains ne peuvent-ils faire mieux que de parler "humain" ?
Donc, oui Dieu est Tout-Puissant puisqu'il n'est que le Nom donné à la Puissance Vitale qui nous anime.
Fondamental ce premier article sous-entend les valeurs qui soutiennent l'ensemble de la Constitution. ...Donc une ouverture au monde pluriel d'aujourd'hui
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, ... suffit à nous définir.
Pourquoi nous approprier le nom de Dieu et parler en son nom. C'est un manque de respect envers Dieu qui est considéré approuver toute la constitution. Quel orgueil de notre part !
Je crois en un seul Dieu.
Pour moi pas besoin de mélanger la constitution avec la religion.. donc juste nous peuple du Valais libre et souverain
Je choisirai une autre formulation
"Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu"
La séparation de l'Eglise et de l'Etat permettra l'inclusion de tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances. Ne discriminez pas SVP !
Le préambule ne devrait faire aucune mention relative aux croyances spirituelles ou religieuses.
une laïcité d'état mais une protection de chaque pratique religieuse dans les limites de la loi.
Invocatio ändern in "In Demut vor der Schöpfung"

Aucune mention de Dieu dans le préambule. C'est complètement déplacé.
Plus près de la réalité mais Dieu n'a rien à voir
Il serait même intéressant de supprimer toute référence à la religion.
Passet besser zur Walliser Mentalität.
Pas de religion
A mon sens la mention de "Dieu" ne devrait pas apparaître ici. Cependant à choisir ce serait "Nous, Peuple du Valais..."
Ce texte est très intéressant et a le mérite de répondre aux questions de laïcité et religieux
Quelle religion doit être indiquée ??? arrêter avec ces niaiseries.
Le canton du Valais est un canton catholique...il est donc nécessaire que le préambule parle ainsi de Dieu. De plus en commençant ainsi nous attirons la bénédiction de Dieu sur notre cher canton, ce qui est très favorable.
Garder l'intitulé tel qu'il est, sans rien n'y ajouter!
ou "Au nom du respect des droits humains et de la nature, nous peuple valaisan, libre et souverain
Pitié arrêtons avec Dieu....
Puisque sa valeur est symbolique, faisons en sorte qu'il soit symbole de tolérance, d'ouverture et de modernité.
Nous, peuple du Valais, animé par l'amour du prochain
L'Etat et la loi n'est pas une affaire de spiritualité.
Pourquoi exclure d'entrée de texte une part importante de la population. Peut on être sûr d'avoir raison quand on parle du divin? Si non, pourquoi imposer un point de vue?
Le mieux serait de ne rien mettre
Au nom du principe divin qui anime toute vie universelle ...
Seulement: Nous, Peuple du Valais, libre et souverain...
Unser Gemeinwesen baut ganz klar auf christlichen Grundwerten auf. Es ist folgerichtig, in der Präambel explizit auf unsere Wurzeln zu verweisen. Die "anderen Quellen" sind äusserst vage und schlussendlich indirekt oft auch christlich.
Ce préambule doit être maintenu tel que dans la constitution actuelle.
En français nous utilisons le mot pain et d'autre le mot brod pour désigner la même chose.
Les autres confessions doivent donc s'y reconnaître.
Je ne vois pas l'utilité d'un préambule, autant ne rien mettre
anticiper l'évolution des valeurs de base.
croyant en Dieu ou puisant...n'est pas nécessaire
Ni l'un ni l'autre, on pourrait dire au nom du Pikatchou tout puissant
Warum „im Namen Gottes“ oder „die wir an Gott glauben“ überhaupt erwähnen? Es gibt immer mehr Personen, welche aus der Kirche austreten oder anderen Glaubens sind.
Un préambule historiquement correct serait plus intéressant : "nous pauvres moutons ni libre ni souverain, nous n'acceptons pas mais subissons ce qui suit"
état laïque
supprimer toute référence à Dieu
Pas nécessaire de réviser la Constitution si c'est pour commencer avec de pareilles formules totalement éculées.
L'allusion à Dieu est d'un autre temps, un temps où le clergé posse fait le pouvoir...
nous peuple valaisan, libre et souverain, suffit...
La laïcité c'est la séparation du temporel et du spirituel : le Trône ne nomme pas l'Autel et l'Autel ne juge pas le Trône. C'est l'Eglise libre dans l'Etat libre. Jésus a dit : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.
L'Etat ne reconnaît aucune religion et n'en subventionne. La discrétion des religions dans l'espace public permet un débat rationnel qui seul peut-être un débat républicain. Si on amène dieu dans l'espace public par le vêtement ou l'invocation, le débat devient difficile. Il faut un canton réel, laïc, fort puissant et dynamique.
Je ne vois pas pourquoi une mention à Dieu doit absolument y figurer...
Je pense que chacun est libre de croire à ce qu'il veut, la religion n'a rien à faire ici.
Aucune de ces propositions. Le nom de Dieu n'a pas sa place dans une constitution civile. Il y a plusieurs confessions dans le canton et chacune est libre de choisir son Dieu.
Rester générique et inclusif
Une introduction sans religion serait plus convenable.
Au 21ème siècle, il faudrait saisir l'occasion de créer une base moderne pour notre canton. De ce fait il ne devrait être fait aucune référence aux religions et autres croyances magiques dans le préambule. Tout au plus on pourrait spécifier ailleurs dans la constitution valaisanne que chacun est libre de croire et de pratiquer dans la mesure où cette liberté n'entrave celle des autres.
Pas de référence à dieu que Diable! De quel dieu parlez-vous? je n'en ai pas
Proposition: "Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, pour le bien du vivant et des générations futures..."
Je suis croyante mais je pense que la deuxième proposition est plus inclusive.
Aucune texte de ce type!!
La religion n'a rien à faire dans les affaires d'Etat. Chacun a le droit de croire en ce qu'il souhaite, mais l'Etat devrait s'affranchir de ce mix politico-religieux d'un autre temps. Et surtout, de quel dieu parle-t-on ? Allah, le Dieu chrétien, Bouddha, ... ? Pourquoi l'un plutôt qu'un autre ? Enfin bref on s'entend.
La référence à Dieu n'est pas représentative de tous les Valaisans
Nous ne croyons certainement pas tous en Dieu...et au fait qu'il soit tout puissant...
Pas de dieu là dedans, merci
Evidence en pays chrétien !
et le préambule n'a pas qu'une valeur symbolique !!! Bien au contraire.
Pas besoin de mentionner Dieu en préambule. On vit dans un état laïc
Nous peuple du Valais, libre et souverain.....

Je ne pense pas qu'une introduction avant D'eu ou des croyances dedans est vraiment indispensable. Mais entre les deux maux, il faut choisir le moindre.
Le christianisme est une religion de tolérance. A l'échelle du canton les chrétiens restent certes majoritaires mais ils ne doivent pas pour autant exclure les gens qui ne se réfèrent pas exclusivement aux valeurs chrétiennes.
Vu les nombreuses atrocités commises depuis 2000 ans par des chrétiens au nom de Dieu tout puissant (le massacre des cathares ordonné par le pape, l'expulsion des juifs de l'Espagne par Isabelle la Catholique, les massacres des indiens, des incas, des aztèques, la poursuite des protestants, etc, je pense qu'il vaut mieux ne pas mêler notre Dieu tout puissant à nos affaires, il nous en saura gré...
Obligé de mettre Dieu au milieu de tout ça ?
Tout le peuple valaisan ne croit pas en dieu. La constitution du canton ne doit pas exprimer des sentiments uniquement religieux
Étant donné la diversité religieuse qui règnent dans notre canton, ce préambule toucherait tous les Valaisans et Valaisannes.
L'état ne doit pas être lié à l'église. Laïcité stricte
Wir können nicht im Namen eines Gottes sprechen
à d'autres sources d'humanité, respectant les règles démocratiques ainsi que l'intégrité physique et morale de tous les habitants...
Je pense que Dieu ne devrait pas intervenir en préambule. Même si le préambule est symbolique, le mentionner exclut pas mal de personnes avec d'autres croyances, ou sans croyance.
La première formule est la bonne. Elle garantit que notre pays est de culture (et non pas forcément) de religion judéo-chrétienne, depuis St Théodule en tout cas. S'abstenir de cet exorde serait une erreur à ne pas commettre: la nature a horreur du vide, c'est connu, et il ne faut pas laisser la place même à la formule vague proposée en second lieu, qui peut permettre la survenance dans l'espace public de n'importe quel dogme ou système de pensée sapant une tradition constitutive de notre identité. Nos valeurs fondamentales servent aussi à interpréter notre droit civil et public; les autres sources dans lesquelles on veut puiser ne sont pas interdites, mais elles doivent enrichir - sans le dénaturer - et n'ont pas à ce jour encore place dans notre constitution.
Ohne Gott
Sich auf eine übergeordnete Instanz berufen, welche in den Augen von immer mehr Kantonsbewohnern nicht existiert, ist heikel. Um des Volksfriedens Willen können "Gott oder andere Quellen" aber erwähnt werden.
Kirche & Staat trennen!
Für mich ein KO-Kriterium, sollte die über die neue Verfassung abgestimmt werden...
Keiner von Beiden. Im 21. Jahrhundert sich immer noch auf Gott zu berufen ist sowohl völlig realitätsfremd als auch eine Beleidigung aller unserer Mitbürgerinnen und Mitbürger, die entweder einer anderen Religion anhängen oder nicht gläubig (um die 30%) sind. Das Wort "Gott" ist zu streichen.
Un peu de reconnaissance envers notre Créateur
Le Valais est avant tout chrétien
Une ouverture symbolique sur d'autres sources de valeurs me paraît importante
Nous, peuple du Valais, femmes, hommes et enfants, attachés au respect mutuel et à celui de notre terre, nos rivières et nos montagnes, ...
Formule claire et concise et qui m'exclut Pas d'autres croyances
un texte sans connotation religieuse
Moins clivant, plus ouvert et marquant mieux la séparation Eglise-Etat
Même le PDC a lâché le C.
Projetons-nous dans le futur. Une constitution pour l'avenir.
Respect du principe de l'inclusion, de l'ouverture vers des valeurs spirituelles universelles. Très bien.
Il ne devrait y avoir aucune référence religieuse.
Il faut cesser de faire référence à un Dieu TOUT PUISSANT La société a évolué et la liberté de croyance aussi.
Retirer la notion de Dieu
La religion n a pas besoin d'être citée, cela exclu une grande partie de la population non croyante ou d'une autre religion
Très bonne proposition!
La référence explicite à Dieu en particulier me semble superflue.
La référence à un garant plus grand que l'humain assure stabilité et liberté. Il s'agit d'une invocation non confessionnelle et consensuelle. L'invocation peut être accompagnée par une narration, qui doit être améliorée par rapport au projet actuel.
pourquoi systématiquement en référer à Dieu? Je croyais (sic) que l'église et l'état étaient distincts depuis plusieurs siècles...
On pourrait aussi dire simplement: Nous, Peuple du Valais, libre et souverain..
Je préférerais un texte sans allusion à Dieu.
Pour un laïcité symbolique aussi...
Bitte ohne Gott
Peuple du Valais ... quelle formulation ancestrale ... et pourquoi diable réécrire notre Constitution en continuant à y exclure les non-croyants
Vielleicht gibt es einen umfassenderen Begriff dafür, was mit "Gott" dargestellt werden soll, z. B. "ehrfürchtig"...
Au nom de Dieu me semble trompeur au vu des exactions répétées perpétrées d'années en années justement en son nom, alors que Dieu est une (belle en soi) croyance, les horreurs commises en son nom n'ont rien à voir avec de la fiction, encore moins avec de la spiritualité.
C'est une marque de respect pour les nombreux non-croyants et logique dans un état laïc
Im Namen Gottes ist eine Anmassung. Oder hat jemand vom Verfassungsrat mit Gott gesprochen?
On reste une civilisation judéo-chrétienne. Préambule clair et concis et n'a qu'une valeur symbolique
En matière de croyance et de valeurs la population valaisanne est diverse. En ne se référant qu'au "Dieu tout puissant" on se montre intolérant et ceci n'est manifestement pas une attitude chrétienne.
c'est la dernière à laquelle je réponds...
c'est d'un autre temps

Je ne souhaite pas voir l'apparition de dieu dans cette phrase.
Pas de mention religieuse dans une constitution laïque
Hat sich gut bewährt!
Je suis personnellement non croyant et profondément attaché à la laïcité dans l'espace public.
Grundsätzlich sollte Gott bei der Verfassung aus dem Spiel gelassen werden.
il faut que le préambule tienne compte de toutes les sensibilités religieuses. la première affirmation me semble totalement désuète.
Il est complètement obsolète de maintenir un préambule faisant référence à un Dieu alors qu'une grande partie de la population ne pratique plus sa religion ou n'en a tout simplement pas.
USA multiculturel comme pas une autre pay, mais chrétien.
Est-ce qu'on peut séparer la religion de la constitution ?
Je suis consterné que les Valaisans restent attachés à ces vieilles superstitions au 21eme siècle. La religion doit rester à l'église pour ceux qui en ont besoin, mais pas dans la constitution. Je ne voterai pas pour un texte qui parle de Dieu tout puissant ☺
Nous, peuple du valais libre et souverain, décidons que
Une révision de la constitution ne doit pas faire oublier les racines profondément chrétiennes de notre canton.
Dieu ou Déesse ? La mention divine n'est pas nécessaire : "Nous, en tant qu'humains responsables, ..."
Vous parlez au nom du peuple qui vous a donné une mission. Dieu s'en fiche de votre constitution.
Tout sauf une référence archaïque qui a tendance à exclure.
Il y a aujourd'hui une population bien plus hétérogène que dans ses croyances que par le passé, que pour une faire une référence uniquement à Dieu (tout puissant).
Avec un tel préambule, on exclu les personnes qui ne croient pas en Dieu... Je trouve dommage de réserver la constitution uniquement aux croyants.
On devrait éviter de parler de Dieu ainsi il y aura plus de logique
pas de référence à Dieu
Aucune référence à Dieu n'est nécessaire !
je suis athée
Les convictions religieuses appartiennent à la sphère privée, devraient y rester, et n'ont donc pas lieu d'être inscrites dans la Constitution.
"Nous, Peuple du Valais, libre et souverain" devrait suffire...
N'oublions pas nos origines et nos traditions..
Par principe de laïcité, l'état n'étant plus l'église et surtout pour englober l'ensemble d'une population valaisanne hétéroclite
On ne met rien com Thurgau.
La première formulation est trop exclusive, la 2e correspond à plusieurs nouvelles constitutions cantonales
Autant que toutes et tous se reconnaissent dans ce préambule, si on regarde le pourcentage de personnes qui se disent athées, agnostiques ou d'autres confessions, ça fait pas mal de monde je pense.
Aucune de ces 2 propositions me convient. Pourquoi vouloir absolument parler de Dieu ??
En réalité aucun des deux choix ne me plaisent. Une constitution au nom de Dieu pour un canton permet le divorce, l'euthanasie, le mariage pour tous et l'avortement n'est pas crédible. Aucun dieu n'a pas sa place en politique. Construisons note futur sur du réel et n'imposons pas nos croyances aux autres. Le préambule de la constitution genevoise en est un bel exemple.
Nous ne pouvons en aucun cas écrire une Constitution au nom de Dieu: ce serait, d'une part, une extrême impertinence vis-à-vis de Dieu et, d'autre part, (ré)utiliser une formule inutile et surtout excluante, ce qui n'est par ailleurs pas très chrétien .
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain ... Ce préambule suffit si le peuple est vraiment libre et souverain. A chacun-e ses croyances, qu'importe.
totalement opposée à la formulation actuelle
Pourquoi une référence religieuse à tout prix !!!
Je ne m'y reconnais pas et nous somme nombreux dans ce cas.
Pas de référence à la religion me semble important
Nous, Peuple valaisan, libre et souverain
Cela suffit
Un texte sans parler de dieu
le peuple du Valais n'est pas vraiment libre et encore moins souverain
Nous. Peuple du Valais, libre et souverain, croyant en Dieu ou puisant nos valeurs à d'autres sources.
Pensons aux athées et aux agnostiques ou autres
Christliche Kultur würdigen
En Suisse 29% de la population est sans confession, Rajoutez-y ceux qui ont été baptisés et parfois confirmés (par obligation familiale) mais ne sont pas vraiment croyants, vous obtiendrez probablement plus de 50% de la population en Suisse, et probablement un tout petit peu moins en Valais.
Ce texte, 1ères lignes de la constitution doit correspondre à l'ensemble de la population du Valais et non pas à une frange ultra conservatrice qui s'arroge le droit d'être au dessus des autres.
"Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, croyant en Dieu ou puisant nos valeurs à d'autres sources, ..." est donc le seul texte qui s'impose de facto.
Cette soit-disant valeur 'symbolique' donnera le ton à la Constitution, à sa volonté de respect, d'équité, d'ouverture et de justesse
La seconde proposition, sans la référence à Dieu qui appartient à des temps révolus...
Cette formule tient mieux compte de toutes les sensibilités et permet d'éviter une vaine et dangereuse polémique à la Française.
Comme pour notre pays, sous la protection de Dieu
Inutile, à supprimer

Nous, Peuple du Valais, libre et souverain,
Au nom de Dieu tout-puissant, ou non ! Nous.....
La meilleure version serait : "Nous, Peuple du Valais, libre et souverain,..."
POur une nouvelle constitution je vois un préambule plus moderne et plus général... tout le monde ne croit pas en Dieu... et pourquoi pas l'univers...
Sans référence religieuse
Les deux préambules ne me plaisent pas, même si cela est juste symbolique.
Pour un Valais laïc sans distinction de religion. Les athées et les agnostiques ne seraient pas de bons valaisans?
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain,...
(Toute référence à un dieu n'a rien à faire dans la constitution!!)
Nous Peuple du Valais, libre et souverain.....
Aucune inscription ayant trait à des croyances quelconques.
L'état n'a pas à être religieux.
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain.
Das Wort Gott kann man weglassen, stattdessen würde höhere Gewalt auch reichen.
rajouter après sources le mot "spirituelles" sinon cela peut être n'importe quoi
Ne pas mentionner de croyances que ce soit en Dieu ou autres. C'est à dire effacer "croyant en Dieu ou puisant nos valeurs à d'autres sources,".
La Constitution doit être celle de l'ensemble de la population et donc pas un texte dans lequel seul une partie, fût-elle majoritaire, serait représentée.
je mettrai : Au nom du tout Puissant ! Nous,.....
Aucune qui mentionne Dieu, même si le VS est un canton catholique, c'est un critère d'exclusion qui va contre la modernité et l'inclusion des individus dans notre société actuelle
Je ne ferai pas mention de religion dans la constitution...
Important de garder nos racines chrétiennes dans un monde où trop de personnes n'ont plus le respect des valeurs catholiques,
NB : le préambule n'a pas "qu'une valeur symbolique"!!!! C'est la partie du texte qui ancre la valeur supérieure du vivre-ensemble et en donne les principales modalités. A cet égard, le préambule devrait explicite sur cette volonté du vivre-ensemble et de cohésion sociale (cf. le préambule de la constitution suisse, notamment la référence au souci du bien-être des plus faibles)
Étant agnostique, il me serait agréable qu'on pense à ceux qui ne sont pas catholiques noirs, athées ou sans confession. Ils sont aussi Valaisans et paient aussi des impôts. Ils aiment ce canton et en sont fiers.
Un Dieu tout puissant imposé est incompatible avec le respect de l'individu libre tel que prôné dans le texte.
Il est important de garder cette phrase ainsi car elle implique la protection et la bénédiction de Dieu sur nos familles, sur nos cultures, sur nos maisons, sur nos entreprises.
Le Valais est un pays chrétien fortement empreint par la religion qui a tout au long de son Histoire participé à ce qu'il est aujourd'hui. A moins de créer une rupture forte, ce dont beaucoup n'ont pas le courage, cet héritage ne peut pas être nié par une "belle phrase" sentant bon le modernisme ambiant qui n'est peut être que du moment...
Le préambule a une valeur symbolique. Ça serait symboliquement incompréhensible de le laisser inchangé après plus d'un siècle d'évolution qui a métamorphosé le Valais.
Le terme "Dieu " a la même signification pour toutes les religions.
Laïc, laïc, le nombre de citoyens déclarant une confession diminue chaque année. Stop à la religion, elle se doit de rester dans le cadre personnelle
Ein immer grösser werdender Teil der Gesellschaft lebt inzwischen konfessionsfrei, weshalb sich dementsprechend die Verfassung auch um diesen Teil der Bevölkerung würdig zu vertreten.
au 21ème siècle se référer à Dieu en préambule me semble dépassé
l'autre formule n'est qu'un maintien d'obscurantisme
Weder noch Gott gibt es nicht....
Wir sind im 21j! Nicht alle müssen an Gott glauben.
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain,...
La suite n'est pas nécessaire
La référence à un être supérieur ne fait pas automatiquement référence à une religion
J ai passé l'âge de croire en un ami imaginaire
Aucune des 2 !
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain puisant nos valeurs à d'autres sources, ...
Enlever le caractère religieux
Mais je préférerais qu'il n'y ait plus de référence, sur le le principe de "laisser à Dieu et ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César.
Die Präambel kann auch weggelassen werden.
Maintenir l'existant
Nous sommes chrétiens osons l'affirmer et le défendre c'est nécessaire pour l'existence même des chrétiens.
Rien n'empêche de puiser des valeurs dans d'autres sources.
Si pas de référence à Dieu c'est bien aussi
Préserver notre héritage judéo-chrétien.
Dieu reconnaîtra les siens...
Ça n'est pas si important à mes yeux... on en fait tout un patacaisse qui éclipse le contenu
Qui sommes-nous pour parler au nom de Dieu ?
Pouvons-nous encore nous exprimer en son nom pour tout un canton, qui inclut des individus aux origines et aux croyances multiculturelles ?
Les deux propositions me plaisent, avec une préférence pour la version historique

proposition: "Nous, peuple du Valais, libre et souverain" - point !
Je préférerais qu'aucune référence à Dieu ne soit faite.
Il suffit de mettre : Nous, Peuple du Valais, libre et souverain,
Je suis pour la laïcité à tous les niveaux
Au nom du peuple du Valais libre et indépendant...
J'enlèverais la partie "croyant en Dieu ou..." d'autant plus que l'on continue en disant "ou puisant nos valeurs à d'autres sources", autrement dit "croyant en Dieu ou pas". Et quand on parle d'autres sources, c'est donc dire que Dieu est une source... plutôt discutable, non?
LePeupled'abord
Aucune référence à des croyances et religions serait plus adapté
l'autre introduction exclut les non-croyants qui sont légion en Valais
...plus beaucoup de croyants aju sens strict.
Ma sélection est la plus appropriée, même si aucune des deux ne me convient. Je ne comprends pas la référence à la religion, ni aucun autre type de croyance.
Alle abendländischen Religionen sprechen von einem Gott. Auch für Atheisten gibt es einen Gott, sonst könnten sie ihn nicht leugnen.
Aucun préambule ne me semble nécessaire. Entre tous « Au nom du peuple valaisan » me semblerait encore le plus préférable.
Je dirais : libre , souverain et respectueux de toute autre croyance...
Ne pas oublier nos origines.
Nous, Fier Peuple du Valais, libre et souverain, aux nombreuses et diverses richesses,
Le but d'une Constitution est d'avoir des effets juridiques, lesquels forment un cadre juridique déterminé dans lequel il est possible de créer des normes de droit cantonal.
Gamberger sur le préambule ne sert qu'à faire "mousser" les différentes idéologies des différents groupes de pensée.
De manière concrète, en pratique législative, juridique, juridictionnelle et judiciaire, le préambule n'a aucune valeur, si ce n'est à faire joli, car il n'accorde aucun droit ni n'impose d'obligation (pas d'effet juridique), ni aux particuliers, ni aux entités de droit public.
Weder machen wir das Meiste im Namen Gottes, noch glauben die Meisten von uns Walliser*innen wirklich an Gott. Also bitte aufhören mit der Heuchelei - wenigstens in der Verfassung.
Eine Präambel ohne Gott wäre noch besser.
Nous, Peuple du Valais - sans allusion à des croyances.
Aucune
Mais qu'est-ce que Dieu vient faire en politique ?
Alle anderen Vorschläge sind nicht besser.
Dieu n'a rien à voir dans ce texte
Pourquoi se référer à des croyances ou autres valeurs, notre constitution a le devoir d'être laïque et la phrase « Nous, peuple du Valais, libre et souverain » suffit à l'introduction.
L'invocation au Dieu tout puissant s'adresse à toutes les croyances connues dans notre Mondes ; la référence à un Peuple valaisan libre et souverain confirme fortement la première invocation.
Aucune des deux, je ne vois pas ce que la mention de Dieu vient faire dans une constitution cantonale d'un Canton composé de plusieurs religions et dont la tendance à la diversité augmentera probablement.
USA surement pays le plus multiculturelle du monde mais Chretien ne se gêne pas de l'avouer. Le président, prêté de serment main gauche sur la bible main droite levé, finis par les mots "So help me God". Je ne vois pas pourquoi le Valais ne devra pas se identifier avec le Dieu comme canton Chretien.
Simple et respectueux de tous
Pas besoin d'indiquer une quelconque croyance, religieuse ou non.
Le rapport à Dieu me dérange dans un document politique 2021
Au moins notons au nom du Dieu d'Amour ou du Dieu miséricordieux !
Gott gehört nicht in die Verfassung
Bleibt so.
Wir sind seit jeher Christen.
De quel droit proclamer "Au nom du Dieu tout puissant !" ?
Quel Dieu ? Celui des dollars ?
Ein Gott hat in einer Verfassung nichts zu suchen, schon gar nicht in einer Einleitung.
On peut tout aussi bien enlever Dieu et mettre juste croyant!
Wer von uns kann über dem Namen "Gott" zu stehen kommen.?
La narration est soit à supprimer soit à améliorer svp.
Dieu en tant qu'absolu philosophique devant lequel la Constitution puise sa légitimité et non une mascotte religieuse
Staat geht der Religion vor und die Religiönsfreiheit wird in der Bundesverfassung gewährt. Daher sollte der Prolog offen sein.
Sans mention à Dieu
La mention de Dieu est superflue, on est en 2021
Le Valais est une terre chrétienne. Ces valeurs doivent guider ses choix. Elles concernent toutes les personnes, quelles que soient leur foi et leurs croyances religieuses.
WEDER NOCH,,,,
TRENNUNG KIRCHE UND STAAT,,,,,
Un préambule laïc serait préférable
Supprimer
Les 2 propositions sont mauvaises à mon avis. La référence à Dieu devrait être ôtée. Plutôt se demander qu'est ce qui réunit toutes les valaisannes et les valaisans.
On oublie pas nos origines et nos valeurs !

sans sens
Même si le préambule n'a qu'une valeur symbolique, commencer une Constitution par "au nom de Dieu tout puissant" alors qu'une part importante de la population n'y croit pas serait un mauvais signal. La 2ème me semble plus respectueuse de tous les valaisannes et valaisans, sans enlever une attache aux racines. En fait, si le préambule ne change pas, le message est que le reste de la Constitution n'a pas vraiment changé non plus et que l'on reste bloqué dans le passé.
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, puisant nos valeurs à d'autres sources, ... (tous les valaisans et de loin ne croient pas nécessairement en Dieu)
Pourquoi mentionner Dieu?
Cette formulation est beaucoup plus inclusive!
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, ...
... où il serait œcuménique de faire aussi références (peut être en remarques) au Dieu d'autres confessions que celles des 2 religions officielles actuelles!
La mention de Dieu donne une connotation archaïque à notre texte législatif révisé (partage des pouvoirs entre les clergé et les autorités politiques). Toutefois je conçois que cela soit attaché aux valeurs historiques du Canton.
Introduction sans référence à Dieu pour 1 canton laïque
Le texte fondateur de la Démocratie doit prendre en compte l'ensemble de la Population tout en se référant à notre Histoire.
Nicht alle Traditionen müssen verallgemeinert werden
Je suis d'accord pour enlever le Au nom de Dieu tout puissant, mais je ne suis pas d'accord avec la deuxième formulation. Pour moi la croyance spirituelle et religieuse n'est pas forcément synonyme d'un lieu où on puise nos valeurs, c'est plus un chemin personnel, spirituel. Les valeurs sont importantes mais viennent en parallèles. Pour moi ça n'a rien à faire dans un texte légal.
Raus mit diesem nichtexistenten Gott! Hinterweltskanton...
Mon père qui a 90 ans m'a dit: on ne fait pas de politique au nom d'un Dieu ou d'une religion surtout quand comme moi on a subi l'emprise néfaste des croyances du début du siècle.
Je ne suis pas sûre de comprendre, nous avons la LIBERTÉ de croyances ou l'obligation ?
La nécessité d'ancrer la Constitution dans un confession religieuse, ici le catholicisme, participe à rattacher le peuple valaisan à une histoire et un patrimoine desquels sont issues les valeurs que nous défendons, du moins que nous devons défendre : tolérance, accueil, partage, loyauté, etc.
En 2021, il est scandaleux de continuer à se référer à Dieu! Avec le nombre de personnes athées ainsi que toutes les autres religions et croyances, ce mot de devrait tout simplement pas apparaître dans la nouvelle constitution.
Ohne den Bezug auf Gott
Aucune formule qui évoque un dieu, quel qu'il soit
Cent après, pourquoi invoquer Dieu alors que toujours plus de valaisans deviennent athées ou agnostiques et que beaucoup ne pratiquent plus !
La convention de C. Darbellay est choquante et l'école valaisanne devrait être bien plus à distance de l'Eglise.
Je refuse la mention religieuse
Dieu ne devrait pas être dans la constitution.
Le mot "Dieu" ne devrait pas apparaître
Weder noch...
Ohne gott im text
Il y a tellement de croyances ou d'athéisme que se référer qu'à un Dieu c'est exclure la majorité du peuple.
Guter Kompromiss
n'exclure personne dès le début du texte.
Rien
Pourquoi parler de Dieu ?
Les citoyens avant la divinité
Variante zwei ist aus typischem Juristendeutsch; zu kompliziert.
Wir, das Walliser Volk, ... ohne blablabla
cette version plus ouverte rejoindra plus de valaisans
Le préambule a pris une importance toute particulière dans le débat, car tout le monde peut comprendre une phrase. Le sens de ce préambule a donc été instrumentalisé par certains partis pour se mettre en avant, alors que celui-ci ne détermine en rien la qualité de la constitution.
Le Christianisme fait partie de nos valeurs, notre ADN. Trop ouvrir la porte à d'autres valeurs leur permettraient de prendre le dessus à long terme et de changer fondamentalement notre mentalité. Être tolérant oui mais pas trop.
La mention de Dieu ne devrait plus apparaître.
ce
Pourquoi changer les symboles?
Commencer par "Nous, Peuple du Valais" ou citoyens valaisan, sans faire référence à une religion, à une croyance ou à un dieu; uniquement au résidents du territoire du Valais.
La laïcité de l'Etat ne devrait même plus être un sujet.
Der Ausdruck Gott gehört nicht in die Verfassung.
Nous sommes un canton catholique.
Je ne vois pas l'intérêt de mentionner Dieu dans la Constitution, nous ne vivons plus au moyen-âge. Je le laisserai en dehors de tout cela.
Nous sommes un canton chrétien ! Et cela implique la tolérance mais pas la soumission
Préambule pas nécessaire

beides Quatsch, beides soll weggelassen werden, Recht ist Recht, ob man an den Allmächtigen oder an sonst was glaubt spielt keine Rolle, auch inwieweit das Wallis frei und unabhängig ist, soll hier nicht diskutiert werden.
Ns sommes fe confession chrétienne
au nom de Dieu tout puissant
se référer à des valeurs supérieures est suffisant. Je suis croyante, mais j'admets sans restriction l'adhésion à d'autres valeurs réunissant les citoyens d'un canton
C'est en symbiose avec mes croyances.
Was hat Gott damit zu tun? Zum einen existiert er nicht und zum anderen sollte man sich langsam von diesem alten Brauch "Religion" abwenden. Imm weniger glauben an diesen Mumpiz.
Je pense qu'il est mieux de ne pas évoquer Dieu. « Nous, peuple valaisan, libre et souverain » suffit.
Cette formule nous rappelle que nous avons une histoire, que nous dépendons d'une entité plus grande que nous. Nous le voyons bien dans cette pandémie qui est une des conséquences de notre non-respect de la nature...
pourquoi changer ce qui a fait la force de notre pays
Aucune des réponses 2 proposées
Compléter comme suit, après "souverain": "Conscient de la dignité de l'être humain et respectueux de la nature, Fier de son histoire et de son appartenance à la Confédération helvétique, Désireux d'assumer sa responsabilité envers les générations à venir, Résolu à maintenir et à développer une société juste et paisible au sein d'un État de droit, Convaincu que la force d'une communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres, Arrête la Constitution que voici."
Pourquoi continuer de mêler Dieu et la Foi aux affaires publiques et politiques de notre canton ? N'est-ce pas un principe archaïque qu'on devrait profiter d'abolir ?
Weiterer Vorschlag Wir, das Walliser Volk, frei und souverän... Der Begriff Gott gehört definitiv nicht in die neue Verfassung.
Sans préambule, c'est encore ce qui serait de mieux !!!!!
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, ... Dieu est inutile dans ce contexte !
Au nom des droits de l'homme par exemple. Il ne doit pas y avoir de dieu dans le début de la nouvelle constitution si non on retourne au début du siècle passé. Jamais personne n'a pu prouver l'existence de dieu et cela depuis des millénaires. Débuter la constitution avec un être sorti tout droit de l'imaginaire est un non-sens. C'est se moquer de tous les non croyants qui sont en ce moment majoritaires dans la population valaisanne . Il suffit de faire un sondage pour s'en rendre compte .
Cette formule respecte la diversité de ce qu'est aujourd'hui la population denotre canton
Même si seulement symbolique, ce texte préliminaire reconduit une détermination ségrégative basée sur une injonction à la croyance. Cela est retardataire et pourrait être un jour, peut-être déjà aujourd'hui, sujet à de nombreuses discordes, d'autant plus dans une société qui tend soit à la laïcité, soit à la cohabitation pacifique entre des groupes ethniques ou religieux de croyances hétéroclites. Les traditions évoluent avec la société, où la construction identitaire ne peut plus se fonder sur des valeurs archaïques.
Mon Dieu ! J'opterais pour : croyant en DieuX... , Ça fâcherait hein ?
sans référence religieuse serait progressiste
Je préfère qu'il n'y ait pas de mention de Dieu.
Il serait très souhaitable que nous ne fassions pas toujours intervenir Dieu tout puissant!
Tant qu'à faire autant se débarrasser complètement de la question de la source des valeurs.
proposer une introduction sans mention divine pour donner un signal fort d'indépendance Etat Eglise
"Nous peuple du Valais, libre et souverain" aurait été suffisant. Un état de droit se doit d'être neutre.
Ou alors en rajoutant dans le respect des droits de l'homme vu qu'il y a de moins en moins de croyants! Voir les derniers résultats des statistiques suisses.
Conserver "Nous, Peuple du Valais, libre et souverain." Mais enlever toute notion de croyance en Dieu ou autre. Donc, supprimer la dernière partie de la phrase.
Cette réponse = Par respect pour toutes les religions, philosophies, athéisme
On ne devrait pas invoquer Un dieu dans le préambule !
croyant en un Dieu miséricordieux au lieu de croyant en Dieu
" Nous, peuples du Valais libre, en totale harmonie avec les droits humains..." Ce serait une belle avancée d'éviter le nom de dieu qui plus que jamais a des relents de fanatisme: il y a les églises pour cela et la liberté de culte. Si vous voulez que le Valais regarde l'avenir laisse aux jeunes générations la fierté d'avoir fait une constitution d'innovante et de non discriminante, il faut rassembler et non diviser. les droits Humains sont un merveilleux outil d'union et pourraient être le ciment d'une nouvelle vision plus humaniste et plus juste. Par exemple " Nous, peuples du Valais libre, en totale harmonie avec les droits humains..."
pas besoin de dieu dans le texte
die wir an Gott glauben oder unsere Werte aus anderen Quellen schöpfen, im Bewusstsein unserer Verantwortung gegenüber den zukünftigen Generationen, im Willen, unsere kulturelle Vielfalt im gegenseitigen Verständnis zu leben, im Bestreben, an einer offenen, dem Wohlergehen und der Solidarität verpflichteten Gesellschaft zu bauen, welche die Grundrechte garantiert und die Umwelt achtet,
Selon la tradition et ma croyance. Sans Dieu, l'homme n'est rien.
Ne jamais renier nos valeurs chrétiennes

Nous sommes un canton laïc, laissez DIEU en PAIX !
Au nom de Dieu Tout-puissant ! Le peuple du Valais, Respectueux de la nature humaine et de la création, Fier de son histoire et attentif à la place du Canton dans la Confédération suisse, Conscient de sa responsabilité envers les générations futures, Résolu à construire une société juste et un Etat de droit, Sachant que la force d'une communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres, Promulgue la Constitution que voici et s'engage à la respecter : »
Staat und Kirche sind klar zu trennen.
"Nous, Peuple du Valais, libre et souverain" Pas de référence à Dieu, lequel n'est pas partagé par tous.
Pourquoi doit-on obligatoire mettre une introduction faisant référence à Dieu ou d'autres sources ?
Wir, das Walliser Volk, frei und souverän; sollte genügen.
Je suis attachée à l'ancienne version mais je pense que celle proposée est plus respectueuse de toutes les convictions. je vivrai bien avec les deux formules.
Pourquoi mentionner Dieu ? Au pire la seconde proposition.
Was ist Gott? Sollte in einer aktuellen Verfassung komplett weggelassen werden.
Une constitution doit être totalement laïque sans références à des croyances ni à des dieux; séparation de l'église et de l'état. TOUTES les religions ont déjà causé trop de dégâts dans nos sociétés.
Gott muss raus
Selon l'OFS, près de 16% de la population valaisanne se disait sans confession en 2017, un chiffre en constante progression. Et c'est sans compter sur les autres confessions que compte le canton : protestants, orthodoxes, musulmans, etc. Tant qu'à dépeussier la constitution, autant y aller franchement, non? À quoi bon faire les autruches? Si l'on veut inclure TOUTE la population valaisanne, il vaudrait mieux opter pour un préambule moins conservateur : « Nous, population valaisanne, libre et souveraine [...] »
Noch lieber der offizielle Vorschlag der anerkannten Kirchen: Das Walliser Volk, respektvoll gegenüber der menschlichen Natur und der Schöpfung, stolz auf seine Geschichte und auf den Stellenwert des Kantons innerhalb der Eidgenossenschaft.....etc.
in der Präambel sollte Gott nicht erwähnt werden, wohl aber die Werte unserer abendländischen Kultur
Die Anrufung eines Gottes ist in einer Verfassung nicht nötig. Es ist das Volk, dass sich eine Verfassung gibt, um die Grundsätze seines Zusammenlebens festzulegen, unabhängig eines Gottes.
Konkrete Formulierung: "Wir, das Volk des Kantons Wallis, in Verantwortung gegenüber der Umwelt und im Wissen um die Grenzen menschlicher Macht, im gemeinsamen Willen, Freiheit, Recht und Menschenwürde zu schützen und den Kanton Wallis als weltoffenen, wirtschaftlich, kulturell und sozial starken Gliedstaat der Schweizerischen Eidgenossenschaft weiter zu entwickeln, geben uns folgende Verfassung: [...]."
Im Namen Gottes des Allmächtigen! Das Walliser Volk, respektvoll gegenüber der menschlichen Natur und der Schöpfung, ...
Il ne devrait pas être fait mention des croyances en introduction de la Constitution pas de dieu dans le préambule..
Et si le préambule serait simplement inscrit constitution effectué le xxx et accepté par le peuple valaisan le xxx
Par ce préambule, nous nous plaçons sous la protection et la bénédiction de Dieu! La Suisse se porte bien jusqu'à présent, ce n'est pas pour rien! D'autres pays ont enlevé ce préambule et le regrettent aujourd'hui!
Franchement, j'enlèverais Dieu de cette phrase. Pour des personnes toujours plus nombreuses ne croyant pas en Dieu mais en d'autres choses, c'est déplacé. Même dans la 2e proposition et c'est trop présent.
Hört mal endlich auf mit Gott in der Verfassung. Wir leben im 21. Jahrhundert!!! Gott (falls es ihn gibt) interessiert sicher nicht, was in der Walliser Verfassung steht.
Nicht alle glauben an Gott
Oui mais une valeur symbolique forte... Pourquoi ce mot galvaudé de "Dieu" et, à côté, tout le reste ("d'autres sources")?
Kein Ort für Religion
Garkeine Präambel
Cessons de mettre ce Dieu tout puissant à la vie citoyenne!
:)
Aucune, il nous semble que la pluralité de religions, mais aussi de croyances ou de non-croyances, exigerait que l'on se passe (enfin) de dieu dans une constitution qui est affaire de citoyen(ne)s, non de chapelles.
Le préambule doit être inclusif et non pas se référer uniquement à Dieu
So wäre Super
Wir sollten unsere eigenen Werte nicht verleugnen.
Je n'en fais pas un enjeu majeur
Permet plus d'ouverture
Ok pour respect de la tradition catholique fondatrice sans ostraciser les personnes non croyantes ou d'autres religions
Je m'en fous
Les fondements de nos lois sont basés sur la bible. Message à rappeler au niveau fédéral également.
Il est absolument scandaleux que l'on puisse même encore oser penser commencer une Constitution en la remettant au nom de Dieu, aussi tout puissant soit-il. Lorsque le peuple valaisan a voté en faveur de la constituante, il a reconnu que l'ancienne Constitution était poussiéreuse et méritait d'être remise au goût du jour, adaptée aux défis et aspirations du moment. Il est clair que les églises en Valais ne sont plus ce qu'elles étaient, une partie croissante de la population n'éprouvant guère plus

d'intérêt à leurs égards. S'il est évident que la Constitution doit protéger la liberté de TOUTES les croyances et philosophies, du moment bien-sûr qu'elles ne mettent pas en péril l'intégrité physique et morale des autres, l'ouvrir en reconnaissant le Dieu chrétien comme de facto supérieur aux autres revient à hiérarchiser ces croyances. De surcroit, cela permet aussi les ambiguïtés qui offrent aujourd'hui encore aux églises le droit de lever un impôt en Valais, droit qui ne devrait qu'appartenir à l'Etat dans une société libérale. Si l'histoire et l'héritage culturel sont importants, il conviendrait en 2021 de ne plus mélanger religion et politique...
Enfin, si comme vous l'indiquez, le préambule n'a "qu'une valeur symbolique", il importe de mesurer le poids du symbole et de la force des mots qui ouvriront notre future constitution.
Aucune référence spirituelle!
L'Etat se doit d'être laïque
Aucun préambule faisant référence à un Dieu auquel une majorité de valaisans ne croit pas. Séparation état-religion.
A mon sens les institutions politiques doivent être totalement laïque. Raison pour laquelle une notion de religion ou de n'importe quel Dieu n'as pas sa place en préambule de la constitution.
Si le premier, ça sera un non dans l'urne
Le terme "Dieu" ne doit plus être visible à mon sens. La Valais évolue se modernise sans oublier nos valeurs. Je suis plus pour un texte subtil. PS, je suis né en Valais, d'une famille catholique pratiquante.
Nous sommes au 21ème siècle, la séparation de l'Eglise et de l'Etat devrait être faite depuis longtemps. "Au nom de Dieu tout puissant" exclut toutes les personnes pour qui Dieu ne représente rien du tout, alors que "croyant en Dieu ou puisant nos valeurs à d'autres sources" inclut TOUT LE MONDE (les croyants et non-croyants). Le choix me semble vite fait. Et c'est justement parce que le préambule a une valeur symbolique que c'est essentiel d'y inclure tout le monde!!!
Pas de notion de religion svp. Merci de respecter les agnostiques
Pas de référence à Dieu; inutile
Plus d'un quart des valaisannes et valaisans sont non croyant•e•s. Quelle place la constitutante leur accorde-t-elle si son préambule persiste à être "Au nom de Dieu tout puissant". Il s'agit d'être en adéquation avec la société d'aujourd'hui et non d'hier.
Je souhaite retirer toute mention religieuse de la constitution. Ce sont des convictions personnelles qui n'ont rien à faire là.
Il n'y a pas qu'un Dieu, s'il y en a un
Point essentiel à mes yeux.
Pour moi on pourrait supprimer la référence à toute croyance sauf en celle de la démocratie.
Aucun des deux...
La constitution doit concerner tous les citoyens, croyants ou pas.
werte und Identität unserer Gesellschaft nicht mit neutralen Floskeln untergraben.
Je ne vois pas ce que la notion d'un dieu vient faire ici, quel qu'il soit!
Sans parler de Dieu
ce préambule permet de respecter mieux les personnes agnostiques ou athées....
an welchen Gott glauben ?
Nicht alles Bewährte (Sinnvolle) muss geändert werden.
Eine Präambel mit beiden zum Vorschlag gebrachten Textinhalten ist meiner Meinung nach nicht zeitgemäss, grenzt Mitmenschen aus und zeugt ganz und gar nicht von einem zukunftsgerichteten Wallis!!!
Retirer toute notion religieuse du texte. C'est une constitution d'un canton, par les statuts de la paroisse de nendaz
« Au nom de Dieu Tout-puissant ! Le peuple du Valais, Respectueux de la nature humaine et de la création, Fier de son histoire et attentif à la place du Canton dans la Confédération suisse, Conscient de sa responsabilité envers les générations futures, Résolu à construire une société juste et un Etat de droit, Sachant que la force d'une communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres, Promulgue la Constitution que voici et s'engage à la respecter : »
Liberté de croyance
je souhaite proposer un texte de la constitution sur le bien être, le bonheur et la joie avec 4 piliers importants
Inadmissible de ne pas avoir de version laïque !
aucunes, supprimer Invocation, et passer directement à Narration
Nous, peuple du Valais, ...
Gott hat nichts verloren in der Verfassung
Je préférerais : Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, ...
Les actes commis "au nom de Dieu" ne reflètent pas forcément des valeurs humanistes... J'aime l'idée du mot valeurs, et trouverais même bien qu'on les définisse, comme on définit les valeurs et la vision d'une entreprise, dans un management participatif...
La meilleure solution est d'écrire tout simplement "Nous Peuple du Valais, libre et souverain..."
Pas d'introduction, pas de mention religieuse. Pas de fioritures non nécessaire au but visé (cet objet est spécifié à l'art. 2). Plus le texte est simple, moins il prête à interprétation.
WICHTIG
Aucune phrase avec Dieu - oui nous sommes un canton catholique, mais pas tous les valaisans ne croient en dieu.
Aucune des 2 propositions n'est satisfaisante.
à compléter comme suit :
Au nom de Dieu Tout-puissant !
Le peuple du Valais,

<p>Respectueux de la nature humaine et de la création, Fier de son histoire et attentif à la place du Canton dans la Confédération suisse, Conscient de sa responsabilité envers les générations futures, Résolu à construire une société juste et un Etat de droit, Sachant que la force d'une communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres, Promulgue la Constitution que voici et s'engage à la respecter : ...</p>
<p>Die Trennung von Staat und Kirchen, von Religion und Politik ist überfällig.</p>
<p>Cette déclaration fonde nos principes et déclare sans honte notre appartenance. Se couper de ses racines, c'est comme un arbre qui n'aurait plus de sève : le Valais n'a plus de sens !</p>
<p>Pas de mention de Dieu</p>
<p>Aucune référence à la religion</p>
<p>Aucune phrase de ce type ne devrait être inscrite en sous-titre d'une constitution</p>
<p>La référence à Dieu n'a pas lieu d'être dans un tel texte, mais il est important de faire référence à des valeurs communes et durables</p>
<p>Je serais même favorable à supprimer toute référence à la religion.</p>
<p>Gott gehört nicht mehr in die Verfassung</p>
<p>....die wir an Gott glauben.... streichen. Götter gehören nicht in die Verfassung.</p>
<p>La Constitution est là pour durer des décennies. Elle doit anticiper les changements à venir des tissus de notre société. La première formule est trop exclusive. Sans parler de la première phrase, la deuxième avec ce Peuple du Valais avec une majuscule à Peuple n'est guère plus heureuse que la première ! Le Valais est un canton d'un État fédéral, en fait une sorte d'assemblage constitué de valaisans, de confédérés et d'étrangers ! Une constitution doit en être le reflet ! La deuxième proposition est celle de la Constitution fribourgeoise. Plus acceptable mais pas entièrement satisfaisante. Je me suis amusée à consulter d'autres Constitutions, celle du canton de Vaud est infiniment plus ouverte et teintée d'une dose de bienveillance à l'égard de tous. "Pour favoriser l'épanouissement de chacun dans une société harmonieuse qui respecte la Création comme berceau des générations à venir, soit ouverte au monde et s'y sente unie, mesure sa force au soin qu'elle prend du plus faible de ses membres, et conçoive l'État comme l'expression de sa volonté, le peuple du Canton de Vaud se donne la Constitution suivante..."</p>
<p>alte Kantonsverfassung und die aktuelle Bundesverfassung beginnen auch so</p>
<p>Il est important de reconnaître toute la diversité - y inclus les personnes non croyantes. Mais en premier lieu, il est préférable de n'avoir aucune référence à une croyance en Dieu.</p>
<p>Sans le mot Dieu la 1</p>
<p>Damit wird man allen gerecht.</p>
<p>Respecter les croyants et les non-croyants dans un tel texte affirme la reconnaissance, l'intégratio et la valeur reconnue à chaque citoyen.ne</p>
<p>Dans l'idéal, sans référence religieuse</p>
<p>Ou encore mieux: "Nous peuple du Valais, libre et souverain," tout simplement</p>
<p>Le mieux aurait été: Nous, peuple du Valais, libre et souverain... sans ajouter quoi que ce soit par rapport aux croyances. Ce préambule devrait marquer la laïcité de l'Etat, point barre</p>
<p>Pour moi "Nous, Peuple du Valais, libre et souverain" suffit</p>
<p>Trotz der allmählichen Trennung des Staates und der Kirche, bevorzuge ich den Präambel-beginn mit der Anrufung Gottes. Dadurch das die Kirche ein wichtiger Teil unserer Kultur und Gesellschaft ist.</p>
<p>Il ne faut pas bafouer la laïcité de l'état et du pouvoir judiciaire dont il est question dans notre pays pour défendre notre culture/identité dont fait partie (entre autres) la religion chrétienne. Parler au nom de Dieu pour un document rassembleur comme la constitution serait une insulte aux personnes qui ne partagent pas ces croyances, même si elles sont comme moi né en Valais et ayant toujours habité le Valais. Ce document n'est pas la bible, c'est la constitution et donc la voie du peuple valaisan.</p>
<p>Renoncer à la formule Au nom de Dieu ne signifie en rien renier son héritage ou sa culture, mais bien au contraire démontre d'entrée de jeu l'ouverture d'esprit qui prévaut à la révision de la Constitution. Le préambule n'a & amp; amp;quot;qu'une valeur symbolique& amp; amp;quot;, certes, mais les symboles sont puissants ! Il est donc important que le symbole premier donne un éclairage sur les valeurs que la constitution veut mettre en avant pour les générations à venir. Par ailleurs, la constitution donne les lignes directrices pour des lois à venir, il s'agit donc d'un domaine strictement civil et donc l'Eglise et l'Etat ne doivent pas être associés aussi fortement dans le préambule.</p>
<p>« Nous, Peuple du Valais, libre et souverain » serait suffisant.</p>
<p>Was hat Gott da zu suchen? Eine Variante ohne Gott wäre zu begrüßen.</p>
<p>Ein gläubiger Katholik</p>
<p>Wir Walliser ... (wir müssen ja nicht an Gott glauben)</p>
<p>Im 21. Jh sollte eine Verfassung nicht nur auf Gott gestützt sein</p>
<p>Diese offenere Fassung überlässt die Bindung an Gott jedem Einzelnen und sie wird auch anderen Glaubensüberzeugungen gerecht.</p>
<p>Warum steht immer Gott drin? Dann sind alle nicht glaubenden wie ich ausgeschlossen von der Kantonsverfassung? Dann gilt diese also nicht für uns, korrekt? Dann leben wir Atheisten verfassungslös im Wallis?</p>
<p>Die Anrufung Gottes ist veraltet. Soll weggelassen werden.</p>
<p>wir sin mehrheitlich Katolisch und der Glaube hat unsere Bevölkerung zum freiheitlichen Leben bis anhin geprägt</p>
<p>Nous, Peuple du Valais, libre et souverain.</p>
<p>« Im Namen Gottes des Vaters, des Sohnes und des Heiligen Geistes. Amen. Wir das Walliser Volk... »</p>
<p>Que vient faire Dieu ou la religion dans ce cadre ? Relique PDC ? Et c'est pourtant un homme de droite qui l'écrit ;-)</p>
<p>Respect pour tous.</p>

Gott ist der Schöpfer von allen und sollt für alles an erster Stelle stehen. Dann kommt der Mensch der aus Liebe und Ehre zu Gott und damit zum Menschen und zur Schöpfung entscheidet
Il est aujourd'hui de respecter le fait que de nombreux habitants ne peuvent/veulent pas s'identifier au seul Dieu tout puissant, donc il faut ouvrir et permettre à d'autres valeurs d'êtres citées. Mais dans ce cas il serait pertinent de d'être plus précis sur ces valeurs
Voir la Constitution Suisse
Der christliche Glaube ist in unserer Bevölkerung noch stark verwurzelt.
ohne Gott sind wir nichts. siehe Corona er hat sie nicht geschickt, aber er lässt es zu. Der Dank für unsere Sittenerfall Ehe gibt es nur für Mann & Frau, alles andere ist falsch. 2 oder sogar 3 Männer und Frauen können zusammen sein. Aber im stillen Kämmerlein. Die Kinder werden fragen: wo ist Papa oder Mama ?
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain (tout le reste est superflu !)
Wir haben alles Gott zu verdanken, ohne Gott hat nichts Bestand.
..., die wir an die Gerechtigkeit und Gleichheit glauben wäre für mich glaubwürdiger
Je ne souhaite pas de référence religieuse quelles qu'elles soient.
Il est temps de sortir du Moyen-Age et de séparer clairement l'Eglise de l'Etat...
Keine Präambel. Trennung Kirche und Staat (Bundesgesetz)
Il est important d'ouvrir la Constitution à toutes et tous - d'horizons et de croyances différents
Sich auf Gott beziehen zu müssen, ist schon sehr rückständig.
In einem offenen und liberalen Zeitalter wäre die erste Variante zu veraltet. Ausserdem werden damit all die Leute ausgeschlossen, die gar nicht oder nicht in einer traditionellen Weise an Gott glauben. Der Glaube hat auch überhaupt nichts mit der Politik zu tun und lenkt vom eigentlichen Zweck ab.
Il n'est pas indispensable de faire référence à Dieu dans une constitution. Ce n'est plus d'actualité c'est plutôt rétrograde
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain...
Retenir une formulation moderne, qui tienne compte de la fréquentation de nos églises.
les formulations de la constitution vaudoise ou neuchâteloise sont excellentes
Le préambule n'a qu'une valeur symbolique, MAIS il fait référence à notre héritage culturel et aux valeurs chrétiennes qui ont forgé le Valais d'aujourd'hui. Il mérite d'être conservé.
Qu'on croit en Dieu ou non, on ne peut trahir nos racines qui sont bel et bien catholiques.
Pourquoi faut-il toujours que ce soit aux athées d'imposer leurs idéaux et valeurs?
le symbole me paraît toutefois important
Gott braucht es nicht in der Präambel der Verfassung. Demnach genügt: Wir, das Walliser Volk, frei und souverän, ...
👇
Il est fondamental de présenter un préambule ouvert incluant toutes les pensées, philosophies et croyances. L'ensemble de la population valaisanne doit pouvoir s'identifier à ce préambule.
Nous, Peuple qui avons la chance de vivre en Valais, libre et souverain en toute liberté de croyance, de genre et en parfaite harmonie....
Si l'on écrit "nous", peuple du Valais, l'accord est faux, car le mot "peuple" est singulier. Il faut écrire " An nom de Dieu tout puissant, le peuple du Valais..
Wieso "wir", wenn man vom Walliser Volk spricht.
Pourquoi Dieu?
Si Dieu est une femme, pourquoi pas... mais franchement, pour les personnes Athée, comment imaginer se sentir inclu.e.s et concerné.e.s par une telle introduction?
Pas besoin de se creuser la tête longtemps, il s'agit simplement de reprendre le préambule de la Constitution fédérale actuelle.
Au nom de Dieu tout puissant. Seulement cela
Gott hat in dieser Verfassung nichts zu suchen!
J'ai choisi cette solution car elle est plus inclusive. Néanmoins la mention de dieu ne devrait pas y figurer
Ni l'un ni l'autre. Pas d'évocation de dieu dans le préambule
Bon compromis dans lequel tout un chacun peut se retrouver, et gardant cependant un préambule qui fait un lien avec la tradition
A choisir, plutôt la deuxième proposition. Mais "ou puisant nos valeurs à d'autres sources" implique une divinité, un principe supérieur, donc est redondant. Les valeurs étant elles-même source, la phrase pourrait dire "ou puisant dans des valeurs fondamentale"
La formule proposée inclut des valeurs diversifiées dans lesquelles je me reconnais enfin, une belle avancée!
J'appartiens au parti radical; je suis un chrétien engagé catholique pratiquant régulier. J'estime que cette formule respecte beaucoup mieux que l'ancienne les convictions intimes de chaque citoyen; de plus elle va tout à fait dans le sens des positions du pape François que j'apprécie particulièrement! J'hésiterais beaucoup à accepter la nouvelle constitution si la première formule était maintenue!
Formulation plus ouverte qui permet à tous les citoyens de se retrouver, croyants et non croyants
Préférence pour une introduction sans mention de religion.
Weglassen !!
Ohne Gott
Le préambule de la constitution doit être laïc sans référence religieuse aucune. Croyants, non croyants, athées, agnostiques doivent pouvoir se reconnaître dans la constitution. Je suis donc contre une référence à Dieu, Bouddha, Allah ou autre.
Roc de notre tradition pour tous, même si nous n'envisageons DIEU différemment !
Es gibt keinen Gott.
Oder zeig es mir....

Nous, peuple du Valais, libre et souverain, voyant en nos valeurs...
La mention de Dieu n'est pas absolument vitale.
Nous n'avons à nous référer à d'autres religions importées
Das Wort Gott nicht erwähnen.
das sind wir!
Was interessieren mich andere zugezogene Gläubige
En 2021, la religion ne devrait plus être mêlée à la politique. La religion est peut-être bien culturelle mais jamais inclusive.
Religion hat nichts zu suchen in einer modernen und inklusiven Verfassung
Au pire, le N°2 est acceptable. Je n'accepte pas la référence à Dieu dans une constitution d'un état moderne, ouvert et peuplé de citoyennes et citoyens d'origines diverses.
Et si nous pouvions enlever toute référence à un Dieu (ou toute divinité) quel qu'il soit ce serait mieux pour un texte qui n'a rien à voir avec la religion.
Un bon compromis.
Gott???
Die Zeiten sind durch, oder?
Wir leben christliche Werte, auch wenn wir nicht an Christus glauben. Das haben wir gemeinsam und das muss in die Verfassung
Als Teil des christlichen Abendlands ist der christliche Glaube unser zentraler Fixstern und gehört somit in die Verfassung und dort an den Anfang!
Gott gehört definitiv aus der Präambel gestrichen.
En quoi Dieu vient faire partie de la constitution ? Non à une théocratie hypocrite tel que vécu actuellement. Soit vous faites avec les valeurs chrétiennes musulmanes ou juives soit vous ne faites pas mention à Dieu.
Wir sind ein christlich geprägter Kanton.
Nur eine auf Gott basierte Gesetzgebung macht Sinn.
Il me semble plus opportun quel e préambule reste neutre. Il serait plus opportun de le formuler: Au nom du Peuple du Valais
Parler de Dieu dans une devise est inutile
Personnellement, je préfère la seconde formulation. Mais dans le souci de trouver un consensus sur cette question importante, je pourrais me rallier à la première formulation.
je pense même qu'on pourrait supprimer les références aux croyances, de façon à avoir un texte "civil" ou "citoyen"
Il est à mon sens important d'ouvrir la voie à d'autres religions que la religion chrétienne. Je mettrai "puissant nos valeurs en d'autres sources"
Walliser Volk, Souverän und Gott haben in der Vorstellung meiner Präambel keinen Platz.
On aurait aussi pu enlever toute la 2e partie sur les valeurs. Mais SVP pas d'invocation divine
Au nom de Dieu tout-puissant !
Bitte nicht
Pas de mention à Dieu, l'Etat est laïque
Bitte ein laizistisches Präambel
Ni l'un ni l'autre
Une référence religieuse n'est pas nécessaire dans le contexte actuel.
La Constitution ne devrait exclure personne. Je trouve juste de faire référence à Dieu car toute notre société (valeurs, droit, culture, usages) est bâtie en fonction de notre appartenance au Christianisme
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain...
Il est indispensable d'avoir un préambule qui inclut au maximum toute la population du canton
Nous avons une culture et civilisation chrétienne et la plupart des Valaisans sont chrétiens et fiers de l'être donc cela reflète les Valaisans.
Die Wurzeln unserer Kultur sehe ich im Christentum
Soyons un canton RÉELLEMENT laïque
C'est la moins pire, l'aspect religieux ne devrait pas être présent dans l'introduction de la constitution.
Pour moi il faut compléter ainsi: Et puisant nos valeurs à d'autres sources supérieures
Les dieux n'ont rien à voir dans la constitution
In der heutigen multikulturellen Welt, finde ich dass Gott nicht mehr in der Verfassung erwähnt werden soll
Je ne vois pas la nécessité de mentionner Dieu dans le contexte d'une constitution.
Pourquoi vouloir exclure lorsqu'on peut inclure ?
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain puisant nos valeurs à d'autres sources, ...
J'adhère à la proposition des Eglises catholique et réformée pour l'introduction à la Constitution cantonale
je préfère le préambule suivant : "Nous, citoyens du Valais, libres et solidaires..."
Je préférerais une version sans la mention à Dieu
C'est très important
Bitte ohne Bezug zu Gott und Kirche - trennung von staat und kirche
Est-il nécessaire de faire référence à un Dieu ?
Est-ce obligatoire cette référence à Dieu ?
Au nom de Dieu tout puissant ! suffit, il n'y a pas besoin d'autres textes
glauben ist nicht universel
Variante 2 wäre gut, ist aber eine billige Kopie der Verfassung des Kantons Freiburg
Quel intérêt de mentionner les croyances de chacun-e dans un tel préambule ?
nichts mit Gott

Nicht auf Religion bezogen.
"aus anderen Quellen" ist mir zu vage
Je souhaite qu'aucune référence à un dieu ou à un autre ne soit faite. S'il fallait choisir entre une des deux uniquement, je choisirais la seconde option.
Au nom de Dieu tout puissant est exclu pour les non-croyants. La solution fribourgeoise est ouverte. Si on révisé la Constitution alors révisons-la.
La référence à Dieu est - pour moi - fondamentale. Il s'agit de nos valeurs les plus profondes. Sans cette référence, c'est comme si nous construisions une maison sur du sable.
La/les croyances ne devrait pas faire partie de la base du texte mais uniquement comme article pour protéger contre les discriminations.
Une question sans réelle importance et bien trop débattue pas d'actualité
Au nom du vivant...nous , peuple du Valais respectueux de notre terre et nous engageant à préserver sa biodiversité ..
Autre proposition :
"Nous, peuple du Valais, libre et souverain ...
Nous peuple du Valais, libre et souverain
Pourquoi pas simplement : "Nous, Peuple du Valais, libre et souverain, ..." ?
ne pas mentionner d'ami imaginaire svp
"Nous, Peuple du Valais, libre et souverain." (Question : Pourquoi s'acharner à vouloir à tout prix intégrer les croyances?)
Le peuple souverain dans le respect de Dieu ou de valeurs essentielles.
Nous sommes au 21ème siècle, la première est vraiment archaïque.
On veut une Cst du XXI ème siècle et qui correspond à la réalité ! On n'hésitera pas à refuser la Cst en bloc si cette nouvelle proposition n'apporte pas assez de changements modernes ! Soyez ambitieux, bon sang !
Religiöse Aspekte sollten nicht in der Einleitung Kantonsverfassung sein.
Cette formule englobe TOUS les valaisans!
La Constitution se doit d'être un texte rassembleur ! Il est temps que le Valais fasse preuve d'ouverture, de tolérance et de bienveillance...
La référence à un garant plus grand que l'humain assure stabilité et liberté. Cette invocation est largement consensuelle. Ajouter un court préambule avec référence au souci des plus faibles. il est important d'avoir un garant plus grand que l'humain
Même un préambule à valeur symbolique se doit d'être indépendant de toute idéologie religieuse. Aujourd'hui, en 2021 et sans renier l'histoire, la religion n'a plus son importance d'antan n'a donc pas sa place en préambule d'une constitution.
Je ne souhaite pas que le mot Dieu apparaisse dans le préambule.
Keine Religiöse Bezugnahme
Pourquoi parler de dieu ?
Je pense que la notion de croyance en Dieu n'a plus ça place dans un préambule... Une partie de la population ne crois pas en Dieu serait comme "exclue"... Pourtant je suis croyant mais je trouve que le religion n'a pas ça place dans la constitution.
Pas de nécessité de référer à Dieu
Aucune référence à Dieu n'est nécessaire ! Même la tempérance du "ou puisant nos valeurs à d'autres sources" semble n'être qu'une manière d'excuser la référence à Dieu en s'essayant maladroitement à une tentative d'inclusion qui paraît être douloureuse. Presque plus gênant que d'assumer simplement une fermeture d'esprit totale et complète. Restons simples, supprimons ces mentions et intégrons tout le monde.
quel source? satan ou tom cruse
Ne pas faire mention de Dieu. Il s agit de croyances personnelles qui n ont rien à faire dans la Constitution!!!!
pas du tout de préambule
Gott hat auch in einer Walliser Verfassung nichts verloren! Das Volk hingegen ist das Zentrale!
Unsere christlich abendländische Kultur nicht verraten!!
Grundwerte unserer Vorahren in ehren halten. Die christliche Wertvorstellung ist ein zentrales Element für die staatlichen Normen. Die alte Kantonsverfassung und die jetzige Bundesverfassung beginnen beide mit " Im Namen Gottes des Allmächtigen".
Au nom des Droits de l'Homme , nous peuple du Valais,libre et souverain, ...
Je suis valaisanne et ne crois pas en Dieu Qu'est ce qu'il vient faire là...
Vorschlag der Kirchen: Im Namen Gottes, des Allmächtigen! Das Walliser Volk, respektvoll gegenüber der menschlichen Natur etc.
mit dem Zusatz der Kirchen: ... wissend, dass die Stärke einer Gemeinschaft sich misst am Wohl der Schwachen, verabschiedet die nachfolgende Verfassung...
Par la création ! Nous peuple du Valais. Celons moi ce choix serai plus libre au niveaux de l'interprétation de qui est la creation donnant une liberté
Nous, Peuple du Valais, libre et souverain,.... "Pas de référence théologique"

Je trouverais intéressant de faire aussi mention du soleil valaisan, sous lequel tout le monde se retrouve et qui témoigne en même temps d'une forme de spiritualité et de supériorité.
Tenir compte des différentes croyances de la population du canton (athées etc...)
Verfassung nicht verknüpfen mit Gott....
Ohne Bezug auf Gott noch besser
Wir sind ein christliches Land und das soll auch so bleiben.
Gott hat in der Verfassung nichts zu suchen! Wir gemeinsam Volk, frei und souverän treu unseren Werten
Dieu
Was ist mit dem restlichen Walliser Volk, dass nicht an Gott glaubt?
A mon avis, la constitution doit débiter par "Au nom du peuple souverain...."
Je préfère une constitution laïque pour le Valais
kein Gott
Mit den Eingangsworten betont man die Kontinuität. Sie steht auch schon in der ersten Verfassung von 1802. Auch die Fortsetzung des Textes gefällt und ist ganz auf die Zukunft ausgerichtet. Die Sätze eine gewisse Richtung an, die auch ihre Konkretisierung findet in den Grundsätzen.
Durch die Erwähnung einer übergeordneten Instanz setzt sich die Verfassung nicht als absolut. Sie bleibt Menschenwerk. Das Wort Gott bleibt für mich auch offen für andere religiöse Gemeinschaften. Niemand wird hier zu einem Bekenntnis gezwungen. Der Präambel kommt keine rechtliche Verbindlichkeit zu. Und die Glaubens- und Gewissensfreiheit ist in der Bundes- wie Kantonsverfassung garantiert.
Le nouvelle constitution doit tenir compte de toutes les sensibilités de croyance des résidents du canton, y compris celles des personnes athées.
Stop au passé. Soyons réalistes, de moins en moins de personnes croient en cette église catholique rétrograde. Il est temps d'être novateur
Aucune des deux. Dieu n'a rien à faire là!
Je n'aime pas la formulation "autres sources" qui laisse la porte ouverte à toutes sortes de valeurs. Le peuple valaisan a des valeurs (je ne vais pas dire comment les qualifier) qu'il faut revendiquer, et ne pas nier ces valeurs en voulant intégrer toute autre source.
Au nom du Respect de celles et ceux qui constituent le Peuple du Valais, libre et souverain ...
Pourquoi garder la mention de Dieu ? Je supprimerais depuis "croyant"
Wir sind ein christlicher Kanton
Je suis favorable au maintien de la formule d'introduction "Au nom du Dieu Tout-Puissant", mais complété par les éléments suivants: "Au nom du Dieu Tout-puissant! Le peuple du Valais, Respectueux de la nature humaine et de la création, Fier de son histoire et attentif à la place du Canton dans la Confédération suisse, Conscient de sa responsabilité envers les générations futures, Résolu à construire une société juste et un Etat de droit, Sachant que la force d'une communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres, Promulgue la Constitution que voici et s'engage à la respecter."
seul préambule indispensable !
Je préférerais aucune référence à dieu.
Wir müssen unbedingt zu unserem Glauben stehen! Das machen alle anderen auch. Nur wir haben immer das Gefühl, wir müssten uns anpassen. Dies wird jedoch nur zum Verrat und Verkauf der Heimat und der Traditionen.
Ne pas mentionner Dieu.
Ne pas mettre de propos vis à vis de la religion
Ce préambule qui donne "le ton" de notre Constitution ne se doit-il pas de refléter, de tenir compte des différents courants de pensées quant aux croyances ? Y compris celles des personnes athées qui ne ressortent pas forcément des statistiques, si elles n'ont pas fait la démarche de sortir de la religion dans laquelle leurs parents les ont baptisées.
Falls die Verfassung einzig an diesem Passus scheitern sollte, sind wir flexibel und passen uns an. Es wäre schade um den ganzen Aufwand. Där gschidrä git na - heisst es im Volksmund....
Il serait mieux encore de conserver l'indémodable et indépassable "Au nom de Dieu Tout-Puissant!"
Renoncer à l'évocation divine par respect pour le principe de laïcité. Se fonder plutôt sur les Droits de l'Homme.
La religion n'a rien à voir avec la Constitution, donc je souhaite qu'aucune mention n'apparaisse, en lien avec aucune religion.
Au nom de Dieu tout puissant UNIQUEMENT
Il serait souhaitable de trouver une formule qui mentionne la religion chrétienne, fondement de notre société, tout en laissant une ouverture aux autres convictions. La formule proposée par les Eglises pourrait être plus attentivement étudiée.
Dans un Etat démocratique, il me semble essentiel de séparer les croyances religieuses des valeurs défendues dans la Constitution. Tout le monde doit pouvoir se retrouver dans cette introduction qui se réclame de représenter le peuple du Valais.
Dieu n'a clairement pas sa place ici...
Die christliche Wertvorstellung ist mir wichtig.
Constituante pour le 21 ^e siècle !!!
Je suis absolument contre le fait que des croyances religieuses viennent s'ajouter à cette constituante.
Il est temps d'avoir un préambule qui s'ouvre à toutes les formes de spiritualité !
Garder la référence chrétienne ! Si le but de la révision constitutionnelle était d'enlever ça, alors on peut cesser le travail.
Nuis les 2 ; on parle du siècle prochain pas du passé soyons modernes soyons imaginatifs !
Bereits bei Bund Kanton
ne pas inclure la religion

<p>Veillez ne pas inclure de religion dans la politique</p>
<p>Pourquoi mêler dieux à cela ?</p>
<p>A mon avis il ne faudrait pas mêler politique et religion.</p>
<p>Évoquer „Dieu“ est obsolète. La 2e aurait l'avantage de ne pas prétendre que tous les valaisans sont croyants.</p>
<p>préambule strictement laïc ou pas de préambule du tout!</p>
<p>Vraiment à défaut d'autres proposition intéressantes et pour éviter de donner un avis considéré comme "sans réponse", je choisis une formulation ouverte sur diverses croyances plutôt qu'une version aut centrée sur le christianisme. Une constitution est censé être un texte de droit rassembleur et les valeurs d'une religion peuvent être celle d'une personne, d'un autre religion, etc.</p>
<p>Satz eins nicht zeitgemäss, zu patriarchal. Satz zwei zu patriarchal und absolut aber auch zu diffus, welche Werte werden angesprochen? ...im Vertrauen auf eine göttliche Kraft.....</p>
<p>Dieu nous permet de vivre dans un pays libre et a permis aux valeurs chrétiennes de maintenir notre pays sur les bons rails, soyons reconnaissant pour ce magnifique canton du Valais.</p>
<p>sortir du Moyen-Âge...</p>
<p>En réalité, il n'y a que des propositions avec « Dieu ». Donc, déjà, je refuserai la nouvelle Constitution, quoiqu'elle contienne.</p>

Question 2 – Structure territoriale / Frage 2 – Territoriale Struktur

La Constituante prévoit de remplacer les 13 districts actuels par un découpage territorial en 6 régions organisées autour des villes-centres que sont Brigue-Glis, Viège, Sierre, Sion, Martigny et Monthey (sans changer le drapeau du Valais). Êtes-vous favorable à ce nouveau découpage ?

Der Verfassungsrat sieht vor, die derzeitigen 13 Bezirke durch eine territoriale Gliederung in 6 Regionen zu ersetzen, welche sich um die städtischen Zentren Brig-Glis, Visp, Siders, Sitten, Martinach und Monthey organisieren (ohne Einfluss auf das VS-Wappen). Befürworten Sie diese neue Gliederung?

Ce changement est exclu. Moderniser oui, renier nos fondamentaux non !
Perte d identité régionale
Pourquoi vouloir centrer les régions sur les villes. Désolé mais étant habitant de la montagne, je ne vois rien de commun entre ma commune et la ville de Sion.
Le drapeau valaisan doit toutefois maintenir ses 13 étoiles.
Ensemble, on est plus fort !
Inclure la commune de Salvan dans la région Martigny
Les importantes communes de montagne / districts de montagne, tels que Entremont, Hérens, Anniviers ou Crans-Montana/Noble-Contrée ont autant d'importance que les grandes communes de plaine et méritent de maintenir leur légitimité en tant que région. Leurs intérêts et axes de développement leurs sont propres. Par une absorption par une grande commune de plaine, leurs intérêts se verraient relégués en second plan ne relevant pas de priorités de plaine.
Osons aller plus loin. Sion et Sierre sont très proches, Brig et Viège aussi...
et les 13 étoiles du drapeau valaisan, comment ?
Les villes prennent trop d'importance. Si on change de système, les habitants des vallées n'auront plus rien à dire. Surtout que ce sont eux qui ont les pieds sur Terre et pas certains théoriciens des villes...
Oui, mais quel impact au niveau administration ?
Les communes seront consultées afin de savoir quel territoire elles rejoindront ?
Mais attention aux régions de montagne déjà marginalisées maintenant !
Ce nouveau découpage serait à mon sens plus adapté aux défis toujours plus complexes et exigeants auxquels doivent faire face les districts. Je verrais d'un bon oeil la création d'une région administrative bilingue qui regrouperait peu ou prou les actuels districts de Sierre, Anniviers et Loèche.
J'émetts cependant une réserve sur le fait que ces structures supra-communales seraient désormais essentiellement organisées autour des principales villes du canton. Exit donc les districts "de montagne" tels que le district d'Hérens où je réside actuellement. Je pense que certaines régions peu densément peuplées comme la vallée de Conches risqueraient de perdre en visibilité ou en pouvoir décisionnel.
Je suis donc plutôt favorable à l'idée générale, moyennant quelques aménagements (ne pourrait-on pas faire coexister les deux formes d'organisation régionales, les actuels districts gardant certaines prérogatives?).
Excellente idée.
Qu'en sera-t-il de Salgesch, de Varen, comme de St-Maurice, Massongex ?
cela correspond à la réalité socio-économique
dans l'idée de simplifier
Les 13 districts sont précieux. Il ne faut pas tout globaliser.
Trop défavorable aux régions périphériques
Avec les diverses fusions de communes possible dans le futur, il préférable de réduire le nombre de district
Réduire le nombre de district pourquoi pas, pour seulement pour les plus petit, si cela est nécessaire. Mais bon nombre d'entre eux n'ont absolument pas besoin de se regrouper. Monthey, St-Maurice, Martigny, Entremont etc... se suffisent à eux-mêmes. Et la montagne ne doit surtout pas se voir noyée dans les villes.
Et changer également le nombre d'étoiles sur notre drapeau ? ;)
Suppression des districts pour quelle plus-value ?
Cela simplifierai les choses
Trop poids apporter aux villes
La population des montagnes est beaucoup trop faible en comparaison de celles des villes. Lors de scrutin, les communes de montagne seront perdront tout pouvoir de décision.
Je n'en vois pas l'intérêt.
De plus même si le drapeau ne change pas, il perdrait en signification.
Trop d'importance aux villes. Ça ne fait que confirmer les revendications des villes qui méprisent ou marginalisent les campagnes
Oui, mais il faudra clarifier l'appartenance des communes de la Vallée du Trient : district de Saint-Maurice ou Martigny?
il faut vivre avec son temps
En changeant - du coup - le drapeau du Valais
Cela se fera au détriment des régions périphériques et notamment celles de montagnes.
3 régions (Haut, Centre, Bas)
Notre drapeau représente notre histoire en découpant en 6 parties, il perd totalement son sens
Il faut diminuer encore d'avantage le nombre de régions en 3 régions (haut, centre et bas).
Cela paraît peu équilibré, entre des zones énormes autour de Monthey-St-Maurice et moins grandes du côté de Sierre ?
pour répondre aux défis actuels il me semble plus pertinent de revoir le découpage et le centraliser autour des grands centres urbains pour penser en termes d'agglomération
il est beau notre drapeau ! c'est un Vrai symbole fort
découpage en district est suranné

Ce découpage territorial favorise assurément l'équilibre et la cohérence de l'ensemble du Valais. Il est aussi le gage d'un développement régional sain et harmonieux, notamment entre plaine et montagne.
Je n'ai pas l'impression que les 13 districts soient d'une grande lourdeur administrative, de plus ils permettent une meilleure représentativité de la population valaisanne (notamment en ce qui concerne les vallées) au niveau du Grand Conseil.
Le nouveau découpage est beaucoup plus adapté à la vie actuelle, étant donné les moyens de déplacement.
La structure serait mieux adaptée aux défis du XXIe siècle : formation, transports, tourisme
Cela n'offre pas une représentation égalitaire du chablais valaisan en comparaison avec les deux autres régions.
Qui plus est, je pense que les symboles d'un drapeau doivent correspondre à une réalité actuelle.
Les 13 entités font partie intégrante du Valais, le drapeau en étant la preuve. Il s'agit de l'image fondamentale du Valais.
Absurde et inutile
il ne faudrait pas opposer les populations de montagne aux villes
Ne sachant pas ce que ça changerait je dirais plutôt non
Plutôt trois arrondissements
Quels sont les avantages/désavantages à un potentiel changement territorial?
Kleine Gemeinden werden benachteiligt
Permettrait d'élargir le champ de vision
Si oui, il faut également changé le drapeau
Habitant St-Maurice, je n'ai personnellement aucune envie de faire partie de la région de Monthey. Je préfère mon district actuel qui va jusqu'à Salvan.... et parce que St-Maurice est un centre historique. N'est-ce pas un découpage artificiel qui nous prive de notre histoire ? et quid du drapeau alors ? Dommage.
De 13 à 6, puis de 6 à 3 régions puis de 6 à 3... dans les deux ans on mois annoncera qu'il n'y en a plus qu'un seul : le village global (années 90)... à la mondialisation (années 2000) au NOM ou Nouvel Ordre Mondial ou les décisions politique sont centralisées pour tous les pays occidentaux . 2020=CQFD
GARDONS NOS DIFFÉRENCES ET DIFFÉRENTES CULTURES ET PATOIS
Die jetzigen Bezirke haben kaum noch wahrnehmbare Funktionen. Grössere Bezirke hätten mehr Stärke für die Region. Durch grössere Bezirke könnte auch verhindert werden, dass zwei Gemeinden, die von oben aussehen wie ein Dorf durch ein Flüsschen als Bezirksgrenze getrennt werden (Gampel-Steg).
Une évidence vécue, je serai même partisan de 3 régions.
Bitte ja nit ändru - 13 Stärnä
Vorschlag: 13 Bezirke = 13 Gemeinden, Gemeindepräsident/-in wird 100 % angestellt und ist gleichzeitig auf Präfekt/-in Zudem 3 Regionen reichen!
Das Wappen anpassen
Avec ce nouveau découpage, je crains voir les régions de montagne perdre de leur poids et de leur autonomie.
Der Kanton kann auch in 3 Regionen aufgeteilt werden. Ober-, Mittel- und Unterwallis. Das Mittelwallis würde in diesem Fall ebenfalls eine Übermacht bedeuten.
Gerade für die Bevölkerung der kleinen Bezirke wie Goms, Östlich Raron und Westlich Raron macht dies (v.a. auch im Hinblick auf die damit einhergehende, grössere Auswahlmöglichkeit bei Grossratswahlen) durchaus Sinn.
Même si les régions de montagne pouvons être défavorisées.
Si l'équilibre démographique est respecté entre le haut et le bas du canton
Drei Regionen (Ober-, Mittel- und Unterwallis) sind ausreichend.
3 Regionen
Gérer plus petit me semble plus aisé qu'une centralisation
Von mir aus sollte man unterscheiden zwischen Ober- Mittel- und Unterwallis. Also 3 Regionen.
Plus de représentativité de des vallées qui font se faire dicter par les ville. Le drapeau valaisan doit suivre les découpages administratifs. Un drapeau doit signifier qlqchose. Ce n'est pas qu'un symbole. Si 6 régions --> 6 étoiles!!
Si oui, il faut également changé le drapeau et mettre 6 étoiles
pour autant qu'il n'y ait pas d'augmentation des représentants des districts
3 Regionen im Wallis genügen vollständig
On va bientôt arriver à un seul canton ville
Quel intérêt ?
Le découpage du canton sera plus équilibré qu'avec 13 districts dont la superficie et la démographie sont est très inégales. wir sind in der Nähe von Visp
Mit der Aufteilung in 6 Regionen haben die kleineren Regionen erst Recht nichts mehr zu sagen.
Absolument. Ce découpage est équilibré. On pourrait discuter du Haut-Valais comme d'une région unique. Mais une région du Bas-Valais manquerait d'unité.
Est-il vraiment bon pour la démocratie de centraliser ? Il n'y a pas que l'économie.
Unabhängiger Kanton Oberwallis
Les territoires bâtis des villages entourant les villes ont tendance à se fusionner en plaine, il fait sens de coordonner des régions ainsi.
le drapeau est justement symbole des 13 districts, soit on est cohérent et on change le drapeau, soit on garde ces 13 districts.
Totalement d'accord
Ce faisant les centre urbains vont écraser totalement la représentativité des Vallées
Permet une meilleure organisation
L'on ne devrait pas oublier Saint-Maurice, ville avec une abbaye occupée depuis 515.
3 régions 9 districts
Ce découpage correspond mieux aux réalités territoriales et sociétales...
Trop de puissance donnée au centre urbain

Trop de complications en cas de changement (amicale des fanfares, réunion de district,...)
Auch kleine Bezirke haben Anrecht auf Vertretung
Ces régions doivent permettre un équilibre! ville -campagne-montagne ... la voix des minorités risque d'être noyée dans des grand centre....
Probablement oui mais j'ai besoin de plus d'informations pour répondre.
Pourquoi pas simplement 3 régions Haut/Centre/Bas -Valais ?
Cela serait péjoratif pour les vallées montagnardes.
Facilitation au niveau de l'administration
Le drapeau du Valais, fait partie de nos valeurs
Es konzentriert sich alles auf die grossen Talgemeinden und die Berggemeinden haben das Nachsehen.
Sans changer le drapeau aux 13 étoiles avec mention St-Maurice-Monthey pour la 6ème région (St-Maurice étant une ville)
Je suis parfaitement favorable à ce nouveau découpage. Belle évolution.
Simplifier l'organisation permet une plus grande efficacité.
Les problèmes et défis sont devenus régionaux, dépassent le découpage communal.
ça oblige la plaine et la montagne à se concerter pour prendre les décisions
Les noms de prochains arrondissements pourraient être plus inclusifs que simplement le nom de la ville-centre, par exemple 'Chablais' pour celui de Monthey, etc.
Einige der historisch entstandenen Bezirke wie z.B. Westlich-Raron haben bereits seit einiger Zeit ihre Bedeutung als eigenständige Region verloren. So hat z.B. bei Westlich-Raron Raron als Bezirkshauptort jegliche Zentrumsfunktion verloren.
Das Oberwallis geht unter
Gibt den Talgemeinden mehr Gewicht und die Bergregionen mit ihren kleinen Dörfern verlieren ihre Soveränität und ihre Mitbestimmung. So zB. bei Parlamentswahlen
Comme ça, ça m'est un peu égal
on simplifie
En lieu et place des 13 districts on pourrait imaginer dans un avenir assez proche: 13 communes
Warum sollten regionale Eigenheiten nicht zum Zuge kommen, so wie bis jetzt?
À une époque où les déplacements se faisaient à pied, la taille des actuels districts pouvait faire sens. Aujourd'hui la réduction du nombre de districts évite le morcellement. Le centrage sur les villes reflète la répartition des populations entre plaine et montagne. Attention à bien respecter les besoins des populations des vallées.
moins d'éparpillement = plus de cohésion
Je me méfie des solutions "centralisatrices". Les villes n'ont pas à prendre le pas sur les vallées et les campagnes. Par ailleurs, modifier le découpage sans toucher au drapeau n'est pas cohérent : comment justifier dès lors la présence de treize étoiles sur lui ?
Ce découpage s'impose par la nature géographique de notre canton.
ainsi chacune de ces villes-centres sera plus à même de défendre les intérêts des habitants de sa région en prenant en compte les préoccupations liées à la vie en plaine et dans les vallées latérales.
Que devient tout ce qui est entre Sierre et Viège? Ne faudrait-il pas une région supplémentaire? Loèche?
Donner un peu plus de pouvoir pour le haut valais en rajoutant une région
La taille des districts faisait sens à l'époque où l'on se déplaçait à pied ou à cheval ! Aujourd'hui, la réduction du nombre de districts évite le morcellement
Plutôt oui avec une réserve pour que les régions de montagne ne subissent pas le « dictat » de la plaine de l'urbanisation galopante.
Oui cela va dans le sens des fusions et synergies entre les sous régions actuelles
Pourquoi ne pas garder les districts et leur donner plus de poids à la place d'encourager les fusions de communes ?
Les balles latérales se feraient manger par la plaine
Föderalismus ist eine gute Sache.
On peiore l'intérêt des vallées
Personnellement j'aurai préféré 2 régions Le Haut - Valais et le Bas- Valais
3 régions et 9 districts
Ja, wenn der ganze heutige deutschsprachige Bezirk Leuk an die Region Visp angegliedert wird. Sonst nein.
C'est mieux de garder des districts plus petits ainsi nous connaissons mieux les gens à élire et ceux qui se présentent seront mieux représentés. De plus le fait de vouloir tout regrouper aura le même effet que l'Union Européenne. La centralisation n'est pas bonne pour le développement de chacun.
Eigentlich wären 3 Regionen besser
Sans changer le drapeau naturellement
Dans l'absolu, je dirais même 3 régions.
Moins de districts risque selon moi de mener à une moins bonne représentativité des opinions du peuple, en particulier celles des régions moins urbaines ou moins centrales. Evidemment cela n'est pas souhaitable, voire difficilement négociable.
Mieux serait encore moins de régions, p. ex. 3 ou 4
Sinnvoller wäre jedoch eine weitere Reduzierung auf 3 Regionen, die den heutigen Regionen Oberwallis, Mittelwallis, Unterwallis entsprechen.
Notwendige strukturelle Anpassung an die heutigen Verhältnisse.
Je n'y vois pas un intérêt primordial.
3 régions sont suffisantes
Il faut s'en tenir à cela sans prévoir en plus des sous-régions qui reviendraient aux 13 districts..
2 régions romandes, 4 régions bernoises
Cela a beaucoup de sens , si on tient compte du nombre de communes qui ont ou désire fusionner.
Plus logique et moins axé sur les intérêts du parti majoritaire

Je pense que c'est une bonne chose si l'on combine les 2 et non, l'un ou l'autre. Les réalités étant souvent différentes entre ville et villages, il faut travailler l'implication de l'un dans l'autre.
1. Non sur le plan de l'identité historique
2. Non le Valais ce n'est pas des vallées latérales dépendantes des villes centres...
3 région: Bas, Centre , Haut
4 régions me paraîtraient mieux: Brig-Glis-Viège, Sierre-Sion, Martigny et Monthey.
Clairement oui. Si le drapeau ne doit pas changer (ouf tant mieux ça aurait été impossible à faire passer), alors la logique politique l'emporte et veut que le canton du Valais soit plus rationnel dans sa gestion législative et administrative de la population.
J'a peur qu'aller vers plus de centralisation administrative ne soit pas la bonne stratégie pour un monde plus sobre en énergie.
Bôf ! Qu'on nous explique svp les avantages d'une telle modification !
Man müsste aufzeigen, was der Vorteil davon ist. Oder was ist der Nachteil wenn es so bleibt?
Le drapeau valaisan possède 13 étoiles en références aux 13 districts, c'est un symbole important qui fait partie de l'identité même de notre canton. De plus, la centralisation toujours plus forte contribue à l'effacement progressif des plus petites communes (des vallées latérales par exemple) au profit des villes.
Mais garder les 13 étoiles a l emblème valaisan
Cette proposition de créer des départements dans notre territoire géographique, politique et administratif ne doit pas conduire à un sous-fédéralisme. Il convient donc de cadrer avec soin les domaines de compétences des régions en question, en sauvegardant la suprématie du pouvoir cantonal. A cet égard, et si l'on veut tendre à la simplification des structures cantonales, il faudra éviter la création de conseils régionaux qui pourraient lui faire obstacle; pas de retour aux diètes d'antan, svp.
Zentralisierung ist in der heutigen Zeit zwar trendy und soll Kosten sparen, der Beweis für erhöhte Effizienz steht aber noch aus. Mit kleineren Bezirken und lokalen Entscheidungskompetenzen wird eine grössere Bürgernähe generiert.
Expression d'un Etat moderne et conforme à la Constitution fédérale
Meilleure représentation et équilibre entre les régions
Je trouve que cela pourrai dénaturer le valais de ses régions
L'unité du canton est gravement mise en danger.
4 régions suffisent. Sion et Sierre à regrouper et surtout Brig et Visp.
3 régions politiques identiques à 3 régions économiques
Einige Aufgaben der Bezirke (vielleicht KESB, ...) sollten dann wohl in die Verantwortlichkeit der Gemeinden fallen, um die "Nähe" zur Bevölkerung zu wahren...
Hat hoffentlich auch Folgen für die Sitze der Gerichte!
Tout dépendra du rôle décisionnel qui sera attribué aux vallées latérales. Il faut absolument évité qu'avec ce découpage, qui, à priori, avantagera encore plus les représentants des régions urbaines, se fasse au détriment de la représentation politique des vallées alpines.
cela rejoint l'idée des fusions de communes et est plus représentatifs de la population
Peur d'un concentration du pouvoir dans les centre urbain et campagnes sous-représentée
Ca serait plus difficile pour les personnes des petits villages à se faire élire
Je ne me sens pas proche d'une ville du tout. Je préfère garder des districts de montagne.
Je ne suis pas un réfractaire qui dit non parce que le nombre d'étoiles est le nombre des districts. Cependant je suis totalement opposé. Autant je suis pour la simplification et l'efficience, autant cette proposition ne me convainc pas du tout. Le canton du Valais, c'est plus que les 6 villes citées ici. Le canton est montagnard, est diversifié, est grand,... Considérer que la montagne n'a pas son mot à dire est un scandale... au moment où le Grand Conseil se délocalise, je trouve que perdre des districts de montagne pour tout centraliser en plaine est pour le moins incompréhensible.
La question d'une "autonomie" ou un status spécial du Haut Valais doit être posée.
Favorable à la partition du Canton en 2 cantons indépendants
évidemment
Je pense même que 3 districts serait encore mieux. Bas-valais, valais central et haut valais
Avec les fusions il faut être réactif plutôt qu'attentiste
Nur wenn dadurch Kosten erspart werden (Zusammenlegung von Ämtern etc)
avec toutefois une réserve, à savoir que les régions périphériques (hors villes-centres) soient considérées et non pas laissées pour compte
Va-t-on à l'avenir vers 6 communes?
Les districts de montagne ont d'autres préoccupations que ceux des grands centres. La vie n'y est pas la même, les intérêts sont différents également.
Les villes prennent le pouvoir.
Les districts actuels ne font plus sens, la mobilité (études, travail, achats) ayant changé les choses. Certains découpages sont aujourd'hui absurdes (ex Hérens)
Pourquoi donner ce poids aux villes?
La prise en charge des districts est infernal à 13, ça coupera encore dans les finances de les diminuer et engendrera davantage de soucis
Je trouve que cela ne va pas assez loin.
13 districts = 13 étoiles sur notre drapeau, symboliquement plus la même valeurs, quand sera-t-il historiquement dans le futur pour expliquer le drapeau ?
(sans changer le drapeau) est une concession aux nostalgiques, sans conséquence pour l'avenir et l'unité dans la diversité du canton.
Le drapeau inchangé pour seulement 6 districts ça ne veut plus dire grand chose
On pourrait même changer le drapeau, il n'a pas toujours eu 13 étoiles :)
À mon sens 3 régions suffisent Haut Centre et Bas Valais. Et à terme 3 communes

Permet de profiter de moyens communs de manière plus rentable et efficace, regroupe les forces et diminue les doublons ce qui diminue les coûts et augmente l'efficacité
Was hat der Name Glis hier zu tun. Brig ist der Bezirk.
Les communes proches des limites régionales seront-elles consultées pour savoir à quel centre elles seront rattachées. Et aussi vision de groupe (Vernayaz, Dorénaz, Evionnaz et Collonges) toutes sur Martigny ou toutes sur Monthes, car synergies importantes existent actuellement
Pas de découpe mais un Valais uni!
Abolir les districts et encourager les fusions de communes.
Je ne connais pas les implications d'un tel changements comme pour me prononcer sur ce sujet là
Notre drapeau compte 13 étoiles, faudra-t-il lui en ôter sept ?
Non, 13 étoiles, 13 districts. Sans quoi ce drapeau n'est plus représentatif du canton.
L'identité Valaisanne s'est forgée sur des communautés de force inégale. L'homogénéiser autour de pseudo-villes, tout au plus des gros bourgs, est une erreur.
Dans des trop grands districts, les contacts avec l'administration sont moins personnels.
les 13 districts n'ont plus de sens
En conformité avec l'art. 52 de la Constitution en vigueur et à l'art.127 al.2 dernière phrase de la loi sur les droits politiques (LcDP) et pour assurer une députation représentative de l'ensemble des régions du canton et non seulement des agglomérations les plus peuplées, le Valais doit rester subdivisé en trois régions constitutionnelles (Haut-Valais, Valais Central et Bas-Valais), les districts dans leur géographie actuelle étant maintenus exclusivement comme circonscriptions électorales. (cf également Q17)
Je ne vois pas la raison pour laquelle est se fait autour des villes. On remplace un découpage historique, qui avait un sens, par un découpage fonctionnel.
3 régions sont suffisantes
Cette proposition est plus en phase avec l'évolution de la société et les changements dans la démographie. Cette modification peut certes avoir un impact négatif pour les régions périphériques. Moins de poids pour les habitants des vallées latérales.
...et ce sera difficile de se rattacher à l'une ou l'autre région comme Agaunois! :-)
Mais il faudra un drapeau valaisan à 6 étoiles. ☹
Oui pour autant que les fusions de commune soient faites uniquement montagne ou plaine.
car je soutiens la Représentativité des régions montagnes / périphériques
veillez à garder une représentativité équitable entre ville et montagne.
Problématiques plaine-montagne pas identiques
C'est plus pratique
Dans quel but? Quel impact ?
C'est dans la logique des choses
Économiquement profitable à tous.
Le Valais est avant tout un peuple de montagnards. Je trouverais plus intéressant de laisser cette symbolique et de ne pas attacher trop d'importance aux villes.
Je trouve cependant que le drapeau devrait être changé en conséquence. Le drapeau valaisan a changé avec chacune de ses recompositions en dizains/districts ; renoncer à cette pratique revient à en faire un objet mort, et un gadget de musée.
Avec les fusions de communes Cela s'inscrit dans la logique de fonctionnement
En maintenant le terme de « District »
Auch das Wappen könnte angepasst werden, das wurde schon mehrmals gemacht und hat Tradition.
Oui sans changer le drapeau qui fait partie de l'histoire,
Oui plus de logique et de bon sens
Die gewachsenen Strukturen Gemeinde / Bezirk / Kanton sind wichtig für die Identität der Bürger. Die sechs Regionen sind zu künstlich, und sie sind Diktatur von oben.
Bravo pour ce découpage bien équilibré autour d'Entités fortes et bien positionnées ; et ne parlons pas d'une division Haut et
Bas Raspille >> NOUS PEUPLE VALAISAN UNI et fort dans cette Unité .
3 regions suffisent
Ht vs Bs vs et Valais central 8
schlank und rank
Zwei reichen. Oberwallis und Unterwallis. Siehe Glarus.
Die Bezirke stärken die Minderheiten gegenüber den Agglomerationen.
Cela risque de privilégier les villes au dépend des villages de plaines mais surtout de montagne. En gros d'augmenter le clivage ville montagne.
Pourquoi Brig-Glis et pas Martigny-Fully, Monthey-Collombey/Muraz ?
Les noms doivent contenir la dualité de la région, soit plaine-montagne.
Monthey-Dents-du-Midi, Martigny-Gd-St-Bernard, Sion-Dent-Blanche, Sierre-Weisshorn, Viège-Matterhorn, Brig-Simplon.
Das Oberwallis wird dadurch wohl benachteiligt und verkommt so noch mehr zu einer Minderheit. Auch werden ländliche Regionen zwangsangegliedert/untergeordnet.
Perte de pouvoir décisionnel des communes de montagne au profit des grandes villes
Afin de garder l'empreinte historique, pourquoi ne pas garder le nom de district plutôt que de région
confère la Remarque L1 à la fin du présent Questionnaire
c'est le moment on l'attendait depuis 50 ans...
Zentralisierung ist und bleibt schlecht
Je ne me rends pas compte de ce que ça change.
On suppose qu'il y a des avantages mais rien n'est dit

Un nouveau découpage, bien qu'intéressant du point de vue administratif, amenuiserait la voix des "petits" districts. La représentation des régions périurbaines est indispensable pour éviter le clivage ville-campagne sonnante la fin du sentiment d'identité qui est si cher aux Valaisans.
La crainte réside tout de même dans une forme de marginalisation des régions rurales et périphériques au profit des centres urbains. Certes, il y a 50 ans, les jeunes radicaux le demandaient déjà. Les temps ont changé, la distance de Bourg-St-Pierre à Sion reste la même mais le temps de parcours a diminué fortement.
Bezirke, wie Leuk wo es viele keine Ort hat würde in den grossen untergehen!
Quel sens aurait donc notre drapeau? Qu'allons nous raconter à nos enfants plus tard? "à l'époque, il y avait 13 districts etc..."
Les régions de montagnes risquent d'être préteritée au profit des villes
Il faut être prudent dans l'analyse du détail ! Exemple avec St-Maurice où l'on analyse pas finement les conséquences d'un tel projet
Je suis arrivé à la conclusion que plus les communautés sont petites, plus elles sont adaptées aux individus. Plus elles sont grandes, plus la majorité écrasée les minorités.
cela reflète l'évolution sur le terrain
Soucis d'efficacité
Was bringt diese neue Gliederung mehr als viele Kosten ?
6 Regionen scheint mir zu wenig zu sein
questionnaire
Je ferais 3 cercles électoraux (Haut, Centre, Bas): meilleure équilibre entre les 2 villes des régions et les vallées latérales
Les 13 étoiles correspondent aux 13 districts.
Plus facile à gérer
On pourrait même passer à 3 régions, se serait à mon sens suffisant.
ganz Oberwallis von der Raspille bis Gletsch muss in den Zentren(Regionen) Visp und Brig sein.
Diese Lösung könnte eine Reduzierung der viel zu grossen Bürokratie zur Folge haben.
Trop faible représentation des régions de montagne au profit des centres.
cette restructuration fragilise les régions périphériques moins peuplées
Il faudrait déjà un aboutissement à la fusion des communes, afin d'avoir du temps pour l'accord des mentalités.
N'y aurait-il pas le danger de perdre notre identité dans un grand tout?
Absolut. Das Bezirksdenken ist ein alter Zopf und gehört abgeschafft.
Non, car chaque région doit pouvoir garder le maximum de souveraineté
Comment voulez-vous qu'on soit favorable ou non si on ne nous explique pas ce que cela va changer concrètement ?
Il faut nous exposer les avantages et les inconvénients que l'on puisse peser le pour et le contre.
deux demis cantons serait une réflexion à mener
Cette question est sans contexte puisqu'on n'en dit pas plus. Donner des éléments significatifs de ce que ce découpage représente est essentiel pour pouvoir donner son avis en conscience.
cela est une bonne idée pour certain domaine: (en terme environnemental il faut une vision à grande échelle pour une meilleure harmonisation- idem transport)
par contre, garder également un découpage plus fin peu permettre pour d'autres domaines de mieux tenir compte des spécificités et besoins plus précisément...serait-il envisageable de faire des découpages selon les domaines (sécurité, formation, environnement,...) plutôt que de réfléchir uniquement en terme géographique?
Plus pragmatique. Et garder le drapeau du Valais aura une valeur historique.
Ce serait une perte identitaire de proximité...
Mieux vaut privilégier les synergies inter-communales !
Il faut changer le drapeau, sinon ça n'a plus de sens 13 étoiles
Es gibt bessere Lösungen. Die Randregionen müssen besser eingebunden werden
In diesem Moment können die Präfekten endlich abgeschafft und Geld gespart werden.
Zum Wallis gehören die 13 Sterne.
3 régions (Haut, Centre, Bas) serait encore mieux.
Alternative: ersatzlose Abschaffung der Bezirke bzw. nur drei Regionen
Neuaufteilung in grössere Regionen ja, aber weiterhin unter der bewährten Bezeichnung und Struktur von Bezirken (auch Name Bezirk behalten)
Alternativvorschlag: "Die Bezirke und deren politische Vertretungen (Präfekten) werden abgeschafft. An ihre Stelle treten drei Regionen: Oberwallis (ehem. Bezirke Goms, östl. Raron, Brig, Visp, westl. Raron, Leuk); Mittelwallis (ehem. Bezirke Siders, Sitten, Gundis, Ering); Unterwallis (ehem. Bezirke Entremont, Martinach, Saint-Maurice, Monthey). Jede Region stellt 33 Abgeordnete für den Grossen Rat. Exekutive: 1 von 5 Staatsräten (oder 2 von 7 bei einer Reform) muss ein Vertreter der Region Oberwallis sein. Ständerat: 1 von 2 Ständeräten muss ein Vertreter der Region Oberwallis sein."
Cesser la politique de village!!!
N'aurait-on pas dû aller plus loin et arrêter avec ces découpages qui morcellent le canton. Une seule entité est plus forte qu'un groupe de six, elle permettrait aux gens de Monthey de s'intéresser aussi à ceux de Münster.
Ich würde statt 6 eher auf 3 Regionen gehen, Ober-Mittel-Unterwallis
13 Sterne für 13 Bezirke
Das Oberwallis geht so unter, der französische Teil des Wallis ist grösser .
Correspond mieux à la réalité
nécessité d'adaptation à la réalité actuelle

15 régions avec un pouvoir communal et pas des régions de quotas. Dans les régions, la possibilité de conserver les communes politiques avec un pouvoir limité à l'aménagement urbain par exemple.
Qu'est-ce qui justifie de changer pour changer ? et de faire perdre son sens à notre drapeau ?
je pense pas nécessaire de regrouper tout les district par contre les petits district qui ont du mal à survivre pourrait se rassemblerait mais toujours sans toucher le drapeau
C'est la fin des régions de montagne au point de vue des députés (c'est déjà le cas du point de vue du conseil d'état)
Enfin une proposition depuis longtemps attendue!
2 Halbkantone Ober- und Unterwallis
Historiquement les 13 étoiles doivent subsister, mais d'un point de vue logique régionale et économique, ces 6 régions sont justifiées
Si ce sera oui , il faut changer le drapeau alors
Zentralismus ist dr falsche weg für die Demokratie
das vereinfacht die Zusammenarbeit, und wird zudem sicher günstiger.
s. oben - und die kleineren Randregionen sind zu schützen.
Les villes n'ont aucune idée des problèmes de fond de vallée.
Excellent
c'est bien
Changer pour moins bien, ça ne m'intéresse pas. Quelle serait la signification du drapeau alors ?
plutôt 3 régions .
Haut Centre Bas
Meilleures synergies
Certains découpages ne correspondent plus aujourd'hui au développement régional.
La notion même de district ou de régions n'a plus beaucoup de sens et devrait être abolie
7 Regionen wären besser. Leuk würde ich dazu nehmen, da es auch ziemlich gross ist auch mit den Gemeinden drum herum. Visp und Siders sind hierbei zu weit weg und man hätte auch eine 3 zu 4 verteilung und nicht nur 2 im Oberwallis.
Oui, pour autant qu'une représentation équitable des Communes soit prévue au sein du Grand Conseil.
Ich sehe hier für manche Bezirke einen Nachteil. z.B. Bezirk Leuk wird es schwerer haben. Die Teilung in kleinere Bezirke gibt den vereinzelt Politiker mehr Chancen in der Politik Fuss zu fassen. Aus meiner Sicht geht in manchen Bezirken das Interesse zur Politik zurück. Zudem ist es einfach einen Bezirk zu managen als grössere Regionen.
Ce découpage en 6 régions est trop élevé.
Trois régions sont suffisantes : Haut, Centre et Bas
Ergibt verbesserte Zusammenarbeit.
Les 13 districts ont un sens historique.
Ce découpage est purement administratif et ne sert qu'aux fonctionnaires !
La cohésion cantonale ne sera pas améliorée en réduisant les particularités, bien au contraire !
J'ai l'impression que les jeunes aujourd'hui n'accordent pas spécialement d'importance à ces 13 districts. En tout cas pour ma part, je ne saurais les citer. Le découpage en 6 régions semble cohérent et il me semble bien de garder le drapeau tel qu'il est, car il reste un symbole important pour le canton.
Si le changement est fait, le drapeau du Valais n'a plus aucune signification...
Si cela devait être accepté, par cohérence une refonte graphique du drapeau devrait être effectuée
Les chefs-lieux par contre ne devraient pas nécessairement être dans les villes.
Pour arriver à moyen terme à un découpage en trois régions (Haut, Centre, Bas) qui sont clairement distincts en terme économique
Oui bien sûr ! Déjà que la Suisse au niveau de l'Europe est juste une petite vile de 8 millions d'habitants, alors qu'est-ce qu'un canton ? Moins il y aura d'intermédiaires, mieux ça vaudra ! Ça permettra à chaque ville d'engager des gens formés et compétents pour diriger une ville.
Les districts sont historiquement à la base de notre canton.
A condition de garder un equilibre et une harmonie ville-vallee
Ce découpage est cohérent avec notre territoire et sa composition économique et politique. Les 13 districts sont désuets.
Attention quand même à ne pas prêter les petits villages de montagne
Je ne connais pas assez les enjeux représentés par ce changement
Ich bevorzuge diese Vorhaben voll und ganz. Die 13 Bezirke sind eine nicht mehr Zeitgemässe Administrationseinheit ohne richtigen Sinn und Zweck. Es ist im Vergleich zu der Aufteilung in 3 Regionen die bessere Möglichkeit. Gleichzeitig mit dem ersetzten der Präfekten durch Regionspräsidenten*innen erschafft man eine Zukunftsfähige Struktur, welche die interkommunale Zusammenarbeit stärken wird.
13 Bezirke 13 Sterne 13 Cupsiege
bündelt Kräfte und mindert Aufwände
Die bisherige Gliederung hat sich bewährt. Sie schliesst Fusionen auf Gemeindeebene - die ich befürworte - nicht aus.
es soll jeder Gemeinde und Bezirk seine Freiheit respektiert werden. Die erfahrung zeigt das bei einer Fusion die kleinen zur seite geschoben werden.
La globalisation, quel appétit !
Sehe nicht ein was für eine Verbesserung es bringen soll
Die historischen Bezirke sind beizubelassen, auch als Rücksicht auf kleine Bezirke.
Bezirke beibehalten (Rücksicht auf kleine Bezirke)
il est certainement plus juste de respecter qu'il y a un Valais de la plaine et un Valais des vallées, qui ne se sentent pas représentées par la plaine et par les villes. Ceci en particulier pour les élections.
S'agissant de l'administration, on pourrait regrouper en 6 régions
vereinfachung der Wahlen

Dans la mesure où la représentativité de tous les districts soit toujours représentée par exemple au Grand Conseil. Si tous les politiciens élus étaient domiciliés en plaine, il y aurait une perte sur les questionnements des zones plus périphériques.
warum nicht, der Zirkus mit östlich, westlich usw. hört dann auf
Simplifions s'il vous plait !
Das Oberwallis verliert
Ce découpage devrait carrément amener à l'existence d'uniquement 6 communes pour tout le canton. Chacune de ces communes disposant d'une ville en plaine, d'une ou plusieurs stations de ski, ainsi que d'équipements hydroélectriques. Ceci afin d'assurer un bon équilibre et d'assurer la pérennité financière des communes.
par contre le nom de ces régions ne devrait pas contenir le nom de la ville centre, mais proposer une dénomination plus régionale, par laquelle l'entier du territoire concerné serait reconnu et à travers laquelle toute la population se reconnaîtrait
Cela permettra de mieux cibler les régions plutôt que les districts qui sont de taille et de population fort différents
Bevölkerungsarme Bezirke werden ungenügend vertreten sein.
Keine Ahnung was da der Vor- oder Nachteil davon sein soll.
Les 13 districts sont l'essence du Valais et notre identité
Les petits districts perdent leur identité.
Aujourd'hui, le district n'a pratiquement aucune tâche ou compétence. Le district est surtout important en tant que circonscription électorale pour l'élection du Grand Conseil. La région doit remplacer le district comme circonscription électorale. C'est clair.
Par contre, il est totalement inutile de prévoir dans la Constitution un organe intermédiaire entre le canton et les communes. Quelles sont les tâches qui seront confiées à la région ? Quels seront les organes de la région ? Attention à ne pas créer une structure coûteuse qui ne sert à rien (ou à pas grand chose). Une région peut tout aussi bien être instituée par la loi (cf. les anciennes régions LIM).
Il est inutile d'instituer dans la Constitution une structure territoriale entre le canton et les communes. Quelles compétences attribuer au canton ? Quels organes ?
Die jetzige Aufteilung gibt den Randregionen mehr Gehör.
Rein geographisch gesehen, fehlt eine 7. Region, nämlich Region Leuk (Salgesch bis Gampel oder bis Steg, Leukerbad bis Eischoll und inkl. Lötschental).
Leuk sollte eine Region sein...mit so einer Geschichte....
Röstgraben
Qui se souvient du pourquoi et du comment des visuels qui imagent la plupart des armoiries des communes valaisannes ?
Il faudrait alors trouvé un nouveau design pour le drapeau...
Le danger est trop grand de laisser tomber les régions périphériques, notamment les vallées latérales.
La question de la représentation des régions de montagne se pose néanmoins encore.
Respect des entités régionales et latérales
Cette solution qui déchirerait le district de St-Maurice en deux empêcherait totalement la fusion de certaines communes (Collonges, Dorénaz, Evionnaz) avec St-Maurice, car ces communes- ce qui est compréhensible - ne voudraient pas être dans un ensemble "monthésan". Il faudrait plutôt faire un découpage avec 3 grandes régions : Haut, Centre et Bas. Dans ce cas là, l'actuel district de St-Maurice serait englobé dans la région "Bas" avec Martigny et Monthey et les citoyens de l'actuel district de St-Maurice, qu'ils se sentent plutôt proches de Monthey ou de Martigny, seraient tout à fait à l'aise dans ce nouvel ensemble. Je vais donc avec certitude refuser la nouvelle constitution et vais encourager le plus grand nombre possible à faire de même si on en restait aux 6 régions prévues!
Le découpage en districts est dépassé. Par exemple comment justifier aujourd'hui les 2 districts de Rarogne ?
Un découpage territorial permettrait un meilleur équilibre entre les régions et permettrait de moderniser les structures.
Favorable à 3 régions Haut, Centre et Bas.
Les districts subsistent comme sous-régions.
(voir aussi Q17)
Une séparation en deux demi-cantons entre le Haut Valais et le Valais francophone mériterait également d'être envisagée.
trop d'importance aux centres urbains
Crainte que le monde urbain absorbe totalement le monde rural dans une uniformisation préjudiciable à la diversité
Die Regionen sollten auch als Wahlkreise mit Unterwahlkreisen fungieren.
Le drapeau valaisan a été adapté au fil du temps pour arriver à ses 13 étoiles. Il a une signification. On pourrait alors confondre les districts avec les régions
Faut être rationnel et supprimer dans les faits les districts on peut les maintenir pour des raisons historiques
Dies birgt aber die Gefahr, dass die Zentren noch stärker betont werden und könnte zur Abwanderung beitragen, was eigentlich nicht Sinn sein kann.
Nur mit Änderung des Wappens
Sofern unterkreise gemacht werden
Les "anciens" districts ne doivent pas être relégués au second plan.
13 Sterne verlieren an Bedeutung
Die territoriale Zerstückelung ist nicht mehr zeitgemäss. Sie verkompliziert die Abläufe, ist unnötig und bringt keinen Mehrwert mehr.
Föderalismus darf nicht weiter abgebaut werden.
Il y a depuis fort longtemps que ce changement aurait dû être introduit !
on pourrait faire 3 : Brig-Viège / Sierre-Sion / Martigny-Monthey
Das Oberwallis ist wieder nur mit zwei Regionen vertreten.
Nur wenn auch unterregionen gemacht werden
Zu grosse Gebiete - Verlust für kleinere Dörfer
wohnhaft in Leuk-Susten hätte ich folgendes Problem: Visp ist zu weit weg und in Siders gibt's an vielen Stellen eine Sprachbarriere.

2 Regionen im Oberwallis sind zu wenig. Es braucht 3: 1 Brig-Glis(Goms, östlich Raron und Brig 1 Bezirk Visp (Tourismusbezirk) 1 Westlich Raron und Leck
Si on veut que les régions de montagne vivent, il est nécessaire qu'elles aient aussi une structure
Die Oberwalliser Region ist eine Minderheit, die durch diese Gliederung zusätzlich geschwächt wird.
L'indépendance identitaire des districts périphériques est importante
Le drapeau valaisan a évolué au fil de l'histoire, je ne suis pas opposé à une modification de ce dernier qui montrerait un symbole de renouveau.
Respect des traditions et de l'histoire
En fait, je préférerais être neutre. C'est dommage de ne pas avoir proposé une échelle de likert à 5 degrés avec le neutre au centre. L'interprétation des réponses aurait été sensiblement différente. Le sans réponse n'est pas similaire à neutre au niveau de l'interprétation statistique. Ce commentaire est valable pour toutes les questions.
Simplification, donc réduction des coûts. Par ailleurs cela va aussi dans le sens des regroupements de communes.
Wenn die territorialen Zonen auch Wahlkreise sind, haben die abgelegenen Regionen keine Chance
Je préférerais garder les 13 districts symboles de notre canton, mais en supprimant par exemple le fait qu'on ne peut voter que pour des candidats de notre district.
Man könnte auch an 3 Regionen denken
Les districts sont un ancrage historique essentiel qui permet notamment aux régions de montagne de conserver une certaine autonomie
car il manque les sous-arrondissements(districts)
Est-ce que les régions de montagnes seront suffisamment prises en compte dans une circonscription basée sur les villes?
An sich finde ich diese Idee sehr gut, da es meiner Meinung nach aktuell zu viele Bezirke gibt (zu unübersichtlich,...). 6 Regionen sind gut, jedoch stellt sich die Frage z.B. was mit dem Bezirk Leuk passiert, welches bei der Grenze ist und zum Oberwallis gehört. Würde dann Leuk zu Visp gehören? Was ja nicht so viel Sinn ergibt (weit weg, zu grosse Region,...). Jedoch ergibt es noch weniger Sinn, dass es zu Siders gehören würde, wegen der Sprachbarriere (für beide Seiten). Das Oberwallis ist eine Minderheit und wie alle Minderheiten sind sie meistens schlechter repräsentiert. Leuk sollte zu Visp gehören (auch wenn es weiter ist als Siders, ist es aus sprachlicher Sicht deutlich einfacher und logischer), auch wenn es meiner Meinung nach nicht optimal ist. Eventuell könnte man eine andere Lösung für diese Region finden (z.B. Halbregion oder eine zusätzliche Region Leuk).
Unter der Bedingung, dass die Unterwahlkreise bestehen bleiben die historischen bezirke stehen lassen und einzelne durch regionen zusammenfassen.....
Quel est le but?
Je suis favorable à un découpage en 3 régions constitutionnelles et un découpage en 9 circonscriptions électorales
On ne résout pas les problèmes en concentrant le pouvoir, mais dans la diversification, la communication et les ententes communes.
Falls ja, soll der Bezirk Leuk zu der Region Visp gehören.
Die 13 Bezirke gehören zur Identität des Kantons Wallis und sind deshalb auch auf unserem Wappen abgebildet! Wenn man 6 Regionen will müsste man konsequenter Weise auch das Wappen ändern (was ich nicht befürworte).
L'unité cantonale serait mise en danger.
pas favorable pour l'unité cantonale
13 étoiles symbolisant les 13 districts du Valais
Non même si cela pourrait faciliter l'organisation du Valais mais si cela ce fait que deviendra la signification de notre drapeau (même s'il est inchangé) et de ses 13 étoiles. De plus le système actuelle fonctionne bien et permet de garder certaines valeurs propre au district.
je vois mal un drapeau valaisan à 6 étoiles
ça permettrai au pays de ce développer
13 Bezirke belassen und fürs Oberwallis 1 Region. Bai allzu grosse Zentren bin ich der Meinung, dass die mittleren und kleineren Gemeinden in unserem Bergkanton zu kurz kommen. Zusammenarbeit innerhalb der Gemeinden fördern damit mehr Synergien geschaffen werden.
Wappen 13 Sterne = 13 Bezirke
Die kleinen Regionen würden bedeutungslos
Das darf aber keinen Einfluss auf kantonale Wahlen (Grossrat, Staatsrat usw.) haben.
Chacun des districts actuels a ses propres sensibilités qui doivent impérativement être maintenues !
Il y aura une mauvaise représentation des vallées
Die 13 Bezirke sollen bleiben!
Das Wappen ist unsere Geschichte und Identität
Randregionen wie zB. Bezirk Leuk bleibt auf der Strecke. Weit weg von den grossen Zentren Visp Brig.
Trouver, en même temps, un moyen permettant d'éviter qu'une ou des régions langue allemande se trouve minorisée dans des questions importantes de la vie sociale, culturelle ou d'ordre linguistique. Sans oublier que le bilinguisme nécessite des ressources financières et humaines adéquates.
Il faut cependant être attentif à garantir une représentation valable des minorité dans les organes de l'Etat (2 conseillers d'Etat pour le Haut-Valais par exemple)
La Constituante à complètement ignorer les clivages entre plaine et montagne et à rater une bonne occasion de considérer les nouveaux rapports de force du XXIe.
Zu welchem Zweck?
En espérant que l'organisation judiciaire, communal,... suive ce nouveau découpage
Eine einfachere Einteilung ist nötig. Die kleineren Einheiten (Bezirke) könnten verlieren

Le découpage des régions englobant la plaine et la montagne me semble intelligent.
Les villages de montagne ne doivent pas être subordonnés aux villes.
Découpage pas proportionné, poids différent selon les villes.
ridicule !
Je pense que le Valais n'est qu'un et devrait l'être arrêtons de diviser pour mieux régner je souhaite un Valais solitaire et uni vu la mondialisation actuelle !!!!
Die Bezirke sind veraltet und stammen aus einer zentralistischen Epoche. Sie bilden die heutige Struktur des Kantons nicht mehr ab.
attention au risques de discriminer la population de montagne
On maintient les 13 districts.
Certaines régions seraient quelque peu noyées dans ce système. Par exemple, le district de St-Maurice serait démembré ou alors intégré à la région de Martigny ou Monthey. Or, sans bien sûr revêtir la même importance que ces deux centres urbains, St-Maurice, de par ses infrastructures, en lien avec les villages environnants mériterait de constituer une entité indépendante entre Martigny et Monthey.
Meines Erachtens sollte Leuk zusammen mit dem heutigen Westlich Raron auch eine Region bilden. Es wären dann 7.
Si cela peut entraîner des suppression de postes au niveau politique , oui nous sommes à l'heure de l'économie
Minderheitsschutz
Si nous pouvons économiser et ainsi supprimer des postes en condensant les activité oui
Les régions de montagne ne seront pas suffisamment représentées.
l'Art. 103 "Armoiries" pourrait éventuellement énumérer les district historiques, pour simple rappel
eine wirkliuh neue territoriale Gliederung wäre eine gliederung in drei Regionen:
Oberwallis, Mittelwallis Unterwallis
6 Wahlkreise mit 13 Unterwahlkreisen
adapter l'histoire passée au développement actuel; la seule question qui se pose est de savoir si la Vallée de Conches n'a pas une position nuancée ou différente (afin de respecter aussi une vision des Haut-Valaisans)

Question 3 – Environnement sain / Frage 3 – Gesunde Umwelt

La Constitution cantonale devrait-elle accorder aux habitantes et habitants du Valais un droit fondamental de vivre dans un environnement sain et harmonieux ? Ce droit donnerait la possibilité aux individus de faire valoir leurs intérêts auprès d'un tribunal. Il obligerait en outre les autorités à le mettre en œuvre au niveau de la loi.

Soll die Kantonsverfassung den Einwohnerinnen und Einwohner des Kantons ein Grundrecht auf ein Leben in einer gesunden und harmonischen Umwelt gewähren? Ein solches Recht würde Einzelpersonen die Möglichkeit geben, ihre Interessen vor einem Gericht geltend zu machen. Es würde auch die Behörden verpflichten, dieses Recht auf Gesetzesstufe umzusetzen.

un droit fondamental de vivre dans un environnement sain et harmonieux, c'est évident mais beaucoup trop vague. A quoi bon surcharger encore plus les tribunaux ?
Risque d'abus d'individus qui attaqueraient le gouvernement pour n'importe quoi concernant l'environnement en oubliant le bien commun (par ex:interdiction de construire quoi que ce soit sous prétexte de l'environnement)
Sain et harmonieux cela veut dire quoi ? C'est beaucoup trop vague, car n'importe qui a sa propre interprétation du terme.
Quelle est la définition d'un lieu sain et harmonieux??
Je ne comprends pas assez la thématique pour voter
Encore que « sain et harmonieux » restent des perceptions plutôt subjectives. Faut-il vraiment l'inscrire dans une constitution...?
Quelles sont les définitions d'un environnement sain / environnement harmonieux ?
Sain et harmonieux ???? Trop subjectif !!!
On peut se méfier des implications
En vertu de quelles bases légales ce tribunal statuerait dès lors que ces notions ne sont pas définies juridiquement
ça ne veut rien dire du tout! Soyez précis ou ne dites rien.
En disant Oui, il y aura trop d'abus.
Les droits fondamentaux sont généralement des fausses bonnes idées législatives. Ces droits sont trop vagues et leur application est donc arbitraire.
D'accord sur le principe, comme tout le monde, mais pas dans la réalisation. Vu l'énorme variété de nuisances que peut ressentir tout un chacun, il faudra des cours de justice ad hoc. Ce serait des enquêtes et des procédures à n'en plus finir.
Je suis pour la mention du droit fondamental à un environnement sain mais le droit offert à l'individu de faire appel au tribunal me paraît présenter un risque de "recourite". La subjectivité de l'individu n'est pas forcément à l'avantage de tous. Des associations par contre devraient avoir la possibilité de saisir un tribunal.
L'environnement sera la préoccupation majeure des années à venir.
Les lois actuelles y répondent déjà. Les futures lois, conventions sont en cours d'élaboration par une prise de conscience globale de tous les pays. De donner + de droits aux citoyen(ne)s chargerait les tribunaux
Absolument. Je soutiens sans réserve cette disposition. Le bon sens et la responsabilité l'exigent.
Pour moi cela découle de ce qui est déjà existant dans l'obligation d'assurer bien être et sécurité à la population.
droit trop vague, pourrait être utilisé de manière trop large et arbitraire
Ne compliquons pas la vie en faisant du juridisme et en appelant au tribunal
création de beaucoup trop d'administration
Avec le SEN qui fait office de garde-fou environnemental, avec Pronatura et le WWF ainsi que les recours privés possibles, ils existent suffisamment de possibilité de bloquer des dossiers.
Oui sur le principe fondamental, mais non à cette formulation trop vague et surtout NON a des possibilités de recours abusifs pour tout et pour rien. Ce n'est pas à un tribunal de forcer l'État à entreprendre quoi que ce soit, mais aux autorités élues et au peuple souverain.
Un bon moyen de diminuer le parc automobile valaisan
Comment définissez-vous un environnement sain & harmonieux ? Autant de personnes, autant de nuances. C'est du ressort de l'Etat de s'assurer que l'on vit dans cet environnement
pas nécessaire dans la constitution cantonale
Tout le monde veut vivre dans un environnement sain ... mais source de paralysie et de diktat écologique
Ce n'est pas le rôle de la constitution.
vivre dans un environnement sain o.k. mais il faudrait faire une différence entre les villes et les petits villages.
Ist soweit notwendig, durch die BV garantiert. Für alles und jedes die Gerichte zu bemühen, ist müssig
Des lois ne sont a ce jour pas ou mal appliquées
Trop vague et sujet à interprétation
l'environnement et la nature doivent être au centre de nos préoccupations; je suis favorable à toute extension en ce sens plus de précision...
Ce droit paraît plutôt une évidence. Sans devoir forcément amener ce genre de questions devant un tribunal...
Qu'est ce que signifie environnement sain et harmonieux?
Plutôt oui, car il faudrait savoir ce que l'on entend par sain et harmonieux,
Pas 100% favorable en raison de la crainte de trop de bureaucratie
Attention de ne pas créer d'usine à gaz ...
Si on se tient à l'intitulé qui est proposé ici, cela ne me semble pas applicable dans la réalité. Prenons simplement la qualité de l'air. Comment un canton pourrait protéger sa population des émanations faites dans une région voisine à la sienne. De plus, cela ouvrirait certainement la porte à un grand nombre de procédures initiées par des personnes aux principes écologiques louables mais souvent utopistes.

Il me semble qu'une obligation d'agir en faveur d'un environnement sain et harmonieux serait plus adaptée. Ou encore une obligation d'empêcher au mieux les dégradations de l'environnement.
C'est au moment des élections qu'un choix est à faire, en votant ou pas pour les personnes aux priorités écologiques marquées. Nous devons pouvoir changer de direction, changer de normes, changer de moyens quand cela est opportun, en fonction de l'évolution des autres cantons et pays voisins.
Définition sujette à trop d'interprétation possibles. La loi actuelle est suffisante. On va quand même pas faire une loi contre la stupidité humaine, même si c'est absolument logique.
La question paraît assez orientée
Mais la démographie croissante va aller à l'encontre de ce droit...
Portes ouvertes au procès en tout genre
Qu'est-ce qu'un environnement sain et harmonieux ? Difficile de le définir dans une constitution.
Un grand OUI
Je ne comprends pas l'intérêt de la chose
Une nouvelle judiciarisation visant à encombrer les tribunaux
Qui définit l'environnement sain et harmonieux ????
Recht auf ein Leben in einer gesunde Umwelt ist bereits in der Bundesverfassung verankert; harmonisch ist in diesem Kontext befremdend und unpassend.
Du moment que l'on ne tombe pas dans des dogmes politico-écologiques ou sur-sécuritaires. L'harmonie ne peut pas être dictée, elle ne peut qu'être enseignée
Wer wäre dann für die vielen Autos, die über die Kantonsstrasse durchs Dorf fahren, haftbar. Kanton oder Gemeinde? Eventuell würde es Leute, z. B. Anwohner, geben, die hier vor Gericht vom Recht auf eine gesunde Umwelt Gebrauch machen würden.
La responsabilité étatique a tout de même des limites !!!
Un environnement sain et harmonieux. Un minimum vital
Si le meilleur environnement est un droit du citoyen et aussi un moyen de développement, son idéologie en est un danger.
de quoi parle-t-on quand on dit environnement sain ? uniquement de l'environnement "physique" ? et l'environnement psychique, social, familiale, etc ?
et qui détermine ce qui est sain ou pas ?
à cause de toutes ces questions, je reste sans réponse à votre consultation sur ce point
Un environnement sain et harmonieux est trop vaste.
Je ne vois pas encore les implications qu'aurait cette partie du texte dans la vie courante.
Formulation vague qui n'amène pas grand chose
Bases fédérales
Was sollte hier denn zum sachlichen Schutzbereich dazugehören? Entsteht dadurch etwa ein individueller Anspruch gegenüber dem Staat? Falls ja: worin müsste die staatliche Leistung dann genau bestehen? Was genau sollte "vor einem Gericht geltend gemacht werden"? Dass man zu wenig Sonne, zu viel Autolärm oder keine Bäume vor dem Haus hat?
Qu'est-ce que ça voudrait dire ? Terme trop flou et pas assez précis, ne pouvant pas être mis en œuvre
Que veut dire « environnement sain et harmonieux » ? Ceci est interprétable et différent pour chaque personne, l'idée n'est pas mauvaise mais il faut le préciser et apporter peut-être une liste exhaustive de ce que l'on entend par ces termes
C'est du ressort de la confédération et non pas des cantons!
À préciser ce que cela inclut
Pourquoi dans la constitution ?
Une loi devrait être suffisante.
Es ist ja das Ziel aller eine gesunde Umwelt zu schaffen. Ob es hierfür gleich die Möglichkeit geben muss, dies vor Gericht zu erzwingen, finde ich fraglich.
Unnötig - verursacht nur Aufwand und Kosten. Folgen eines solchen schwammigen Artikels sind nicht absehbar.
Comment répondre non à cette question.....
En même temps donner le libre accès aux tribunaux à tout le monde c'est juste.... ressembler à la France et devenir ingouvernable
Allgemein sollten die natürlichen Lebensgrundlagen besser respektiert werden.
C'est une excellente incitation. La définition d'un cadre précis pour éviter les abus tout en faisant progresser ces causes incombera aux législateurs.
... évident non ?
mais de grâce, ne créez pas un tribunal de l'environnement ! ou alors faites-en un aussi pour les animaux, et pourquoi pas un pour le droit au bonheur
Absolument!
Nous vivons déjà dans un environnement sain et harmonieux
Les concepts "sain" et "harmonieux" peuvent représenter des approches variées qui sont appelées à évoluer avec le temps. Cela peut entraîner des éléments d'affrontement entre diverses théories.
Cela doit-il vraiment être un élément d'une Constitution ?
Le principe est intéressant mais ouvre la porte à toutes les dérives et à des procédures multiples et paralysantes.
Il est grand temps de prendre en compte le droit fondamental de vivre dans un environnement sain et harmonieux...
Début de la démocratie à la américaine où on peut porter plainte pour tout et n'importe quoi
Je ne comprends pas l'objectif de ce droit et comment il pourrait être bénéfique ou apporter une plus-value aux Valaisans et Valaisannes.
Trop flou, fourre-tout, pas clair. Il faudrait définir les objectifs, examiner ce que le droit offre déjà et ce qui manquerait.
Que veux dire « harmonieux » ? C'est trop vague. On pourrait aller au tribunal pour un escalier mal placé par son propriétaire ? Ou un carrelage horrible ?
Comment trier les requêtes crédibles de celles infondées ? ! Beaucoup de gens risquent de porter plainte pour un rien...

Das gäbe unnötig viele Gerichtsfälle
Gerade hinsichtlich Umweltverschmutzung wichtiger Punkt
Assez flou comme terme "sain" mais oui pour l'idée.
La notion d'harmonie est simpliste et vague. Même chose pour "sain"
La notion d'environnement sain doit être définie dans un sens très large
Il me semble que c'est même le devoir d'une constituante de protéger son territoire.
Également mieux protéger les habitants du Valais face au tourisme de masse et au résidences secondaires, lesquelles nous chassent petit à petit de nos vallées...
Vouloir inscrire un droit fondamental de ce type sans nous donner la possibilité de recourir à un tribunal au besoin n'a aucun sens.
Dans la mesure du réalisable !
Si l'intention est honorable, une mention aussi précise ne doit pas se faire dans la Constitution. On peut y inscrire le principe.
Qu'entend-on par environnement sain, on ne doit pas retourner au temps du moyen âge. Par contre ne pas freiner le développement économique, mais que chaque avancée dans ce sens se fasse dans la mesure du possible dans le respect de la nature.
Définissez "environnement sain et harmonieux" - la formulation est trop vague pour apporter une réponse.
L'application de ce principe me semble ouverte à toutes sortes d'interprétations non souhaitables avec à la clef beaucoup de travail pour les tribunaux.
Indispensable à un Valais durable
Garantir la vie, dans un environnement sain est le premier devoir d'un état.
Non les personnes qui ne sont pas en adéquation avec leur lieu peuvent en changer sans pour autant charger la bureaucratie
Tout en respectant la faune et la flore de nos montagnes.
Entre autre les Loups, Les mouflons et autre ongulés.
Dieser Artikel würde die Gerichte überlasten. Wie kann ein solcher Artikel konkret beurteilt werden.
ABSOLUMENT !
Oui pour autant que tous les habitants respectent NOS valeurs.
Ca fait partie de la mission de l'Etat de garantir un environnement sain.
L'expérience a jusqu'ici montré que les autorités voyaient les solutions à donner aux questions environnementales dans le brouillard de leurs intérêts personnels, de classe et/ou de parti. Pour les décisions qui s'imposent aujourd'hui est indispensable la pression des citoyennes et citoyens, surtout quand elles/ils se mobilisent en groupement solidaire.
Dieses Anliegen muss im Vergleich mit der heutigen Situation klar mehr Bedeutung erhalten.
Zu viele Gerichtsfälle um Kleinigkeiten
Ce n'est pas déjà le cas ?
il faut ce donner ce droit
Aber wer bestimmt, was eine gesunde und harmonische Umwelt ist? Heute ist die Bevölkerung mit dem bestehenden Zustand mehrheitlich zufrieden, obwohl er sich in den vergangenen Jahren laufend verschlechtert hat.
Ce n'est pas le rôle du canton, mais celui de tout le pays, soit la Confédération
C'est ça la démocratie. Non ?
Enfin ça dépend ce que harmonieux veut dire. C'est vraiment très vague comme terme. Sain par contre c'est bien plus clair
Sur le principe oui, mais tout cela est extrêmement flou : comment définir un environnement sain et harmonieux ? Les riverains de l'aéroport de Sion vivent-ils dans un environnement sain ? Qu'en est-il des Viégeois avec leurs terrains pollués par la Lonza ? Pourront-ils se fonder sur cet article de la Constitution pour réclamer des compensations ?
définition d'un environnement sain et harmonieux ??
Le problème est de définir ce qu'est, légalement, un environnement sain et harmonieux.
la qualité de l'air du Chablais sans les apports de la Raffinerie= environnement sain dans lequel on peut y vivre sans devenir malade...
créer un environnement sain et harmonieux n'est pas seulement de la responsabilité de l'état
La Constitution genevoise contient un tel article. La préservation de l'environnement et l'enjeu y relatif imposeront des mesures contraignantes
C'est impératif!!!
Encore faut-il s'entendre sur la notion « environnement sain et harmonieux » À définir
les enjeux de cette question sont flous !
un environnement sain est une donnée idéologique, abstraite, sujette à dix mille recours et procédures inutiles et coûteuses. Qui décide ce qu'est un environnement sain ? Ceux qui font du profit sur les normes écologistes et peuvent ainsi voler le contribuable pour produire de la pseudo-énergie "verte" : éolienne, voiture tesla, etc. Le concept d'environnement sain est une énorme escroquerie qui permet à des multinationales "vertes" de se remplir les poches sur le dos d'une population qui paie les taxes pour s'acheter une bonne conscience verte. Bas les masques.
Oui mais pas dans la constitution
Ich denke, jeder Bürger hat schon genug Rechte um seine Anliegen ein zu bringen. Bei einem ja könnte eine Flut von Anträgen auslösen welche von den Behörden nicht mehr zu bewältigen wäre.
Indispensable
Cela me semble évident.
les dispositions en matière d'environnement donnent déjà un cadre légal suffisamment rigide et contraignant à ce domaine.
Wenn es kein Zwang ist, jeder soll selber entscheiden können was für ihn gesund und harmonisch ist.
Enfin!
Il faudra veiller à une définition claire de "sain et harmonieux". Exemple : sain veut-il dire simplement vivable ou peu dangereux, ou veut-il dire plus que cela, plus que la vie c'est le mieux vivre qui doit en découler ?
Gerade ein Gebirgskanton wie das Wallis hat eine grosse Verantwortung den natürlichen Ressourcen Sorge zu tragen und eine gesunde und harmonische Umwelt zu gewähren. Auch wenn der Grundsatz andernorts geregelt werden muss, wäre die sein starkes Zeichen und ein Bekenntnis für die nachhaltige Entwicklung.

Auf Kantonsebene nicht erforderlich.
Ce droit fondamental de vivre dans un environnement sain et harmonieux ouvre la porte à toutes sortes de prescriptions, interdictions et obligations. Et qui définirait ce droit fondamental ?
Je suis impatient de voir comment le copinage malsain entre l'état et la mafia sera aboli
Comment définir ce qui est harmonieux? Vaste programme!
A veiller d'éviter les excès de recours aux tribunaux quand même...
Que veut dire sain et harmonieux? Si cela signifie unique, ma réponse est clairement non. Si c'est un environnement sain et harmonieux selon les visions plurielles de l'humain, ma réponse est clairement oui.
La constitution doit garantir des droits fondamentaux au vivant de manière général. L'environnement, la biodiversité, les ressources non durables, le paysage doivent être protégés et défendus par la constitution. Les individus ne peuvent faire valoir des intérêts mettant en péril des intérêts du vivant (collectif humain et biodiversité) actuels ou futurs.
Il faudrait faire attention à ce que ça ne préjuge pas les agriculteurs.
ça ne ferait qu'augmenter la bureaucratie et les coûts induits
Oui clairement. Il nous faut un texte fondateur concernant la question environnementale, ENFIN! Si cela n'est pas inscrit comme tel dans la Constitution, alors on se retrouvera encore et toujours dans les mêmes reports des questions liées à l'environnement. Bien joué la constituante pour cette initiative!
Avec le risque que cela ne soit qu'une déclaration d'intention
Inapplicable et illusoire
Pas compris la question
Sain et harmonieux, c'est vague comme description. Il peut y avoir plein d'interprétations
Ce texte est un flou artistique qui ne peut pas être dans une constitution. Cela permettrait des interprétations fantaisistes qui sera réglé par les juristes et non pas par des décisions du peuple.
on ne devrait plus devoir accepter par exemple une ligne à très haute tension qui non seulement défigure le paysage mais qui met en danger la santé des gens, ni permettre à une seule commune de décider l'implantation d'éoliennes au rendement douteux mais défigurant le paysage de tout le monde
Wir leben in mitten des Alpenhauptkamm und tragen viel zu wenig Sorge zu unserer Umwelt die unser Kapital ist.
Une telle disposition, qui conduirait le citoyen lambda à faire valoir n'importe quel droit (relevant peut-être du simple voisinage avec une installation privée ou publique) ouvre la porte à tous les débordements judiciaires imaginables. Si l'on accole ce droit à vivre dans un environnement sain et harmonieux au principe de précaution nouvellement brandi par les sceptiques du développement (fût-il durable), on crée un magnifique outil de blocage au profit des conservateurs chevronnés et grognons. Et que veut dire harmonieux ?? Notion subjective, vague et imprécise: cf la jurisprudence des tribunaux en matière d'esthétique des constructions, en perpétuelle discussion.
Les droits fondamentaux existe déjà et n'ont pas besoin d'être étayer par de nouveaux principes vagues et fumeux.
Eine gesunde und harmonische Umwelt ist eine Grundvoraussetzung für ein gesundes, glückliches Leben und eine hohe Lebensqualität. Und gerade diese hohe Lebensqualität ist es, welche den Kanton Wallis attraktiv macht. Darum, um die Standortattraktivität unseres Kantons zu erhalten, sollte m.E. dieses Grundrecht in die Kantonsverfassung aufgenommen werden.
Attention aux nombreux problèmes que cela pourrait engendrer
Cela va être très difficile de définir le terme "harmonieux". Pour le terme "sain", cela devrait être moins complexe.
Comment définir simplement ce que signifie "un environnement sain et harmonieux"?
Oui quant au droit fondamental de vivre dans un environnement sain. Plutôt non quant au droit de faire valoir des intérêts individuels auprès des tribunaux. Ca va être la gabegie....
Quelle est la définition d'un environnement sain et harmonieux ? J'approuve l'idée mais sans une définition précise ce droit risque de devenir sujet à controverse
C'est très important
Il ne s'agit pas d'un droit que l'Etat devrait garantir, mais d'une tâche de l'Etat.
Attention à la surcharge des tribunaux !!!!!
Finde ich absolut richtig, dieses Recht als Grundsatz in der Verfassung zu verankern.
Prima
l'implication de l'homme dans le réchauffement climatique n'est plus à prouver. Aux gouvernements d'endosser la responsabilité climatique.
Impossible à mettre en œuvre, et quelle est la vraie définition d'univers harmonieux. Les tribunaux seraient juste surchargés pour tout et n'importe quoi.
C'est quand même triste qu'on doive se poser ces questions...
Surcharger les tribunaux et médiatiser des avocats sans scrupules n'est à mon avis pas la meilleure des idées. Et d'après moi, le Valais dispose déjà d'un environnement suffisamment sain et harmonieux pour ne pas légiférer sur le sujet.
un environnement harmonieux ne paraît objectivement pas qualifiable.
Der Kanton kann dies gar nicht garantieren.
Der Begriff ist zu allgemein, die Gerichte müssen mit Mehraufwand durch neue/bisher nicht möglichen Fällen rechnen
Trop de bons sentiments
On verra au moment de l'élaboration d'une loi comment faire la mise en œuvre; ça serait un signe positif
Ce sera VITAL dans les années à venir
Bureaucratie inutile
On ne peut pas sacrifier le bien-vivre dont nous avons la chance de jouir en Valais à des enjeux économiques extrêmes (par ex. construire toujours plus de bâtiments dans les stations alors que les lits froids sont nombreux ou augmenter le nombre de canons à neige et ainsi épuiser nos ressources en eau)
Ouvre la voie à des dérives au niveau des plaintes. L'Etat a déjà une responsabilité dans ce domaine qu'il assume + lois fédérales
Nous avons plus qu'assez de lois Inutile de charger le bateau avec ce droit qui va de soi.....

Avec une loi limitative quant aux recours des individus ou des associations pour éviter les excès du populisme à la Trump et autres.....
Cela est un peu vague pour pouvoir y répondre... Il en va toujours du bon sens et nous n'avons pas tous le même...Du coup cela donnerait peut-être beaucoup d'interpellation dans les tribunaux...
Et que la pollution engendrée à la nature soit enfin punissable. les entreprises soient responsable de leurs actes au moins au niveau local
la nature comme personne de statut juridique
Quelle est la définition de sain et harmonieux ?
Il est inadmissible à l'heure actuelle de continuer à fermer les yeux sur des problèmes sanitaires pour privilégier le rendement, l'économie ou un quelconque intérêt. La santé des personnes et le respect des sols, de l'air, de l'eau devrait avoir la priorité absolue avec des mise en applications sans délai
Un grand oui pour "sain", l'adjectif "harmonieux" me semble très discutable.
Trop compliqué et juridique et peu compatible avec la construction d'une ligne électrique à très haute tension
important
Ist hier nicht eher die Frage "kann", anstelle von "Soll"?
Tout à fait. En outre cela renforcerait les engagements pris par le Canton en matière de développement durable (y compris au niveau des mécanismes de prise de décision, chaque projet à décider devant être évalué aussi sous cet angle - conséquences sociales, environnementales et économiques.
Oui pour une vie saine et un respect de la nature. mais non au pouvoir des verts ou des écolos.
C'est déjà le cas
Que voulez vous dire comme environnement sain et harmonieux?
Trop flou. Porte ouverte à tous les abus.
est-ce possible d'y croire sans naïveté?
Comment définissez-vous un environnement sain et harmonieux? Le centre-ville de Sion, par exemple, est "sain et harmonieux"?
Je trouve la question bien trop floue sur son sujet pour donner un avis concret.
Tout le monde le souhaite et le gouvernement cherche à le faire.
Donner un droit est exagéré et ça n'a rien à faire dans la constitution mais dans des lois
Tout est affaire de mesure, les extrêmes sont toujours dangereuses et chères en matière de taxes.....
Incitation à saisir un tribunal. Multiplication des procédures alors que les institutions démocratiques existantes permettent aux personnes d'ores et déjà d'agir pour faire valoir leurs revendications.
Même si c'est difficile à définir pour un tribunal donc très compliqué à appliquer.
Qu'est ce que cela veut concrètement dire ?
Ce n'est pas clair, cela laisse trop la place à l'interprétation
Faisons confiance à nos autorités
pas compris le but de ce point
Les notions sont trop subjectives
Bien sur le papier mais porte ouverte aux dérives (définition d'environnement sain et harmonieux beaucoup trop floue)
Ça replace le citoyen au centre des préoccupations environnementales
Sain et harmonieux... qu'est-ce qui se cache là derrière ? Pourrait-on attaquer le Valais s'il ne fait pas de restrictions pour lutter contre la covid (quelqu'un pourrait juger cela non sain) ou s'il en fait (quelqu'un pourrait juger cela non harmonieux) Et est-ce qu'un sdf ou quelqu'un vivant dans un 10m2 pourrait attaquer le Valais car cela n'est ni sain ni harmonieux?
Préservation de la richesse
Ce droit est déjà assuré par la constitution fédérale, cela ne sert à rien de surcharger de droits fondamentaux notre constitution
Notre pays est trop petit et ne sera jamais à l'abri des nuisances extra-territoriales.
La question est mal formulée, qui voudrait répondre non
Oui, cela est primordial! Merci.
Le Costa Rica est un des premier pays à instaurer ce genre de droit. Ce pays devait être pris en exemple pour beaucoup de points...
Redéfinir l'aspect du sain et de l'harmonieux. De nouvelles constructions ne cessent de voir le jour dans les grandes communes avec peu d'espace entre les immeubles. Où est l'harmonie ?
Cela relève du droit fédéral et ne peut se décider au niveau cantonal.
Das gehört in die Bundesverfassung. Das muss für die ganze Schweiz genau gleich gelten.
C'est une affirmation universelle qui s'applique depuis que le monde est monde; la notion d'environnement et le droit à un environnement harmonieux a existé existe et existera à des forces modulées sans devoir le relever dans la Nouvelle Constitution.
Moyennant une clarification, même sommaire, de ce que veut dire "sain et harmonieux". Mais oui !
Il se passe quelque chose au niveau fédérale. Crains des procès n'a plus à finir.
Was ist eine gesunde und harmonische Umwelt? Es gibt keine Kriterien, die dem verschiedenen individuellen Empfinden von einer gesunden und harmonischen Umwelt gerecht werden können.
Mais c'est déjà le cas maintenant
Élaborer le concept de "environnement sain et harmonieux" svp
C'est une devoir de l'Etat, mais pas un droit du citoyen.
Qu'est-ce qu'un environnement sain et harmonieux ?
Grundsätzlich ja, aber der Kanton Wallis kann nicht wesentlichen Einfluss nehmen auf globale Effekte. Massenklagen könnten daher die Gerichte überhäufen/erlahmen.
Führt zu einer grünen Prozess-Flut
Trop vague, pleins d'interprétation possible.

Qu'entendez-vous par environnement sain et harmonieux ? C'est la porte ouverte aux dépôts de plaintes pour tout et n'importe quoi
Devrait se régler au niveau fédéral. On a sûrement d'autres problèmes à gérer
Gesetzlich regeln
Handeln Sie nach den Menschenrechten!
Ce type de droit est déjà largement représenté au travers du droit fédéral et me semble hors du registre d'une Constitution. Par ailleurs, la voix des individus est d'ores et déjà audible à plusieurs niveau : droit civique, droit de recours, droit d'opposition, droit d'engagement politique, etc.
Quoique cela dépasse le canton, pourquoi pas !
"harmonischen Umwelt" ist sehr subjektiv?
ce droit passe avant l'intérêt financier de la communauté
Les droits à un air sain, à une eau saine, à une nourriture saine, à un habitat sain, à des nuits calmes et des jours sans nuisances sonores, à l'éclairage naturel diurne et nocturne permettant le contact avec la voûte céleste. Le droit à l'ensoleillement. Droit au contact permanent avec le monde végétal.
C'est un projet louable, cependant les termes "d'environnement sain et harmonieux" sont trop vagues pour être défendus juridiquement. Les procès contre les éoliennes, les lignes électriques ou la 5G révèlent qu'il faut des critères plus précis pour bénéficier d'une protection qui ne dépend pas de l'avocat le plus habile.
c'est un droit universel
Le principe de "sain et harmonieux" est vague.
est
Belle idée mais comment la rendre concrète?
Il faudra définir ce qu'est un environnement sain et harmonieux car ce sont des mots très généraux qui peuvent être interprétés comme chacun l'entend. "Sain" peut se comprendre dans le cadre, par exemple, du respect des lois antipollution ou accès à l'eau potable, mais "harmonieux" ne fait référence à rien de concret.
Cela va sans dire.
Un tel droit, défini de manière aussi vague, ne pourrait pas être mis en oeuvre devant un tribunal, bien au contraire.
warum soll man etwas garantieren ohne dazu im Stande zu sein.
Trop compliqué à gérer pour chaque personne
Sain et Harmonieux, pléonastique-sain est suffisant
oui, il va falloir en venir à cette opportunité, car les conditions de vie peuvent se détériorer. Il faut également penser qu'environnement et économie peuvent aller de pair.
c'est du bla-bla-bla
Mais est-ce vraiment possible d'avoir un environnement sain et harmonieux ?
Les droits à un air sain, à une eau saine, à une nourriture saine, à un habitat sain, à des nuits calmes et des jours sans nuisances sonores, à l'éclairage naturel diurne et nocturne permettant le contact avec la voûte céleste. Le droit à l'ensoleillement. Droit au contact permanent avec le monde végétal.
Im Grundsatz ist das ja schon gut. In der Praxis wird dabei aber Tür und Tor geöffnet für Klagen und Prozesslawinen.
mais... Définir « sain et harmonieux »
Ça coule de source claire
Essentiel
Essentiel, pour protéger ce qui reste de nature, d'eau propre, de ressources.
dans un environnement sain (donc non pollué par exemple) oui
dans un environnement Harmonieux non (je pense que cela est du ressort de la responsabilité civile de se créer une vie harmonieuse (bien des services sont à disposition pour cela)
Des constructions dans des zones dangereuses ont été effectuées parce que les communes ont refusé de dézoner les terrains. On devrait pour voir intervenir.
es ist leider nicht umsetzbar!!
Un environnement sain avec une biodiversité variée pour nous, les habitants et un atout pour notre canton qui se veut lieu d'accueil pour les touristes !
Dies könnte auch zu Missbrauch führen z.B. bei Nachbarschaftsstreitigkeiten
Et arrêter les copinages politico-économiques et les lobbies avec les multinationales !!!!
In der Sache richtig, aber nicht als Grundrecht in die Verfassung.
Recht auf Leben ja, das genügt. ...in einer gesunden und harmonischen Umwelt ist sehr vage und einseitig formuliert.
Das halte ich für ganz wichtig
Difficile de répondre à cette question sans lire le texte intégral : comment définit-on un environnement sain et harmonieux ? Cette définition sera-t-elle assez précise pour qu'un tribunal puisse trancher ?
Il FAUT réagir pour l'environnement: le Valais, la Suisse, soyons un exemple!
Un environnement sain et harmonieux est un élément essentiel pour notre futur!
Et chacun doit avoir à cœur de le préserver
Trop eu d'excès dans le non respect de l'environnement en Valais! On a sacrifié ce respect pour une certaine forme d'économie!!!
L'environnement a une valeur trop mal définie (cf. querelles de clochers entre experts) pour entrer dans une constitution. Ce genre d'article peut amener à des dérives procédurières, voire politiques. Lois et applications peuvent tout à fait suffire.
Das ist Sache des Bundes. Es gäbe unzählige Gerichtsfälle die wir Steuerzahler bezahlen.
Trop de droits individuels alourdirait et étoufferait le système. On peut intervenir par les structures existantes.
La question est vaste et ne permet pas une réponse tranchée
La législation environnementale suisse est l'une des plus fournies qui existe. D'inscrire une notion vague ouvrant la porte à toute les dérives d'interprétation ne ferait qu'alourdir un système qui peine à être appliqué tant il est complexe.
Plus important est le fait d'appliquer dès aujourd'hui les lois actuelles par les autorités et les tribunaux.

Le terme environnement est-il lié à l'écologie? Ce terme est trop imprécis! Quels seraient les critères pour déterminer si qqch est sain et harmonieux? Ce sont des concepts abstraits et subjectifs.
Il s'agira de définir ce que la constitution entend par "environnement sain et harmonieux". En l'état actuel des choses et vu les prédictions apocalyptiques d'une MAJORITE de scientifiques, sachant l'ampleur des efforts à faire pour pouvoir préserver un "environnement sain et harmonieux", n'ayant pas voiture moi-même je me verrai bien porter plainte contre les personnes qui roulent en SUV alors que d'autres alternatives moins polluantes seraient envisageables. En aurais-je ainsi la possibilité si un tel droit était ancré dans la constitution?
J'espère que nous aurons droit à un vrai volet écologique, qui détermine notamment l'ampleur des tâches à accomplir si nous voulons atteindre les objectifs fixés par l'accord de Paris. J'espère qu'on y trouvera une reconnaissance claire de la situation catastrophique dans laquelle nous nous enfermons à grand coups de consumérisme et d'égoïsme et une reconnaissance claire des limites d'un système basé sur l'extraction de ressources finies. Cette constitution doit être à la hauteur des enjeux du 21ème siècle, et ceux-ci sont colossaux. Nous devons penser aux générations à venir, celles qui vivront l'impact du changement climatique. Le Valais aurait ainsi l'occasion de se positionner comme un modèle en la matière, plutôt que nourrir une réputation d'alcooliques qui aiment tuer des loups... J'dis ça, j'dis rien...
L'environnement doit être doté d'une personne morale pour permettre la défense de ses intérêts
?!?!?
Manière cachée de vouloir créer une cour environnementale. Notre système juridique touche actuellement tous les domaines du quotidien. Cela est déjà possible aujourd'hui. Populisme.
Oui mais attention à ne pas mettre en place un système offrant pour tout et rien (surtout pour le biens de petits groupes de personnes) la possibilité de faire valoir ses doléance à un tribunal.
Mais il serait bien de définir clairement quels sont les critères d'un environnement sain et harmonieux.
C'est en accord avec les droits humains. Soyons à la page...
Très (trop) vague et pourrait potentiellement engendrer d'innombrables complications juridiques.
nein. es macht schon heute jeder kleine verband zu viele einsprachen und Referenden. diese jetzt noch zu fördern ,übersteigt die stasatsstellen.
C'est une question qui peut se régler sans loi. Le bon sens et la discution devrait suffire
Non il y a déjà bien trop de groupes de défense de l'environnement qui usent de ce droit et pas toujours à bon escient
Cet article n'a pas lieu d'être dans la constitution.
Construire une ligne à haute tension en Valais, dégrader le paysage de telle façon sans demander son avis au peuple est une honte. Je mets oui, ne serait-ce que pour cette situation !
Höchste Zeit dieses Grundrecht jedem Bürger, gesetzlich verankert, zugewähren. Die Erhaltung einer gesunden Umwelt muss oberste Priorität für all unseren Tätigkeiten sein.
Eine solch einschneidende Massnahme in die Verfassung aufzunehmen überschießt das Ziel und hat mit dem Grundrecht auf ein Leben..... nichts zu tun.
Je comprends bien l'environnement sain, je soutiens cette notion de protection et prévention d'atteinte à la santé lors de pollutions, CO2, etc.
Je me demande comment qualifier "harmonieux" dans la réalité, sur un plan législatif ou juridique?
Souhait louable et naturellement populaire mais très difficile, la définition d'un environnement sain et harmonieux est subjective et comme tout ce qui est subjectif, c'est quasiment impossible à mettre en oeuvre pour les autorités
Nous devons avoir l'assurance de respirer un air non pollué, de boire une eau pure et d'admirer un paysage naturel.
Grundrecht auf harmonische Umwelt ist wohl kaum definierbar.
Cela me semble adapté au vu des mises en dangers environnementales possibles et actuellement très difficile à faire valoir.
L'Etat n'a pas d'obligation dans ce domaine.
Qu'est-ce qu'un "environnement sain et harmonieux" ? Chacun aura sa réponse différente.
L'Etat doit faire régner la justice et la paix dans un ordre social.
Son rôle s'arrête là !
A une certaine limite, il se peut qu'il y ait des abus.
C'est complètement inapplicable dans la pratique
Trop vague
que l'on puisse vivre dans un environnement sain ok, mais c'est quoi un environnement sain ? si c'est pour que certains commencent à faire des procès car en Valais on peut encore manger de la viande alors qu'eux décident que ce n'est plus sain. Qu'on doive accepter des quotas car sinon ce n'est pas de l'harmonie ? je ne suis pas sûre que ce genre de décision ne soit pas à double tranchant.
Même si l'objectif est louable, cet élément n'a pas sa place dans une Constitution
Ce devrait déjà être le cas. Environnement harmonieux est un concept pas très clair.
A noter que, comme nos autorités sont élus pour nous représenter, ils devraient déjà le faire sans y être obligés.
Absolument. Cela permettrait d'éviter peut-être des affaires telles que la pollution au mercure
Die Einführung eines solches Grundrechtes ist eine progressive Änderung, welche langfristig die Lebensbedingungen jeder einzelnen Person im Wallis verbessern wird. Im gleichen Atemzug senden wir der "Aussenwelt" ein Signal eines fortschrittlichen Wallis.
Le respect et la protection de l'environnement, de la biodiversité, des ressources naturelles, etc., doivent impérativement figurer dans la nouvelle constitution. Il ne s'agit pas seulement de protéger l'être humain mais également le contexte dans lequel il vit. L'écologie est une question de survie, elle est donc essentielle.
mais peut-on garantir ce droit ?
ça me semble impossible pour l'Etat de le faire, avec toute la meilleure volonté possible... DONC peut-on inscrire un droit que l'on ne peut pas garantir ?
Unklar ist zwar die Bedeutung des Begriffs "harmonisch"
Das muss wenn überhaupt auf Bundesebene geschehen
Der Kanton sollte sich vermehrt für einen nachhaltigen Umgang mit der Natur einsetzen und so dieses Grundrecht ermöglichen.

Das Grundrecht auf ein Leben in einer gesunden und harmonischen Umwelt wird heute angemessen gewährleistet. Ein Klagerecht von Einzelnen führt zu weit und zu einer unnötigen Aufblähung des Justizapparates
Qu'entendez-vous par environnement sain et harmonieux ?
Il est difficile de définir "sain et harmonieux". Sur le principe, oui, mais peut-être plutôt "en harmonie" car il requiert une volonté d'action de celui qui la demande, et non pas une attitude passive
Dieses Grundrecht sollte natürlich eingehalten werden. Aber nicht mit Gesetzen und noch mehr Bürokratie
utopisch
Träumerei, Utopie
cela ne signifie pas un environnement figé, évidemment cela signifie aussi qu'au delà du droit des habitants il y a des obligations d'action de la part de l'Etat et des communes, et aussi des obligations pour les entreprises privées.
aber nicht übertreiben, Die Grünen haben nur Wünsche aber keine Gegenleistung
Wird alles zum Umweltthema verkokplizieren
Comment établir la frontière sain/malsain... Quels critères non subjectifs? Exercice difficile...
Dieses Grundrecht besteht bereits in der Bundesverfassung.
Qui n'est pas favorable à un environnement sain et harmonieux ? On pourrait ajouter : un environnement sain et harmonieux, sûr et ensoleillé.
Quelle est la portée (pratique) de ce droit fondamental ? Prière de bien réfléchir aux conséquences de ce droit fondamental. Aujourd'hui, toute personne peut déjà saisir les tribunaux pour se plaindre des nuisances des poules ou du compost du voisin, de l'usine à proximité, etc.
Portée de ce droit constitutionnel ?
Les tribunaux peuvent déjà statuer sur ces questions (nuisances du voisinage, etc.).
In der neuen Verfassung wird diesem Thema bereits gut Rechnung getragen.
Entscheidend für mich ist: wir wird „eine gesunde und harmonische Umwelt“ definiert. Die momentane Formulierung ist mir zu abstrakt
Gute Sache, gehört aber nicht ins Grundrecht
Zwiespalt...wenn nicht jeder mit dem kleinsten scheiss zum Gericht rennt ist es cool
Ce principe n'est pas de rang constitutionnel. Il peut être retenu dans une loi
Il faut rester réaliste. Un environnement sain signifie par exemple que les Chinois cessent de polluer. Les tribunaux du Valais, saisis, peuvent toujours partir en guerre.
Pure Theorie
Que la constitution se contente d'accorder à toutes et à tous un droit fondamental de vivre (je pense aux enfants à naître et à nos personnes âgées que l'on veut suicider). Ce sera largement suffisant.
Cela doit se fixer par une loi et on pas dans une constitution
Dies würde Tür und Tor öffnen für Klagen jeder Art. Ein solches Grundrecht ist eine Selbstverständlichkeit und braucht nicht noch durch einen Verfassungsartikel explizit gewährt zu werden.
Sain oui, ou au moins tendre vers cela. Mais comment définir et garantir harmonieux ?
Les termes ; sains et harmonieux ; sont trop subjectifs; ce qui ouvre la porte à de nombreux problèmes juridiques
mais totalement irréaliste
trop de procédures
Droit fondamental dans l'évolution actuelle du monde que nous connaissons.
Difficile à mettre en œuvre.
No comment
pas dans la constitution
Wieso soll der Einzelne dieses Recht einklagen können? Es genügt, wenn Umwelt und Gesundheit allgemein geschützt werden und in den einzelnen Gesetzen ein klagbares Recht gegeben wird. Dies braucht nicht ein Verfassungsrecht zu sein.
Qu'entends-t-on par sein? Si c'est silencieux, je suis pour, mais attention à ne pas freiner la culture. Je pense notamment aux animations dans les villes (concerts, festivals ou autre manifestations. Cela ne doit pas faire de notre canton un lieux austère ou tout est interdit pour un soit disant bien être collectif.
Die Natur ist unser Kapital und wenn wir sie weiter so zerstören, entziehen wir unseren Nachfahren damit eine zentrale Lebensgrundlage.
Wir können nicht alle Einflüsse kontrollieren
L'octroi d'un droit fondamental de vivre dans un environnement sain et harmonieux me semble difficile à mettre en place juridiquement. Il faudrait formuler l'idée de manière plus générale et non pas comme droit fondamental en lien avec le climat (cf. ci-dessous)
Klingt ja gut, aber absolut unnötig ist das man vor Gericht gehen kann.
Was heisst in einer gesunden und harmonischen Umwelt?
Mit einem solchen Artikel werden Tür und Tor geöffnet, damit Institutionen mit Einsprachen noch mehr verhindern können.
Dies gehört nicht in die Verfassung.
Vive la bureaucratie
C'est une porte ouverte à toutes les dérives
Als einer der wichtigsten Tourismustreiber sollte der Natur und deren Schutz ein grösserer Stellenwert eingeräumt werden.
Cela ne concerne pas la constitution mais les lois car c'est un idéal évident vers lequel toutes les lois devraient tendre.
Es könnte es vereinfachen, grössere Verstösse gegen die Umwelt zu anden. Inklusion könnte besser durchgesetzt werden.
Très vague comme concept
Il faudra clairement définir la notion de "sain er harmonieux"
non cela doit se trouver dans une loi pas dans la constitution
Une définition de sain et harmonieux pourrait être intéressante
Cela doit se retrouver dans une loi, pas la constitution.

Plutôt oui, mais pas si on y interdit la 5G ou autres nouvelles technologies contemporaines. Donc sans réponse étant donné que je ne maîtrise pas le sujet. Par contre, un environnement sain ou la montagne ne permet pas une vie économique aussi aisée que dans les milieux urbains: en tenir compte.
Les autorités pourraient-elles être attaquées même si elles n'auraient pas les moyens de suivre ces grands principes. C'est la raison pour laquelle je suis contre.
Mais comment est défini un environnement sain et harmonieux ? Quels sont les critères retenus ?
Quelle la définition ou l'interprétation du mot harmonieux au sens de la loi?
Je n'ai pas trop compris ce que cela signifie concrètement...
Le biotope est révélateur d'une qualité de vie qu'il ne faut pas altérer à légèreté. Il est important comme pour les lanceurs d'alerte d'octroyer un droit de défense à un environnement sain et harmonieux. Petit à petit l'intention peut devenir réalité.
Oui pour l'environnement sain. Harmonieux reste trop vague.
Environnement sain, sans "harmonieux" ce dernier terme étant trop vague.
Ist gerichtlich nicht durchsetzbar
Actuellement, les autorités oeuvrent déjà à améliorer notre environnement. C'est à l'habitant de faire un effort individuel et de transmettre les valeurs à leur milieu familial
Grundrecht ja, vor Gericht geltend machen nein
Le droit de l'environnement actuel ne permet pas de répondre aux enjeux environnementaux. Il convient d'une part de véritablement mettre en application le droit, et d'autre part de développer de nouveaux mécanismes juridiques pour protéger davantage notre environnement, ainsi que les humains et autres espèces qui le peuplent.
Il est impossible de garantir un tel droit: c'est plutôt une tâche de l'Etat.
comment peut-on garantir un environnement sain à long terme ?
Umweltrechte ja, aber das Interesse der Allgemeinheit muss über Einzelinteressen gestellt werden (Verhinderung des nächsten Jahrzehntelangen Autobahn-Desasters
Question légèrement opaque...
Que signifie un environnement sain et harmonieux?
Unser Kanton Wallis und die Schweiz im allgemeinen hat schon sehr vieles für die Umwelt getan. Das Einzelpersonen die Möglichkeiten gegeben soll die Interessen vor einem Gericht geltend zu machen, was käme da auf uns zu. Ein Berg von Gerichtsfällen und wie ist das finanziell tragbar.
Das könnte zu unverhältnismässig viel Klagen führen und auch ausgenutzt werden um anderen enis auzuwichen.
Qu'est-ce que cela impliquerait pour les prisonniers ? Comment définir un environnement sain et harmonieux ?
Weniger Pestizide! Vergiftung der Bevölkerung stoppen...!!!
Konsequenz/Anforderungen noch unklar
Das muss nicht in die Verfassung. zu Extrem
Devrait figurer parmi les priorités gouvernementale, avec le contrôle du Parlement.
Je comprends pas la question concrètement...
Steilvorlage für Abtreibungsverbot?
Instauration du bonheur cantonal brut!
Cela provoquera des dérapages comme l'on constate à ce jour sur un simple exemple le bruit des cloches. Mais par contre ne pas oublier l'historique du valais et de ses montagnards qui ne disposent pas ou peu de transport public
Der Umweltgedanke fliesst so in die Gesetzgebungen ein. Es wird eher selten sein, dass die Interessen die Gerichte belasten.
L'eau un bien commun ! devrait être protégée. cette ressource publique doit être inscrite dans la Constitution !!
absolument inutile
siehe Menschenrechte
attention aux querulents obnubilés par la question verte qui risquent d'engorger les tribunaux
L'extension continue des droits subjectifs relève de l'idéologie et de l'utopie.
A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION
Zumindest muss es einen verbindlichen Charakter haben.
Zudem ist eine gesunde Umwelt auch wirtschaftlich von Bedeutung: Wer geht schon in einen Kanton/eine Region, wo die Umwelt nicht gesund ist und macht.
Zu grosser Aufwand und es würden zu viele private Eingaben gemacht.
Der Mensch ist Teil der Natur. Ohne eine gesunde und harmonische Umwelt ist auch die Zukunft des Menschen gefährdet.
Ceci pourrais mettre fin à plus de 40 ans de déni de la part de la classe politique.
Tout doit être mis en oeuvre pour ce but. Mais ne pas en faire un droit fondamental.
Les termes « sain et harmonieux » sont beaucoup trop génériques et interprétables à souhait.
Harmonie et Santé pour tout le monde!

Question 4 – Protection de la sphère privée / Frage 4 – Schutz der Privatsphäre

La Constitution cantonale devrait-elle prévoir un droit fondamental à la protection de la sphère privée dans le monde numérique ?

Soll die Kantonsverfassung ein Grundrecht auf Schutz der Privatsphäre im digitalen Raum vorsehen?

Est-ce l'utilité d'une constitution cantonale ? Non.
Ce droit devrait être garanti au niveau fédéral et non cantonal.
Cette notion existe-t-elle encore vraiment de nos jours...?
Ce n'est pas au niveau cantonal que cela doit être décidé
Sur le fond oui mais à traiter au niveau fédéral
C'est justifié, car le futur sera trop numérique.
Pour autant que la mise en oeuvre d'une telle protection soit objectivement réalisable...
sur ce cas, il faudrait s'aligner avec ce que font les autres cantons et la confédération
Difficile à mettre en oeuvre
Non seulement dans le monde numérique. Il faut y ajouter les médias.
Quel impact pour le domaine médical
Cette notion est appelée à beaucoup évoluer dans le futur.
Toutefois, je doute de l'opportunité d'introduire dans notre constitution un droit qui ne serait pas approuvé sur le plan fédéral
très important de protéger la sphère privée de toute intrusion numérique
Des réglementations en la matière doivent certainement être prises à un niveau supra-cantonal (ex. niveau européen) pour être réellement efficaces. Toutefois, appliquer une telle disposition au niveau cantonal ne pourra que renforcer le processus.
Ce droit devrait être fédéral
C'est pour moi un droit fondamental qui va au delà de la question du développement numérique de la société.
mais comment l'appliquer ?
c'est déjà trop tard...
la constitution n'est pas le bon document pour cet élément
Les principes ne parlent pas de droit à la protection de la sphère privée dans le monde numérique, mais de droit à l'identité numérique. La formulation de la question n'est pas conforme à ce qui est écrit dans les principes. Or le questionnaire doit porter sur les principes tels qu'ils sont rédigés, par sur autre chose. Il aurait fallu écrire : devait-elle prévoir un droit à l'identité numérique.
Enfin, la Constitution devrait plutôt affirmer que "toute personne a droit à la protection de sa sphère privée, qu'elle soit numérique ou non".
Cela devrait être un droit fédéral
Oui de manière générale, vis-à-vis des entreprises malhonnêtes dans le traitement des données notamment, mais ce principe ne doit pas servir de prétexte pour justifier une immunité face aux actes commis en ligne (insultes, harcèlement, appels à la violence etc...).
Là protection de la sphère privée doit être effective dans tous les domaines existant ou à venir
Ce thème devrait être réglé par la Confédération
Nous sommes déjà visibles, via les réseaux sociaux, les cartes bancaires, la téléphonie. On ne peut pas garantir cette sphère privée. De plus comment traquer le terrorisme si l'on se met des bâtons dans les roues
Auf Gesetzesstufe regeln.
de nouveau, je ne pense pas que ce soit nécessaire dans la constitution cantonale
Cela doit être réglé au niveau de la constitution fédérale
il faut absolument éviter 1984
Zwingend
bringt zwar nichts, schadet aber auch nicht
Un minimum à notre époque.
Je pense que c'est le rôle de la confédération
Un but louable, mais discutable, car c'est un problème mondial, où la loi fédérale fera foi.
Mais est-ce de compétence fédérale plutôt ?
Comment y arriver quand la plupart des sociétés se trouvent à l'étranger?
difficile de statuer sur une formulation aussi large; qu'en serait-il en cas de délits ou infractions légales, enquêtes judiciaires, etc.?
L'enjeu n'est pas à l'échelle d'un canton
Je ne vois pas de quoi on parle.
Il me semble que nous avons déjà certain droits qui vont dans ces sens.
Mais il est vrai que le monde numérique m'inquiète et que je pense qu'il est temps et nécessaire de poser des garde-fous
A condition de ne pas produire une usine à gaz ingérable dans la réalité.
À protéger absolument
Enjeu fondamental pour la sécurité individuelle et collective
Autant que nos murs, nos portes et vos fenêtres protègent nos vies au domicile
Ja, weil sich heute auch im privaten Bereich sehr viel im digitalen Raum abspielt.
Oui, tout en n'oubliant pas la liberté et surtout la responsabilité du citoyen face à ses actes numériques.
L'idée est intéressante mais cela me semble plutôt du ressort national.
Grundsätzlich gut, aber künstliche Intelligenz soll nicht behindert werden. Die EU-Datenschutzverordnung reguliert viel, behindert aber kleine Unternehmen eher und schützt die Privatsphäre nicht wirklich.
Je suis d'accord sur le principe. N'est-ce cependant pas compliqué à mettre en place pour une région et une population si restreinte ? Compliqué d'avoir un réel impact, cela risque de rester un principe sans effet aucun.

Question 4 – Protection de la sphère privée / Frage 4 – Schutz der Privatsphäre

Important en raison des développements actuelles
C'est à la Confédération de légiférer sur ce sujet.
Bases fédérales - Le monde numérique est planétaire
C'est une idée importante qui devrait aussi être portée sur le plan fédéral.
Im digitalen Raum kann Jeder und Jeder sich selbst schützen.
Wieviel freigegeben ist, kann man selbst entscheiden.
Sofern es keine leere Worthülse bleibt, sondern mit konkreten gesetzlichen Schutzmaßnahmen kombiniert werden soll.
Le oui serait idéal, mais utopique et irréalisable, ne donnerait que des débats sans fin. La loi sur la protection des données est suffisante.
Ce n'est pas à la constituante de régler cela
C'est du ressort de la confédération et non pas des cantons!
Mais cela constituerait une énorme charge de coût face aux gros du monde de la technologie numérique 🖱
Difficile à répondre en cette période actuelle de pandémie.
Doit être réglée au niveau fédéral
geht das überhaupt???
Pourquoi dans la constitution ?
Une loi devrait être suffisante.
Je préférerais que ce droit soit inscrit au niveau national.
Hors souveraineté cantonale :-(
Ces droits doivent être défendus au minimum au niveau national et plus haut.
indispensable, vu le retard pris par la législation dans le domaine numérique
euh et qu'est-ce que le brave législateur valaisan va-t-il proposer ? je vois bien la scène, "Salut Marc, euh tu fais gaffe ou on t'envoie une giclée de Goron"
Le développement du numérique nous en oblige
Toutefois le numérique ne relève pas du seul canton mais bien du monde. Une loi valaisanne intimidera-t-elle les GAFA?
compétence droit fédéral
Il est urgent de protéger la sphère privée..,
Je me demande à quelle point c'est possible de mettre en place à l'échelle du canton
L'état doit forcer les grands trusts informatiques à suivre les mêmes lois que dans la vie réelle
Il me semble que cela fait partie du droit Suisse...?
Comment assurer un tel droit ? Chacun est responsable de ce qu'il met en ligne
Die Regelung der digitalen Entwicklung ist wichtig
Sehe ich als Bundesangelegenheit.
Aber natürlich muss der Kanton gewährleisten, dass die ihm übermittelten Daten geschützt sind.
Oui mais que peut faire le valais face à ça ? C'est à la confédération de s'en occuper... Inapplicable selon moi ...
Non. Ce n'est pas à l'état de définir ce qui est "la sphère privée"
Encore faut-il savoir comment protéger la sphère privée dans le monde numérique où les cookies pullulent et nos adresses sont appropriées par n'importe qui.
Ceci doit être une exigence fédérale et pas cantonale
C'est un point essentiel pour l'avenir.
Est-ce que ce n'est pas quelque chose qui se règle au niveau fédéral?
Cela va de soi par rapport à l'être humain on respecte la sphère privée sans commentaire .
Pas que numérique: le numérique c'est maintenant. mais dans 20 ans?
Je me demande si ce point ne devrait pas être établi au niveau fédéral
Il s'agit à mon avis de combattre plutôt les excès en matière de la protection des données qui débouchent de plus en plus à la protection des délinquants au détriment des personnes lésées. (Datenschutz versus Tatenschutz!)
Les débats sociétaux actuels le démontrent.
Alignement sur les lois fédérales
Les données privées et personnelles sont régaliennes et ne doivent pas être laissées aux privés
Da schwingt stets die Frage mit, wie weit dieser Schutz gehen soll. Ein totaler Schutz ist wahrscheinlich nicht sinnvoll.
unbedingt
La problématique des droits numériques est d'autant plus capitale que les GAFA puisent leurs ressources dans nos identités digitales. De plus, le bannissement de politiciens de FB ou Twitter ne peut être le fait du roi, c'est à dire des GAFA. Ce sont des services privés qui ne doivent pas interférer dans l'exercice du pouvoir démocratique.
la vie privée est sacrée
, aber wer will und kann das kontrollieren, wenn die Entwicklung so weitergeht wie bisher und ein grosser Teil der Bevölkerung seine Privatsphäre preisgibt um die Kommunikationsangebote nutzen zu können?
Attention aux constructions fumeuses et/ou hypercomplexes au moment de mettre en œuvre de tels droits
Wie kann der Schutz im digitalen Raum gewährleistet werden?
à mettre en œuvre par la Confédération
à voir le nombre de personnes harcelées, menacées, contraintes à des comportements pouvant aller jusqu'au suicide, je pense qu'une protection de la sphère privée est impérative pour protéger non seulement les jeunes mais toute la population (personnes âgées arnaquées).
Louable mais totalement irréaliste
Essentiel
Ce problème me semble trop universel pour figurer dans une Constitution cantonale
Et en même temps réguler les réseaux sociaux
Attention aux constructions hypercomplexes au moment de mettre en œuvre de tels droits

Question 4 – Protection de la sphère privée / Frage 4 – Schutz der Privatsphäre

Absolument, rien n'est plus intrusif que le monde numérique, il y a risque d'une forte « anonymisation ». L'identité repose sur la sphère privée
sans protéger les malveillants !
Important de se pencher sur le numérique et protéger les utilisateurs.
la constitution doit lutter contre la manipulation médiatique et numérique et protéger en toutes choses, la liberté et la sphère privée. Non à l'état oui à la démocratie fondée sur la subsidiarité : liberté totale des parents vis-à-vis de l'éducation, du village sur le district, du district sur le canton, du canton sur la confédération, de la Suisse sur l'Europe. C'est toujours le petit qui décide et qui peut déléguer son pouvoir ou demander de l'aide si besoin au plus grand, mais jamais l'inverse.
Pas dans la constitution
Il est très difficile pour des personnes qui ne sont pas du métier de cerner les possibilités des réseaux sociaux et ce qu'il est "physiquement" possible de limiter ou de contraindre. Il sera intéressant de vous entourer de spécialiste en droit et en informatique.
Leider heute notwendig.
Même si on a rien à cacher, c'est fondamental
Il faut définir la sphère privée.
Avec les cartes bancaires, les cartes diverses... parler de sphère privée me paraît un peu hypocrite.
vie privée = code des obligations
non, réglé par la Loi sur la protection des données
Elle devrait aussi garantir le droit de rester hors du monde numérique pour qui le souhaite.
Bien que ça paraisse plutôt de compétence fédérale
Régler avec des lois, pas dans la constitution
Nicht stufengerecht. Wird auf anderer Stufe geregelt
Eine Regelung auf Bundesebene ist ausreichend und zielführender.
Il y a déjà suffisamment de bases légales à ce sujet et je ne le considère pas comme fondamental dans la Constitution.
Evidemment. Et par exemple faire condamner les associations comme l'asloca valais qui exploite la base de données des adhérents pour faire campagne en faveur de Mathias Reynard.
Vu l'évolution rapide et parfois "malsaine" dans ce domaine
Ce droit fondamental devrait être inscrit dans la Constitution fédérale en primeur, le monde numérique n'ayant pas de frontières! Et bien sûr aussi dans la constitution valaisanne
Tout doit être mis en oeuvre afin de limiter au maximum la divulgation excessive et non-proportionnelle des données personnelles d'utilisateurs de services en ligne, peut importe qui en est le fournisseur.
En dehors du domaine de la constitution...
que chacun fasse de l'ordre par lui-même
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
Les nouvelles règles prévues par Whatsapp et Facebook montrent comment nos données sont manipulées par les GAFAs. Il est PRIMORDIAL de mettre ce point à l'ordre du jour.
Et prévenir la personne concernée lorsque des informations personnelles, vidéo, images,... susceptibles d'avoir été mis en ligne par autrui
Oui, à condition que ces dispositions "valaisannes" ne soient pas en contradiction avec ce qui se mettra en place dans le reste du monde (sauf si le reste du monde se fourvoie complètement).
Excepté pour les données énergétiques qui sont importantes pour la transition énergétique
La constitution valaisanne n'a pas besoin de couvrir ce point qui est géré par la Suisse.
Schwer durchzusetzen
C'est un principe de base; libre à celui qui veut aliéner une partie de son domaine privé de le faire, en toute conscience et liberté, et en assumant les risques d'un tel comportement.
Sauf erreur ce droit est déjà existant.
Inutile de mettre cela dans la Constitution cantonale: c'est une problématique nationale, voire mondiale.
A l'heure du télétravail et visio-conférence, etc, ce droit va devenir une des priorités.
Il faut admettre qu'il n'y a plus grande différence entre le monde et le monde numérique
S'engager dans le monde numérique signifie très souvent renoncer à ses droits de la sphère privée... ce combat est un peu vain
Plutôt une protection des données personnelles, non de l'identité numérique.
notamment rendre les adresses IP publiques
Evtl. explizit als Teil des herkömmlichen Rechts auf Privatsphäre.
Wäre gut.
important
La digitalisation constitue une aubaine, mais comporte de multiples dangers. Cependant, le pouvoir du canton face aux géants du Web et multinationales me semble très faible. La Suisse devrait prendre en charge ce problème grandissant.
Tout en préservant les autres personnes. La sphère privée ne doit pas être l'excuse pour ne pas poursuivre des délits (sexuels, financiers, ...)
Car le numérique prend de plus en plus de place
ne pas diaboliser le numérique, nous en avons besoin
Auch das kann der Kanton nicht.
Wie will der Kanton das durchsetzen? Dass muss Aufgabe des Bundes sein. Datenschutz gegenüber den grossen Internetkonzernen kann der Kanton garnicht im Alleingang gewähren. Was will der Staat Wallis alleine gegen Facebook/Google etc. anrichten?
Il faut apprendre à vivre dans ce monde numérique et ne pas s'enfermer chez soi
Ce sont des questions très importantes qui commencent déjà à apparaître aujourd'hui. La Constituante doit s'en préoccuper dès maintenant.

Question 4 – Protection de la sphère privée / Frage 4 – Schutz der Privatsphäre

Cet élément devrait apparaître dans la Constitution suisse. Le Valais pourrait être pionnier (et en même temps donner une bonne image hors canton)
An die Zukunft denken
en accord avec le droit fédéral
Oui c'est nécessaire avec l'évolution et la puissance des GAFAs
Ne pas prévoir ce droit fondamental serait une catastrophe. La Suisse est très en retard dans l'administration numérique et certaines personnes pensent à ce texte comme étant un fait d'aujourd'hui, or la constitution n'est pas là pour le présent, mais pour l'avenir des 50 prochaines années ou plus. La protection numérique de l'individu doit être un droit fondamental. Piratage, usurpation d'identité, données volées ou falsifiées. Il faut à chaque individu la possibilité de prouver qu'il existe dans la société, auprès des administrations, autant dans le monde réel que dans le monde virtuel.
Très dépendant du droit international
Cela est fait au niveau fédéral avec la LPD
Le rôle que le Canton peut jouer sur ce sujet reste toutefois marginal... il n'a pas forcément sa place dans la Constitution
Les données personnelles doivent appartenir à l'utilisateur et non à la plateforme (scandale Cambridge Analytica)
Oui, le numérique est relativement nouveau et beaucoup de personnes se perdent dans ces nouvelles technologies elles ne connaissent pas les pièges qui peuvent se cacher ni les conséquences.
Il faut un identifiant unique, comme le numéro AVS, et interdire les pseudo sur les réseaux sociaux.
C'est un sujet global qui ne peut pas être résolu au niveau cantonal
Très important de protéger notre sphère privée, surtout pour les jeunes voire les très jeunes
Dito wie Q3
La mise en oeuvre sera complexe!!!
Oui, et maître Fanti devrait s'en occuper.
Je pense que ce n'est pas une tâche cantonale. Je suis pour, mais au niveau de la Confédération.
Pas si il est ce droit est clairement défini et protégé au niveau fédéral. Sinon, oui.
Absolument indispensable
N'est-ce pas utopique d'envisager une telle protection à l'échelle d'un canton ?
Nécessaire pour un futur interconnecté
Oui la vie privée doit être protégée
Face à la main mise et au poids démesuré des réseaux sociaux, il s'impose de protéger la sphère privée.
Des lois existent déjà
serait mieux au niveau national
De l'ordre du fédéral à mon avis
Oui pour un droit fondamental à la protection de la sphère privée, par contre les détails doivent être mis dans une loi, pas dans une constitution
C'est très important
Pas d'Etatfouineur
Cf question précédente
Difficile à appliquer
Mais sans doute difficile à mettre en application
Ne doit pas être plus restrictive que la Confédération.
Cela est un très beau geste symbolique. Toutefois, il serait tout à fait inutile. Il faut également que la Constitution cantonale soit conforme au droit fédéral, notamment à la LPD et au RGPD/UE (également applicable en Suisse dans certains cas), en vertu de la primauté du droit fédéral et de la hiérarchie des normes. En effet, les échanges de données personnelles sont en majorité internationaux (et non intra-cantonaux). Cette tâche incombe donc à la Confédération de signer des accords de protection (p.ex. ancien Swiss-US Privacy Shield, RGPD/UE...) avec tous les pays.
Ce n'est qu'ainsi que l'on peut faire valoir son droit à la protection de la sphère privée
Cela ne devrait à mon sens pas être traité au niveau cantonal.
Oui c'est vraiment d'actualité!
Das gehört in die Bundesverfassung. Das muss für die ganze Schweiz genau gleich gelten.
Pour quoi mettre cette protection, , comme élément particulier par rapport à la protection de la sphère privée notion généralisée fondamentale déjà largement protégée dans le CC et le CP. Ne chargeons pas la Constitution de principe déjà largement prévu dans la Législation.
Actuellement on est déjà tracé 97
keiner soll im digitalen Raum anonym bleiben
Mais renforcer la protection des mineurs
Un plus.
Gesetzlich regeln
Ce droit doit être fédéral
Les citoyens, non initiés (que sont la plupart), sont totalement dépourvus de toute sensibilité numérique et de protection des données. De plus, les GAFAs ont un poids économique/social/politique gigantesques. Afin de pouvoir garder une certaine liberté, il faut inscrire la protection de la sphère privée dans le monde numérique.
La Constitution doit donner des principes. Dans le cas de la protection de la sphère privée, la Constitution devrait indiquer la nécessité d'informer les individus quant à l'utilisation des données privées faite par les acteurs du numérique. En connaissance de cause, il relèverait ensuite de la liberté individuelle de s'exposer ou non.
C'est clairement au niveau fédéral que ce droit doit être réglé.
Peut-être illusoire et trop tard !
plutôt utopique

Question 4 – Protection de la sphère privée / Frage 4 – Schutz der Privatsphäre

la cybercriminalité n'en est qu'à ses débuts, autant anticiper
Pas de données captées sans autorisation préalable. Etat initial proposé par les sites : "REFUS". Hitler a pu massacrer massivement les juifs car, quelques années avant la guerre, un recensement avait été organisé et les données mises sur cartes perforées IBM.
Ce droit de protection concerne d'une part l'utilisation qu'en fait le pouvoir politique et étatique. Il serait bon aussi que l'État protège le citoyen par rapport au monde économique et financier en prévoyant des lois qui limitent l'utilisation des données récoltées.
Exception si les autorités ont besoin de données pour gérer des crises ou enquêter.
C'est un droit suisse voire plus large encore
une
La sécurité des gens est primordiale. Cela permet aussi de rassurer les personnes qui utilisent les outils internet
Ce droit existe déjà au niveau fédéral et, dans tous les cas, fait partie du droit fondamental au respect de la vie privée garanti par la Constitution.
Ce n'est pas à la constitution de régler ça.
bien sûr, c'est un minimum
cela est réglé par le droit fédéral
Ce droit garanti par le gouvernement ne devrait pas passer en mains privées.
Nein. Diese Thematik hat übergeordnet der Bund zu regeln.
Et des condamnations pour les criminels (harceleur...) sur le net.
Bien sûr ! Vivons avec les défis de notre temps. Il aurait même fallu s'en préoccuper en amont.
oui cela ne peut pas se faire au niveau individuel il faut un droit fondamental et même y inclure également une loi par rapport à l'intelligence artificielle
tout dépend de l'intention, cela peut être la meilleure comme la pire des choses, comme n'importe quel outil...
Bien que probablement, ce devrait être du ressort de la Confédération, en coordination avec l'Europe CE.
Les attaques anonymes révèlent la bassesse humaine. Le tort moral est terrible et lourd à supporter.
Das ist m. E. wichtig, um pers. geschützt zu sein vor Angriffen auf den sozialen Medien.
Crucial !
Eduquer la population qui, bien souvent n'y comprend rien : je n'ai rien à cacher!
Dafür gibt es ja eigentlich das übergeordnete schweizerische Datenschutzgesetz
Nous devons également nous responsabiliser de manière individuelle, utiliser notre esprit critique, ne pas être totalement infantilisé !
In der Sache richtig, aber nicht als Grundrecht in die Verfassung.
Nur wenn dann der Datenschutz nicht noch mehr Auswüchse hat und alles mit Datenschutz entschuldigt werden kann!!! Man kann es auch übertreiben.
Tres important pour la société de demain et la démocratie
....das muss mindestens national geregelt sein
Le "monde numérique" n'est de loin pas unique. De parler de protection de la sphère privée lorsque la grande majorité des utilisateurs des réseaux sociaux font étalage de leur moindre faits et gestes semble un peu vain voire illogique. Ces éléments doivent être réglés au niveau fédéral voire international
Il faut toujours examiner la possible application concrète de trop belles paroles
Attention aux dérives sécuritaires dans le digital. Nous le vivons déjà.
Internet a engendré une révolution du partage des connaissances comme jamais auparavant. Il s'agit en ce sens d'un outil précieux à protéger absolument, même si étant en pleine transition nous manquons clairement de recul pour en prendre toute la mesure. Néanmoins, comme tous les outils développés par l'humain, il a une face sombre que certains n'auront pas tardé à exploiter. La capture de données privées à des fins d'enrichissement fait ainsi partie des problèmes, et il est important qu'une constitution en 2021 intègre ces problématiques, qui ne vont qu'aller croissant dans les années à venir.
Ce genre d'objectifs n'est pas de niveau constitutionnel, mais au niveau de la loi
c'est très important pour éviter toute sorte de dérives, il faut absolument mettre en place plus de règlements concernant ce thème.
C'est un droit constitutionnel ! Toute personne a le droit au respect de sa vie privée !
cà se règle au niveau fédéral
Sehr wichtig für die Zukunft
Bien que cela devrait être national
L'idée est très bonne cependant, le monde numérique évolue tellement rapidement que la constitution risque d'être obsolète avant même d'entrer en vigueur...
On peut uniquement parler du principe, mais le concret doit figurer dans une loi.
Existe déjà au niveau fédéral donc non nécessaire
Cela devrait être fait au niveau fédéral !
En 2021 c'est indispensable !
Oui, mais il faudrait aussi que le droit supérieur puisse en faire de même
Et les GAFA? Notre canton aura-t-il une influence sur ces "monstres"
Cela devrait être la compétence de la confédération, c'est un sujet très technique et très complexe qui demande des efforts à plus large échelle.
Wir stehen vor einem neuen Zeitalter. Es ist notwendig ein Grundrecht auf Schutz der Privatsphäre zu haben.
Il reste à savoir quels moyens seront mis à disposition pour qu'une telle affirmation puisse être effectivement respectée.
L'idée est bonne, mais depuis quand le monde numérique est-il privé ?
J'ai bien peur que ce soit une fausse bonne idée !
à la loi sur la protection des données de statuer
Même si l'objectif est louable, cet élément n'a pas sa place dans une Constitution

Question 4 – Protection de la sphère privée / Frage 4 – Schutz der Privatsphäre

Oui, mais n'est-ce pas un voeu pieux ? Pour l'heure aucun État n'y parvient ! Le monde numérique est une telle jungle ! Ce qui est d'ailleurs assez inquiétant, si vous y parvenez, faudra faire breveter le système !
Encore plus important de l'inscrire au niveau fédéral.
C'est une responsabilité de la Confédération...
Durch die stetige Digitalisierung in unserem Alltag entstehen neben den vielen Verbesserungen auch Gefahren. Durch die Implementierung dieses Grundrechts schaffen wir im Kanton Wallis eine gute Balance zwischen Digitalisierung und Privatsphäre.
Ce n'est pas du ressort de la constitution
Das muss auf Bundesebene geschehen
Ist wünschenswert, aber wohl kaum realisierbar.
Diesen Schutz kann der Kanton allein wohl kaum gewährleisten. Hier ist eine schweizerische Hoheit m. E. zwingend.
Absolument et sans devoir vivre comme des ermites ou des autistes hors de Google et autres Big Brothers.
Zuviel Gefahr für Missbrauch der Infos
Ja, aber: wie ist das umsetzbar? Der Kanton kann kaum den digitalen Raum kontrollieren.
Auf kantonaler Ebene NICHT realisierbar.
wenn überhaupt möglich: Bundesangelegenheit
Est-ce que ne n'est pas déjà dans la constitution fédérale ou dans une législation fédérale ? auquel cas pas besoin de répéter, s'agissant du droit des habitants.
Mais on peut donner des missions à l'Etat cantonal de protéger activement la sphère privée par des moyens adéquats
Existe déjà avec la LDP notamment.
kein Thema
Ce point doit impérativement être traité dans la Constitution valaisanne.
clairement !
Privater Vorteil
Nicht durchsetzbar.
Quelle est la portée de ce droit fondamental ? Concrètement ?
Les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) sont-ils visés par ce droit fondamental ?
Ce droit fondamental est-il opposable aux GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) ?
Die Privatsphäre ist in der neuen Verfassung bereits gut vertreten.
Il n'y a déjà pas de sphère privée, il faudrait déjà en créer une avant de la protéger.
Dies scheint mir ein immens wichtiges Thema zu sein, aber ich sehe es eher nicht als Grundrecht.
Ja Datenschutz und so....
L'Etat est garant que la sphère privée, comme par exemple l'identité numérique, ne soit pas gérée par des privés.
Cela doit être fixé par une loi et non pas par une constitution
Es steht jedem frei das von sich preis zu geben was er selber will. Auch hier öffnet man wieder Tür und Tor für allerlei Klagen.
Mais ce droit devrait venir au niveau suisse.
Nécessaire pour permettre à chacun de conserver une certaine intimité
alles was jedoch übergeordnet geregelt ist muss nicht wiederholt werden.
z.B. in der Bundesverfassung
Dans une loi pas dans la constitution
Soll nicht alles gespeichert werden dürfen
Les questions qui touchent aux nouvelles technologies n'ont pas leur place dans la Constitution Cantonale. Le droit Federal est, déjà trop lent sur le sujet, le plus à même de trouver la meilleure solution pour le peuple Suisse.
Das ist ein Muss
Ofmals ist der Persönlichkeitsschutz heute kompliziert und die Firmen respektieren diesen nur teilweise. Dieser soll nur bei Gesetzeskonflikten aufgehoben werden können.
Ist Sache des Bundes.
Sonst können Kriminelle auf ihre Privatsphäre pochen
Der die Freiheit aufgibt, um Sicherheit zu gewinnen, wird am Ende beides verlieren
Wird wahrscheinlich schwierig, da Menschen freiwillig sich ausliefern.
Keine Details in der Verfassung.
La technologie grandissante doit impliquer une réponse juridique pour la protection de la sphère privée ainsi que des données personnelles.
Cela n'a pas à être inscrit dans la Constitution mais devrait relever de lois fédérales appliquées réellement.
So fern sich alles im rechtlich korrekten Bereich bewegt. Sollte ausser Kraft sein bei Straftaten..
Dies soll vom bund gewährleistet werden
Unwissenheit schützt nicht. Bitte mehr Aufklärung zu cyber Bedrohungen
Tout ce qui est possible dans ce sens doit être entrepris et il y'a tant à faire dans ce domaine.
non cela doit se trouver dans une loi pas dans la constitution
cf. q3
Comme pour la sphère physique.
car un pays seul ne peut pas l'appliquer, alors pour un canton je vous laisse imaginer.
Die Digitalisierung nimmt in unserer Zeit immer an Wichtigkeit zu. Zudem ist der Schutz der Privatsphäre eine Notwendigkeit. Deswegen ist es wichtig dieses Grundrecht (Schutz der Privatsphäre im digitalen Raum) in der Kantonsverfassung klar zu erläutern.
Cela doit être protégé. Est-ce que c'est au canton de le faire? Si vous pensez que oui, alors oui!
L'identité numérique est une manière de traiter l'humain comme anonyme et marchandisable alors que chaque individu est unique.
on joue sur les mots. Chacun exige sa sphère privée mais se dévoile sans retenue dès que la possibilité lui est offerte et trop souvent avec agressivité. Autant interdire le numérique.

Question 4 – Protection de la sphère privée / Frage 4 – Schutz der Privatsphäre

Le droit fondamental à la protection de la sphère privée, garanti par l'art. 13 Cst. Suisse, comprend également le monde numérique. Il peut être intéressant de le préciser dans la Cst. valaisanne.
Plutôt protéger les données personnelles et non seulement par référence au monde numérique.
Sehr wichtig!
Dies sollte von der Bundesverfassung gewährleistet werden. --> gleiche Regelung für alle Kantone
Oui je pense que cela est important de plus le nombre de cyberattaque augmente.
oui car vraiment important
Für was brauchen wir ein separates Grundrecht? Weiss man schon wie es umgesetzt wird. Vergiss was das alles kosten würde.
Recht auf Schutz der persönlichen Daten
Das ist in der Bundesverfassung bereits drin und braucht daher in der Kantonsverfassung nicht wiederholt zu werden.
Das digitale Netzwerk ist kein rechtsfreier Raum.
Grundsätzlich sollte es die Aufgabe des Bundes sein
Il ne devrait pas être possible, sauf cas exceptionnel relevant de la sécurité de l'Etat, de collecter intentionnellement des données sur un individu particulier.
Eine Regelung würde einen massiven, komplizierten und aufwendigen Eingriff in den digitalen Raum benötigen. Dazu wäre ein Erfolg eines solchen Eingriffes fraglich. Viel einfacher und sinnvoller wäre es, wenn die Menschheit lernt damit umzugehen.
ein Notwendigkeit im digitalen Zeitalter!
la technologie sans contrôle est dangereuse.
Elle doit prévoir une protection de la sphère privée; et celle-ci s'applique aussi bien dans le monde numérique que dans le monde physique. Pas besoin d'articles spécifiques au monde numérique.
sollte schweiz weit gelöst werden und nicht pro kanton
Illusoire en pratique, malheureusement.
A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION
Ce droit fondamental rejoint la défense de la liberté individuelle et garantir le choix de ce que l'on partage avec qui et dans quel contexte.
Wird zunehmend zu einem Anliegen und muss ein Grundrecht werden.
Es besteht bereits der Datenschutz.
Wir werden ja fast gezwungen die digitalen Medien zu brauchen. Deshalb ist der Schutz der Privatsphäre ein Muss.
Tout doit être mis en oeuvre pour ce but. Mais ne pas en faire un droit fondamental.
pas forcément applicable au niveau du canton, mais "déclaration de principe"! Et il manque une réflexion sur le «droit à l'oubli»: l'effacement de données exactes, mais juridiquement prescrites ou obsolètes, p. ex. une faillite personnelle ancienne, qui nuit à la bonne réputation
Unklar. Die Definition eines Schutzes der Privatsphäre im digitalen Raum wird sich mit der Weiterentwicklung unserer digitalen Möglichkeiten dauernd ändern. Der momentane digitale Raum wird in 10 Jahren vollständig veraltet sein.
essentiel, avec les médias actuels

Question 5 – Soutien de l'État à la formation professionnelle / Frage 5 – Staatliche Unterstützung für Berufsausbildung

Le marché du travail fait face à des évolutions profondes (ex. automatisation). La Constitution cantonale devrait-elle prévoir, pour les personnes dépourvues de ressources financières, un droit fondamental à un soutien de l'État pour une formation en vue d'une insertion ou d'une réinsertion dans le monde du travail ?

Der Arbeitsmarkt steht vor tiefgreifenden Veränderungen (z.B. Automatisierung). Soll die Kantonsverfassung ein Grundrecht für Menschen ohne finanzielle Mittel vorsehen, um staatliche Unterstützung für eine Ausbildung im Hinblick auf die Integration oder Wiedereingliederung in die Arbeitswelt zu erhalten?

Le Valais est déjà un canton "pauvre", doit-il devenir la petite France de la Suisse ? + d'Etat, + d'Etat...
Je serai plutôt pour un revenu de base inconditionnel
Baisser les exigences de la formation professionnelle. Pour avoir plus de personnes dans les métiers tertiaires à y accéder. Aujourd'hui les exigences sont devenues trop grandes
le soutien de l'Etat à l'égard d'une insertion / réinsertion doit rester large et s'adapter aux réalités du marché du travail. Il ne s'agit pas d'une question propre à la Constitution.
Sous forme de prêt/bourse
La responsabilité est avant tout individuelle
Oui car l'avenir est sombre pour les gens qui n'arriveront pas à s'adapter.
La formation et l'éducation est notre plus grande richesse
bien qu'il me semble que c'est déjà le cas avec l'assurance Chômage et l'aide sociale
Subsidiarité avec les entreprises privées, bénéficiaires et en partie responsable de ces évolutions.
Mais il faut développer la formation permanente pour que les personnes puissent changer d'orientation professionnelle
il faut donner la possibilité à toute personne de pouvoir accéder à une formation, pour autant que les perspectives de la personne demandant ce soutien soit à la hauteur des exigences de la formation souhaitée. Si à la fin de la formation l'examen pour l'obtention d'un CFC, d'un diplôme, d'un master, ect, serait un échec, les prêts doivent être remboursés
A priori, j'y suis favorable. Chacun doit pouvoir suivre une formation en adéquation avec ses aspirations et ses compétences, sans que le critère financier ne soit une contrainte. Reste à voir sous quelle forme cet article constitutionnel serait rédigé.
Les organismes fédéraux, existants ou à créer, en la matière devraient y subvenir
Envisager le remboursement dans un délai donné dès que le revenu dépasse un certain revenu (Sur la base de l'imposition fiscale)
cela serait certainement plus efficace que de devoir payer à travers l'assurance chômage. Mais est-ce à l'Etat seul d'assumer cela?
L'État doit avoir un rôle subsidiaire.
égalité des chances pour tous et toutes
la constitution n'est pas le bon document pour cet élément
Être aidés oui, mais un droit fondamental, c'est-à-dire opposable à quiconque, sans contreparties, non. Il serait injuste que l'Etat, donc les citoyens, financent par exemple des formations et reconversions pour d'autres citoyens qui ne font aucun effort et vogueront de formation et formation aux frais de la princesse.
encourageons nos jeunes à faire une formation, même si le niveau scolaire est faible. Ils méritent d'être soutenu et encouragé
toute personne mérite que l'on soutienne ses efforts d'amélioration.
Ein Zeichen der Solidarität
Assez de mesures existent déjà
Ou un RBI
Dans un cadre strict. P.ex. vivant en valais depuis un certain nombre d'année ou uniquement à des citoyen Suisse.
Mais pour tout le monde à montant égal - sans différences si on est aisé ou non!!!
Peut être aller plus loin dans la démarche, par exemple taxer les robots afin d'introduire un revenu universel ..
Nous sommes tous dépourvu de ressources financières si nous ne travaillons pas. Il existe grand nombre de profession qui ne demandent pas de formation et qui permettent de vivre. Qui plus est, nous avons aussi besoin de personnes prêtes à assumer les emplois moins recherchés et payés.
Je croyais que l'école obligatoire était financée par l'état, que les formations CFC, ES, HES, UNI, TECH, sont largement subventionnées.
Je ne comprends pas tellement à qui on voudrait offrir des formations. Chacun doit faire des efforts pour arriver là où il le souhaite, il existe le chômage, l'aide sociale, l'assurance invalidité, je me demande quelle catégorie de personnes est concernées par un tel article.
En résumé ma première idée est que nous avons un système qui est déjà bien aidant. J'opterai plutôt pour un revenu universelle que des aides supplémentaires.
Les gens ont besoin de retrouver leur pouvoir d'agir et pas qu'on renforce leur filet de sécurité.
Il est évident que l'Etat, vu qu'il est promoteur des nouvelles solutions et finance les avancées technologiques, a sa part toute entière de responsabilité dans la réorganisation du tissu professionnel, en mutation sur plusieurs générations.
Il faut fixer des limites.
Plutôt un revenu de base inconditionnel svp

Question 5 – Soutien de l'État à la formation professionnelle / Frage 5 – Staatliche Unterstützung für Berufsausbildung

Zuerst hinter den Ohren „trocken“ werden.
Zinslose Darlehen, die nicht zurückbezahlt werden müssen, wenn die Ausbildung erfolgreich abgeschlossen und im neu gelernten Beruf während mindestens einem Jahr gearbeitet wird.
Eine Wiedereingliederung kostet den Kanton Wallis auf Langzeitsicht weniger, als bspw. eine IV-Rente oder Sozialhilfe
Ceci est déjà consacré dans la constitution Fédérale et cantonale comme dans le droit international et les lois pénales et civiles chez nous aussi.
Il faut aller plus loin et avant même l'indigence. Nous sommes tous responsable et susceptible de nous retrouver dans l'indigence la plus grande.
Es ist wichtig, dass in der Ausbildung möglichst Chancengleichheit besteht, und das kann nur funktionieren, wenn weniger gut bemittelte finanziell unterstützt werden.
Mais avec conditions du point de vue de l'investissement au travail et des résultats
quid du financement ?
C'est rarement la raison principale. La problématique est souvent individuelle. Il faut responsabiliser les gens : peut-être accorder un crédit à 0% et remboursable à long terme. Oui à un meilleur accompagnement de ces personnes (l'ORP ne suffit pas). BRAVO à l'association 50+ actif.
Le chômage paie déjà des formations aux personnes sans emploi. A quoi bon changer ?
Ne pas favoriser le je m'en foutisme
Très important
Soll auf Gesetzesstufe geregelt werden und nicht in der Verfassung wer welche finanzielle Unterstützung bekommt.
Doit être réglée au niveau fédéral
Comme cela est proposé pour la réinsertion en cas d'incapacité (AI). Si la situation empêche quelqu'un d'exercer son travail et qu'il n'a aucun moyen de se réinsérer par lui même, une aide similaire me semble justifiée
Das Recht auf staatliche Unterstützung für Menschen ohne finanzielle Mittel ist zweifellos richtig, kann aber auch auf der Gesetzesebene geregelt werden.
Pourquoi dans la constitution ?
Une loi devrait être suffisante.
Wenn die Person Interesse und Willen zeigt zu Arbeiten.
Indispensable, surtout qu'en Suisse la formation est du niveau cantonal.
Ceci ne devrait pas aller dans la constitution mais dans d'autres textes et il faudrait toujours faire référence en même temps que les droits aux devoirs qui vont avec
Formation continue est un devoir privé
Il me paraît important que l'état ne soit pas seul responsable des modifications du marché du travail suite aux évolutions technologiques. Il faut exiger des entreprises un soutien à leurs anciens collaborateurs.
simplement un revenu décent pour tout le monde, dans 50 ans il sera peut-être difficile de réinsérer quelqu'un dans des postes qui n'existeront plus.
Très important d'attribuer une aide pour quelconque formation, d'autant plus pour une réinsertion.
L'on en fait déjà pas mal !
La Constitution de la Suisse devrait être la rectrice de ce type de situations afin de maintenir la cohésion nationale et d'éviter les disparités intercantionales éventuelles.
ces questions doivent être réglées en dehors de la constitution
Ne laissons personnes sur la route...
Un soutien de l'État pour une formation en vue d'une insertion ou d'une réinsertion dans le monde du travail est nécessaire.
Mais avec le assurance d un besoin reel
Des moyens existent déjà dans la loi.
N'est-ce pas le principe actuel du chômage ?
Gute Ausbildung ist wichtig
Mit Einschränkungen, z.B. zeitlicher Natur (nur wer x Jahre in der CH/im Wallis lebt..) oder aber mit Rückzahlung, sollte man später über finanzielle Mittel verfügen (wohl auf Gesetzesebene erst regelbar)
Les autres cantons le font....
Pas de discrimination. Pour tous ou pour personne.
Vouloir se former est une affaire personnelle. Par contre, l'État doit aider à la mise en place de structures comme les centres professionnels d'apprentissages et des écoles types HES voir UNI, comme c'est actuellement le cas.
pour toute personne peu importe la situation financière, l'âge et le genre....
Mention très dangereuse risquant d'attirer certaines populations étrangères
Une personne formée est une économie de longue durée pour la société ans son ensemble
A régler dans une loi ad'hoc et non dans la constitution
formulation peu satisfaisante mais le devoir de formation dès l'enfance est bien un devoir de l'Etat
...was heisst schon ohne finanzielle Mittel???
Pour aider les personnes qui n'auraient pas les finances pour se reformer
Il y a déjà des lois fédérales au niveau des assurances sociales pour cela.
Cela est nécessaire pour une bonne évolution, et une harmonie
Der Staat kann nicht sämtliche Aufgaben übernehmen.
Soutien oui mais aussi devoir de chercher et de travailler
Sous réserve de la promotion de la responsabilité et de l'engagement individuels.
La Constitution n'est pas le bon niveau pour ce genre de projet.
A défaut du RBI...
On ne doit laisser personne de côté, ce qui est malheureusement la cas souvent
Question d'équité sociale!
En fonction des finances à disposition
Die staatliche Unterstützung für Berufsbildung sollte zumindest im heutigen Mass erhalten bleiben.

Question 5 – Soutien de l'État à la formation professionnelle / Frage 5 – Staatliche Unterstützung für Berufsausbildung

Zinslose Darlehen verpflichtet Personen das System nicht auszunutzen. Der Staat ist keine Milchkuh
aber in Form eines zinslosen Darlehens oder sogar ohne Rückzahlung
lutte pour un une meilleur futur
, denn es werden grosse Summen für Hochschulen und Universitäten ausgegeben, von denen allein die mehr Talentierte profitieren.
À une époque où la majorité des gens devront changer de métier en cours de leur vie professionnelle, il est vital de maintenir « l'employabilité » des personnes, notamment en les aidant financièrement dans leur reconversion. C'est un cadre retraité qui vous parle ;-)
oui pour un droit au soutien pour une formation qui garantisse l'accès à un métier, une profession dans tous les domaines (ne pas oublier les artistes) nécessaires au déroulement de notre activité humaine, ici, en Valais.
Parce que qu'un revenu de base inconditionnel est la seule solution viable dans un monde où on remplace les travailleurs par des machines. On se tue à créer des postes d'emploi inutiles et à secouer du foin en l'air comme des débilés au lieu d'utiliser nos acquis techniques pour libérer du temps libre à l'humain.
un soutien de l'Etat ou d'autres institutions existe déjà.
En amont repérer les enfants en difficultés, poser de vrais diagnostics, mettre en place les conditions de leur réussite en application de la loi fédérale sur la compensation des inégalités et la directive cantonale de 2017
cela dépend de la responsabilité qu'a l'individu dans la situation financière qui est la sienne.
A une époque où la majorité des personnes devront changer de métier durant leur vie professionnelle, il est vital de maintenir "l'employabilité" des personnes, en particulier par une contribution financière.
J'éviterai de spécifier « pour les personnes dépourvues de ressources financières » La constitution devrait préciser le principe général du droit à la formation quel que soit le niveau socioéconomique. Une loi peut apporter les nuances
Oui mais attention à ne pas faire doublon avec les assurances sociales et aide sociale (car déjà beaucoup de mesures existes)
assorti de conditions strictes
Point très important : le droit à la formation, A TOUT AGE, est fondamental. L'Etat doit soutenir la formation et la reinsertion avec des aides, des prêts et également pour les femmes, ceci SANS LIMITE D'AGE.
l'assistanat est la pire atteinte à la dignité de l'être humain. Dire à quelqu'un qu'il ne sert à rien ou qu'il est inutile mais que le généreux état gauchiste s'occupe de lui c'est détruire la plus parcelle de l'être humain : sa créativité.
Du moment que l'entourage ne peut pas l'aider et que la personne a un potentiel .
L idée me semble très bien. Je ne sais pas en revanche si la constitution est vraiment la place d une telle règle.
Jeder soll gleich behandelt werden und seine Chance bekommen.
On est tous dans le même bateau et le vivre ensemble exige que l'on soutienne tout le monde.
Si le monde professionnel tel qu'il existe est encore une référence. Le revenu minimal serait un autre système .
Le chômage le fait déjà non?
Elle devrait garantir un droit à la dignité humaine.
Essentiel !
Régler avec des lois, pas dans la constitution
sur le long terme tout le monde y gagne
Et faire condamner l'école professionnelle de Sion qui a interrompu l'apprentissage du jeune à l'AI que j'aide parce qu'ils ont été incapable, entre mars et octobre, de prévoir des mesures covid.
1 fois par individu.
Une limite est indispensable.
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
La 4ème révolution est en marche, elle est digitale. Elle impose un changement fondamental de notre société, et ce n'est pas à coup de petites mesures que nous pourrions protéger les personnes (plus âgées en général) et leur permettre de s'adapter à ce monde changeant à une vitesse encore jamais vue auparavant.
Déjà le cas avec les ORP dans la mesure du justifiable
A définir au niveau de la Suisse
Ist sinnvoller als Sozialleistungen
La législation actuelle dans ce domaine peut être améliorée sans que le principe ne figure dans la nouvelle constitution. Cette législation a une base légale dans notre actuelle loi fondamentale: on peut la reprendre sans l'étendre, elle esr suffisante.
Das ist Sache der Unternehmen. Der Kanton kann aber Unternehmen, welche Wiedereingliederung fördern. Zum Beispiel durch Steuererleichterungen oder z.B. teilweise Bezahlung des Lohnes dieser Mitarbeitenden.
Devrait être soumis à un contrôle très strict
Au niveau fédéral et cantonal, la réorientation professionnelle pas partie des missions de base des organes liés à l'emploi et c'est regrettable.
Les mesures existent déjà.
Droit à la formation et surtout une formation continue tout au long de sa vie professionnelle.
Plutôt une tâche de l'Etat.
Ist für mich Teil des Rechts auf Freiheit und Selbstverwirklichung.
Ja, aber nicht zu massiv.
il advient de la responsabilité de l'état de favoriser la réorientation et la réinsertion professionnelle. L'automatisation des tâches manuelles et la généralisation du numérique transforment fondamentalement la société. Il y a une idée de solidarité qui est exprimée ici
Imaginez si constellium doit fermer
Ce n'est pas à une constitution de régler ce problème
Comme la dernière question, ça nous permettrait d'être tourné vers le futur. Qu'on le veuille ou pas ces changements arrivent. Autant être prêt plutôt que de subir les conséquences d'un retard.

Question 5 – Soutien de l'État à la formation professionnelle / Frage 5 – Staatliche Unterstützung für Berufsausbildung

La notion de droit fondamental me semble disproportionnée ici
C'est une bonne idée, et le thème est important. Mais est-ce quelque chose qu'on doit trouver dans la constituante?
L'automatisation des métiers n'est pas le diable, c'est l'avenir. Maintenant, pour pas que cette transition se fasse bien, il faut laisser la chance aux gens de se réorienter. RIB ?
à voir les détails exacts et les coûts
Cela est tellement logique comme aussi de taxer l'automatisation
nécessité de promouvoir la formation continue, elle évite de se retrouver avec des cinquantenaires au chômage un cinquantenaire coûte plus cher à l'entreprise qu'un jeune, il se fatigue plus vite ... donc son accès au marché du travail dépend de sa formation et son expérience
négliger la formation continue "fabrique" des chômeurs cinquantenaires
Revenu universel surtout
Alles macht Sinn, was mithilft, die Menschen wieder auf ihre eigenen Beine zu stellen
Quand c'est possible. Donc un droit mais pas une obligation. Et un droit réaliste. C'est surtout de l'aide pour trouver réellement un travail dont les gens ont besoin
Ausbildungen in Bereichen bei denen es an Personal fehlt (Handwerker, Gastro-Berufe etc.)
mais ne pas négliger les métiers manuels et notamment ceux du bâtiment, de l'agriculture et d'autres qui n'ont pas ou peu de relève
Même s'il ne faut pas rajouter une couche à ce qui existe déjà
A condition que l'on puisse s'assurer que le candidat a les capacités matérielles et intellectuelles pour l'assumer
Déjà réalisé sans être dans la Constitution
Il y a de moins en moins de 'petites mains' et bientôt les IA et systèmes robotiques remplaceront celles-ci. Restauration, livraison, traitement des données (banques, assurances), services divers.
Seuls les métiers à haute qualification ou à spécialisation perdureront. Une formation d'insertion (ou réinsertion) est indispensable pour ne pas avoir à laisser des centaines, voire des milliers de personnes dépendant des aides sociales dans le futur.
Si l'étendue, les conditions dépendent d'une loi très exigeante quant aux ayants-droit.
Après étude du dossier semblable à celui de l'office des bourses.
Cela dépend pour quelles raisons la personne est dépourvue de ressources financières...
que les entreprises trop robotisée, qui enlèvent du travail à l'homme soit responsable et doivent engendrer soit des frais ou soutenir des projets à la réinsertion du travail
C'est un devoir de l'Etat de contribuer à la formation des personnes pour qu'elles puissent avoir les possibilités de vivre correctement. Il faudrait cependant avant de financer une formation, s'assurer que la dite personne en aie les capacités pour atteindre son but.
L'état doit soutenir le besoin de la population à accéder à des formations
Et pourquoi pas se pencher sur le revenu universel d'insertion?
La Constitution cantonale devrait prévoir un droit fondamental à un revenu de base minimum pour toutes et tous, peu importe sa situation professionnelle.
Cependant bien adapter la formation en regard des compétences du demandeur
Il n'y a pas de raison de mentionner dans la constitution une catégorie particulière de personne en difficulté de réinsertion professionnelle (pourquoi pas alors les "dys", les migrants, les obèses, etc.)?
Les acteurs formels de la réinsertion professionnelle (AI, chômage, aide sociale notamment) tiennent compte de ce frein à la réinsertion. C'est à ce niveau, dans leurs directives internes respectives, que l'accent doit être clair.
Oui à la formation en vue d'une réinsertion. Le Covid nous a montré que certaines professions sont à grand risque de faillite, chômage etc...
Priorité aux valaisans de souche
De nos jours, la démocratisation et les options très larges au niveau de la formation permettent à tout un chacun d'entreprendre une formation pour entrevoir un avenir professionnel plus enrichissant et surtout envisageable
Éviter de se retrouver à l'aide sociale.
la responsabilisation de chacun doit être préservée
siehe Maslovsche Pyramide
C'est à prévoir dans des lois et pas dans la constitution
C'est une tâche qui doit être en priorité assumée par l'assurance chômage, cas échéant, par les partenaires sociaux, l'Etat n'intervenant qu'à titre subsidiaire.
Des lois existent déjà
la protection des travailleurs doit se baser sur l'emploi lui-même et la formation continue en emploi afin d'éviter que les gens sortent du système. Un employé paie des impôts et n'est pas à la charge du contribuable (tout le monde y gagne !).
La constitution devrait plutôt inciter les entreprises à proposer des formations continues afin de garder leurs employés. une personne active paie des impôts et par conséquent n'est pas à la charge du peuple.
Droit à un soutien de l'état ok, modalité dans une loi
Surtout en cette période de crise où l'on ne sait absolument pas de quoi sera fait l'avenir.
C'est la sécurité économique pour le futur
Évidemment. Cela coûterait moins cher que de diriger vers le social
Ce droit devrait être étendu à toute personne qui souhaite bénéficier d'une formation continue. Sinon, il y aurait des disparités et inégalités de traitement. Tout soutien économique à une formation certifiante et de qualité doit être ouvert à tout·e citoyen·ne, indépendamment du revenu.
Pas le rôle de la constitution
Il faut toutefois éviter des abus de droit dans ce domaine, et ne financer que les études au sens strict.
Oui, Essentiel, d'accompagner toute personne, et donner tous les moyens de vivre avec leur époque
Das gehört in die Bundesverfassung. Das muss für die ganze Schweiz genau gleich gelten.

Question 5 – Soutien de l'État à la formation professionnelle / Frage 5 – Staatliche Unterstützung für Berufsausbildung

Est-ce nécessaire et utile de mettre de faire figurer ce droit particulier dans la Constitution ; Ce droit fait parti du droit fondamental de chaque individu riche pauvre d'exiger de l'Etat un droit généralisé à la formation; ce cas particulier doit être légiféré dans la LOI sur la Formation.
Le parlement pouvait faire quelque chose au niveau de lois car c'est facilement modifiable. Si c'est à la Constitution le Valais risque de devenir le père Noël pour beaucoup de gens.
pas la constitution cantonale mais les communes
Langfristig scheinen mir finanzielle Mittel zur Reintegration günstiger als lebenslange Sozialleistungen.
C'est aussi le cas déjà maintenant
gleiche Chancen für alle
La formation pour tous est vraiment bien réglée dans tous le pays.
Par contre un article constitutionnel sur le droit à l'éducation et à l'instruction/formation pour tous oui.
Bildung soll frei zugänglich sein. Wo nötig soll der Staat mittels Ausbildungsdarlehen Stipendien etc. auch finanziell schwächeren eine solide Ausbildung ermöglichen.
Ça existe déjà.
La constitution est-elle vraiment faite pour traiter ces cas ?
Gesetzlich regeln
L'idée en débat actuellement de garantir un RSA à tout étudiant dès sa majorité pourrait être "évoquée". La grande force de l'Europe et surtout de toute la Suisse est le très haut niveau de formation et de compétence!
Que veut exprimer ici la Constituante par "personnes dépourvues de ressources financières" ? Pas du tout clair ! Qui seraient notamment les bénéficiaires ?
L'Etat doit être social et oeuvrer pour la réinsertion et le respect à une dignité matérielle de la vie humaine. La formation en vue d'une insertion ou d'une réinsertion ne devrait pas être "comptée" comme droit fondamental.
Es gibt genug andere Institutionen für Eingliederung.
Cela coûterait clairement moins cher à moyen long terme de former des gens sans ressources, car ces personnes vont de toute façon bénéficier d'un soutien financier, autant qu'elles puissent être formées et productives.
Wieso immer der Staat??
Personne sur le trottoir !
Cela pour autant que la personne n a pas de formation
efficacité et dignité, pour la réinsertion et la formation continue
il faudrait alors prévoir des contreparties, sinon l'état n'aurait aucune garantie que son argent ait bien servi sa cause
former dans des filières qui ont un avenir - anticiper l'évolution des besoins
Un revenu minimum pour les sans ressources. Sinon émeutes, gilets jaunes, occupations de parlements, émergence des Hitler, Trump, Poutine, Xy Ginping et autres Bolsonaro...
Je suis parent d'un enfant de 30 ans qui est à l'AI et sans autres ressources que sa rente à la suite d'une dépression. Je parle donc en connaissance de cause ! Si cette personne arrive tant soit peu à se réinsérer, d'une part, cela va améliorer sa confiance en soi et cela fera une valaisanne heureuse en plus ! Et d'autre part la collectivité n'aura plus à assumer sa rente AI puisque cette personne aura rejoint le monde du travail et sera salariée.
Les entreprises qui se digitalisent devraient contribuer à la réorientation professionnelle en % des emplois qu'elle a fait disparaître. Il faudrait un trio entreprise/État/employé
Mais il faudrait peut-être penser à activité utile pour tous plutôt que du monde du travail
farce
L'Etat n'a pas à fournir en dernier recours un travail à chacun
Cela encouragerait les personnes motivées mais en difficultés financières
A mon sens, ce droit existe déjà dans la Constitution fédérale.
Ce n'est pas à la constitution de régler ça.
On doit donné une chance à tout le monde.
Nein. Dies gehört nicht in die Verfassung. Ist ja heute bereits auf Gesetzesstufe gelöst. Zudem ist zu berücksichtigen, dass es ja auch heikel sein kann, wenn jemand nicht will und der Staat muss.
Le travail va disparaître, puis l'argent disparaîtra quand l'automatisation, la robotisation ,l'intelligence artificielle aura pris le contrôle de l'économie et produira gratuitement tout ce que les humains auront besoin . Il nous faut nous préparer . Entre temps pendant que l'argent existera encore nous devons mettre en place un revenu de base inconditionnel pour tous ceux ou celles qui n'auront plus de revenus. Il faudra taxer les robots comme on taxe les travailleurs pour financer le revenu de base ou trouver des solutions .
La valeur d'une société dépend de la façon dont elle traite ses plus faibles, quels qu'ils soient. Les animaux le font, on devrait y arriver
Bien sûr, j'en ai fait les frais personnellement, ayant dû interrompre mes études, et ayant d'excellentes notes, je n'ai jamais pu reprendre mes études malgré mes aptitudes.
Tenir co.pté que les robots remplaceront les humains au travail dans délai rapproché.
Plutôt favoriser un revenu de base qui permettrait aux gens ne voulant ou ne pouvant plus exercer leur profession à cause de l'automatisation de vivre dignement avec un minimum vital sans devoir quémander comme des mendiants. Et ceux qui veulent apprendre, leur permettre d'aller aussi loin qu'ils le veulent...
Essentiel pour que les étudiants ne de "dissipent" pas trop pour gagner de l'argent pour vivre, mais n'aient plus aucune excuse pour "bosser pour leurs études"!
La population vieillit. Le deuxième pilier rend difficile à une personne âgée de plus de 50 ans la possibilité de retrouver un emploi. Un aide institutionnalisée serait don bienvenue.
dès 18 ans , un jeune avec un handicap touche un rente AI . Il est contraint de travailler en atelier..... tous les jeunes devraient avoir le droit d'apprendre jusqu'à 23 ans.
Mettre l'accent sur la formation des femmes qui ont interrompu leur travail pour s'occuper des enfants. Proposer des passerelles et des aides financières aux personnes qui veulent se réorienter.
Hierzu gibt es Gesetze im Rahmen der AHV/IV

Question 5 – Soutien de l'État à la formation professionnelle / Frage 5 – Staatliche Unterstützung für Berufsausbildung

Revenu de base inconditionnel à remettre sur le tapis !
In der Sache richtig, aber nicht als Grundrecht in die Verfassung.
Laisser ces personnes s'engouffrer dans la spirale de la pauvreté - chômage puis aide sociale - n'en coûtera pas moins à la société.
Le droit à la formation et surtout un soutien pour y accéder quelque soit son statut social est la base au bon fonctionnement d une société démocratique empêchant les dérives populistes.
La Constitution est-elle bien le lieu où inscrire un tel droit, qui plus est "fondamental"?
... aber Eigenleistung (Fleiss, Engagement,...) der einzelnen Personen muss unbedingt vorhanden sein....
Es gibt heute dafür schon genügend Unterstützung.
Cela n'est-il pas déjà le cas via les ORP ? par contre il faut que ce droit se limite à des actions en vue de retrouver le monde du travail sans en faire un droit de soutien social qui est géré par d'autres filières
On parle ici d'un texte fondateur, pas du code du travail.
La constitution devrait plutôt prévoir un revenu de base inconditionnel si elle voulait vraiment s'adapter aux réalités présentes et futures du march du travail... On éteint pas un incendie avec de l'huile....
Ce n'est pas le rôle de la constitution
doit être réglé par un autre biais que la constitution
Oui mais pas besoin de sur former n'importe qui n'importe comment.
Ce sont aussi les entreprises qui font font un énorme chiffre d'affaire avec ces automatisations qui devraient co-financer un fond pour ces mesures de réinsertions (par exemple à travers une "taxe robot")! pas seulement l'état.
Ou alors introduire le RBI
C'est un investissement à long terme participant à réduire le nombre de personnes qui risqueraient de se retrouver à l'aide sociale.
cà se règle au niveau des institutions établies (chomage, aide sociale, formation professionnelle)
L'automatisation et l'informatisation sont brandis depuis plus de 30 ans maintenant, c'est franchement plus la plus grande menace sur l'emploi.
Oui fondamentalement il faut soutenir la formation et l'accès au savoir.
Cette disposition ne me semble pas de niveau constitutionnel, mais plutôt de niveau législatif.
Ja, wenn die vorhandenen Fähigkeiten eine Ausbildung sinnvoll erscheinen lassen!
Il s'agit selon moi d'un élément légal et non constitutionnel
Favoriser formation continue ou changement d'orientation professionnelle avec une aide pour les personnes au revenu limité
Je pense également qu'il serait judicieux de favoriser la réorientation professionnelle volontaire... par une subvention.
uniquement pour que la personne puisse se former et se réinsérer. Pas pour rester indéfiniment à la maison.
Ça doit être géré au niveau fédéral
C'est le rôle de l'offre et la demande, le rôle de l'état est de mettre en place les conditions-cadres pour que cette réinsertion soit possible et qu'elle corresponde aux besoins de l'économie. Cela doit rester de la responsabilité individuelle et non un devoir de l'état.
Un État riche doit assurer le bien être de tous ses citoyens
L'état devrait aider à accompagner les gens vers une profession "d'avenir" plutôt que de les mettre au chômage ou assistance sociale.
Staatliche Unterstützung für Ausbildung wird der Arbeitslosigkeit zu gute kommen. Wenn man weitläufig blickt!
Unterstützung ja, wo ehrlicher Wille für I. und W. erkennbar ist
Encore une fois, nous ne sommes pas dans un régime communiste !
L'Etat n'a pas à remplacer les diverses organisations professionnelles.
C'est à elles que revient ce devoir.
Pour autant que cette automatisation s'avère une réalité dans l'ensemble de leur branche (toutes les entreprises de ce domaine impacted par cette automatisation)
Même si l'objectif est louable, cet élément n'a pas sa place dans une Constitution
Je croyais que ça existait déjà par le biais du chômage.
Pas uniquement pour les personnes sans ressources mais des aides et un acces a la formation facilité pour toutes personnes dont une réorientation dans ce domaine ferait sens, absence de débouchés, handicap,...
Indispensable pour assurer l'accès à la formation pour toute et tous. De cette manière, nous pouvons lutter contre la pauvreté, et l'écart grandissant entre les riches et les moins nantis.
Cela aiderait les personnes en difficultés à devenir autonomes. De toute façon, l'Etat (don nous tous par les impôts) payera, que ce soit pour un soutien à la formation ou, en fin de chaîne, pour une aide sociale.
Absolument, l'accès à la formation ne doit pas être une question de moyens financiers
Langfristig bringt es keinem wenn das Wallis viele Langzeitarbeitslose hat. Aus diesem Grund sollte der Kanton die finanziellen Mittel in die Hand nehmen um solche Ausbildungen/Weiterbildungen zu finanzieren.
En 2021, pour beaucoup de valaisan/nes la réalité professionnelle se dessine (au long d'une vie) avec plusieurs métiers et donc plusieurs reconversions professionnelles. Malheureusement, les étudiants de moins de 25 ans, sans famille et avec beaucoup moins de charges, sont beaucoup plus soutenus que des parents de 30 ans et + qui veulent se reformer. Beaucoup de valaisan/nes de 30 ans et + abandonnent un projet de reconversion professionnelle uniquement à cause des problèmes financiers insurmontables. Une économie dynamique et innovante devrait encourager ces reconversions. Merci de tenir compte de cette réalité dans la future constitution de notre canton.
Garantiert breiten Wohlstand und sozialen Frieden.
Es liegt beim einzelnen Bürger, sich in seinem beruflichen Umfeld ständig weiterzubilden und sich so auf Veränderungen vorzubereiten. Eine weiterer Ausbau des Sozialstaates erhöht das Risiko auf Missbrauch!!!
"Ouvrir une école, c'est fermer une prison". Victor Hugo.
avec une contrepartie d'engagement de la personne en faveur de ce droit
Unterstützung geben ja. Grundrecht geht nicht. Einzelne Bedingungen und Beurteilungen sollten gemacht werden
et un accès à des formations appropriées

Question 5 – Soutien de l'État à la formation professionnelle / Frage 5 – Staatliche Unterstützung für Berufsausbildung

Betriebe die Lehrstellen anbieten sind vom Staat besser zu unterstützen. (z.B. Aufträge von Staat und Gemeinden)
Des aides existent déjà notamment l'AI pour la réinsertion.
Unterstützung ja aber nicht übertreiben.
En vue de leur permettre de développer et mettre à niveau leurs compétences dans un monde où les processus de travail évoluent très rapidement.
c'est le minimum !
Le système actuel est déjà très bon mais est sélectif vis à vis de beaucoup de personnes et devrait être adapté.
Aber nicht um jeden Preis oder jeden Imigranten. Nur solche, die sich WIRKLICH eingliedern wollen.
Il me semble nécessaire d'aider les personnes en difficultés à trouver un accès au monde du travail
C'est indispensable
Une responsabilité de l'Etat pour une formation en vue d'une insertion du plus grand nombre de personnes en collaboration avec les secteurs privés.
Quel est le coût de cette mesure ?
Auch dies wird bereits geregelt.
A cause des mesures sanitaires prises par l'Etat, de plus en plus de gens ont perdu leur travail. C'est donc à l'Etat d'assumer les conséquences.
De plus, cela permettra un renforcement de la sécurité dans les rues puisque les jeunes sans emploi pourront se former et ainsi travailler.
Gute Sache, gehört aber nicht in die Grundrechte.
Jeder sollte die chance auf ein anständiges leben mit und in der Gesellschaft haben...das sollte im wallis/in der Schweiz doch möglich sein. Sonst geht eine Klassifizierung los wo niemand will
Ce processus d'aide existe déjà
Pas uniquement dépourvues de ressources financières, la formation continue doit être soutenue par l'Etat à tous les niveaux
Encore une fois. Restons réalistes. La formation est un devoir, pas un droit.
Un droit, soit on l'accorde à tous, soit on l'accorde à personne.
Cela doit être fixé par une loi et non par une constitution
Cela devrait être mentionné dans les tâches de l'Etat.
Kann auf Gesetzesebene eingebracht werde. Verantwortung auch und besonders bei den Unternehmen.
Oui, mais de manière réfléchie et limitée
La personne se construit par le travail qui la situe également dans la société
Question d aide au plus faibles
Il est primordial que les personnes puissent s'insérer ou se réinsérer dans le monde du travail. Car le travail est un facteur prioritaire d'intégration social et économique favorisant le sentiment d'appartenance à une société. Cependant, il pourrait être demandé à ces personnes, une fois qu'elles ont retrouvé un emploi de rembourser en partie ces frais.
was ist da konkret für Unterstützungen gemeint?
avec par exemple un soutien financier, type chèque de formation
Dies bringt möglicherweise tiefere Kosten mit sich, als wenn reaktiv auf Stellenverlust reagiert werden muss.
Cela pourrait être formulé par le biais d'une mention de l'importance de la formation continue, notamment numérique.
In diesem Hinblick ist eine gewisse Voraussicht des eigenen Lebens selber zu bedenken. Eine ewige Unterstützung des Staates darf hier nicht sein.
Ne doit pas figurer dans la Constitution mais dans une loi spécifique, la Constitution doit contenir les grands principes
L'idée est juste. Doit-elle pour autant être dans la Constitution ?
Die Leute zur Arbeit animieren. Wer gesund ist, soll arbeiten.
De même, cela doit être inscrit dans une loi nécessaire en effet.
Staatliche Unterstützung als Ergänzung der Leistungen der IV.
Dies geht schon viel zu weit, die Verfassung soll nicht so detailliert ausgestaltet werden.
non cela doit se trouver dans une loi pas dans la constitution
Je suis très favorable au soutien d l'état proposé, mais je considère que cela ne doit pas faire partie de la constitution.
Nicht nur für Integration und Wiedereingliederung, sondern generell für sämtliche Ausbildungsangebote
Un RBI ou une diminution généralisée du temps de travail pourraient également amener du travail pour tous-toutes
cf. q3
Sur le principe "oui", des lois d'applications devraient déterminer les périmètres d'aides à la formation.
car se sont les entreprises qui automatisent qui doivent payer la facture pour compenser les pertes d'emplois
Il existe déjà des aides via l'assurance chômage et l'aide sociale
Bildung ist sehr wichtig und muss gefördert werden, sowie auch die Wiedereingliederung.
IST HEUTE MIT DER ALV SCHON SO, DESHALB UNNÖTIG
Autres exemples : nouvelles technologies
La solidarité par implication est garante d'une société équitable.
Bien cibler les personnes qui en ont besoin et la réponse sera plutôt oui!
Ce n'est pas un droit, mais une tâche de l'Etat.
N'est-ce pas le rôle des assurances sociales ?
Automatisierung und Digitalisierung sind KEINE Gefahr!!!!!!
Diese Aussage zeigt, dass hier absolut falsche Vermutungen und mangelnde Kenntnis der Fakten vorliegen....
Oui cela serait excellent... de plus cela ferai baisser le chômage.
il y aurait moins de gens au chômage
Et si plus assez de travail pour tous, prévoir un revenu de base inconditionnel
Um den Schutz für Menschen ohne finanzielle Mittel zu erhalten, sondern den Menschen die Möglichkeit zu bieten in die Arbeitswelt wieder integriert zu werden. Ohne diese Unterstützung müssen halt andere Finanzquellen angegangen werden und das sind auch wieder die Steuerzahler.

Question 5 – Soutien de l'État à la formation professionnelle / Frage 5 – Staatliche Unterstützung für Berufsausbildung

Arbeit (Bildung) ist der beste Weg aus der Armut.
Je pense que quelqu'un de motivé retrouve un emploi à l'aide d'une formation, et ne coûte plus au social
Es wäre gut, ausdrücklich das Recht auf Erziehung und Bildung zu erklären, wie dies in den Verfassungen der Kantone Waadt und Freiburg der Fall ist.
Oui, et la question du RBI ne tardera pas à se reposer. Je pense que le verser en une sorte de monnaie locale pourrait être une solution qui bénéficie à tous, afin de promouvoir une consommation responsable locale et saine et de soutenir l'activité régionale.
Mais à l'instar de réinsertion professionnelle avec IPT par exemple, on constate déjà actuellement les difficultés pour une réinsertion ou insertion pour les personnes d'un certain âge ou ayant été malades. Et de par les évolutions technologiques, que faire des personnes qui n'auront pas les compétences requises pour des postes à haute valeur ajoutée ? Il est temps de se pencher sur le judicieux d'un revenu de base inconditionnel !
Unnötig
Devrait figurer parmi les priorités gouvernementale, avec le contrôle du Parlement.
Regelung besser auf Gesetzesstufe.
Cela devrait déjà être le cas
Das Recht auf Bildung soll auch für Minderbemittelte gelten und die auch der angestrebten Integration.
Pas sa place dans la constitution. Parler d'aide à l'insertion par exemple, oui, ça fait du sens, mais pas au point de parler de "soutien à une formation"
Le monde du travail fait effectivement face à des évolutions profondes. Nombre d'emplois vont donc disparaître. L'introduction d'un revenu de base inconditionnel me paraît une option intéressante et respectueuse des individus.
Eigenverantwortung
cette aide devrait être non remboursable. donnerait comme résultat une égalité de change
gehört nicht in die Verfassung
Pour autant que les institutions faitière fassent vraiment des contrôles chez les entreprises formatrices
Pour autant que la personne n'ait pas déjà une 1ère formation qui lui permette toujours de travailler sur le marché du travail (+ privilégier le perfectionnement professionnel, si cela est suffisant pour trouver du travail, plutôt qu'une nouvelle formation).
In einem Kanton mit ansonsten wenig Ressourcen ist die Bildung zentral. Investition in die Bildung ist Investition in die Zukunft des Kantons und der Menschen.
Déjà actuellement des personnes souffrant d'un handicap peuvent être aidées par la Fondation Intégration Pour Tous (IPT) mais force est de constater que ce n'est pas suffisant pour que le 1er marché du travail leur laisse une place ! Idem pour les personnes « sur l'âge » ou ayant survécu à une maladie grave. Il n'y aura pas assez de places de travail rémunéré pour toutes et la question d'un Revenu de Base Inconditionnel doit être abordé. Passer d'une logique d'assurance à une logique d'existence. Dignité Le RBI remplace les prestations financières d'aide sociale. Alloué sans condition, il supprime la pauvreté et l'assistanat forcé. Les prestations complémentaires et l'assurance-chômage en sus du RBI sont maintenues. Choisir son travail : Le RBI permet de choisir un travail selon ses conditions et ses avantages. Il supprime l'obligation d'accepter n'importe quel job pour survivre. Soutenir l'économie réelle et l'entrepreneuriat : Le RBI joue le rôle de microcrédit, couvre les frais d'existence et favorise ainsi le succès des jeunes entreprises. Privilégier la famille : Les parents, les enfants et les personnes qui s'occupent de proches peuvent grâce au RBI mieux prendre soin les uns des autres. Développer la vie créative : Le RBI soutient la vie culturelle, artistique, la recherche et l'innovation qui sont la sève du génie helvétique. Partage de l'emploi : Le RBI apporte la base de sécurité qui permet aux uns de choisir le temps partiel et de permettre ainsi à d'autres de trouver aussi un emploi. Encourager la formation : Le RBI démocratise les études et permet à chacun de se former et de compléter sa formation tout au long de sa vie. La transformation numérique est aussi une révolution sociale. Elle doit être façonnée de manière à contribuer à l'égalité entre les sexes.
A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION
Unterstützung, Bedingungen schaffen (gute Aus- und Weiterbildungsmöglichkeiten) ja; Grundrecht nein. Die Eigenverantwortung jedes einzelnen muss wichtig bleiben, bei einem Grundrecht wird die Verantwortung an den Staat übergeben.
Oui mais ça n'est pas à mettre dans une constitution !
Sonst geraten diese Gruppen noch eher in ein finanzielles Desaster, welches auch die öffentliche Hand übernehmen muss. Eingliederung kostet weniger.
Nicht nur der Staat, auch die Wirtschaft sollte verpflichtet werden, hier ihren Beitrag zu leisten!
Risque de tomber dans l'assistanat étatisé.
A nouveau, tout doit être mis en oeuvre pour ce but. Mais ne pas en faire un droit fondamental.
Il peut exister un fonds de reconversion professionnelle mais pas de droit ancré dans la constitution.
Bildung ist der wichtigste Erfolgsfaktor in der Gesellschaft.
on peut même s'approcher de l'idée d'un salaire de base/minimum payé uniquement par des taxes prise p.ex. sur la TVA ou des transactions boursières (pas du tout ou pas assez taxées);

Question 6 – Âge du droit de vote / Frage 6 – Stimmrechtsalter

L'âge du droit de vote devrait-il être abaissé à 16 ans (le droit d'être élu à une charge publique serait maintenu à 18 ans ?

Soll das Stimmrechtsalter auf 16 Jahre herabgesetzt werden (das Recht in ein öffentliches Amt gewählt zu werden würde bei 18 Jahren belassen werden)?

En quoi cela constitue-t-il un progrès ?
Laissons d'abord le jeune le temps d'être un minimum mature. Sur les 80 ans de la vie en moyenne, on peut déjà voter pendant les 3/4 au moins, inutile de vouloir précipiter les choses...
Je me demande si à 16 ans le jeune votera vraiment pour ses propres idées et pas simplement celles de ses parents Du coup je ne vois pas l'intérêt
En revanche, aborder le système politique suisse en cours juste avant d'avoir le droit vote : OUI !
pas suffisamment d'expérience de la vie, facilement influençables
Jamais, il faudrait même le relever.
Un NON à 100%. À 16 ans, on se forme et on se tait.
16 ans c'est bcp trop jeune pour voter! Pas de recul suffisant sur la vie
Cela ne changerait absolument rien à l'absentionisme. De plus, ce serait la porte ouverte pour mettre très rapidement l'exercice des droits civils à 16 ans.
je pense qu'il faudrait connaître la valeur de l'argent pour voter. A 16 ans on est totalement dépendant des parents.
De nombreux citoyens s'engagent déjà dès l'âge de 16 ans dans de nombreuses formes de participation citoyenne (manifestations, intégration d'un parti politique ou d'organisations civiques, Parlement des jeunes etc.). Ils doivent à mon sens bénéficier du droit de vote.
Cela permettrait une entrée graduelle avant les 18 ans. Alternativement, seulement au niveau communal, bien que je soutient le niveau cantonal.
Pas de droit vote sans être majeur. Trop facile, on décide mais on n'est pas responsable !
18ans me paraît déjà être trop précoce
Homme, cis hetero blanc, 23 ans : Il faudrait l'augmenter. A 18 ans, la plupart de jeunes sont trop immatures pour voter.
Plutôt oui mais à la condition de réintroduire des cours de civisme à l'école dès le CO
La population de 18 ans et plus est déjà, et de plus en plus, influencée de manière criante par des fabulations des uns et des autres, alors que dire des plus jeunes ? Il vaut mieux renforcer l'éducation à l'esprit critique, l'analyse des sources, la méfiance envers les fake news etc...
pas l'âge de conclure des contrats !
Je ne suis pas convaincu que la plupart des jeune voteraient eux meme, je pense plutôt qu'ils donneraient leur vote a leur parents
seulement si il vient avec un suivi à l'ecole et une éducation civique plus longue et plus poussé qu'à l'heure actuelle.
Revenir à 20 ans serait une bien meilleure idée !
C'est à la jeunesse de décider dans quel monde elle souhaite vivre
Le droit de vote devrait être enlevé aux personnes de plus de 65-70 ans. Ils ne devraient pas avoir à décider d'un avenir qui ne leur appartient plus.
Après 65 ans, maximum 70 ans les personnes ne devraient pas avoir le droit de décider d'un avenir qui ne leur appartient plus.
c'est l'âge où l'on change d'idée selon l'humeur du moment.
Bringt nichts. Zuerst Ausbildung und Erfahrung.
Ce serait inconscient de donner le droit de vote à des personnes aussi jeunes. Une votation touche tout un canton et à 16 ans on est loin d'avoir une vision assez large pour commencer à calculer les tenants et aboutissants.
trop jeune pour s'être forgé un avis, influençable
Le droit de vote doit être le même que celui de la majorité civile.
En toute logique, la majorité civique doit coïncider avec la majorité civile.
En abaissant le droit de vote à 16 ans on permet aux jeunes, directement concernés par des décisions qui impacteront drastiquement leur futur. Cela pourrait également profiter à la participation en habituant plus vite les jeunes à s'intéresser aux instances politiques
Plutôt oui, car il faudrait mettre en place également de la médiation civique auprès de classes obligatoires.
Alors qu'on dit aujourd'hui qu'un enfant mets plus de temps qu'autrefois à atteindre la maturité il serait question de leur demander leur avis sur des questions complexes et parfois décisives pour l'avenir ?
Enfance adolescence puis adulescence, cela nous amène à 20-25 ans selon les personnes.
Pour les quelques jeunes qui s'interesseent à la politique, rien ne les empêche de s'impliquer dans les débats mais je ne prendrais pas le risque de confier cette responsabilité à des personnes qui, de part leur stade de développement, croient savoir alors que cela est rarement le cas. Nous tous sommes passés par là.le savoir c est savoir qu on ne sait rien...
Personnellement je serais partisan du droit de vote familial. Chaque individu a droit à une voix. Les parents exercent par procuration le droit de vote des enfants jusqu'à leur majorité. initiative parlementaire 99.454
Même les plus brillants des jeunes n'ont pas le recul nécessaire (expérience de vie, expérience professionnelle, etc) pour défendre des valeurs publiques (qui incluent des personnes ayant des histoires de vie qui sont incompréhensibles par ces jeunes...)
vu comme la jeunesse vote aujourd'hui... A 16 ans on n'a pas le temps de se former une réelle opinion politique
Suicidaire
Chaque chose en son temps.
Je ne pense pas qu'à 16ans on ait la maturité nécessaire pour répondre à certaines questions et si c'est pour voter la même chose que papa/maman ça ne vaut pas la peine

Question 6 – Âge du droit de vote / Frage 6 – Stimmrechtsalter

Responsabilisons les jeunes, traitons les comme des personnes de confiance
A 16 ans, trop de jeunes n'ont pas assez la maturité à la chose publique, les connaissances et l'intérêt. Pourquoi, vouloir toujours changer ce qui va bien.
Mon expérience de père me prouve qu'un jeune de 16 ans n'est pas suffisamment mûr pour voter.
Le jeune de 16 ans peut-être encore à cet âge là être encore sous l'influence des parents.
Pour voter il faut un minimum de vecu, de savoirs, de maturité et de discernement. Voter c'est être considéré comme accompli, donc majeur. Majeur à 16 ans, même dans leurs têtes qui pensent à tout sauf à la politique. Vous êtes fou si vous laissez passer un tel truc. Et pourquoi une question telle ? Elle démontre toute l'incompétence parentale des initiateurs de la question
Si un mineur pouvait voter qu'il ne soit plus non plus jugé par le tribunal des mineurs alors.... cohérence !
Ich hatte beruflich viel mit jungen Menschen in diesem Alter zu tun. Dabei habe ich festgestellt, dass sie sehr gute Ideen haben, aber dass sie aus Mangel an Lebenserfahrung die Folgen oft nicht oder sehr unrealistisch einschätzen.
Même si je doute que cela encouragerait les jeunes à voter...
Si une personne est en droit de travailler et de payer des impôts à sa sortie de l'Ecole obligatoire pourquoi ne lui donnerions pas ce droit qui ce trouverait légitime car bon nombre de votations les concerneront et ça permettrait de les impliqués et les responsabiliser sans qu'ils se sentent mis de côté
Par contre, des cours d'instruction politique pourraient être dispensés dès l'école primaire... à partir de 7H....
Es braucht ein gewisses Alter und Erfahrung um zu wählen. Ich bin eher für 20. Wählen muss für Junge interessanter gestaltet werden (online!). Es interessiert die Jugend nicht
bon nombre de jeunes ne finissent pas leur formation professionnelle / leurs études avant 20 ans. Le droit de vote à 18 ans est suffisant, sachant que les jeunes sont, à cet âge et pour leur majorité, relativement influençables
Quel est l'avantage de ce changement ?
Est-ce que les jeunes de 16 souhaitent vraiment utiliser ce droit. Sont-ils suffisamment matures pour l'exercer ?
On constate que les jeunes générations sont bien plus politisées aujourd'hui
Wer stimmen darf, sollte auch wählbar sein.
Rechte und Pflichten gehören meiner Meinung nach zusammen; weshalb sollte man, wenn man mit 16 Jahren bereits zu Wahlen zugelassen ist, nicht auch Auto fahren, sämtliche alkoholische Getränke konsumieren und heiraten dürfen? Und wenn man 16-Jährige als mündig genug für eine Teilnahmen an politischen Prozessen erachtet; warum sollten sie dann bei Straftaten nach wie vor unter das Jugendstrafrecht und nicht unter das ordentliche Strafrecht zu fallen?
Keine änderung
Si ça peut motiver et impliquer les jeunes.
Je pense que vote et éligibilité vont de pair. 16 ans me semble quand même un peu précoce.... et va créer un clivage entre une minorité de la jeunesse « politisée » et les autres jeunes ... « normaux » !!!
Optimal wären 20 Jahre
Personnellement, je pense que le droit de vote devrait être accordé uniquement aux personnes indépendantes financièrement.
Et supprimé dès 85 ans
Die Kinder haben zuwenig Erfahrung und können bei Abstimmungen leicht überzeugt werden.
Un âge unique serait préférable, mais pas indispensable.
Par contre il faudrait prévoir un système qui permette d'assurer la participation des enfants (cf convention des droits de l'enfant)
Dès que le jeune manifeste un intérêt et à des opinions. Donc en tous cas 16ans.
La définition de ce seuil a un côté fortement arbitraire qui est difficile à pleinement justifier d'un point de vue scientifique. Cependant, les jeunes de 16 ans sont déjà exposés à une vie en société complexe, via l'apprentissage en entreprise par exemple. Ils sont donc concernés à la fois dans le présent et le futur par la question politique. La facteur le plus important pour le vote est plus l'intérêt au sujet que l'âge.
pourquoi pas 14 ou même 12 quand on voit le niveau d'infantilité de certains de nos élus...
Unbedingt! Die Gesellschaft wird immer älter. Politische Entscheide betrifft jedoch vor allem die Jungen, wenn nicht heute, dann in der Zukunft. Deshalb muss das Stimmalter auf 16 herabgesetzt werden.
voter sans avoir le droit d'être élu (voire l'obligation) est une aberration
De nouveaux droits appellent de nouveaux devoirs. Si droit de vote à 16ans il y a, doit suivre la responsabilité civile, l'imposition des bien et tout autres devoirs d'État auxquels sont soumis les personne de 18 ans révolus
L'âge de 18 ans doit rester. A 16 ans l'on a juste terminé sa scolarité obligatoire.
La jeunesse a le droit de donner son avis et c'est aussi une manière de l'intéresser aux choses publiques...
Quand on voit avec quelle facilité les médias et groupes de pression manipulent les adultes laissons aux enfants les soucis de leur âge car dans la plupart des cas Ils ne voteraient pas où alors voteraient sans réel discernement
Il existe déjà d'autres moyens de s'impliquer pour la collectivité et des parlements d'autres moyens de faire valoir leurs idées. (On se rappelle des manifestations contre E2000).
Trop jeune et stupide à 16 ans
Auf keinen Fall.
Die Gesellschaft ist überaltert, Junge haben zu wenig Gewicht. Dies aber nur in Zusammenhang mit dem Staatskundeunterricht. Ohne Unterricht kein Stimmrechtsalter 16
Je propose 14 ans.
Plus simple de mettre le même âge pour les deux droits, même si c'est 16 ans...
16 ans au niveau communal et cantonal

Question 6 – Âge du droit de vote / Frage 6 – Stimmrechtsalter

Je serais plutôt pour limite l'âge de vote vers le haut (18-70) afin de promouvoir des décisions responsable et durable pour la génération future. Les +70 pourraient toujours s'engager comme "mentors" pour la jeune génération
On pourrait commencer par la commune, 17 ans la commune et le canton et 18 ans pour tout.
À 16 ans, un jeune est encore très influençable. Il change souvent d'avis et a tendance à se mettre en contradiction avec l'autorité parentale...
Le droit de vote doit être lié à mon sens à celui d'éligibilité. Ainsi si abaissé à 16 ans, les jeunes doivent aussi pouvoir être élus
Ce manière générale, les jeunes ne sont pas assez mûrs à 16 ans
Plutôt créer des cercles de discussion sociétales pour des jeunes pour prendre et publier leur ressentis et qui seraient des bases de réflexions pour les adultes électeurs et éligibles. Cela serai une première approche de leur intégration en société et politique
il n'y a pas de raison de se défausser encore plus sur les mineurs d'une responsabilité de majeurs!
99,9% des enfants de 16 ans n'ont aucune idée de la politique et ne sont pas mûrs pour ceci.
par contre pour les étrangers né en suisse oui !
Non car la maturité n'est pas acquise pour tout les jeunes de cette âges
sans commentaire .
Nein, logischerweise müssen Rechte und Pflichten altersmässig gleich sein.
Sinon, il faudrait alors attribuer les mêmes responsabilités pour les personnes de 16 ans (impôts, droit pénal,...)
Aurait l'avantage d'amener plus d'adolescents à s'intéresser et participer à la vie citoyenne, dont chacun-e dépend.
A 16 ans un jeune doit avoir choisi une formation, il sait se déplacer et a déjà fait des choix de vie importants. Il peut donc voter.
Es fehlt bei vielen 18 jährigen das Interesse also wird es bei Wahlen / Abstimmungen die Stimmbeteiligung noch schlechter
les jeunes sont assez responsable à cet âge
Si l'objectif est d'intéresser à la politique, je ne suis pas convaincue de l'efficacité de ce changement de loi. Je pense qu'il y a d'autres actions à mener pour que chacun comprenne en quoi la politique impacte la vie quotidienne. Le skate parc, c'est la politique par ex. Les routes, l'école, les soins, ...
En parallèle il est impératif de reprendre dès le plus jeune âge des cours d'instruction civique qui permettront aux nouveaux votants de ne pas être perdu dans la jungle des mots et des hiérarchies.
La majorité des adolescents (ils croissent encore et pas seulement en âge) ne sont pas mûrs. J'ai pu le constater, J'étais un enseignant, .
avec un travail de conscientisation de ce que représente ce droit de vote pour ces jeunes. La crédibilité du système de notre démocratie y trouvera là de nouvelles racines pour la pérenniser.
Non, si on vote, on doit aussi assumer ses responsabilités, donc à la majorité
En faveur d'un abaissement de l'âge. En espérant qu'une telle proposition entrainera plus d'intérêt pour la participation à la chose publique
C'est peut-être un des moyens pour que les jeunes s'intéressent de plus près à la politique mais à condition que l'école, avec des cours sur la citoyenneté, les y prépare.
mais entre 16 et 18 ans, que chaque jeune ait une formation civique sérieuse qui le prépare à appréhender cette réalité. Et pas seulement pour ceux qui font des études gymnasiales, si c'est le cas aujourd'hui, mais tout un chacun quelle que soit la direction professionnelle choisie.
Absolument, aujourd'hui on se plaint du manque de maturité, les formations se rallongent donner des responsabilités provoque la maturité.
Oui important de donner la voix et promouvoir la participation citoyenne aux jeunes
Umfrage machen und dann entscheiden.
16 ans c'est trop jeune.
Les personnes de 16 ans sont encore des enfants...ils sont scolarisés. En baissant l'âge de droit de vote on peut imaginer que cela représenterait mieux l'opinion publique. Cependant ceux-ci voteront soit comme leur parents, soit comme les amis, soit ils feront ce que leurs professeurs leur conseil. Ainsi les votes seront pas le reflet de l'opinion publique, mais répondrons au désir des "plus forts", des " plus puissants".
Lors du droit de vote à 18 ans selon mon expérience communale les jeunes qui ont participé à la promotion civique n'ont pas été voté lors d'une votation qui a eu lieu 15 jours après la cérémonie. Laissons aux jeunes le droit de vivre leur jeunesse avant de les embarquer dans l'aventure politique. 18 ans c'est déjà bien assez tôt pour la petite partie qui s'intéresse à la politique.
Pour laisser les jeunes s'exprimer et espérer un intérêt grandissant de leur part pour la chose publique.
Sans intérêt.
Durch die demographische Entwicklung sinkt der Anteil der Jüngeren an der Gesamtbevölkerung. Mit der Herabsetzung des Stimmrechtsalter kann diese Entwicklung zumindest leicht korrigiert werden. Auf nationaler Ebene steht diese Entwicklung ebenfalls an.
Question mal formulé - soit l'un, soit l'autre...
Mon oui est : pour 16 ans
Keine "halbe" Erwachsene einführen.
Les droits à 16 ans et les obligations à 18 ?
Pas logique du tout.
manque de maturité... influençable et souvent rebelle.
Non les droits civiques doivent correspondre à l'âge de l'entrée dans le monde professionnel.
Nur wenn dies auch mit entsprechenden Pflichten verknüpft würde
A 16 ans on a une vision idealiste du monde car on ne paie pas ses propres factures.
A 16 ans, on est encore un adolescent qui, pour la plupart, n'a pas reçu l'éducation nécessaire pour prendre le vote avec sérieux.

Question 6 – Âge du droit de vote / Frage 6 – Stimmrechtsalter

Oui. Comme pour les étrangers, ces jeunes font partie de la société et doivent avoir voix au chapitre. A 16 ans, on a déjà eu le temps de commencer à se former des idées, en tout cas pas plus ou pas moins que certaines personnes plus âgées qui n'ont pas changé de position en 40 ans.
je ne suis pas favorable à une majorité à 16 ans, si le droit de vote est octroyé à 16 ans mais que la majorité reste à 18, je suis favorable .
Pour moi, ce serait cohérent de descendre à 16 l'éligibilité.
Il faut être mûr pour décider en connaissance de cause : on peut douter que dans notre société les jeunes de 16 ans répondent à cette exigence....
A 16 ans, nous ne sommes pas encore assez mûrs politiquement et bien trop influençable par ses parents ou d'autres facteurs externes.
Pourquoi cela? L'on sait que les jeunes votent plutôt conservateur: y a-t-il une intention politique derrière cette proposition? Par ailleurs, les objets soumis au vote sont parfois à ce point spécialisés et techniques qu'il faut avoir une bonne expérience et vie, une bonne instruction et une bonne dose de courage pour les appréhender: on a tout ça à 16 ans??? parfois même pas bien plus tard.....
Importance de garder le même âge pour les droits civils et civiques.
Déjà actuellement, les jeunes ayant le droit vote s'intéressent guère à la chose publique. Je suis de l'avis que l'abaissement de l'âge n'y changera rien.
Préservation d'une cohérence du système avec la majorité fixée à 18 ans
Laissons la jeunesse vivre mais faisons en sorte qu'une partie plus importante de la population s'intéresse à la vie de la cité.
höchste Zeit
Respecter chaque âge de la vie.
Je pense qu'à l'âge de 16 les jeunes manquent de maturité pour répondre objectivement à certains questionnements politiques. Par contre, il serait juste de les inclure dans les débats y relatifs.
16 ans ? C'est débile. La majorité des ados ne sont pas intéressés par la politique en général.
Je suis favorable à ce que l'âge de droit de vote aille de pair avec l'âge de la majorité
Warum nicht auch das aktive Wahlrechtsalter?
le droit de vote doit être au même âge que les autres droits (majorité) et lié à l'éligibilité
Wird auch auf nationaler Ebene eingeführt.
Un seul âge de 18 ans pour toutes les fonctions. Absence de confusion.
La maturité qui de fait s'acquiert avec le temps est manifestement moins grande à 16 ans qu'à 18 ans. L'intérêt pour la chose publique n'est pas forcément dépendant de la précocité de l'exercice de ce droit.
Wenn man die Fahrzeugprüfung auch schon machen kann, dann ja!
A 16, on sort de l'école obligatoire. On a encore rien vécu et on a rien vu. On vit encore chez nos parents et avons aucun souci que se soit financier, etc. On ne peut pas voter sans savoir ce que c'est la vie. (J'ai généralisé.)
l'âge de 18 ans me paraît pertinent, pour une question de maturité et une question biologique (formation des opinions, cerveau en construction)
A 16 ans, la scolarité obligatoire n'est pas encore terminée. Les jeunes de 16 ans n'ont quasiment aucune éducation civique. Le sens critique n'est pas non plus présent. Un jeune qui ne peut pas conduire seul, ne peut signer quasiment aucun document officiel (location d'appartement, emprunt bancaire, ...) est-il vraiment suffisamment « mûr » pour prendre des décisions qui engagent le pays ?
Avec une vraie formation à la citoyenneté à l'école obligatoire. Il faut apprendre le pouvoir de la démocratie et également apprendre à vouloir la défendre.
Le plus tôt est le mieux pour créer des vocations.
On était en écrasante majorité jeunes et bêtes à cet âge là... Je suis le premier à admettre que j'étais vraiment pas une lumière à cette époque. Et ça donnerait une voix en plus aux parents qui ont une très forte influence sur comment votent leurs enfants (dans la majorité des cas)
Pour le faire il faudra mieux informer les jeunes soit dans le cercle familiale et scolaire
les jeunes actuellement ne votent très peu. Qu'ils montrent d'abord leur intérêt et on discute ensuite
pour qu'une partie de la population déjà responsable et capable de prendre des décision puisse aussi donner son avis. Cela instaurerait un vent de fraîcheur dans les débats politiques et redynamiserait un champ vieillissant
Rechte und Pflichten sollten
Dadurch wird die Wahlbeteiligung nicht höher.
Même âge pour droits civils et civiques
Contradiction : on peut voter, mais pas acheter une bouteille d'alcool. Aberration !
Ce ci ne constitue pas un risque: seuls les jeunes motivés vont voter.
A 16 ans on est encore en adolescence donc en révolte contre tout et son contraire, l'esprit n'est pas encore assez clair...
C'est déjà difficile pour la population adulte de comprendre pour quoi (ou qui) on vote, alors un enfant à 16 ans, même si il est capable de discernement, n'a souvent pas les capacités nécessaires (ni l'envie) de décoder et comprendre les enjeux des votations.
Baisser l'âge de vote à 16 ans n'est qu'une tentative pour certains partis de s'appropriier plus de votants, je suppose les enfants de familles conservatrices, de classe moyenne ou supérieure, qui suivront à la lettre les recommandations de leurs parents.
Bien évidemment, certains adolescents se sentiront plus intégrés dans la vie sociale en tant que citoyens votants, mais la majorité ne servira qu'à augmenter les voix par des choix imposés par leurs aînés.
Le jeunisme n'est pas une sinécure. La solution actuelle est satisfaisante.
18 c'est bien. 16 c'est trop tôt.
Les jeunes eux-mêmes ne sont pas convaincus, le pourcentage de votants diminuerait
Comme les jeunes ont tendance à voter pour les extrêmes il y aurait un risque de polarisation qui rendrait la concordance difficile

Il me semble que la maturité de la plupart des jeunes ne soit pas encore en phase avec les contraintes de la gestion d'une collectivité. C'est un âge où l'on est encore très influencé par l'émotionnel et le pragmatisme fait fortement défaut. Par contre il serait envisageable de prévoir la possibilité d'une consultation des jeunes entre 16 et 18 ans sur certains sujets liés à leur quotidien.
Kinder in die Schule!!
tout reste à 18 ans
Cela ne changerait rien, pas plus de votants
Juste à regarder mes enfants pour m'en convaincre (16, 17 ans) :-)
Cela permettrait d'intéresser et de former les jeunes à la chose publique
Je sais comment j'étais à 16 ans.
pas assez d'autonomie garantie
La majorité civique doit impérativement coïncider avec la majorité civile
lire également réponse à Q12
A 16 ans l'intelligence est suffisamment développée pour comprendre mais le développement du jeune n'est pas terminé. Respectons l'enfance et le vote à 18 ans est assez tôt. Le jeune a plus de maturité et d'expérience pour s'engager.
Le droit de vote va, à mon avis, de paire avec la responsabilité. Or un jeune de 16 ans ne peut, du moins dans l'immédiat, l'assumer. Une telle proposition est certes dans l'air du temps, mais attention aux risques du refus du projet!
Je ne suis pas sûr qu'à 16 ans un adolescent et beaucoup de maturité politique. Ne va-t-il pas simplement répéter ce que ses parents lui ont dit ?
Le droit de vote doit être au même âge que le droit d'être élu.
À 18 ans, on est majeur et on peut décider de tout. Cependant, peu de personnes ont une formation terminée à cet âge. En cas d'amende, si le jeune ne peut pas assumer financièrement, c'est à ses parents de payer alors qu'il n'ont plus un mot à dire sur les choix de leur enfant. Et vous voulez encore baisser à 16 ans????
A la condition qu'à 16 ans on soit considéré comme majeur. Responsabilité électorale responsabilité légale
Lajeunesseestdeplusenplusimmature
Il est important que dès la sortie de l'école où les jeunes reçoivent une instruction civique, ils puissent s'impliquer dans la vie publique et exprimer leur avis.
Au niveau communal au minimum
Je pense qu'à 16 ans les jeunes se cherchent encore dans leurs idées politiques et sont encore très influencés par leurs parents... Mais l'avenir est dans la jeunesse et si nous voulons avancer rapidement sur des sujet comme l'environnement il faut leur laisser la parole.
Trop peu de maturité/expériences
Etant très jeune moi-même, je me rend compte qu'à 16 ans, je n'avais aucune expérience de la vie (beaucoup moins qu'à 18 ans) et peu de discernement sur tous les enjeux sociétaux et économiques et tous les acteurs desdits enjeux.
Der Einfluss der sozialen Medien (facebook, Instagramm usw.) auf die heutige Jugend ist extrem stark. Der Wahrheitsgehalt der sozialen Medien ist extrem unsicher. Der Grossteil der Sechzehnjährigen ist noch zu wenig stabil, diese Meldungen zu hinterfragen, die wahren von den unwahren Argumenten zu unterscheiden, und sich ein eigenes Urteil zu bilden.
Absolument ; et l'élection à une charge publique de vrais être ouverte à 18 ans sur le plan communal.
Le mots égalité est en vogue. Alors on crée une nouvelle inégalité. En dessous de 18 ans ils sont encore mineur avec des restrictions civile (signature, alcool, tabac) et pénal car la politique a trouvé que il ne sont pas encore mûr pour assumer. Alors pas besoin que ils décident.
D'abord atteindre une certaine indépendance
On pourrait cependant consulter les jeunes ou faire des simulations de vote avec eux pour les initier à cet acte.
16 Jahre ist zu jung
Droit et devoir seraient dissociés.
Eine gewisse Reife hängt nicht zwingend vom Alter ab. Aber mit gewissen Themen befassen sich viele jugendliche erst, nachdem es sie direkt betrifft. Viele Diskrepanzen mit zivilrechtlicher Volljährigkeit und der damit zusammenhängenden Rechte und Pflichten.
Déjà à 18 ans, les gens ne sont pas intéressés à la politique... baisser l'âge du droit de vote ne va rien changer.
Le cerveau humain est mature et capable de pondérer les émotions qu'aux alentours de 25 ans dans certains cas. Un ados est-il en mesure de se projeter plus loin que ce que lui dictent ses envies immédiates? J'en doute...
Si droit de vote, droit d'éligibilité
Ce serait donner plus de poids politiques aux parents qu'à un couple sans enfant. A 16 ans, l'influence des parents est encore bien présente dans leur jugement et rares sont ceux qui sont indépendants.
17 ans serait un bon deal
d'abord pour les votations communales
Viele sind mit 18 noch nicht auf der vollen politischen Reife
Plus les jeunes sont impliqués vite, mieux c'est. A 16 ans, on est censé être capable de consentement sexuel aux yeux de la loi, donc pas de raison de ne pas pouvoir voter.
Ist das nötig??
L'âge de droit de vote doit ici être mis en relation avec le taux de participation moyen de la classe d'âge des 18-25 ans. Sans certitude, la classe en question ne témoigne-t-elle pas de peu d'intérêts pour les questions politiques? Le niveau de connaissances relatives aux questions abordées n'est-il pas insuffisant à cet âge là? Avec deux oui à ces questions, abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans serait inopportun.
Certes, le jeunisme est à la mode. Apprendre, avant de décider !
zu jung!
Trop jeune

Question 6 – Âge du droit de vote / Frage 6 – Stimmrechtsalter

Wenn man sich schon auf Bundesebene einig ist, dass Stimmrechtsalter 16 eingeführt werden soll, dann wäre es ein Armutszeugnis für das Wallis, wenn dies im Wallis zur gleichen Zeit ablehnt würde (und vom Bund dazu gezwungen werden müsste).
Die Verwöhntheit und Blauäugigkeit der heutigen und vermutlich auch zukünftigen Generation würde für das Wallis fatale Folgen haben
les jeunes (à part une petite minorité) sont de moins en moins matures au jeune âge
In dem Alter haben die Leute och zu wenig Grundkenntnisse und Erfahrungen, um sich mit den verschiedenen Materien auseinandersetzen zu können.
A 16 ans, le jeune n'a pas encore une compréhension globale des problèmes qui sont traités dans les votations et reste bien influençable pour les élections
Cela peut faire baisser l'abstention.
Je trouve qu'à 16 ans il n'on pas encore la maturité d'un esprit critique
A chacun son âge et ses responsabilités. Mais sensibiliser, et écouter les moins de 18 ans c'est
Egalité civile et civique
je serais pour si les droits juridiques sont adaptés aussi pour eux, ils veulent des responsabilités dès 16 ans ok alors qu'ils assument .
Il y aurait risque d'être influencé par un ou des adulte (s)
18 est déjà jeune ; 16 serait immature pour la plupart.
Un droit de vote limité à des objets locaux
A 16 ans, on est loin d'avoir la maturité et les connaissances nécessaires à l'exercice réfléchi du droit de vote. D'autres possibilités existent pour les jeunes de se former à la vie civique et de faire des propositions utiles: parlement des jeunes, implication dans les partis, implication active dans la vie sociale, etc. etc.
un être humain peut penser à tout âge, c'est une évidence. Par contre, une certaine maturité économique aussi permet de comprendre le fonctionnement d'une société
Je pense que c'est trop jeune.C'est un âge ou l'on est toujours n
Cela dépend de chaque adolescent. Bien sûr. Les ados à cet âge n'ont-ils pas d'autres priorités? Laissons-leur le droit de vivre sans trop se prendre la tête avec des théories d'adulte...
Comment donner le droit de vote à des mineurs qui ne peuvent signer aucun contrat?
16 jährige zahlen keine Steuern. Gleiche Pflichten und Rechte
Nein, macht wenig Sinn. Entweder ist man Volljährig oder nicht.
C'est les jeunes qui font et vont vivre dans l'avenir, pas les personnes de 70-100 ans. Ils doivent pouvoir décider de leur environnement. (on pourrait, pour certaines votations, définir des tranches d'âges relatives à ce qui est voté et donner le droit seulement à ces personnes de voter. Oui c'est une démocratie conditionnelle mais plutôt objective et légitime dans certains cas).
Les citoyens seraient donc sexuellement matures à 16 ans et pas civiquement ? J'aimerais qu'on m'explique.
les jeunes peuvent avoir une grande influence et c'est leur avenir; pourquoi des personnes qui ont déjà fait leur vie, et qui sont pour beaucoup ignorants de la société moderne décideraient-ils de l'avenir de la jeunesse sans que celle ci puisse se prononcer sur son avenir?
A 16 ans les ados ont d'autres priorités que la chose publique
Au niveau communal en tout cas pour intéresser et motiver les + jeunes à la politique.
Le droit de vote doit correspondre à la majorité civique.
catégoriquement NON
signal peu clair pour les jeunes
Die Jugendlichen in diesem Alter sind politisch engagierter und auch besser informiert.
Grundvoraussetzung ist aber, dass die Jugendlichen entsprechend während der Schulbildung sensibilisiert werden.
Laissons aux jeunes le soin de se former et de mûrir tranquillement !
Le seul bémol : j'ai un peu peur que cela se répercute plus tard sur l'âge de la majorité...
Es gibt zu viele Jugendliche, die mit 16 noch nicht reif und überfordert sind.
mit einem Herabsetzen des Alters gehen nicht mehr Personen an die Abstimmungen.
Bevor das Stimmrechtsalter herabgesetzt wird, müssen die Schulen mehr Politik unterrichten.
Peut être pour mieux faire comprendre les enjeux de la vie politique aux jeunes et les intégrer dans le système.
Die Jungen gehen heute schon wenig stimmen und Sie sind sehr Beeinflussbar ohne eigenes Wissen über die Thematik...
Plus d'instruction civique à l'école ?
18 ans est raisonnable dans les deux cas
quels seraient les devoirs qui équilibreraient ce nouveau droit (responsabilité civile avancée ?).
Je ne peux pas signer un contrat et je peux voter?
En espérant que les partis politiques aient la sagesse d'éduquer un peu leurs jeunes respectives au danger du dogmatisme.
Je pense pas que ce soit une bonne idée car à 16ans la majorité ne réfléchisse pas à ça
Droit de vote = Droit civique. il est inconcevable d'être considerer comme responsable pour voter et irresponsable devant la loi
A chaque droit accordé doit correspondre un devoir correspondant.
Or, je n'en vois pas ici.
Si on abaisse le droit de vote à 16 ans, alors on reconnait que la personne est majeure et totalement responsable de ses choix et de ses actes à 16 ans, donc, on abaisse aussi la majorité à 16 ans (droit d'être élu à 16 ans, 16 ans = majorité aussi au niveau du droit pénal etc.).
Surtout pas!

Le monde de demain appartient aussi à la jeunesse, ils ont donc leur mot à dire sur ce qui concerne leur futur. La crainte en leur capacité de raisonnement ou de compréhension des enjeux politico-économiques et sociaux peut être résolu par une meilleure formation sur la question à l'école. Nombre d'adulte n'ont d'ailleurs pas acquis ces compétences.
Problem: stimmberechtigt - aber keine Steuern zahlen?
Les droits de vote, d'éligibilité, et la majorité civile doivent être coordonnés à un âge commun, celui de l'accession aux droits et aux devoirs de citoyen à part entière, les uns n'allant pas sans les autres.
Den Jungen gehört die Zukunft und da sollen sie mitbestimmen können.
Tant que la majorité au niveau fédéral est à 18 ans, l'âge du droit de vote doit rester à 18 ans.
Les jeunes ont le temps de s'engager en politique.
zuerst eine schulische Ausbildung über das Staatssystem in der Schweiz. staatskunde in der Grundschule! danach mit 18 wählen.
Pour la majeure partie des adolescents, c'est trop jeune. Ils ne sont pas assez mature
Je ne suis pas contre le droit de vote à 16 ans, mais il devrait être accordé à la demande et être justifié par le demandeur. Cela éviterait une récupération des voix par le représentant légal...
Die geistige Reife bei den Jugendlichen ist nicht angestiegen zu früher; Technik und Automatsierung täuschen oft.
Il faudrait plutôt favoriser des incitations
A mon avis, la proportion de jeunes de 16 à 18 ans au courant de la vie « politique » de notre canton est faible. J'imagine mal cette tranche d'âge plus intéressée si elle a le droit de vote.
Je souhaiterais un vote populaire et avoir l'avis des personnes concernées
Si l'on doit abaisser l'âge, il faut une cohérence entre droit de vote au niveau fédéral, cantonal et communal, sans quoi cela n'a pas de sens
Si on donne le droit de vote a 16 ans, c'est qu'on les estime assez adulte. Donc de mon point de vue, je dirai oui, si, en contre partie on les estime aussi, assez adulte pour les juger(en cas d' infraction) non plus comme des mineurs, mais comme des adultes.
Mit 16 musste ich mich für eine Berufslehre entscheiden. Mir war in dem alter nicht bewusst, was für eine schwerwiegende Entscheidung dies für die Zukunft ist. Die Reife fehlte mir in dem alter. Das herabsetzen des alters darf nicht das Ziel sein. Man muss die ü18 dazu bringen, sich mehr für politische Themen zu interessieren.
Mit 16 J. hat man wichtigere Probleme zu lösen. Politische Reife fehlt.
C'est totalement incohérent !
Si l'adolescent n'est pas capable de gérer la chose publique (être élu), en quoi est-il compétent pour décider?
Le droit de vote à 18 ans n'a pas provoqué une augmentation du nombre des votants.
Ces dernières années, on a assisté à une montée des manifestations et des grèves, la parole se libère sur un bon nombre de sujets et de ce que j'ai pu remarquer, nous sommes de plus en plus de jeunes à s'engager pour des causes. Abaisser le droit de vote à 16 ans me semble important afin de montrer aux jeunes que leurs voix comptent. Cependant, je trouverais important de mettre en place, en parallèle, des ateliers, conférences (que ce soit à l'école ou en dehors) pour inciter les jeunes à s'intéresser à la politique et au rôle de citoyen.ne
Il est important de laisser la jeunesse : la jeunesse. Les adolescents doivent se forger afin d'atteindre une maturité qui leur est propre et fondée.
Je nie pas le fait que les adolescents n'ont pas d'opinions, mais celles-ci sont encore trop instables, influençables et subissent de nombreux changements jusqu'à obtenir leur propre opinion et vision du monde politique.
Certes certains jeunes sont pourvus d'une maturité politique jeune mais ils ne sont de loin la majorité.
Ils sont plus informés que les anciennes générations, mais restent des jeunes en apprentissage, et cet apprentissage leur permettra d'être suffisamment clair avec leurs idées par la suite.
Permis de voiture à 16 ans, droit de vote à 16 ans.. toujours plus jeunes. Dans 80 ans ce droit sera revu à 14 ans ?
Denken oft nicht an Langzeitfolgen ihrer Entscheide. 16 ist einfach zu jung.
Entre 16 et 18 ans, on pourrait par contre préparer les jeunes à voter en leur donnant une information sur le système politique suisse et valaisan.
Différents tests tendent à montrer que la maturité d'une personne est atteinte plus tardivement qu'auparavant.
Oui d'autant plus que ça va se faire sur le plan fédéral !
Volljährigkeit ist auch bei 18
Encore plus important: assurer une formation civique adéquate pour toute et tous avant l'âge de 16 ans.
Les adolescents devraient avoir leur mot à dire puisqu'ils seront les héritiers directs des décisions des adultes. Si cela était possible, les adolescents intéressés feraient usage de ce droit, les autres, comme beaucoup d'adultes déjà, s'abstiendraient de toute façon
In dieser Frage bin ich in einem Persönlichen Zwiespalt, denn mir stellt sich die Frage ob der/die Durchschnitts 16 Jährige die Reife für das Stimmrecht hätten. Aber Gleichzeitig bin ich selber erst 16, was ich schon öfters als sehr schade finde das ich nicht mitbestimmen kann.
L'article B.10.1 (droit de l'enfant) pose que toute personne de moins de 18 ans est un enfant. Le droit d'éligibilité est maintenu à 18 ans. Il y a là une équation difficile à résoudre : pourrait-on imaginer une valeur consultative au vote des jeunes de 16 ans ?
Wird ein 16 jähriger nach dem Erwachsenen Gericht behandelt?
Wenn, dann sollten unter 18-Jährige höchstens ein Konsultativrecht erhalten.
Das Durchschnittsalter der Wählenden wird immer höher, womit immer mehr alte Menschen über die Zukunft von uns jungen entscheiden. Meiner Meinung nach sollte sogar eine Höchstgrenze für Wählende geschafft werden, um den Altersdurchschnitt auf ein angemessens Niveau zu reduzieren.
Aktives und Passives Wahlrecht sind eine Einheit. Die Altersgrenze von 18 Jahren ist angemessen.
zu jung um Entscheide zu treffen
Non, l'immaturité des jeunes personnes et leur volatilité au plus offrant des agitateurs du moment n'est pas compatible avec l'esprit critique qui ne peut être appris qu'à travers l'expérience et la sagesse de l'âge.
Der Mensch braucht Zeit sich zu orientieren und sich eine Eigene Meinung zu bilden. Nicht alles ist je früher desto besser. Manches muss auch reifen und wachsen dürfen

Question 6 – Âge du droit de vote / Frage 6 – Stimmrechtsalter

Dans quel but ? Les jeunes ne votent déjà pas, ce n'est pas en abaissant le vote à 16 ans qu'ils se rendront aux urnes. Un retour du civisme dans les écoles et le soutien à des organisations telles que EasyVote est beaucoup plus efficace. De plus, cela instaurer une démocratie à deux vitesses ; à 16 ans je vote mais je ne peux pas être élu, sans oublier que je ne peux pas signer un contrat d'apprentissage par exemple...
da fehlt doch eher noch die Reife.
Cela permettrait aux jeunes de s'intéresser et participer à la politique plus rapidement.
Die Jungen haben andere Interessen in dem Alter. Und ihre Meinungen sind meiner Meinung nach zu sehr von den Erwachsenen beeinflussbar.
J'estime que les droits et les devoirs doivent être équilibrés. La majorité à 18ans astreint à de nouvelles responsabilités et parallèlement offre de nouveaux droits. Les jeunes de 16 ans peuvent s'ils le souhaitent s'engager en prenant la parole en public lors de votations et ainsi avoir une incidence sur le vote, même si eux-mêmes ne votent pas.
An politischen Entscheiden teilzunehmen heisst Verantwortung übernehmen. Ausserdem sollte man das politische System, die Zusammenhänge und Konsequenzen und Auswirkungen verstehen und analysieren können. Für die meisten 16-Jährigen sind diese Bedingungen nicht gegeben.
Il suffit de voir toutes ces incivilités commises par ces groupes de jeunes aujourd'hui. Aucun respect pour les gens et les choses. Les déchets sont simplement jetés dans la rue, etc. et ces personnes devraient avoir le droit de vote ? Non merci.
La majorité civique doit correspondre à la majorité civile.
Les adolescents de 16 ans sont aisément influençables et il semble difficile de croire qu'ils voteront selon leur propre réflexion et en toute connaissance des objets soumis au vote.
En tant qu'éducatrice, la maturité des jeunes de 16 ans me paraît défailante.
Il faut un minimum de maturité pour pouvoir comprendre l'importance des enjeux politiques et ne pas être influencé par le milieu dans lequel on vit.
sauf si l'éducation à la citoyenneté et des enseignements permettant aux enfants et jeunes de gagner en esprit critique et en discernement sont intégrés dès un relativement jeune âge dans l'école publique (atelier philo, éducation aux médias, ateliers de développement de l'esprit critique, développement de "soft skills"
Les jeunes représentent l'avenir, les décisions auront un impact sur leur futur et non sur celui des 70 ans et plus.
Pas de sens s'il ne peut pas être élu!
En aucune manière. Le droit de vote ne doit pas être bradé à des générations qui doivent d'abord apprendre entre 15 et 18, le fonctionnement de la démocratie.
Il est impensable de le dissocier de la majorité civile. Comment voter alors que ces jeunes n'assureraient pas les conséquences de leurs votes avant 18 ans ?
STOP au jeunisme!
Une constitution ne doit pas contenir de telle sujet
Sur le modèle proposé à Neuchâtel
Wenn man beobachtet wie sich die Jugendlichen ab 18 Jahren für Politik interessieren und wie wenig sie von ihrem Stimm- und Wahlrecht Gebrauch machen ist eine Herabsetzung sinnlos. Würde wahrscheinlich eher dem Links-Grünen-Lager helfen.
La maturité psychologique a tendance à arriver de plus en plus tard, donc cela n'a pas de sens d'avancer l'âge du droit de vote
C'est trop jeune, et ça n'a pas de sens s'il faut avoir 18 ans pour être élu!
La maturité globale d'une personnalité dans son intégralité risque d'être plus tardive aujourd'hui, malgré la multiplicité des connaissances et des expériences tous azimuts ...
La majorité est atteinte à 18 ans. Aucune raison de donner un droit de vote avant.
Pas mature et trop influencable à cet âge
A cet âge, la priorité est d'assurer sa formation pour son avenir professionnel et devenir autonome.
Stimm- und Wahlrecht bei Volljährigkeit belassen.
Das aktive und passive Stimmrecht sollen auch die Kinder ab Geburt erhalten. Ausgeübt wird es zunächst von den Eltern. Sobald es das Kind wünscht, darf es die Stimmzettel selber ausfüllen, unabhängig vom Alter.
grossteils hat kein Interesse und Erfahrungsschatz fehlt schlichtweg
Avec une variante possible: demander le droit de vote expressément à partir de 16 ans, comme à Neuchâtel.
16jährige sind meist abhängig
Die Demografie verschiebt das Durchschnittsalter der Stimmberechtigten immer stärker nach oben. Es braucht ein kleines Gegengewicht dazu, damit die Bevölkerung in den Abstimmungsergebnissen angemessen repräsentiert ist.
Il s'agit d'intéresser davantage la jeunesse à se prononcer sur des questions qui engagent leur avenir. Dans une société vieillissante, il me paraît important d'octroyer ce droit dès l'âge de 16 ans.
Cela doit être vu comme un signe d'ouverture et d'intérêt pour la jeunesse à la chose publique. Pour accompagner ce changement, des cours de civisme tôt dans le cursus scolaire, dès la 5e Harnos, pourraient être organisés.
Il faut alors changer le CP Suisse - majorité pénale 16 ans aussi.
Das Stimmrechtsalter soll bei 18 bleiben.
Einheitliche Regelung: Stimmrechtsalter gleich Wahl in ein öffentliches Amt.
Beaucoup de personne n'ont pas encore la maturité nécessaire pour voter à 16 ans.
Fausse bonne idée. Le droit de vote doit être lié au fait que la personne est majeure.
En tant qu'éducatrice, je ne trouve pas que les jeunes soient suffisamment mûrs et critiques par rapport aux médias à 16 ans.
Die Jugend kann damit besser ins politische Geschehen eingebunden werden. Sie sollen sich aktiv einbringen können.
Si le droit de vote passe à 16 ans, la majorité devrait également être à 16 ans.
non cela doit se trouver dans une loi pas dans la constitution
16 ans c est trop jeune. Mesure démagogique.
C'est ou 16 ans ou 18 ans. Je ne vois pas le sens d'avoir un bout à 16 ans et un autre bout à 18 ans. Il y aurait, à mon sens, que de la confusion.
Ich finde es sehr wichtig, dass junge Menschen wählen, jedoch denke ich dass man mit 16 Jahren noch etwas jung dafür ist. Man sollte versuchen die Politik oder das Abstimmen für junge Erwachsene (über 18 Jahre) interessanter zu gestalten

Question 6 – Âge du droit de vote / Frage 6 – Stimmrechtsalter

(Werbung, online Abstimmungen, ...), da noch viele junge Erwachsenen zu wenig abstimmen oder sich weniger für die Politik interessieren. Jedoch ist dies ja sehr wichtig für unsere Zukunft.
Déjà difficile d'avoir une opinion à 18 ans, donc encore plus à 16 ans.
À harmoniser au niveau fédéral
L'adolescence est passage nécessaire et ce ne sont pas les opinions qui priment mais l'expérience de l'ouverture au monde.
Non, axer davantage dans l'éducation civique avant de donner des droits qui doivent se mériter
Le droit de vote est important et ne peut être prise à la légère. Un adolescent de 16 ans n'est certainement pas assez mature.
Les jeunes doivent pouvoir participer aux décisions qui définissent leur futur.
Je crois que les jeunes sont capables de voter certes pas tous mais je crois aussi que certains adultes vote alors qu'il ont aucune intérêts pour ce qu'il vote.
je trouve que déjà à 18ans nous ne sommes pas très mature donc donner le droit de vote aux jeunes de 16 ans est une très mauvaise idée.
C'est encore un peu tôt 16 ans
les personnes ne sont pas assez mature pour voter à l'age de 16ans
Zwar sollten die meisten 16jährigen durchaus in der Lage sein abzustimmen. Doch handelt es sich eher um ein politisches Anliegen (z.B. mehr Wählende, die man noch relativ einfach beeinflussen kann).
Es wird aber keinen wesentlichen Einfluss auf die politische Aktivität von Jugendlichen haben.
Oui, mais seulement si accompagné de cours civisme dans le parcours de scolarité obligatoire. Comprendre quelque chose et s'intéresser à la politique de notre pays doit être l'affaire de tous, pas seulement de ceux qui s'y retrouvent à cause de leur cercle familial/social etc.
Unbedingt - aufgrund der demografischen Entwicklung (=Überalterung) muss den Jugendlichen ein Mitspracherecht eingeräumt werden.
Unnötig
Frühere Sensibilisierung für politische Themen wichtig.
Le plus importants, c'est que des cours civiques qui vont plus loin que les lois du mariage et de succession sont donnés autant au niveau scolaire que professionnel. Les gens doivent pouvoir développer leurs capacités de réflexion et comprendre les rouages (p.ex. pourquoi voter une liste électorale est important, donc la question des suffrages).
Volljährigkeit und Stimm- und Wahlrecht fallen so zusammen.
"2 ans d'apprentissage" et être élu dès 18 ans. On retrouvera un équilibre entre les citoyens âgés et les plus jeunes : une bonne chose !
le droit d'élire et de ne pas être éligible : incohérent
bringt jedoch nichts
Dem demographischen Wandel mit dem grösseren Anteil der älteren Menschen muss in einer lebhaften Demokratie ein grösserer Anteil an jungen Stimmfähigen gegenüber gestellt werden.
16 ans gros risques de manipulations trop jeunes
Droits et devoirs ne doivent pas être disjoints jusqu'à l'absurde.
A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION
J'ai 19 ans et je pense qu'à 16 ans, un individu n'est pas encore assez mûr pour cerner véritablement les enjeux d'une majorité de sujets.
A 16 ans, la maturité ne me semble pas suffisante pour assumer un droit de vote basé sur son propre esprit critique. En Suisse, l'autonomie réelle à 16 ans est trop limitée. La sensibilisation aux aspects de la citoyenneté et à la participation à la vie démocratique pourrait être réalisée plutôt dans le cadre scolaire (ce qui est trop peu fait actuellement à mon sens).
Jugendliche ab 16 können so für gesellschaftliche Fragen und Anliegen früh sensibilisiert werden. Voraussetzung ist, dass soziale Medien nicht zur Manipulation von Jugendlichen missbraucht werden.
La formation au droit civique devrait être encre dans un plan de formation obligatoire dans les écoles et apprendre aux jeunes l'avantage d'une démocratie et les sensibilisés à leur responsabilité de voter.
Plutôt augmenter.
Die Jugendlichen sind noch in der Berufsbildung oder in der Weiterbildung. Glaube nicht an ein allzu großes Interesse der Jugendlichen bereits mit 16 dem Wahlrecht Beachtung zu schenken.
mais peut faire l'objet d'une réforme future

Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

Le droit de vote au plan communal devrait-il être accordé aux personnes étrangères titulaires d'une autorisation d'établissement (permis C) et domiciliées dans le canton depuis au moins un an ?

Sollen Ausländerinnen und Ausländer mit einer Niederlassungsbewilligung (Permis C), die seit mindestens einem Jahr im Kanton ihren Wohnsitz haben, das Stimm- und Wahlrecht auf Gemeindeebene erhalten (ohne das Recht, in ein öffentliches Amt gewählt zu werden)?

Exclu.
Par contre, je passerai à 3 ans la durée minimale d'établissement dans le canton.
Je ne pense pas qu'après une année on soit suffisamment imprégné de la vie d'un canton pour pouvoir y voter.
Ce que je ne sais pas cependant c'est si l'octroi du permis C est conditionné à un domicile de 5 ans dans le même canton ou à 5 ans en Suisse. Cela pourrait influencer la durée minimale pour l'obtention du droit de vote.
Il faudrait plutôt encourager les naturalisations...
au moins 4 ans
la limite d'un an pourrait être adaptée à 10 ans afin de marquer l'intégration concrète et la volonté de participer activement à la vie communale
1 an c'est trop court.
5 ans obtiendrait mon oui.
toute personne établie dans une commune doit avoir la possibilité de s'exprimer et de participer aux décisions.
L'appartenance au valait n'aura plus aucune valeur ?
La naturalisation est plus facile, surtout financièrement, donc celui qui veut voter se naturalise.
Domicilié depuis seulement 1 an ?! Beaucoup trop tôt pour avoir le droit de se prononcer sur un vote! 10 ans serait plus convaincant. Que ces personnes aient fait leurs preuves en étant établi depuis un certain temps déjà!
les procédures de nationalisation ne sont de plus en plus simples
Cela favoriserait l'intégration des étrangers au niveau communal. Peut-être attendre 2 ans plutôt qu'un ?
D'abord, priorité aux mesures d'intégration. De plus, il faudrait au moins cinq ans de résidence dans la commune avant d'accorder un tel droit
Je n'ai absolument rien contre les étrangers travaillant pour le bien de notre économie. Par contre j'estime que les votations au plan communal doivent rester de la responsabilité des citoyen(ne)s valaisans
De nombreuses personnes étrangères participent à leur manière à la vie associative de la commune (clubs sportifs, fanfares, etc.) et paient leurs impôts en Suisse. Ils doivent avoir leur mot à dire quant à l'utilisation de ces fonds; de plus, les projets au niveau communal les concernent tout autant que les résidents suisses, ils doivent donc être consultés.
Il me paraît très important de ne pas laisser les étrangers à l'écart.
Les contraintes pour obtenir la nationalité ont été allégées, un étranger qui désire participer à la vie de son lieu de résidence peut se nationaliser.
Le délai d'un an dans le canton, devrait être complété par un délai de deux ans au moins dans la Confédération.
Depuis au moins 5 ans
Attendre qu'une naturalisation soit possible et demandée
Si ces individus souhaitent influencer la société valaisanne, ils doivent être en accord avec les principes de notre société et de facto devraient prendre la nationalité avant.
Il n'y a pas de réciprocité avec les autres pays, s'agissant des droits des Suisses habitant dans d'autres régions
Après, au moins 5 à six ans selon l'intégration effective et selon le résultat réel de l'apprentissage de la langue <(français pour le VS romand et l'allemand pour le Haut-Valais
Sauf erreur de ma part, le titulaire d'un permis C a les mêmes devoirs que les citoyens suisses. Pourquoi n'aurait-il pas les mêmes droits ?
Minimum 3 ans
ces personnes font partie de la vie social, sportive et associative des communes. Ils devrait avoir le droit de se prononcer sur l'avenir de la commune
Oui sur le principe de l'autoriser, l'influence sur ce qui se passe au niveau très local participe à l'intégration, et on évite des situations absurdes où un habitant du village, vivant et travaillant là n'a pas son mot à dire, alors qu'un expat qui vit toute la semaine à Genève le puisse. MAIS chaque commune doit pouvoir le décider pour elle-même, indépendamment des autres.
Prévoir une plus grande période 3 voire 5 ans
Les permis C devrait être établis depuis plus de deux ans *dans la même commune*.
La naturalisation est facile. L'obtention de ce droit doit passer par elle.
domiciliées depuis au moins 10 ans
depuis 5 ans peut-être
depuis 5 ans
Je pense que le depuis au moins 1 an n'est pas suffisant pour considéré qu'une personne est intégrée s'il cette personne n'a pas déjà vécu en Suisse avant son installation en Valais
10 ans
Un an c'est trop court. Être établi sur la commune au moins depuis 3 ans avec le permis C
Le droit de vote (ou d'être élu) devrait être lié à l'obtention de la nationalité suisse (si la volonté de participer à la vie publique est forte, les démarches de naturalisation ne devraient pas présenter un problème insurmontable).
le délai pourrait être porté à 3 ans
Non 2 ans, en 1 an on comprends en deux ans on discerne.
Ces personnes payent des impôts, participent à la vie sociale. C'est normal qu'elle puissent s'exprimer

Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

1 an ne suffit pas
c'est naturalisation et vote, ou rien. Je ne demanderais pas plus en vivant à l'étranger
Accès au ce droit par la naturalisation
au niveau communal, ce serait un bon moyen de les intégrer
Quelle société peut se permettre d'être dirigée par des personnes qui n'en sont pas membres ? Si un étranger veut voter ou élire, il demande sa naturalisation. Quand je vais au restaurant, ce n'est pas les clients de la table à côté qui choisissent mon menu !
Il faut faciliter la naturalisation des étrangers nés en Suisse.
l'on profite des avantages et on laisse aux Suisses les embêtements.
Très bonne idée, mais le temps de domiciliation pourrait être plus long, par exemple 3 ans.
Un an me paraît peu.
Surtout pas. Un tel article et je refuse la constituante aussi bonne soit elle
1 an de domicile en Valais, trop court..au moins 10 ans
5 ans
plutôt oui mais j'imposerais une durée de séjour (i.e. depuis au moins deux ou cinq ans)
Je répondrais oui si la personne est domiciliée dans le canton depuis au moins 5 ans.
Si une personne veut participer pleinement à la vie social de la commune/canton (avec les droits/devoir du citoyen) la voie de la naturalisation me semble un outils suffisant et déjà disponible.
Ce droit de vote nécessite un minimum d'intégration. Il vaut mieux faciliter la naturalisation pour permettre de l'obtenir sans trop attendre.
Le fait est qu'il y a beaucoup d'étrangers, que la naturalisation n'est pas si facile d'accès et qu'elle est parfois refusée pour des motifs douteux. Dès lors, il me semble cohérent de laisser la possibilité aux étrangers, sous certaines conditions, de pouvoir prendre position sur des sujets qui les impacts tout autant que le reste de la population valaisanne
Il est important d'associer des personnes permis C car elles sont souvent un pilier non négligeable, impôts, vie active locale, etc...
Le délai d'un an me semble trop court
Bien sûr que non! Les règles sont faites par ceux qui devront les vivre ensuite et dans une certaine continuité, pas par les gens de passage ou qui n'ont pas la même culture racinaires. Ceux qui ne comptent pas partir et qui se sentent des citoyens suisse n'ont qu'à faire une demande dans ce sens. Les suisse qui sont nés et ont grandi avec les racines suisses n'ont pas de devoir s'adapter aux souhaits de personnes qui migrent en suisse. C'est le contraire qui doit être. Si ils sont venus en suisse c'est parce que notre pays et la manière dont NOUS l'avons construit leur a fait envie, à eux de s'adapter. Je suis surpris de lire cette question.
Vielleicht ab drei Jahren Aufenthalt im Wallis
Das Stimm-und Wahlrecht soll den Schweizern vorbehalten sein.
Bien souvent, les étrangers ont des nouvelles idées, qui font évoluer les mentalités et les comportements dans le positif. Écoutons-les, donnons leur la parole, rendons-les légitimes, et les récalcitrants que les détracteurs (au droit de vote des étrangers) dénoncent immédiatement ne feront plus de variantes.
Seuls les suisses doivent pouvoir voter.
Citoyen = vote Non-citoyen = vote pas Pourquoi ne pas leur donner le droit de devoir servir dans l'armée d'abord ?
il existe une formalité pour ça ; la naturalisation
Un an paraît peu.
Un étranger désirent voter est un étranger qui veut s'impliquer dans l'évolution du pays qu'il considère comme le sien et qui ne verra donc pas d'inconvénient à se nationaliser pour y parvenir.
Sur le principe oui mais une année semble trop peu
Mais un an n'est pas assez. Voir après 3 ou 5 ans. C'est déjà mieux que maintenant. Ne brûlons pas les étapes.
La naturalisation reste la solution pour permettre aux étrangers intégrés de voter.
Durée : 5 ans, permettant une adaptation du futur citoyen à la vie de sa communauté
Mindestens ein Jahr ist aus meiner Sicht zu wenig; ich würde eher mindestens 5 Jahre voraussetzen
La constituante est rétrograde et reflète l'opinion rétrograde de vieux caciques
Minimum 5 ans.
mais après 2 ou 3 ans d'établissement
En fait c'est vraiment des questions qui donnent un couleur communiste à la future constitution.
Sie kommen aus anderen Kulturen. Viele sind freiwillig hier, also haben sie sich entschieden, unsere Kultur und unser Staatswesen zu akzeptieren. Viele andere sind unfreiwillig hier. Ihnen soll durch unser Sozialsystem wo immer möglich ein menschenwürdiges Leben ermöglicht werden.
Ces personnes participent à la vie communautaire et paient des impôts....
Un excellent moyen d'intégration.
il faut plutôt favoriser la naturalisation
Un an est trop court. Allonger ce délai à 5 ans est plus justifiable.
Permis c uniquement ceux qui sont nés ici et ont fait toute leurs classes et formation professionnelle en Suisse
S'ils souhaitent un droit de vote, il y a la naturalisation simplifiée.
Le droit de vote ne doit pas être attribué de manière automatique, mais découler d'une volonté exprimée par la personne qui souhaite l'obtenir.

Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

Petite réserve. Le prérequis de un an de résidence sur le canton est à mon sens trop court. Et pourquoi dans le canton et non dans la commune?
Ce n'est pas parce que quelqu'un vient « d'ailleurs » qu'il est moins légitime qu'une personne locale pour donner son avis ou oeuvrer au service de la communauté
Wer stimmen darf, sollte auch wählbar sein.
Pour une meilleure intégration; déjà le cas dans d'autres cantons
Keine sukzessive Ausweitung der politischen Rechte, sondern sämtliche Rechte an die Einbürgerung koppeln.
Keine ànderung
1 Jahr Niederlassung finde ich zu kurz, eher 3 Jahre
Citoyenneté et nationalité sont intimement liées.
Il faut rendre l'accès à la nationalité plus facile..... tout le reste est « littérature »!
Le délai pourrait être un peu plus long. Il est difficile de s'intégrer pleinement dans une vie communale en seulement une année.
Si la personne veut vraiment s'intégrer et pouvoir voter elle doit se faire naturaliser
Es darf nicht soweit kommen, dass die Einheimischen von Ausländer überstimmt werden.
Les étrangers sont des citoyens à part entière et pour moi il est légitime de les intégrer dans la vie politique.
Plutôt oui, à condition que les personnes concernées résident en Valais depuis au moins 3 ans de préférence
Car il est facile de demander la naturalisation, sans pour autant renier ses origines et sa culture qui est enrichissante pour toute la société.
Si la personne est présente sur la commune depuis au moins 5 ans.
il faut d'abord faciliter la citoyenneté
Il est très important que les personnes dans cette situation puissent s'exprimer puisqu'elles vivent ici et que les votations ont une incidence sur leur vie tout autant que celle de ceux qui ont un passeport suisse
Stimm- und Wahlrecht nur auf Gemeindeebene
Die Jahresfrist ist zu kurz. Es müssten mehr Mindestjahre sein, z.B. 5
Un moyen efficace pour les encourager et aider à s'intégrer.
Oui, mais avec un ans de domiciliation DANS LA COMMUNE.
Das ist nicht nötig.
On pourrait prévoir un délai plus long. Et on devrait plus encourager et faciliter la naturalisation.
la limite de seulement 1 an domicilié dans le canton paraît peu, mais accorder le droit de vote au niveau communal me semble capital pour favoriser l'intégration
Un an est trop court
Depuis au moins 5 ans.
Pour une meilleure insertion dans la vie locale.
Délai de 5 ans après le permis C
Je suis dans ce cas de figure et j'aimerais pouvoir participer à ce droit fondamentale.
Wir haben im Ausland auch keine Rechte
Tout à fait favorable au droit de vote, je pense néanmoins que la durée de séjour dans le cantons devrait être de deux ans au moins.
mais disons au moins 10 ans, 1 ans c'est franchement un peu léger
cela va de pair avec celui d'être éligible
Celui qui veut voter peut demander la naturalisation
Le droit de vote ne se brade pas
Cela existe déjà dans d'autres cantons et semble être un élément d'intégration bienvenu. Mais il me semblerait plus adéquat d'avoir un délai plus long afin que seuls les personnes réellement au fait de la vie locale puissent s'exprimer.
C'est la naturalisation qui offre le droit de vote et d'éligibilité
Aucun pays dans le monde n'accorde ce droit à des étrangers sur leur sol!
C'est un droit légitime pour ces personnes qui participe à la société civile par leur engagement et leur travail...
Nécessaire pour rendre notre démocratie vraiment directe
Tous on l'a possibilité de se faire naturaliser donc aucune excuse.
L exemple français devrait nous en dissuader
À discuter le délai et s'il faut être domicilié dans le canton ou la commune concernée. Il est important que les communautés étrangères présentes depuis un certain temps puissent être impliquées
Étrangères ou étrangers, ces personnes participent à la vie de la commune donc devraient participer également aux décisions prises
Dies ist abstrus. Wie soll man nach nur einem Jahr seine Wohngemeinde kennen? Eine Einbürgerung muss Voraussetzung bleiben
Wer abstimmen will, soll sich einbürgern lassen. So stellt man zB auch genügende Sprachkenntnisse sicher.
Si cette mesure est contestée à cause de la durée d'un an, on pourra toujours l'étendre à 2 ou 3 ans
la durée de domicile trop courte 3ans au moins
Tout habitant est concerné par les règles, et le droit du pays, ainsi dans une démocratie chacun devrait pouvoir s'exprimer par rapport à ce qui le concerne. Peu importe la couleur du passeport...
Nur wenn Sie unsere Sprache gut sprechen können.
Non mais sérieux.....
5 ans au moins
Une bonne intégration devrait aboutir à une naturalisation. Le reste suivra !
Idem avant, avec droit d'éligibilité (on peut toujours rêver ;-)
Ce principe ne doit pas se trouver dans la Constitution mais dans une loi.
Ça dynamiserait le débat politique et motiverait encore plus d'acteurs à s'investir dans nos communes,

Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

La responsabilité de la commune appartient aux personnes de nationalité suisse et habitants sur la commune. C'est une question de justice par rapport aux valaisans qui ont oeuvré dans leurs communes
Via la naturalisation, alors oui.
On commence toujours par le niveau communal, mais je trouve que les thèmes importants pour les étrangers se trouvent plutôt au niveau cantonal voir fédéral
Dans un pays, certains droits doivent être logiquement accordés seulement aux personnes ayant la nationalité de celui-ci.
Avec que qui arrive comme étrangers depuis passé 10 ans, on risque d'être une copie de la France ou des Balkans. De plus ils n'en ont rien à battre - cf Collombey-Muraz ou Monthey par ex
Mittlerweile wurden ja bereits die Einbürgerungen generell "vereinfacht"
Domiciliées depuis la naissance ou au moins 5ans.
Plus la démocratie est inclusive, plus elle est performante
depuis au moins 5 ans
Non car le droit de vote doit être uniquement aux citoyens Suisses
Il pourrait aussi être étendu au permis titulaire d'un permis de séjour(permis B) domicilié dans le canton depuis par exemple 3 ans, ces personnes font partie de la vie locale.
Inclure le permis "B", car quand on est âgé il nous est attribué ce permis, en nous demandant sur l'honneur de ne pas pratiquer de travail rémunérateur .
Mindestaufenthaltsdauer in der Schweiz sollte 5 Jahre sein und dann nicht nur das Stimmrecht gewähren sondern die Pflicht für öffentliche Ämter.
Au choix de communes concernées.
Octroyer le droit de vote aux étrangers titulaires d'un permis C me paraît nécessaire.
Peut-être la durée d'établissement devrait être laissée à la discrétion de la loi plutôt que de la constitution. L'expérience d'autres cantons montrent que le vote des étrangers ne changent pas la répartition politique.
Le délai d'un an est trop court. Au moins 3 ans.
Au pire, elles devraient être domiciliées dans leur commune depuis 5 ans minimum.
L'investissement participe à l'intégration
Plus de 5 ans
Indispensable à l'intégration que l'on exige de ces personnes.
Minimum 5 ans et pas un an.
il est normal qu'une personne contribuant à l'économie et à la vie sociale de sa communauté puisse prendre des décisions sur son fonctionnement
Ausländerinnen und Ausländer bezahlen Steuern und sind teils auch bereit, sich für öffentliche Belange zu engagieren. Sie sollten daher auch mitbestimmen können.
Wer Interesse hat, kann sich Einbürgern lassen, dann hat er die gleichen Rechte
Gemeinden mit hohem Ausländeranteil laufen gefahr, fremdbestimmt zu sein
pas assez de temps e résidence
Oui absolument. Ces personnes sont soumises à tous les devoirs des citoyens suisses, qu'on leur accorde aussi ce droit au plan communal.
Reconnaissons que le processus de naturalisation demeure lent, lourd et contraignant. Plus d'un résident de très longue durée serait prêt à se dévouer pour la collectivité par un engagement politique sans pour autant vouloir subir le parcours du combattant de la naturalisation. Je parle d'expérience pour avoir travaillé toute ma vie dans une multinationale où ce genre de cas se rencontre souvent.
Etabli dans la commune depuis au moins 5 ans
Oui, ils font partie de notre société.
Probablement selon la commune et si résidence principale?
Enfin je ne pense pas qu'on devrait forcer les communes à le faire. Mais permettre la possibilité me va.
domicile depuis 1 an dans le canton : durée pas suffisante
Oui si domicilié depuis plus de 5ans
Das gleiche Recht sollten die Personen mit Permis C auch auf kantonaler Ebene erhalten. Nur so funktioniert Integration. Zudem gibt es nicht viele kantonale Abstimmungen.
Ouverture aux étrangers, en particulier à ceux qui contribuent à notre bien-être.
tout citoyen qui contribue par le paiement de ses impôts au financement des structures de notre société acquiert le droit d'exprimer son opinion par l'usage du droit de vote.
Parce qu'ils paient leurs impôts et devraient donc avoir un mot à dire sur ce qu'ils paient.
Le droit de vote peut être obtenu par la volonté de s'intégrer et l'obtention de la naturalisation. Le permis C est proposé d'office après 5 ans de permis B et de séjour en Suisse si la personne n'a pas commis de faute grave.
Et être éligible sur le plan communal. Pouvoir voter sur le plan cantonal, sans toutefois être élu.
C'est un point à mon avis essentiel. Si quelqu'un vit en Suisse et paie ses impôts, quel droit avons-nous à lui refuser des droits civiques? En quoi participe-t-il moins à la bonne marche de la société? De plus, accorder à quelqu'un des droits civiques est un puissant facteur d'intégration et de responsabilisation.
Domiciliés depuis au moins 5ans
est-ce qu'un Suisse d'origine est mieux préparé, voire intéressé aux choses de sa commune pour voter de façon cohérente?
Oui absolument. Ces personnes soumises aux mêmes devoir que les citoyens suisses devraient avoir les mêmes droits de vote et d'éligibilité, au moins au plan communal. Reconnaissons que le processus de naturalisation demeure lent, compliqué et tatillon et qu'il est propre à décourager plus d'une bonne volonté.
Un an me paraît un peu court... une période de 2 ans peut assoir l'intégration et l'implication pour la chose publique.
Un an est un délai trop court. Je mettrai 5 ans minimum
Oui car personne qui vient et contribue à la vie locale ! Important qu' ils.elles puissent s exprimer et élire les politiques
Je serai d'avis d'augmenter la durée d'un an trop court à mon goût

Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

<p>Pour que les étrangers puissent bien s'intégrer et être heureux de devenir suisse, il faut qu'il puisse apporter quelque chose au pays avant d'avoir des droits, sinon c'est à nouveau de l'assistanat qui rabaisse la dignité de la personne et avilit l'étranger au statut d'assisté. les immigrés qui entrent aux USA ou au Japon sont fiers de servir leur nouveau pays, de donner leur argent, d'apporter quelque chose et ils sont fiers de devenir américains, en europe, tous les immigrés vomissent leur pays d'adoption et brûlent son drapeau, car ils ne sont pas pris au sérieux comme personnes mais considérés comme des handicapés, assistés, aidés inconditionnellement ce qui les rabaisse.</p>
<p>La personne doit habiter et travailler en Suisse depuis 10 ans et plus</p>
<p>Ein Jahr ist zu wenig. Mindestens fünf Jahre.</p>
<p>Oui mais avec une durée d'habitation d'au moins 5 ans</p>
<p>Actuellement, avec la naturalisation facilitée et la possibilité de garder la précédente nationalité, il serait préférable que les étrangers demandent la naturalisation suisse</p>
<p>Ils ont qu'à devenir Suisse s'ils désirent voter ou être élu. C'est trop facile de venir dans un pays pour participer à tout ce qui est "bien" à tout ce qui est "favorable"... dans devoir faire le service militaire, et pouvoir retourner dans son pays sans avoir des devoirs envers la Suisse.</p>
<p>Domicilié dans le canton minimum 5 ans</p>
<p>toutefois, domicilié dans le Canton depuis au moins deux ans et dans la commune depuis au moins une année</p>
<p>Une année est un délai trop court</p>
<p>Je pense qu'une année ce n'est pas suffisant je pense plutôt 5 ans</p>
<p>Depuis 1 an n'est pas suffisant. Si la personne montre son intérêt et son intégration sur une plus longue durée, alors oui.</p>
<p>Gerade das Oberwallis wächst praktisch nur noch durch die Zuwanderung, meist hochqualifizierter Fachkräfte (z.B. rund um die Lonza). Diese bezahlen Steuern, nehmen in den Vorständen der Vereine Einsitz und beteiligen sich am sozialen Leben und sollen sich auch am politischen Leben beteiligen können.</p>
<p>au moins 3 ans</p>
<p>Keine "halbe" Schweizer einführen.</p>
<p>Ces personnes n'assumeraient pas les conséquences de leurs choix politiques (endettement communal par.ex.) lors de leur retour chez elles.</p>
<p>domicilié depuis 1 an n'est pas suffisant pour prétendre voter sur le fonctionnement de la commune.</p>
<p>Certains étrangers sont en Suisse depuis bien des années et sont impliqués dans la vie d'une ville ou d'un village. condition : avoir le permis C.</p>
<p>Il est pas admissible d'avoir des droits civiques dans plusieurs pays.</p>
<p>oui si au moins 5 ans</p>
<p>domiciliées dans le canton depuis au moins 5 ans</p>
<p>Le droit de vote est important et necessite integration et domiciliation à long terme.</p>
<p>Oui oui oui oui oui oui oui!</p>
<p>Il n'y a pas d'intégration dans une période si rapprochée.</p>
<p>Plutôt 3 ans, mais ce droit devrait être accordé.</p>
<p>pour les personnes qui ont appris le français ou allemand</p>
<p>ok si depuis au moins 5 ans</p>
<p>Wohnsitzdauer in der Gemeinde sollte auf 5 Jahre verlängert werden</p>
<p>depuis au moins 4-5 ans</p>
<p>Le permis C ne peut être obtenu qu'après de longues années en Suisse et pas avant d'avoir prouvé d'être intégré (en tout cas de manière professionnelle) dans la société. Ces personnes paient des impôts comme tous les Suisse-sses, ils devraient donc également avoir le droit d'exprimer à quoi devrait ressembler la société, tout du moins au niveau local.</p>
<p>Voir également au niveau cantonal</p>
<p>Non car la réprocité n'est pas admise par les autres pays.</p>
<p>voir sous autres remarques</p>
<p>le droit de vote communal et cantonal devrait être accordé à tout résidant depuis 5 ans et donc à tous ceux qui sont nés ici et qui ont fait leurs écoles et leur formation ici</p>
<p>Mais la référence au permis C est discriminatoire... il est octroyé au bout de 5 ans à un ressortissant de l'UE... ou d'ailleurs des USA, mais au bout de 5 ans pour un Maghrébin !</p>
<p>Il faudrait dire 5 ans de résidence en Suisse +1 an en VS quel que soit le permis.</p>
<p>depuis au moins trois ans</p>
<p>C'est une occasion d'intégration à ne pas manquer.</p>
<p>Si l'étranger à les mêmes droits et privilèges que le citoyen, alors pourquoi continuer d'en faire la distinction ? Je ne souhaite pas être citoyen du monde...</p>
<p>Des avis différents ne peuvent qu'enrichir le débat lors des assembles primaires.</p>
<p>La durée d'un an de domicile est trop courte pour participer aux décisions</p>
<p>Encourager par contre la naturalisation</p>
<p>Droit de vote lié à la nationalité</p>
<p>Peut-être après un délai plus long.</p>
<p>cela dépend de l'intégration à notre mode de vie, à nos valeurs morales et spirituelles, ainsi que de l'attention de coeur porté à notre région et pays</p>
<p>schon realisiert in diversen Kantonen und Gemeinden</p>
<p>Durée d'intégration insuffisante.</p>
<p>La durée de domiciliation devrait être plus longue : 4-5 ans</p>
<p>Ils ont toujours la possibilité de demander la nationalité suisse si la politique de notre pays les intéresse.</p>
<p>Je serais plutôt favorable à au moins 5 que 1 an</p>
<p>oui si domicilié depuis 5 ans au moins et lié à l'égibilité</p>
<p>Gute Integrationsmassnahme.</p>
<p>Domicile d'au moins 5 ans</p>

Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

La domiciliation en Valais devrait être portée à 5 ans.
Je pense qu'un an est trop court, par contre 5 ans serait plus adapté
Wenn sie sich interessieren, ja.
Domicilié depuis au moins trois ans
Non, mais favorable à une naturalisation plus simple et basée principalement sur les efforts que les personnes étrangères font pour s'intégrer.
un an est trop peu pour être imprégné des us et coutumes de la région, je pense qu'il est préférable que la personne en question soit domiciliée dans le canton depuis au moins 5 ans
Un an cela ne donne pas assez de temps aux personnes étrangères pour s'intégrer. On pourrait l'envisager après une période de 5 ans.
Je trouve que seul les suisses devraient voter pour la Suisse. Si je pars vivre en France, il ne me viendrait pas à l'idée d'aller demain de voter des lois pour un pays qui n'est pas le mien. Les gens qui viennent en suisse doivent s'adapter, ce n'est pas à la Suisse de s'adapter à eux.
les étrangers participent à la société et contribuent financièrement et solidairement aux institutions communales. Ils doivent obtenir le droit de faire entendre leur voix et de participer aux décisions sur le plan communal.
Quand on paye des impôts il est normal de pouvoir s'exprimer lors des votations qui concernent la région où on vit.
Peut-être que le délai d'un an est un peu court pour bien comprendre le fonctionnement des institutions, même au niveau communal, surtout pour des personnes venant de pays où il y a peu ou pas de culture démocratique.
Être domicilié dans le canton depuis 1 an ne signifie pas forcément (bien au contraire) qu'on soit suffisamment intégré pour élire des gens ou voter des textes. Le droit de vote des étrangers doit absolument être lié à la naturalisation.
Accorder après plutôt 3 ans de séjour dans le canton.
C'est fou que mon père qui vit à l'étranger depuis vingt ans peut encore voter, mais qu'un étranger vivant ici tout aussi longtemps ne le peut pas. Manque de cohérence la...
En principe ces personnes sont plus intéressées que ceux qui ont le droit de vite donc oui
sans l'immigration la Suisse n'aurait pas le niveau de vie qu'elle a pensons aux Italiens, Espagnols, Portugais où en serions nous sans eux!
1 an, c'est trop court. Je dirais 5 ans
Avec l'obligation d'être domicilié dans la commune (et non le canton) depuis au moins un an.
la naturalisation facilitée devrait convenir..
Mais au moins un an n'est pas suffisant. Plutôt : au moins 5 ans.
Für ein Stimm/Wahlrecht sollte das beherrschen der Landessprache voraussetzung sein. wie will ein Ausländer über etwas abstimmen, dass er nicht versteht?
Il y a la naturalisation
Cela permettrait à toute la communauté de se sentir plus concernée par la politique, qui touche à leur quotidien
Finalemt un permis C devrait avoir les mêmes droits qu'un confédéré... s'il a obtenu son Permis C c'est qu'il est déjà en Suisse depuis plusieurs années.
Et la naturalisation !
On le sait grâce à des expériences faites dans d'autres cantons, les étrangers exercent peu leur droit de vote communal. Il faut encourager les personnes intéressées à s'intégrer dans la société locale et à participer aux décisions, d'autant plus qu'elles paient des impôts et utilisent les infrastructures comme n'importe quel Suisse
La demande de citoyenneté prédispose et est la porte d'entrée dans le monde politique suisse!!
1 an me paraît trop peu, je serais favorable pour des personnes domiciliées dans le canton depuis plus de 5 ans au moins
Pas sûr qu'après seulement un an on soit suffisamment intégré pour décider ce qui est bien ou non pour la collectivité locale.
Les personnes étrangères paient des impôts. Leurs avis doivent être pris en compte
Un étranger établi et domicilié durablement doit avoir le droit de vote au niveau communal. L'étranger paie ses impôts, ses charges et ses taxes localement, il doit donc avoir le droit de voter pour des décisions qui le concerne.
Préférence pour la naturalisation facilitée. Cela n'exclut pas un accès à la consultation de leurs associations.
les étrangers participent à la vie de la commune
Peut-être limiter à une participation minoritaire
les personnes devraient être domiciliées depuis plus longtemps, 5 ou 7 ans
Au moins 5 ans
Bien sûr, l'interaction passe par la citoyenneté et la prise en compte de l'avis de l'individu
Si on paie des impôts on a le droit de décider comment cet argent sera utilisé c'est une histoire de cohérence.
Durée trop courte pour bien connaître notre canton et son fonctionnement
Selon moi cela doit rester lié à la nationalité.
Favoriser la naturalisation des personnes intégrées est préférable
permis C et domiciliées dans le canton depuis au moins 3 ans
Seuls les citoyen/e/s d'un pays ou d'une région peuvent décider de leur sort.
Il est difficile de juger du niveau d'intégration. Une domiciliation de 1 an est trop faible. 5 ans serait une bonne option
le danger de manipulation est évident
lire réponse à Q12
Mindestens 3 Jahren
A condition qu'il soit bien intégrés, par exemple 20-30 ans en valais
Ou tu es suisse ou tu ne veux pas le devenir et s'intégrer
Les personnes qui veulent pouvoir jouir de tous les droits doivent faire l'effort d'une appartenance approfondie à la Suisse en devenant citoyen suisse
domicilié dans le canton ou la commune au minimum 5 ans
A préciser quand même : le droit de vote implique le droit d'être élu, il me semble.
Pourquoi que sur le plan communal ? Pourquoi mettre ce sujet dans la constitution?
Les lois suffisent

Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

Mais juste au niveau communal et pas, après avoir donné la main, qu'on nous pique le bras, compris les socialos....
Un étranger au bénéfice d'un permis C peut sans autres solliciter sa naturalisation; une fois celle-ci obtenue, cela lui confère tous les droits de citoyen.
Ces gens travaillent pour nous, avec nous. Comment leur refuser ce droit fondamental? Déni de démocratie.
Ils peuvent demander la nationalité suisse
Un an me semble trop peu. En revanche, 5 semble pertinent.
Je pense que la représentativité de la population au niveau communal serait mieux assurée. De plus le fait de payer les impôts et ne rien pour voir décider de ce qui en est fait est frustrant
Pas opposé à l'idée, mais prendre plus de temps avant de leur donner ce droit (au moins 8ans dans le canton)
Ces personnes font partie du tissu local ils payent leurs impôts ils ont le droit de vote
LeValaisréservéauxhabitantsdelapremièrenation
les étrangers établis sont une force importante tant au niveau du travail que fiscalement et ils doivent pouvoir exprimer leur avis au niveau local.
Puisqu'ils contribuent au financement, par leur part d'impôts, aux infrastructures de leur commune.
Domiciliées au moins de trois ans.
tant qu'elles ont une autre nationalité que la suisse (même une double nationalité) et qu'elle peuvent voter dans leur pays, leur droit de vote doit être interdit chez nous.
Oh oui, enfin!
1 Jahr reicht nicht, mindestens 4-5 Jahre im Kanton ansässig.
Ils participent à l'économie et à la vie sociale dans leurs communes et sont donc impliqués et concernés par leur fonctionnement
Oui domiciliée depuis 5 ans
Oui, c'est un peu le moment, Vaud et Fribourg le font déjà. 5ans dans le canton, 10ans en Suisse.
1 an pas assez
Il faut une période de domiciliation plus longue, afin d'être sûr que lesdits étrangers aient réellement eu le temps de s'intégrer en Valais, pour qu'ils puissent comprendre réellement les enjeux. Il faut prendre en compte la définition juridique du domicile, qui est le lieu de vie où l'on a l'intention de s'y établir durablement. Il n'est pas relevant d'accorder ce droit aux personnes qui n'ont pas l'intention de rester plus de quelques années en Suisse.
Oui, ceux qui ont un permis C travaillent, payent leurs impôts, font partie de la société mais actuellement ,n'ont pas droit au chapitre! C'est simplement du profit pour le canton. Ce qui pourrait aussi améliorer leur intégration. Personnellement le délai, j'aurais mis 3 ans.
Grundsätzlich eher nein. Seit mindestens einem Jahr, das ist völlig inakzeptabel. Wenn dort mindestens fünf Jahre stehen würde, würde ich es mir nochmals überlegen.
Pour les personnes domiciliées ds le canton depuis au moins 5 ans.
Mais je fixerai le délai d'attente depuis au moins 3 ans
Plus tôt un an domiciliées dans la commune. Le droit de vote uniquement pour des choses et ne pas pour des élections. Les étrangères changent plus facilement le domicile et ne connaissent pas les gens. C'est une potentielle de suffrage trop facilement à recruter par les parties politiques.
domiciliées dans le canton depuis 10 ans et intégrées dans les sociétés locales
Längere Dauer: 3 Jahre
La double nationalité est possible avec presque tous les autres pays Donc pour avoir les droits politiques il faut demander la naturalisation
Il me semble plus important que la personne soit domiciliée depuis au moins un an dans la commune dans laquelle elle souhaite pouvoir voter.
1 Jahr Wohnsitz im Kanton ist zu wenig un an, ce n'est vraiment pas beaucoup pour être intégré. 5 ans me semble plus réaliste.
la personne devrait être domiciliée depuis au moins 5 ans dans le canton
Ein Jahr ist zu kurz. Mindestens 5 Jahre.
Très sensible, s'occuper du vivre ensemble en tant qu'autorité passe par la citoyenneté. Et le droit de vote et de droit d'être élu passe par cette règle qui aura un poids important lors du vote populaire.
Au moins 5 ans me paraît plus juste
Setzt am falschen Hebel an. Eher sollte es möglich sein, sich eventuell leichter einbürgern zu lassen und so die damit zusammenhängenden Rechte zu erlangen.
Die Ausländer, welche sich politisch engagieren wollen, sollen sich die Staatsbürgerschaft über ordentliche Einbürgerung zulegen.
Permis C et domiciliation après 5 ans en Suisse
Mais dès une domiciliation de 5 ans min dans dite commune ...
depuis au moins 4 ans
Un an c'est un peu court.
Cela permettrait une meilleure intégration des personnes étrangères dans leur commune tout en leur partageant un des plus grands principes de la vie politique suisse. A débattre sur le nombre d'année minimale à habiter dans la commune (deux ans plutôt qu'une ? je sais pas).
Après deux ans de domiciliation
Oui mais domiciliées dans le canton depuis 2 ou 3 ans.
on pourrait imaginer un délais de 5 ans
L'intégration passe par la reconnaissance de l'autre.
Le délai d'un an devrait être porté à 5 ans, c'est pourquoi je vote plutôt non. Sinon se serait un oui inconditionnel .

Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

Da möchte ich mal die Proseite dazu hören...
Le droit de vote des étrangers au niveau communal participe à leur intégration.
Un an c'est peu. Hausser ce temps d'apprentissage aiderai à l'acceptation d'une majorité de constituants
Domiciliés depuis 3 ans. Un an est un peu court pour bien connaître une région, ses enjeux etc.
Si une personne étrangère a envie de s'engager, de donner sa voix ou son avis, elle peut autant devenir suisse
Was im Wallis rein Wahl- und Stimmrechtlich bestimmt werden soll, soll auch von Wallisern bestimmt werden und nicht von Personen aus dem Ausland
ne pas se créer de problèmes inutiles
Wenn die Ausländerinnen und Ausländer den Wunsch haben, sich politisch betätigen zu müssen, haben sie heute die Möglichkeit, für wenig Geld das Schweizer Bürgerrecht zu erwerben.
Ein Jahr ist zu knapp.
Ein Jahr Wohnsitz ist zu kurz
Une possibilité pourrait être envisagée pour des étrangers domiciliés dans le canton/commune depuis au moins 10 ans. Ce temps est nécessaire pour bien saisir les enjeux et problématiques de la vie de la cité.
Absolument essentiel que quelqu'un qui vit paye ses impôts et contribue au développement d'une commune et par conséquent, du pays, puisse exercer le droit de vote
Cela peut favoriser l'intégration.
Ce droit est lié à notre identité suisse. La naturalisation permet à un étranger de pouvoir voter. Le droit de vote est la seule chose qui nous différencie avec un permis C. Ne bradons pas notre passeport.
à partir de 5 ans... le temps de connaître le milieu et ses diverses facettes
la
Ou alors on l'enlève aux Valaisans de l'étranger
Voter est un droit que devraient posséder les citoyens suisses uniquement.
domicilié depuis 5 ans
Oui oui et oui ! Ils vivent ici au même titre qu'un Suisse et doivent avoir le droit d'exprimer leur avis.
C'est une part importante de l'intégration dans le fonctionnement du pays
1an dans le canton trop peu
J'aurais répondu oui si la personne étrangère était domiciliée depuis 3 ans. Un peu court une année !
Die minimale Aufenthaltsdauer von einem Jahr ist zu kurz
La durée de vie dans le canton est trop court
parce que sur le plan communal où seuls des règlements soumis à des lois cantonales ou fédérales existent
Ja, im Grundsatz spricht nichts dagegen. Die Wohnsitzdauer sollte aber erhöht werden (z.B. 5 Jahre im Kanton). Die Frage ist mit Q8 zu koppeln.
L'idéal serait de donner le droit de vote à ceux ou celles qui s'intéressent à la politique. La plus grande lacune de la démocratie actuelle est que la voix d'un Einstein n'a pas plus d'importance que la voix d'un imbécile. Comme la voix d'un génie est annulé par la voix d'un taré, ce sont les médiocres qui élisent des gens qui les correspondent. On pourrait conclure que nous sommes dans une médiocratie, un système où l'intelligence moyenne décide des solutions à trouver. Imaginez une entreprise commerciale ou technologique qui mettrait des gens avec des capacités intellectuelles médiocres à la tête de l'entreprise, ce serait programmé sa faillite, c'est pour cela que les entreprises recherchent le top du top. On devrait faire de même pour le Valais. Oui ça demande un débat !
Ça existe déjà dans quelques communes... le contraire ne ferait que renforcer la ségrégation raciale qui existe que trop dans notre canton
Vivre, travailler, payer ses impôts, et voter. Normal !
une consultation plutôt
Permis B serait bien aussi
le droit de vote est réservé aux citoyens suisses.
Nous avons besoin de population étrangère pour faire tourner notre économie. Il est donc normal qu'elle puisse s'exprimer dans ce pays qu'elles font vivre.
NON absolument
1 année me paraît trop court. Si la limite est à 5 ou 10 ans, oui.
Durée de domiciliation dans le canton : 5 ans
Die Zeitspanne ist zu kurz, um sich einen Einblick zu machen.
solange der Bevölkerungsanteil in einem ausgewogenen Gleichgewicht steht
Mêmes devoirs, mêmes droits !
Mais après 10 ans, oui.
Le pouvoir communal étant limité, oui pourquoi pas! Leur donner la parole les aidera à s'intégrer et les motivera probablement à faire les démarches de naturalisation.
Die Zeit von einem Jahr müsste unbedingt erhöht werden; innert einem Jahr hat sich kaum jemand so integriert, dass er/sie den Ueberblick hat bei Entscheidungen.
Ganzwöchig, sie zahlen auch Steuern, manchmal mehr(wesentlich) als Einheimische
Konkrete Formulierung: "Die Gemeinden können nach Massgabe des kommunalen Rechts Auslandsschweizerinnen und Auslandsschweizern beziehungsweise Ausländerinnen und Ausländern das Stimmrecht sowie das aktive und passive Wahlrecht in Gemeindeangelegenheiten erteilen."
Wer sich in seiner Gemeinde einsetzt sollte auch die Möglichkeit haben bei kommunalen Abstimmungen seine Meinung an der Urne kundtun.
Oui si domicilié depuis au moins 5 ans.
Mieux les intégrer et les responsabiliser à leurs droits et devoirs
Sie sollen sich einbürgern lassen dann haben sie alle Rechte und Pflichten wie wir auch.
pourquoi seulement un an de domicile dans le canton?

Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

la durée d'établissement demandée devrait être augmentée sans toutefois excéder 5 ans.
Si le personne vit en Valais depuis 10 ans je suis pour un droit de vote communal
1an, pas suffisant.
Les personnes voulant participer à la vie politique peuvent se faire naturaliser
Le délai d'un an me semble trop court. 5 ans me paraissent plus raisonnable avant de pouvoir influencer la politique Cantonal.
non car on les accepte mais l'avis des natifs et beaucoup plus important
mais domicilié depuis au moins 3 ans dans le canton pour un vote communal
et NON pour un vote cantonal
aucun pays n'accorde le droit de vote aux citoyens uniquement suisses établis comme étrangers
trop court 1 an.
Depuis au moins 5 ans
Grundsätzlich nein, weil unsere Werte nur schützen kann, wer damit aufgewachsen ist und sie auch versteht.
oui mais domicilié des plus de 5 ans
je porterai au moins à 2 ans la durée minimale de domiciliation dans le canton
Cela permet aux personnes de s'investir sur leur lieu de vie et d'ainsi s'intégrer plus rapidement et positivement.
nein, wer mitreden will soll sich zuerst integrieren (einbürgern)
Aoui mais, au moins 1an dans la commune ET 5ans dans le canton
une domiciliation en Suisse depuis au moins 5 ans me semblerait être une exigence acceptable de mon point de vue
Le droit de vote est (et doit rester) un droit lié à la nationalité. Une personne souhaitant voter peut demander la nationalité suisse.
Nach 10 Jahren, ja
depuis trois ans, par exemple, serait un peu plus réaliste!
favoriser la naturalisation
La naturalisation doit rester le processus pour l'octroi du droit de vote. Ce droit de vote est la récompense de ce parcours.
De toute façon, si une personne étrangère n'est pas intégrée, il est fort probable qu'elle ne s'intéresse pas à la vie politique du canton.
- Ces personnes sont de fait déjà souvent impliquées dans les activités communales et mériteraient de pouvoir s'exprimer
- Excellente première étape, pédagogique, pour comprendre la démocratie suisse par l'expérience
Mindestens 5 Jahren , dann Ja
Certains cantons l'appliquent depuis des décennies !
Ils font partie de la cité et partient à son développement
J'augmenterais le nombre d'années de résidence dans le canton
Nein. Das Stimm und Wahlrecht muss dem Schweizer vorbehalten bleiben. Wenn ein Ausländer sich in die gesetzliche Gestaltung der Schweiz integrieren möchte, so dann als Erster Schritt mit dem Ziel der Einbürgerung.
Steuerpflichtige müssen auch mitbestimmen können.
À mon avis, les personnes qui s'établissent dans un lieu doivent pouvoir participer au mieux à son développement. Cela permet l'insertion sociale, politique et économique, l'épanouissement personnel et social. Il me semble que refuser ce droit aux personnes qui ne sont pas de nationalité suisse serait discriminatoire et sur le long terme dommageable pour la collectivité.
Par définition, un "étranger" est étranger à la chose publique.
Si il veut y participer, il doit montrer sa volonté claire en devenant citoyen à part entière.
Les décisions politiques prises en Valais concernent les personnes qui y vivent. Je trouve donc que les personnes concernées par une décision devraient pouvoir donner leur avis.
« Au moins un an » n'est à mon sens pas suffisant.
Linken Anliegen wird dadurch geholfen.
Was bringt der Schweizer Pass, wenn AusländerInnen die gleichen Rechte haben? So wird Integration / Einbürgerung erst recht nicht mehr nötig.
Schon jetzt bieten wir AusländerInnen grosszügige Integrationsmöglichkeiten und liberale Ausländerrechte. Das Stimm- und Wahlrecht soll man am Ende der Integration bzw. mit der Einbürgerung erhalten.
AusländerInnen können angehört werden (Vernehmlassung). Jedoch sollen sie keine politischen Beteiligungsrechte besitzen.
Die politischen Rechte sind eng mit dem Staatsbürgerrecht verbunden.
Le principe est juste et vise l'intégration.
Délai d'une année : trop court
Délai d'une année : trop court. Cinq ans seraient un minimum...
A condition qu'elles soient domiciliées depuis au moins 5 ans
Hierbei befürworte ich die Möglichkeit, dass Ausländerinnen und Ausländer auf kommunaler Ebene abstimmen können. Denn zu dem Zeitpunkt wo eine Person ein Permis C besitzt, sollte sie auch bei Politischen Angelegenheiten mitbestimmen können.
Ces personnes sont soumises à toute sorte de devoirs mais sont privées d'un droit fondamental, ce qui est profondément injuste.
Ich finde, das Mitspracherecht muss an das Schweizer Bürgerrecht gekoppelt bleiben - gerade auch auf Gemeindeebene.
Die Zugewanderten können durch Einbürgerung das Stimm- und Wahlrecht erlangen. Mit der Einbürgerung sind auch die Voraussetzungen für eine angemessene Integration gewährleistet.
Un an reste une période trop courte pour s'acclimater, comprendre les enjeux et pouvoir prendre part aux activités politiques d'une commune.
Es braucht doch ein Verständnis oder anderen Kultur. Die Akzeptanz und Integration ja. Wieso Stimm- und Wahlrecht wenn sie sich noch integrieren sollen und somit erst lernen sollen was wichtig und nötig ist
les cantons qui l'ont fait (certains depuis très longtemps, comme Neuchâtel) en ont fait de bonnes expériences.
Non seulement au plan communal, mais aussi au plan cantonal.
Einbürgern oder nichts

Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

<p>Permis C, donc personnes établies dans notre canton. Cela permettrait à ceux qui ne souhaitent pas perdre leur nationalité en se naturalisant de s'impliquer dans la vie politique de la communauté.</p>
<p>Un an me semble peu</p>
<p>Das Stimm- und Wahlrecht gehört den Schweizern</p>
<p>au moins 3 ans</p>
<p>5 Jahre im Wallis</p>
<p>Sans le droit d'éligibilité. La plupart de ces personnes répondent aux critères nécessaires pour déposer une demande de naturalisation, qui est me paraît la démarche la plus adaptée pour accéder au droit de vote.</p>
<p>Je pencherai plutôt pour un établissement d'au moins cinq ans en Suisse - deux ans dans la commune pour le droit de vote communal et cantonal</p>
<p>Um an Wahlen und Abstimmungen teilzunehmen, sollte man mit der Kultur und der Lebensphilosophie eines Ortes sehr gut vertraut sein. Ich finde, in dieser Thematik sollte man eher dabei ansetzen, die Einbürgerung finanziell erschwinglicher zu machen, damit auch solche Menschen abstimmen und wählen können.</p>
<p>Depuis au moins 10 ans</p>
<p>Les personnes qui payent des impôts ont le droit de ce prononcer</p>
<p>Revoir la durée de domicile dans le canton.</p>
<p>Je pense que cela serait important pour ces personnes qui vivent dans la communauté parce qu'elles pourraient donner leur avis.</p>
<p>Le droit de faire des choix relatifs à notre pays ne devrait en aucun cas revenir à des non-suisse qui n'ont qu'une faible connaissance de nos valeurs, de nos traditions et de notre culture.</p>
<p>Ein Jahr ist zuwenig...</p>
<p>Wenn ja, dann auch wahlberechtigt sein!</p>
<p>L'intégration au sein de la population passe par le droit de vote</p>
<p>Ich würde nicht ein Jahr sondern 5 Jahre nehmen. Man wohnt noch bald 1 Jahr an einem Ort</p>
<p>un an n'est pas suffisant les mouvements de population vont prendre l'ascendant</p>
<p>Passage par la naturalisation.</p>
<p>Le droit de vote doit s'obtenir par la naturalisation.</p>
<p>Le droit de vote est une conséquence de la citoyenneté. Toute personne étrangère souhaitant exercer son droit de vote peut entreprendre des démarches de naturalisation.</p>
<p>Cela ne doit pas se trouver dans la constitution</p>
<p>Wenn sie wählen wollen, sollen sie das Schweizer Bürgerrecht beantragen. Orte mit einem hohen Ausländer-Anteil wie z.B. Täsch würden dann plötzlich von Nicht-Schweizern mit einem anderen kulturellen Hintergrund regiert, Wollen wir das?</p>
<p>Pour autant que la compréhension de la langue soit suffisante pour accéder aux notions soumises au vote.</p>
<p>Problème de compréhension : - obtention du permis C après 10 ans de résidence - durée d'établissement un an au moins Lien peu clair entre les deux</p>
<p>Vielleicht ist 1 Jahr etwas kurz.</p>
<p>L'effort doit être porté sur la facilitation de la nationalité.</p>
<p>Le vote des étrangers serait trop favorable au Parti socialiste.</p>
<p>Quoique, un an représente un temps bref pour s'adapter à la mentalité d'un canton, si l'on vient d'une région linguistique et culturelle différente en Suisse, après un départ d'un pays à tradition et système politique totalement autre, communiste, par exemple ...</p>
<p>Notre village de 6500 habitants compte plus de 30 nationalités différents et de nombreux étrangers sont très investis dans la vie de notre commune. Ils devraient donc pouvoir donner leur avis et voter</p>
<p>Pour quelles raisons - le droit de vote est réservé aux suisses</p>
<p>De nombreuses personnes migrantes manifestent l'intérêt de pouvoir s'investir au sein de la société et de pouvoir donner leur avis. Elles participent financièrement à la société d'accueil, y exercent les mêmes droits et ont les mêmes devoirs qu'un citoyen suisse si ce n'est le droit de vote. Or, selon les communes, la population migrante peut représenter jusqu'à 30% de la population résidente. Donc 1 tiers silencieux qui n'a pas son mot à dire.</p>
<p>Doch sollte eine Wohnsitzdauer in der entsprechenden Gemeinde seit mindestens 2 Jahren bestehen, bevor das Wahlrecht erhalten werden kann.</p>
<p>Haben die Möglichkeit sich einzubürgern</p>
<p>Es fördert die Integration, wenn die Ausländerinnen auch politisch ihre Willensäußerung einbringen können und wir hätten ein besseres Abbild der Gesellschaft in den politischen Fragen.</p>
<p>Cela favoriserait également l'intérêt à la vie publique.</p>
<p>Unbedingt!</p>
<p>Wenn man Mitsprache will, soll man sich einbürgern lassen.</p>
<p>Se naturaliser n'est pas très onéreux.</p>
<p>Ein Jahr mit Wohnsitz im Kanton ist zu wenig.</p>
<p>C'est bien de faire découvrir la joie de votation aux étrangers</p>
<p>Je trouve le délai d'un an un peu court</p>
<p>Durée adéquate?</p>
<p>Vu que ces personnes participent également de manière financière importante au fonctionnement des communes et que l'expérience des autres cantons montre bien que le vote des étrangers (selon les conditions, permis C et plus de 8 ans) ne bouscule pas les équilibres existants. Toutefois ce droit est une reconnaissance importante et un outil d'intégration fondamental</p>
<p>Cela doit être inscrit dans une loi cantonale.</p>

Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

Eher nach mehreren Jahren. Zb nach 5 Jahr
Mindestens 5 Jahre. Kultur und Sitten zuerst kennen lernen
Le faite de pouvoir voter serait certainement une aide motivante à l'intégration.
Quelle honte d'être le seul canton romand à ne pas avoir encore établi ce droit
Préférence pour que ça soit plutôt 3 ans sur le territoire suisse
non cela doit se trouver dans une loi pas dans la constitution
Non, un étranger a vocation à retourner chez lui et ne doit donc pas avoir le droit de vote. Il serait ainsi illogique de donner le droit de vote à un étudiant qui partira l'année prochaine. Seuls les étrangers établis définitivement peuvent être concernés.
ou si la personne est bien intégrée et accepte nos us et coutumes. dans ce cas plutôt oui.
aber eine längere Frist: z,B ... seit mindestens 3 Jahren oder: ... seit mindestens 5 Jahren
Plutôt non, mais si la loi sur l'obtention de la nationalité change, je pourrais être d'accord.
Délai d'un an un peu court
À harmoniser au niveau fédéral
.... domiciliées dans le canton depuis au moins 5 ans et dans la commune depuis au moins 4 ans
Je le trouve lié à une intégration sociale et culturelle reconnue, avec la maîtrise de la langue en condition sine qua non.
.Non, non et non!..puis 3 petits tours et ils retournent chez eux, laissant les pauvres Suisses avec des décisions imposées par ceux qui peuvent s'en aller sans subir les conséquences de leur vote!
C'est une question d'intégration et de participation. La différence culturelle est un défi de compréhension des uns et des autres. Mais au final la diversité est enrichissante.
Domiciliées dans le canton depuis un an c'est très peu. Il faudrait être domicilié dans la commune depuis au moins 5 ans.
Minimum 5 ans pour une parfaite intégration et une connaissance approfondie du tissu local
Seid ihr verrückt geworden??!
Avant de l'accorder, il y a lieu de revoir toutes nos lois, elles sont déjà trop facilement détournables.
Une année est insuffisante.
Une année est un peu court pour une bonne intégration
Le droit de vote des étrangers devrait être également possible sur le plan cantonal et fédéral.
Cela pourrait être intéressant au niveau communale bonne idée... mais je pense qu'il devrait avoir résider en valais pendant plus longtemps (compréhension du système politique et meilleure intégration)
Une année ne me semble pas assez en ce qui concerne l'intégration et l'intérêt des étrangers pour les questions relatives à la politique
Il faut être suisse pour voter des lois de la suisse
peut être 5 ans domiciliés dans le canton
de préférence 3 ans de domiciliation dans le canton
Die Aufenthaltsdauer soll aber mehr als 1 Jahr sein
Wenn dann erst nach 5 Jahren Wohnrecht in einer Walliser Gemeinde.
Dieser Vorschlag löst im Ausland kopfschütteln aus.
Wer sich integrieren lassen will, lässt sich einbürgern.
Wichtiger ist es, die Einbürgerung zu erleichtern (vor allem das Verfahren) und zu vereinheitlichen.
allerdings sollten sie ihren Wohnsitz seit mind. 5 Jahren im Kanton haben.
Le droit de vote doit aller de pair avec la nationalité ! Il s'agit d'un droit-devoir qui demande la même intégration que pour la naturalisation !!
Plus qu'une année. Je dirais au moins 5 ans
Peut-être depuis plus qu'un an.
plutôt avec 4 ans de domiciliation dans le canton, soit 1 période de législature
Wer sich aktiv in einer Gemeinde einbringt und sich engagiert (z.B. in Vereinen) der soll auch mitbestimmen können. (Die Nicht-Interessierten nehmen ihr Stimm- und Wahlrecht eh nicht wahr - unabhängig ob Schweizer oder Ausländer vgl. dazu jeweils die Stimmbeteiligung in %).
depuis au moins 2 ans
Niemals
À voir si plutôt 3 ans
Ce droit devrait être accordé aussi au niveau cantonal.
Devrait être domicilié depuis au moins trois ans
Niveau cantonal aussi!!
Viele leisten gute Arbeit gerade im Gesundheitswesen und sollten mitbestimmen können. Es hilft auch der besseren Integration.
Warum ist das Gleiche nicht auf kantonaler Ebene vorgesehen? frage ich mich.
une fois intégrée, une personne devrait pouvoir voter au plan local
faut prévoir un temps de résidence plus long et dans la même commune
car les suisse à l'étranger même si depuis " 20 ans " ne sont pas dans le pays
peuvent voter. pourquoi " un permis C" ne peut pas voter?
la naturalisation existe !
mindestens 5 Jahre im Kanton wohnhaft
Domiciliée dans le canton depuis au moins 2 ou 3 ans
Die Industrie (z.B. Lonza) zieht viele jüngere, gut ausgebildete und engagierte Menschen an. Sie wollen und sollen sich vermehrte politisch engagieren dürfen.

Question 7 – Droit de vote des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 7 – Stimm- und Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

<p>Les personnes qui pensent que les personnes n'ont qu'à se naturaliser ne connaissent pas toutes les embûches liées à l'obtention du permis C. A vérifier si le fait d'avoir été au chômage durant les mois de fin d'année, situation fréquente au sein de la construction, pénalise encore la demande !</p>
<p>Les idées mêmes de Cité et de démocratie sont fondées sur le distinction entre citoyens et non-citoyens. Notre histoire institutionnelle rend indissociable les citoyenneté suisse, cantonale et communale.</p>
<p>A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION</p>
<p>Un an est trop court.</p>
<p>Au niveau communal, cela peut être une bonne mesure d'intégration</p>
<p>établi dans le canton depuis au moins 5ans</p>
<p>Cela faciliterait la construction d'un sentiment d'appartenance au pays d'accueil en douceur et favoriserait l'intérêt de la communauté migrante pour la vie politique locale ainsi que l'investissement dans les activités communales. Une telle démarche pourrait amener cette population à se sentir accueillie et acceptée ce qui faciliterait l'intégration.</p>
<p>Auf kommunaler Ebene ist ein gute Möglichkeit, Mitverantwortung zu tragen. Zudem sind die Themen auf kommunaler Ebene näher und direkter.</p>
<p>Il est plus que normal qu'ayant les mêmes devoirs les étranger.ère.s avec permis C aient les mêmes droits que leurs concitoyen.ne.s suisses.</p>
<p>Il serait bien d'offrir le droit de vote après résidence d'au moins 3 ans dans la Commune, avec l'autorisation d'établissement B ou C</p>
<p>Sollen die gleichen Rechte und Pflichten wie die Schweizer haben.</p>
<p>Résidence 3 ans</p>
<p>Droit de vote au niveau communal et cantonal.</p>
<p>mais ce débat devrait de préférence faire l'objet d'une réforme future</p>
<p>Ja: Wenn die Sprache sehr gut beherrscht wird und weitere Kriterien für die Wahlkompetenz bestehen. Und der Aufenthalt in der Schweiz seit 5 Jahren besteht.</p>
<p>cela serait certainement un accélérateur à une intégration plus rapide</p>

Question 8 – Droit d'éligibilité des étrangères et étrangers au plan communal / Frage 8 – Passives Wahlrecht auf kommunaler Ebene für Ausländerinnen und Ausländer

Le droit d'être élu à une charge publique au plan communal (p. ex. Conseil communal) devrait-il être accordé aux personnes aux étrangères titulaires d'une autorisation d'établissement (permis C) et domiciliées dans le canton depuis au moins un an ?

Sollen Ausländerinnen und Ausländer mit einer Niederlassungsbewilligung (Permis C), die ihren Wohnsitz seit mindestens einem Jahr im Kanton haben, das Recht erhalten, in ein Amt auf kommunaler Ebene gewählt zu werden (z.B. Gemeinderat)?

Il faudrait plutôt encourager les naturalisations...
au moins 4 ans
la limite d'un an pourrait être adaptée à 10 ans afin de marquer l'intégration concrète et la volonté de participer activement à la vie communale
1 an c'est trop court. 5 ans obtiendrait mon oui.
Vous rêvez ou quoi !
1 an est trop peu. Pour prendre part à ce genre de chose je trouverais normal que la personne soit établie dans le canton depuis au moins 10 ans.
les procédures de nationalisation ne sont de plus en plus simples
Les élections au plan communal doivent rester de la responsabilité des citoyen(ne)s valaisans
Un mandat politique est une forme d'engagement envers la communauté. Chacun doit pouvoir briguer un mandat communal.
Idem commentaires Q7
Le délai d'un an dans le canton, devrait être complété par un délai de cinq ans au moins dans la Confédération.
mais domiciliée dans le canton depuis au moins 3 ans
Depuis au moins 5 ans
Si ces individus souhaitent influencer la société valaisanne, ils doivent être en accord avec les principes de notre société et de facto devraient prendre la nationalité avant.
En cohérence avec la réponse de la question précédente
ce délai d'un an me paraît trop court
Après, au moins 5 à six ans selon l'intégration effective et selon le résultat réel de l'apprentissage de la langede <(français pour le VS roman et l'allemand pour le Haut-Valais
Minimum 3 ans
ces personnes font partie de la vie social, sportive et associative des communes. Ils sont souvent intéressés à s'investir pour la commune
Oui, mais comme précédemment, c'est à chaque commune de le décider.
Le temps est trop court, au moins 10 ans en Suisse et 5 dans la Commune
Les permis C devraient être établis depuis plus de deux ans *dans la même commune*.
domiciliées depuis au moins 10 ans
idem
5 ans
Je pense que le depuis au moins 1 an n'est pas suffisant pour considéré qu'une personne est intégrée s'il cette personne n'a pas déjà vécu en Suisse avant son installation en Valais
Le droit de vote (ou d'être élu) devrait être lié à l'obtention de la nationalité suisse (si la volonté de participer à la vie publique est forte, les démarches de naturalisation ne devraient pas présenter un problème insurmontable).
le délai pourrait être porté à 3 ans
Non 5 ans, 1 an c'est le temps d'aménager et acheter des meubles c'est tout.
Si ces étrangers veulent faire partie d'un conseil municipal, qu'ils demandent d'abord la nationalité!
L'éligibilité doit être réservée aux seuls détenteurs d'un passeport Suisse
1 an ne suffit pas
au moins 5 ans
Quelle société peut se permettre d'être dirigée par des personnes qui n'en sont pas membres ? Si un étranger veut voter ou élire, il demande sa naturalisation. Quand je vais au restaurant, ce n'est pas les clients de la table à côté qui choisissent mon menu !
Idem plus haut
que connaît-il des réalités du canton ou de la commune de domicile après seulement un an de résidence ?
Très bonne idée, mais le temps de domiciliation pourrait être plus long, par exemple 3 ans.
Un an me paraît peu.
Surtout pas. Un tel article et je refuse la constituante aussi bonne soit elle
Pour ma part, je pense que la personne doit avoir la naturalisation pour être élu à ce genre de poste
5 ans
plutôt oui mais j'imposerais une durée de séjour (i.e. depuis au moins deux ou cinq ans)
Je répondrais oui si la personne est domiciliée dans le canton depuis au moins 5 ans.
Un non sens, si une personne veut participer à la vie politique, la voie de la naturalisation Suisse me semble idéale.
Voir réponse ci-dessus. A plus forte raison pour une charge publique il est nécessaire d'avoir une bonne intégration sociale.

Question 8 – Droit d'éligibilité des étrangers / Frage 8 – Passives Wahlrecht für Ausländer

Le fait est qu'il y a beaucoup d'étrangers, que la naturalisation n'est pas si facile d'accès et qu'elle est parfois refusée pour des motifs douteux. Dès lors, il me semble cohérent de laisser la possibilité aux étrangers, sous certaines conditions, de pouvoir prendre position sur des sujets qui les impactent tout autant que le reste de la population valaisanne. La représentativité est la suite logique de cette inclusion.
Il est important d'associer des personnes permis C car elles sont souvent un pilier non négligeable, impôts, vie active locale, etc...
Délai d'un an trop court
Idem Q7
Ab 5 Jahren Aufenthalt im Wallis
Ämter soll von Schweizern besetzt werden. Ausländerinnen und Ausländer haben die Möglichkeit sich Einbürgern zu lassen und so sich in ein Amt wählen zu lassen.
C'est peut-être aller trop loin. Je ne vais pas m'établir dans un pays et essayer de m'immiscer voire bousculer une culture qui n'est pas la mienne.
Citoyen = éligible Non-citoyen = non éligible Pourquoi ne pas leur donner le droit de devoir servir dans l'armée d'abord ?
il existe une formalité pour ça ; la naturalisation
Corollaire du droit de vote.
Je suis pour un oui, en corrigeant le nombre d'année. Si il est depuis 5 ans en Valais, minimum
Mais un an n'est pas assez. Voir après 3 ou 5 ans. C'est déjà mieux que maintenant. Ne brûlons pas les étapes.
La naturalisation reste la solution pour permettre aux étrangers intégrés de voter.
Depuis au moins 4 ou 5 ans
Mindestens ein Jahr ist aus meiner Sicht zu wenig; ich würde eher mindestens 5 Jahre voraussetzen
mais après 5 ans d'établissement
Ben voyons ! Et pourquoi pas laisser le pouvoir à l'ONU, déjà que l'OMS et le PCChinois semblent peser sur toutes les décisions à tout niveau depuis le 11.04.20 PRENEZ L'EXEMPLE DE LA COMMUNE DE RENENS (VD), depuis 2000. Syndiques escrocs, abuseurs, violents... mais étranger dont un avec permis B. Vive le communisme, enfin le POP, puisque Renens est de gauche toute
Siehe Frage 8
"au moins un an" est à mes yeux un délai trop court
Domiciliées depuis au moins 10ans
S'ils souhaitent un droit d'éligibilité, il y a la naturalisation simplifiée.
Le droit d'éligibilité ne doit pas être attribué de manière automatique, mais découler d'une volonté exprimée par la personne qui souhaite l'obtenir.
Même remarque que pour la Q7
Ce n'est pas parce que quelqu'un vient « d'ailleurs » qu'il est moins légitime qu'une personne locale pour donner son avis ou oeuvrer au service de la communauté
Lassen wie es ist
1 Jahr Niederlassung finde ich zu kurz, eher 3 Jahre
Même remarque que pour la question précédente!
La personne voulant être élu doit se faire naturaliser
Das wäre eine Katastrophe!
La personne doit au moins habiter la commune depuis 5 ans, une année c'est trop peu pour connaître la vie et la fonction à laquelle veut participer.
L'étranger doit d'abord avoir la volonté d'être suisse à part entière.
Die Jahresfrist ist zu kurz. Es müssten mehr Mindestjahre sein, z.B. 5
à condition que la personne démontre déjà une très bonne intégration
Oui, mais avec un ans de domiciliation DANS LA COMMUNE.
Wir Walliser bestimmen noch selber.
Un tel droit n'est pas très utile, dans la mesure où pour avoir des chances d'être élu, il vaut mieux être bien intégré.
limite de au moins un an ne me paraît pas acceptable pour accéder à des charges publiques, serait plutôt favorable à un tel droit après 3 à 5 ans domiciliés dans le canton
Un an est trop court
idem
Idem ci dessus
minimum 3 ans !
Wen sie den kleinen Finger haben nehmen sie die ganze Hand
idem Q7
mais disons au moins 10 ans, 1 ans c'est franchement un peu léger
cela va de pair avec celui de voter
Comme pour le droit de vote, une personne qui veut être élue sans être naturalisé ne montre pas une grande volonté d'intégration dans notre société
idem ci-dessus
Ici encore, le délai d'un an est trop court; 5 ans semble plus sage.
le domicile en Valais pourrait être quelque peu allongé.
idem
accession aux autorités Suisse que pour les personnes naturalisées en plus des CH.
C'est un droit légitime pour ces personnes qui participent à la société civile par leur engagement et leur travail...
Droit de vote devrait être lié à cela

Question 8 – Droit d'éligibilité des étrangers / Frage 8 – Passives Wahlrecht für Ausländer

Idem question précédente naturalisation d'abord
10 ans min
Durée du permis ? Retour au pays pendant une législature...
Absolut blödsinniges Anliegen. Ein Schweizer Bürgerrecht muss Voraussetzung für eine Wahlfähigkeit bleiben
Taxation = représentation
Nur wenn Sie unsere Sprache gut sprechen können.
Une bonne intégration devrait aboutir à une naturalisation. Le reste suivra !
Afin de laisser aux personnes le temps de s'intégrer, 5 ans paraît plus raisonnable.
Je pense qu'une domiciliation un peu plus longue pourrait être plus acceptable pour la population
Ce principe ne doit pas se trouver dans la Constitution mais dans une loi.
Un an c'est par ailleurs trop court, le candidat n'ayant pas le temps de se familiariser avec les spécificités communales.
Parfois certains étrangers sont bien plus impliqués que des suisses dans nos villages, ça serait une bonne idée
Via la naturalisation, alors oui.
Même commentaire que le précédent.
Avec que qui arrive comme étrangers depuis passé 10 ans, on risque d'être une copie de la France ou des Balkans. De plus ils n'en ont rien à battre - cf Collombey-Muraz ou Monthey par ex
depuis au moins 5 ans
Non uniquement aux citoyens Suisses
aber mindest Aufenthaltsdauer von 5 Jahren in der CH
L'expérience montre qu'il est fait peu usage dans les cantons et les communes qui connaissent les droits de vote et d'éligibilité des étrangers. Ce qui importe, c'est de simplifier les conditions de naturalisation en mettant l'accent sur l'intégration dûment vérifiée des requérants (acceptation des valeurs régissant la démocratie suisse (voir rubrique ci-dessous).
La participation active au conseil peut être suivie par une naturalisation si l'étranger est motivé.
Le délai d'un an est trop court. Au moins 3 ans.
Au pire, elles devraient être domiciliées dans leur commune depuis 15 ans minimum.
L'investissement participe à l'intégration
Oui mais plus de 3 ou 5 ans
Une conséquence naturelle de la question précédente.
Minimum 5 ans (voir 10 ans). Après un an on connaît trop peu les particularités valaisannes.
comme ci-dessus
Wer Interesse hat, kann sich Einbürgern lassen, dann hat er die gleichen Rechte
siehe 7
Ils peuvent être une voix d'une grande partie de notre population
, damit ein grösserer Erfahrungsschatz genutzt werden kann.
Etabli dans la commune depuis au moins 5 ans
Domiciliées dans le canton depuis au moins trois ans, à mon avis.
Il y a la naturalisation pour atteindre ces buts
Oui si plus de 10 ans de domiciliation
Le délai de domiciliation devrait être plus long.
Gleiche Begründung wie oben bei Q7.
L'éligibilité exige une compétence de représentation d'intérêts collectifs et d'engagement personnel pour assumer des mandats pour le bien public: elle n'est pas rattachée à la nationalité, mais à des convictions et des compétences humaines visant le bien commun.
un titulaire de permis C peut demander la naturalisation s'il souhaite être élu à une charge publique.
augmenter à 2 ans de résidence dans le canton plutôt que 1 an
Domiciliés depuis au moins 5 ans
Je mettrais plutôt 5 ans au moins. Difficile de „sentir“ une commune en juste un an.
la culture suisse doit être apprivoisée et incarnée avant cela.
Cf remarque question précédente
8 ans minimum de domicile dans le canton
min 5 ans de résidence
Le délai d'un an est trop court à mon goût.
Depuis cinq ans
Aucun contrôle du fait que le titulaire du permis C vive réellement dans sa commune.
la politique n'est pas un secteur où l'on cherche une valorisation facile ou une position sociale, c'est un sacrifice que l'on fait au service du bien commun. Pour servir le bien commun, il faut connaître la culture, les personnes, les enjeux et cela implique de vivre sur place au moins dix ans pour les plus intelligents.
A moins de résider depuis 15 ans et plus et de faire partie de sociétés locales,
Ein Jahr ist zu wenig. Mindestens fünf Jahre.
Oui mais avec une durée d'habitation d'au moins 5 ans
idem remarque précédente
Seuls pays au monde où cette ineptie est possible
Depuis au moins 5 ans
Ils ont qu'à devenir Suisse s'ils désirent voter ou être élu. C'est trop facile de venir dans un pays pour participer à tout ce qui est "bien" à tout ce qui est "favorable"... dans devoir faire le service militaire, et pouvoir retourner dans son pays sans avoir des devoirs envers la Suisse.
Domicilié dans le canton au minimum 5 ans
toutefois, domicilié dans la Commune depuis au moins deux ans
Une année est un délai trop court

Question 8 – Droit d'éligibilité des étrangers / Frage 8 – Passives Wahlrecht für Ausländer

Délai de 5 ans
idem, Depuis 1 an n'est pas suffisant. Si la personne montre son intérêt et son intégration sur une plus longue durée, alors oui.
Je dirais depuis au moins 3-5 ans
Gerade das Oberwallis wächst praktisch nur noch durch die Zuwanderung, meist hochqualifizierter Fachkräfte (z.B. rund um die Lonza). Diese bezahlen Steuern, nehmen in den Vorständen der Vereine Einsitz und beteiligen sich am sozialen Leben und sollen sich auch am politischen Leben beteiligen können.
Idem Q12. Pas oublier de traiter le problème des naturalisations : une majorité d'étrangers élus sur le plan communal peuvent-ils naturaliser des étrangers ?
une naturalisation est préférable
Keine "halbe" Schweizer einführen.
Commentaire ci-dessus.
domicilié depuis 1 an n'est pas suffisant pour prétendre participer activement à la gestion d'une commune.
On engage bien des étrangers dans les polices.
Certains étrangers ont plus de compétences que certains suisses.
domiciliation depuis 3 ans ? stabilité
Cf. Commentaire précédent
oui si au moins 5 ans
domiciliées dans le canton depuis au moins 5 ans
Le droit d'éligibilité est important et nécessite intégration et domiciliation à long terme.
Bien entendu!
Non, pas assez d'intégration dans la commune.
Plutôt 3 ans, mais ce droit devrait être accordé.
Que la personne vive depuis plus longtemps dans le canton
Wohnsitzdauer in der Gemeinde sollte auf 5 Jahre verlängert werden
depuis au moins 4-5 ans
Cela pousserait certainement aussi ces personnes à plus s'intéresser à la chose publique et à vouloir devenir suisse à long terme.
Domiciliées depuis 5 ans
avec 5 ans d'établissement dans le canton.
au moins 5 ans serait un signe minimum d'intégration ou d'appartenance à la communauté
Trop court
voir sous autres remarques
le droit d'éligibilité communale et cantonale devrait être accordé
à tout résidant depuis 5 ans et donc d'office à tous ceux qui sont nés ici et qui ont fait leurs formations ici
Cf. remarque à la question précédente
depuis au moins cinq ans
Idem question 7
Établi dans le canton depuis au moins 3 ou 5 ans
Die Verbundenheit zu einer Gemeinde zeigt sich auch durch die offizielle Wohnsitznahme. Und nur wenn die Verbundenheit genügend gross ist, wird auch das Engagement in einem kommunalen Amt genügend gross sein um die Gemeinde vorwärts zu bringen.
prendre une charge publique est censé être un don à la communauté, pas un privilège
Idem réponse précédente. Durée d'au moins 5 ans
Encourager par contre la naturalisation
délai un peu court.
si le droit de vote leur est permis alors je pense qu'ils peuvent obtenir le droit d'éligibilité
ein Jahr ist zu wenig
Durée d'intégration insuffisante.
Même remarque que plus haut
Ils ont toujours la possibilité de demander la nationalité suisse si la politique de notre pays les intéresse.
Je serais plutôt favorable à au moins 5 que 1 an
oui si domicilié depuis 5 ans au moins
Gute Integrationsmassnahme.
Domiciliées durant au moins 5 ans
La domiciliation en Valais devrait être portée à 5 ans.
Wäre besser!
Domicilié depuis au moins trois ans
voir le commentaire précédent.
C'est aux citoyens Suisses de gérer la Suisse.
Avec un délai suffisant pour bien comprendre le système. Là encore, un an me paraît bien court.
Bien sûr, s'ils sont élus c'est que leurs idées rassemblent une majorité de personnes.
Même réponse que précédemment.
Si une personne se sent suffisamment intégrée et concernée pour assumer une charge d'élu, la naturalisation devrait être un chemin tout à fait faisable au préalable.
les citoyens de la commune les connaissent, ils voteront évidemment pour des personnes dignes de confiance, pouvant apporter des compétences utiles
il faut favoriser l'intégration par l'acquisition de la nationalité.
Je proposerais de rallonger le délai à 4 ou 5 ans, et encore avec l'obligation d'être domicilié dans la commune (et non le canton) durant cette période.

Question 8 – Droit d'éligibilité des étrangers / Frage 8 – Passives Wahlrecht für Ausländer

encore une fois la naturalisation facilitée devrait suffire
Mais au moins un an n'est pas suffisant. Plutôt : au moins 5 ans.
Nein, Voraussetzung sollte das beherrschen der Sprache sein
Selon moi, pour avoir le droit d'éligibilité, il faudrait que la personne ait le droit de vote cantonal et fédéral, ça prouve son engagement pour la communauté.
Si ces personnes ont le droit de vote, elles devraient également avoir le droit d'être élue.
On le sait grâce à des expériences faites dans d'autres cantons, les étrangers exercent peu leur droit civique communal. Il faut encourager les personnes intéressées à s'intégrer dans la société locale et à participer aux décisions, d'autant plus qu'elles paient des impôts et utilisent les infrastructures comme n'importe quel Suisse
Idem
même chose que ci
Voir question 7.
les étrangers participent à la vie de la commune et certains s'impliquent fortement pour celle-ci
Peut-être limiter à une participation minoritaire
les personnes devraient être domiciliées depuis plus longtemps, 5 ou 7 ans
Pour être élu, un citoyen devrait au préalable faire l'effort d'obtenir la nationalité suisse
si la personne montre bien son intégration et pour cela un an me paraît trop peu. au moins 3 ans pour comprendre comment fonctionne le pays...
Sans aucuns doute
un an est trop peu pour être intégré- pourquoi pas cinq ans
droit de vote et droit d'être élu
Je pense que les personnes au bénéfice d'un permis C devraient d'abord s'engager dans des actions de bénévolat pour bien comprendre notre canton et éventuellement pouvoir accéder à une fonction publique après 3 voire 5 ans.
Pareil que Q7
Permis C et domiciliées dans le canton depuis au moins 7 ans
Cela amènerai peut-être des activités ou des animations différentes et plus rassembleur
Voir plus haut
Il est difficile de juger du niveau d'intégration. Une domiciliation de 1 an est trop faible. 5 ans serait une bonne option
le délai d'un an est trop court.
il s'agirait de pouvoir élire des personnes domiciliées au moins 5 ans
idem ci-dessus
lire réponse à Q12
Seit 3 Jahren
Domicilié dans le canton ou la commune depuis au moins 5 ans
N'est pas à mettre dans la constitution
cf. commentaire Q7
Il est pas intéressant de noter que ce sont des étrangers qui parfois obtiennent les plus hautes charges politiques dans d'autres pays. De plus trouver des gens qui s'engagent pour des communautés publiques.
Ils peuvent demander la nationalité suisse
Si on leur donne un droit de vote alors il faut aussi leur donner un droit d'éligibilité!
Non, idem précédent, prévoir plus de temps d'établissement dans la commune (4ans en tout cas)
Un ans c'est trop court.
S'ils ont passé la majeure partie de leur enfance en Suisse, alors ils devraient être considérés exactement comme des suisses.
Surtout pas
Domiciliées au moins de trois ans.
Un an me paraît trop court. Mais sur le principe oui !
nicht nach einem Jahr, auch erst nach 4-5 Jahren im Kanton
À condition d'être établis depuis au moins 5 ans
Oui domicilié depuis 5 ans
1 an pas assez
Il faut prendre en compte la définition juridique du domicile, qui est le lieu de vie où l'on a l'intention de s'y établir durablement. Il n'est pas relevant d'accorder ce droit aux personnes qui n'ont pas l'intention de rester plus de quelques années en Suisse.
Mais avec un minimum de domicile de 3 ans, juste qu'il y ait une certaine stabilité
Kommt überhaupt nicht in Frage.
Pour les personnes domiciliées en VS depuis 5 ans.
Mais ici je propose de fixer le délai d'attente aussi à 3 ans
Totalement, c'est fondamental je pense. Par contre et afin de trouver un consensus, il pourrait être intéressant que les élus étrangers doivent prendre la nationalité suisse durant la première ou les deux premières législatures. Par contre, ils peuvent être élus en tant qu'étrangers et sans procédure de naturalisation en cours.
Mais au moins domiciliées cinq ans dans la commune.
Längere Dauer: 5 Jahre
Meme remarques que Q7
1 Jahr Wohnsitz im Kanton ist zu wenig
Pour moi, un an c'est vraiment trop peu. 10 ans me semblerait plus jouable
idem Q7
Sollte gleich sein wie vorige Frage.
voir Q7
Setzt am falschen Hebel an. Eher sollte es möglich sein, sich eventuell leichter einbürgern zu lassen und so die damit zusammenhängenden Rechte zu erlangen.

Question 8 – Droit d'éligibilité des étrangers / Frage 8 – Passives Wahlrecht für Ausländer

La possibilité d'obtenir la naturalisation permet déjà aux étrangers de voter et être éligibles
1 an c'est un peu court.
Depuis 5 ans en Suisse
Mais dès une domiciliation de 5 ans dans dite commune ...
un an : un peu court. au moins 5 ans
Ces personnes sont déjà actives dans beaucoup de domaines publics, reconnaissons leurs compétences et profitons-en pour le bien de tous.
Après quatre ans de domiciliation
Oui mais domiciliées dans le canton depuis 2 ou 3 ans.
avec un relais de 5 ans
Même remarque que ci-dessus.
Sicher nicht.
Wer integriert ist und sich bemüht kann auch voller Staatsbürger werden
Le droit d'éligibilité des étrangers au niveau communal participe à leur intégration. En revanche, la période d'obligation de domicile dans le canton d'un an semble trop courte. Une période de 5 ans serait plus pertinente dans le sens où elle attesterait de la compréhension respectivement de la connaissances des us et coutumes locaux, régionaux et cantonaux.
Même remarque !
Idem question précédente
la trouille ...
Un an me semble court
il faut adapter les mentalités avant d'accorder la participation, cela ne se fait pas en une génération
Nach einem Jahr ist man kaum integriert...
Ein Jahr ist zu kurz
les charges politiques suisses ne devraient être confiées qu'à des personnes ayant la nationalité suisse. Il faut plutôt simplifier les possibilités de naturalisation.
Pour autant que cette personne s'intéresse à la politique de sa commune de résidence et réunie les capacités pour gérer cette fonction.
Ce serait un problème de mentalité ou sensibilité qui ne correspondrait pas à la notre. Dans 50 ans être Helvétique ne correspondrai plus à rien
à partir de 5 ans... le temps de connaître le milieu et ses diverses facettes
troisième
Au moins 5 ans de domicile dans la commune
Ce droit devrait revenir aux citoyens suisses uniquement
domicilié depuis 5 ans
C'est très bien si des étrangers veulent s'investir pour la communauté, il faut les encourager.
C'est une part importante de l'intégration dans le fonctionnement du pays
Domicilié dans le canton depuis 1 an seulement, ce n'est pas assez pour être élu.
J'aurais répondu oui si la personne étrangère était domiciliée depuis 3 ans. Un peu court une année !
Stellen sie sich vor: Ein Ausländer, der möglicherweise kaum unsre Sprache kennt im Gemeinderat. Undenkbar!
idem
non, la compréhension en profondeur du tissu social, de ses aspirations, de ces conceptions est primordiale
Je pense qu'il faudrait revoir à la hausse le nombre d'années de domicile en Valais. Afin de bien comprendre les enjeux d'une commune, n'importe qui (étranger ou non) devrait avoir vécu au moins 2 ans dans ladite commune.
Je serais FAVORABLE APRÈS UN PLUS LONG TEMPS D'ETABLISSEMENT (5 ANS)
Ja, im Grundsatz spricht nichts dagegen. Die Wohnsitzdauer sollte aber erhöht werden (z.B. 5 Jahre im Kanton). Die Frage ist mit Q7 zu koppeln.
oui à condition que ces personnes sont encore une fois passionnées de politique
L'important n'est pas le fait le d'être étranger.ère.s ou suisse.esse.s... mais le temps consacré à connaître les enjeux de l'endroit où l'on vit pour être légitime à s'y occuper d'une charge publique...
Définir un an ?
Vivre, travailler, payer ses impôts, voter, s'impliquer dans la vie politique et sociale. Normal !
Plutôt oui mais avec plus que un an de domicile dans le canton
trois fois non
Délai de 1 année trop court, plutôt 5 à 10 ans
Durée de domiciliation dans le canton : 5 ans
Schlussendlich entscheidet die Bevölkerung, wer gewählt wird...
C'est une bonne initiative - les étrangers représentent une partie non négligeable de la population. Avoir une personne qui les représente à l'exécutif communal est une bonne chose.
Die Zeit von einem Jahr müsste unbedingt erhöht werden; innter einem Jahr hat sich kaum jemand so integriert, dass er/sie den ueberblick hat bei Entscheidungen.
Konkrete Formulierung: "Die Gemeinden können nach Massgabe des kommunalen Rechts Auslandschweizerinnen und Auslandschweizern beziehungsweise Ausländerinnen und Ausländern das Stimmrecht sowie das aktive und passive Wahlrecht in Gemeindeangelegenheiten erteilen." Wer sich in seiner Gemeinde einsetzt sollte auch die Möglichkeit haben in den Gemeinderat gewählt zu werden.
Oui tu domicilié depuis au moins 5 ans
Participation, reconnaissance de leurs intérêts, ouverture à d autres cultures
v.a. für kleine Gemeinden kann das sehr vorteilhaft sein
Dito wie oben
idem ci-dessus

Question 8 – Droit d'éligibilité des étrangers / Frage 8 – Passives Wahlrecht für Ausländer

Evidemment, puisqu'on est en démocratie le peuple aura le dernier mot, et si une personne étrangère parvient à se faire élire après une année dans un village valaisan dont 10 mois à se faire fusiller du regard, alors c'est qu'elle le mérite largement.
1 an, pas suffisant.
la même chose que précédemment
En aucun cas!
le processus de naturalisation est l'accomplissement de l'intégration
Il faut un passeport suisse
Depuis au moins 5 ans
siehe oben!
oui mais domicilié des plus de 5 ans
je porterai au moins à 4 ans la durée minimale de domiciliation dans le canton
Bien que je prolongerai le délai à 5 ans pour être éligible.
Peut-être domiciliés depuis 2 ou 4 ans dans le canton.
zuerst sein Interesse am Land zeigen (einbürgern) ,integrieren ,dann erst soll er/sie in die Gremien gewählt werden.
Oui mais, Au moins 1an dans la commune ET 5ans dans le canton
idem : une domiciliation en Suisse depuis au moins 5 ans me semblerait être une exigence acceptable de mon point de vue.
Idem Q7
Nach 10 Jahren, ja
même remarque que plus haut
S'ils sont intéressés, ils peuvent faire les démarches pour devenir Suisse.
Pour être élu, il faut être concerné et être de la nationalité suisse
demande un passeport Suisse
Si une personne étrangère n'est pas intégrée, il est fort probable qu'elle ne soit pas élue.
Certains cantons l'appliquent mais je demanderais d'être domicilié au moins depuis 5 ans dans la commune
Même remarque que ci-dessus
La politique au niveau local/communal devrait être possible pour tous ceux qui veulent s'engager.
N E I N ! Es soll nicht ausländerfeindlich sein. Aber das Wallis würde seine Traditionen vergessen. Bitte nicht!
5 bis 10 Jahre Schweiz und 1 Jahr Wallis ergeben bei interessierten und engagierten Bürgern die Voraussetzung ein Amt erfolgreich zu übernehmen.
Comme la nationalité suisse n'est pas facile à obtenir, il me semble que c'est légitime de laisser les gens participer à faire évoluer la vie collective même s'ils et elles n'ont pas la nationalité.
Encore plus ridicule !
Une personne "étrangère" à une commune pourrait la gérer ?
Leur donner le droit d'être élus les ferait (à mon avis) se sentir réellement faire partie de la commune (et par extension, du canton).
« Au moins un an » n'est pas suffisant à mon sens.
Aber nach 3 Jahren Wohnsitz
Linken Anliegen wird dadurch geholfen.
Was bringt der Schweizer Pass, wenn AusländerInnen die gleichen Rechte haben? So wird Integration / Einbürgerung erst recht nicht mehr nötig.
Schon jetzt bieten wir AusländerInnen grosszügige Integrationsmöglichkeiten und liberale Ausländerrechte. Das Stimm- und Wahlrecht soll man am Ende der Integration bzw. mit der Einbürgerung erhalten.
AusländerInnen können angehört werden (Vernehmlassung). Jedoch sollen sie keine politischen Beteiligungsrechte besitzen.
Die politischen Rechte sind eng mit dem Staatsbürgerrecht verbunden.
Il me paraît que « au moins un an » est peu. Je dirai plusieurs années...
Le principe est juste et vise l'intégration.
Délai d'une année: trop court
1 Jahr scheint mir zu kurz zu sein. Vorschlag nach 5 - 10 Jahren.
OUI, pour le Conseil général et le Conseil communal.
Délai d'une année : trop court. Cinq ans seraient un minimum...
Idem à la question 7
Im Gegensatz zum aktiven Wahlrecht für Ausländerinnen und Ausländer bin ich beim Passiven Wahlrecht dagegen gestimmt. Denn wenn ein Ausländer ein Politisches Amt besitzen will, so sollte er die Einbürgerung machen.
Il est de plus en plus difficile de trouver des candidat.e.s et l'ouverture aux personnes étrangères apporterait des forces vives
S'ils peuvent voter ils peuvent être élus !
Siehe oben.
Siehe Kommentar Ziffer 7
le un an est trop court. Je dirais oui si 10 ans
Ausländer kennen unsere Verhältnisse zuwenig um Entscheide zu treffen
Gleiche Begründung wie oben.
l'un va avec l'autre
là aussi les autres cantons ont fait de bonnes expériences
es fehlt der Hintergrund
Mais domicilié depuis au moins 5 ans
Un an me semble peu
plutôt oui pour les domiciliés depuis au moins 5 ans
Auf keinen Fall
au moins 5 ans
5 Jahre im Wallis

Question 8 – Droit d'éligibilité des étrangers / Frage 8 – Passives Wahlrecht für Ausländer

oui avec une clause des cinq ans en Suisse - deux ans dans la commune
Ein Jahr ist zuwenig....
Renforcer la diversité permet une meilleure représentativité, toute la population est gagnante.
Wenn sie mindestens 5 Jahre in der Gemeinde wohnen
1 Jahr ist ein bisschen zu früh !
Idem ci-dessus
Idem, le droit de vote doit être obtenu par la naturalisation, surtout au niveau communal où le vote communautaire est possible.
Le droit d'être élu est une conséquence de la citoyenneté. Rien d'autre à ajouter. Toute personne étrangère souhaitant être élu peut entreprendre des démarches de naturalisation.
Cela ne doit pas se trouver dans la constitution mais dans une loi
siehe Q7
L'engagement à s'impliquer dans le vivre-ensemble et les intérêts d'une commune, les compétences, devrait primer sur la nationalisation. Aussi parce que les démarches de naturalisation actuelles incluent des pièges visant à exclure... Par contre la maîtrise de la langue de la commune est essentielle.
Ce droit doit être réservé aux citoyens à part entière.
voir réponse à Q7
voit ci-dessus, alors que le gouvernement requiert davantage ...
Sauf pour droit de cité, car la personne accorderait la nationalité suisse à quelqu'un sans être suisse lui-même... un peu étrange
Je prolongerai le délai à 3 ans pour l'établissement dans le canton.
Comme pour le droit de vote
Pour pouvoir connaître la politique locale et devenir un représentant de l'exécutif communal, il me semble qu'il faudrait plus qu'une année pour se familiariser avec la complexité de res publica. Au moins 2 ans
Doch erst nach mindestens 2 Jahren ununterbrochenen Wohnsitz in der entsprechenden Gemeinde.
Nur bei Einbürgerung
Es fördert die Integration, wenn die Ausländerinnen auch politisch ihre Willensäußerung einbringen können und wir hätten ein besseres Abbild der Gesellschaft in den politischen Fragen.
Cela favoriserait également l'intérêt à la vie publique.
On ne veut pas de Juges étrangers mais demander à des étrangers de nous diriger????
Frist von einem Jahr ist zu kurz.
wenn sie seit 5 Jahren in der Gemeinde wohnen und voll integriert sind, arbeiten und die Landessprache sprechen
Je trouve le délai d'un an un peu court
Durée adéquate?
je pense qu'un an est trop court pour être prêt(e) à exercer valablement une fonction publique
Si les personnes sont motivées et capables, le fait qu'elles n'aient pas le passeport suisse ne risque pas non plus de modifier profondément les équilibres politiques, mais peut avoir un impact positif. C'est également une manière de légitimer encore plus un pouvoir trop souvent vu comme illégitime.
Idem
1 Jahr ist zu kurz
Mindestens 5 Jahre. Kultur und Sitten zuerst kennen lernen
Le délai d'un an semble pas suffisant, il faut d'abord que les personnes soient bien intégrées .
Selon intégration... Certains ne parlent même pas français
Préférence pour que ça soit plutôt 3 ans sur le territoire suisse
Cf ci dessus.
Être domicilié depuis au min. 10 ans dans la commune
Nach drei oder fünf Jahren durchaus denkbar.
au moins depuis cinq ans
Plutôt non, mais si la loi sur l'obtention de la nationalité change, je pourrais être d'accord.
Délai d'un an un peu court
À harmoniser au plan fédéral
.... domiciliées dans le canton depuis au moins 5 ans et dans la commune depuis au moins 4 ans
Je le trouve lié à une intégration sociale et culturelle reconnue, avec la connaissance et pratique des langues du canton en condition sine qua non pour tous les élus à tous les niveaux.
C'est quoi un an pour connaître le fonctionnement d' un système ? Parfois toute une vie ne suffit pas!
c'est une question d'intégrité et de dévouement à la collectivité, pas une question de nationalité.
Idem à la question 7
Minimum 15 ans pour une parfaite intégration et une connaissance approfondie du tissu local
Am besten noch ein Wahlrecht für Asylforderer einführen ;)
Trop court un an. Je dirais oui dès 10 ans
Le droit d'éligibilité des étrangers devrait être également possible sur le plan cantonal et fédéral.
Je crois pour être élu je pense que c'est mieux d'avoir la nationalité.
Idem commentaire en q7
Il faut que ce soit les suisses qui dirigent la suisse.
avoir au moins trois ans de domiciliation
Frist von 1 Jahr ist zu kurz, Frist von 3 Jahren wäre angezeigt.
seit 5 Jahren in der Schweiz wohnhaft
Man müsste das eine Jahr erhöhen. Man sollte eher mehrere Jahre bereits den Wohnsitz innehaben.
aber mehrjähriger Aufenthalt im Kanton

Question 8 – Droit d'éligibilité des étrangers / Frage 8 – Passives Wahlrecht für Ausländer

Wenn dann erst nach 5 Jahren Wohnrecht in einer Walliser Gemeinde.
Dieser Vorschlag löst im Ausland kopfschütteln aus.
Wer sich integrieren lassen will, lässt sich einbürgern.
Wichtiger ist es, die Einbürgerung zu erleichtern (vor allem das Verfahren) und zu vereinheitlichen.
Non, idem que pour le droit de vote, le droit d'être élu doit aller de pair avec la naturalisation !!
Il faut à mon avis bien connaître une commune pour y exercer une charge publique, ainsi il me semble que 1 an dans le canton ne suffit pas. En tout cas quelques années dans la communes.
depuis au moins 4 ans
Nein.
À nouveau, je dirais plutôt après 3 ans
Egalement au niveau cantonal
Même remarque, au moins 3 ans
Mais au moins 5 ans
Aktives und passives Wahlrecht bitte nicht trennen.
idem réponse à la question précédente
Un délai de cinq ans me paraît plus équitable.
la naturalisation existe !
mindestens 5 Jahre im Kanton wohnhaft
Depus 5 ans, au moins.
Domiciliée depuis au moins 2 où 3 ans
CF. réponse 7.
A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION
Le délai d'un an est trop court.
Il est certainement préférable d'offrir le droit d'éligibilité aux personnes naturalisées, qui montrent par là un véritable attachement au pays.
établi dans le canton depuis au moins 5ans
La naturalisation constitue une démarche d'adhésion aux valeurs fondamentales du pays et les élu-e-s devraient selon moi avoir franchi cette étape symbolique pour se présenter à une charge publique communale.
Sur le principe ça me paraît une bonne idée mais la domiciliation de seulement une année me paraît un peu courte pour cette responsabilité. Une durée de 3 à 5 ans serait pertinente dans ce domaine.
Ist eine logische Fortführung von Q7
Il est plus que normal qu'ayant les mêmes devoirs les étranger.ère.s avec permis C aient les mêmes droits que leurs concitoyen.ne.s suisses.
Idem: offrir également aux personnes avec l'autorisation d'établissement B
Sollen die gleichen Rechte und Pflichten wie die Schweizer haben.
Résidence 3 ans
mais ce débat devrait de préférence faire l'objet d'une réforme future
Ja: Wenn die Sprache sehr gut beherrscht wird und weitere Kriterien für die Wahlkompetenz bestehen.
Und der Aufenthalt in der Schweiz seit 5 Jahren besteht.
Ein Jahr zu wenig.
peut-être avec une durée de domiciliation un peu plus longue (2-3 ans?)

Question 9 – Motion populaire / Frage 9 – Volksmotion

Une motion populaire peut être adressée par 200 citoyennes et citoyens au Grand Conseil et ainsi demander une modification de loi. Le Grand Conseil en débat et peut ensuite l'accepter ou la refuser. Êtes-vous favorable à l'introduction de ce nouvel instrument ?

200 Stimmberechtigte können eine Motion zuhanden des Grossen Rates einreichen und damit eine Gesetzesänderung anstreben. Der Grosse Rat behandelt sie und kann sie dann annehmen oder ablehnen. Befürworten Sie die Einführung dieses neuen Instrumentes?

200 c'est un peu peu, non ?
Favorable sur le principe mais 200 ce n'est pas suffisant, je pencherais plutôt pour 1000.
cependant, par plus que 200 citoyennes et citoyens.
Il y a déjà un mécanisme, commun à tous les cantons, qui s'appelle une initiative populaire. Alors inutile de complexifier les choses...
Risque d'alourdir le fonctionnement des institutions et de surcharger l'administration cantonale. Tout du moins, le nombre de signatures devrait être nettement supérieur.
200 me paraît peu
je pense qu'il faudrait 4'000 signature à l'air du numérique c'est plus facile d'atteindre les personnes mon calcul se base sur les ratio fédéraux 8'725'960 habitants et 100'000 signatures pour une initiative et population du valais 343'955 habitants. Cela diton devrait encore augmenter les signatures si on veut prendre encore l'esprit de 1848 car la population a augmenté de 4,8 x et nous n avons pas changer le nombre de signature. Pour résumé ce n'est pas assez 200 signatures
200 citoyens nombre insuffisant
200 signatures est peut-être un nombre un peu faible.
200 personnes c'est trop peu. C'est trop facile à mobiliser et engorgerait le système.
5000 personnes obtiendrait mon oui.
200 signatures est un niveau extrêmement bas. Ces personnes trouvent sans problème un ou des députés prêts à déposer un texte si tel n'est pas le cas ce texte n'aura aucune chance d'aboutir
C'est vraiment trop peu.
200, c'est beaucoup trop peu.
Intéressant mais je pense que le reste du peuple devrait pouvoir s'exprimer au sujet de la motion en question avant décision du Grand Conseil.
Nous avons déjà le referendum
Le seuil de 200 est trop bas.
200 me semble peu et cela entrainerait une surcharge
Les députés sont-ils si éloignés des citoyens qu'il faille passer par ce type de motion ?
mas il faudrait un nombre plus élevé de signatures... pour éviter d'être submergé par les demandes
Je suis pour l'idée, mais je trouve que de fixer un nombre absolu est inadéquat et risque de mener à des dérives. Plutôt que de fixer à 200 personnes, il vaut mieux fixer le nombre de citoyennes et citoyens à un pourcentage de la population résidente majeure. Ainsi, lorsque celle-ci fluctue, il ne devient ni plus facile ni plus difficile d'adresser une motion. Ceci me semblerait plus adapté à l'évolution actuelle de la population.
200 me paraît très peu.
Pauvres députés ! Déjà surchargés aujourd'hui, je les plains si une telle mesure était adoptée.
le nombre de 200 personnes déposant une demande de modification de la loi au niveau cantonal n'est pas assez conséquent. Si peu de signatures donnerait la possibilité aux citoyen(ne)s de charger le Grand Conseil d'étude pour accepter ou refuser une telle demande.
je préconise, étant donné que cela touche une loi cantonale, que 500 personnes par "nouvelle région" signent une telle demande de modification de la loi.
200 en minimum, trop faible, plutôt 1000 voire 2000
Je suis favorable à un droit d'initiative citoyen. Reste à déterminer le nombre de paraphes nécessaires: 200 signatures me paraissent être peu, il faut veiller à ce que le Grand Conseil, qui exerce un mandat démocratique, ne croule pas sous les demandes. Toutefois, je n'ai pas tous les éléments qui me permettent d'apprécier ce chiffre, je ferais donc confiance à ce que la Constituante décidera.
200 demandeurs ! Ce chiffre ridiculement faible risque de provoquer des engorgements au niveau du grand conseil
trouver des instruments pour éviter une prolifération de motions
Risque de voir une explosion de charge de travail pour l'Etat avec un seuil si bas.
Sur le principe, cela semble intéressant mais je n'ai pas encore bien compris comment cela complète les instruments actuels et pourquoi ce chiffre de 200 personnes.
nombre insuffisant, pléthore de motions à prévoir
Risques de trop d'abus, trop de complications administratives! Les députés on été élus et sont déjà là pour défendre directement les intérêts des citoyens!
***Eventuellement avec par une motion signées par au moins 2500 à 3000 citoyens ou citoyennes.
création de beaucoup trop d'administration et déresponsabilisation des députés
le parlement est le représentant de la population
Minimum 2000 pour éviter trop d'interpellations à un GC déjà surchargé
Plus que 200 citoyens
Mais 200 semble trop peu.
5000 me paraît plus en rapport avec 1 député
le nombre de 200 paraît trop faible
Plutôt oui mais min. 500 citoyens

Question 9 – Motion populaire / Frage 9 – Volksmotion

Sur le principe oui, mais le nombre de 200 est beaucoup beaucoup trop faible et surchargerait le Grand Conseil. Minimum 5000 comme pour un référendum. Sachant que tout citoyen peut déjà faire des propositions au Grand Conseil par l'intermédiaire de ses élus, dont c'est justement le rôle de porter les idées des citoyens, mais sans obligation de traiter chaque idée farfelue.
OK mais le nombre devrait être porté à 1000
200 est trop peu
J'augmenterai le nombre de citoyennes et citoyens nécessaire pour adresser la motion. Et je la rendrai proportionnel à la population du canton. Par exemple 1/1000 de la population valaisanne.
si les citoyens se regroupent en une entité exemple association
le nombre de 200 citoyens me semble un peu faible. Je serais d'avis à augmenter ce nombre à 500
Ce chiffre de 200 me paraît très bas. Le Grand-Conseil risquerait d'être submergé par des motions.
Au minimum 500 signataires
Il y a un fort risque d'abus avec un nombre aussi peu élevé : n'importe quel parti peut facilement réunir 200 signatures, cela ne dénote donc pas forcément un besoin réel de la population.
Ces personnes désireuses de déposer des interventions parlementaires, qu'elles s'adressent aux députées et députés en place !
200 personnes, c'est un groupuscule avec toutes les dérives qui peuvent en découler
le chiffre est trop faible
200 me paraît plutôt bas comme exigence
Je pense qu'il est nécessaire d'augmenter le chiffre de 200 à 300-400
200 Stimmberechtigte sind zu wenig
200 est peut-être un seuil un peu bas.
200 c'est trop peu
200 est trop peu
200 est vraiment un nombre trop petit. Il faudrait au moins 1000.
Le nombre de citoyens (200) me semble trop faible --> 500 --> 1000?
200 me paraît peu.
200 c'est vraiment trop peu. Le Grand Conseil pourrait siéger une semaine entière pour discuter de toutes les motions déposées.
Verfassungsinitiative und Referendum genügen. Wohin ein solcher Volksantrag führt, zeigt die Flut von Initiativen auf eidgenössischer Ebene zur Genüge.
La limite peut-être de 500 citoyennes et citoyens, 200 c'est peu.
Nombre trop restreint
200 me paraît peu
personnellement je trouve que 200 personnes c'est relativement peu
Pourquoi pas mais 200 c'est vraiment peu, l'UDC va nous pondre une motion par semaine. Il faudrait aussi fixer le nombre comme fonction du nombre de citoyens au 1 janvier pour qu'il s'adapte avec le temps.
200 c'est pas suffisant, il faudrait 1'000 personnes
trop faible
Le nombre me paraît insuffisant
Oui mais il faut une limite plus haute que 200
Il faudrait élever le nombre de citoyens nécessaires. Ne pas mettre un chiffre fixe, mais plutôt au pro-rata de la population totale ayant le droit de vote.
200 est un nombre trop facilement atteignable. Le parlement risquerait d'être débordé ?
Le droit d'initiative est suffisant.
2000 citoyens
ça sent l'usine à gaz
200 personne me paraît un petit nombre (200 jeune qui veulent faire changer une loi)
Mais 1000 citoyennes et citoyens
Si le but est de créer la confusion et le chaos... en surchargeant inutilement le travail du Grand Conseil, cette motion est un bon moyen. Plus sérieusement, il serait plus judicieux de valoriser le rôle des députés en veillant à les solliciter individuellement pour une telle démarche.
Il faudrait beaucoup plus de signature (1000).
Le nombre de 200 me semble plutôt faible en comparaison avec le nombre d'habitants
Zu tiefe Zahl der Stimmberechtigten. Bei der Grösse unseres Kantons wäre mind. 2500 angebracht. Sonst überlastet das System.
le nombre de 200 est trop petit, cela va donner lieu à moult demandes de modification de la loi.
Toutefois 200 personnes ca me paraît un peu léger...
200 est un nombre trop petit.
Die Schwelle müsste dchon etwas höher liegen. zb. 1% der bevölkerung
200 Stimmberechtigte sind zu wenig um eine Gesetzesänderung anzustreben.
On va se retrouver à traiter des affaires très localisées et personnelles, par des personnes au service de toute la population valaisanne.
Zu wenig Stimmen
200 citoyens c'est trop peu, sera abusé
200 c'est un cumul d'intérêts individuels.
plutôt oui mais 200 n'est-il pas trop peu ?
zahl zu tief angesetzt.

200 citoyens semblent être un petit nombre de personnes.
Nombre de citoyennes et citoyens trop bas.
Il y a déjà suffisamment de motions. Cette disposition va réduire l'efficacité du grand conseil et user de manière inutile les moyens de l'administration que l'on risque de devoir étoffer à cet effet.
200 personnes me semble trop peu et risque de surcharger les séances.
200 semble trop faible
200 ist zu tief (mindestens 1000 oder x% der Stimmberechtigten eines Wahlkreises)
Augmenter le nombre à 500
Minimum 1000 citoyennes et citoyens.
Je suis d'accord sur le principe, mais il me semble que 200 citoyen.nes est un nombre trop faible.
Mais qui est incontestable par le gouvernement car lorsque le gouvernement est en cause il ne peut pas être juge, juré et bourreau. Seul un tribunal cantonal et fédéral pourrait la renvoyer ou l'avaliser
Je trouve le nombre trop peu élevé et quand on voit déjà le temps perdu sur des motions ou postulats, ça risque de surcharger le grand conseil
Die Hürde von 200 Stimmberechtigten ist zu niedrig. So wird der Grossrat viel Zeit investieren müssen, Motionen zu behandeln, die z. B. nicht zu Ende gedacht oder in der Praxis nicht durchführbar sind usw. Wenn es eine höhere Zahl an Stimmen (Unterschriften) braucht, werden wahrscheinlich die Motionäre eher im voraus weiterdenken.
200 signatures seulement !!! Autant dire que cela risque d'entraver l'action étatique !!!
Trop grand risque de bloquer le système démocratique et de démultiplier le travail du Grand Conseil.
mehr Stimmberechtigte nötig, 200 zu wenig
non le chiffre de 200 est trop bas, proposition acceptable avec au moins 1'000 voix issus des 6 régions
Mehr als 200 Stimmen, vielleicht das Doppelte
oui mais le nombre doit être bcp plus haut et au lieu de fixer un chiffre, il faut que cela soit un % en fonction de la population du canton (personne qui peuvent voter p. ex.), comme ça le nombre varie avec la croissance démographique du canton et il ne faut pas remodifier la loi!
La limite de 200 signatures est basse pour un Canton d'environ 350'000 personnes. Il risque d'y avoir trop de demande de modifications de loi et donc une surcharge de travail du Grand Conseil qui ne pourra travailler correctement sur les lois vraiment utiles.
Statt 200 Stimmberechtigte könnte man auch einen Prozentsatz der aktuellen Bevölkerung wählen; ansonsten hat man irgendwann eventuell dasselbe Problem, das man heute bei Initiativen hat: Die Unterschriftszahl ist zu schnell erreicht und man wird 'überflutet'.
Le nombre de 200 est beaucoup trop bas ! 2000 me semble plus réaliste
Es sollen aber mindestens 800 Stimmen benötigt werden, um Antragsflut zu verindern.
oui, mais avec des garde-fous, afin d'éviter une surcharge administrative inutile
Favorable à cela, mais le nombre de signature devrait être plus élevé. Par exemple, moitié de celui nécessaire pour une initiative populaire.
200 ce n'est pas suffisant!
200 semble beaucoup trop bas !
Le nombre de citoyens devrait être plus élevé afin de ne pas engorger le Grand Conseil. Proposition 500 ou même 1000.
Non sous cette forme, la motion doit être examinée de manière indépendante.
Die Schwelle von 200 ist zu tief und müsste höher angesetzt werden.
Die Zahl mit 200 Stimmberechtigten ist zu tief
Massive Ausweitung, da mir nur 200 Personen eine sehr tief angesetzte Hürde scheint.
La prise en compte de l'avis des gens est importante.
200 me semble un chiffre beaucoup trop bas et pourrait conduire à des abus et à un engorgement du Grand Conseil. 2000 pourrait être plus raisonnable!
200 ca paraît peu
A voir si le nombre n'est pas trop faible
200 ça me paraît un seuil un peu bas peut être
Porte ouverte aux groupuscules ?
aber mindestens 500 Stimmberechtigte
Est-ce que le nombre de 200 est réaliste? est-ce qu'il n'y a pas là un risque d'avoir des groupes d'influence qui profiteront de cet outil pour paralyser le fonctionnement des institutions en submergeant le Grand Conseil de demandes?
Augmentez le nombre de signataires
Il faudrait beaucoup plus de signatures au moins 5000 autrement c'est la porte ouverte à tout et n'importe quoi. Et surtout de la perte de temps pour nos élus.
Dafür sind die Parlamentarier zuständig. Folge wäre eine Flut von kantonalen Abstimmungen
Die Idee der Motion für Stimmberechtigte ist gut. Die Anzahl der Stimmberechtigten könnte noch diskutiert werden.
Oui, mais par 2'000 citoyens.
Das führt nur zu mehr Abstimmungen.
Je souhaiterai 500 citoyens
Die Zahl der Stimmberechtigten müsste mindestens 1000 Personen sein.
Je préférerais que les citoyens passent par leurs représentants élus. C'est aussi dangereux, car des groupes de pression pourraient inonder le Législatif de propositions.
Kleinkarriert! Aufblähung der gesamten Prozesse!
Es gibt schon zu viel Vorstösse ohne grössere Bedeutung.
Es liegt an den Grossräten und Suppleanten die Anliegen des Volkes wahrzunehmen.
Und die Stimmberechtigten sollen an den Parteiversammlungen teilnehmen.
il faudrait éventuellement revoir la limite de 200 à la hausse
Oui à l'outil mais 200 signatures est insuffisant.

PLUTOT PAR 2000 CITOYENS
Oui mais avec une réponse du canton limitée dans le temps.
La tyrannie de la minorité
Cela risque de faire des lois et des lois.
Appliquer la loi. Si une nouvelle loi est nécessaire , en retirer une .
500 citoyens
minimum 500 !
Je verrais plutôt 500 citoyennes et citoyens afin d'éviter une prolifération de motions populaires.
peut être adapter le nombre de citoyens à la hausse
Je suis plutôt favorable à ce que les députés ou les parties offrent des plateformes d'échanges et de propositions.
200 est trop faible et constitue un véritable risque de nous encombrer de votation aussi inutile que farfelues.
à quoi ça sert ? à part faire perdre du temps à certains et engraisser d'autres ?
Finde ich grundsätzlich gut, aber die Mindestanzahl Stimmberechtigter sollte doch stark erhöht werden. Ansonsten kann das Instrument missbraucht werden.
c'est aux élus de faire ce travail
200 semble un nombre faible, mais l'idée est très intéressante
Les modifications de la loi sont du ressort du Grand Conseil. Les députés sont les représentants du peuple et ils ont la charge de récolter les demandes des citoyens.
le chiffre de 200 citoyens est trop bas et risque d'inonder le Grand Conseil de demandes de modifications de lois.
200 c'est trop peu. Le GC peine déjà à digérer les nombreuses interventions et requêtes de ses membres. Par ailleurs, les députés sont élus par les citoyens pour qu'ils les représentent. Il serait faux de créer une "assemblée primaire cantonale".
Je me pose devant la Migros un samedi et je trouve 200 signatures pour tout et rien!!!
10% d'une des trois régions
C'est une bonne manière de rapprocher le peuple aux choses publiques...
200 citoyens c'est trop peu. Le parlement déjà surchargé le sera encore plus...
200 signatures nettement trop peu
Le nombre de citoyens, citoyennes me semblent bas.
Le nombre pourrait être un peu plus élevé que 200.
Avec plus de 200 soutien?
Dies Zahl müsste mindestens 20-30 mal höher liegen! Alles andere ist Blödsinn
2000 au moins, et également les permis C.
Le seuil de 200 signatures est trop bas. Comme sur le plan fédéral, la plupart des initiatives de ce type n'aboutissent pas
Peut-être que 200 est bas... envisager une limite plus élevée.
et oui si on passe à 500 citoyens
Es müssen viel mehr Stimmberechtigte sein.
Ce chiffre me semble trop petit pour un canton comme le Valais. Qu'en est-il des cantons qui ont cette option?
200 est trop peu !
200 voix trop peu.
Oui sur le principe mais le nombre doit être plus grand car pas assez représentatif de la population (0.06 %)
Ça dynamiserait clairement l'intérêt autour de la politique
C'est la porte ouverte à un travail titanesque pour le Grand conseil. Irréalizable.
Quelle est la différence avec une initiative et/ou referendum cantonal ?
200 voix c'est peut-être trop peu ? Et quid de l'initiative ?
Grossräte sind bereits Volksvertreter....
Plus la démocratie est directe, plus elle est performante
Non car le nombre de 200 est trop faible mais oui pour un nombre plus important 500
200 me paraît pas assez, il faut pas non plus demander des modifications pour tout le temps et laisser travailler nos élus.
Il faudrait je pense augmenter le nombre de signataires à 500 ou 1000.
das würde einen administrativen Papiertiger schaffen. Es müssten mindestens 2'000 Unterschriften sein. Ohne Fleiss kein Preis.
200 me semble un peu faible comme nombre au moins 1000
Min. 500 citoyens/nes
Le chiffre ne devrait pas être fixe mais proportionnel à la population.
200 est insuffisant : minimum 10'000
200 citoyens, c'est peut-être pas assez. Risque d'avoir trop de motion à traiter ?
Alors qu'il y a une professionnalisation de la récolte de signature, il faudrait 2000 minimum.
Il est bon de dynamiser l'intérêt pour la chose publique
Évidemment
Instrument favorable pour prendre le pouls de la société.
Y compris par voie électronique une fois la validation de la signature numérique fédérale approuvée.
on peut discuter sur le chiffre de 200
Grundsätzlich ja, aber bei 200 Stimmberechtigten, könnte es dann plötzlich sehr viele Motionen geben; 500 Stimmberechtigte sollten es mindestens sein.
Motionen sollen wie bis anhin vom Grossrat vorgetragen werden, ansonsten überbordert es mit Motionen
evtl. bei 1000 Stimmberechtigten
Risque de surcharge ? Sur le principe oui, mais pas consciente des réels impacts
Je redoute l'asphyxie par excès de propositions d'une part et, d'autre part, l'hyper-réglementation à laquelle une telle possibilité pourrait facilement conduire par additions incessantes de nouveaux articles dans une loi existante

Question 9 – Motion populaire / Frage 9 – Volksmotion

Dans l'idée oui, mais le nombre de 200 me paraît un peu bas, un nombre un peu plus difficile à atteindre limiterait le risque de submerger le parlement et donnerait également une plus grande crédibilité à la proposition auprès des élus. Il faut toutefois faire attention à ce que cela ne limite pas l'accès effectif à cet outil aux seuls grands groupes d'intérêts à même de rassembler les signatures requises, ce qui serait totalement contre-productif car un outil de plus à l'usage des lobbys existants sans réelle plus-value pour les citoyens.
Au moins 1'000 personnes pour que ça soit valable, trop de démocratie tue la démocratie!
Der Grosse Rat wird jetzt schon von Motionen überflutet, die fast nicht abgearbeitet werden können.
Il faudrait au moins 500 citoyens/es.
200 personnes me semblent vraiment peu.
les citoyens peuvent interpeller un député qui déposera une motion
Engorgement du législatif
Trop de votation pour un oui pour un non
Ou alors notion à signer par beaucoup plus de citoyen
Est-ce que 200 est un nombre suffisant? Ou faudra-t-il le relever un peu?
Risque d'inflation. Surcroît de travail et de paperasse. Cf droit d'initiative au niveau fédéral.
500 Stimmberechtigte
avec un petit souci peut-être de bloquer le système,... si trop de motions pour tout et pour rien
Parce que l'UDC n'aura pas fini de nous faire chier avec un truc comme ça. (et pour leur gouverne, il faut qu'il pense que les écolos feront pareil...)
avec seulement 200 signatures, le Grand Conseil peut s'attendre à recevoir un grand nombre de motions, il y a suffisamment de dossiers importants à traiter pour l'avenir de notre canton
Le nombre de 200 est trop bas.
Je suis d'accord sur le principe. Qu'entend-on par motion populaire ? Une pétition ? le cas échéant, le Grand Conseil pourrait bien se retrouver débordé...
Les instruments existenton va assister à une armée de fonctionnaires pour légiférer
Car chaque bled pourrait envoyer un émotionnel et surcharger le fonctionnement du GC
200 c'est trop peu s'agissant de modifier une loi.
Les citoyens se sentiraient beaucoup plus concernés par les décisions des autorités avec un tel instrument!
Je redoute d'une part l'asphyxie par excès de proposition et, d'autre part, l'hyper-réglementation qui résulterait de l'addition incessante de nouveaux articles à des lois existantes.
En regard du développement démographique le n. de 200 me paraît faible sur le plan cantonal. L'idée est pertinente.
Je suis d'accord avec le principe. Je mettrai le quota à 500 personnes
mais avec 500 ou 1000 voix pour éviter des encombrements
Intéressant d'avoir de nouvelle manière de faire valoir les idées et besoins de la population
je pense que le nombre de 200 est trop facilement atteignable ce qui nous pousserait à remettre en question à tout moment les lois.
Le nombre n'est-il pas trop faible ? Je ne suis pas contre cette proposition mais il me semble que le nombre est trop faible et favoriserait des motions à n'en plus finir et de ce fait engendrerait une énorme bureaucratie et risquerait de faire perdre au Grand Conseil du temps précieux.
200 ce n'est pas assez, et il pourrait y avoir une surcharge de travail pour le grand conseil
200 signataires semble trop peu
200 citoyens, cela ne me semble pas du tout sérieux. 10 000 mille ok. Nos politiciens ne peuvent pas étudier tous les cas de chiens écrasés au détriment des enjeux stratégiques réels.
Avec réserve sur le nombre de citoyens nécessaires 500 me semble plus correct
200 c'est trop peu
Je suis plutôt défavorable à la motion populaire, car dans ce cas l'on remet en question le rôle des députés. Ce serait plutôt à eux de relayer les souhaits des citoyens. De plus le nombre de 200 est clairement insuffisant.
L idée est bonne mais 200 citoyens me semble trop peu.
Die Zahl von 200 Bürgern ist zu tief angesetzt.
200 citoyens, c'est trop peu! Au moins 2000 citoyens pour une motion valable.
Il faut plus que 200 au risque de voir cet outil démocratique utilisé à l'excès par le peuple et ainsi d'occasionner une charge trop importante au GC
Le Grand Conseil a été élu démocratiquement et représente le peuple.
Les citoyens ne doivent pas pouvoir intervenir tout le temps.
Pour cela, il y a des initiatives et des référendum.
Viel zu wenige
oui, mais minimum par 500 citoyennes et citoyens
200 citoyennes ou citoyens n'est-ce pas un peu bas, cad que réunir 200 personnes peut amener n'importe quoi comme sujet au grand conseil.
Et peut-être ajouter que les motions populaires doivent être traitées priorité.
Le nombre de 200 est-il suffisamment haut pour éviter une perte de temps très importante pour le traitement de "tout et n'importe quoi" ?
Je dis oui à tout ce qui permet une démocratie plus participative!
200 me semble être un nombre bien maigre par rapport à notre population, ne risque-t-on pas une surcharge ?
200 c'est trop peu, limite beine plus haute!
200 est trop peu, au moins 2500
Es ist ausreichend, wenn die Grossräte als Volksvertreter über dieses Instrument verfügen.
Risque de paralysie du fonctionnement du Grand Conseil par une pléthore de propositions.
200 signatures ce n'est pas suffisant en regard de l'ensemble de la population valaisanne
le nombre nombre de 200 me semble trop faible et trop facilement atteignable

Je suis pour l'abolition de la forme parlementaire totalement anti-démocratique.
200 c'est pas assez
200 est un seuil trop bas, plutôt 1000
mais au moins au nombre de 1% des citoyens VS
Die Grossräte sind ja Volksvertreter und können ein Anliegen aufnehmen und im Grossen Rat einbringen. Zudem ist die Anzahl Stimmberechtigter zu tief angesetzt.
A porter à 1000 pour éviter une surcharge du GC et du Gouvernement et de son Administration qui devra plancher sur ces dossiers et rédiger les nouveaux textes légaux
Plutôt qu'un chiffre défini, mieux vaudrait fixer un pourcentage en fonction de la population du canton.
Das würde zu einer Unmenge an - zum Teil unsinnigen - Motionen führen, die das Parlament nicht bewältigen könnte.
au moins par 500 personnes.
Pour autant que la limite soit plus haute, à minimum 500 citoyens.ne.s
il faudrait mille députés travaillant à plein temps
Le Grand Conseil est l'organe qui représente le peuple. Si certains sujets ne sont pas abordés par ce dernier, il est normal que la population valaisanne puisse le rappeler à l'ordre à l'aide d'un tel instrument.
En soi, cela ne va pas changer la vie politique de notre canton, puisque c'est le grand conseil qui en a le dernier mot. Toutefois, cela peut permettre à des groupes non affiliés aux partis traditionnels de proposer des choses.
MAIS avec 5000 signatures afin d'éviter une utilisation abusive et une instrumentalisation politique et médiatique.
Il y a d'autres instruments démocratiques et des instances là pour être les relais de la population (motion, par exemple). 200 est un nombre beaucoup trop bas.
Arrêtons de créer de nouvelles usines à gaz ! Au frais du CONTRIBUTABLE et au plus grand profit des juristes !!
200 me semble un chiffre assez peu élevé. Évidemment, ça dépend de quel parti dépose la motion...
200 citoyens est une limite trop basse qui va engorger le Grand Conseil, mais l'idée est bonne. Une limite de 2'500 serait raisonnable.
mais 200 c'est un peu peu; 1000 serait déjà mieux
200 sind zu wenig. Da kann ja schon fast ein einzelner Verein eine Motion einreichen.
par 500
Pourquoi pas, mais le nombre de motionnaires est bien trop faible: une corporation professionnelle en mal d'avantages ou un groupe d'activistes un peu structuré (secte, ou parti ultra-minoritaire par exemple) pourrait prendre barre sur la conduite de certains dossiers ou de débats et multipliant ce genre de démarches. A éviter.
D'accors sur le principe, mais il me semble nécessaire d'augmenter le nombre de signature.
Avec seulement 200 citoyens, il risque d'y avoir beaucoup de motions à prendre en compte
Eventuell sollte man die Anzahl der Motionen pro Partei oder Region/Bezirk einschränken. Nicht, dass der Grosse Rat von einer Motions-Schwemme überrollt wird.
Bonne idée, mais le nombre devrait être un pourcentage de la population
200 me paraît peu. Il faudrait éviter de noyer le grand conseil avec des demandes, non filtrées, qui risquent d'être souvent non recevables. Même en augmentant le seuil à 500 ou 1000, il faudrait prévoir un organe qui puisse faire le travail de filtrage préliminaire (check contexte légal fédéral, etc.). Bref, démocratie plus directe, mais demande du temps et des ressources humaines.
200 me semble peu, par contre...
200 sind zu wenig
200 citoyens sur le nombre de citoyens aptes à se prononcer est pas représentatif. Il devrait être au minimum de 1000.
Faire un débat sur une pétition, pourquoi pas, mais avec un chiffre plus important...
Cependant, le nombre requis me semble trop bas.
Mais à augmenter le nombre nécessaire de citoyens (p. ex. 5 % du corps électoral) pour éviter les motions visant des intérêts trop particuliers
Oui si plus De signatures
Oui, le G
Plutôt oui mais avec un plus grand nb de personnes, par exemple 1000 pers...
200 ist eher tief angesetzt
200 est nombre trop faible; 1000 personnes me paraît plus indiqué, car si le nombre est trop bas, il y a le risque de submerger le Grand Conseil de propositions, qui par honnêteté doivent toutes être traitées sérieusement.
Ein bisschen wenig Stimmberechtigte, 500 wären sicherlich angebrachter
200 voix, ce n'est pas assez. Il faudrait un chiffre plus important, pour ne pas être noyé
oui sur le principe, mais je me demande si 200 n'est pas un chiffre trop bas? est-ce qu'il y a un risque que le Grand Conseil soit noyé sous les motions populaires?
Der Grosse Rat vertritt alle Schichten des Volkes. also soll er allein Motionen einbringen können
Risque important d'encombrer les débats du Grand Conseil
200 trop peu pour représenter un intérêt
Chiffre beaucoup trop bas.
risques d'abus pour un oui ou pour un non
Il y a déjà tellement de lois Si l'idée est maintenant, il faudrait un nombre de signatures nettement plus élevé
Mais il faut au moins 1000 signatures.
Mais 200 c'est peu à l'heure des mobilisations via les réseaux sociaux ... plutôt 500 ou 1000
200 me paraît trop peu.
min.500 pour ne pas
Wenn sich ein beachtlicher Teil des Grossen Rats für eine Gesetzesänderung interessiert, kann er diese selbst einleiten. Und wenn nicht, dann wird sie ohnehin nicht angenommen. Dieses Instrument ergibt für mich nur Sinn, wenn es bei einer Ablehnung automatisch zu einer Volksabstimmung kommt.

Mais 2000 signataires, pas 200. C'est trop peu. Il ne faut pas paralyser les institutions par des surcharges de demandes. Il faut que ces émotions portent sur des éléments essentiels. Les 2000 seront alors facile à trouver
Demande d'au moins 1000 signatures
Cette disposition risque d'encombrer le Grand Conseil.
mais pas de signature par courriel
Bei 2000 Stimmberechtigten schon eher.
La population cantonale est en perpétuelle évolution, peut-être plutôt un pourcentage de la population qu'un chiffre fixé à 200?
Le nombre de 200 signatures me semble un peu bas, on risque un encombrement du Parlement cantonal. Je suis plutôt pour un seuil à 400-500 signatures.
200... c'est trop bas. Il faut plus de signatures
Cette proposition est incompréhensible! Avec les réseaux sociaux 200 ce n'est rien. Avec une telle clause, c'est un parlement professionnel que l'on doit envisager et une armée de fonctionnaires supplémentaires. Notre démocratie est déjà dotée des droits d'initiative et de référendum, c'est très bien sur le plan communal, cantonal et fédéral, c'est très bien. Mais cela suffit.
Die Anzahl von 200 ist zu niedrig. Mindestens 500 sollten hier angestrebt werden. Dann eher ja
le nombre de citoyens me semble trop restreint. J'augmenterai ce nombre à 1000 environ.
Le système est déjà compliqué avec les motions parlementaires. Les députés représentent le peuple, et il n'est donc pas vraiment souhaitable de charger encore le système des motions.
Il faudrait revoir à la hausse le nombre de citoyens
Je pensais que dans notre démocratie c'était déjà le cas...
Si la motion populaire est une idée que je partage à 100%, le nombre de 200 est abracadabrantésque. C'est moins que les élus au Grand Conseil (260).
Le Grand Conseil pourrait donc voir déferler une vague de motivations à traiter, en plus de celles déposées par ses membres. La grande majorité des villages valaisans est habitée par plus de 200 personnes. Si un village est mécontent d'une situation particulière et propre à ce village, ses habitants pourraient donc déposer une motion pour régler un problème qu'on pourrait qualifier de problème de voisinage. A l'heure où on nous dit que le Grand Conseil doit être plus efficace, le nombre de 200 motionnaires prête à rire.
200 c'est très peu.
Principe intéressant mais il faut un nombre plus élevé de signature
au moins 1000 citoyens serait préférable
200 c'est quand même très peu. Surtout avec les réseaux sociaux, j'ai peur que le grand conseil ne soit noyé sous les propositions...
Il faudrait quand même mettre des limites afin de ne pas surcharger le grand conseil
200 est un nombre trop faible
le Grand Conseil sera submergé par ces motions
200 citoyens ce n'est pas assez ...
Plutôt 2'000 !
200 c'est trop peu
Würde die Anzahl Personen auf 500 erhöhen
Das Hilft der deutschsprachigen Minderheit im Wallis relevante Themen zur Sprache zu bringen
le nombre devrait être plus élevé ; il y a risque de trop d'interpellation
Plus de démocratie participative, nous en aurons besoin !
Pour que cet outil soit crédible il ne faut pas fixer un nombre. Celui-ci doit être corrélé à l'évolution démographique valaisan.
Encourager la participation citoyenne est crucial à l'heure actuelle. Ceci est un bon outil dans ce but.
Idée intéressante, nombre de signataires un peu bas!
Aber es sollten also mind. 1000 unterschritten notwendig sein.
On élit des Autorités, il faut les laisser gouverner.
Ouvre trop la voie aux dérives (200 personnes est un nombre trop faible)
Le seuil d'entrée est nettement trop bas. Cela amènera des débats inutiles.
Je reste sceptique quant au chiffre de 200 : trop bas ou laxiste ?
N'ouvrons-nous pas une voie royale au populisme déjà favorisé par les réseaux sociaux ? Cf aussi le sketsch de Yann Lambiel (la banane bleue).
Höhere Schwelle. 200 Unterschriften bekommt an einzigen Beizentour zusammen.
Risque de surcharge du Parlement
200 c'est trop peu, j'aime l'idée mais cela devrait être bien plus
nombre insuffisant
Le grand conseil représente le peuple
C'est donner plus de pouvoir aux citoyens je suis pour.
Dafür haben wir den Grossen Rat
Quorum trop bas
200 Personen scheinen mir eher wenig
peut être plus que 200 citoyen.ne.s
Est-ce qu'il faut donner un chiffre précis comme "200" ou dire qu'il faut x% de la population votante?
Le chiffre de 200 est bcp trop bas: soit on passe par des députés, soit on monte ce chiffre à 1000 ou plus
200 me semble peu. le GC pourrait être surchargé de futilité
Le chiffre est beaucoup trop bas, il faudrait beaucoup plus disons 5000
D'accord mais il faudrait récolter au moins 1000 signatures
Le nombre de 200 n'est-il pas un peu bas? De plus, dans un canton qui est, e nous voilons pas la face, divisé par de nombreux clivages (Haut et Bas, villes/montagne notamment) ne serait-il pas opportun d'ajouter au critère du nombre un critère de "couverture géographique" des motionnaires?
J'augmenterai J'augmenterai le nombre de signatures nécessaires à 500

Instrument démocratique s'il en est.
Risque de devoir traiter des motions concernant seulement 200 personnes !
200 citoyens me semble trop peu ...
Les droits démocratiques me paraissent suffisants dans notre pays.
Favorable. Le nombre minimum de 200 pourrait toutefois être plus élevé. Le traitement d'une motion requérant un certain nombre de ressources.
Le nombre de signatures requises me semble toutefois bas. Ne craignez-vous pas un engorgement du Grand Conseil?
Je suis favorable à toute augmentation des droits populaires.
200 signatures, trop peu à l'ère du numérique. 500 serait un minimum
si ça peut encourager une meilleure implication citoyenne
Le mille-feuilles institutionnel est déjà suffisamment épais pour ne pas y ajouter une couche !
Mais avec 1000 signatures
Augmenter le nombre de parages pour éviter pléthore de motions
A quoi sert alors le Parlement?
Trop de lois seront contestées et 200 signatures c'est peu et non représentatif d'un assez grand nombre
Mais pas 200, plutôt près de 500 à mille.
L'introduction d'une telle motion créerait un niveau supplémentaire au système actuel, chargerait encore plus le Grand Conseil alors qu'il suffit, pour atteindre le même but, que le citoyen concerné intervienne directement auprès d'un ou de plusieurs députés.
N'importe qui peut rapidement collecter 200 signatures pour les projets les plus absurdes.
200 c'est trop peu
La limite des 200 citoyens (nes) est trop basse. Cela surchargerait le Grand Conseil.
200 me semble être un nombre de citoyens trop peu élevé.
20000 serait plus adéquat
200 n'est nettement pas suffisant. On trouve trop facilement 200 personnes capables de signer n'importe quoi...
200 est trop peu
Nous avons déjà de nombreux moyens de faire valoir nos idées (referendum etc). Cela rajouterai énormément d'administratif et ne semble pas représentatif (200) vu le taux si bas
200 c'est trop peu et le grand conseil serait vite submergé.
200 personnes ce n'est pas assez.
J'estime qu'il faudrait aller encore plus loin et permettre au peuple de voter sur cela, surtout si le Grand Conseil n'arrive pas à un accord commun.
Cela ne correspond pas à l'évolution démographique
Pourrait en faciliter l'application
Avec 500 citoyennes et citoyens
Que se passe-t-il une fois la demande déposée ? Je me connais pas suffisamment cette idée pour donner mon avis.
C'est ça la démocratie
La motion devrait être en pourcentage de la population pour atténuer les variations en hausse ou en baisse de la population
Il faudrait augmenter le nombre de signatures
200 ce n'est pas assez!
Mais 200 c'est pas assez
Le nombre de 200 est trop faible et n'est pas du tout représentatif de la population (représentant même pas 0,05% de la population valaisanne, même sans déduction des personnes mineures). On verrait ainsi un abus de droit manifeste, et le Grand Conseil serait totalement bloqué par ces motions, car l'on verrait chaque objet contesté par de minuscules groupuscules de personnes, représentant leurs intérêts personnels ou leur idéologie. D'ailleurs, d'autres instruments politico-juridiques existent déjà pour faire valoir une "réelle" volonté populaire au niveau cantonal.
Limite beaucoup trop basse
Zu kleine Anzahl
200 sind nicht sehr viele, es könnte zu einer Flut an Motionen kommen.
Ceci permet une plus grande interaction peuple-grand conseil, une actualisation des soucis du peuple
Grundsätzlich eher nein. Mit 200 Stimmberechtigten ist völlig inakzeptabel. Das würde vollständig ausufern.
200 est un nombre insuffisant, plutôt 2000.
je propose de portable nombre de citoyens concernés à 500
N'est-ce pas trop peu 200 personnes, surtout à l'ère du numérique?
Par contre, 200 me paraît trop bas comme seuil. Je verrai plutôt 1'000 histoire de ne pas occuper l'appareil politique avec des objets aberrants. Il faut que ça reste quand même contraignant tout en étant accessible. Le seuil de 1'000 me paraît de ce fait correct.
200 c'est peu. Risque que le Grand Conseil reçoit trop de motions pour n'importe quoi. Il est là pour représenter le peuple, voilà.
200 citoyens non 2000 peut-être
Au moins 2000.
Nos députés sont disponibles pour faire parvenir les désirs des citoyens p
Höhere Grenze. 200 Stimmen sind zu wenig.
200 Stimmberechtigte sind eher zu wenig
Anzahl auf 100 Personen reduzieren.
200 me semble un peu léger.

Dies hilft den Minderheiten.
le nombre est insignifiant et inondera le parlement de demande.
Die Hürde 200 ist viel zu tief. Dies könnte das Kantonsparlament zum erliegen bringen.
Le souverain se doit d'être toujours le peuple. La représentativité est le mal absolu. Il n'y a qu'à constater les dégâts en France et en Europe.
Le chiffre de 200 personnes n'est pas représentatif d'une majorité des citoyens
Le seuil devrait être plus élevé, sinon cela sera vite ingérable
Mais par contre a une quantité de signatures plus importante (1'000 voire 2'000 même) afin de revaloriser la pertinence d'une motion populaire....et peut-être les limiter (en nombre) a des choses essentielles et importantes ...
Da fehlen doch zwei Nullen. Das sollten mindestens 20'000 Stimmberechtigte können; sonst kann der Grosse Rat nur mehr Motionen behandeln.
Nombre de citoyens trop bas,(200), je verrai mieux une motion signée par 400/500 citoyens
mais 200 c'est trop peu -> 500
Pour quelle raison ? Pour que le grand conseil s'occupe de problèmes mineurs et qu'il soit dérangé pour tout et pour rien....
Si l'instrument est intéressant, c'est le nombre de signature qui semble trop bas et risque d'ouvrir la porte à n'importe quel type de motion.
200 c'est trop peu
200 citoyens/citoyennes, est-ce beaucoup ou pas assez ?
A partir de 500 citoyens
mettre au moins 1000
Donner un outil démocratique supplémentaire au citoyen ne peut qu'améliorer la Démocratie. C'est également un moyen de donner un contre-pouvoir au citoyen.
Es braucht eine höhere Schwelle.
10000 als Beispiel
+ que 200
Le Grand Conseil est élu par le peuple et le représente. L'instrument proposé ajouterait une charge administrative supplémentaire pour le contrôle de la validité de la motion. Il faut par ailleurs s'attendre à mobiliser le temps des élus pour des objets de peu d'importance ou hors contexte.
Pour éviter un nombre incontrôlable de motions, il faut augmenter le nombre minimal de personnes.
Aber die Schwelle von 200 muss höher sein
Pourquoi le souverain ne pourrait-t-il pas influencer plus sur le législatif qu'il aurait au préalable élu en lui donnant mandat impératif ?
Dans la mesure où la proposition est réduite débattue au Parlement, c'est une excellente idée. Dynamise le débat et rapproche les citoyens de la vie et des discussions politiques
Il faudrait peut être plus que 200 personnes
>2000
200 me paraît peu
Oui sur le fond, mais 200 citoyennes et citoyens, c'est trop peu.
mais augmenter le nombre à 1000
200 personnes n'est pas assez. Il faudrait parler en pourcentage de la population
Das Initiativen und Referendumsrecht reicht
préserver l'efficacité de la gestion de l'Etat
200 Unterschriften sind zu wenig. Das hätte eine Flut von Motionen zur Folge.
200 me paraissent peu, mais favorable à l'idée
200 ist viel zu tief
500 oder mehr Unterschriften müssten es sein
Nombre de signatures insuffisant
Minimum 2000 citoyennes et citoyens
le chiffre de 200 signatures peut facilement être atteint sous l'émotion ou suite à un accident. Or une demande de modification de loi représente un très gros travail. Il me semble qu'une telle motion populaire devrait être portée par un plus grand nombre de citoyens-citoyennes
Mais 200 est très peu. 1000 citoyens semble mieux
200 voix c'est pas assez. Il devrait débattre toutes les semaines
Mais je parlerais plutôt d'un certain pourcentage de la population. 0,5 % ?
fois
Pourquoi 200? C'est moins que le nombre de membres du Grand Conseil...
mais le nombre de signatures requises est trop faible!
monter par exemple à 2000
Porte ouverte à un fleuve de revendications plus ou moins farfelues
Il existe déjà un droit d'initiative et de référendum.
Faire un droit pour une motion populaire rend le Parlement inutile.
200 personnes, cela me paraît peu
200 Unterschriften ist wohl zu tief angesetzt
La barre de 200 paraît faible et peut risquer un blocage des institutions par un grand nombre de motions
200 trop peu de personnes
Hürde ist viel, viel zu tief.
200 citoyens me paraît peu !
Die Anzahl Unterschriften muss einiges höher sein.
Une nouveauté, mais est-ce qu'un député vaut 200 citoyennes et citoyens
Veut-on vraiment affaiblir à ce point une institution politique majeure ?

Le nombre est trop bas et devrait être adapté à l'évolution démographique.
Pour un canton à plus de 300'000 habitants, 200 citoyens me paraît trop facilement atteignable. Peut-être 10'000 citoyens ? 5'000 ? Sinon le grand conseil risque de devoir traiter trop de motions.
200 personnes ne semblent pas représenter une majorité de personne.
Cela engendrerai un surcroît de travail administratif couteux.
Ok sur le principe.
Le nombre de 200 paraît trop peu. Plutôt 1000.
Nein. Das würde politisch missbraucht werden. Die Hürde ist schlichtweg zu klein.
Une démocratie participative est une vraie démocratie. Une démocratie qui ne prend pas en compte les voeux de la base peut-elle se targuer d'en être une ?
Plus que 200 personnes, plutôt 1000 personnes.
200 n'est peut-être pas un assez suffisant
Le seuil de 200 citoyens me paraît beaucoup trop bas et je crains le risque de voir cet outil utilisé à dévoyé en multipliant les motions populaires. Cela aurait pour effet d'occuper une part importante des débats sur des sujets potentiellement mineurs.
Bien sûr ! Cela permet une meilleure souplesse des réalités et des faits à prendre en compte. C'est un vrai outil démocratique !
Die Zahl 200 ist zu klein, eher 500
Wenn ja dann mindestens 500-1000 Unterschriften
200 und zu wenig, mindestens 1000
Le nombre de citoyens pour déposer une motion est ridiculement bas ! Le Grand Conseil serait enseveli sous une masse de motions populaires et ne pourrait plus faire son travail
et pourquoi ne pas utiliser l'outil internet pour les votes et consulter le peuple?
certains pays comme les pays baltes font toutes leurs élections avec internet.
Danger de déferlante de propositions partisans qui encombreraient les tâches du Grand Conseil.
Est-ce une façon de lutter contre les lobbys ?
Le seuil est trop bas. Un vrai droit d'initiative cantonal serait préférable.
Je trouve le chiffre trop bas
200 le nombre me semble trop bas... c'est la porte ouverte...
Les citoyens ont toujours la possibilité de s'adresser à un député, le représentant du peuple.
Es ist zu befürchten, dass sich diverse Personen mit ihren, grösstenteils wohl mit privaten Anliegen an den Grossen Rat wenden
Die Hürde von 200 Stimmberechtigten erscheint mir jedoch zu tief. Da kann ich an einer Sportveranstaltung bereits die Stimmen zusammen bringen. Der Grosse Rat würde mit Motionen überflutet
Le Grand Conseil passerait ses séances à régler des modifications de loi, les signatures nécessaires pouvant être réunies en quelques minutes et clics
Ich befürworte eine Volksmotion. Allerdings scheint mir die Hürde von 200 Stimmberechtigten zu tief zu sein.
Es soll ein Einzelinitiativrecht und ein Gemeindereferendum eingeführt werden. Konkrete Formulierung: "Es wird ein Referendum mit Gegenvorschlag («konstruktives Referendum») eingeführt. 12 Gemeinden können das ein «Gemeindereferendum» ergreifen. Das Einzelinitiativrecht wird eingeführt: jeder Stimmberechtigte kann dem Parlament jederzeit einen Antrag auf einen referendumsfähigen Beschluss unterbreiten. Unterstützen 34 Mitglieder des Grossen Rates ein Gemeindereferendum oder eine Einzelinitiative, so wird sie dem Staatsrat zu Bericht und Antrag überwiesen."
200 = peu
Le nombre minimal est trop bas. Risque de multiplication des demandes et du travail administratif y relatif.
Outil de citoyenneté.
200 sind zu wenige
Mit so wenig Stimmberechtigten gibt es zu viele Motionen.
mindesten 5000 Stimmberechtigte
200 ist viel zu tief
200 Stimmberechtigte sind viel zu wenig!
Le seuil d'accès à de tels instruments doit être largement augmenté pour éviter que le législatif n'ait (encore plus) à débattre de tout et de n'importe quoi
La démocratie suisse est de la loin la meilleure au monde car elle donne vraiment la parole au peuple. Toute initiative qui va dans ce sens est intéressante, surtout lorsqu'elles contribuent à réduire l'inégalité que nous connaissons aujourd'hui en la matière, puisqu'il est beaucoup plus facile pour les grosses structures de faire les démarches nécessaires.
le nombre de signature est trop bas
Le nombre de signatures n'est pas suffisant pour ne pas envahir le Grand Conseil de demandes farfelues. A 2000 signatures, ça se discute
200 est une quantité insuffisante
je pense qu'il faudrait peut-être plus de citoyens
Une motion par 2% de la population (+18 ans) avec un chiffre rond à la centaine supérieure (estimation 7500)
Mais attention au nombre de signatures nécessaires, pour ne pas être envahi de demandes...
Cela sera une perte de temps ainsi que des frais incroyables pour des bêtises
200 est une valeur trop faible. Si beaucoup plus élevé, oui
le chiffre de 200 est trop bas 500 /700 serait acceptable
Oui mais le seuil de 200 citoyens est trop bas.
200 c'est trop peu
200 signatures, ce n'est pas assez au vu de la population

Amélioration de l'exercice de la démocratie directe.
200 Stimmberechtigte sind zu wenig. Mindestens 1000!
Nombre de signatures trop bas, et le Grand Conseil va vite être submergé de motions diverses, souvent dénuées de sens ou incohérentes les unes avec les autres.
Je suis favorable à ce nouvel instrument, car le Grand Conseil n'est finalement "que" le représentant du peuple. Reste que je trouve le nombre de 200 très faible. Cela pourrait permettre à des groupuscules de surcharger l'administration. 1000 ne serait-il pas plus raisonnable?
Mais le nombre de 200 me semble très faible. Peut-être que 1000 est plus justifié
200 ?
Le chiffre de 200 me semble trop faible.
Je suis favorable à ce nouvel instrument mais à partir de 600 signatures.
cela surchargerait le Grand Conseil pour un nombre relativement bas de citoyennes ou citoyens
suggestion : porter ce nombre à 1000
peut-être plus que 200 citoyens pour pouvoir déposer la motion.
Risque d'alourdir le travail des parlementaires et la vie politique et citoyenne.
Trop peu 200 citoyens ev.voir avec 10% de la population.
Unterschriften müssten mindestens auf 3-4tausend erhöht werden.
Je suis favorable à ce nouvel instrument mais je pense que le nombre de citoyennes et citoyens est bien trop bas. Il me semblerait plus judicieux de le monter à au moins 1000 ou 2000.
Le chiffre de 200 me paraît peu élevée. Je fixerai le nombre de citoyens à 500 pour éviter les dérives et abus.
Le système est assez lent comme ça, sans ajouter un droit de recours... contrairement au niveau fédéral, les élus cantonaux sont (surtout en Valais) proches du terrain et agissent dans l'intérêt du peuple votant...
Il faudrait plus de 200 personnes. 1'000 serait peut-être un meilleur chiffre pour avoir trop de demandes...
une motion populaire peut être un instrument intéressant pour se faire entendre, mais le nombre de citoyens (200!!!) nécessaire est trop bas pour que cela ne devienne pas certaines fois un handicap et un frein à l'avancée des travaux.
le nombre est trop faible
Es sollten mind. 1000 Stimmberechtigte für eine Motion sein.
Damit würden die Mitglieder des Grossen Rates nur noch mehr belastet (überlastet).
Aber bitte! Was soll ein solcher Schwachsinn. Bewahren wir unsere Institutionen, gewähren ihnen die notwendige Aufmerksamkeit und schenken vor allem den demokratisch gewählten Räten ihren Aufgaben wahrzunehmen. Dieser Vorschlag würde ganz einfach einzig und allein dazu führen, persönliche Interessen wahrzunehmen. So wie das bereits heute im Grossen Rat tw. bei der Fragerunde zu und her geht ...
200 personnes ce n'est pas assez. Ça ne peut pas être représentatif de la population dans son ensemble.
200 ce n'est pas suffisant
Il faut arrêter avec des chiffres absolus. Il faut mettre des %, par exemple il faut 20% de la population cantonale du dernier recensement
Le nombre est trop bas : plutôt 5'000
200 erscheint mir als wenig
Intéressante idée
Die Zahl der Stimmberechtigten müsste allerdings auf mind. 500 erhöht werden.
Aber 200 ist viel zu wenig, eher 2000
Cependant, il faudrait peut-être adapter le nombre de signature en fonction de la population, comparer au niveau cantonal, Neuchâtel = 200 signatures, Valais = 400, 500 ?
Mais demander un nombre plu élevé de signature (2000?)
J'augmenterais le nombre de signatures nécessaires (700 minimum)
Le nombre de 200 citoyens parait un peu faible au vu de la population toujours grandissante du canton
Ich finde 200 Stimmberechtigte recht wenig. Wir leben in einer Zeit, wo jeder schnell seinen Unmut heraus posaunt. Merklich vor allem über Soziale Medien wie Twitter. Ich finde die Idee grundsätzlich gut. Aber mit 200 Stimmberechtigten würde viel Arbeit auf den Grossen Rat zukommen. Ich sehe hier eher 500 Stimmberechtigte zur Einreichung von nöten.
500 statt 200.
Les moyens actuels (initiative et référendum) sont largement suffisants pour un fonctionnement sain.
Ce genre d'initiative va surcharger le Grand Conseil.
On constate toujours un taux de participation relativement bas lors des votations. Plus on donne des instruments politiques aux citoyen.ne.s, plus il.elle.s se sentent concerné.e.s et écouté.e.s.
200 est un nombre facilement réalisable. N'y aurait-il pas le risque que de nombreux projets de changement de loi soient adressés au Conseil d'Etat « pour tout et pour rien » ?
Le nombre est beaucoup trop faible
Augmenter significativement le nombre de signatures nécessaires (minimum 2000)
200 citoyen(ne)s représentent le 0.05 % de la population.
Aber mit 1000 Unterschriften
Hürde wäre auch zu klein.
200 n'est pas assez
L'initiative cantonale est un outil suffisant. Le nombre de personnes proposés est trop faible et risque d'alourdir le système.
200 signataires, c'est trop peu...
wird zu zu viel Bürokratie führen
Jedoch sollte Anzahl Stimmberechtigte auf 1000 angehoben werden.
Il est préférable de passer par nos élu-e-s au Grand conseil.
Mais avec plus que 200 citoyens. 1'000 plutôt.
Il y a trop de dysfonctionnements et d'affaires au canton, préjudiciables. Le peuple doit pouvoir reprendre au maximum en main ces errances

Question 9 – Motion populaire / Frage 9 – Volksmotion

Ich befürworte dieses Instrumentes sehr, dadurch es dem Volk eine weiter direkt demokratische Möglichkeit gibt sich in der Politik zu beteiligen. Ich habe nur leichte bedenken zur Anzahl von 200. Mir stellt sich hierbei die Frage ob das zu einer Flut von Volksmotionen führen könnte.
Die Zahl 200 ist eher zu tief.
Es ist wie eine Petition auf Bundesebene. Die Anzahl Unterschriften müsste anhand vom Bevölkerungswachstum angepasst werden
Grundsätzlich eine gute Idee, aber die Quote von 200 Personen ist zu niedrig. Sie sollte höher angesetzt werden, um zu vermeiden, dass sich der GR mit Lappalien befassen muss.
Die Anzahl 200 ist viel zu niedrig und wird somit zu einer unnötigen Aufblähung des Verwaltungsapparates genügen. Solche Anliegen kann man über die Volksvertreter einbringen.
Gute Idee, aber die Unterschriften Zahl ist. m. E. zu tief. Es besteht dann dei Gefahr, dass lokale Probleme in den Grossrat getragen werden. Ev. einen Zusatz einbauen, der besagt, dass die Motion ein Problem kantonaler Angelegenheit sein muss.
Suffisamment de possibilités différentes
personnellement, je crains les limites de la démocratie directe. Je serais plus favorable à une motion requérant au minimum 1000 signatures
Bürokratie ohne Ende
Nein, die Limite ist viel zu tief angesetzt.
Nombre de signatures trop faible
Bestehendes Initiativrecht reicht
zusätzlicher Mehraufwand ohne Nutzen.
Les élus représentent le peuple, ils sont élus à cette fin. Une motion avec 200 signatures va uniquement regorger le Parlement de tout et n'importe quelle proposition.
wenn es nicht übertrieben wird
L'idée est bonne, mais le chiffre de 200 me paraît bas, peut-être que 500 éviterait de surcharger le Grand conseil avec une jauge plus haute (500 - 1000 !)
200 ist zu wenig
höhere Mindestzahl
Nur 200 ist zuwenig. Es würde zu zu vielen unnötigen Motionen führen.
200 me paraît très faible. Si on veut garder la même proportion que pour référendum (/100) alors 2000. 1000 me paraît raisonnable.
2000 Stimmberechtigte
Favorable à condition que le nombre de signatures demandées soit plus élevé. Les député.e.s sont déjà des représentant.e.s de la population. La population doit avant tout faire remonter ses demandes par le canal de la députation. la population en générale néglige trop souvent cette démarche.
pour moi le nombre de 200 est trop bas - plutôt 500 personnes pour une motion populaire
Das Volk wird durch die Abgeordneten des Grossen Rates vertreten. Wünsche für Gesetzesänderungen können direkt an die vom Volk gewählten Abgeordneten gerichtet werden.
200 sind zu wenig Stimmen.
200 Stimmen sind zuwenig
Mindestens500
Cela chargerait le parlement car trouver 200 personnes pour une motion est trop facil
un grand oui, car il y a trop de politiciens au grand qui prennent des décisions sans connaître les sujets
Il faut plus que 200 personnes!
200 signatures, c'est beaucoup trop peu et donc risqué
Les députés sont les représentants du peuple. Les groupes de pression, associations, particuliers, etc. peuvent s'adresser à leurs députés. Il faut éviter de surcharger le Grand Conseil.
Der Aufwand ist viel zu gross. Die Bevölkerung hat mit dem Initiativrecht bereits die Möglichkeit sich zu melden.
Mehr Stimmen benötigt
200 signataires seraient insuffisants.... à mon avis
motion populaire oui, mais avec plus de signatures demandées pour qu'elle soit transmise au Grand Conseil
Super
200 semblent faible
200 sind zu wenig!
Pas suffisant, élargir le nombre de signatures
Il y a suffisamment d'instruments existants et des députés et suppléants pour cela.
Cela dit, le nombre de 200 signatures me semble insuffisant. Il faudrait l'augmenter à 1000.
L'instrument serait bon, mais le seuil de 200 citoyennes est beaucoup trop bas!
Il faudra une limite à au moins 1000 ou 1500.
Peut-être faudrait-il augmenter le nombre de "signataires".
Mit 200 Stimmberechtigten ist die Hürde jedoch zu niedrig und der Grosse Rat riskiert mit eine Fülle von Motionen eingedeckt zu werden.
Le principe est bon, mais le nombre de 200 est trop faible et provoquerait une levée de modifications, parfois même contradictoires.
C'est trop peu
l'idée est bonne, mais le nombre 200 est beaucoup trop bas!
Le nombre de signataires est trop bas. Attention au risque de surcharger le Grand Conseil
mais il faudrait demander un nombre plus important de citoyen(ne)s que seulement 200
idée bonne, mais le nombre de 200 citoyens ennes est trop bas. le but n'est pas d'avoir des initiatives pour tout et rien.
mais 200 personnes pour appuyer une demande me semble un nombre dérisoire ...

Question 9 – Motion populaire / Frage 9 – Volksmotion

Le citoyen peut prendre contact avec un élu cantonal de son district et lui adresser sa demande. De plus, ça engendrerait des frais supplémentaires
Faciliter le changement
Un plus grand nombre de signature devrait être demandé
Dann geht jeder Quatsch/Banalität in den Grossrat
Le nombre de signatures requises devrait être fixé dans la loi et non pas dans la Constitution.
Es gäbe viel zu viele Volksmotionen. Mit 200 Personen ist die Limite zu tief
La limite mise à 200 citoyennes et citoyens me paraît très basse, je pourrais y être favorable si le nombre était revu à la hausse. Il ne faudrait pas "encombrer" le grand conseil par des pluies de motions venues de tout le Valais.
Es sollten mehr nötig sein
Die Schwelle ist heute schon zu klein und wir stimmen über zu viel Belanglosigkeiten ab. Dies ist einer echten Demokratie nicht zuträglich weil sich Unwichtiges mit Wichtigem vermischt.
On voit ce que ça donne avec un parti qui prône la dictature comme l'UDC
200 me paraît être peu.
Peut-être un pourcentage de la population par exemple 0,5% ?
ok si on augmente le nombre de signature à un certain pourcentage de la population résidente (par, 10%)
Ce nouvel instrument permettrait une plus grande participation des citoyens à la vie politique et un intérêt accru pour la démocratie.
aber mit einer grösseren Hürde bzgl. Anzahl Stimmberechtigter
Zuviele Köche verderben den Brei
Il faudrait augmenter à 500 personnes
Le chiffre de 200 est trop bas.
Déjà pléthore de lois
Surcharge du Parlement
200 personnes, c'est beaucoup trop peu. Tout le monde peut trouver 200 personnes pour modifier une loi. Cela va augmenter la charge administrative.
Il faudrait au moins 2'000 signatures
Une motion doit avoir un soutien populaire important, Avec 200 personnes seulement, on imagine qu'il y aura pléthore de demandes
la motion devrait être soutenue par 1500 personnes aptes à voter
le seuil de 200 est bas, au niveau par exemple d'une équipe de carnaval
200 personnes, trop peu
Le chiffre de 200 requis pourrait permettre un très grand nombre des demandes. Il devrait être plus représentative (1000 ou plus)
Cela ne peut pas relever de la Constitution.
200 Stimmberechtigte sind nicht repräsentativ genug für eine Gesetzänderung.
le chiffre est trop bas
Die Idee ist gut, aber nicht mit 200 Stimmberechtigten.
nombre à discuter, semble un peu trop faible
La limite de 200 personnes est trop basse.
Mais 200 c'est trop peu
200 personnes me paraît peut. Ne risque-t-on pas d'en avoir beaucoup à débattre car trop facile d'obtenir 200 citoyens. Je mettrai le plafond plus haut (plus de 1000)
Mais il faudrait augmenter le nombre de signatures à 500
200 personnes est faible, plutôt 2 000.
Nicht noch ein weiteres politisches Vehikel
Sur quoi se fonde le chiffre de 200?
Ce n'est pas suffisant. Le Grand Conseil doit pouvoir jouer ce rôle, ainsi que les législatifs communaux au niveau communal. C'est trop peu le nombre.
200 ist eine zu tiefe Zahl! Flut an Motionen
um eine Flut von Motionen zu verhindern, müsste die Zahl höher sein, mind. 500 Unterschriften.
Chacun d'entre nous, valaisans, connaissons au moins personnellement un député. À mon sens, il vaut mieux l'apostropher et qu'il apporte lui, celui qui nous représente, le sujet sur la table.
Jedoch sollte dies begrenzt sein, dass nicht auf einmal viele Motionen eingereicht werden, wodurch man den Überblick schnell verlieren könnte.
200 ist zu tief.
Une bonne manière d'éveiller les intérêts et les consciences et de donner plus de place au peuple souverain.
Cela risque d'engorger complètement le système législatif et les élus sont déjà là pour porter la voix des citoyens, donc cet outil n'a pas vraiment lieu d'être.
Le peuple souverain se doit de réunir plus de 200 citoyennes et citoyens pour modifier la loi.
le nombre de citoyen est trop faible
aber 500 Stimmberechtigte
Anliegen können über die Grossräte eingebracht werden. Die Zahlist zudem eindeutig zu tief!
200 signatures sont trop peu. Minimum 500 car pour un projet bon et cohérent, il est plus évident de trouver des nouvelles signatures. Le but est de ne pas brader les démarches et que toutes idées farfelues puissent être transmises
200 personnes c'est insuffisant et dangereux. La majorité paie déjà pour la minorité dans bien des domaines.
200 Stimmbürgerinnen sind viel zu schnell zusammen. Das würde bedeuten, dass der Grosse Rat dann jeweils x Motionen behandeln muss und kaum Zeit zur vertieften Auseinandersetzung verfügbar wäre.
200, c'est trop peu et dévolue l'idée de motion populaire.

Question 9 – Motion populaire / Frage 9 – Volksmotion

Excellente idée en revanche je pense que le nombre évoqués de 200 citoyenne/citoyen est peu élevé je pense que ça serait mieux avec une limite plus élevée
un nombre beaucoup plus important
besser als eine fix definierte Anzahl Stimmberechtigte wäre eine %-Zahl relativ zur Gesamtzahl der Stimmberechtigten. So wäre auch ein weiteres Bevölkerungswachstum besser berücksichtigt.
Augmenter le nombre de citoyens à 1000
en montant le nombre à 300 citoyennes et citoyens
->1'000 Unterschriften
Nicht auf 200 stimmberechtigte fixieren sondern ein prozentualer anteil.
Die anzahl einwohner verändert sich (dynamisch), wobei das minimum gleich (statisch) bleibt
Mais avec 500 signatures !
200 Personen hat man (zu) schnell zusammen
Aber mindestens 1000 Stimmbürger
Ein Gespräch mit einem/r Grossrat/Grossrätin oder Suppleant/Suppleantin ist einfacher. Die (indirekte) Möglichkeit Gesetzesänderungen zu bewirken besteht bereits heute.
Es ist nicht sinnvoll, die Stellung des Grossrates zu schwächen und ihm zusätzliche Arbeit zu kommen zu lassen.
200 citoyens est un chiffre plutôt bas, 1000 ?
Presque tout le monde a son réseau de 200 personnes.
5000 citoyens
Demokratie
Diese Zahl ist zu tief gewählt. Das Hagelt nur so von Motionen.
Mais en augmentant le nombre à 300.
Mais 200 c'est trop peu.
Jedoch höhere Mindestgrösse einführen. Mit sozialen Medien sind 200 Stimmen schnell generiert.
Risque de surcharger le calendrier du Grand Conseil, existe-t-il d'autres moyens de faire remonter les idées?
A moins d'augmenter le nombre car le grand conseil sera encombré
Mit Initiative und Referendum gibt es genug Mitwirkungsmöglichkeiten. Persönliche Kontakte zu Grossrätinnen und Grossräten können auch Anliegen weitergeben.
200 citoyens, c'est peu; risque de voir les motions populaires se multiplier et scléroser le fonctionnement du Grand Conseil.
200 citoyens c'est beaucoup trop peu je pense qu'on pourrait mettre un chiffre en lien avec la population du canton comme 1% de la population résidente et non inscrits
La limite de 200 est trop basse et entraînera un travail disproportionné pour le grand conseil.
une bonne chose de la part de petites communes qui ne sont pas bien représentées.
Il y a suffisamment de bla-bla inutile au grand conseil, pas nécessaire d'en rajouter.
200 me semble peut être bas?
200 sind zu wenig, mindestens 2000 sollten es schon sein.
200 sind eher sehr wenig diese zahl sollte angehoben werden auf vielleicht 2000
A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION
Bonne idée, mais qui ne doit pas court-circuiter les processus de décision conventionnels.
200 est un nombre trop faible
Il me semble qu'ici le mieux est l'ennemi du bien. Il y a déjà bien des voies de participation démocratique en Suisse et 200 citoyens ça ouvre peut-être à trop de propositions et pas suffisamment pertinente ou représentative.
Dies fördert die Partizipation. Bedingung ist, dass der Grosse Rat annimmt oder ablehnt, es keine Verbindlichkeit geben muss.
Viel zu wenig Unterschriften, Viel Arbeit für nichts.
Wir haben genug bürokratie
mais au moins 500 signatures
Ceci ne ferait qu'encombrer le travail du parlement au détriment des sujets importants
Es bestehen Möglichkeiten bei Initiativen.
200 soutiens = risque de voir arriver tout et n'importe quoi.
Je mettrais un minima de 1500 soutiens.
Même s'il s'agit d'une motion, donc peu contraignante, le nombre de 200 signataires est extrêmement faible en comparaisons de 3000 pour un référendum et 4000 pour une initiative populaire
Peut-être augmenter le nombre de signataire, qui me semble très peu élevé.
200 Stimmberechtigte sind zu wenig.
Die Zahl muss sich nach der Bevölkerungszahl richten.
1% 5% der Wohnbevölkerung?
Le nombre de 200 est insuffisant, ce qui entraînerait une multiplication des sollicitations et accroîtrait le travail du Parlement
Plutôt oui, mais avec un seuil plus élevé: minimum 1000 signatures

Question 10 – Transparence de la vie politique / Frage 10 – Transparenz des politischen Lebens

La Constituante a accepté un principe général sur la transparence du financement de la vie politique. La Constitution cantonale devrait-elle détailler les éléments concrets qui doivent impérativement être publiés par les partis politiques (par exemple budget et comptes annuels, budgets et comptes de campagne, identité des personnes ayant participé dans une large mesure à leur financement) ?

Der Verfassungsrat hat einen allgemeinen Grundsatz zur Transparenz der Finanzierung des politischen Lebens genehmigt. Soll die Kantonsverfassung die konkreten Elemente, die von den politischen Parteien zwingend veröffentlicht werden müssen (z.B. Jahresbudgets und -rechnungen, Kampagnenbudgets und -rechnungen sowie die Identität der Personen, die sich massgeblich an ihrer Finanzierung beteiligt haben), detailliert darlegen?

Enfin une amélioration, on doit attendre la 10ème question, ça promet...
Le but de la constitution ce n'est pas d'être un texte exhaustif décrivant tout et n'importe quoi. Ce point devrait être contenu dans les textes de loi.
Ces éléments pourront être détaillés à un niveau plus bas (loi ou ordonnance).
détails pas utiles dans la Constitution
Juste de la papasserie...
Nécessaire mais pas au niveau de la constitution
La Constituante a eu raison d'accepter le principe. Si elle entre dans le détail des éléments à publier elle sort de son rôle: il y a la loi pour ça
mais avec un seuil assez élevé pour les dons par exemple 1000.-
Je suis membre d'un Conseil municipal. A mon avis cela ne change pas grand chose de connaître qui me soutien financièrement. Par contre, le fait d'être membre d'un conseil d'administration devrait clairement être annoncé par l'élu, sans connaître le montant de son mandat.
La Constituante doit se saisir de la question et rédiger un article constitutionnel ayant trait à la transparence de la vie politique. Cet article doit-il être détaillé ou doit-on laisser cela à la discrétion d'une loi? Je ne saurais le dire.
Une loi d'application suffirait amplement.
La transparence ne doit plus être une question si l'on veut combattre et prévenir la corruption et les conflits d'intérêts.
IL en va de la sphère privée. On pourrait définir une norme de transparence par rapport à la hauteur du don (ex. plus de 10 000.-)
dans un règlement éventuellement, pas dans une constitution
vive la transparence!
La Constituante doit rester dans les principes généraux. Pour le détail, il y a les lois, ordonnances, etc.
la constitution n'est pas le bon document pour cet élément
Budgets provenance de l'argent pour les campagne seulement
oui car il n'y a rien à cacher dans le financement, si c'est le cas il y a un problème
Cela n'a rien à faire dans la Constitution. ni le principe général et encore moins tous les détails. Ce sont des éléments de procédure politiques qui peuvent, si nécessaire, figurer dans la loi voir une ordonnance ou le règlement du Grand Conseil (respectivement des autres organes élus).
pour des dons à partir de 1000.-
La transparence du financement des partis politiques est primordiale dans notre démocratie. L'identité des personnes versant des dons à un parti ou pour une campagne dépassant un certain montant doit être rendue publique.
Ce n'est pas le rôle d'une Constitution que de fournir de tels détails.
Ces questions financières ne regardent que les partis. La jalousie des petits partis est le résultat de ces demandes !
Celui qui n'a rien à cacher, n'a rien à craindre à être transparent
non, cela doit rester anonyme, au risque que tout un chacun se détourne du monde politique
c'est au Grand Conseil que revient cette tâche
Formellement, je pense que la population s'en fiche. Ce point n'a d'importance que pour les politiciens, qu'ils puissent mener leurs gueguerres et avoir des sujets de discussion.
Cela doit être réglé dans la loi
principe qui est soutenu que par les envieux
Le financement des grands partis politiques (notamment en Valais) est actuellement totalement opaque, ce qui est une honte.
plutôt oui mais avec le risque que ce qui y figure devienne obsolète/incomplet dans quelques années
Transparence oui. Inquisition non !
200 me semble trop peu
Ein Muss
Absolument, et il faut rajouter une transparence complète pour le lobbying à défaut de l'interdire
Identität der Personen soll geschützt werden. Recht auf Privatsphäre
Absolument. Un politique pour être crédible doit devoir montrer patte blanche.
Chacun doit pouvoir dépenser son argent comme il le veut sans que cela apparaisse sur la place publique.
En rajoutant, les francs maçons les ont ils financés
Plus il y'a de détail, moins il y'a d'information
Une transparence c'est tout transmettre, sans détailler et choisir ce qui nous arrange. Sinon il faut changer le mot transparence par une autre appellation
Zuwendungen ab Fr. 10000 öffentlich machen. Alles andere ist roter Mumpitz.
Il faut clarifier une fois toute ce sujet important.

Question 10 – Transparence de la vie politique / Frage 10 – Transparenz des politischen Lebens

Cela permettra sans doute de diminuer la pandémie de corruption cantonale à tous les niveaux, surtout en haut et chez les juges
Je suis pour la transparence mais pas pour détailler autant, la constitution doit fixer uniquement les grands principes, le reste doit figurer dans une loi
Das Volk hat das Recht zu wissen, wie und von wem die Politiker finanziert werden. Vielleicht wird dann auch klar, warum gewissen Anliegen von gewissen Politikern so viel Gewicht gegeben wird und anderen kaum.
La transparence gagne en confiance de la part des citoyens
Diese vielen Detailfragen in Q10-Q15 sind zwar grundsätzlich begrüßenswert. M.E. auf Gesetzesebenen zu regeln, nicht auf Verfassungsebene, Ich wäre vor Überregulation!
oui, clairement, afin d'éviter que certains riches ou entreprises influencent la politique
Evtl. nur allgemeinen Grundsatz der Transparenz in der Verfassung verankern und konkrete Ausgestaltungen dem Gesetzgeber überlassen.
Identité? Datenschutz?
Une certaine transparence est nécessaire bien sûr. Mais attention à ne pas en faire trop : plus personne ne soutiendra les partis!
Principe dans la constitution Détails dans la loi d'application
Les financements doivent pouvoir rester anonyme
A l'heure actuelle, la transparence est selon moi indispensable: les électeurs pourraient mieux se rendre compte des forces financières et des soutiens lobby
A noter qu'une loi d'application semble nécessaire également.
Il faudrait aussi montrer les centres d'intérêt économique d'une personne sur son plan professionnel.
l'origine du financement est nécessaire. La transparence est un des piliers de la démocratie.
Auf Stufe Gesetz regeln und nicht in der Verfassung
Seule une liste très précise permet d'obtenir une bonne transparence
Regelung auf Gesetzesebene
Pourquoi dans la constitution ? Une loi devrait être suffisante.
Das ist nötig.
Les détails dans la loi d'application !
Préciser les grands catégories comme minimum. clairement !!
OUI absolument faute de quoi la crédibilité du monde politique disparaît et par là la confiance des citoyens.
mais important de garantir aussi le droit à l'anonymat des donateurs, sous peine de couper les vivres de bien des partis ; les ONG ou autres organismes (WWF, Pro Natura / Pro Tell, etc.) qui font de la politique (en finançant des campagnes) sont-elles aussi soumises ?
Ces détails doivent figurer dans la loi, pas la Constitution.
La discrétion en la matière est de rigueur.
Uniquement pour les participations importantes pour ce qui est du financement.
cette question doit se régler en dehors de la constitution sinon, elle va devenir un fourre-tout!!!
OUI pour plus de transparence...
Nécessaire pour la confiance
L'identité des personnes doit être préservée jusqu'à un montant minimum de don de 5000 ou 10000. - J'aimerais bien savoir ce qu'est une large mesure...
Pour éviter l'influence des groupes de pression très importants et ainsi mettre en lumière les liens d'intérêt
L'identité des personnes doit pouvoir rester anonyme
Transparenz ist wichtig
Mais qu'est ce qu'on s'en fout de qui finance quoi...
Oui à la transparence, non aux détails dans la Constitution
Pas dans la Constitution mais dans une autre loi
Si c'est un moyen d'éviter des pressions financières sur la place politique alors oui
Indispensable !
je ne crois pas que le détail aurait sa place dans la Constitution mais plutôt dans un décret d'application?
sinnlos, Parteien sind im Prinzip lose Gebilde, die vor allem Interessen bündeln, sind in diesem Sinne nicht eigentliche Akteure...
La transparence est indispensable pour qu'une démocratie fonctionne
Pour la transparence
Je pense que ce travail devrait être laissé au Grand Conseil.
es kann doch nicht jede Kleinigkeit in der Verfassung verankert werden.
Une constitution doit-elle vraiment donner des éléments concrets, très susceptible de changer avec le temps?
Il ne faut pas confondre à quoi sert une Constitution et les lois qui en découlent. Si on veut fixer des éléments concrets, alors ce n'est plus une constitution, mais une loi qu'il faut faire ou une Constitution à l'anglaise.
La transparence est gage de confiance
Une fois le principe ancré, certains éléments pourraient être laissés à la loi d'application.
Sauf pour des raisons obscures, il n'y a aucune honte à être transparent.
chacun doit assumer ses actions
Der finanzielle Einfluss von Wirtschaftskreisen und anderen Organisationen auf die Politik - Stichwort: Parteien- und Abstimmungsfinanzierung - muss unbedingt transparenter werden!
ist aber nicht zwingend, ausser bei extrem hoher Verschuldungsrisiko
les partis ne devrait rien à cacher

Question 10 – Transparence de la vie politique / Frage 10 – Transparenz des politischen Lebens

Si tant est que ce soit possible, je verrais plutôt ça dans une loi, je trouve cela un peu spécifique pour figurer dans un texte aussi peu évolutif qu'une constitution.
Que vive la transparence !
sans aller trop loin; pas de régime d'inquisition.
transparence à 100% du financement serait aussi un gage de liberté d'action pour l'engagé en politique. Pas de pression et de comptes à rendre...
Mais ce choix-là est très exigeant et demande des qualités d'être, des personnalités hors du commun.... denrée rare en politique.
A bas la Vinocratie valaisanne !
Est-ce bien nécessaire de tout détailler dans la Constitution ?
oui pour le principe de transparence
Une Constitution devrait dans la mesure du possible se cantonner à des principes et cadres généraux et non détailler le contenu.
Mais il me semble que le détail devrait plutôt figurer dans une loi.
cela renforcerait la confiance accordée par l'électeur à l' élu concerné.
La constitution doit rester général et ne pas donner trop de détails
actuellement règne une opacité sur le financement des partis politiques. Une totale transparence doit être inscrite dans la Constitution et fait l'objet d'une loi.
la paperasse inutile, la bureaucratie étouffante, la dictature de la transparence, tout cela étouffe le travail de ceux qui veulent être entrepreneurs, inventifs, créatifs pour le valais. La manipulation de l'opinion publique passe aujourd'hui par les médias et le numérique et le financement des partis est une chose complètement anodine à côté.
Es gibt keine Garantie, dass alle Parteien gleich behandelt werden.
Actuellement, les partis touchent des subventions de l'Etat en rapport avec le force (Grand-Conseil). Les dons des privés ne regardent pas le citoyen. Chacun est libre de disposer de son argent et de faire des dons, même anonymement.
absolument, on verrait comme ça qui tire les ficelles
La remise en question de l'utilité des partis?
Les principes, c'est bien ; des règles claires et détaillées, c'est mieux ;)
Constitution = loi fondamentale, pas de détails
Le citoyen doit pouvoir librement et en TOUTE DISCRETION contribuer au fonctionnement de son parti dans toute la mesure qui lui convient. Personne n'indique à autrui ce que contient son portemonnaie.
Le préciser dans une loi
Et aussi les déclarations fiscales détaillées des élus et des fonctionnaires ayant des postes de décision.
mieux dans une loi
Les élus devraient publier leurs liens d'interet, ou du moins ils devraient être connus des électeurs .
Abattre l'opacité des financements des partis devrait être prioritaire.
Das muss auf Gesetzesstufe geregelt werden
... à condition que la propagande actuellement gratuite faite par nos médias du service public soit chiffrée et prise en considération
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
La transparence en politique est un élément essentiel pour que la population ait confiance en ses représentants. Actuellement, les financements restent opaques et cela trouble les campagnes et les vraies intentions des personnes recevant des sommes généreuses pour défendre les intérêts des plus riches.
Une personne ne serait peut-être plus donatrice d'un parti si son nom devait être publié. Ceci est une atteinte à la vie privée et à la liberté d'opinion.
Avec facilité de trouver ces informations pour tout à chacun.
A proximité de ces informations, créer un lieu où l'on inscrit les fraude des personnes encore en service
les détails ne font pas partie de la constitution car un changement nécessite une modification de la constitution.
Geld sollte nicht die Politik machen! Das ist eines der grössten politischen Probleme und stärkt weiter die Schere zwischen den Reichen und dem Mittelstand.
En outre les dépenses de campagnes devraient être plafonnées !
Le principe doit figurer dans la constitution; les éléments à publier - les détails - , dans sa loi d'application.
Ce n'est pas à la constitution d'entrer dans ces détails.
Welche Elemente offen gelegt werden ist nicht entscheidend. Wichtig ist, dass die Zahlen und Informationen korrekt sind und das alle Parteien gleich behandelt werden.
Cela permettra de connaître à qui les candidats élus doivent rendre des "comptes" financiers.
c'est un principe démocratique fondamental. On doit éviter que l'argent gouverne à la place des personnes.
Une réglementation unifiée pour la Suisse serait préférable.
La loi est là pour ça.
Ganz wichtig!! Vor allem für eine Demokratie!
Beaucoup de paperasse pour par grand chose
im VS nicht nötig. Auf freiwilliger Basis durchaus wünschenswert
Oui dans une loi, mais pas au niveau de la Constitution.
Pas le rôle d'une constitution
Wäre schon gut.
Il serait préférable que les partis soient subventionnés par l'Etat (commune, canton et confédération) selon des barèmes officiels, avec interdiction d'en rajouter. Demander aux partis de remettre toutes ces informations, ne garantit pas la transparence totale et, surtout, n'évitera pas que les plus fortunés disposent de moyens promotionnels bien plus importants, ce qui est injuste et désavantage nettement les plus pauvres.
Transparence

Question 10 – Transparence de la vie politique / Frage 10 – Transparenz des politischen Lebens

A nouveau je ne comprends pas que ça ne soit pas le cas depuis longtemps...
La Motion Kamberlin-Rausis de l'époque me semble un très bon compromis entre les tout-transparence et les réfractaires.
Transparence : faire comme en Suède, Norvège et Finlande, les citoyen-nes ont le droit d'accéder à tous les justificatifs relatifs au paiement des indemnités et remboursements de frais des député-e-s.
Norvège: les taxes de l'ensemble des citoyen-e-s sont disponibles en ligne.
c'est dans une loi que les éléments doivent être détaillés, la Constitution devrait s'en tenir aux principes
La constitution doit prévoir que c'est la loi liée qui détaille ces détails
C'est pas trop demandé de savoir où vont nos impôts et quels intérêts financiers ont nos élus... Non ?
Mais attention de ne pas déstabiliser les éventuels candidats
Wen interessiert das? Die Steuerbehörde?
Oui, sinon personne ne le fera...
Pas dans un État libéral
La transparence du financement de la vie politique (surtout 1.frais de campagne et 2.participation d'élus à des conseils d'administration) est une nécessité. Il faut préciser des points de la nature de 1 et 2 dans la Constitution, sans aller plus loin dans les détails
Le détail doit être dans les lois, ordonnances et autre, pas dans la constitution.
Kantonal unwichtig. National wichtig
Ou bien cela ne regarde pas le grand public.... ou bien cela relève de la Justice
A définir ce que l'on entend par "large mesure" : trop vague
Attention à ne pas entrer dans trop de détails. Trop de transparence tue la transparence
La transparence est indispensable pour un système qui prétend vouloir satisfaire son peuple durant au minimum 50 ans.
Cf le résultat de cette fausse/bonne idée en France : détournement permanent de la loi avec toutes les astuces.
Cela peut changer au cours du temps
cela est juste pour continuer à alimenter les guéguerres politiques et permettre aux journalistes de critiquer encore certains partis. Chacun est libre de soutenir financièrement un parti et de rester anonyme absolument...
Pour le financement des partis et des candidats qui se portent à une élection.
Une transparence des financement des partis est nécessaire pour redonner confiance à la populations.
oui, mais attention à ce que la liste ne se retourne pas contre elle... Si un élément n'y figure pas et pose problème, les personnes en cause pourraient se cacher derrière la liste...
Ce genre de détails est souvent appelé à évoluer avec le temps et en fonction de l'actualité ou des sensibilités du grand public. Ils ont donc en principe leur place dans la loi d'application. Les grandes lignes minimales devraient toutefois déjà figurer dans la Constitution afin d'éviter que cette disposition soit vidée de son contenu au niveau législatif.
L'évidence même
la transparence se doit d'être améliorée
Les détails ne devraient pas être dans une constitution mais dans une loi ou ordonnance.
Je partage l'idée, mais ça ne doit pas figurer dans la Constitution, mais dans une loi électorale.
pas sa place dans une constitution. trop détaillé
Une loi peut mettre un cadre et c'est suffisant
A mon avis, une telle norme irait à fin contraire, car elle serait susceptible de dissuader des personnes, des associations ou des entreprises de participer financièrement à la vie politique. Ce serait alors à la collectivité de financer les partis politiques.
La démocratie doit s'exercer dans la plus grande transparence.
La provenance des fonds pour les campagnes politiques devraient être connues.
Arrêtons de compliquer on a déjà tout cela
Les détails devraient plutôt être détaillés dans une loi et non dans la constitution. De manière générale la constitution devrait édicter des principes généraux, valables pour de nombreuses années. Les détails eux, susceptibles d'évoluer selon les modifications des usages, moeurs, technologie, devraient être précisés dans des lois.
Le principe oui, les détails dans une loi
C'est un vrai moyen d'avoir une idée plus précise sur les partis politiques et les intérêts qu'ils défendent.
C'est pas au niveau d'une constitution de traiter du détail
Il n'est plus à démontrer à quel point les liens d'intérêt influent sur la vie politique.
Pas demesses basse en politique, pas plus qu'ailleurs
Eviter les disparités
C'est essentiel.
La transparence c'est la démocratie.
La transparence est indispensable si on veut l'adhésion de la population
Des normes aussi précises ne sont pas à figurer dans une Constitution, mais dans une loi.
Par définition, une constitution doit poser les fondations d'un régime juridique, et non décider à la "couleur des murs".
Doit être réglé dans une loi
Ces détails n'ont rien à faire dans la Constitution.
Transparence +++
Der allgemeine Grundsatz gehört in die Verfassung. Das ist hier aber nicht gefragt. Die sogenannten konkreten Element wie Jahresbudget usw. gehören dagegen überhaupt nicht in die Verfassung. Genau dafür haben wir ja die Gesetze.
Absolument indispensable pour la crédibilité des partis.
Bravo pour le principe ; le détail doit faire l'objet de la Législation ordinaire car il y a là des éléments qui peuvent varier avec le temps et l'exercice; absolument à éviter de faire figurer dans la Loi Fondamentale des détails de cette nature.
Par ce que on va brusquer les donateurs et si c'est des entreprises ça peuvent avoir des conséquences d'affaire.
Les partis doivent garder leur autonomie financière
100 % Transparenz

Question 10 – Transparence de la vie politique / Frage 10 – Transparenz des politischen Lebens

Sofern nicht mit einer unnötigen Bürokratie verbunden und es keine „Hintertürchen“ zu lässt. Transparenz ist wichtig und richtig. Deckt versteckte Interessen und Einflussnahme auf.
À préciser « large mesure »
Mais cela devrait concerner toutes les associations, pas seulement les associations politiques
Transparence essentielle pour un meilleur fonctionnement de notre démocratie.
Ce n'est pas à la Constituante de détailler les éléments concrets.
Clairement.
La transparence éviterait beaucoup de problèmes à la République
Oui. Transparence indispensable!
la transparence doit être le maître mot de la future constitution
Oui pour les budgets et comptes annuels
Un citoyen mal informé est un citoyen incompétent qui ne pourra pas exercer son esprit critique.
Celui qui vit dans la vérité et la non-manipulation n'a pas peur que ses actes soient mis en lumière.
La transparence est essentielle pour rétablir la confiance de la population, diminuer la corruption et les conflits d'intérêts.
La transparence du financement de la vie politique c'est la Cancel Culture
Soutenir un parti doit rester du privé. La transparence doit intervenir seulement si il y a suspicion de financement inadéquat et être consulté par un groupe de personnes restreintes.
dans l'application oui
que
Les détails doivent rester dans une future loi
il ne faut pas mélanger Constitution et loi
A régler par une loi
Une loi et pas dans la constitution.
textes de lois pour les détails
À régler à un niveau infraconstitutionnel.
Ja. Dies ist zwingend notwendig. Was jedoch nicht wieder neue staatliche Kontrollstellen generieren darf. Die Transparenz ist eine Pflicht der Parteien. Dies sollte selbstverständlich sein.
La transparence, c'est beau. La transparence, c'est sans doute utopique. La transparence, et l'honnêteté y relative, on peut toujours y croire ! En tout cas tout mettre en oeuvre pour s'en approcher.
Tout à fait ! Cela est aussi un vrai outil démocratique.
Grosser administrativer Aufwand.
a condition d'être raisonnable sur le modèle en vigueur à Fribourg par ex.
Tout le monde ne sera pas intéressé à les lire mais ça peut être intéressant et instructif !
dringenst empfohlen!!
Les éléments concrets sont nécessaires mais pas dans une constitution
Dans la loi, c'est suffisant.
Évitons les dessous de table en lien avec les lobbies ! Traitement égal pour tous les partis ! Limitations des budgets de campagne afin d'éviter de favoriser les plus riches
La transparence est un outil très efficace contre le copinage et la corruption.
"Detailliert" ist etwas übertrieben. Es würde genügen, die Personen anzugeben, die sich massgeblich an der Finanzierung beteiligt
Das hilft dem Bürger, die Personen einer Partei besser kennen zu lernen.
Droits des citoyens, participation à l'organisation politique.
La transparence me paraît essentielle
Rien à faire dans une constitution
Transparence totale pour tous les actes, rapports, décisions, jugements des autorités, afin de mettre maître Fanti au chômage :-)
La transparence est la clef de voûte de la démocratie. Cela ne devrait même pas être une question.
Ce n'est pas le rôle de la constitution
Absolument
le CC et le CO couvrent ces aspects
Oui à la transparence
Ceci doit être fait par le biais d'une loi
cf commentaire Q5
Très bonne idée d'avoir une transparence de la vie politique, mais ces détails sont du ressort d'une loi et non de la constitution.
Mais avec une limite pour la publication des participations
Le financement d'une campagne ne devrait pas être public. Un donateur n'a pas forcément envie que son nom soit connu ! Il serait plus intelligent de publier les liens d'intérêts (p ex siège dans des conseils d'administration) que le financement qui ne représente pas grand chose...
Si le principe est dans la constitution, il ne faut pas alourdir cette dernière, ni limiter par une liste les éléments à publier.
passiert eh alles hinter den Kulissen (lobbing)
ist sowieso nicht nachvollziehbar, Zuviel Schlupflöcher.
Pour autant que tous les frais engagés (de manière individuelle comme commune) soient transparents...
Die heute verbindlich präsentierten Auskünfte reichen vollumfänglich
Un tel détail a t'il vraiment sa place dans la constitution ? Ne devrait ce pas faire partie d'une loi d'application ?
Oui sur le principe, mais ce n'est pas à la Constitution de détailler les points concrets
La transparence influencerait peut-être l'honnêteté ;-)
Il faut fixer le but dans la constitution mais pas entrer dans les détails, c'est le but d'un règlement d'application ou d'une loi cantonale.

Question 10 – Transparence de la vie politique / Frage 10 – Transparenz des politischen Lebens

Important de connaître les milieux cherchant à influencer notre politique
Risque de Cancel Culture
es würde sicherlich das Vertrauen im Stimmvolk stärken.
Interesse besteht nur für grosse Spenden.
Cela me paraît important oui
Ce souci de transparence devrait également être imposé pour les campagnes de votation. Attention toutefois à ne pas entrer dans une "chasse aux sorcières". Une limite assez élevée (par ex. 5'000.-) devrait être fixée. En dessous, pas de contrôle.
La constitution est un texte fondamental. Elle pose les principes, pas les détails
Jeder kann mit seinem Geld machen was er will. Das hat andere nicht zu interessieren.
OU alors définir des montants à partir desquels l'annonce serait obligatoire.
OUI - Les éléments concrets sont à définir par une loi d'application.
Les détails doivent être régis dans une loi.
La transparence totale à tous les niveaux. Il serait souhaitable d'y ajouter une limite supérieure raisonnable afin de mettre sur un pied d'égalité tous les partis, sous peine de voir arriver chez nous aussi le style des campagnes à la Française ou à l'Américaine qui paralysent l'Etat la moitié du temps des législatives. Il faudrait enfin que les partis indiquent clairement les lobbies d'affaires privées qui les sponsorisent des lobbies oeuvrant pour le bien de la communauté sans en tirer d'intérêts financiers privés
Pourquoi cacher quoi que ce soit si l'on a rien à cacher ou à se reprocher?
Le Parlement reçoit son mandat du peuple et doit lui rendre des comptes. Nous avons le droit d'être informé du détail des travaux du Parlement et des liens d'intérêt des membres que nous élisons. La transparence est non seulement gage de confiance, mais également d'information claire et complète. A défaut, nous votons un peu à l'aveugle.
bien mais pas sa place dans la Consitution, mais dans les autres textes juridiques
Rien à faire dans la Constitution
Diese Transparenz ist sehr wichtig. Damit wird eine intransparente Beeinflussung der Politik erschwert.
Ist unbedingt notwendig.
Bürokratie nicht nötig
Wennschon, wäre dies Sache des Gesetzgebers
le principe suffit dans la constitution, le reste peut être dans une loi cantonale
Chaque Parti est libre de la faire ou non.
Ja, wir müssen in der Steuererklärung auch Transparenz sein.
c'est la moindre des choses !
cancel culture
Indispensable!!!!
Y compris ce qui est reversé au parti par un élu.
Ich bin für Transparenz
identité des personnes ayant financé... : à mon avis déplacé
Cela doit être détaillé dans une loi. Il est difficile de se projeter pour savoir comment les choses seront financées dans 50 ans...une loi peut plus facilement être adaptée et modifiée
Nicht auf Verfassungsstufe
Gerade wenn es darum geht, wie die Steuergelder eingesetzt werden, sollten die Bürger ein Recht darauf haben, zu wissen, wohin das Geld fließt.
Transparenz ist gut. Ins Detail muss man nicht gehen.
Sehr guter und wichtiger Grundsatz, aber über die konkreten Elemente scheint es Uneinigkeit zu geben, deshalb erachte ich es als besser, diese nicht in der Verfassung aufzuführen.
Die Identität detailliert darlegen... fragwürdig
Si le principe est déjà ancré dans la constitution il ne semble pas nécessaire d'y ajouter les éléments concrets qui devraient plutôt être intégrés dans la loi sur la transparence
I
Transparence
c'est une atteinte à la liberté individuelle. Certaines personnes qui participent au financement des partis ne veulent pas nécessairement que cela se sache, et c'est tout fait compréhensible...
garder l'idée de nommer les éléments concrets mais pas dans la constitution; ce point concerne-t-il aussi les femmes et hommes politiques (salaires, conseils d'administration, avantages....)
Le détail doit figurer dans une loi ou un règlement.
La transparence ne devrait pas induire des camouflages ... et le respect des personnes ne postule pas un étalage public
Viele Spender möchten Anonym bleiben. Es sollten Spenden ab einer bestimmten Höhe angezeigt werden müssen.
La notion de transparence est importante mais n'a rien à faire dans la Constitution
Aucun intérêt - de publier cela va encourager les versements cash sans trace
Derartige Kriterien gehören in ein Gesetz und nicht in die Verfassung, wo lediglich der Grundsatz der Offenlegung festzuhalten ist.
Transparence sur tout!! Hyper important, car la politique est en train de perdre la confiance d'un grand nombre de personnes en Suisse et il faut lutter contre cela. Un pays qui n'a plus confiance en ces politiciens va dans le mur. La transparence est un bon moyen de lutter contre cela à mon avis.
Mehr Transparenz fördert zwar das Verständnis für das Politische System und die Zusammenhänge aber die Veröffentlichung dieser Informationen wird dazu führen, dass das Parteiensystem teurer wird und dadurch auch mehr Bürokratie entsteht.
Staat greift zu fest in Privatsphäre ein.
Il s'agit de préciser le cadre. Un modèle pourrait être le projet qui avait été prévu au niveau fédéral.
A nouveau, les détails doivent être présents dans une loi d'application.

Question 10 – Transparence de la vie politique / Frage 10 – Transparenz des politischen Lebens

Noch mehr Kontrollen sind nicht notwendig.
Si la transparence est la règle, pourquoi énumérer ? De plus, si de nouveaux sujets apparaissent au fil du temps, il faudrait modifier la Constitution
Il n'y a pas de raison que ces éléments soient cachés. Le citoyen doit être transparent sur ses revenus face à l'Etat, il serait temps que les partis politiques soient aussi soumis à ces règles.
Une constitution devrait contenir des principes généraux et non pas des éléments de détail.
Une loi est nécessaire et cela n'a pas à être inscrit dans la Constitution.
Ja, sonst würde jede Partei nur darlegen, was sie wollen.
Eine detaillierte Regelung gehört nicht in die Verfassung.
Absolument , cela pourrait être une aide appréciable pour les électeurs dans le choix des candidats.
Le processus doit être simple et efficace et éviter toute complication administrative.
Gesetzesstufe genügt
La constitution doit proposer des principes généraux. La loi et l'ordonnance sont ensuite plus précises.
non cela doit se trouver dans une loi pas dans la constitution
cf. q3
Nichts für die Verfassung
À mon sens, je trouve que c'est plutôt le contraire qui devrait être fait: que seule une cellule sécurisée du département des finances connaisse le financement des partis.
Avec la transparence, si l'élu du parti A doit prendre des décisions favorables à l'entreprise B pour une affaire et que B est un gros donateur pour le parti A, ça sera la pagaille.
Je suis pour une caisse centrale unique qui recueillerait les dons pour tous les partis et qui redistribuerait anonymement les fonds sur les comptes des partis.
À harmoniser au niveau fédéral
Non! Encore plus d'administration et combien d' énergie gaspillée ?
Le détail pourrait se trouver dans d'autres lois ou ordonnances cantonales, la Cst. gardant un aspect général.
Mais cela doit-il figurer dans une constitution?
Je trouve que certaines informations devrait être publiées
der Grundsatz sollte in der Verfassung stehen, alles weitere jedoch auf Stufe Gesetz geregelt werden.
Aber nur im Grundsatz festlegen. Die Details müssen im Gesetz geregelt werden und es darf nicht zu grossen administrativem Mehraufwand führen.
In die Verfassung gehört aber nur der Grundsatz der Transparenz. Details im Gesetz.
Cancel Culture pour les partis de droite
La place des détails doit figurer dans une loi et non pas dans la constitution !
Il faudrait quand même pouvoir garantir l'anonymat des personnes le souhaitant, ne pas révéler leur identité mais donner quelques détails (par exple leur profession, s'ils sont suisses ou non et leur région de domicile)
Das soll jedem Politiker persönlich überlassen werden. Spender dürfen wegen des linken Gesinnungsdiktates nicht vom Spenden angebracht werden
Et permettre ainsi à tout un chacun de pouvoir se persuader, preuves à l'appui, que l'on cesse de maintenir une transparence sur le papier, permettant, pour ceux-celles disposant de moyens financiers aisés, d'exercer des influences non-démocratique, sur ces acteurs de la vie politique.
Autrement le principe perd son efficience.
Depuis quand on met le détail dans un texte fondamental?
Je trouve que ce n'est pas tellement le rôle de la Constitution, mais il faut à tous prix que cette notion reste!
Transparence total civil et civique
Transparenz bei der Finanzierung ist wichtig, soll aber nicht vor Engagement abschrecken.
la notion "large mesure " est beaucoup trop large
C'est du ressort des lois ou ordonnances, pas de la constitution.
La transparence devrait couler de source puisque tous les partis jurent de leur honnêteté.
Intrusion inadmissible dans la vie privée des citoyens et des entreprises.
Transparenz ja - aber sicher nicht in die Verfassung
A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION
sans toucher à l'identité
Transparenz ist immer gut.
Transparents gibt wenigere Anlass zur Skepsis.
ainsi que les conflits d'intérêt et lobbying.
Pas que des partis, mais aussi des organisations qui influencent les votations et élections (ONG, etc...)
à préciser dans la loi d'application
Minimum dès don de 5'000.- Fr

Question 11 – Congé parental / Frage 11 – Elternurlaub

À défaut de système fédéral, la Constitution cantonale devrait-elle instituer un congé parental cantonal ?
Soll die Kantonsverfassung, mangels einer Regelung auf Bundesebene, einen kantonalen Elternurlaub einrichten?

Pour un congé parental à répartir selon le désir des parents.
Idéalement cela devrait être fait au niveau national mais comme cela ne bouge pas suffisamment à Berne, il faut l'inscrire au niveau cantonal
Je préfère qu'on soit uniforme vis à vis du droit suisse. La concurrence entre les cantons pour qui aura le meilleur système, non merci.
Cette question doit être traitée au niveau fédéral
Doit être réglé au plan fédéral
Non, le minimum Suisse est suffisant et l'enfant a besoin de sa maman au début de sa vie.
Important d'être ensemble dans cette nouvelle expérience et le plus longtemps possible avec le bébé pour le bien de l'enfant, la mère et le père. Après à savoir comment cela serait-il financé?
Absolument !
26 cantons = 26 systèmes. Ca suffit !
A priori, je suis plutôt favorable à une réglementation fédérale sur la question.
Déjà au niveau fédéral
Je préférerais une solution fédérale mais le Valais pourrait montrer l'exemple, surtout pour un canton très orienté famille.
oui trois fois oui
Le congé parental doit être au niveau fédéral
le congé paternité en Suisse est trop minimaliste et un congé parental serait mieux approprié
le système fédéral est suffisant
C'est plutôt une question à régler au niveau fédéral.
Un système de partage entre les époux devrait être privilégié
Une unité fédérale est souhaitable
En y incluant le personnel de l'état aux mêmes critères !!!
On ne fait pas des enfants pour avoir des congés
répartir oui, mais au niveau fédéral
Je pense que le récent vote fédéral est déjà une bonne avancée en la matière.
6 mois à répartir entre les deux parents.
6 mois à répartir entre la mère et le père
Cette question doit être traitée au niveau fédéral
Unbedingt!
utile et nécessaire
nécessité de proposer les mêmes choses que les cantons voisins
Sujet fédéral à mon avis
Compétence fédérale, payé par quelle assurance sociale cantonale ?
Et d'ailleurs le conseil d'état Valais a exprimé son accord sur ce principe pour un congé parental lors de la consultation pour le congé paternité.
Cette affaire doit être réglée au niveau fédéral.
Favoriser la famille
Il me semble préférable d'oeuvrer au niveau confédéral sur cette question.
Das wäre ein enorm wichtiger Schritt in Richtung Gleichberechtigung von Mann und Frau. Ein Arbeitgeber darf keinen finanziellen Anreiz haben eher Männer anzustellen als Frauen.
non, mais je compte sur un congé parental au niveau fédéral pour que tous les suisses soient égaux.
Steigert die Attraktivität des Kantons für Familien.
Évidemment. Et on arrêtera enfin de discriminer les femmes qui doivent interrompre leur carrière pour un souhait (éduquer un enfant) propre aux 2 parents. Et permettre au père de mettre en pratique cette égalité.
Si on veut l'égalité il faut s'en donner les moyens.
Trop compliqué et coûteux à mettre en place.
Cette problématique est à traiter sur le plan fédéral.
un congé en avance sur son temps exemple 8 mois à se partager à deux.
Moderniser la constitution pour l'adapter aux enjeux sociétaux
52 semaines à partager entre 2 conjoint·e·s seraient un bon début
Ja, wenn der Elternurlaub die 16 Wochen (14 Mutter und 2 Vater) nicht übersteigt. Die Idee, den Elternurlaub zwischen Mutter und Vater selber aufteilen zu können, finde ich sehr gut. Aufteilung je nach Arbeitsplatz und -pensum.
non, le congé fédéral est suffisant. De plus, le financement serait trop onéreux
Sur le principe 100% d'accord. Est-ce réalisable d'un point de vue légal ? Les retenues salariales ne sont-elles pas l'affaire de la Confédération, de même que leur redistribution ? Il me paraît très compliqué par rapport au résultat probable de mettre en place un système parallèle...
Le système doit être fédéral
Weshalb auf kantonaler Ebene den Sozialstaat noch zusätzlich ausbauen, obwohl grosse Projekte wie die langfristige Finanzierung der AHV auf Bundesebene immer noch nicht wirklich vorankommen?
Dans un si petit pays, nous devons avoir une certaine uniformité.

C'est un domaine qui doit rester au niveau fédéral.
On a longtemps vécu avec une particularité valaisanne en matière d'allocations familiales, inutile de refaire l'exercice dans ce domaine!
Qui payerai ?
Die heutigen Ferienregelungen sind bereits sehr grosszügig, da braucht es keinen zusätzlichen Urlaub.
C'est du ressort de la confédération et non pas des cantons!
Ist auf Gesetzesstufe schweizerische geregelt.
Pour un Valais innovant et exemplaire
Pourquoi dans la constitution ?
Une loi devrait être suffisante.
Wir hatten auch keinen Elternurlaub.
Wenn die 16 Wochen aufgeteilt werden.
Minimum comme en Suisse. Durées et détails autres dans loi d'application !
Cette mesure bénéficie directement aux parents en minimisant les contraintes.
Les congés maternel et paternel actuels sont suffisant
laissons ça à la confédération, franchement que cela soit inscrit dans la constitution... la largeur future des trottoirs aussi ?
Le congé parental doit être fédéral et la même pour tous indépendant d'employeur.
La durée du congé paternité de 2 semaines est largement suffisant
Cela relève de la Confédération. Et l'addition au minimum fédéral augmenterait les charges des entreprises, surtout des petites, nombreuses en Valais
droit fédéral!!
suivre la loi fédérale !!!
10 jours est suffisant, être parent est un choix et non une obligation. Dès lors prendre quelques jours de vacances pour le début de la vie de notre enfant me semble pas démesuré...
Oui mais à répartir entre les 2 conjoints
Das gehört in ein Gesetz und nicht in die Verfassung. Wer soll den zusätzlichen Urlaub bezahlen?
Ja ja und nochmals JA! Wäre ein riesiger wirtschaftlicher Vorteil fürs Wallis ggü den anderen Kantonen. Dabei darf der Mutter aber keinesfalls die 14 Wochen "weggenommen", sprich dem Vater zugeteilt werden können.
Pas dans la Constitution mais dans une autre loi
Pourquoi mettre un tel objet dans la Constitution? Dans la loi, je serais favorable.
La loi fédérale suffit à cette question
Uniquement pour les femmes
nein, der Elternurlaub soll nicht kantonal sondern schweizerisch geregelt werden.
...avec obligation de répartition équitable du congé entre le père et la mère. afin que ce congé ne soit finalement pas pris (ou incité à prendre) que par la mère...
payée par qui ? qui serait les bénéficiaires : ceux qui habitent en Valais, ceux qui travaillent en Valais et qui sont ceux qui vont la financer ?
Alignement sur les lois fédérales
Pourquoi mettre cette bonne idée dans la Constitution - est-ce vraiment le lieu?
En tout cas, en discuter est une bonne idée
Schweiz sollte einheitlich sein
Absolument, c'est clairement le principal outil à même de faire avancer l'égalité des sexes, du moins dans le cadre des familles.
Dans notre société les papas sont de plus en plus partenaires dans le partage des tâches familiales et ce dès la naissance de leur enfant !
à régler au niveau fédéral
congé parental d'un an à prendre selon les convenances des parents, mais en veillant aussi à ce que les règles du travail ne les pénalisent pas, de même que les assurances sociales.
La société a tout intérêt à faciliter ce choix pour garantir aux enfants la présence de leurs deux parents et l'expérience d'une sécurité sur laquelle s'appuyer une fois adultes, Regardons autour de nous la fragilité de nombreux jeunes et demandons-nous qu'est-ce qui leur a manqué dans leur cursus..,???
Question qui se posait éventuellement au 20 ^e siècle. Nous sommes désormais au 21 ^e .
Ce droit au congé parental devrait plutôt être instituer au niveau fédéral
La confédération s'en charge.
C est en effet la seule mesure qui permet d'établir dès la naissance une répartition commune et non sexuée des tâches éducatives.
une évidence. L'homme, en général a plus besoin que la femme d'être invité à "participer" pour se sentir concerné par l'enfant. Et pas seulement au stade du nourrisson.....
C'est fondamental aujourd'hui et sans distinction homme - femme, un temps à partager au sein du couple.
Oui important de remettre à jour le système actuel absolète en lien avec la conciliation vie familiale vie professionnelle ! Nous sommes en 2021 le père a autant d'importance que la mère dans la vie et l'éducation de ses enfants
OUI, la société a beaucoup changé et évolué. L'égalité hommes - femmes est inscrite dans la loi. Un congé parental cantonal mettrait sur pied d'égalité, dans la vie réelle, les deux parents qui pourraient mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Le Valais pourrait faire office de précurseur en instaurant un congé parental cantonal. Ca serait une vraie révolution !
l'état doit donner plus de liberté aux parents, en leur donnant la possibilité d'avoir de vrais avantages fiscaux pour pouvoir accueillir autant d'enfants qu'ils le souhaitent, la liberté d'éducation à la maison ou en école privée, la liberté de culte. Rendre impossible à une famille d'avoir un troisième enfant par absence d'allocations familiales dignes de ce nom et en même temps imposer un congé parental idéologique est absurde.
Nicht nötig, es gibt den auf Eidgenössischer Ebene gesetzlich geregelten Mutter- und Vaterschaftsurlaub.
Qui décide des congés? Implications des employeurs nécessaires.

Non je pense que le congé parental doit relevé du droit Suisse.
Oui, oui et oui ! Nous sommes déjà assez à la traîne par rapport aux autres pays !!
Il faudrait que le congé parental soit idem dans tous les cantons suisse et accordé par le système fédéral
On pourrait imaginer un système ou la parentalité est une fonction rémunérée.
Pour montrer l'exemple
De la même durée que la mère, pour autant qu'ils élèvent l'enfant ensemble et de manière équilibrée.
Clairement, pour permettre aux pères de pouvoir eux aussi s'impliquer et profiter de leurs jeunes enfants ! ET pour un meilleur équilibre homme/ femme sur le marché du travail.
Mais oui! Un peu de liberté que diable!
Génial !
Qui va payer tout ça?
ceci est déjà régulé au niveau fédéral
idéalement ce point devrait être fédéral
Ce thème est trop précis et doit rester au niveau fédéral.
Cela discrimine ceux ne pouvant ou ne voulant pas d'enfants
Inégalité de traitement inter-cantonale et ingérence dans le Conventions de Travail Nationales.
Es stellt sich die Frage, wie das finanziert werden soll? Das könnte auf Widerstand stossen, wenn die ganze Bevölkerung sich daran beteiligen muss.
Cette question devrait être réglée au niveau fédéral.
Existant à l'état du Valais mais peu utilisé.
Il doit être non payé et ne pas mettre en peril l organisation du travail de l employeur, surtout s il a peu d employés.
ce qui existe est suffisant a mon avis
Une solde de durée commune aux deux partenaires pourrait être envisagée
>L'enfant a besoin au minimum 3 mois d'allaitements de sa maman
congé parental de 28 semaine à répartir avec un minimum de 4 semaine pour le père et de 14 semaines pour la mère
Das sollte auf Bundesebene geregelt werden.
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
Il serait temps oui. Enfin !
Oui, les premiers contacts avec l'enfant sont les plus précieux pour tous et toutes. En plus, un congé supplémentaire pourrait permettre aux pères de plus s'impliquer dans la vie de l'enfant, réduisant ainsi les inégalités homme-femme
L'endettement lié au Covid va nous suffire sans encore accroître le social !
1 à 2 mois serait une belle avancée, 3 mois pour partager la vie complète du nouveau né serait bénéfique pour toute famille
A condition qu'une telle disposition n'entre pas le cas échéant en conflit avec d'autres dispositions plus favorables émanant de la Confédération.
S'il vous plaît !
Cela complique la vie, en particulier des frontaliers en canton.
Absolument, avec des semaines obligatoires pour les DEUX parents
Le Valais pourrait être un peu plus généreux que la CH en cette matière.
Le système évoqué ci-dessous est sans doute le meilleur.
Si l'homme et la femme sont égaux en tout point, il n'y a pas de raison de faire de différences, sinon discrimination !
Würde m.E. die Standortattraktivität des Kantons für Familien erhöhen. Könnte gegen den Bevölkerungsschwund in den Seitentälern und Bergdörfern helfen.
Er darf allerdings nicht kürzer sein als die 14 Wochen Mutterschaftsurlaub, die bereits gesetzlich verankert sind. 14 Wochen sind eh schon viel zu kurz, man müsste bei mindestens 6 Monaten anfangen.
Un plus pour attirer des forces vives extérieures au canton.
Je tiens à souligner que notre voisin le canton de Vaud accord aux mères allaitantes 1 mois de co né maternité en plus. La reprise après 14 semaines pour les mères qui ont décidé de nourrir leur enfant par ce biais est très stressant et elles doivent souvent renoncé car la routine des repas à heure fixe ne s'est pas encore mise en place !
Préférable à un congé maternité et paternité. Le congé parental permet une répartition qui convient différemment à chaque situation
Consolidons les prestations sociales actuelles avant de les développer. Ou alors pourquoi pas un congé maternité cantonal pour les femmes au foyer?
CH-Regelung ist OK
Réglementé au niveau fédéral.
Ce pourrait être incitatif pour les autres cantons et attractif pour les jeunes familles
pour éviter toute discrimination à l'emploi.
Der Bund soll dies regeln.
En attendant un congé parental fédéral digne de ce nom.
Dans la mesure de son budget.
Mais ce serait un pas en avant qui incitera d'autres cantons à faire la démarche et au final la confédération a harmonisé un concept de congé parental au niveau fédéral.
tout ce qui peut favoriser le bien être familial doit etre mis en oeuvre par l'Etat
Attention ! Si l'idée semble géniale, n'oublions pas que le Canton du Valais serait amené à financer une telle mesure, notamment sur le dos des employeurs et employés.
Pour toutes les personnes accueillant un nouvel enfant de moins de 12 ans (sans notion de lien de sang). La parentalité devant être comprise comme la prise en charge des besoins quotidiens d'un enfant.
Un congé pour la prise en charge d'une personne dépendante (adulte aussi) devrait également être institué et ouvrir des droits.
Congé parental vient d'être voté au niveau fédéral
Maternité et paternité svp

En prenant exemple sur certaine CCT comme cele de LA POSTE édition 2021
le congé parental des hommes est trop court
Le congé parental devrait être une évidence au niveau fédéral. Je m'interroge sur son mode de financement au niveau cantonal. En fonction du financement, ma réponse sera : oui ou non.
Condition pour avoir une réelle égalité entre femmes et hommes
Wie wird der Elternurlaub finanziert?
In der aktuellen Corona-Krise ist es nicht sehr sinnvoll, die Unternehmen zusätzlich finanziell zu belasten.
Oui mais pour les femmes au foyer
Le congé parental s'imposera de toute façon comme la solution la plus équilibrée, autant l'instituer dès que possible et ne pas faire 2x le travail
C'est l'un des moyens de ne pas "perdre" les nombreuses femmes formées. Notre canton a investi (aussi) pour elle. Si les tâches qui suivent la naissance leur sont presque exclusivement réservées, c'est ce qui arrive. Il faut laisser une chance au couple de s'organiser et ainsi, permettre aux papas qui souhaitent être davantage présents auprès de leur enfant de pouvoir le faire facilement.
Laissons ce point en charge de la Confédération.
Bund macht da nicht vorwärts. Als Kanton wird man dann viel attraktiver im arbeitsmarkt
4 semaines d'office pour la/le partenaire /mari quelque soit le travail
Je ne me rends pas compte
Il est grand temps d'aider les familles. parentes pauvres des aides de l'Etat (exemple les crèches)
Le Congé parental d'adoption (2-4 semaines) devrait aussi être intégré. (enfant de moins de 5 ans) Les adoptions sont de plus en plus rares (10 cas par an en VS, ça ne va pas faire exploser le budget) et les parents devraient bénéficier de congés pour accompagné le petit enfant dans sa nouvelle vie. Rappelons que l'état du Valais accorde un congé parental d'adoption à ses employés, il suffit de s'aligner sur ce texte.
Garantir la liberté de choix et de manoeuvre du couple.
Cela doit être fait au niveau fédéral, ce n est pas le rôle du canton
Cela dépend: qui paye?
Le mode de fonctionnement de la société à totalement changer, il faut s'adapter au temps que l'on vit.
unbedingt
La répartition entre le père et la mère ne devrait pas être totalement libre, sinon les études prouvent que c'est principalement/uniquement les mères qui en profitent. L'Allemagne peut être un exemple : le père doit prendre un part minimum (nombre de semaines à contrôler), pour que les parents puissent bénéficier de l'entier du congé parental. Tout ceci dans un but de favoriser l'égalité entre les genres.
on vient d'en instituer un au niveau fédéral
C'est la fonction de la loi, pas sure que cela apporte quelque chose dans la Constitution
Pourquoi, actuellement il me semble que cela ne changerait pas grand chose et que pour la mère, il y aurait encore et toujours un surcroît de travail
Parent moi-même, je trouve le système actuel déjà généreux. En revanche, je verrai assez des dispositions cantonales spécifiques pour certaines situations, notamment les femmes élevant seules leur enfant ou les familles nombreuses.
Je suis contre le congé des pères tel qu'il a été instauré par le CF. On est en train de basculer dans une société d'assistés et de plus cela aurait un coût. Qui paierait ? Indirectement nos impôts ?
Plus en lien avec la confédération que juste cantonal
Relève typiquement du droit fédéral.
off
Doit être traité au plan fédéral
le principe est bien mais ne devrait pas se situer au niveau de la constitution...ça doit pouvoir évoluer avec les besoins de la société
À régler par une loi
Le congé parental m'apparaît moins discriminatoire. Toutefois, n'est-ce pas purement déclaratif? Une telle norme risque en effet de rester lettre morte dans la mesure où un tel congé fait l'objet de discussions serrées au parlement fédéral. Il semblerait d'ailleurs qu'un tel congé aurait de fortes chances d'être adopté. Aspect financier à ne pas négliger.
La règle fédérale me convient.
Seul le principe de favoriser la vie familiale devrait y figurer, non le détail ainsi qu'une éventuelle durée d'un congé parental.
Qui paye ?
Déjà existant
Principe peut y être mis, mais détails dans une loi
La famille c'est deux parents. Cela permet à chacun des parents d'avoir du temps avec l'enfant et de permettre à chacun d'avoir aussi du temps à lui pour récupérer cette arrivée à la maison. De plus ça permet d'impliquer le père ou la mère dans le processus éducatif de l'enfant.
Primordial pour atteindre une égalité de genre.
Egalité de traitement hommes femmes
Un des dernier pays, au monde, à ne pas considérer les bénéfices apportés à la famille par la présence du père durant les premiers mois après l'arrivée d'un enfant.
Oui à un vrai congé parental avec une répartition équitable de ce congé entre les parents. Il n'y aura que des avantages pour une société plus équilibrée.
La confédération n'a qu'à se bouger le... Ils ont 200ans de retard.
Ça aussi c'est l'égalité hommes femmes
Il me devrait pas y avoir de différences entre les cantons.
Le droit du travail relève du droit fédéral.

Harmonie fédérale
Oui pour une meilleure reconnaissance de la place du père ds la vie de famille, et ce dans la 1ère année!
Das ist und bleibt eine Bundessache. Das muss für die ganze Schweiz genau gleich gelten.
Il faut que ce droit fondamental à un congé parental se règle au niveau fédéral pour aboutir à une Unité fédérale dans ce domaine; la loi d'application pourra ajuster ce droit en fonction de particularités cantonales mais qui ne devraient pas intervenir dans le processus de base.
Mais complètement, prenons de l'avance :)
Fédéral c'est fait, c'est suffisent.
Ce point relève de la Confédération
Gönnt den jungen Eltern einige zusätzliche Tage mit dem Neugeborenen
Wet Kinder zeugt, soll dich seiner Verantwortung und den Folgen davon bewusst sein. Also weder bezahlten Urlaub für Mütter noch Väter. Bei der derzeitigen Anzahl der Weltbevölkerung muss Kinder haben so unattraktiv wie möglich sein.
Wer soll das finanzieren. Die sozialen Beiträge eines Unternehmens sind bereits gewaltig. (Darum wird bereits mit %Anstellung die Betragspflicht in die Pensionskasse umgangen!)
mais pas de cumul, on ne peut décider en Valais sans tenir compte de ce qui se passe en Suisse.
Eine schweizweite Lösung wäre vorzuziehen. Aber der Kanton kann hier Vorbildfunktion einnehmen und fortschrittlich sein.
Ce qui existe au niveau fédéral est déjà plus que suffisant
Le congé parental cantonal, dont la durée sera à fixer par le Grand Conseil, serait à répartir entre la mère et le père et devrait être au minimum équivalent à celui imposé au niveau fédéral, mais pas additionné.
Pensons à la Constitution du XXI, voire XXIIème siècle
Das reicht bei weitem aus. Zudem heisst mehr Ferien mehr Abgaben...
Sous la notion de congé parental est camouflée ici la prolongation du congé paternité. Bon nombre de solutions existent déjà pour les pères souhaitant accompagner plus longtemps la naissance de leur enfant (période supplémentaire octroyée par l'employeur, congés payés légaux, congés non payés, etc.). La question du financement du congé "parental" cantonal reste ouverte...
Cet élément devrait plutôt être réglé au niveau fédéral.
Les célibataires devraient avoir droit à des congés aussi. Cela me gêne que la constituante renforce encore les non parents comme des vaches à lait.
permettre un meilleur ajustement vie privée/vie professionnelle
Der Vaterschaftsurlaubs, wie er in der Volksabstimmung vom 27. September 2020 mit einer Mehrheit von 60,3 Prozent angenommen, ist ausreichend.
Mitigé.
Oui sur le principe mais cela devient complexe pour des couples qui travaillent dans 2 cantons...
Les congés suisses pour la maternité et la paternité suffisent
je
Sans oublier les femmes (ou hommes) au foyer qui n'ont droit actuellement à rien...
Cela dépendra de la durée fixée par le Grand Conseil mais le Valais pourrait montrer l'exemple avec un congé parental respectant réellement une égalité dans le couple. Ce serait un congé parental de 14 semaines pour chacun des deux parents (sans distinction de leur sexe) et libre de répartition entre les deux. En résumé, 28 semaines que les parents ont à se partager pour le congé parental. Dans le cadre d'une famille monoparentale, 14 semaine pour le parent. Une telle égalité serait un premier pas vers la réduction des inégalités salariales et d'embauche des personnes en âge de procréer, de même que renforcerait le contact parental envers le nouveau-né.
primauté du droit fédéral
Elternzeit ist zu bevorzugen
Ça devrait être fédéral
Wie finanzieren?
Je suis plutôt pour mais crains que ce ne soit que les femmes qui prennent ce congé notamment face à l'inégalité salariale.
Politique familiale prime...
chaque canton devrait pouvoir faire son choix
Pourquoi le système fédéral ne suffirait-il pas?
Ressort de la Confédération
À régler à un niveau infraconstitutionnel.
Definitiv Nein. Der Sozialstaat darf keinesfalls noch mehr ausgebaut werden.
16 semaines
Des enfants heureux deviendront des adultes épanouis. Les parents heureux, reconnus en tant qu'éducateurs des futurs citoyens, seront des parents plus sereins et « efficaces", et de meilleurs citoyens. Egalité H/F évidente. Quid des indépendants ?
Déjà prévu et accepté au niveau fédéral
Incitons les gnes à avoir moins d'enfant, pour le bien et l'avenir de tous...
un congé parental très confortable pour le premier enfant, ensuite plus rien...pour inciter les couples à être responsable de la surpopulation.
mais le prendre en bloc à l'arrivée de l'enfant et non pour allonger les vacances ordinaires.
Essayer de favoriser la natalité ...
Oui mais souhaite que le congé se prenne à l'arrivée de l'enfant et pas quand ça arrange le calendrier.
congé parental pour permettre de décider partager le congé
Das wäre für viele junge Paare bei ihrer Planung eine grosse Erleichterung
C'est très important pour la société plus juste et équilibrée que nous appelons de nos vœux.
Warum Abweichung zu Bundesrecht?
Le valais et la suisse sont à la traîne par rapport aux pays du nord de l'Europe, dont le PIB est comparable au nôtre. Ils l'ont fait avant nous et sont parvenus à prouver que congé parental et carrières professionnelles ne sont pas incompatibles!

Personnellement, la situation étant celle qu'elle est, j'hésite franchement à faire des enfants en Suisse, rien n'est fait pour nous encourager...
Man kann alles übertreiben
Das ist wirklich zeitgemäss
Die schweizerische Lösung muss ein Elternurlaub sein. Eine Insellösung für das Wallis scheint mir nicht zielführend, für eine echte Gleichstellung von Mann und Frau.
Meilleure répartition de la vie familiale
La constitution, loi fondamentale, devrait rester un texte minimal sans droits qui peuvent être réglé par la loi.
Das ist ja jetzt geregelt auf Bundesebene
Permet un meilleur arrangement entre père et mère
La Confédération et le peuple se sont déjà prononcé sans besoin de redondance
Et non contiguë
C'est le rôle de Berne
C'est lamentable qu'au 21ème siècle, il n'y ait toujours pas de congé parental! un vrai scandale! Sans ce congé parental, atteindre l'égalité est tout simplement impossible.
cà se règle au niveau fédéral
Wer soll das bezahlen. Dies geht zu weit!
cf commentaire Q5
Si cela n'engendre pas de retenue supplémentaire sur les salaires.
Nous avons accepté 2 semaines. Il serait plus judicieux que le système fédéral laisse le choix aux parents de se répartir les 12 semaines restantes du congé des mamans.
C'est une excellente idée
Oui oui et encore oui! Cela aurait déjà dû être fait il y a des années! Nous ne sommes plus au moyen age. Prenez exemple sur les pays scandinaves
12 mois à 80% du salaire, comme en Norvège !
Congé parental à répartir entre les conjoints (en plus de ces congés!!
Quid de son financement s'il est différent et plus généreux que le fédéral ?
oooooooooooooooooooo
Als Vater stimme ich dem zu. Als Produktionsleiter nicht. Schwieriges Thema.
Mindestelternurlaub muss auf Bundesebene geregelt werden.
Il me semble qu'il s'agit d'une opportunité en or pour se positionner en tant que canton qui soutient efficacement les familles, le bien-être et la santé de ses membres. Les comparaisons avec d'autres Etats montrent que la Suisse n'est pas le pays le plus généreux en la matière. Alors même qu'une politique familiale forte et inclusive incitant les parents à s'engager les deux fortement dans l'éducation (couples de même sexes inclus) permettrait de réduire les inégalités rencontrées sur le marché du travail mais aussi dans les tâches éducatives. Faire preuve d'innovation, ça serait très apprécié dans ce domaine également !
On devrait plutôt prévoir de faire accoucher les pères...
Là, au moins, ce serait justifié !
Si cela venait à passer, il serait bien de formuler "à répartir entre les parents", afin d'inclure les couples homosexuels.
Un congé parental raisonnable plutôt qu'un congé maternité et paternité.
Le congé paternité est sous-estimé, sachant que l'enfant est le fruit autant de la femme que de l'homme.
Doit être traité par la Constitution Fédérale.
Ce point ne me paraît pas nécessaire. Le concept est déjà bien établi et inscrire une durée dans le marbre de la constitution n'a aucun sens
zu grosse finanzielle Belastung für den Kanton
Dies muss schweizerisch geregelt werden.
N'attendons pas une solution fédérale.
Indispensable dans une politique d'égalité
Rien à faire dans la constitution
Ein gemeinsamer Elternurlaub, welcher frei aufgeteilt werden kann, stärkt die Gleichberechtigung und die Möglichkeiten auf alternative Familienformen.
Dieser unnötige Ausbau des Sozialstaates ist ökonomisch nicht zu verantworten!
Auch das müsste eigentlich schweizweit geregelt werden schon wegen der Chancengleichheit der Unternehmen.
Excellente initiative qui permettrait aux femmes actives de garder un contact fort et une compétitivité certaine dans le monde du travail.
Es gibt genug Ferienzeit und Urlaub
Ist Sache des Bundes
muss auf Bundesebene gelöst werden
noch mehr Vaterschaftsurlaub belastet die Betriebe und Arbeitnehmer mit Beiträgen zusätzlich.
L'idée est séduisante mais avec quel agent ? Le canton du Valais dépend déjà passablement de la péréquation financière fédérale il me semble.
Le Valais pour être un pionnier en Suisse. Bonne idée.
Nein, nicht übertreiben. Bei den Geburten habe ich immer meine leider nur 3 wöchigen Ferien eingesetzt. Man lernt die Arbeit der Hausfrau besser kennen und schätzen.
c'est quelque chose qui doit être coordonné au niveau suisse
Il faut une uniformité sur plan fédéral
Un congé parental d'une année à répartir entre le père et la mère.
La solution doit venir de la Confédération.
Dies soll nicht in einer Verfassung stehen. Zumal es auf Bundesebene gestaltet werden muss.
Soll aber eigentlich auf Bundesebene geregelt werden
Renforcer l'égalité des chances est une priorité.

Cela nuirait à la compétitivité économique de notre canton. Les employeurs ne doivent pas encore une fois passer à la caisse.
Wer soll das bezahlen? Die Eltern dürfen auch mal ihren üblichen Urlaub dem Kind widmen. Eltern sein ist eine private Entscheidung und ich auch eine Privatsache.
Es ist jedoch fragwürdig ob dies auf Verfassungsebene geregelt werden muss. In Anbetracht der Wichtigkeit, soll es hier aufgenommen werden
il faut laisser faire la Confédération
C est la grande mode
Dies sollte auf Bundesebene und unter Mitwirkung der Erwerbsersatzordnung erfolgen.
das auf Bundesebene reicht
Familienzeit ist wichtig und Familien sind wichtig für die Gesellschaft.
Cette avancée permettrait de mettre en avant un Valais progressiste sur ces questions par rapport au système fédéral, pas important pour faire face aux évolutions et essentiel en matière d'égalité femme-homme.
Gleichberechtigung wird ja nun, berechtigterweise, abseits des Geschlechtes verlangt und sollte so gelebt werden.
La question est réglée au niveau fédéral
Le congé parental doit être instauré au niveau fédéral. Il n'est pas à mon avis idéal que chaque canton parte en ordre dispersé sur la question.
A nouveau, cela relève d'une loi.
Dies soll auf
Un congé parental est absolument nécessaire !
Oui, mais avec une loi. Il ne faut pas utiliser la constitution pour mettre tout et n'importe quoi (minarets, congé parental, etc.).
non cela doit se trouver dans une loi pas dans la constitution
Durée du congé à définir, pas forcément par la Constitution, mais OK sur le principe.
C'est au début de la vie d'un bébé que la présence des parents a un impact essentiel.
Ja, da die Bindung Vater Kind auch sehr wichtig ist und meistens etwas unter geht. Zudem würde es einen weiteren Beitrag zur Gleichstellung beider Geschlechter bedeuten. Da es je zwischen der Mutter und dem Vater aufzuteilen wäre könnte jedes Paar individuell auf sine Bedürfnisse achten und anhand von dem entscheiden.
À unifier sur le plan fédéral
Payé par qui?
Une liberté de choisir la répartition du congé entre les parents, ça oui.
Les femmes se lèvent pour allaiter bébé mainte fois nuit et jour et doivent pouvoir le faire. Papa se lèvera aussi par solidarité ? J'en doute ! Donc, qu'il parte bosser au lieu de traîner dans les pieds et vider les caisses !
Ce n'est pas une question de congé mais d'implication familiale. L'implication dure jusqu'à la majorité de l'enfant.
Evidemment !
Betreffend Vaterschaftsregelung sind wir europaweit noch weit hinten.
La constitution ne doit pas rajouter cela au minimum fédéral.
Regelung auf Bundesebene
Vorbild Elternzeit in Deutschland
Car l'homme doit pouvoir soutenir sa femme .
nécessaire et le plus vite possible
vu l'écho important de ce temps particulier de l'arrivée d'un enfant, pour permettre l'émergence de liens profonds entre les parents et l'enfant et aussi pour lutter contre les discriminations sur le marché de l'emploi face aux mères. Mais de plusieurs mois ! cf référence Suédoise
Beides über die EO geregelt.
ist im Bundesrecht geregelt
Macht eigentlich auch keinen Sinn, weil das bald national geregelt wird.
Ausserdem muss überlegt werden, wer die Kosten trägt.
Sollte zwar in der Bundesverfassung geregelt werden.
Une fois de plus, pas dans la Constitution, mais dans une loi cantonale !
Absolument favorable et nécessaire!!
Oui, pour soutenir la mère après l'accouchement et favoriser les liens mère-père-enfant mais aussi pour équilibrer les chances des femmes sur le marché du travail. Cf licenciements de celles-ci lors de leur retour après le congé maternité.
Es ist an der Zeit, die in der Bundesverfassung garantierte Gleichstellung endlich umzusetzen und die notwendigen Rahmenbedingungen dazu zu schaffen. Die Publikation des Bundesgerichtsurteil betreffend Aufhebung der "Schutzmechanismen für Frauen" nach einer Scheidung zwingt die Politik, die Rahmenbedingungen anzupassen - die nächsten 50 Jahre leider schon wieder auf dem Buckel der Frauen!!!!
Das Bestehende ist genug
Regelung besser auf Gesetzesstufe.
On a voté cela sur le plan fédéral
Ich bevorzuge eine eidgenössische Lösung.
tout est question de mesure , faut rester dans des limites raisonnables
Ce point devrait être de la compétence de la confédération.
Un congé parental à partager entre les deux parents
Ce serait le moment ...
En attendant l uniformité fédérale
Pas de congé parental supplémentaire.
Qui paie ?
auf Bundesebene zu regeln - alle Kantone gleich
Obsolet, wir haben eine Bundesregelung, das reicht.
Man kann Gleichberechtigung nicht überall erreichen. Kinder bekommen nun einmal die Mütter.

La naissance est une période de chamboulements tant physiques, psychologiques, matériels et pour créer des liens sécurisants pour BB, la mère et le père, il faut du temps à disposition. C'est dans cette période que les expériences de bébé vont "s'imprimer". Congé parental à s'organiser entre les deux parents, selon leur choix de vie, et sur plusieurs mois ! Il faut un congé parental régi par la loi afin que la conciliation entre métier et famille dans le couples ne soit pas entravée par des normes obsolètes sur les rôles des genres. Et peut-être verra-t-on moins de femmes se faire licencier à leur retour de congé maternité, si plus d'hommes sont concernés par ce congé...

De plus, nous manquons de lieux de soutien aux parents, des lieux où l'on prenne soin de la relation parents-enfant, un soutien pour toutes les situations quelles qu'elles soient, cf Le Berceau soutenu par l'Association MAM et aides de l'Etat, à Monthey. De l'argent investi dès les premiers mois de l'enfant pour éviter de grandes souffrances et des coûts importants dans le futur...

Il y a maintenant le congé paternité fédéral.

A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION

en gardant un nombre de semaine choix de la répartition libre entre les parents

Le congé parental est déjà réglé par la loi fédérale des allocations perte de gain.

Oui il faut encourager les jeunes à avoir plus d'enfants

à condition que la répartition du congé soit imposé pour moitié au papa et moitié à la maman. Cela permettrait une égalité des chances hommes/femmes à l'engagement des jeunes gens, chacun étant potentiellement susceptible de manquer quelques semaines en raison d'une prochaine parentalité .

Mutterschaftsurlaub und Vaterschaftsurlaub sind auch schon in GAV geregelt.

certainement améliorer ce poste , si on veut plus de femmes dans les postes dirigeant

Question 12 – Procédures de naturalisation / Frage 12 – Einbürgerungsverfahren

La Constitution cantonale devrait-elle garantir des procédures de naturalisation uniformes dans toutes les communes du canton, simples, rapides, et pour lesquelles seuls les frais administratifs sont perçus ?
Sollen in allen Gemeinden des Kantons einheitliche, einfache und rasche Einbürgerungsverfahren gewährleistet werden, für die nur Verwaltungsgebühren erhoben werden?

Je ne connais pas suffisamment le sujet pour donner mon avis mais je pense qu'il devrait y avoir je base commune pour l'ensemble du Valais
Oui pour l'uniformité, mais par contre les candidats doivent vraiment montrer leur intégration dans la vie du canton/de la commune et leurs connaissances linguistiques. Et le financement de ces procédures ne doit pas coûter un centime aux citoyens suisses.
Pourquoi rapide !
La naturalisation ne doit pas devenir une simple formalité... c'est sensé être quelque chose d'important, surtout en démocratie...
C'est normal que les procédures soient uniformes, sinon on arrive à des abus scandaleux de certaines communes en Suisse alémanique.
Afin d'éviter des inégalités de traitement
Il est souhaitable d'avoir des procédures de naturalisation uniformes sur l'ensemble du territoire cantonal. Cependant, les procédures de naturalisation ne doivent pas devenir de simples formalités et doivent garder des exigences qui démontrent la volonté de fond du requérant à devenir Suisse. Les moyens financiers ne devraient pas être un frein à entreprendre la démarche. Simple et rapide, oui si on ne banalise pas la démarche.
Il est temps d'uniformiser ces procédures
A mon sens, des différences dans le traitement d'une demande de naturalisation d'une commune à l'autre, sauf cas exceptionnels (ex. une commune de très petite taille ne disposant pas de ressources suffisantes), est injustifiable. Le traitement de ces demandes doit également être harmonisé entre les cantons, mais c'est une autre question.
Avoir une longue procédure favorise une bonne intégration des personnes. Par contre une uniformisation serait bienvenue, mais pas au rabais !
Une naturalisation ne doit pas être "simple, rapide"... Une naturalisation donne des droits forts et de bâcler ce processus serait un manque de respect à nos ancêtres. La procédure doit être uniforme mais suffisamment poussée
C'est pour moi une question d'égalité de traitement. Du moment que les conditions sont remplies, les procédures se doivent être les mêmes partout. Les procédures devraient être simple, cela ne veut pas dire que les conditions d'octroi le seront ou minimisée.
Il en va de l'autonomie des bourgeoisies
Des procédures uniformes dans toutes les communes : OUI Des procédures simples, rapides et bon marché : NON
Supprimer simples et rapides
Le système actuel fonctionne très bien
Des procédures uniformes oui. Seulement des frais administratifs à la rigueur (j'ajouterai les frais de cours tout de même). Mais simples et rapides non. La naturalisation doit faire l'objet d'une démarche active et réfléchie. Ce n'est pas une simple formalité administrative réglée en 10 minutes.
Mais attention de ne pas rendre facile au point que cela ne devienne qu'une simple formalité
La naturalisation se mérite.
Les frais liés à l'appartenance obligatoire à une bourgeoisie me semblent trop importants et devraient être sur une base volontaire.
Les communes restent finalement les plus à même de pouvoir juger de l'intégration réussie ou non d'une personne.
Mais des procédures qui tiennent la route et exigent certaines connaissances de la région, de la vie sociale et publique, au-delà du nom des montagnes qui nous entourent, du nom du président de la commune et du nombre de commerces sis sur la commune! Comme cela se fait dans certaines communes !!!
Etre vigilant. Le futur suisse doit être parfaitement intégré et participé à la vie du village ou de la ville. La personne ne doit pas que connaître 5 ou 6 personnes du lieu de domicile
Mais les procédures ne doivent plus du tout impliquer les communes et bourgeoisies, à qui l'on a retiré leurs droits et recettes correspondantes depuis plusieurs années.
Que toute la procédure soit la même de St Gôngolph -à Gletsch.
naturalisation uniforme dans un canton oui pour le reste non
Modifier la règle en cas de déménagement à une commune voisine.
C'est une bonne idée.
On peut tendre à uniformiser les critères, mais il faut garantir que la vérification de l'intégration se fasse au niveau communal pour que celle-ci soit crédible.
En uniformisant et simplifiant administrativement la naturalisation, des personnes qui n'ont jamais osées demander une naturalisation pour un quelconque motif ou qui n'ont pas su comment faire pourront y avoir accès et être mieux intégré dans la vie politique
Principe de non discrimination
Alles andere ist willkürlich
Je ne connais pas suffisamment le domaine.
La nationalité suisse ne devrait pas être quelque chose que l'on obtient dans un kinder surprise, elle se mérite.
Mais quand même un certain contrôle des communes qui connaissent mieux leurs citoyennes et citoyens que le Canton. Surtout pour éviter les abus et le manque d'intégration de bien des personnes.

Question 12 – Procédures de naturalisation / Frage 12 – Einbürgerungsverfahren

On ne donne pas la nationalité au premier venu, sauf dans les pays socialistes/communistes J'ai donné deux ans à mon pays (armée), combien leur demanderez-vous en terme d'intégration. Pourra-t-on déchoir un étranger criminel ?
Es wäre gerecht und dringend nötig, dass die Verfahren in allen Gemeinden einheitlich sind. Aber was heisst einfach? Das ist ziemlich relativ.
afin d'éviter des disparités entre les communes.
Il me paraît juste d'exiger un investissement en temps (études) pour un processus de naturalisation, afin que celui-ci ne dépende pas seulement du facteur économique du naturalisé.
Il faut surtout arrêter avec ces pseudo-tests de connaissances dont même la plupart des citoyens suisses seraient incapables d'y répondre
Cela permettrait d'assurer une égalité de traitement. De plus, les frais devraient être réduits au strict minimum.
Oui à une uniformisation, mais non à une procédure simplifiée
Équité dans la naturalisation me semble un droit assez fondamental
C'est dans la loi qu'il faut le faire.
Parfois, on ne comprend pas comment certains peuvent être naturalisés en Suisse sans même parler une langue fédérale..
Ist bereits geregelt - gehört nicht in der Verfassung
oui pour des critères uniformes, mais il me paraît important de maintenir une vérification de l'intégration et des connaissances du pays et d'une langue nationale
Einbürgerungswillige sollen sich gewisse Kenntnisse über die Schweiz aneignen. Die Einbürgerung darf durchaus etwas kosten
Une naturalisation ne doit pas s'acheter.
Approfondir les connaissances essentielles (système politique et social, droits et devoirs, etc.). Éviter questions "débiles non essentielles.
Wie in Kanada einkaufen z.B. 50000,- Frsuki
uniforme absolument, simple et rapide, moins sûr
Eine Vereinheitlichung auf Kantonsebene ist sehr wünschenswert. Die Qualität darf darunter aber nicht leiden. Sprich das Verfahren soll gewissenhaft und nicht möglichst "einfach" gemacht werden. Die Verwaltungsgebühren sollen nicht höher und nicht tiefer als andere Gebühren von vergleichbarem Aufwand sein.
Mais en prenant en compte la région linguistique et la connaissance de la région où réside le requérant
Mais pas forcément "simples et rapides"
mais attention, ce sont quand même les communes qui sont le mieux à même de contrôler l'intégration.
Pas de simplification mais de la facilité pour les étrangers nés et ayant vécu la totalité de leur vie en CH. Facturation de la totalité des frais
Chaque municipalité à son histoire et il est important de respecter les décisions prises par nos prédécesseurs
Importance de l'équité qu'on réside dans n'importe quelle commune
éviterait des règlements.
Einheitlich ja.
Oui, le processus de naturalisation est particulièrement arbitraire en Suisse. Plus elle devient administrative (et non politique) (avec du personnel formé...) plus on garantit l'équité
Pas dans la Constitution mais dans une autre loi
Il ne doit pas être « simple et rapide » d'accéder à une naturalisation. Lorsqu'on possède un trésor, son accès ne doit pas être simple et rapide, sinon on va finir par se faire voler ce trésor !
Du moment que la procédure de naturalisation met bien en évidence que la personne est parfaitement intégrée dans la société suisse et respectueuse de son droit.
La remarque incompréhensible!
Une procédure de naturalisation ne doit pas être rapide. Elle doit s'assurer la personne demandant la nationalité la mérite totalement.
Aktuelles System scheint zu funktionieren
Oui par étiqne envers tout les cantons
L'uniformité est indispensable si on ne veut pas tomber dans des décisions influencées par des majorités politiques temporelles.
die Gemeinde-Autonomie muss respektiert werden.
Il faut absolument mettre fin aux méthodes de naturalisation à la sauce des "faiseurs des Suisses" qui ont toujours cours (voir la récente série d'émissions idoine de la RTS) et éviter de poser des questions aux requérants auxquels les citoyens lambda sont majoritairement incapables de répondre. Les futurs naturalisés doivent faire la preuve intangible qu'ils acceptent sans réserve les normes régissant notre Etat de droit, ce qui aurait probablement empêché que des potentiels terroristes comme "Goran" issus des Balkans ou des islamistes comme Tarik Ramadan, etc. puissent acquérir la nationalité suisse.
Poser la question c'est y répondre !
mais avec une procédure commune à chaque commune
Es darf nicht sein, dass es bezüglich Höhe der Gebühren aber auch der Einbürgerungs-Prüfung so starke Unterschiede zwischen den einzelnen Gemeinden gibt.
Die Gemeinden brauchen auch das Geld. Eine Bezahlung weckt auch das Interesse....
Der Kommentar hier unten in rot verstehe ich nicht so ganz, nachdem ich die Frage mit Ja beantwortete
Une procédure de naturalisation ne peut pas être une simple formalité. Un examen de la demande très attentif doit être effectué. Il suffit de constater avec le cas du jihadiste d'Yverdon que seul un examen de la motivation peut faire la lumière sur une demande. Une fois une demande accordée, il est quasi impossible de revenir sur ce fait et la double nationalité ou naturalisation de façade met en péril l'équilibre juridique en Suisse.
les nouveaux citoyens devraient obligatoirement parler et comprendre notre langue, sinon ils ne peuvent s'intégrer correctement et serait dépendant de tiers pour comprendre leur courrier

Question 12 – Procédures de naturalisation / Frage 12 – Einbürgerungsverfahren

Oui, absolument ! J'applaudis des deux mains. Il est temps d'en finir avec les roitelets et micro-potentats locaux qui se trouvent un instant d'importance dans leur vie en traitant mal les candidats à la naturalisation
Autonomie communal et c'est au niveau communal que l'on connaît le mieux les candidats
Il est important que les connaissances exigées et la capacité d'intégration soient les mêmes pour toutes les communes.
procédures de naturalisation uniformes et intelligentes... (le nom du ruisseau du coin n'est pas le garant d'une bonne naturalisation). Elever le débat sur le rôle de la citoyenneté avec ses devoirs et ses droits pour contribuer à l'intégration de la personne dans notre pays et pour la recevoir avec ses valeurs comme une richesse pour notre pays. Et, dans ce cas pourquoi pas la gratuité de la démarche ???
Des procédures uniformes oui mais pourquoi simples et rapides. Pour en avoir traiter un certain nombre, en Valais, la démarche est simple et rapide pour une personne intégrée qui parle une langue nationale et si nous l'accompagnons correctement dans sa démarche. La lenteur est plutôt administrative et pas vraiment au niveau communal. Actuellement seuls les frais administratifs doivent être perçus. Voir les reportages TV effectués sur les exigences des communes d'autres cantons !
Les risques de discrimination sont importants si chaque commune appliquait sa propre "recette"
Ce point est à mon avis important, tant le niveau d'arbitraire peut être élevé quand il s'agit de vérifier le "degré d'intégration" de quelqu'un. De plus, il est problématique que l'on demande un degré d'intégration à des étrangers et que des Suisses pourraient, eux, ne pas du tout être "intégrés". Par exemple, mes parents n'ont jamais participé à aucune activité villageoise ni n'ont été membres d'une société quelconque, et n'avaient pas vraiment d'amis dans le lieu où l'on habitait. Ce n'est pas pour autant qu'ils ont eu des sanctions de quelque ordre que ce soit. Je trouve qu'il y a là une intrusion dérangeant dans la sphère privée des individus.
Essentiel de garantir des procédures uniformes. Mais essentiel aussi que les communes se chargent de vérifier l'intégration et les connaissances linguistiques.
Puisque cela débouche sur un statut valable dans tout le pays. Difficile de maintenir qu'il est plus facile de devenir Suisse ici et pas là.
Oui, absolument ! Il est temps de finir avec les roitelets de villages et micro-potentats locaux qui se trouvent un instant d'importance dans leur vie à traiter avec supériorité et dédain les candidats à la naturalisation.
Bien sûr et logique
Attention aux questions posées aux candidats. Obliger des étrangers à apprendre par coeur le nom des rivières ou des montagnes ou autres notions dont ils n'auront aucun besoin. Le système en vigueur actuellement est honteux. Pourquoi ne pas les faire parler d'ou ils viennent pour mieux les connaître
assez exigeant mais équitable
Oui important pour favoriser égalité de traitement
Préserver l'autonomie des communes au maximum
très important. Cessons de faire payer des sommes folles pour ce droit à la naturalisation. Montant idem dans toutes les commune pour EGALITE DE TRAITEMENT.
Où alors il faut revoir le système des bourgeoisies
Là encore c'est une proposition dictatoriale qui ne respecte pas la liberté des communes et des bourgeoisies. Pour qu'une personne soit accueillie, il faut qu'elle s'insère dans une communauté. L'image des banlieues françaises correspond exactement à l'idéologie de cette question : un accueil imposé, anonyme qui provoque violence, haine de soi et de son pays d'accueil. Pour se sentir accueilli il faut pouvoir se sentir utile, apporter sa contribution financière, se sentir appartenir à une structure petite de taille humaine impliquant des responsabilités. Payer seulement les frais administratifs, c'est justement l'assistanat impersonnel et irresponsable qui rend les gens étrangers à vie.
Oui pour que les seuls frais perçu soit les dépenses liées à ces demande, oui pour une uniformisation des procédures. Non pour une accélération des procédures. Il ne devrait pas y avoir de limite temporelle car chaque cas est individuel et peuvent demander plus de temps.
Gemeinden sollen autonom bleiben.
Ce serait une avancée spectaculaire dans cet Etat trop dispersé
Rapide seulement pour les personnes nées et ayant Toujours vécues en CH, OK totalité des frais dû au traitement de la demande!
Einheitlich ja ,einfach adminstrativ
seules au sein des communes il est possible d'effectuer une juste évaluation de l'intégration des candidates et candidats
Un peu de liberté que diable:)
évidence démocratique
Uniforme oui, simple dans la procedure mais pas trop facile
Idem Q8. Pas oublier de traiter le problème des naturalisations : une majorité d'étrangers élus sur le plan communal peuvent-ils naturaliser des étrangers ?
Ceci est du ressort de la comme en premier lieu
Simple et rapides cela signifie des contrôles schématiques de l'intégration réelle et suffisante des candidats à la naturalisation.
La naturalisation ne devrait être qu'une formalité où l'on abandonne sa nationalité précédente. Une seule nationalité devrait être possible.
Damit werden wieder Verwaltungsaufgaben auf die Gemeinden abgeschoben, was wohl die kleinen Gemeinden belastet.
Vu le droit octroyé, cela doit rester une prérogative Cantonale et cela doit pouvoir être au besoin maîtrisé.
Dans plusieurs communes des délégué.e.s à l'intégration font un travail remarquable à ce niveau-là. Compétent.e.s et respectueux ils travaillent sans idées reçues ou à priori. Il est important que les procédures de naturalisation ne soient pas discriminatoires.
Seuls les communes sont à même de connaître au mieux la vie des individus voulant se faire naturaliser.
Pour les personnes qui sont né Suisse et ceux qui bien intégrer
l'uniformisation me paraît plus équitable. Cependant, je suppose que les communes connaissent mieux leurs résident.e.s que le canton. De ce fait, les communes ont plus de facilité à évaluer que le canton...

Question 12 – Procédures de naturalisation / Frage 12 – Einbürgerungsverfahren

En Suisse, encore 1/4 de la population est étrangère. Ce n'est pas normal dans un pays qui s'est construit sur ces différences et grâce à toutes les nationalités qui le compose.
Les instances locales savent faire la part des choses si une personne qui a peut-être quelques petites difficultés à parler parfaitement français est très investie au niveau des sociétés locales.
Mais un examen précis doit être fait pour éviter que des étrangers non intégrés et ne partageant pas nos valeurs deviennent suisses.
il est urgent d'arrêter de demander à des personne qui vivent ici, qui travaillent, qui payent leurs charges et leurs impôts, qui font vivre notre foot, des choses sur l'histoire, la géographie, les us et les coutumes que la plupart des citoyens suisses ne savent pas eux-mêmes ; un séjour stable depuis 5 ans, un emploi fixe et une situation socio-économique normale devrait est suffire !
Favoriser l'intégration, éviter l'arbitraire (différence d'appréciation d'une communauté à l'autre).
Laissons un peu de pouvoir aux communes. Elles sont en première ligne des problèmes potentiels.
Supprimons le folklore local dans les démarches.
Permet ainsi l'accès facilité au droit de vote et d'éligibilité
Wäre jetzt schon einheitlich, würden alle Gemeinden de "Leitfaden Ordentliche Einbürgerung für Walliser Gemeinden" nachleben! Den Gemeinden durch die Dienststelle für Bevölkerung und Migration zugestellt worden.
C'est déjà le cas, et la Constitution n'a pas à régler des questions de procédure de naturalisation.
Il faudrait vraiment atteindre cet objectif car les différences sont trop énormes d'une commune à l'autre dans les questions posées et donc dans ce qu'il faut savoir pour obtenir ce sésame. Parfois on se demande même si les Valaisans de souche réussiraient l'examen
Procédures uniformes oui.
Ne soutient par contre pas une simplification, la naturalisation doit rester un acte volontaire fort.
Pourquoi faciliter la naturalisation ? Je pense que demander l'autorisation de devenir citoyen d'un pays ne doit pas être une citoyenneté au rabais. C'est une mesure qui doit être une mesure pensée, réfléchie et non pas bâclée.
Da es um die Erlangung des Gemeindebürgerrechts geht, sollte die Ausgestaltung der Verfahren Sache der Gemeinden sein... Ich finde aber, der Kanton darf verlangen, dass die verschiedenen Verfahren einfach und rasch sind.
Aber nicht zu hohe Gebühren verlangen.
Principalement basé sur l'intégration et les connaissances de base sur la Suisse, le Valais et la région des candidat-e-s, le fonctionnement de notre démocratie, l'égalité homme-femme entre autres.
ok, sur le principe de l'uniformisation, de la simplicité et des frais administratifs, mais pas rapide. Il faut que le candidat à la naturalisation puisse démontrer son intégration dans notre société, cela prend un certain temps (voir Q7).
A la condition que les exigences existantes soient maintenues
cela permettrait de stopper les abus de pouvoir, dérives et autres discriminations.
Chaque commune doit être indépendante à ce niveau
Choisir une commune dans laquelle il est réputé facile d'être naturalisé (p.ex une commune de gauche) est un scandale absolu. La naturalisation est un processus à ne pas prendre à la légère et des différences communales s'apparentent à de la loterie. Il ne devrait pas être plus facile ou plus difficile d'obtenir la naturalisation selon sa commune.
A noter que la procédure mériterait également une uniformisation nationale.
Avec possibilités de recours et de médiation
le système actuel est proportionné en Valais
Avec toutefois la garantie de l'intégrité des personnes a naturaliser...
Autonomie communale à préserver !
c'est à la confédération de régler et contrôler cela
Arrivons parfois à des situations ubuesques pour ne pas dire grotesques.
Exemple vécu : on donne la citoyenneté au mari et pas à l'épouse alors que le couple est établi en Suisse et parfaitement intégré. Les "petits" chefs mesquins de la Commission en question. Scandaleux
Bon finalement la situation a été rétablie.....
Conforme au principe d'égalité.
Aber die Schwelle sollte hoch sein.
J'aime l'idée que cela soit unifié, mais l'aspect local est important, pour juger de l'intégration
Oui, actuellement cest trop dépendant de la commune. Pour être passée par là il y a qqs années, il y avait des inégalités de traitement dans les dossiers à la commune de Bagnes. Il suffisait d'être au forfait fiscal pour passer 2 à trois fois plus rapidement que des citoyens moins fortunés et pourtant mieux intégrés dans la vie de la commune.....
égalité des chances pour tous, pas de discrimination liée à une commune
il me manque des informations sur le simple et rapide.
la naturalisation est un acte important. L'intégration et la connaissance des valeurs Suisse sont primordiales afin de devenir Suisse.
Toutes les communes ne sont pas égales sur la facilité à la naturalisation.
la naturalisation doit rester un vrai choix
Bien sûr!!! C'est une question d'égalité de traitement.
J'ai fait partie d'un exécutif communal. les naturalisations se passaient autour d'un verre de blanc et d'un plat de viande séchée. Sans stress pour le demandant.
Procédures uniformes mais pas forcément rapides !
Oui sur l'uniformité, en revanche la naturalisation doit rester un processus symboliquement fort. Trop de facilité administrative peut enlever ce caractère au projet qui est aussi émotionnel. Il ne faut pas le réduire à une simple procédure administrative au niveau cantonal.
Il est vrai que je pense que la situation doit vraiment être uniformisée car un ville comme Sion pratique très différemment qu'un village de 1000 habitants.
Intégrer l'Étranger en fonction de sa puissance financière ? Jamais !
Les disparités communales ne peuvent plus subsister, au risque de voir l'égalité de traitement bafouée.

Question 12 – Procédures de naturalisation / Frage 12 – Einbürgerungsverfahren

Même procédure pour tous. Garde-fou contre les abus de tout genre.
il n'est pas acceptable que les chances ne soient pas les mêmes d'une commune à l'autre
Uniformiser et simplifier la procédure de naturalisation me semble être la manière la plus appropriée d'intégrer les étrangers qui le souhaitent et de leur donner ainsi droits de vote et d'éligibilité.
surtout abolir le fait de devoir résider dans une même commune pendant X années... la résidence sur le territoire cantonal pendant une certaine durée devrait suffire.
Les différences de procédure et de coûts sont injustes et n'ont aucun sens.
Que seuls les frais administratifs soient perçus, c'est à saluer. Au demeurant, une procédure uniforme permettrait d'éviter des inégalités de traitement.
La seule démarche de naturalisation révèle la bonne volonté de ces personnes.
Etant binational, j'ai pu expérimenter la complexité des différentes procédures (fédérale, cantonale, communale et bourgeoise)
En ce qui concerne l'uniformisation des procédures.
Autonomie des bourgeoisies
Pour avoir assisté une amie dans cette démarche récemment, c'est une mascarade... le fascicule a l'impression de sortir du travail d'un stagiaire d'école secondaire et les questions posées limites du respect de l'intelligence de la personne
Principe ok, détails dans une loi
Pour une base commune mais avoir la possibilité d'y intégrer des éléments locaux (typicités, coutumes,...)
Ça évite les dérives
Toutlemondesurllemême pied
La naturalisation ne doit pas dépendre du bon vouloir ou de l'humeur du moment d'un conseil communal orienté à droite ou à gauche mais être équitablement attribuée.
Après avoir rempli des conditions de bonnes moeurs et d'autonomie financière .
L'intégration doit rester une priorité.
C'est aussi une question d'égalité
Oui Intégration ++
A partir du moment où on prend les étrangers pour bosser, on doit leur donner une place ds la vie psycho-social-politique du canton.
Autrement, ça s'appelle de l'utilisation!
Das sollen die Gemeinden bzw. die Burgergemeinde selber entscheiden.
Oui sans réserve ; la compétence laissée au
Absolument oui ; le bricolage que l'on a vécu ces dernières années dans certaines communes relèvent de l'amateurisme et souvent les décisions sont biaisées par des considérations politiques , de genre et de peur de l'étranger.
Une nécessité pour que les règles soient les mêmes pour tous
Tout le monde doit être traité de manière égale.
gleiches Recht für alle
Soll föderalistisch bleiben.
lien Q7 et Q8
La question est mal posée
uniformes oui. Par contre pas d'accord avec "simple et rapide" écrit dans la constitution: ceci doit être traité de cas en cas.
Simple et rapide ?
Je trouve le système en place assez juste ...
Harmonisé et plus rapide peut être mais pas plus simple
Le système actuel fonctionne bien
Pour une petite région comme le Valais cela va de soi.
Die Einbürgerung wird von den bisherigen Dienststellen gehandhabt. Gleich und fair
Oui, question d'équité...
les disparités communales sont du folklore
Die Verwaltungsgebühren sind dem effektiven Aufwand anzupassen.
Oui pour toutes les personnes qui vivent depuis pas mal d'années en Suisse y travaillent et font partie intégrante de la société.
tout en laissant une marge de décision et une possibilité de recours au canton
le
L'identité communale étant forte en Valais, il me semble bien de passer premièrement par la commune dans le procédé de naturalisation.
Risque d'abus
C'est la garantie d'une naturalisation juste et équitable
Eviter des applications arbitraires ou partisans
À régler à un niveau infraconstitutionnel.
Une uniformisation et une simplification des pratiques s'impose. Ainsi qu'une égalité de traitement partout dans le canton.
je suis pour des procédures de naturalisation uniformes mais tout en gardant la vérification de l'intégration et les connaissances linguistiques et sur la Suisse et le Valais
Un émolument d'agrégation raisonnable valoriserait la demande de nationalité.
Nous avons besoin de nouveaux citoyens.
Un test de la langue me paraît indispensable pour l'intégration.
C'est bien de passer par les Communes. par contre il faut unifier les procédures..
Les exigences en langage écrit sont trop exigeantes et prêtertent les femmes l'ayant pas été scolarisées dans leur pays d'origine
Et on s'en fout de la recette de la fondue !!!!!

Question 12 – Procédures de naturalisation / Frage 12 – Einbürgerungsverfahren

J'habite depuis 30 ans en Valais et la procédure de naturalisation est longue et ardue. Je connais le système politique en Suisse mieux que la majorité de mes amis, mais je ne suis pas sur de réussir.
Il s'agit d'une simple question d'égalité de traitement.
Es ist zu begrüßen, wenn sich Leute einbürgern und integrieren möchten. Deshalb sollte vor allem die Bürokratie vermindert werden.
Konkrete Formulierung: "Das Kantonsbürgerrecht beruht auf dem Gemeindebürgerrecht. Der Gemeinderat erteilt das Gemeindebürgerrecht. Urnenabstimmungen sind ausgeschlossen."
Uniformiser les procédures
Es wird zu einfach für alle. Wir bürgern auch Leute ein die wir nachher finanziell unterstützen müssen.
rasch muss nicht unbedingt sein, jedoch speditiv!
Evite des passages d'une commune à l'autre
Mais un plancher et un plafond
Il faut que les gens qui veulent être naturalisés parlent notre langue et soient conscients des us et coutumes de notre Canton et qu'ils s'intègrent à NOTRE mode de vie...
Ce n'est pas le rôle de la constitution, de plus la citoyenneté est communale
Uniforme au point de vue fédéral
Ce processus de naturalisation est très arbitraire car très différent d'une commune à l'autre. Il est important d'unifier.
Die Erlangung eines Bürgerrechts ist nach wie vor ein Eingeständnis, unsere Werte und Lebensweise zu akzeptieren. Das verlangt eine eingehende Prüfung.
Simplement par équité.
die Gemeinschaft soll bestimmen mit wem sie zusammen leben will. das spart viele Integrationskosten.
J'irai plutôt sur un service cantonal de la naturalisation
au niveau des régions me semblerait plus indiqué !
Il faudrait harmoniser cette procédure partout. Ca semble logique que les exigences soient équivalentes dans toutes les communes.
Si ce n'est pas unifié dans le canton, c'est une aberration. Comment justifier des procédures différentes d'un village à l'autre ?
Mais je pense que l'échelon communal est intéressant. Le cadre pourrait en être clarifié par des directives. Je ne soutiendrais pas une cantonalisation de la tâche de naturaliser,
Meine Frau war Ausländerin und jetzt Schweizer Bürgerin. Sie ist hier aufgewachsen und spricht fließend Walliserdeutsch. Den Bezug zu Ihrem Heimatland hat sie komplett verloren. Trotzdem, galt sie als Ausländerin und konnte nur dank der Heirat sich erleichtert einbürgern. Für solche Fälle muss etwas gemacht werden. Sie ist mit Herzblut Walliserin, war es aber auf Papier nicht. Es ist wichtig, dass gut integrierte Ausländer, welche unsere Werte in sich tragen, es einfach haben sich einzubürgern. Das Tempo spielt eine Temporäre Rolle.
Betonung auf einfach, rasch und bezahlbar.
Pour éviter les discriminations, une telle garantie serait la bienvenue.
Oui sur le principe. Mais que veut dire "simple", "rapide" ? L'accès à la nationalité Suisse ne doit pas être bradée ! Seuls ceux qui le désirent vraiment et qui font les efforts correspondants méritent la nationalité !
Elle devrait garantir des naturalisations simples et rapides selon le demandeur de naturalisation. Exemple : un jeune est né à Sion, a grandi à Sion, a été actif dans la vie locale (culturel, sportif, etc), parlant couramment le français. Pourquoi faire des interrogatoires de géographie valaisanne à un jeune qui l'a appris à l'école de même qu'un valaisan? Non pour les personnes ne faisant pas l'effort de s'intégrer à la vie locale et ne parlant pas ou peu le français malgré y être domicilié depuis de nombreuses années. Un juste milieu devrait être trouvé.
Indépendance des communes
Ce sont les autorités cantonales qui devraient fixer ces procédures de naturalisations et les autorités communales qui les appliqueraient.
La disparité entre communes ne devrait pas exister. De même, cette disparité n'a pas de sens entre les cantons et cet objet devrait être traité au niveau fédéral.
Indispensable. Cela paraît élémentaire que les procédures soient uniformes, simples, rapides, et peu coûteuses, pour toutes et tous.
Einheitlich ja, einfach und rasch nein
Il est indispensable de mettre fin à toute procédure arbitraire.
Einbürgerung soll in einem föderalistischen Gemeinwesen Sache der Gemeinden bleiben. Sie kennen die Kandidaten am besten.
Einheitlichkeit wäre erwünscht. Dies gilt auch für einfache und rasche Verfahren. Dagegen soll die Einbürgerungsrecht etwas kosten. Das Bürgerrecht hat schliesslich einen grossen Wert.
Noch mehr Gebühren und Arbeitsaufwand
Einbürgerungsanforderungen dürfen nicht gesenkt werden.
Hürden für Einbürgerungen dürfen nicht gesenkt werden.
in den Burgergemeinden falls noch vorhanden, herrscht manchmal eine übertriebene Preisvorstellung
Au nom du principe de l'égalité de traitement.
Je crois que le système actuel est uniforme pour tout le canton et par conséquent juste
uniformes: oui; simples: oui mais quand même avec un entretien + une mini formation civique et culturelle, (ce qui implique + que les frais administratifs) mais sans examen.

Question 12 – Procédures de naturalisation / Frage 12 – Einbürgerungsverfahren

Die Verfahren sollten schon einheitlich geregelt sein. Was genau ist mit «raschem Einbürgerungsverfahren» gemeint? Die Bearbeitung der Einbürgerung sollte rasch ablaufen. Aber der Einbürgerungsprozess an sich sollte nicht darauf ausgerichtet sein, möglichst schnell erledigt werden zu können, sondern die Kandidaten sorgfältig zu prüfen.
Il y a trop de "mafia" dans certaines communes qui décident
La vérification de L'INTÉGRATION est un élément FONDAMENTAL devant précéder toute naturalisation. En aucun cas les procédures ne doivent être rendues simples ou rapides !
Eine Überprüfung der Sprachkenntnisse und ein Wissen über die Region sollte überprüft werden....er gibt schon jetzt viele Ausländer wo man sich im deutschen teil des Wallis nur auf französisch oder italienische eventuell unterhalten kann
Pour autant que chaque commune ait son mot à dire, intégration, vie sociale et familiale prise en compte!
Uniforme peut-être, mais absolument pas plus simple et rapide. Cette question est trompeuse !
Uniforme oui.
Simple, oui.
Rapide, pas forcément car la nécessité de comprendre la langue exige un certain temps d'apprentissage.
Les situations humiliantes et visant à exclure sur des détails sont inacceptables. Il faut professionnaliser la procédure sur des éléments objectifs: connaissances des éléments de base de citoyenneté et connaissances de la langue du lieu de domicile.
il faudrait aussi que le canton puisse empêcher des refus pas du tout justifiés par certaines communes (comme cela a été le cas en Suisse allemande!)
Actuellement, il y a trop de différence d'une commune à l'autre.
Une procédure uniforme et simple ne signifie pas que les communes sont exclues du processus.
Oui, mais simple et rapide ne doivent pas dire "au rabais".
Certains paramètres devraient primer. Maîtrise de la langue, casier jud., connaissances politiques "correctes" etc... de manière acceptables, mais pas extrêmement rigoureuses
Pourquoi des différences entre les communes ? Quelle justification ?
Actuellement trop grande disparité. Il faut une équité
Question d'équité
Avec l'introduction de l'obligation de passer des tests de langue, cela a favorisé une équité de traitement pour les pré-requis à la demande de naturalisation. Cependant, les tests/les questions/les exigences varient toujours d'une commune à l'autre.
Das Verfahren sollte auf nicht von den Gemeinden, sondern vom Kanton durchgeführt werden.
Uniformes oui, simples et rapides non
Simple et rapides, ne sont pas compatible avec une procédure de naturalisation bien réfléchie.
Die aktuellen Tests und Vorgehensweisen der Gemeinden sind teilweise fragwürdig.
La procédure de naturalisation ne devrait pas dépendre d'un système qui permet un "tourisme de la naturalisation" en fonction de la commune d'octroi, mais se fonder sur des critères d'octroi définis, garantissant une égalité de traitement pour les requérants.
Uniforme oui, mais pas à bas coût
Mais pas simples et rapides. Les personnes désirant être naturalisées doivent être intégrées.
Dans l'idéal, une personne est traitée de la même façon, où qu'elle dépose son dossier. Un cadre de référence allège aussi la tâche des autorités communales. Je ne voudrais pas renoncer à l'audition dans la commune, car c'est là que vit la personne, c'est là qu'on la connaît
L'arbitraire actuel est insupportable
Afin de garantir une égalité de traitement, car actuellement les disparités sont très grande et l'autonomie communale ne justifie pas l'oubli de cette notion.
Idem
Eine gelungene Integration soll nicht an zu hohen Kosten scheitern!
Ce serait tellement plus juste.
Faciliter pour celles et ceux qui le souhaitent afin qu'elles et ils puissent participer à la vie politique (vote et éligibilité).
non cela doit se trouver dans une loi pas dans la constitution
Définir « rapides » (3 mois, 3 ans, 13ans ...?)
Einheitlich ja, aber trotzdem gründlich prüfen
Les communes connaissent le mieux leurs citoyens.
En gardant le contrôle des connaissances par la commune
car vous entendez quoi par simple.
Es ist wichtig, wenn alle Gemeinden die gleichen Voraussetzungen haben, damit alle Menschen gleichberechtigt sind.
En conformité avec le droit fédéral
Die Gemeinden sollen eine sorgfältige Prüfung vornehmen und sich hierfür die nötige Zeit nehmen. Eine Einbürgerung muss etwas Wert sein und demnach soll auch eine Gebühr erhoben werden dürfen!
eine einheitliche Handhabung wäre wünschenswert. "einfach" müsste genauer definiert werden.
einheitlich und weniger bürokratisch ja, aber nicht tiefere Anforderungen!
"rasch" tönt irgendwie nach "einfach so durchwinken, ohne gründliche Prüfung"
Die Einbürgerungen nur durch die Gemeinden würden zu grossen Ungleichheiten der Verfahren bei der Durchführung führen.
Am wichtigsten ist eine Vereinheitlichung, Vereinfachung und Beschleunigung des Einbürgerungsverfahrens.
Ich bin im speziellen für einheitliche Verfahren.
Je trouve que les communes sont plus aptes à juger du niveau d'intégration, surtout en Valais, constitué en majorité de villages où tout le monde se connaît.
Man soll sich die nötige Zeit nehmen und Gebühren verlangen dürfen.
Unnötig
Oui à une uniformisation
Non à ce que ce soir juste « simple et rapide »
Wahrscheinlich wird dabei die Gemeindeautonomie, und politische Ausrichtung, zu wenig berücksichtigt.
Il en va de l'égalité des chances

Question 12 – Procédures de naturalisation / Frage 12 – Einbürgerungsverfahren

le folklore actuel avec les bourgeoisies n'a plus de sens.
A part ,pour les bourgeoisies riches de ne pas partager le gâteau.
Oui mais sans brader notre identité
Es fördert die Integration und die Beteiligung alle Bewohnerinnen und Bewohner
Uniformiser, oui, sans hésitation. Ensuite, qu'entendez-vous par "simple" et "rapide" ? Il ne faudrait pas non plus que ça ne devienne plus qu'une démarche purement administrative - ça enlèverait toute valeur à la naturalisation.
Les communes doivent rester libres au nom de l'autonomie
Au nom de la juste autonomie communale, garantie par la Constitution fédérale.
A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION
Le principe me paraît bon mais je ne sais pas bien ce que signifie "simple et rapide", le plus important c'est l'équité dans le traitement des demandes. Est-ce que le canton ne serait pas une instance plus neutre sur ce plan de l'équité.
Ein einheitliches Einbürgerungsverfahren kann auch von den Gemeinden wahrgenommen werden.
Une procédure uniforme, bien structurée et exigeante garantissant un traitement égal dans toutes les Communes. La nationalité suisse doit être méritée. Trop souvent les demandeurs n'ont pas un véritable intérêt pour notre pays. C'est le passeport Suisse qui est attractif avec l'argument "j'aimerais pouvoir voter". J'ai été intégrée dans le groupe de Naturalisation dans une Commune valaisanne pendant 4 ans.
aber schnell und gar nicht einfach.

Question 13 – Imposition individuelle des personnes physiques / Frage 13 – Individualbesteuerung der Privatpersonen

Actuellement, les couples mariés sont imposés selon les règles de la taxation commune : les revenus des deux époux sont additionnés. La Constituante a soutenu une proposition demandant un changement de système en matière d'imposition des couples mariés. Celle-ci devrait se faire sur une base individuelle – chaque personne remplit une déclaration d'impôt et est imposée sur son revenu individuel. Êtes-vous favorable à un tel changement de système ?

Derzeit werden Ehepaare gemeinsam besteuert: die Einkommen beider Ehepartner werden zusammengerechnet. Der Verfassungsrat hat einen Vorschlag für einen Systemwechsel bei der Besteuerung von Ehepaaren unterstützt. Demnach soll jeder Ehepartner eine eigene Steuererklärung ausfüllen und wird auf dieser Basis besteuert (Individualbesteuerung). Befürworten Sie einen solchen Systemwechsel?

Il faut cependant que ce soit fait au niveau fédéral
Je préfère garder une seule déclaration d'impôt par couple. Cela simplifie les choses pour les couples (notamment pour les objets communs) et aussi pour l'administration (pas besoin de vérifier que ce qui est indiqué des deux côtés est cohérent, etc.), par contre la taxation devrait être individuelle, ou en tout cas ne pas pénaliser les couples.
Ou augmenter l'abattement
Qu'en est-il des biens immobiliers communs? Cela complique la chose
par contre, il faut augmenter la déduction pour couple afin de supprimer la discrimination
C'est pour moi une priorité (au niveau fédéral comme cantonal).
Le choix devrait être laissé aux couples
On se marie pourquoi, alors.
A-t-on la certitude que les impôts de deux personnes formant un couple ne serait pas supérieur à l'imposition actuelle ?
Oui tout en ne connaissant pas les retombées sur les rentrées fiscales si ce n'est que ça les affaiblira. Si on veut maintenir la masse financière il faudra aller chercher ailleurs ? Au près des personnes fortunées, des entreprises, sur les héritages, etc
Avec une progressivité plus grande afin de ne pas trop favoriser les couples avec de hauts revenus.
Encore des charges supplémentaires pour l'Etat et pour quel bénéfice in fine ?
Travaillons sur les taux d'imposition des couples.
Problématique à régler au niveau suisse, pas valaisan.
le fait que chacun paye ses propres impôts en fonction de son revenu est justifié. reste à définir clairement les réductions à faire, par exemple pour une propriété privée, qui prend en charge les frais d'entretien, sur quelle base est attribué une bourse d'étude, et autres cas dont surement un groupe de travail élaborera tous ces points
Une déclaration par famille
Mais imposition favorisée pour les familles pour éliminer cette discrimination.
Il s'agirait d'un pas en plus vers une vision individualiste et enlèverait de la valeur à la notion de couple
L'imposition individuelle certes mais pour des raisons d'organisation, on devrait permettre aux ménages qui le souhaitent de faire une déclaration unique (pour ne pas augmenter le temps de travail).
Un tel changement signifie que le fisc considère que ces personnes ne sont pas mariées. Cela signifie que le fisc ne tiendrait pas compte du changement opéré par le mariage pour tous.
Plus égalitaire.
Plutôt oui mais il faut absolument simplifier la manière de remplir les déclarations d'impôt et passer au système informatique sans l'obligation d'envoyer les pièces (prendre exemple sur le canton de Vaud)
pour les jeunes en formation, une appli et quelques clics suffisent
Un couple est, par définition, plus que la juxtaposition de deux individus, il est donc logique de le considérer comme tel. La différence de traitement des époux par rapport à des concubins doit cependant être diminuée, car il est absurde que des choix de vie se retrouvent dictés par des conséquences financières.
OK, mais en cas de travail que d'un des conjoint, le système actuel d'abattement de l'impôt devrait être maintenu. Choix du système qui profite le plus au contribuable.
sur le principe d'un mariage je préfère remplir une déclaration par couple mais si cela pèjore financièrement les couples mariés il faudrait une autre solution ex un rabais pourcentage
Compatibilité avec le droit fédéral - LIFD, LHID?
Système le plus simple et logique, complètement indépendant du statut marital.
Oui si elles bénéficieraient toujours du 25% de réduction comme actuellement.
Oui si elles seront bénéficiaires au final
Non si elles paieront autant que les couples en concubinage ou non déclarés unis par les liens du mariage civil
tout dépend comme l'on pense traiter les couples avec un seul revenu, si c'est le but d'assommer le seul contribuable du ménage parental le but ne sera pas atteint. Le sentiment actuel semble s'orienter sur le fait qu'il est inéluctable que tous les nouveaux couples (jeunes s'entend) travailleront tous les deux. Le curseur d'imposition devra être réglé de manière fine pour toute personne contribuable
Compétence fédérale
Uniquement favorable si il profite aux couples mariés
Comment taxé femme au ménage et comment faire pour les subsides CM.
Le système doit pouvoir proposer le mode le plus avantageux
Il faut arrêter d'inventer la poudre ! Le mariage et la famille sont des forces de notre société. Éliminez tous les maigres avantages qu'ils procurent encore et vous aurez une belle société MORTE.

Question 13 – Imposition individuelle / Frage 13 – Individualbesteuerung

un vote, une voix.
une déclaration par personne.
Je suis étonnée qu'un couple non-marié ayant des enfants et vivant sous le même toit bénéficie des subventions de caisse maladie alors qu'un couple marié ayant le même revenu n'aura pas droit à ces avantages....alors oui si cette imposition permet de récupérer cette discrimination je dis oui !
Il serait temps ! C'est un drame qu'aujourd'hui certains couples choisissent de ne pas se marier pour des raisons d'impôts.
Non, mais assurer que la taxation commune ne soit pas désavantageuse.
C'est un des avantages du mariage. La mesure devrait être étendue au concubinage, mais pas une imposition individuelle. C'est en outre pas réaliste par rapport au fonctionnement d'un couple.
Le revenu de couple devrait être divisé par 2 afin de garantir l'égalité entre l'homme et la femme dans le cadre du mariage.
Une taxation séparée ne ferait qu'accentuer les difficultés de vivre en couple, notamment avec des enfants à charge. L'enjeu principal ici est la cohésion familiale.
Actuellement les couples mariés sont financièrement désavantagés par rapport à des couples concubins. Il y a alors un débat là où il ne devrait pas y en avoir, d'autant plus qu'il est d'ordre financier et non plus sentimental
La vie à deux permet déjà bien des facilités.
Qu'est-ce que le mariage civil finalement ?
Il doit à une rente de veuf
Il fait bien que ces droits se paient à quelques part...
Noch mehr Bürokratie
On appelle ça l'égalité entre les personnes mariées et les personnes sous un statut différent.
A condition que les rentes AVS soient également allouées à chaque personne et plus par couple
La pénalisation du mariage est la raison principale pour laquelle mon conjoint et moi ne sommes pas mariés ! Je soutiens à fond ce changement et nous courrons à l'hôtel de ville dès que la nouvelle loi sera en vigueur !
Non, on quasi doublerait la charge administrative. Le service fiscal doit par contre être en mesure de pouvoir appliquer le calcul de l'inégalité de traitement directement avec les informations reçues de la déclaration commune et taxer spontanément en faveur du contribuable
Le système actuel fonctionne très bien. Pourquoi se compliquer la tâche. Deux fois plus de contribuable, deux fois plus de travail pour le Canton et les communes frais d'envoi, encaissement, poursuites etc. Pourquoi ne pas simplement introduire une déduction de x francs ou un pourcentage selon un barème à définir selon par exemple des catégories de revenus
Discrimine les familles appelées anciennement traditionnelle avec une épouse restant par choix à la maison pour s'occuper de ses enfants.
Mit Übergangslösung (Einkommen der Familie geteilt durch 2)
Quid des enfants et des charges y relatives ?
Est-ce vraiment un point qui relève d'une constitution ???
Le contraire serait mieux = Couple libre (non marié) imposé comme les couples mariés
Il faut vraiment changer le système actuellement en vigueur.
Die Individualbesteuerung ist am gerechtesten. Im jetzigen System werden gut verdienende Doppelverdiener bestraft; traditionelle Familienmodelle steuerlich begünstigt; Verheiratete kinderlose Paare, bei denen nur einer arbeitet massiv begünstigt (bis hin zur Witwenrente) während gut verdienende Singles wie Milchkuhe gemolken werden.
Augmentation des impôts dissimulée. Faites le calcul. Il serait bien plus économiquement intéressant de simplifier la comptabilité de l'état, et qu'entreprises et particuliers puissent connaître les comptes de l'état et sa distribution. C'est notre argent pas celui de quelques personnes qui se nomment "je suis l'état"
Plutôt favorable à une imposition par ménage mais avec la méthode du splitting
Cessons cette discrimination
Pas logique pour les couples en communauté de bien.
Ne pas pénaliser le mariage, tout en respectant le choix de chacun.
encore une atomisation des structures sociales au nom d'un individualisme destructeur du vivre ensemble
Le système actuel est obsolète par rapport au mode de vie d'une grande partie de la population et injuste envers les couples mariés
il faudrait plutôt adapter les déductions pour les couples, particulièrement pour ceux sans enfant.
Donc moins de taxes, avec la progressivité des impôts.
Oui, et ça serait plus simple dans les cas de divorce.
Cela est plus juste et ne favorise ou ne défavorise pas le mariage.
Daraus resultiert nur administrativer Mehraufwand.
Il faut suivre l'évolution fédérale pour éviter d'avoir deux systèmes différents.
Pour les couples mariés, les revenus sont additionnés mais ensuite divisés par 2 pour définir la taxation. La déclaration peut ainsi rester commune.
Regelung auf Gesetzesstufe
Pourquoi dans la constitution ?
Une loi devrait être suffisante.
En plus de la possibilité d'une taxation individuelle, je proposerais d'autoriser une déclaration commune, avec l'indication pour chaque revenu ou élément de fortune de quel conjoint il provient. Il faut aussi penser aux charges partagées, où un pourcentage doit pouvoir être indiqué (par exemple un appartement peut appartenir pour 50% à chaque conjoint). Dans tous les cas, le calcul doit être fait pour chaque conjoint.
Nur wenn die Individualbesteuerung aufgrund einer einzigen gemeinsamen Steuererklärung vorgenommen werden kann.
Sans, ambiguïté oui
important de soutenir l'identité "famille", la valoriser et favoriser les déductions pour les couples mariés, surtout avec enfants.
Les règles doivent être les mêmes que pour les couples vivant en concubinage.
Noch mehr Angestellte
Cela me paraît adapté à la société actuelle où les couples mariés travaillent.

Question 13 – Imposition individuelle / Frage 13 – Individualbesteuerung

pour effacer la pénalisation fiscale des couples mariés...
biffer une grande injustice
Einzig richtiger, moderner Weg um auch die leidige Heiratsstrafe endlich abzuschaffen. Zudem vereinfacht diese Methode die Steuerbürokratie bei getrennten Paaren.
il n'est pas normal qu'un couple marié paie plus d'impôts que deux concubins
Par contre travailler sur l'imposition des couples mariés, actuellement défavorisés par le système semble judicieux
La bureaucratie est déjà très importante, ne l'augmentons pas.
Il est plus simple de remplir une déclaration par couple.
Absolument.
favorable à un changement de système mais qui doit se régler par la loi fiscale!
par contre favoriser réellement les couples avec enfants
Égalité de traitement
Idem pour l'armée et l'assurance veuf/ce
Congé parental et âge retraite
Les couples devraient avoir le choix de remplir 1 déclaration unique ou deux séparées.
Qu'est-ce qui est le plus avantageux ?
Zu viel administrativer Aufwand. Verlust von Steuergeldern
Umbedingt! Auch hier ergäbe es genialen Spielraum für mehr Attraktivität für Arbeitnehmer!
Zu hoher administrativer Aufwand für die Steuerbehörde. Diverse Probleme: gemeinsames Wohneigentum, wer zieht Schuldzinsen/Schulden ab. Wer darf die Unterhaltskosten in Abzug bringen? Wer besteuert bewegliches Vermögen? Wer erhält den Kinderabzug? Etc.. Kanton Wallis Heiratsstrafe mittels Eherabatt von 35% praktisch ausgemerzt.
J'y suis favorable mais on doit aussi considérer que deux personnes qui cohabitent ont des frais moins importants pour certains postes comme le loyer, les frais fixes, etc. Donc un.e célibataire qui vit seul.e devrait être moins imposé qu'une personne en couple qui habite avec un.e conjoint.e.
Doppelte Arbeit...
Pas dans la Constitution mais dans une autre loi
Le mariage est l'union morale, physique et spirituelle d'un homme et d'une femme. Ainsi leur biens sont commun. Donc l'imposition doit être commune.
Si les revenus sont clairement individuels, les dépenses/déductions sont souvent communes dans le ménage. Quelle en serait la répartition ?
A régler dans une loi ad'hoc et non dans la constitution
Le système actuel est plus juste pour les célibataires. L'inegalité entre couples mariés et concubins peut se régler grâce au registres des habitants qui désormais doivent permettre de reconstituer les ménages .. donc les concubins.
Si cela diminue le total des impôts à payer par le couple, pourquoi pas. Mais cela m'étonnerait. Qui serait le chef de famille responsable ? Les déductions pour enfants serait déduites aux deux parents ?
Allfällige finanzielle Auswirkungen für Staat und natürliche Personen sind mir nicht bekannt.
Oui car les couples mariés ayant travaillé toute leur vie on payé plus d'impôts pour arriver à la retraite et toucher le 150% de l'AVS pour le couple
Ergibt bedeutend höheren adm. Aufwand ohne Vorteil. Der heutige Ehepaarrabatt ist eine gute Lösung.
Ma préférence va toutefois à un système de déclaration unique par couple au sens des propositions du PDC/Le nouveau Centre, avec des réductions en faveurs des couples mariés.
au lieu de faire une déclaration, on devrait en faire 2 : c'est pas très vendeur comme idée.... généralement au sein d'un couple c'est une personne qui s'en occupe et cela lui donnera plus de travail. Sur la déclarations communes les revenus sont saisis distinctement, on est pas capable de faire les calculs avec ça ?
Simplifions et uniformisons les procédures, et rendons-les résistantes aux perturbations ponctuelles (divorce, etc)
c'est bien plus juste
Nationaler Ebene
sofern sie nicht gegenüber einem in Konkubinat lebendes Paar benachteiligt wird/ist
eine gemeinsame Steuererklärung macht Sinn, aber eine getrennte Steuerberechnung wäre sinnvoll
Taxation individuelle coûte beaucoup trop cher et brise la solidarité du couple et de la famille
Il n est pas logique qu veuf ou veuve retraité paie sur une base individuelle
Totalement pour!
plus simple, si l'on pense déjà au divorce ou si on veut pousser l'individualisme dans notre société et éviter de trop s'engager vis à vis de son,sa conjoint(e)
imposition individuelle mais AVS de couple à 150%...y a quelque chose qui cloche.
Que deviennent les abattements pour couples, les frais de garde... A creuser encore.
Oui à un changement du système. Non à sur la base purement individuelle
Les différences entre les couples mariés et les concubins se trouvent surtout au niveau de l'impôt fédéral direct et non pas au niveau du canton ou de la commune. Une imposition individuelle des couples mariés doit se mettre en place à Berne.
Je serai plutôt favorable à l'avantage d'équité entre les couples mariés et concubins (au niveau administratif, de la perception des héritages et des rentes, etc)
Trop compliqué ! Chez qui déduire les intérêts hypothécaires ? Les frais de formation des enfants? Les frais de garde? Les frais médicaux des enfants? Cela augmenterait les conflits familiaux.
Ce point est très important d'être traité en PRIORITE. ce dossier traîne depuis de trop nombreuses années. L'impôt des couples mariés DOIT SE FAIRE SUR UNE BASE INDIVIDUELLE. De même, la rente AVS DOIT SE FAIRE SUR UNE BASE INDIVIDUELLE.
Pour l'avs aussi!!!!
Le couple doit rester taxer sur une base commune, car séparer les personnes, c'est détruire l'unité du couple. L'état doit réduire drastiquement les impôts des couples mariés car ils assument des charges très lourdes pour l'éducation des enfants. Les femmes en particulier, sont préjudicées par cette proposition car tout leur travail à la maison est négligé, or leur présence

Question 13 – Imposition individuelle / Frage 13 – Individualbesteuerung

est essentielle pour les enfants. L'état qui promeut des crèches et en même temps assomme fiscalement les couples commet une grave injustice et détruit sa plus grande richesse.
Cette proposition est à soutenir impérativement
Enfin (un veuf)
Il est grand temps que même les couples mariés puissent faire leur déclaration d'impôt de manière individuelle. Cela devrait être le cas pour les rentes AVS, la notion de couple est dépassée. Qu'en est-il des personnes qui vivent en concubinage, qui vivent en colocation etc... il y a là une discrimination intolérable vis-à-vis des couples mariés.
Favoriser les couples mariés avec enfants.
Le fait de remplir 2 déclarations signifie beaucoup de frais supplémentaires soit personnel supplémentaires, envois d'impôt doublés, difficulté dans la répartition des revenus et fortunes. Je pense que la solution serait lors de la réception de la déclaration fiscale un calcul mathématique de répartition et comparaison avec la taxation normale. Cela devrait se faire également au niveau fédéral car si non nouvelles complication.
Pour une dépénalisation des couples mariés, mais cela va représenter une perte fiscale... qui abaissera sans doute, comme souvent, les postes du social dans les budgets cantonaux.
Mais ca me parait un détail face à la question de l'assiette fiscale (que les revenus du capital soient taxés à a l'identique que les revenus du travail)
Collision avec l'imposition par la Confédération
Das ist auf Bundesebene zu regeln (StHG) und gehört nicht in die Kantonsverfassung.
Actuellement il existe une inégalité de traitement entre couples mariés et concubins.
oui mais pas seulement au niveau cantonal
A moins que la charge de la personne qui ne travaille pas (ou moins) puisse être déduite.
Plus équitable.
Il faut imposer la fortune massivement et le revenu légèrement. L'argent circulant est bon pour l'économie alors qu'un compte bancaire dormant est inutile. Il faut dépénaliser les ouvriers et pénaliser les rentiers du capital.
une politique familiale doit être maintenue
sauf si les rentes AVS sont également traitées individuellement alors oui
Da spricht nichts dagegen. Vorausgesetzt, das lässt sich mit Bundesgesetz vereinbaren.
Es gibt noch weitere Nachteile der Ehe wie AHV. Ein Konkubinats bekommt in Alter zusammen eine höhere AHV-Rente als ein Ehepaar.
Oui a une equite entrés mariés et concubins. On a tendance à donner aux concubins les mêmes droits sans leur demander les mêmes obligations. Il suffit de lire les ordonnances sur le personnel de l'Etat du Valais.
A condition que cette méthode soit plus favorable que l'actuelle.
Un couple marié ne devrait pas être avantagé fiscalement en comparaison à un couple non-marié.
Das sollte allerdings im Steuergesetz geregelt werden.
Evidemment, trop de couples ne veulent plus se marier à cause de cela. Mais en cas de problème (de santé par exemple), le-la conjoint.e n'est pas légitimé. C'est absurde !
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
On a déjà introduit la taxation annuelle...maintenant deux par couple...inutile. Bien mieux d'augmenter la déduction par couple.
A ajouter: l'ancien système favorise le couple marié lorsque, et seulement lorsque, seul l'un des 2 parents travail, il faudrait conserver cet avantage lorsqu'elle est encore applicable. Dans le cas où les 2 parent travail, mille oui!
Est-ce que les couples pacsés rentrent en compte dans ce changement ?
Avec 2 remarques, les personnes vivant en ménage commun devraient être imposées comme les mariées. La deuxième remarque est plus importante. Les revenus de conjoints sont taxés ensemble, sans déduction relative au fait au'ils soient mariés. Finalement, le revenu net taxable du couple est divisé par deux et taxé aux taux d'un célibataire. Par exemple, un couple marié qui déclare 120'000 paiera un impôt sur 60'000 à deux reprises.
Le système proposé est celui qui devrait être en vigueur depuis l'arrêt du TF de 1984 sur la question. Il est incompréhensible que l'on vive encore sous un régime fiscal non conforme au principe d'égalité, pénalisant les couples mariés tant vantés par "le parti de la famille", en pleine contradiction avec ses principes.
Sofern die Komplexität der Steuerangaben (z.B. Kinderzulagen und -abzüge) nicht unnötig erhöht wird.
Comment répartir l'argent des comptes bancaires communs.
Quid du cas d'un seul revenu dans un ménage?
Il faut prendre en considération le contexte de l'individu. Je suis plutôt d'avis de traiter de manière égale tous les ménages (mariés ou non, à 2,3 ou 4). "une imposition individuelle qui ne tient pas compte ou tient compte dans une mesure limitée seulement des obligations financières imposées par le droit de la famille ne respecte pas le principe constitutionnel de l'imposition selon la capacité économique" Envisager aussi la possibilité de donner un choix entre une imposition collective ou individuelle? mais entraînera un manque à gagner certain pour le canton.
On parle de l'importance du "Vivre ensemble" mais on veut supprimer toute référence à la famille traditionnelle...
Voilà une réforme éclairée et nécessaire qui touche tout le monde
Trop compliqué à gérer dans un couple où il y a des disparité de salaire Multiplication des démarches administratives. Augmentation du travail des fiduciaires
plutôt oui si cette solution élimine l'inégalité de traitement des couples marisé face à l'impôt
Weg mit der Heiratsstrafe auf allen Ebenen (Auch AHV etc.)
Et une rente individuelle pour les couples mariés
cela mettra un terme à des inégalités absurdes
Cela affaiblit l'institution du mariage et favorise l'individualisme, alors que le mariage implique aussi la mise en commun de biens.

Question 13 – Imposition individuelle / Frage 13 – Individualbesteuerung

Ceci faciliterait grandement les procédures en cas de divorce
Enfin !!!
Absolut. Auch wenn es einen Mehraufwand bedeutet: Jede(r) soll seine Steuererklärung selbst ausfüllen.
Ce serait le système le plus égalitaire, donc souhaitable malgré l'augm Natation des frais de fonctionnement
Macht Sinn!
Mais de grâce, n'oubliez pas la mise en application, comment remplir une déclaration d'impôt sur son revenu individuel si l'un des 2 conjoints est au foyer et n'exerce aucune activité lucrative. Que dire de l'imposition de la fortune lorsque le couple n'est pas sous régime matrimonial de la séparation des biens.
Ne pourrait-on pas plutôt proposer l'inverse en admettant que les couples (mariés, pacsés) puissent bénéficier des mêmes conditions de taxations que s'ils étaient seuls.
Pour autant que ce calcul soit avantageux pour les couples mariés
oui pour autant qu'on institue pas d'autres impôts en compensation.
en lien avec l'évolution de la société et du prolongement de la durée de vie. Simplification des démarches également lors des séparations.
Encore une fois, les couples mariés seraient pénalisés. L'initiative du PDC Suisse sur l'imposition commune est à mon sens une bonne idée. De plus, si ma lecture du texte proposé est la bonne, ce ne serait pas un simple changement de système, car l'imposition commune serait tout bonnement interdite.
Une personne = une taxation
Avec adaptation des dépenses déductibles
Ma copine et moi repoussons le mariage purement par raison financière... C'est Balo quand même.
pas compétent pour y répondre
avec également les rentes AVS individuelles égales et pas des rentes de couples au rabais...
Richtig so, verheiratete sollen nicht weiter bestraft werden
Puisque la Confédération est incapable de mettre en oeuvre une décision du TF d'il y a plus de 20 ans...
C'est une solution beaucoup plus équitable pour toutes les formes de vie en communauté.
cela me paraît plus juste, mais la déclaration de la fortune commune peut devenir compliquée
Je ne me rends pas compte de ce que ça impliquerait financièrement, on paierait plus ou moins ? Et comment les biens seront pris en compte ? Taxés chez un des deux ou divisé entre les époux ou ?
A l'évidence oui. Les couples ont été injustement maltraités du point de vue fiscal. C'est contraire à l'équité et confine au scandale.
Bien évidemment, un couple n'est pas une sorte de fusion physique et chimique mais deux individus qui s'accordent pour vivre ensemble selon un rite traditionnel.
Les impôts ne devraient et n'auraient jamais du être adaptés en fonction de l'union du mariage (et des biens).
un couple = 2 personnes = 2 déclarations d'impôts
Les époux sont aujourd'hui plus indépendants financièrement. C'est une correction d'une injustice face aux concubins.
Le fédéral devrait suivre! Stop à cette injustice et pénalisation des mariés.
On augmente encore la charge administrative en doublant les formulaires à remplir et traiter. Avec les moyen informatiques actuels il serait très simple de prévoir sur la même déclaration d'impôts une séparation entre ce qui est à chacun des conjoints tant au niveau des revenus que de la fortune et d'y signifier ce que devrait payer l'un et l'autre en terme d'impôt.
Un exemple de doublon que je trouve ridicule par exemple, on reçoit chacun le même montant à payer pour la taxe des ordures ménagère donc double de frais d'encaissement, de papier imprimer, de frais d'expédition etc. Si l'on est en ménage commun, on peut aussi se répartir la facture en interne du ménage si l'on veut fonctionner ainsi.
Il faudrait envisager de faire le calcul avec les deux méthodes et de prendre la plus avantageuse pour les couples!
unbedingt
comment faire pour les biens en communauté (maison, etc) ??
Très important, mais pour que cette solution soit efficace, les rentes AVS/Ai de couple devraient devenir aussi des rentes individuelles
Oui... mais quel travail supplémentaire pour l'Etat. Combien de personnel à engager ?
plutôt oui, mais quid du contrat de mariage. Ne faudrait-il pas mieux faire coïncider cela au type de mariage ?
je ne sais pas pour le système en soi, mais il est injuste que des personnes en couple non mariées paient plus que les personnes mariées.
Ce système permettrait d'abolir la pénalisation du mariage et de mettre tout le monde (et tous les couples) sur un même pied d'égalité.
Ne pas pénaliser une partie de la population.
principe d'égalité; les couples ont été surtaxés, il faut que ça change
Le système du "quotient familial ou du" barème multiple avec calcul alternatif de l'impôt" sont préférables à celui de l'imposition individuelle...mais les Chambres fédérales elles-mêmes ne parviennent pas à se mettre d'accord sur une option !
A régler la question des déductions? Elles sont alors accordées auquel des deux contribuables?
Cette procédure serait juste et correcte
En principe cela se justifierait amplement, afin de supprimer une discrimination des couples mariés qui existe depuis trop longtemps. Toutefois une telle norme ne se heurterait-elle pas au droit fédéral, notamment aux règles sur l'harmonisation fiscale?
Un couple marié ne devrait pas payer plus que des concubains surtout lorsqu'il y a enfant commun
Ça va être compliqué de remplir deux déclarations fiscales...
Comme on devra changer et augmenter les barèmes il n'y aura pas de changement pour les citoyens
Les unions sont régies par des contrats qui prévoient 2 régimes différents. Donc prévoir des régimes différents entre les personnes qui font ce choix ou non
Cela est en phase avec l'évolution des mœurs en matière d'union parentale
Les couples mariés devraient pouvoir choisir lors de chaque déclaration s'ils souhaitent être imposé individuellement ou additionnés.

Question 13 – Imposition individuelle / Frage 13 – Individualbesteuerung

On coupe les enfants en 2 aussi comme ça les parents déclarent 2 demi enfants
Trop longtemps que ce changement est espéré
Surcharge administrative non justifiable
Si les deux personnes peuvent déduire chacun les frais concernant les enfants. Via plafond selon salaire.
Le calcul devrait être basé sur ce qui est le plus avantageux pour le couple.
Malheureusement, la jurisprudence du TF ne permet pas ce principe, malgré plusieurs arrêts mentionnant l'inadéquation de cette situation avec l'art. 8 Cst. féd.
Pour rappel, la hiérarchie des normes impose une préséance du droit fédéral. Cela signifie que le droit cantonal, même constitutionnel, doit être conforme au droit fédéral.
Ich kenne viele Paare, die seit Jahrzehnten wie ein Paar zusammenleben, aber einzig aus Steuergründen nie geheiratet haben. Was diese zu wenig bezahlen, bezahlen die Ehrlichen mehr! Ich kenne sogar ein Paar, da hat die Frau 35 Jahre lang Witwenrente bezogen. 30 Jahre davon hat sie mit ihrem zweiten Mann wie ein Ehepaar zusammengelebt und dazu noch noch 80 % gearbeitet. Einzig aus Steuergründen haben sie nie geheiratet. Und jetzt als Rentnerin profitiert sie weiter den Staat. Und beide bekommen erst noch die volle Rente.
Par contre, je ne pense pas que deux déclarations soient la solution. Nous pouvons en maintenir une avec deux colonnes totalement séparées. Cela permet tout de même de mutualiser au couple certaines charges, revenus ou déductions mais éliminer cette injustice avec l'addition des revenus.
ça va provoquer des problème dans beaucoup de ménage.
Égalité
Est-il techniquement envisageable de laisser le choix aux couples mariés d'être taxés ensemble ou d'être taxé individuellement. Je pense que la situation salariale des époux peut avoir un rôle à jouer.
Comment allez-vous prendre en compte la LHID qui ne prévoit pas cette possibilité et qui prime sur le droit cantonal ?
mehr Arbeit für alle Beteiligten
Quotient familial est un meilleur système.
Administrativ ein wahnsinnig hoher Aufwand.
Der Abzug des Ehepaares soll so gestaltet werden, das ein Ausgleich stattfindet.
Sans parler de l'institution religieuse qu'est le mariage, c'est porter une telle atteinte à l'institution juridique qu'est le mariage que ceci revient à l'horizon 20 - 30 de le vider de sa portée, donc de le supprimer dans les faits. C'est encourager l'individualisme alors qu'on se marie, aussi, pour se soutenir.
Zwingend auf Bundesebene. Sonst wird die kantonale Steuerverwaltung wohl vor ziemlicher zusätzlicher Bürokratie stehen.
Plus de cohérence avec l'impôt fédéral direct et déjà été plusieurs fois refusé
Cela serait plus juste.
C'est un changement impératif pour arriver à une égalité complète entre hommes et femmes en Suisse.
Sinon, à quoi cela sert de se marier ?
Néanmoins, ce principe n'est il pas en contradiction avec la loi fédérale?
C'est bientôt le moment.
Si ce changement s'opérait, on choisirait certainement de se marier. A ce stade, nous penchons plus vers un contrat de concubinage notarié. Nous avons des amis qui ont divorcé mais sont toujours en couple pour cette même raison. Ce modèle a fait son temps, il avait sûrement son sens lorsque seul l'homme contribuait au revenu du ménage.
Ce système participerait à réduire la pénalisation fiscal des familles.
Tout à fait! Je trouve choquant de voir que dans la déclaration d'impôts actuelle, les époux ne sont pas sur un pied d'égalité. Du coup, une imposition individuelle est plus correcte.
Ça devrait déjà être en vigueur
Oui et non. Si cela permet une égalisation de l'imposition oui.
c'est évident
Trop cher, trop lourd, négation d'un revenu familial solidaire et responsable du couple
Négation de la famille et de ses réalités
Cette proposition doit s'ajuster à la réflexion conduite au niveau fédéral pour ne pas à devoir remplir deux déclaration d'impôts, une cantonale et une autre fédérale !
Ce serait un système plus juste et moins discriminant.
Je ne peux pas juger. Pas mariée, je ne connais pas les conséquences
remplis
Le couple reste une entité, c'est plutôt l'évaluation financière du couple qui devrait être revue sur des barèmes différents d'une personne célibataire.
A régler au niveau fédéral et civil
Plus juste au niveau AVS
Sans hésitation
ok mais avec une diminution des déductions pour enfants
À régler à un niveau infraconstitutionnel.
Nein. Das System wäre viel zu kompliziert in der heutigen Anwendung. Viel sinnvoller wäre eine komplette Überarbeitung und Vereinfachung des heutigen Systems (Einfache Quellensteuer, Abschaffung Eigenmietwert, etc.
Avantages et inconvénients?
Egalité tout partout.
Cela me paraît plus pratique de remplir une seule DI. Cependant il faudrait revoir comment un couple marié (ou concubin !!) est taxé, il n'est pas logique de payer plus d'impôts juste car on est mariés !!
ce serait le moment idéal!
Cela serait plus juste.
mais le changement doit intervenir en même temps que sur le plan fédéral
Unbedingt!
Cela permettrait-il de traiter à égalité les couples mariés ou non, ou les célibataires et les divorcés ?

Question 13 – Imposition individuelle / Frage 13 – Individualbesteuerung

Cela fait des décennies que nous attendons une telle décision.
Sofern der administrative Aufwand sich in Grenzen hält ja, sonst nein. Zudem darf durch ein Systemwechsel nicht wieder zusätzliche Stellen beim Staat entstehen.
Egalement pour les personnes partenaires !
Alternativbesteuerung mit Wahlmöglichkeit, je nach dem was dem Paar günstiger zukommt.
Super initiative, bravo!
Mein Gott, noch viel mehr Bürokratismus und Papierkram! Viel besser wäre es, das gemeinsame Verheirateten-Einkommen in 2 zu teilen und dann je zu dem niedrigeren Steuersatz zu besteuern. Das wäre auch viel gerechter in Sachen Lohnunterschied Mann/Frau.
Ein echter Fortschritt für die Gleichstellung zwischen Mann und Frau.
Ist wieder nur für die Reichen.
Légalement impossible sans modification fédérale de la loi fédérale d'harmonisation. LHID
A condition que le système actuel de déduction pour les couples soit moins favorable que la nouvelle version. Sinon prise en compte de la solution la plus favorable.
Il faudrait établir une table équivalente, un couple marié sans enfant ne doit pas être surtaxé, mais sans administration supplémentaire
Qui déduirait quoi ?
Uniforme au point de vue fédéral
Cela ne serait que justice fiscale !
Le but n'est pas d'avoir 2 déclarations mais de supprimer l'inégalité entre un couple marié et non marié. Je suis pour une déclaration par ménage "marié" lissé pour le couple au même niveau qu'un couple non marié.
Les choix de vie (privés!!!) d'une personne ne doivent pas l'avantager ou la discriminer. La seule solution pour éviter de pénaliser les couples ou alors les concubins, c'est la taxation individuelle.
Ein unnützer administrativer Aufwand ist nicht nötig.
Ceci doit être introduit dans la loi fiscale. La constitution n'est pas une fourre-tout
Question trop vague sans avoir les détails d'application.
Trop compliqué et double de travail
wird langsam zeit!
Mais seulement pour les couples pour qui cette méthode de calcul est favorable. Pour les autres la méthode devrait rester inchangée.
Cela induira-t-il une baisse des autres aides aux familles (frais de garde, rabatement pour couple, etc..) afin de compenser la diminution des recettes fiscales ?
Et si les aides aux familles sont maintenues, elles seront divisées en deux pour être déduites sur chaque membre du couple ?
Le fait d'être marié ne doit pas péjorer la situation fiscale des époux. Il ne devrait pas y avoir de différence.
et si possible encore simplification des déclarations d'impôts
Oui, si c'est le seul moyen de ne plus pénaliser les couples mariés par rapport aux couples célibataires (concubains)
Comment déclarer les comptes bancaires communs?
Les couples mariés payent aujourd'hui trop d'impôts
La problématique de la fiscalité des couples mariés est un problème qui devra être réglé. Toutefois, la variante retenue, si elle propose des avantages certains (égalité de traitement avec les couples non mariés) retire une certaine plus value au mariage. Le revenu du couple marié devrait être additionné avant d'être divisé par deux pour chacun des conjoints.
La plupart des cantons alémanique le font déjà, on parle de le faire au plan fédéral, il faut avancer sur ce dossier au niveau cantonal!
Wenn es einen Einfluss hat auf die eingestufte Steuerklasse, dann sicherlich ja. Jedoch wird es kompliziert, wenn es um die Frage geht, welche Abzüge bei wem und wie geltend gemacht werden. Zudem gibt es doppelte Arbeit. VSTAX müsste so aufgebaut sein, dass es gewisse Informationen für den Ehegatten übernimmt. Wenn damit Ehepaare steuerlich entlastet werden, finde ich es gut. Meine Frau geht aktuell nicht arbeiten, weil es sich nicht lohnen würde, sollte sie weniger als 80% arbeiten.
Quels avantages/désavantages fiscaux cela offrira aux personnes mariées et non-mariées ?
Des époux constituent une famille. Actuellement, on tient compte de cette cellule de base de la société. Séparer fiscalement le couple, c'est un pas supplémentaire vers la séparation de la famille !
Quelle peut être la paix familiale lorsqu'un mari aura reçu sa taxation définitive... et son épouse sera en bagarre avec le fisc ?
Es wäre jedoch ein vernünftiger, wenn man die Krankenkassenpämien voll bei der Steuererklärung abziehen könnte.
Wer ist das Imstande vorzubringen?
Oui sur le principe. Mais si le traitement est différent au niveau fédéral, cela semble excessivement compliqué pour beaucoup de monde
Es sollten jedoch Entlastungen für verheiratete Paare vorgesehen werden, die Verheiratete besser stellen gegenüber Konkubinatspaaren.
Le mariage ne doit pas être un désavantage financier. La constitution doit défendre les couples mariés dans ce sens-là. Ainsi, l'article concernant l'imposition des couples mariés doit être clair, précis et sans interprétation ambiguë.
Mais la moyenne de l'imposition des couples ne devrait pas être supérieure à celle des personnes célibataires. Augmenter le taux de pondération pour les couples mariés me semble une alternative viable car elle permettrait de combler les taux d'imposition marginaux.
Ce système ne me paraît pas équilibré. Particulièrement en cas de grande différence de salaire ou % d'activité. La personne du couple au revenu principal serait surtaxée et la seconde subventionnée. De plus on ne tient pas compte que dans un tel cas le plus haut revenu finance le rebenu plus faible. De mon point de vue le système actuel devrait être gardé dans sa majorité et par contre permettre au couples vivant sous le même toit d'opter à choix pour une taxation individuelle ou commune selon l'évolution de leur situation et ceci autant pour les couples mariés que les concubins (selon le principe du 2ème pilier) afin d'éviter toute discriminations
bürokratischer Mehraufwand

Question 13 – Imposition individuelle / Frage 13 – Individualbesteuerung

Oui. De plus, il n'est pas nécessaire de faire deux déclarations par couple. Le couple devrait faire une déclaration commune, avec l'indication pour chaque revenu et élément de fortune, et de quel partenaire il provient. Ensuite le calcul doit être fait pour chaque conjoint-e. La facturation peut se faire par couple ou par personne (selon leur choix).
Ça fragiliserait encore davantage le mariage...
Il faudrait arriver à plus d'équité. La forme actuelle reflète encore un revenu principal amené par monsieur et un revenu annexe amené par madame, avec tout ce que cela implique comme manque de reconnaissance du travail domestique indispensable mais non rémunéré... Et qui se traduit par une injustice intolérable au niveau des rentes AVS - 2ème pilier... Sans parler de l'usage courant qui fait dire à madame qu'elle ne travaille pas...
Afin d'éviter que se marier devienne défavorable
par contre, qu'il ne soit pas désavantageux d'être en couple !
Das heutige System beinhaltet Risiken der Ungleichbehandlung und sie stellt eine Heiratsstrafe dar.
cela ne serait que justice.
une seule déclaration. Avec la séparation des revenus comment gérer la valeur locative d'une maison où le couple vit en harmonie? beaucoup de formalités en plus. Trouvons un système qui ne défavoriserait pas les couples
au plus vite oui
Jeder der arbeitet und Geld bekommt soll für die Leistung Steuern bezahlen
gleiche Rechte für Alle
Unsinn noch mehr Papierkram
Car ce serait une injustice corrigée !
Ehepaare mit "normalem Einkommen" werden benachteiligt
Totalement - le système actuel est archaïque
Les conséquences financières de cette mesure doivent être estimées.
Ansatz gut, mann muss dies aber auf Bundesebene lösen und bestimmt nicht in einer Verfassung!
Les personnes mariées devraient au contraire payer moins d'impôts que les concubins. Le mariage est un contrat social et devrait donc être davantage reconnu.
Le système actuel fonctionne. il faut simplement augmenter les déductions pour rétablir l'égalité par rapport aux concubins
Zusammen, aber Reduktionen erhöhen, um die Differenzen zwischen Ehepaaren und Konkubinatspaare wegzuhaben.
Il est nécessaire de dépenaliser fiscalement les couples mariés. Mais l'imposition individuelle n'est pas la solution.
Oui car être pénalisé financièrement à cause du mariage me laisse perplexe depuis longtemps!
Il serait plus intéressant de faire un double calcul (taxation commune; taxations individuelles) puis de facturer la taxation la moins chère.
Plus juste
Das ganze System wird verkompliziert und auf Grund der heute geltenden hohen Abzüge ist für die verheirateten Steuerpflichtigen kein Vorteil ersichtlich. Im anderen Fall müssten für die Paare im Konkubinat die gleichen Regeln und Abzüge gelten wie für die verheirateten Paare.
Un oui avec force, car le temps des promesses à ce niveau est une injustice.
Vivre seul implique des frais supplémentaires. Donc être à plusieurs adultes sous le même toit est avantageux et les personnes qui ne le sont pas (pas toujours par choix!) sont pénalisées. Il serait possible d'inclure une distinction sur le logement partagé ou non, plutôt que sur le mariage. Ce qui éviterait à des couples âgés de se divorcer pour des raisons fiscales...
Pour un régime de communauté des biens = le taux d'imposition 1/2 du revenus pour le revenu commun.
car actuellement de très nombreux couples ne se marient pas pour des raisons purement financières et de ce fait les couples mariés sont pénalisés!
Unbedingt. Das ist weniger diskriminierend und entspricht der heutigen Realität.
La question des avantages fiscaux liés à la charge d'enfants est à examiner avec attention.
Il faut que les couples mariés ne soient pas préférentiels et que le mode le plus avantageux soit choisi.
Dans la ligne de l'égalité "femme - homme" postulée par tous et partout, du moins théoriquement !
Muss auf Bundesebene geregelt werden.
Zuviel Aufwand. Die aktuelle Lösung mit dem Ehepaar-Abzug scheint mir gut. Man könnte allerdings den Ehepaar-Abzug erhöhen. Wie wäre es bei getrennten Steuererklärungen mit dem gemeinsamen Haus? Jeder gibt die Hälfte an? Oder muss einer von beiden das ganze Haus angeben?
Pour éviter de désavantager les couples mariés
Trop compliqué à remplir (trop d'éléments en commun) mais un changement qui va dans le sens de l'égalité de traitement serait une bonne chose
Wie werden gemeinsame Güter besteuert? Je zur Hälfte?
Lohnt sich der doppelte Aufwand - beim Erstellen und beim Auswerten? Den Abzug für Ehepaare erhöhen wäre doch viel einfacher.
Höchste Zeit, die Heiratsstrafe auf diesem Weg abzuschaffen - besonders in einem katholischen Kanton.
wenn es keine Benachteiligung der Ehepaare ohne Kinder ausmacht!!
Soll keinen Mehraufwand für die Ausfüllung der Steuererklärung generieren
Ce texte devrait apparaître dans la loi fiscale.
Es ist nicht sinnvoll, wenn gefördert wird, dass Ehepaare beide hochprozentig arbeiten. Mehr als 140 Stellenprozente zusammen sind realistischerweise aktuell nicht sinnvoll.
Steuerwesen sollte vereinfacht werden.
Steuerwesen ist ein komplexes Thema. Gemeinsame Eigentumswohnung/Haus, Kinderbetreuung, Renovation etc. wie will man solche Kosten einzeln deklarieren....
C est la question du changement de système d'imposition ? Alors, quel est le lien avec le texte de la Constitution ?

Question 13 – Imposition individuelle / Frage 13 – Individualbesteuerung

Les personnes aillant fait le choix de rester à la maison ?
Le couple marié devrait toujours être considéré dans son ensemble et ne pas payer plus d'impôts que deux concubins, voire être même avantageé.
Cependant un couple ne devrait pas payer plus d'impôts que 2 concubins, voir même obtenir un avantage fiscal.
Ce serait plus simple d'adapter le système actuel en favorisant les couples.
Sur le fond, oui franc et massif. Je n'ai pas la solution miracle pour les familles (recomposées) avec des enfants, où les couples dont seule une personne a une activité rémunérée !
Cela éviterait également les discriminations de genre et à nouveau garantirait une égalité de traitement.
Ce changement nécessaire doit passer par une loi.
Verheiratete und unverheiratete Paare (mit Kinder) sollten gleich behandelt werden
Ne serait-ce pas plutôt la loi fiscale qu'il faut adapter? Au niveau federal pour ne pas avoir une déclaration trop compliquée....
non cela doit se trouver dans une loi pas dans la constitution
Es sollen nicht Steuer-Überlegungen den Entschluss zu heiraten beeinflussen.
Oui mais attention à la complexité de la mise en oeuvre !
Un couple doit continuer à être une entité vis-à-vis des services des contributions.
Oui si cela empêche de défavoriser les couples mariés comme c'est le cas actuellement. mais ne faudrait-il pas plutôt un changement au niveau fédéral?
Oui, avec effet rétroactif sur les 10 dernières années.
Cela fait partie de l'égalité des droits et doit être envisagé dans ce contexte.
Le ménage fonctionne in fine comme une seule entité... pourquoi la séparer pour les impôts?
Veiller à ne pas créer des inégalités supplémentaires pour les femmes en terme de conséquences sur les assurances sociales, par exemple.
Individualbesteuerung ist das einzig richtige und fairste System!
2 löhne, 2 verdienste... Es bleibt unter dem strich mehr
Ist im Wallis durch die aktuelle Lösung überflüssig. Ausserdem kann es zu neuen Ungerechtigkeiten führen.
Unbedingt. Jede Person ist ein Individium und nicht das Anhängsel ihres Partners/ihrer Partnerin.
Vgl. auch Kommentar in Q11 Elternurlaub
Keine Ehestrafe
Mettre ainsi fin à un système injuste et archaïque.
Logique!
Regelung besser auf Gesetzesstufe.
Et aussi, dans ce cas, revoir le système des paliers pour une version plus progressive et juste.
Das bisherige System passt. Ungerechtigkeiten (Heiratsstrafe) können auch auf Gesetzesebene beseitigt werden.
Pour moi, cela remet complètement en cause la notion de "couple" comme entité unique. En plus, ça posera d'autres problèmes, par exemple pour les couples dont les revenus des époux sont très différents. Il y a d'autres moyens pour régler les inégalités actuelles (adaptation des coefficients/taux,...).
Ou alors non pas imposer l'une ou l'autre pratique mais tenir compte de celle qui est le plus avantageuse.
dann werden Ehepaare anderen Beziehungsformen ohne Eintragungen gleichgestellt. Zudem müssen sich finanziell schwache Paare nicht aus finanziellen Gründen scheiden lassen.
L'imposition des couples est injuste. Mais depuis très longtemps trop longtemps.....
Jetzt ist endlich Zeit, die offensichtliche Heiratsstrafe abzuschaffen!
Die Ehepartner sollten wählen können, ob sie gemeinsam oder getrennt besteuern wollen
L'imposition actuelle des couples favorise les rôles de genre traditionnel (modèle du mariage avec un seul pourvoyeur de revenus).
Il est plus largement simple pratiquement et plus juste sur le fond de conserver le système actuel.
Dies sollte endlich umgesetzt werden.
Si on y trouve un avantage et si ça ne complique pas encore plus le système de perception
pour autant que les pertes de revenus ainsi engendrées pour le canton et les communes ne soient pas compensées par une hausse d'impôt des personnes physiques mais sur une hausse d'impôt sur la fortune ou sur les transactions financières (taxe Tobin)
Kein Alleingang der Kantone
Qu'en est-il de l'imposition de la fortune ?
Le couple et la famille sont le noyau de la société.
Il faut plutôt alléger les impôts aux couples mariés que de favoriser les unions libres.

Question 14 – Neutralité carbone / Frage 14 – Klimaneutralität

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique susceptible de lutter contre le changement climatique, faudrait-il inscrire dans la Constitution cantonale un objectif de neutralité carbone ?

Soll im Rahmen der Umsetzung geeigneter politischer Massnahmen zur Bekämpfung des Klimawandels ein Ziel der Klimaneutralität in der Kantonsverfassung verankert werden?

Pas son rôle
Je suis favorable à une politique plus verte mais pas certaine que cela devrait être dans la constitution
Il faudrait arrêter de se fixer sur un objectif parmi d'autres, surtout qu'on parle là de la constitution et non d'un texte de loi détaillé.
Je peux être à 100% neutre en carbone, et rejeter plein d'autres gaz mauvais pour la santé des personnes (mais pas forcément du climat) dans l'atmosphère.
Ou me servir du Rhône comme un égout à ciel ouvert sans que cela n'influe sur la neutralité carbone...
Trop précis pour une Constitution
pour moi ce doit être une loi et non un article de la constitution.
Fixer un objectif, clairement oui. Dans la Constitution? Pas pertinent à mon sens.
avec un droit fondamental de vivre dans un environnement sain et harmonieux, cette question devrait être réglée. Est-ce qu'un objectif de neutralité carbone est pérenne ? Dans 10-20 ans, ce sera peut-être un autre critère qui prendra de l'importance.
Doit être réglé au niveau fédéral
avec l'évolution climatique, sanitaire d'autres exigences feront surface, toutes seront plus ou moins de durée limitée. Mieux serait de généraliser
La constitution est sensée durer dans le temps et cette mesure semble très circonstancielle.
Qui plus est, je doute que le Valais soit si pollueur qu'il nécessite une législation.
C'est l'affaire de la Confédération.
Il faudrait définir ce qu'est la neutralité carbone.
mais ça semble relever plus du niveau fédéral voire international
Quand la neutralité carbone sera atteinte, cette inscription sera sans objet.
Le Valais n'est pas suffisamment pro-actif pour changer les systèmes de chauffage. Il est inadmissible que les constructions nouvelles bien orientées par rapport à l'ensoleillement ne soient obligatoirement équipées de panneaux photo-voltaïques.
L'horizon auquel cet objectif doit être atteint est probablement du ressort d'une loi. La Constitution doit cependant absolument en énoncer l'objectif.
mais cependant taxer les énergies polluantes
Il y a déjà assez de restrictions au niveau fédéral
Le climat est un problème global et avoir un objectif trop ambitieux pourrait coûter cher à un canton pauvre comme le nôtre
Je suis très pour des mesures à prendre plus soin de notre environnement. La neutralité carbone n'est qu'un élément parmi d'autre et me semble entrer trop dans les détails. La constitution doit rester sur des principes généraux d'obligation de préservation de l'environnement.
pas sa place dans une constitution
la constitution n'est pas le bon document pour cet élément
Cela doit être une philosophie de vie
les objectives sont normalement revus régulièrement donc inscrit dans la constitution serait contraignant
La Constitution n'a pas à fixer d'objectifs chiffrés, ce n'est pas son rôle. A fortiori si l'on introduit la possibilité d'attaquer l'état en justice parce que l'objectif ne serait pas atteint. En revanche, la volonté de tendre vers une plus grande durabilité y a sa place.
C'est de la compétence de la Confédération.
Indispensable !
Je pense qu'il serait temps effectivement
Les normes des verts sont déjà exagérées et insupportables.
Absolument !!
Ça ne me paraît pas l'endroit pour inscrire ce but louable. Si on parvient à faire mieux que la neutralité carbone. On ne le fera pas ?
Pas le rôle d'une Constitution.
L'environnement n'a rien à voir avec la constitution !!!
C'est une utopie, car le Valais ne vit pas dans une bulle stérile
-> fédéral
Leurre des énergies renouvelables. Quel sera le prix de l'électricité et le montant des taxes. Le Valais, la Suisse, seuls responsables ?
Évitez de plomber la constitution avec des points de détails.
Cela devrait être réglé au niveau fédéral
Neutralité carbone
une brillante utopie
Das soll auf nationaler Ebene geregelt sein.
BV genügt
Cela va devenir vital...
Beau principe mais inapplicable en l'état dans un seul canton
La constitution ne doit pas être un fourre-tout. Cette question peut être réglée au niveau de la loi

Question 14 – Neutralité carbone / Frage 14 – Klimaneutralität

l'avenir de l'espèce humaine sera sans rejet de CO2 ou ne sera pas... tout pas dans cette direction est bon à prendre
Oui à condition que l'objectif soit plus ambitieux que l'objectif au niveau suisse.
Un article moteur pour changer les habitudes des valaisan. P.ex. la mobilité pour laquelle nous dépendons tellement de la voiture (à essence) en Valais.
Oui pour l'objectif, mais reste à s'entendre sur les moyens.
Devrait être traité au niveau fédéral
au niveau fédéral
Mais plus ou moins idem a la réponse Q3
Essentiel! neutralité carbone en 2040, pas 2050 comme les accords de Paris
Soll Bundesebene geregelt werden
Soll auf Bundesebene geklärt werden
Débile et rétrograde
Car la neutralité carbone engendrera d'autres dérives polluantes, souvent externes.
Pas dans la Constitution.
Si pas des mesures d'accompagnement supportables. Car le risque est grand que c'est de nouveau le petit contribuable qui va passer à la caisse et qui, par exemple, pour les voitures ne peut pas se payer une voiture électrique performante alors que la personne qui a les moyens peut se payer n'importe quel modèle.
C'est une problématique à régler sur le plan fédéral, européen et au final mondial.
Ce point devrait être traité au niveau fédéral et par le biais d'accords internationaux
l'objectif de la neutralité carbone doit inscrit dans une loi et non dans la constitution.
Unbedingt. Das Klima ist etwas, dass uns alle betrifft und woran wir gemeinsam arbeiten sollten.
Ce serait la porte ouverte à tout et n'importe quoi... nucléaire neutre, guerre neutre... ha non la suisse n'est plus neutre
En tant que Valaisannes et Valaisans, nous avons la chance de vivre entouré par une nature magnifique. Il serait opportun d'inscrire des objectifs concrets pour la conservation de cette nature dans la constitution cantonale. Une réduction de l'impact du réchauffement climatique permettra au secteur du tourisme d'avoir plus de temps pour s'adapter aux nouvelles conditions et se développer durablement. Il est de plus nécessaire que ces objectifs de réduction des émissions soient pris au sérieux et appliqués par la plus grande partie de la population. L'inscription de la neutralité carbone dans la constitution est un moyen de donner de la crédibilité et de la visibilité à la protection de notre planète.
Da ist der Bund gefordert. Es ist unbedingt notwendig, dass in Sachen Klimawandel und Klimaneutralität viel unternommen wird. Aber was bringt es, wenn das Wallis andere Vorgaben hat als der Kanton Waadt und dieser wieder andere als der Kanton Bern usw.?
Ne pas sombrer dans l'idéologie.
relève de la loi et non de la Constitution
C'est un problème supranational.
il faudra dans ce cas prévoir également que le Canton est responsable d'appliquer ceci et doit donc se donner les moyens d'y parvenir, éventuellement avec une loi ad hoc
plutôt favoriser ceux qui font des efforts au lieu de défavoriser les autres.
Paraît être un enjeu majeur du siècle à venir. Le but de la Constitution étant de définir les lignes directrices de notre société, je pense indispensable la description de cette problématique.
Bases fédérales -Le climat n'a pas de frontière cantonale
Klimaneutralität soll Sache des Bundes sein.
Zwar wünschenswert; aber worin sollen die "geeigneten politischen Massnahmen" genau bestehen? Wann sind diese Massnahmen geeignet? Wäre der entsprechende Verfassungsartikel justiziabel?
Unentschieden
Un objectif est important, mais ne doit pas être mentionné dans une politique.
C'est du domaine fédéral
La constitution a pour but de réguler la vie des Valaisans pour le siècle à venir. La neutralité carbone est un objectif trop contemporain pour avoir sa place dans une constitution.
L'environnement est quelque chose d'important mais un objectif de neutralité carbone amènerait trop de contrainte
garder aussi les pieds sur terre !
Il ne faut pas céder à la mode du moment
das ist Bundesangelegenheit
A condition que cela ne préteigne pas les personnes les plus démunies de la classe moyenne
Rien à y faire
C'est du ressort de la confédération et non pas des cantons!
Dans la loi.
Ne pas pénaliser les petits revenus qui doivent faire un déplacement en véhicule privé par manque de moyens de mobilité publique (population de montagne et de village)
Hat in der Verfassung nichts verloren
Pour un Valais ambitieux et exemplaire
Ainsi que des mesures d'encouragements à de tels changements
Pourquoi dans la constitution ?
Une loi devrait être suffisante.
Même si la question devrait être abordée aux niveaux national et international.
Neutralité carbone... quid des émissions importées ? Ma proposition: Le Canton prévient l'effondrement systémique en favorisant la mise en commun des biens et des ressources disponibles sur le territoire cantonal.
Dispositions fédérales uniquement.
pas dans la constitution
A condition que les seuls moyens imposés ne soient des taxes pénalisant les personnes habitant en périphérie
C'est une problématique et prises de mesures nationales/internationales. Le CO2 ne connaît pas de frontières cantonales !

Kommt ja alles von Bundkk
plutôt dans les lois
oui à la réduction de l'impact de l'activité humaine sur le climat, pour autant que le changement climatique ne soit pas ... naturel (chngts axe rotation de la Terre / chngts liés au Soleil / etc.)
Pas certain que la notion de neutralité carbone ait sa place dans une constitution. C'est une question technique qui devrait découler d'un article constitutionnel plus général sur la protection du climat (laquelle est l'intérêt public qui doit être poursuivi). La neutralité carbone devrait figurer dans la loi comme objectif sectoriel. D'autre part, cet objectif n'a de sens que s'il est national, supranational et international.
Mais cela passe par une récupération totale de la production hydraulique Valaisanne et des investissements dans cette énergie afin de devenir le Cantons référence.
Notre pays est à la pointe de cette lutte.
Ce sujet doit rester du ressort et de la responsabilité de la Confédération.
Mais uniquement sur le principe, sans fixer de dates précises. Nombre d'avancées dans cette direction ne sont pas maîtrisables en Valais (automobiles, transports...).
cf droit fédéral
330'000 VS sur 8 milliards de pollueurs ! faudrait réfléchir et relativiser les faits
Il est urgent de le faire...
Inscrire dans la constitution qqch qui ne concerne qu'une période restreinte et sur des bases ne faisant et de loin pas l'unanimité
Relève de l'erreur (fausse bonne idée mais à la mode et la constitution ne doit pas être dictée par les modes)
Pourquoi inscrire ça dans la constitution ?
Gehört in ein Gesetz und nicht in die Verfassung
Également pour le bruit et la pollution aérienne
Peut-être pas l'inscrire dans la Constitution mais pratiquer une politique incitative.
Pas dans la Constitution mais dans une autre loi
Bien sûr et de base!
Tout dépend de la formulation. Le canton doit tendre vers la neutralité carbone dans la mesure du possible, et pas à tout prix.
oui sur le principe d'un environnement "safe".
Cependant des objectifs (et donc mesurables) sont à régler dans une loi ad'hoc et non dans la constitution.
Art. 502, Absätze 1-3 sind ausreichend
À partir de 2030!
et même aller plus loin. la neutralité ne suffit pas. il faut activement mettre de l'énergie pour restaurer nos écosystèmes
Non car nous ne sommes pas les sauveurs de la planète mais exigeons de nos fabricants automobiles qu'ils soient plus écologiques
Cela enverrait un signal fort et symbolique aux autorités cantonales même si le Grand Conseil devra encore légiférer par la suite, malheureusement il y aura peu de portée pratique sans volonté politique forte.
Es muss auf Eigenverantwortung gesetzt werden. Zudem muss die Gesellschaft grundsätzlich verändert werden. Wir haben heute eine Wegwerfgesellschaft. Ersatzteile für Geräte älter als 10 Jahre sind meistens nicht mehr erhalten. Wie soll da die Umwelt nachhaltig geschützt werden.
un objectif chiffré n'a pas sa place dans une Constitution, par contre l'objectif en soi doit impérativement être mentionné. Par exemple le principe d'une neutralité carbone ou d'une diminution ...
La lutte contre le changement climatique est saine, mais l'objectif relève d'une action politique, pas constitutionnel.
Pas le choix si on veut sauver la planète pour nos jeunes
Des lois fédérales suffisent
comme pour l'Etat fédéral mais en tenant compte de la spécificité cantonale
Als Ziel sollte die Klimaneutralität und damit das ökologische Handeln unbedingt mehr Gewicht erhalten.
ja, aber wohl kaum umsetzbar, da eine vollständige Klimaneutralität ganz einfach nicht realisierbar ist. Es werden immer nicht erneuerbare Energien benötigt und genutzt
Et aussi, débattre d'éteindre les éclairages publics entre, p. Ex : 23h et 5h00
Si le principe stratégique de « l'environnement sain » me convient dans la Constitution, je trouve que l'objectif de neutralité carbone relève plutôt de la tactique et donc de la loi
C'est du ressort de la Confédération
à régler au niveau fédéral et sur le plan international. Tenir compte de la situation géographique du canton (mobilité)
plan fédéral
oui sans retenue si nous voulons que cette nouvelle constitution préserve les conditions de vie favorables à notre jeune génération et aux prochaines.
Changeons notre mode de faire pendant qu'il est encore temps
Ce qu'on prend à la nature, on doit le rendre de l'autre côté.
le changement climatique et la neutralité carbone concerne tout le pays, c'est l'objectif de la Confédération
Mettre un objectif chiffré serait un signal fort. Je reste dubitative en ce qui concerne des données chiffrées dans le texte constitutionnel
Une loi plutôt que constitution ?
Oui, absolument. Sachant que le Valais est une des régions de Suisse qui souffrira le plus des sécheresses de plus en plus fréquentes à venir et de l'augmentation des températures, il me semble que nous devons montrer l'exemple, ne serait-ce que dans notre intérêt!
Indispensable au vu de l'urgence climatique que des objectifs soient fixés
O
Le parlement vient de voter à Berne....
Il faudrait, dans le cas d'une inscription d'un objectif de neutralité carbone, indiquer en plus que cet objectif peut-être modifié à la hausse uniquement, sans devoir faire une modification de la Constitution pour autant.

Si le principe stratégique de "l'environnement sain" me convient dans la Constitution, je trouve que l'objectif de neutralité carbone relève plutôt de la tactique et donc de la loi.
Si sur le plan fédéral il y a adhésion au principe. Le Valais est trop petit pour être efficient... mais oui pour autant que les coûts induits évitent de nouvelles fractures sociales / riches >< pauvres
il faut une visibilité pour ce souci commun
Je ne connais pas assez le sujet pour savoir si favorable ou non
Idéologie Greta, l'état doit être neutre ... en matière d'idéologies à la mode. La neutralité carbone est une grosse supercherie, d'abord parce que l'impact de la suisse et encore plus valais sur le réchauffement climatique est tellement ridicule qu'il faut être inconscient pour en faire une priorité. Ensuite parce que les soi-disant mesures visant la "neutralité carbone" servent les intérêts financiers de certains lobby financiers et industriels mais certainement pas la nature. Enfin, cela n'a rien à faire dans une constitution qui doit s'occuper comme son nom l'indique de la structure interne de l'état.
Il s'agit d'un objectif à trop courte durée pour qu'il ait sa place dans la constitution qui elle devra rester en place plusieurs dizaine d années.
J ose espérer que ces objectifs se mettront en place en moins de temps.
Dans la situation actuelle, il devient impératif que l'on se soucie de la politique climatique. Mais cela doit se faire dans le respect des droits démocratiques que nous connaissons. Il n'est pas normal que des citoyens s'arrogent le droit de manifester et de ne pas respecter les devoirs élémentaires de tous citoyens de ce pays
Kein Element für die Verfassung.
comment définir un délais raisonnable
oui bien sûr, et maximum en 2050, comme l'UE. Et il ne suffit pas de mettre l'objectif, il faut aussi prévoir un budget et s'inspirer des actions de l'UE. Merci de penser aux jeunes générations
Si possible avant l'extinction de la race humaine. Et en précisant qu'il s'agit là d'être exemplaire, de servir une intention et non pas d'en espérer un résultat tangible.
le terme de neutralité est plutôt discutable scientifiquement, une diminution à un seuil minimal raisonnable et responsable serait plus correct
Flat tax ?
Vordringliches politisches Ziel auf lange Frist. Obwohl eigentlich nicht auf Kantonsebene zu lösen.
C'est l'affaire du pays tout entier. Pourquoi faudrait-il, à un niveau très local, anticiper sur les mesures fédérales.
Savoir si cela est possible.
Cela va pénaliser les plus faibles car l'écologie est faite sur le dos des pauvres.
au niveau fédérale un grand oui mais au niveau cantonal c'est dangereux économiquement parlant
A quand un objectif de neutralité carbone par commune, par quartier ou par rue ?
Une prise de conscience est nécessaire dans ce domaine
Quelle est la destination de cet argent et comment est-il utiliser !
Une priorité nécessaire, surtout en lien avec nos activités touristiques
neutralité carbone avec un l'horizon de temps (2050) avec obligation de planification contraignante de la descente et interdiction de délocaliser la production de CO2 (trading de droit de polluer ou similaire).
La constitution impose dans toute la mesure du possible l'information du contenu GES des biens et produits en circulation sur son territoire.elle met à disposition des entreprise et individu les outils nécessaire à cette information.
Das muss auf Bundesebene geregelt werden.
légiférer mais pas mettre dans la constitution
Pour les mêmes raisons citées plus haut, nous n'avons plus le temps de mettre en place des demi-mesures. Il faut un changement radical de notre politique environnemental, surtout en Valais où les opportunités sont légions.
Disons que si on veut éviter que notre beau canton ressemble plus à un désert qu'à l'incroyable oasis qu'il est, ce serait mieux mais une loi cantonale serait la bienvenue.
C'est à la loi et aux mesures concrètes de définir les actions permettant d'aboutir
En y incluant des objectifs clair concernant la baisse des émissions carbone importées!
le climat a l'échelle d'un canton est illusoire, responsabilité de la Confédération.
voir sous autres remarques
pour parer aux tergiversations, hésitations, lenteurs et autres compromis fédéraux
Gehen wir als Vorbild voran. Wir haben die besten Voraussetzungen (Wasser, Sonne und Wind) dazu.
Le Valais a toutes les ressources pour devenir en exemple en la matière. Il ne faut pas louer cette opportunité ni manquer cette responsabilité envers les générations futures
Un tel objectif n'a pas à figurer dans la loi fondamentale du canton; il relève de la loi se basant sur la protection de la nature et l'environnement, base légale suffisante. De plus, s'il advenait que l'objectif en question ne pourrait pas être atteinte dans le délai fixé (pour autant qu'on le fixe dans le texte), quid? Class-action d'un groupe écolo ou d'un simple activiste de l'environnement contre le Gouvernement? Sanction? La tâche est déjà complexe, ne la compliquons pas...
Revoir plus haut le préambule de la constitution. Laissons Dieu s'en occuper, lui pourra le faire.
Sachant que c'est scientifiquement impossible si on pinaille sur la formulation. Mais c'est un objectif noble vers lequel il faut tendre.
la Suisse a signé les accords de Paris, donc on doit se tenir au moins à ça.
Rien contre l'idée mais très peur de l'inflation législative qui va en découler...
A fixer dans la loi
Enorm wichtig für die Erhaltung unserer Lebensgrundlage!
Irréaliste
Il est indispensable de considérer le changement climatique comme un phénomène important et qui doit être pris en compte pour les 2 ou 3 prochaines générations.
Cela doit se faire au niveau international
CH-Ziel genügt
Pas un droit

Et une date butoir
Aujourd'hui c'est le carbone, mais que sera-ce après
Meiner Meinung nach nicht ein Ziel, sondern ein Grundsatz, der z. B. ab 2035 gelten soll.
face à la puissance de la liberté de commerce, il est essentiel afin de pérenniser notre "location" de la planète de s'engager à la respecter au moyen d'actes constitutifs.
Die entscheidende Frage der Zukunft.
L'urgence de la situation semble à elle seule justifier de mentionner dans notre constitution une échéance pour atteindre cette neutralité.
Absolument
Die Ressourcen sind beschränkt.
Cela me semble évident. Avec aides, incitations réelles pour y parvenir.
Après cet objectif doit être obtenu également via des aides aux financements de projet promouvant les énergies renouvelables. (Ex : Installation photovoltaïque sur les bâtiments publics et privés)
primordial et incitatif
Si cet objectif n'est pas atteint, c'est l'humanité entière qui est menacée d'extinction, inutile alors d'imaginer le futur des jeunes générations en mettant à jour une constitution qui ne servira plus à rien. Ce sont les conditions d'habitabilité de la Terre qui sont mises en jeu ici
Il fait arrêter de vouloir fixer des objectifs irréalisables, et de plus que veut dire réellement neutralité carbone
La neutralité carbone est un leurre pour éviter les vrais débats et les vraies remises en question
Attention cependant car une définition trop rigide telle celle-ci pourrait amener à des situations totalement dramatiques. Le fait que l'Etat vise la neutralité carbone en inscrivant certains principes dans une loi d'application ne semble plus approprié
2030 y compris le carbone des marchandises "importées" dans le canton
actuellement le soutien du canton à l'installations de capteurs solaires et autres mesures permettant de lutter contre le réchauffement climatique est insuffisant
Je nach Massnahmen, Finanzierung etc.
Es ist schwierig so allgemeine Fragen zu beantworten
Pas dans la Constitution !
L'inscrire est la seule garantie pour être à peu près certains qu'on essaiera
Avancer dans la neutralité carbone doit être soutenu. L inscrire dans la constitution cantonale me semble pas productif (minimum niveau fédéral pour avoir un impact sensible).
Assez de lois !! C'est un objet à traiter, ce qui est le cas. sur le plan fédéral.
Bien qu'il soit difficile d'atteindre la neutralité carbone, nos barrages et autres installation solaires sont des atouts pour lutter localement et globalement contre le changement climatique.
Nous ne sommes pas propriétaires de nos terres, nous en sommes locataires et nous les transmettrons aux générations futures. A nous de nous en montrer dignes.
Attention à l'hystérie verte. Ce n'est pas du niveau d'une constitution.
Reste à savoir quels objectifs concrets et dans quel délai.
Est déjà compris dans l'environnement
Comment le définir ? Seulement en Valais, en Suisse ? A l'étranger ? Compensations possibles ?
Réducteur : quid de la biodiversité ?
On doit réduire les émissions de CO2 mais pas que ... valoriser des énergies locales, diminuer les besoins etc.
Mais attention de ne pas rendre la vie encore plus difficile aux personnes qui peine à joindre les deux bouts en fin de mois. Je trouve ridicule et même inadmissible de mettre des taxes d'incitation pour obtenir un objectif, ça pourrit la vie des personnes à faible revenu, dégrade la vie de celles à revenu moyen et n'a pas d'effet sur celles à revenu confortable. La solution passe par de l'information sincère et des solutions concrètes qui ne coûtent pas plus chères. Tout le monde n'a pas les moyens d'attendre 10 - 15 ans pour avoir un équilibre dans les investissements qu'il aurait du faire pour assainir un bien ou un moyen de locomotion etc.
L'écologie est une évidence et la neutralité carbone est nécessaire
L'objectif n'est pas réaliste. Pas contre il faut tendre vers zéro.
il faut que cela soit fédéral sinon ce sera impossible
Ici aussi un problème global sur lequel le canton a une influence nulle
nécessaire de fixer une échéance : 2030
Pour devoir payer toujours plus de taxes ?
La neutralité carbone est une préoccupation "du moment". Comprenez bien, c'est une préoccupation majeure et essentielle, mais en fonction des mesures/directions prises pour résoudre le problème peut-être qu'elle ne sera plus d'actualité dans 10 ou 20 ans. Or, je l'imagine en tout ainsi, la durée de vie de la constitution révisée sera lus longue.
D'autre part, un point "environnement sain" (cf. plus haut) bien pensé et rédigé offrira la base suffisante pour intégrer cette préoccupation spécifique aux politiques décidées en matière de développement.
Inutile tant que subsiste la croyance qu' une croissance éternelle est l'avenir de l'humanité.
la problématique est bien plus large que cela, mais ça ça peut aider, alors oui...
C'est un des objectifs majeurs du siècle en cours. Le Valais a énormément à perdre en raison du changement climatique, il se doit de montrer l'exemple en la matière.
Trop stricte et impossible de revenir en arrière apres
Illusoire. Utopie. On peut aussi proposer x jours de beau temps...
question de survie tout simplement
Il est grand temps d'agir, nous sommes déjà en retard !
Cet objectif est essentiel, mais pas à l'échelle d'une constitution cantonale...
Il s'agit d'un problème actuel. Il doit être défini dans une loi
Dans une Loi sur l'environnement
Une loi suffit

Absolument. C'est un impératif politique, de santé publique incontournable.
L'objectif ne peut être chiffré dans une constitution.
Le pays est déjà si petit.....
il faut développer des incitations (par exemple réductions d'impôts, rabais, bonus, etc.) et non pas des taxes et pénalités (malus)
Dans ce cas, il faut inciter les entreprises ou les personnes physiques par des bonus (baisse d'impôt par exemple)
Principe de respect de l'environnement ok, par contre les détails dans une loi
Si le principe est bien ici dans ce Canton avec les gens qui vivent dans des régions mal desservie par les transports en commun seront défavorisés.
Cen'estplusunequestion,c'estuneurgencevitale
Objectif difficilement atteignable à courte ou moyenne échéance
Cela existe déjà au niveau suisse pas besoin de réinventer la roue
Empfehlungen ja, aber nicht in der Verfassung verankert.
Ce point est essentiel pour les générations futures, leur sécurité, pour éviter une déferlante de réfugiés climatiques
L'engagement individuel ne sert à rien sans l'engagement politique
Il faut inciter les gens à consommer moins
Cela doit relever de la compétence de la Confédération, à peine de créer une concurrence néfaste entre les cantons.
Doit être réglé dans une loi
Soll auf Ebene Bund gelöst werden.
Oui, en 2021, ça doit faire partie du programme
Das gehört in die Bundesverfassung.
Périlleux ds la constitution, à gérer plutôt au niveau législatif.
Ce problème doit être réglé dans la Législation ordinaire sur le plan fédérale ; ce sont des élément de base appelés à se modifier qui conduisent à l'objectif de neutralité carbone; et ne serait-ce pas plutôt une compétence fédérale de définir l'objectif et de se donner les moyens d'y aboutir avec au bout de la chaine si nécessaire un loi d'application.
Au niveau fédérale c'est suffisant. Il ne faut pas tout inscrire dans la Constitution. Le Canton a le devoir de fair une sorte pour motiver les investisseurs privé.
Cela relève de la Confédération
Beaucoup d'efforts sont demandés aux simples citoyens, il est important de mettre également les entreprises face à leurs responsabilités et les amener à trouver des solutions constructives pour tous.
besser man hat etwas schwarz auf weiss
Besser ist die Abschaffung vom Verbandsbeschwerderecht. Dann könnte endlich die vorhandenen erneuerbaren Energiequellen im Wallis ausgebaut werden.
Pour toucher au portefeuille des contribuables qui ne peuvent s'offrir la transition ? Est-ce à nouveau à la construction de traiter ce cas ?
Avec un délai raisonnable
Gesetzlich regeln vom Bund
Il est évident que si nous voulons un monde durable, un objectif globale doit y être inscrit.
Das wäre zu klein gedacht
Ist wichtig aber nicht Aufgabe der Verfassung
A éviter tout de même de charger le citoyens de réglementation et de taxes !
Le CO2 est un faux débat. C'est l'activité humaine débridée le vrai problème. Déboiser avec un bulldozer électrique n'améliorera rien du tout.
Solange sich Grüne und Naturschutzverbände gegen die Erhöhung von Staumauern, Bau von Windrädern etc. aussprechen und sich so selber Steine in den Weg zur Klimaneutralität legen, hat das nichts in einer Verfassung verloren.
préserver la qualité de vie avant la santé économique
Es bringt nichts, Artikel in der Kantonsverfassung festzulegen, die sowieso nicht eingehalten werden können.
Le gouvernement français vient d'être condamné pour incurie dans ce domaine. Les effets entropique sur sur le climat représentent le plus grand danger pour la survie des mammifères sur cette planète. Le thème est prioritaire et la réaction très urgente.
Car aujourd'hui c'est la neutralité carbone et demain peut-être un autre défi environnemental. Il faut inscrire un objectif environnemental plus général
La Constitution ne devrait pas contenir des règlements délimités dans le temps. Par contre les articles concernant le changement climatique devraient être suffisamment précis pour stimuler cet objectif et devrait permettre de mettre en place des outils pour favoriser cet objectif
Je suis pour une neutralité carbone mais pas inscrit dans la constitution
En tout cas tendre à celle-ci
vous
Belle idée mais comment la rendre concrète?
Le changement climatique ne se règle pas juste en se fixant un objectif de neutralité carbone, mais c'est un bon premier pas!
Nécessaire pour l avenir
Un soutien à ces objectifs
Bundessache
Il me semble que ça n'a rien à faire dans la Constitution
Tout est compris dans changement climatique
Ce n'est pas à la constitution de régler ça.
Toute activité humaine engendre un niveau plus ou moins important de pollution. Il faut cependant tenter de le limiter
La Constitution doit être pour donner des grandes lignes et non des "détails" qui peuvent changer dans 3 ans, 5 ans...
Eine Zielformulierung würde Sinn machen. Das sind wir unseren Nachkommen mehr als schuldig.

OUI ! Et si possible avant 2045 svp
Bien sûr ! On sait bien qu'il est plus facile d'oeuvrer quand on se met des dates, des échéances à respecter. Autrement tout reste une simple déclaration de bonnes intentions.
Ca dépasse les objectifs trop souvent.
Soll auf Bundesebene gelöst werden.
Regelung auf Bundesebene
La pratique doit tenir compte d'un tas de réalités et non d'une échéance rigide.
Les catastrophes naturelles nous menacent du fait du dérèglement climatique dont les effets se font d'autant plus sentir dans les cantons alpins.
Les normes fédérales suffisent et sont déjà assez contraignantes pour les régions périphériques qui ne peuvent se passer de la voiture.
Es wäre zu begrüßen, ist aber noch nicht durchführbar, weil zu viele Interessengruppen ihr Veto einlegen würden.
In der Sache richtig, aber nicht auf Verfassungsstufe.
Le Valais reflète mieux qu'ailleurs l'importance de la préservation de la biodiversité. Nos glaciers reculent, nos sols sont contaminés par les entreprises chimiques du canton, notre air est pollué par les usines et les automobiles...
So etwas ist nichts Generelles, sondern eine Zeiterscheinung und hat nichts in einer Verfassung zu tun.
Ein muss in der heutigen Zeit.
Wenn nicht jetzt, wann dann?
Une urgence que les choses changent
Cf. Q3
N'est-ce pas utopique?
La constitution ne s'arrête pas à qq dizaines d'années C'est un cadre global sur lequel des loi s'appuie...
Cf commentaire Q3
1 tanker = la consommation de 50'000'000 de voitures 1 milliard d'automobiles estimées sur Terre = 20 tankers plus de 60'000 tankers sur les mers/océans = ayons le courage de régler les vrais problèmes du fret maritime et aérien avant de taper sur les petits consommateurs (bien que plus facile pour nos autorités aux soldes des lobbies.)
ce point est important mais je ne pense pas qu'il faille l'insérer dans une constitution qui sera en vigueur bien après la réussite de cet objectif.
Un "objectif", qui sitôt qu'il est réalisé la rendrait obsolète, n'a pas sa place dans la constitution
doit être réglé par un autre biais que la constitution
Ce genre d'objectifs n'est pas de niveau constitutionnel, mais au niveau de la loi
La constitution n'est pas un plan avec des objectifs
Stupide comme les initiants de ce projet..
L'écologie doit être vue de manière global... planétaire...
cf commentaire Q5
Die Umwelt ist unser wichtigstes Gut.
IL s'agit selon moi d'un point légal et non constitutionnel
Vous êtes tombés sur la tête. C'est au niveau fédéral !
Car la problématique du changement climatique est très évolutive et que tout changement dans la constitution et trop lent. De plus viser un objectif aussi peu réaliste, me semble se donner bonne conscience et de toute façon savoir qu'il ne sera jamais atteint.
nein, sonst werden plötzlich vegi Wochen und andere wirre dinge in die Verfassung Eingang finden
Nous devrions être assez sensé pour ne pas le graver dans la constitution cantonale
Je suis pour une politique susceptible de lutter contre le changement climatique, mais pas sa place dans une constitution cantonale
Un objectif clair peut encourager et stimuler la lutte contre les changements climatiques qui nous attendent, mais viser la neutralité peut paraître illusoire et contre-productif (cf.climato-sceptiques)
pas réaliste les prévisions sur l'avenir
Der Klimawandel ist ein wetlweites und damit für die Schweiz ein nationales Interessensgebiet.
il faut traiter cela au niveau fédéral
Impossible à tenir
L'espèce humaine est menacée par le réchauffement climatique
Ce n'est pas de rang constitutionnel. Cependant, un droit fondamental relatif à l'environnement doit figurer dans la Constitution.
Ich kann mir nicht vorstellen, wie dieses Ziel formuliert werden sollte.
Il est temps de se poser des objectifs ambitieux, la survie de l'humanité en dépend...
Les nuages changent vite de direction. La Constitution cantonale reste !
oui oui oui !
Mit einem verbindlichen Zeitrahmen (Absenkpfad). Bis 2040 Klimaneutralität. Nach 2040 müssen wir klimapositiv werden.
Quelles seraient les sanctions ? Qui ? Quoi ?
Das muss für die gesamte Schweiz gleich sein
Neutralität hat negative Folgen auf die Wirtschaft. Förderung ist jedoch gut.
Faire un bon équilibre entre le souhaitable et le possible et fixer des délais raisonnables
Même si l'objectif est louable, cet élément n'a pas sa place dans une Constitution cantonale

Même si cela doit être une politique nationale en priorité, le canton doit également s'y atteler. La Valais est particulièrement concernée par le réchauffement climatique.
gehört nicht in die Verfassung
il ne faudrait pas: il FAUT l'inscrire et surtout le réaliser au plus vite.
Il semble responsable d'agir en faveur de l'environnement, et ceci est déjà un pas dans cette direction
C'est une question de survie !
sa place éventuelle dans d'autres textes....
dans la constitution seule le respect de la Création est nécessaire comme principe général
Ist auf Bundesebene zu regeln
Der Klimawandel ist der entscheidende Punkt in den nächsten Jahren für den Kanton Wallis, da wir als Bergkanton mit viel grösseren Konsequenzen rechnen müssen als der Rest der Schweiz. Aus diesem Grund sollten wir als Vorreiter vorangehen und dies in unserer Verfassung verankern.
Diese Regelung soll auf Bundesebene stattfinden, was ja auch der Fall ist. Föderalismusdenken macht hier keinen Sinn.
Ja, aber nicht erst 2060, wenn unsere Nachkommen uns dafür hassen werden.
Auch hier ist der Föderalismus eher ungeeignet. Dass der Kanton hier seinen Beitrag leisten muss, ist aber wichtig.
Lois et politique règlent assez
Eigenverantwortung fördern
Gehört nicht in Kantonsverfassung
gehört absolut nicht in die Kantonsverfassung.
l'objectif de protection de l'environnement et de protection du climat doit être dans la constitution, les objectifs particuliers et chiffrés/dates sont plutôt du registre de la loi
Umweltschutzorganisationen erledigen diese Sache
A nouveau, idée séduisante mais avec quels moyens à une échelle aussi locale que la nôtre ? Habitante d'une vallée latérale, j'ai besoin de pouvoir circuler jusqu'en plaine, et pour l'instant je n'ai pas de technologie suffisamment efficace à ma disposition pour le faire. Là Constitution va-t-elle questionner mon choix d'habiter en montagne ?
Klimaänderungen hat es immer gegeben. Beispiel: Die Baumstämme die jetzt zum Vorschein kommen standen einmal an den Gletscherseiten, bis sie verdeckt wurden.
Face à la lenteur et à la frilosité de nos politiciens cela clarifie le but à viser.
Klimawandel ist ein Problem das unbedingt angegangen werden muss.
à inscrire dans la Loi
A nouveau, c'est un aspect qui devrait être traité au niveau fédéral
Grün wählen alleine reicht leider nicht aus. Die meisten Menschen werden aus eigener Motivation auch keine grossen Einschränkungen in den Lebensgewohnheiten in Kauf nehmen. Will man wirklich nachhaltige Klimaziele erreichen, müssen gewisse Anreize von oben kommen.
Un peu d'humilité : la Constitution valaisanne ne va pas régler tous le problème du monde. La Constituante doit se concentrer sur l'essentiel - il y a déjà bien à faire - sans se disperser, ni se soumettre à l'air du temps (cf. le politiquement correct).
Nous sommes à l'échelle d'un canton, et pas du pays
A condition de laisser une certaine flexibilité.
en aucun cas !
Impératif surtout que la Suisse prend tellement de temps pour chaque changement!
Was die Bezeichnung "Klimaneutralität" bedeuten soll - darüber streiten sich die Geister. Solche Texte dienen schliesslich nur dazu die Staatskasse mit neuen Gebühren und Abgaben zu füllen.
Cela est bon pour chaque citoyen mais aussi pour les activités touristiques et de recherches (EPFL, HES, IDIAP, Ark, entreprises privées...)
Epineuse question, qui touche à la voiture et aux distinctions géographiques - grande ville ou besoin de se déplacer plus pour se rendre au lieu de travail. Favoriser les transports publics et/ou individuels moins polluants. Mais elle est urgente donc plutôt oui
Pour le bien des générations à venir!
Comme tout ce qui peut favoriser l'environnement
Muss National geregelt werden
Il n y a pas d urgence faut arrêter de croire ces étudiants inféodés aux partis de gauche
surtout consommer moins. Pas produire plus
Débat fédéral.
Das ist ein Muss
Wir sind schon jetzt zu spät dran und viel zu zögerlich unterwegs.
En l'occurrence, il s'agit de prévoir un délai relativement long pour atteindre cet objectif très louable !
un objectif est très important mais la date ne doit pas être dans la Constitution car elle peut changer rapidement selon les impératifs sanitaires et les possibilités économiques
Il faut plutôt inscrire l'importance de l'environnement et de la lutte contre le réchauffement climatique, sans pour autant inscrire des objectifs, difficiles à tenir au niveau local dans un monde globalisé.
Grundsätzlich eine gutes Einstellung, doch die Vorreiterrolle hat das Wallis bereits und ein tieferes Eingreifen ist m.M.n nicht erforderlich.
Il faudrait inscrire une interdiction de taxer à tout va dans de domaine.
Ce n'est pas le bon endroit.
En inscrivant dans la Constitution, cela permet de mieux tenir la promesse.
ne doit pas faire partie de la constitution
Doit être traité hors constitution
au niveau fédéral mais pas cantonal
La neutralité carbone est une PRIORITE. Il me semble que la question Q3 règle le sujet
Ein erster Schritt in die richtige Richtung, damit der Kanton verfassungsrechtlich verpflichtet wird, Klimaneutralität zu erlangen.

Idem
Es sollen besser Anreizsysteme zur Erfüllung eingeführt werden.
Sans forcément en mettant des taxes
Le canton du Valais est déjà particulièrement touché par le changement climatique et possède des ressources naturelles incroyables que nous nous devons de protéger en montrant l'exemple
L'Etat du Valais devrait dans cette perspective mettre des moyens plus importants à disposition (p.ex. subventionnement plus important des rénovations énergétiques des bâtiments)
Un principe général mais sans une date (ex. 2050) car après c'est périmé.
non cela doit se trouver dans une loi pas dans la constitution
Muss weltweit geregelt werden!!!
cf. q3
Rahmenbedingungen können rasch ändern, daher nicht in der Verfassung, (zu wenig Freiheit für die Zukunft)
Pas dans la constitution. Une loi est plus flexible.
C'est à la confédération de formuler ce type d'objectifs car c'est elle qui peut mettre en œuvre des solutions de manières uniformes au niveau des cantons
car irréalizable et financièrement pas juste pour les citoyens habitants hors des grandes villes.
Die Bekämpfung des Klimawandels ist aktuell und auch zukünftig von grosser Bedeutung weswegen dies gut wäre.
En conformité avec le droit fédéral et les accords internationaux ratifiés en la matière
Un peu réducteur, il n'y a pas que le carbone. On peut faire plus en terme de respect de nos ressources et de celles de la planète. Plutôt promouvoir la recherche dans le domaine de l'énergie pour encore mieux faire et restreindre l'accélération de la surconsommation d'énergie.
À mon avis mieux vaudrait avoir un regard global sur les facteurs de pollution et ressources.
Il est grand temps de s'attaquer à ces défis, soyons audacieux !
Dann müsste die Präambel umformuliert werden: „ Im Namen der allmächtigen Greta..."
Merci de mettre un objectif qui évite la crise climatique! (2050 c'est déjà trop tard.)
Mais se doter d'une constitution qui soutient et promeut la protection et la sauvegarde de l'environnement
Regelung auf Bundesebene
sur le Plan fédéral
Oui à très long terme
soll auf Bundesebene bleiben.
Unbedingt!
Sach des Bundes
Oui! Pour manifester l'urgence du débat, et justifier des mesures importantes et rapides.
JA !!!! Wo landen sir sonst? Wollen wir alle am Sauerstoff hängen?!
Unnötig
Devrait figurer parmi les priorités gouvernementale, avec le controle régulier par le Parlement.
Les effets du gaz carbonique ne sont pas les seuls responsables de la dégradation du climat et de notre environnement. L'article de la constitution devrait fixer les conditions cadres qui permettraient aux organes de l'Etat de choisir en tous temps la meilleure solution technique ou sociale pour atteindre l'objectif.
Regelung besser auf Gesetzesstufe.
Cela reviendrait à faire de nos habitants de la montagnes des survivants
Es geht um die Zukunft für unsere Kinder und Kindeskinde. Massnahmen sind auch auf Ebene Kanton wichtig.
Que la constitution se cantonne à parler du "droit fondamental de vivre dans un environnement sain et harmonieux". Le reste sera du ressort des lois/ordonnances.
Encourager sans forcer.
sollte schweizerisch gelöst werden
inutile et inapplicable
auf Bundesebene zu regeln - alle Kantone gleich
Genug ist genug
C'est ridicule et orgueilleux de croire qu'un canton peut avoir une réelle incidence sur cette question.
A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION
Cela ne devrait pas prendre place dans une constitution (puisqu'il s'agit d'un objectif politico-social à moyen terme et non pas d'un principe absolu)
dans la loi oui mais pas dans la constitution
Ce type de proposition me semble faire partie du registre des fausses bonnes idées.
Sh. auch Q3
Ziele sind verbindlicher als blosse Absicht.
Muss nicht die Verfassung, ist aber wichtig.
oui si l'objectif de neutralité carbone n'est pas une bouffonnerie mais un objectif réel et contraignant les plus gros pollueurs du canton,
quoique les chiffres n'ont pas vraiment à faire dans une constitution
la politique menée contre le changement climatique sera certainement amenée s'adapter aux problématiques environnementales.
Die Kantone haben bereits Auflagen für die Maßnahmen zur Bekämpfung des Klimawandels.
et mettre ainsi des objectifs à tenir et non pas des objectifs fantôme et se refile la patate chaude à chaque législation.
Tout doit être mis en oeuvre pour ce but. Mais ne pas en faire un droit fondamental.
Cela peut se faire dans le cadre d'une loi ou autre moyen, mais pas dans la constitution.
Certainement , si on veut accéder à la question No 3

Question 15 – Agriculture biologique / Frage 15 – Biologische Landwirtschaft

L'encouragement aux activités agricoles respectueuses de l'environnement devrait-il inclure entre autres la transition vers une agriculture biologique inscrite dans la Constitution cantonale ?

Soll die Begünstigung umweltfreundlicher landwirtschaftlicher Tätigkeiten auch den Übergang zu einer biologischen Landwirtschaft umfassen, der in der Kantonsverfassung verankert werden sollte?

Qu il y ait des loies oui bien sûre mais ca ne doit pas être inscrit ds la constitution car trop contraignant
Les agriculteurs devraient dans ce cas être aidés financièrement afin de parvenir au but.
avec un droit fondamental de vivre dans un environnement sain et harmonieux, les activités agricoles devraient s'adapter pour y répondre. Par conséquent, cet aspect opérationnel n'a pas à être traité dans la Constitution.
Doit être réglé au niveau federal
ne serait q'une mesure limitée dans le temps
ça ne relève pas de la constitution...
Ne pas aller trop loin, non plus.
L'agriculture biologique n'est pas forcément synonyme de culture à moindre impact écologique. Une culture agricole (viticole) respectueuse de l'environnement avec utilisation modérée de produits de synthèse (certains similaires à ceux utilisés dans le milieu médical) pour protéger efficacement les cultures est-elle vraiment plus dommageable pour l'environnement et le consommateur qu'une culture biologique qui utilise massivement certains métaux lourds (principalement cuivre) qui restent dans les sols et qui nécessite un nombre de traitements à l'aide d'engins motorisés 3 voir 4 fois supérieur par rapport aux interventions en agriculture respectueuse de l'environnement non labellisés biologique.
Plus que l'encouragement : l'incitation. L'agriculture bio a aussi des limites : elle est déjà chère pour le consommateur et le serait pour l'Etat.
C'est le rôle de la Confédération
pouvons-nous nous passer de produits chimiques pour le bien des consommateurs et le revenu des producteurs dont la production diminue sans produits phytosanitaires ou le besoin de ressource supplémentaire pour faire le travail. ?
Agriculture bio oui mais également diversifiée, stop à la monoculture afin d'encourager la protection des sols qui ont le potentiel de capter le carbone et donc de faire baisser les émissions de CO2.
et favoriser sa commercialisation dans le canton
L'agriculture biologique ne permet pas de nourrir la population. Avoir des produits de la région accessible à tout un chacun serait bien plus profitable
Idem, trop dans les détails, la transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement oui mais c'est une mesure et pas un principe de constitution.
la constitution n'est pas le bon document pour cet élément
La production agricole écologique doit provenir d'une initiative de la profession. Beaucoup d'enjeux économiques sont à mettre en exergues mais non quantifiables au niveau de la constitution.
Sur le principe oui, mais attention aux termes. Respectueux de l'environnement ou agriculture biologique ce n'est pas du tout la même chose. La meilleure option est "durable", ce qui inclut environnement, social et économie, et non la favoritisme de l'un de ces aspects au détriment des autres et de la réalité du terrain.
C'est de la compétence de la Confédération.
Quand bien même bio ne signifie pas "plus sain", un effort doit être mis sur l'agriculture biologique.
Cela témoigne plutôt d'une direction à prendre en matière de politique agricole (autrement dit un objectif à fixer par le Conseil d'Etat).
Idem question précédente
Il faut laisser la diversité. Les conditions climatiques changent, les ravageurs aussi. Le bio ne résoud pas tout
-> fédéral
l'agroécologie serait plus pertinent et plus large que seulement l'agriculture biologique
Il n'y a pas que l'agriculture Biologique qui peut être favorable à l'environnement. L'agriculture Bio peu également causé d'énorme dégât(Labour excessif, Sulfate de Cuivre). C'est beaucoup trop réducteur de réduire la problématique agricole à Bio ou pas Bio.
Agriculture pénalisée, produits chers. Importations en provenance de pays sans réglementation
Cela devrait être réglé au niveau fédéral
Qu'est-ce qu'une agriculture biologique ?
Et interdire glyphosates et compagnie
idem
Mais avec des aides beaucoup moins contraignantes en paperasseries
il faut protéger la terre pour les générations future
Oui à un encouragement, mais non à l'inscription dans la Constituante car l'agriculture biologique n'est pas forcément le mode de production dans quelques générations. L'utilisation des pesticides biologiques ont aussi leur impact sur la biodiversité, la qualité des eaux et des sols.
Les enjeux sont trop complexes pour se permettre une position catégorique en la matière.
Ce genre de mesure devrait être fédérale
Je suis pour mais je me demande si la constitution est le bon endroit pour promouvoir ceci. Quand meme plutôt oui
Uniquement si la globalité de l'opération est éco-logique. Polluer ailleurs pour être propre chez nous est tout simplement minable et hypocrite, quitte à faire le sacrifice de perdurer encore quelques temps avec les solutions traditionnelles, polluantes, en attendant des solutions écologiques locales et efficaces.
L'agriculture biologique produit moins que la conventionnelle ce qui implique l'importation de produits étrangers. Il faut favoriser une agriculture respectueuse de la nature, locale mais pas biologique
Etat policier. Plutôt dans la loi que dans la Constitution.

Question 15 – Agriculture biologique / Frage 15 – Biologische Landwirtschaft

La agriculteur et consommateur doivent rester libre de choisir leur mode de production.
agriculture intégrée plutôt
l'agriculture respectueuse de l'environnement doit inscrit dans une loi et non dans la constitution.
Une telle disposition n à rien a faire dans la constitution
Subventionen soll nur noch erhalten, wer nachhaltig produziert. Die Umstellung muss unterstützt werden. Damit werden sich viele spezielle ökologische Massnahmen langfristig erübrigen.
Inscrire le respect de la vie et de tout les lieux sauvages et libres
Biologische Landwirtschaft wird immer wichtiger.
Les paysans ne sont pas la source numéro un des problèmes de pollution...
relève de la loi et non de la Constitution
Quelles sont les solutions pour aider les agriculteurs à le faire?
L'agriculture biologique emet tout autant et même plus de CO2 que l'agriculture traditionnelle. L'agriculture actuelle peine a vivre, une augmentation des restrictions n'améliorerait pas la situation paysanne.
l'agriculture biologique n'est pas nécessairement la panacée pour tous les secteurs d'activités agricoles. Des dispositions complémentaires doivent être étudiées.
Une telle démarche doit prendre en compte tous les aspects liés à sa réalisation.
Il faut notamment déterminer quel sera son impact sur les distributeurs, les consommateurs, les importations...
Bases fédérales
N'est réaliste que si l'importation/vente de produits sont également concernées par ces mesures
Nos paysans sont déjà au bord du gouffre. La majorité vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Inciter c'est bien, mais rendre obligatoire....
L'idée « bio » en agriculture a été privilégiée par la grande distribution dans son intérêt égoïste!
Il faut encourager une agriculture équilibrée, respectueuse de l'environnement et accessible à toutes les exploitations plutôt que d'encourager une caste agricole sectaire.... et manipulée !
L'agriculture biologique est trop contraignant pour les agriculteurs et ne permet pas d'être concurrent avec l'étranger
Attention à :
importer n'importe quoi et faire crever nous paysans ?
Si le canton apporte un soutien financier aux agriculteurs concernés
Rien à y faire
C'est du ressort de la confédération et non pas des cantons!
Dans la loi.
Mais en aidant le monde agricole plutôt qu'en les faisant couler sous de nouvelles lois
Gehört nicht in die Verfassung sondern in Gesezte
A voir si biologique (de part le label) n'exclut pas d'autres démarches naturelles elles aussi
Pourquoi dans la constitution ?
Une loi devrait être suffisante.
Il faut une agriculture locale et non bio
protection des sols, de la biodiversité afin d'augmenter la résilience en cas d'effondrement... Il faut anticiper !
Pas dans la constitution
L'agriculture biologique doit se faire sans pénaliser le revenu des agriculteurs.
Sehr wichtig, anstelle den Weinbau zu subventionieren
Lois d'applications cantonales/fédérales.
Les techniques d'agriculture évolueront certainement dans le futur, et l'agriculture biologique tel qu'on l'entend aujourd'hui ou dans le futur ne sera possiblement pas la méthode à privilégier. Il vaudrait mieux définir ce qu'est une activité agricole respectueuse.
plutôt dans les lois
Cela n'a rien à faire dans la constitution
La Constitution doit se soucier de la santé de l'être humain, mais la transition vers l'agriculture biologique peut être encouragée par des lois, sans pour cela figurer dans la Constitution.
Ohne Tourismus stirbt das Wallis. Deshalb brauchen wir eine nachhaltige, biologische Landwirtschaft. Wer seine Kühe immer noch mit Stacheldraht einzäunt und andere untaugliche Materialien verwendet, soll dafür nicht oder sicher schlechter entlohnt werden.
L'agriculture biologique est un modèle de transition vers une agriculture respectueuse de l'environnement. Donc oui s'il s'agit de favoriser ce modèle; non s'il s'agit de le rendre exclusif.
Quand il n'y aura plus d'agriculteurs comment justifions nous de trouver tout autant de produits phytosanitaires dans la nappe phréatique ?
Les efforts dans ce sens sont marqués
Introduire cela dans une Constitution semble alourdir inutilement le texte.
Même remarque que précédemment. Le Valais ne maîtrise pas à lui seul cette problématique sur le plan technique et économique notamment.
oui pour un encouragement mais encore une fois n'a pas sa place dans une constitution
100% biologique
Un vrai progrès de santé publique...
Encore une mode dans l'air du temps
Gehört in ein Gesetz und nicht in die Verfassung
Selon une planification et une formation offerte
s'est la seule façon pour que l'agriculture en montagne devient rentable, mais exige une bien meilleure gestion et contrôle de l'agriculture. Je me pose la question si cela fait sens de mettre dans la constitution. Elle ce déduit du principe primordial de préserver un environnement sain.
Idem

Question 15 – Agriculture biologique / Frage 15 – Biologische Landwirtschaft

et le droit d'importer et de vendre des produits non bio ??
Pas dans la Constitution mais dans une autre loi
Ce n'est pas le devoir de la constitution, mais l responsabilité des citoyens.
oui sur le principe d'un environnement "safe".
Cependant des objectifs (et donc mesurables) sont à régler dans une loi ad'hoc et non dans la constitution.
nicht notwendig
Indispensable pour notre santé et la protection de la biodiversité
Le label bio n'est pas la panacée.
Une agriculture responsable sans label est souvent plus bénéfique.
Avant d'interdire certains produits il faut apporter des solutions pour les remplacer
In der Landwirtschaft will jeder ein Experte sein. Alte Anbaumethoden werden verboten (z.B. Säuberungsschnitt von Weiden mit anschliessenden Verbrennen des Gestrüpps). Das soll die Biodiversität verkleinern und trotz der alten Methoden war die Biodiversität in der Vergangenheit bedeutend höher. Warum wohl?
A faire au niveau fédéral, paiements directs
C'est dommage de réduire la transition à l'agriculture biologique uniquement. l'agriculture de conservation permet de maintenir un sol vivant et de stocker du carbone mais ne répond pas au norme bio. Sans oublier que le bio actuel n'est pas sans effet négatif sur l'environnement (traitements au cuivre). De plus en bio, le labourage est autorisé, ce qui est néfaste pour le sol. Un sol labouré est un sol mort.
mais une agriculture respectueuse de l'environnement oui. Ce n'est pas à la Constitution de dicter ce que les agriculteurs doivent produire. On ne fer que les apauvrir.
La solution n est pas que le bio mais un mix des différentes production
Limitons la chimie et la pollution des sols. Montrons l'exemple aux autres cantons.
plus par incitations que par pénalisations
Die klimatischen Bedingungen vorwiegend in den Bergregionen werden jedoch bei biologischer Landwirtschaft im Nachteil sein, da dort der Reifeprozess der landwirtschaftlichen Erzeugnisse im Nachteil ist. (Kürzere Anbau- und Wachstumsphasen und verfrühte Erntezeiten)
le bio c'est vague comme concept. Mais plutôt encourager la consommation locale
Non pour le même principe que pour la neutralité carbone
C'est du ressort de la Confédération
à régler au niveau fédéral
plutôt du ressort de Berne
L'agriculture biologique constitue une possibilité. On peut l'encourager mais pas en faire un but unique. Sa généralisation entraînerait une hausse des prix et une baisse des rendements. De la nourriture pour les riches en grande partie importée de l'étranger. Non!
Freie Marktwirtschaft ohne Vorschriften + Subventionen
idem, pour le futur de notre monde
la transition vers une agriculture biologique concerne tout le pays et doit être un objectif de la Confédération et son financement aussi
Une loi plutôt que constitution ?
Pas d inscription dans la constitution d éléments Si précis ,juste fixer une ligne
Non, pour les mêmes principes que la neutralité carbone
valoriser plutôt la PI actuelle et contraindre les grands distributeurs à payer un prix juste à nos paysans
Sur le principe oui mais à voir pour les agriculteur.trice.s les contraintes
Il faut veiller à ce que les agriculteurs puissent vivre de leur travail et ne pas les surcharger de travail administratif
Éviter cependant des labels qui restreignent l'angle de travail et sont vite dépassés à l'image du label minergie
L'agriculture en valais était écologique et bio autrefois. Elle est devenue irrationnelle et polluante à cause des normes fédérales et européennes fabriquées par des idéologues qui ont détruit le tissu paysans du valais et réduit les agriculteurs à des employés d'état esclaves de subventions leur imposant des normes chaque année plus irrationnelles et coupées de la nature. Les normes écolos ont fait passer les vaches des étables en bois, au milieu du village à des bunkers d'acier et de béton au milieu des champs, coutant des millions et imposant aux agriculteurs de devenir des clowns-paysagistes.
L'idée est bien mais il faudrait encourager l'agriculture responsable pas des subventions ou des aides plutôt que de restreindre les autres méthodes par force de loi.
oui, mais cela dans le long terme. Il faut laisser le temps aux agriculteurs de trouver d'autres solutions qui ne mettent pas en péril leur exploitation par des mesures trop rapides.
Loi fédérale
Biologisch ist ein Label, kein Verfassungsthema
Si le label bio respecte toutes les valeurs qu'il essaie de transmettre (0 pesticides et financièrement accessible à tous)
Je ne vois pas à quoi ça sert de l'inscrire dans la Constitution, mais si ça apporte quelque chose de concret, alors pourquoi pas.
A condition que cette transition soit bien accompagnée et que des financements soient débloqués pour cela.
Je parlerai plutôt d'aller vers une agriculture au service du vivant. Si le Bio est un bon pas, il empoisonne (cuivre) et réduit fortement la vie du sol et la biodiversité (labour profond).
"Agriculture exempte de substances nocives pour la santé et l'environnement" plutôt que biologique
L'agriculture est un pilier de notre canton
'Biologique' est un choix, rien à voir avec la constitution!
Biologische Landwirtschaft ist nicht gleichbedeutend mit umweltfreundliche Landwirtschaft. In die Verfassung gehören keine bestimmten Produktionsmethoden.
L'agriculture biologique est déjà bien en route où cela est possible et des exigences nouvelles pourraient condamner à la disparition certains domaines de production.
Cf. Commentaire précédent

Question 15 – Agriculture biologique / Frage 15 – Biologische Landwirtschaft

Die Biolandwirtschaft ist sehr spezifisch um in einer Verfassung erwähnt zu werden. Und Bio ist ein Label und es ist wohl nicht genau definiert, was das sein soll auf kantonaler Ebene.
Il serait plus approprié de parler d'une agriculture respectueuse de l'environnement que biologique, terme dont les critères sont extrêmement variables.
Un peu de souplesse est nécessaire dans ce domaine
Ce genre de démarche devrait être supporté par l'État cantonal (subventions, aides, ...).
Bio, oui. Mais pas biodynamique (anthroposophisme) de la mouvance Steiner. Cette dernière relève plus des croyances magiques que des procédés modernes est respectueux de l'environnement.
Agriculture non seulement biologique, mais aussi garante du bien-être des agriculteurs. Il n'est pas possible que les gens qui nous nourrissent ne puissent pas vivre dignement.
Car on n'a pas de preuve que c'est vraiment bio et le prix est trop élevée pour tout les concitoyen
La transition vers une agriculture respectueuse de l'environnement (le mot "biologique" n'est pas adéquat
A voir ce qui est faisable en vrai pour les agriculteurs et comment le marché évolue. Demander à nos vignerons de faire du vin bio et se plaindre ensuite que c'est trop cher en finissant par acheter du vin étranger bon marché ne sert à rien.
Das muss im Gesetz über die Landwirtschaft geregelt werden.
à condition que nos agriculteurs ne doivent plus travailler deux fois plus que par exemple nos fonctionnaires pour gagner deux fois moins voire encore moins. répartissons
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
Idem. Le réchauffement climatique n'attendra pas qu'on se réveille. Ou plutôt il est temps de se réveiller et de mettre en place les mesures nécessaires dès que possible.
mais une loi cantonale serait la bienvenue
Avec des délais de transition et surtout un accompagnement par le canton.
Confédération
Cette transition est nécessaire mais elle doit s'accompagner de la mise en place d'aides, pas uniquement financières, qui encourage et facilite cette transition. La charge ne doit pas revenir entièrement aux agriculteurs.trices
Même réponse qu'à la question précédente: c'est à la loi (d'exécution) qu'il appartient de diriger cette transition; en l'occurrence, la LPE, la LN et les dispositions cantonales en matière d'agriculture suffisent amplement pour régir cette activité et son évolution.
Car lorsque toutes les entreprises seront "bio", n'y aura t-il plus de progrès à faire ?
Trop d'abus sont constitués par l'appellation "BIO"
Etant donné les atteintes au sol actuelles et les futures baisses de productivités qui en découlent, c'est urgent
Pas un droit constitutionnel
Sollte bereits Standart sein.
A défaut d'une agriculture efficiente, les attraits de nos paysages iront en diminuant avec pour corollaire une moins-value en terme d'attractivité touristique.
Pas compris la question
Aber nicht zu stark.
Dans quelques années, l'agriculture biologique sera la norme et on tendra vers un autre concept. Une activité agricole respectueuse à l'environnement suffit dans une constitution.
Évidemment.
par essence je suis favorable à l'implantation d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement mais je ne connais pas assez ce monde pour me prononcer objectivement.
Les valaisans doivent se mettre à respecter le monde du vivant (dont les insectes disséminés par l'agriculture conventionnelles font partie), c'est la condition sine qua non pour préserver les conditions d'habitats de la terre (et des humains à peu près en bonne santé) Pourquoi l'agriculture bio ne serait pas la norme?
Comment voulez-vous que nos agriculteurs s'en sortent avec de telles normes.
Et dois-je vous rappeler que le non bio suisse contient moins de produits toxiques que le bio étranger.
Je ne suis pas convaincu que ces considérations doivent être inscrites dans la constitution. Je suis favorable à la proposition, mais peut-être pas dans ce texte ?
La culture biologique ne doit pas être un objectif absolu. L'agriculture valaisanne connaît déjà des difficultés sans précédent aujourd'hui et devoir respecter des normes qui changent tout le temps serait catastrophique. Le Valais est fait de petits producteurs qui travaillent 15-20 heures par jour pour survivre. Ils n'ont pas les moyens ni financiers ni techniques pour avoir une exploitation totalement bio. L'agriculteur valaisan joue aussi le rôle d'entretien de la nature et cela doit continuer.
et une véritable protection des sols à toutes les altitudes
Bonne direction, mais pas le bon endroit pour ce type de règle ; que vaudra la notion d'agriculture biologique dans 50, 100 ans ?
oui, mais est-ce sa place dans la Constitution ?
Avec la garantie de payer correctement les paysans et agriculteurs
Je nach Massnahmen, Finanzierung etc.
Es ist schwierig so allgemeine Fragen zu beantworten
Les lois en la matière devraient suffire car les connaissances correspondantes évoluent avec le développement de la science
Ce n'est pas la place dans la Constitution !
C'est nécessaire afin de vendre des produits locaux à une clientèle qui est en demande.
Trop d'articles dans la Constitution....
Pas de dictature verte. Ce n'est pas au niveau d'une constitution et cela dépend de l'évolution du niveau de la science.
C'est déjà une tendance forte
La politique agricole est une politique fédérale
La Confédération risque d'aller plus vite dans cette direction que le Valais
Plus de soutien pour la transition. Rendre à des prix abordables, nivelés la différence de prix.

Question 15 – Agriculture biologique / Frage 15 – Biologische Landwirtschaft

Les problèmes de santé qui découlent des substances chimiques contenues dans les aliments, l'eau, l'air et les sols ne sont plus à démontrer. Il y a urgence de penser à la population plutôt qu'aux bénéfices certaines entreprises chimiques qui nous empoisonnent avec des substances qui ne devraient plus être commercialisées.
C'est l'avenir c'est évident.
même commentaire que ci-dessus
Nos paysans le font très bien, pourquoi devoir toujours tout légiférer ?
idem neutralité carbone.
Qu'on interdise certains produits, soit ! mais ne tombons pas dans le piège des Verts.
Obliger n'est pas salubre et incite à la tricherie. Tant que le profit est un but, il ne faut pas rêver. Mettons en place le respect de l'autre, de la terre, du vivant...
Il devrait toujours s'agir d'un encouragement incitatif, sans pour autant pénaliser l'agriculture traditionnelle.
Pas du niveau de la constitution.
Chacun est à même de prendre ses choix et volontés
C'est possible.
il faut évoluer vers plus de propreté sanitaire
Cela doit être intégré dans une loi
Une loi suffit
Une telle règle aurait plus sa place dans une loi ou une ordonnance.
Pas dans la Constitution. Des aides doivent être inscrites dans les lois et ordonnances.
Sous réserve de ce que veut dire « respectueuses de l'environnement » ?
Plan suisse
idem que carbone: politique incitative avec rabais, déductions, bonus etc.
Bien que favorable à une agriculture plus respectueuse de la nature je ne pense que la Constitution soit le lieu où ceci devrait être réglé.
Une nouvelle fois ok pour le principe, mais les détails dans une loi
C'est le moment de prendre soin de notre environnement.
C'est un atout commercial
Pas sans accompagnement de l'État.
Oui, avec un réel soutien pour les agricultrices•eurs qui passent par cette transition. Soutien économique, administratif et de conseils entre autres.
De toute manière tous le monde achète le moins cher donc étranger ce sera la fin des paysans valaisans
Je suis même favorable à ce que l'on s'inspire des initiatives rejetées quelques années de ça sur la souveraineté alimentaire et l'agriculture paysanne.
Tant qu'il s'agit d'encouragement et non d'obligation. Et que cet encouragement comprenne des aides
Cela doit relever de la compétence de la Confédération, à peine de créer une concurrence néfaste entre les cantons et un exode intercantonal des agriculteurs.
Oui, Il est temps d'agir
Das ist Bundessache.
Ici aussi il me paraît qu'il s'agit d'une compétence fédérale à régler dans la Législation sur l'agriculture ; En tous les cas ça n'a rien à voir dans une Loi fondamentale.
Le bio c'est bien mais ce n'est pas le miracle ultime. Il faut aller plus loin qu'uniquement inscrire le bio.
Bleibt die einheimische Landwirtschaft produktiv und erschwinglich?
Cela relève de la Confédération
es muss nicht zwingend alles biologischer werden
Mais avec des contrôles sévères sur les cultures
Gesetzlich regeln
Essentiel pour préserver notre eau et nos lieux de vie.
production biologique ou agriculture intégrée
problème du délai
Est-ce le rôle de la Constitution d'introduire ce genre de proposition?
A titre personnelle, j'y souscris à 100%, néanmoins, je ne pense pas que ça soit le rôle de la Constitution
Tout le monde souhaite une agriculture privilégiant le respect de la nature et des produits. Toutefois les impératifs de production et de qualité ne sauraient se passer de produits phytosanitaires pour autant que ceux-ci prennent en compte le respect de l'environnement.
Dans notre canton, la majorité des agriculteurs sont aujourd'hui conscients de l'enjeu écologique lié à l'utilisation de produits de synthèse. La transition s'est amorcée d'elle-même et ne nécessite aucun encouragement au niveau constitutionnel. Il faut en outre rester prudent avec la notion d'agriculture biologique puisque les intrants autorisés aujourd'hui pourraient ne plus l'être demain. La notion de "respectueux de l'environnement" est plus flexible et mieux adaptée.
Thema richtig aber auf Gesetzes Ebene zu regeln
Das ist dringend nötig. Ist doch das Wallis leider noch 10 bis 20 Jahre hinter der "Üsserschwiiz"...
sans entrer dans trop de détails incontrôlables pratiquement
Es bringt nichts, Artikel in der Kantonsverfassung festzulegen, die sowieso nicht eingehalten werden können. Es muss nur die Gesetzgebung eingehalten werden.
Le sol, les eaux de surface, les nappes phréatiques sont contaminés par de multiples pesticides, des métaux lourds et toute une chimie dont les effets sont inconnus pour la majorité d'entre-eux. Les effets connus sont souvent catastrophiques et persistants. De nombreux cancers en sont le résultat.
Voir commentaires précédents
De bons résultats ont été obtenus avec la Production Intégrée. Cependant la lutte chimique est une spirale sans fin avec des produits toujours plus toxiques.

Question 15 – Agriculture biologique / Frage 15 – Biologische Landwirtschaft

Par conséquent une agriculture biologique ou celle utilisant la biodynamie sont plus respectueuses de l'environnement et méritent d'être privilégiées.
Évidemment...C'est une question de survie !
Je préférerais que la constitution soutienne une possibilité à tous de manger sainement
êtes
Nécessaire pour l'avenir
Cela n'a rien à faire dans la Constitution
Dans la constitution?
L'ouverture à d'autres modalités d'agriculture est garantie
Ce n'est pas à la constitution de régler ça.
essentiel, car l'agriculture produit la base de l'alimentation
Oui si le prix des denrées alimentaires reste abordables pour toutes et tous.
À régler à un niveau infraconstitutionnel.
Nein, das gehört nicht in die Kantonsverfassung.
C'est une question de vie ou de mort des sols, des eaux, de l'air, de la biodiversité dont, accessoirement, je fais partie.
Nous voyons bien ce qu'il en est des terres arables, qui sont dans un état de mort clinique pour beaucoup. Cela met en péril notre survie, car si nous n'avons plus de réseau aquifère en bonne santé, rien ni personne ne pourra nous sauver.
Soll auf Bundesebene gelöst werden.
Regelung auf Bundesebene
Absolument important surtout dans un canton touristique comme le valais.
imaginez l'impact et la publicité, si le valais devenait un canton totalement bio, on serait mondialement connu et des modèles!
Commençons d'abord par contrôler l'observance des normes écologiques et sanitaires des produits en provenance de l'étranger.
Les produits phytosanitaires laissent des résidus dans les sols, dans les eaux par ruissellement. Il est temps d'arrêter de négliger ces conséquences.
Le monde agricole fait déjà beaucoup d'efforts, Veillons à donner moins de poids aux écologistes qui freinent tant de projets utiles.
Sans hésiter au vu des recherches actuelles qui démontrent l'impact nocif des intrants chimiques (pesticides notamment) sur notre santé et celle de nos enfants.
Plutôt oui mais avec un soutien financier total lors de la transition, par ex en taxant les grosses fortunes et les multinationales !!!! Et la même chose pour le passage du mazout aux chauffages verts !!!!!
In der Sache richtig, aber nicht auf Verfassungsstufe.
Oui, à condition de soutenir financièrement les agriculteurs dans ce changement drastique mais nécessaire.
Eine Begünstigung genügt. Bitte die Verfassung nicht schon zu Beginn überladen!
Das fördert eine schnellere Umstellung.
Encouragements oui, contraintes non.
Nous devons prendre conscience de l'urgence des changements et que des soutiens soient apportés à l'agriculture pour permettre aux paysans de développer des moyens respectueux tueux de l'environnement
Gute Idee :)
Cf. Q14
nicht der richtige Ort
C'est déjà le cas
Avec aides et soutiens des autorités et obligation de mesures identiques pour tous les produits vendus aux consommateurs
Il faut lire les cahiers des charges bio pour comprendre que bio n'est pas toujours très propre.
Par contre en mettre une Maxime d'équilibre et de culture avec l'environnement peut-être mais bio non
Là encore, il conviendra de bien définir les notions employées.
Encourager mais ne pas forcer car actuellement le peu de développement de produits biologiques ne peut régler tous les problèmes agricoles. Mais nous sommes en bonne voie.
Il y a une grande différence entre l'agriculture de plaine et de montagne... le bio demande quand même pas mal de contraintes difficiles à mettre en oeuvre en montagne
Un "objectif", qui sitôt qu'il est réalisé la rendrait obsolète, n'a pas sa place dans la constitution
doit être réglé par un autre biais que la constitution
Stop au sulfatage des vignes par hélicoptères (choquant)
L'agriculture et la préservation de nos sols sont, comme l'écologie, à traiter de manière globale. Que faire face à une Europe qui impose une agriculture de rendement?
cf commentaire Q5
IL s'agit selon moi d'un point légal et non constitutionnel
Encore plus terrible on ne vous a pas élu pour ça.
Cela n'a pas sa place dans une constitution.
Au vu des problèmes sanitaires et environnementaux (chute brutale de la biodiversité), cela relève même de l'urgence.
jeder soll seinen Hof betreiben wie er es gut findet.
der markt regelt diese Auswahl von selbst.
zufielbestimmungen verteuern das leben der einfachen bürgern.
für die Elite ist das kein Problem. diese hätten andere Möglichkeiten sich sozial zu verhalten zb. Transaktionssteuer
Nous devrions être assez sensé pour ne pas l'obliger par la constitution cantonale
Idem, pas sa place dans une constitution cantonale
Pas dans la constitution
ne tient pas compte de l'impact sur les conséquences.
une politique fédérale sur l'agri culte est mise en place que répond à ces questions ne pas crée des doublon inutile.
auch das Problem muss national gelöst werden.

Question 15 – Agriculture biologique / Frage 15 – Biologische Landwirtschaft

Protection de la population contre les herbicides, fongicides et autres substances toxiques et protection de notre flore et faune (prairies sèches par exemple)
Ce n'est pas de rang constitutionnel. Cependant, une incitation à l'agriculture durable doit figurer dans la Constitution.
Les consommateurs choisissent si ils veulent acheter bio ou non, ce n'est pas à l'état d'intervenir.
Wenn es damit dem Kleinbauern nicht schadet.
Cela est cohérent avec l'amorce d'une transition écologique et vers le souhait d'atteindre la neutralité carbone.
C'est un problème d'agriculteurs ! Des directives professionnelles facilement modulables sont bien plus efficaces. De plus, l'agriculture biologique n'est pas une vérité ! Son "bilan carbone" est souvent bien plus élevé que l'agriculture traditionnelle.
Car agriculture biologique = prix élevé Les jardins privés ne sont de loin pas les plus bios. Il y a donc un contraste entre privé et public. Une réglementation des produits à utiliser ou non à davantage spécifier pour respecter encore plus les terres et notre environnement. L'agriculture biologique n'est pas la même agriculture que biologique (pas les mêmes méthodes de travail ni de compétences). Ou alors inculquer uniquement une agriculture biologique auprès des jeunes en apprentissage.
Nicht in die Verfassung. Aber subventionieren.
Les enquêtes scientifiques de ces dernières années concluent de plus en plus que les engrais contribuent à la détérioration de la santé de la population. De plus, comme cité, l'environnement est mis à mal.
La question devrait être plus large que ceci, le terme biologique étant trop large. Intégrée, respectueuse de l'environnement et des eaux, ...
Même si l'objectif est louable, cet élément n'a pas sa place dans une Constitution cantonale
gehört nicht in die Verfassung
La monoculture intensive qui recouvre les flancs de la vallée du Rhône est source de pollution insupportable pour le vivant (humain autant que nature au sens large) depuis ces 20 dernières années. Faudra-t-il que nous soyons tous malades pour que des mesures efficaces et contraignantes soient prises.
Je ne connais pas bien le sujet, mais plutôt oui si on donne les moyens aux agriculteurs de passer vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement
idem que ci dessus
Ist auf Bundesebene zu regeln.
Regelung auf Bundesebene gegeben. Kantonal sind Fördermöglichkeiten möglich, ohne dass dies in der Verfassung verankert wird. Boden- und Naturschonende Bewirtschaftung ja, im Interesse unserer Nachwelt.
Lois et politique règlent assez
Pour autant que l'agriculture bio soit rentable.
Eigenverantwortung
Erstrebenswertes Ziel, aber meiner Meinung nach in der Verfassung nicht am richtigen Ort.
en tant qu'une forme parmi d'autres, il ne doit pas y avoir d'exclusive (siehe oben)
Die Bauern sollen für eine gesunde Bewirtschaftung sorgen. Der Staat soll die Giftmittel prüfen und verbieten. Dünger, Spritzmittel, normale Tierhaltung
En soutenant les paysans dans la période de transition.
Biologisch ist nicht immer überall möglich. Führt zu Benachteiligungen.
inscrire dans la Loi
Oui pour un encouragement et des incitatifs pour une telle transition - mais pas d'obligation
Die Förderung biologischer Landwirtschaft ist dringend nötig, um Klimaziele nur annähernd zu erreichen. Ausserdem sollte es nicht eine Frage des Geldes sein, ob sich jemand biologisch ernähren darf oder nicht. Es sollte eine Lebensgrundlage sein, Zugang zu unbelasteten Nahrungsmitteln zu haben.
Encroe ici il faut une uniformité sur plan fédéral
Diese Frage ist ja bereits bei Q3 enthalten! Nichtbiologische Landwirtschaft beinhaltet lebensbedrohliche Substanzen und die Zerstörung der Lebensgrundlage.
Bio ist ein spezifisches Label! Dies hat meines Erachtens nichts in der Verfassung verloren.
Ce sont des objets à porter par une politique gouvernementale ou par le Parlement. Pas la place dans la Constitution.
transition vers une agriculture biologique ? dans 10 ans cette expression ne signifiera plus rien...
Sans exagération et surtout avec un soutien technique et financier. Ce n'est pas normal que l'on encourage à planter tel plant et qu'ensuite on ne les accepte plus en laissant les vignerons supporter tous les frais.
En principe clairement oui. Mais les gens iront (encore plus) acheter des produits moins chers non biologiques venant d'ailleurs... Ce n'est pas possible de contraindre les agriculteurs à cultiver bio alors que des aliments non-bios, voir à empreinte écologique énorme, sont non seulement accessibles mais bien moins chers. Des encouragements oui, des contraintes, non!
Beaucoup de gens achètent actuellement des produits bio étrangers (notamment le vin) parce qu'il n'y a pas assez de produits bio locaux; et s'il y avait plus de produits bio locaux, les prix baisseraient progressivement...
Gesetzesstufe, Bundesebene
Difficile de me prononcer sur cela. les connaissances en la matière sont trop limitée.
Que ce soit sur les modes actuels et biologiques
Jusqu'ou aller dans les exigences ?
Le bon sens doit primer
Il faut surtout pas empêcher de produire plus. Il faut augmenter le taux d'autoapprovisionnement et moins être dépendant des autres

Question 15 – Agriculture biologique / Frage 15 – Biologische Landwirtschaft

Die Landwirtschaft wird viel zu unkritisch behandelt von der Politik.
On peut vivre comme on veut si je veux manger bio ou produire bio ce n'est pas aux politiques de décider pour moi tout en considérant tous les paramètres liés aux cultures pour avoir un éco-bilan complet..... le bio à tout prix à aussi des incidences négatives....
La formulation doit être large, le terme "agriculture biologique" permettant peu de savoir à quoi l'on fait référence. Cela pourrait par exemple respecter des normes suisses ou internationales en matière d'environnement.
pas un grand principe et se base sur une norme privée
Est-ce bien le rôle de la constitution????
cela relève pour être efficace du niveau fédéral
Même réflexion que Q14. La Constitution doit contenir les lignes directrices
Anreize schaffen finde ich gut
Idem
Der Konsument entscheidet was er will. Keine Regulierungen in der Kantonsverfassung
Réduire l'usage des pesticides oui, mais l'agriculture biologique n'est pas forcément la solution à tous nos problèmes.
Eine umfassende Regelung gehört nicht in die Verfassung.
Une agriculture biologique doit absolument être encouragée et les agriculteurs et agricultrices doivent être accompagné-e-s dans cette transition. Nous devons valoriser les métiers de l'agriculture qui jouent un rôle central dans une transition écologique du Canton
À nouveau, n'est-ce pas le rôle d'une loi?
non cela doit se trouver dans une loi pas dans la constitution
Wir sind zum Glück noch nicht Untertanen der Grünen
cf. q3 - la constitution ne va pas changer régulièrement, par contre les technologies oui.
Kein Thema für eine Verfassung!!
Les paysans doivent avoir le choix.
Des incitations au travers de subventions (loi au lieu de constitution) me paraissent mieux adaptées.
pour moi cela doit être au niveau des lois
À harmoniser avec le droit fédéral
Biologique oui, mais on peut faire mieux que le label bio: une agriculture respectueuse de l'environnement (qualité des eaux, non-appauvrissement du sol) et respectueuse des travailleurs (conditions de travail, reconnaissance, salaire) et bénéfique pour les consommateurs (qualités nutritives, prix accessible pour tous et promues pour la santé)
Le respect du vivant, c'est se respecter.
nos traitements sont déjà sous contrôle et nos agriculteurs sensibles à l'environnement. Ensuite, nous sommes de plus en plus confrontés à des nuisibles venant d'Asie principalement. Il est nécessaire et possible de combattre intelligemment.
cf. Q14
Regelung auf Bundesebene
J'ai peur que cela rajoute de la pression aux agriculteurs qui ont déjà de la peine à avoir des revenus satisfaisants, et empêche ceux qui ne peuvent pas se conformer aux normes du bio mais élèvent respectueusement leurs animaux de continuer.
sur le plan fédéral
Oui!!!! Et nos autorités devraient plus œuvrer afin d'interdire la pétrole chimie dans l'alimentaire.
Der Markt wird das Angebot regeln.
Unbedingt!
Das gehört nicht in eine Verfassung und soll per Gesetz geregelt werden. Ausserdem wird sich die biologische Landwirtschaft in Zukunft durchsetzen.
Question de la plus haute urgence, l'objectif d'une bonne santé des humains et de l'environnement devrait être écrit dans notre texte fondamental. Surtout que l'impact dans un canton agricole comme le Valais serait considérable.
Unnötig
Devrait figurer parmi les priorités gouvernementale, avec le contrôle régulier par le Parlement.
L'agriculture doit permettre de faire vivre décemment les agriculteurs et leurs familles. L'agriculture biologique n'est pas la mieux adaptée dans toutes les situations donc plutôt des mesures cadres.
Umsetzung mittels Verbot gewisser Substanzen einfacher umzusetzen. Ansatz, dass die Mittel intensiver auf Umweltschädigung geprüft werden.
Attention cependant à ne pas aller trop vite et que la transition soit supportable pour les paysans!
Regelung besser auf Gesetzesstufe.
Les subventions provenant de la confédération inutile d'en rajouter
ohne die landwirtschaftliche Tätigkeit zu behindern oder sie finanziell zu benachteiligen.
Que la constitution se cantonne à parler du "droit fondamental de vivre dans un environnement sain et harmonieux". Le reste sera du ressort des lois/ordonnances.
De plus, la constitution doit fixer un cadre voire un objectif, et non pas une démarche ou un schéma de transition.
Mais la formulation ne doit pas faire référence à un label « privé »
auf Bundesebene zu regeln - alle Kantone gleich
Subventionen nur an Bauern, die auch so handeln. Dann regelt es sich von selbst, dass es Bio wird.
C'est déjà gentiment le cas, sans besoin de tout légiférer.
A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION
Cela ne devrait pas prendre place dans une constitution (puisqu'il s'agit d'un objectif politico-social à moyen terme et non pas d'un principe absolu)
Dans la loi
Le principe est tout à fait pertinent mais à conditions qu'il ne s'agisse pas uniquement d'une contrainte pour les agriculteurs. Un soutien et un accompagnement de ce secteur en termes de formation et de financement donnerait du sens à ce principe et bénéficierait à toute la population.

Question 15 – Agriculture biologique / Frage 15 – Biologische Landwirtschaft

Die Voraussetzungen eines ökologischen Landbaus sind im Wallis mit Ausnahme des Weinbaus bereits jetzt durch die Struktur gegeben (Ausnahmen). Im Weinbau könnte ein naturnaher Anbau zum Markenzeichen für Walliser Weine werden mit grossem Potenzial auch im Hinblick auf den Tourismus.
Ainsi que l'interdiction de produit phytosanitaire aux abords des logements au même titre que pour les cours d'eau et bosquet. Ce qui n'est pas le cas.
Der Kanton Wallis gewährt diesbezüglich bereits Vergünstigungen
Tout doit être mis en oeuvre pour ce but. Mais ne pas en faire un droit fondamental.
pas nécessairement une OBLIGATION; mais une subvention ou meilleure adaptation au niveau des impôts, p. ex.

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

La Constitution cantonale devrait-elle prévoir des instruments contraignants visant à garantir une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes au sein des autorités politiques ?

Sollen in der Kantonsverfassung verbindliche Instrumente verankert werden, um eine ausgewogenere Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden zu gewährleisten?

Place à la compétence, peu importe le genre
Je suis féministe mais contre les quotas
Je pense que la représentation des femmes s'améliorera par l'éducation
La compétence critère primordiale.
D'abord les qualités professionnelles et pas le sexes..par contre les mêmes chances d'obtenir un poste qu'on soit homme ou femme et surtout les mêmes salaires
Par pitié pas de pistonage dans la constitution. Parce qu'après les femmes, qu'est-ce que cela sera ? En fonction de la couleur de peau, de la couleur des yeux, etc.
Je pense que les électeurs sont suffisamment grands pour choisir d'être représenté par des femmes ou des hommes s'ils le souhaitent...
Aux politiques de motiver des femmes mais pas mettre des quotas
Favoriser des gens compétents et intéressés
La question est trop vague... Qu'est-ce qu'une « représentation plus équilibrée » ? 50/50 ? Le côté contraignant me gêne également. Une personne devrait toujours être élue en fonction de ses compétences et non de son sexe.
plutôt élire des personnes compétentes en lieu et place d'élection pour leur sexe ou autre critère
Travailler encore sur la représentation et le droit des femmes par la pédagogie, l'information, et autres incitations oui. Par des mesures rigides, non.
avec un droit fondamental de vivre dans un environnement sain et harmonieux, la Constitution n'a pas à être plus explicite.
La qualité des candidats / élus doit prévoir.
Des quotas...
Stupide.
Les quotas ne valorisent pas les meilleurs représentants pour les autorités politiques.
Mettons les bonnes personnes au bon endroit, indépendamment de leur sexe, de leur appartenance politique, sociale ou culturelle. Il y aura toujours des milieux plus masculins et d'autres féminins, les hommes et les femmes sont différents, ont des compétences et des sensibilités différentes, le nier serait de la mauvaise foi. Attention à ne pas confondre différence et inégalité!
On y arrive naturellement. Pas besoin de quotas ou de listes alternant hommes et femmes.
non par des quotas d'élues mais en exigeant une représentation équilibrée dans les candidatures.
C'est la qualité de la personne qui doit être prise en compte
Mais selon les compétences avant tout ⁷
Les femmes sont aussi compétentes que les hommes. Si elles veulent se hisser au top, elles y arriveront. C'est une méprise absurde à leur égard que de prétendre qu'elles ont besoin d'assistance. Il faut laisser les gens libres!
L'égalité des sexes ne s'obtient pas par la contrainte.
C'est les urnes qui décident qui est élu ou pas. Par exemple, si il n'y a pas assez de femme dans un exécutif le dernier élu par le peuple devrait céder sa place à la 1ère femme non élue ? cela ne tient pas la route !
Il faut que l'égalité femmes-hommes soit scrupuleusement respectée. Je ne suis pas convaincu que cela passe par des quotas de manière générale, bien que j'y sois favorable dans certains cas particuliers.
Les quotas ne sont pas la solution !
offrir des formations aux femmes - réorientation pro - mise à jour des connaissances; reconnaitre leurs compétences même en dehors d'un parcours professionnel (femmes au foyer, bénévolat); moyen de convertir ces compétences en compétences politiques; offrir des moyens de garde des enfants ou des mesures de soutien pour les femmes qui se lancent en politique (ex : garderie au Grand Conseil, forfait baby-sitter prévu dans le mandat politique,...)
Les femmes et les hommes sont égaux. Chacun doit être élu.e pour ses compétences et non pour des quotas.
Nous avons en Valais de nombreuses femmes très qualifiées. Je ne suis pas pour le principe de quota sauf si temporaires pour faire avancer une situation. Les quotas peuvent aussi être limitatifs.
Prenons d'autres mesures plutôt que des quotas pour favoriser l'exercice des mandats par les femmes
Jusqu'à maintenant, sans instruments contraignants, la représentation des femmes n'est pas arrivée à l'équilibre. Pourquoi ne pas changer?
Aux personnes intéressées de se présenter, une loi ne résoudra rien
je préfère la compétence des représentants
Les électrices et électeurs choisissent leurs élus. La proportion d'hommes ou de femmes imposée n'aura que pour conséquence l'élection forcée avec moins de voix pour une question d'entre-jambes. D'ailleurs, la tendance augmente vers la parité de fait, sans nécessiter de quelconques quotas. Dans tous les cas, c'est une question de procédure électorale, donc pas dans la Constitution.
Les meilleures personnes doivent être choisies, qu'importe le genre
Ce n'est pas en exigeant une parité (cas extrême) entre les hommes et les femmes que ça va améliorer les choses. Parfois il n'y a tout simplement pas de candidats crédibles (pour un camp ou pour l'autre) ou que le choix qui est fait au citoyen n'est pas satisfaisant.
Pour moi, seuls les capacités comptent, pas le genre
Eventuellement de manière transitoire jusqu'à atteindre un objectif donné.

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

Que faites-vous de la liberté individuelle ! Si des hommes ou des femmes veulent s'investir en politique, c'est leur décision ! Et non pas celle de la volonté d'un parti politique que je ne citerai pas
Les quotas, les parités se font au détriment dans la qualité
C est les qualités et les compétences qui sont importantes, je ne vois pas pourquoi sous prétexte d'égaliser ,il faudrait engager plus de femmes..
Ce n est pas le sexe de celle ci qui doit importer mais ses compétences!
aptitude avant le sexe
C'est aux partis de prendre leurs responsabilités et de montrer qu'ils encouragent l'égalité h/f
C'est le problème de partis politique.
aucun intérêt, on veut des personnes qualifiées qu'elles soient hommes ou femmes
Pas de contraintes mais des encouragements!
une forme de quota ? et pourquoi pas une garantie pour les sourds, les handicapés, les vieux, les jeunes.....
Incitatif plutôt que contraignant
Ce serait du sexisme. Choisir des gens basés sur leur genre plutôt que leurs valeurs est la pire des discriminations. Toute personne doit être jugée sur ses actes, ses pensées et ses paroles et non le genre, la couleur de leur peau, ni leur croyance.
Pas de quotas
choisir un représentant politique en fonction de son sexe et non de ses capacité semble discriminatoire, il en va de même pour les ethnies
Contraindre peut s'avérer problématique dans le cas où il manquerait de candidats de l'orientation sexuelle requise...
Plus pour un droit au congé pour des élus que pour des quotas.
égalité salarial oui. Mais Loupé d'excellent candidat(e) pour cause de quota je trouve dommage
Peu importe le sexe, il faut faire valoir les compétences.
Les femmes constituent plus de 50% de la population !
C'est à elles de s'investir pour améliorer la représentativité féminine au sein des autorités politiques
Il faut éviter de faire du sexisme à l'envers. Dans un démocratie, l'égalité de traitement est fondamentale.
Tout est possible pour tout le monde, a chacun et chacune de faire sa place si il le souhaite.
C est ce qu on appelle l egalite entre les sexes.
Et on va pas prendre des gens ce qu il y a dans leur pantalon mais pour les compétences qu'ils ont. Savoir les mettre en avant en est une.
l'égalité va de soi mais il ne faut pas contraindre, il faut trouver des moyens positifs et volontaires pour y arriver
Les compétences devraient être les seules critères, blanc, noir, homme, femme ne devraient pas jouer de rôle.
Soll nach Qualifikationen einer Person gewählt werden und nicht nach Quoten
Il faut garantir que les deux sexes peuvent avoir la même place, mais des brillantes têtes masculines risquent d'être mises sur la touche, au détriment de toute la population.
Man sollte auf die Qualifikation der Person schauen
je trouve que c'est plutôt le rôle des partis de faire un effort à trouver une mixité dans la recherche de candidat
gewillte, gewählte und dazu fähige Leute gehören in solche Ämter!! eine Frauenquote ist diskriminierend und wohl nicht im Sinne der Frauen.
quoi de plus anticonstitutionnel de faire ça... Les gens doivent être élus pour leur fiabilité, leur confiance et non par pour leur sexe ou autre choses farfelues. De plus cela est contraire à l'art. 34 de la Constitution Suisse
Pire idée de tout le questionnaire
Liberticide
Egalitariste
Néfastes pour tous les domaines
Idee créée sous l'impulsions d'hystériques frustrées
Je suis pour l'égalité homme femme, mais imposer des quotas revient à remplacer une discrimination par une autre.
Les cotas ne sont pas nécessaires car les femmes ont depuis longtemps le droit de vote.
Devoir son élection à un quota, qui veut ça ne mérite pas de siéger.
Pas de contrainte à inscrire. La fonction doit récompenser la compétence et pas le sexe peu importe le sens
Liberté des gens qui veulent participer au monde politique. Aujourd'hui n'importe qui peut postuler à un poste. Cela ne serait pas sain et valorisant pour les femmes.
Les gens doivent être représentés en fonction de leurs capacités
Le sexe n'est pas un critère
Le copinage non plus
Entscheidend sollten die Kompetenzen einer Person sein, nicht das Geschlecht
Attention à ne pas suivre Paris et sanctionner car trop de femmes...
Non, il faut favoriser les compétences et pas les genres.
Eine Quotenregelung ist nicht der richtige Weg; es braucht ein entsprechendes Bildungssystem, das Frauen auch politisch fördert und ein Umdenken bei den Eltern, die ihre Kinder erziehen.
Die geeignetste Person, unabhängig vom Geschlecht sollte gewählt werden.
Le monde a connu ses époques et peuplades matriarcales, même chez nous. Laissez faire la nature mais encouragez les femme à s'investir
Le sexe de la personne ne doit pas être prioritaire par rapport à son intelligence et à ses compétences.
Ich bin grundsätzlich gegen Quoten, ob für Frauen oder Männer. Durch Quoten werden Leute (vor allem Frauen, es könnte aber auch um Männer gehen) quasi in Ämter gezwungen. Um Quoten zu erfüllen, müssen zum Teil Leute für ein "überredet" werden, dem sie gar nicht gewachsen sind oder für das sie sich nicht wirklich voll einsetzen.
Est-ce à dire,qu'à défaut, il faudrait élire une candidate dont les capacités ne seraient pas à niveau!!!

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

L'évolution récente démontre que cela se réalise naturellement.
Egal ib man oder Frau - die geeignete Person
Je ne pense pas qu'introduire des quotas soit judicieux. Oui il faut plus de femmes en politique. Il faudrait leur donner l'envie et les moyens de se présenter.
relève de la loi et non de la Constitution
Il faut des personnes compétentes et non des quotas ! Par contre crée / encourager un programme pour but d'avoir plus de femme en politique / en économie est une idée
Je pense qu'il devrait plutôt s'atteler à éduquer sur les problèmes de genre (harcèlement, discrimination, différence de traitement, répression forte des infractions) avec des campagnes et événement, ainsi que journée pour les écoliers
bien que contre le système des quotas, il semble nécessaire de devoir arriver à une obligation légale pour pouvoir avancer dans ce dossier
'==> Eine Mindestsitzgarantie für das Oberwallis schaffen.
Eine (Frauen)quote führt nicht dazu, dass automatisch die 'Besten' gewählt werden; dazu ist ein Umdenken in der Bevölkerung notwendig.
Und sprachlicher Minoritätenschutz
Clairement non ! Mieux mettre en poste ou élire une personne compétente, indépendamment du sexe.
Nous avons besoin de personnes motivées et compétentes quimporte le sexe....
J'ai toujours trouvé dégradant de devoir mettre des quotas. Les compétences doivent faire foi, qu'il y aie 80% de femmes ou d'hommes au sein des autorités politiques.
Le canton devrait surtout encourager ce genre de démarches, plutôt que l'imposer.
Wenn Frauen ihre Interessen wahrnehmen würde, wäre die Ausgewogenheit schon längst gegeben.
ceci dépend de la qualité des candidat(e)s
Der Trend geht ja in die richtige Richtung
Nein das Spiel keine Rolle Er oder Sie müssen nur Fähig sein
Unterstützungsmassnahmen für mehr Frauen in der Politik: klar ja. Starre Quoten/verbindliche Vorgaben widersprechen meiner Meinung nach der Wahlfreiheit; also nein.
Les femmes ne doivent pas être alibis! On doit par contre s'engager à mettre en place des conditions pour que les femmes se motivent à s'engager (favoriser le temps partiel pour les hommes, places dans les crèches et UAPE, prix de ces places pour les personnes actives, coacher les femmes pour qu'elles prennent conscience qu'elles ne doivent pas être « parfaites » sur tous les plans, valoriser les entreprises qui motivent et promeuvent des femmes à des postes de cadres...
Je suis favorable à un système qui favorise l'accès des personnes les plus compétentes aux responsabilités, quelque soit leur genre. IMPORTANT : il faut réfléchir aux modalités du scrutin! BIFFER DES NOMS SUR UNE LISTE DEVRAIT ÊTRE INTERDIT! La solution c'est un vote positif. On coche les noms qu'on veut choisir! L'argument « dépouillement difficile » n'est plus pertinent avec la technologie actuelle.
Un système de quota ne serait bénéfique à personne (aucun genre)
Hélas! Il faudra passer par là. ou attendre 100 ans....
Je préfère les compétences à un quota
Les gens devraient être élus selon leurs compétences et non leur sexe
A mon avis, c'est la compétence des personnes qui est importante.
Il faut certes encourager les femmes a prendre plus de place dans les organes décisionnels, il est surtout important que cela ne devienne pas une politique qui irait à l'encontre des capacités et de la motivation de chacun. Ces "affirmative actions" faut plus de tord que de bien et elles ont tendance à cliver la société.
Rien à y faire
Je suis contre toute forme de quota car ça va à l'encontre de la démocratie!
Plutôt un principe général. C'est d'ailleurs le rôle d'une Constitution...
La capacité devrait être le seul paramètre
Plutôt que de contraindre à un quota, il vaudrait mieux favoriser l'attrait pour ces fonctions, afin de ne pas se retrouver avec des personnes pas forcément compétentes mais élue selon ledit quota
Il y a pas de cota pour les Femmes et pas pour les Hommes ??
La qualité des candidats doit primer sur le souci d'un équilibre.
Zuviel Frauen ist nicht gut.
Comme mesure temporaire tant que l'objectif de parité n'est pas atteint.
Je ne pense pas que ce genre de contrainte puisse favoriser le respect des femmes, et partant des minorités en général. Ne pourrait-on miser sur la compétence et l'honnêteté (...)
Non, la qualité des candidats ou candidates doit être le motif unique.
promouvoir la complémentarité des rôles et représentations non basées sur le genre ou le sexe !
Pas de systématique Une représentation plus équilibrée est souhaitable pour le même niveau de compétences.
Pas de quotas, plutôt un engagement volontaire plus fort des femmes par leur compétences et talents innombrables !
Même si je suis plutôt défavorable aux quotas, force est de constater que la représentation équilibrée des femmes et des hommes a de la peine a progresser en Valais
La responsabilité repose sur les partis.
pour privilégier les compétences au genre
Pas de quota , compétence prime
Es soll aber die Gleichstellung aller Menschen in der Verfassung stehen. Unterstützende Massnahmen können auf Gesetzesstufe verfasst werden.
Je dis oui par dépit, compte tenu des difficultés d'avoir une plus grande représentation féminine en politique (et plus généralement une plus grande égalité homme/femme). Toutefois, la Constitution n'est pas le lieu ou mettre des instruments; il

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

y a la loi sur les droits politiques pour cela. En revanche, la Constitution doit évoquer la nécessité de développer des instruments pour une meilleure représentation des femmes et doit avoir pour objectif la parité.
Oui mais pas forcément une parité stricte (50/50). Toujours basé sur les compétences, (peut être un minimum pour les femmes et pour les hommes!)
Que voulons-nous? Des exécutifs et législatifs de qualité? Ou faire élire des personnes pas forcément compétentes car il manque 1 homme pour la parité ?
La parité s'établit d'elle même
contraignants, non. La compétence de la personne (H ou F) doit rester primordiale.
La compétence n'est pas liée à la représentation égale des genres !
Il est urgent de le faire...
Au citoyens de donner leur volonté sinon Antidémocratique
Il faudrait agir parallèlement pour encourager plus de femmes à se lancer et s'engager en politique.
Et quid des personnes n'entrant pas dans ces catégories? Cela ne risque-t-il pas d'entraver la facilitation du processus de changement de sexe (risque de dérive si changement pour contourner un quota).
On n'élit pas une personne pour son sexe, mais pour ses compétences
Ausgewogene Vertretung von Frauen und Männern muss sein, gehört aber nicht in eine Verfassung!
Keine Quoten! Aber Absichtserklärung, dass Ausgewogenheit herrschen soll, ja
On choisit les personnes pour leurs qualités non pas pour leurs attributs. Oui pour une équité non pour un choix sur des caractéristiques physiques.
pas de quota selon les compétences
l'égalité est essentielle cependant les quotas ne doivent pas être trop stricts : instaurer un minimum de représentations (40%) pour chaque genre
oui, si ces mesures sont temporairement définies (le temps que l'égalité soit devenue une habitude)
Ce sont les partis et tous types d'associations qui doivent inscrire dans leurs statuts la parité de représentation de tous genres !
Sinon on en a encore pour 150 ans (cf. CE)
Initier déjà à l'école tous les jeunes, de la vie politique... pour leur permettre un choix libre de servir la communauté.
Par expérience, il est souvent difficile de trouver des candidates.
Les compétences sont ici plus importantes que le ratio homme/femme. Le risque de forcer des élues pour remplir un cota est nocif au bon fonctionnement de l'état
Le sexe n'est pas le plus déterminant mais plutôt les compétences.
Absolument !
La compétence des personnes est plus importante .
ce serait parfaitement démagogique!
Es werden immer Menschen in politische Behörden gewählt.
Le Valais est tellement en retard que des outils contraignants pour atteindre l'égalité semblent indispensables
les personnes doivent être élues pour leur compétences et non suivant leur sexe.
Non car la mixité ne fait pas automatiquement la qualité
Qu'il soit femme ou homme seule la qualité et la compétence de la personne doit primer
Je suis pour l'égalité salariale et l'égalité des sexes mais je suis contre péjorer une personne compétente car on est pas dans les cotas. Mais cette question n'est pas simple.
Ces instruments pourraient entraîner une discrimination positive. Il faudrait encourager les parties à présenter des femmes à des élections par des primes ou des bonus fiscaux. Ces mesures doivent être temporaires. Je suis contre l'idée d'imposer un quota de femmes sur une liste ou de sièges. Cela pourrait nuire à la légitimité des femmes élues sous ce système et irait à l'encontre de la cause de l'égalité femmes-hommes.
À étudier. Pas forcément sous forme de quotas
Quoten sind diskriminierend. Die oder der Fähigste soll den offen Posten erhalten.
Il faut agir sur les mentalités mais ne pas se retrouver à élire ou nommer quelqu'un en fonction de son genre.
Pas de quotas mais des encouragements (financiers si nécessaires)
les femmes viendront plus à la politique quand les conditions leurs seront plus favorables (c'est surtout dans les mains des hommes---)
Gute sollen gewinnen egal welches Geschlecht
Eine verfassungsmässige Quotenregelung ist kontraproduktiv und überflüssig. Wenn sie sich nicht von selbst regelt, scheint der Bedarf nicht vorhanden zu sein
Je ne pense pas qu'une contrainte soit positive, mais en tout cas encourager et soutenir les femmes dans cette démarche.
L'égalité se vit, elle ne se proclame pas. Par contre, il est essentiel d'aider les femmes qui le veulent à s'engager en politique, notamment en favorisation l'accueil de jour, les arrangements d'horaires et le télétravail.
la contrainte n'est pas une garantie d'avoir les bonnes personnes au bon poste
J'allais dire « malheureusement oui ». Mon expérience professionnelle dans une entreprise qui soutenait avec beaucoup de sérieux et de moyens l'accès des femmes aux postes à responsabilités me laisse penser que le changement ne se passera pas sans une certaine dose de contrainte. Souvenons-nous du droit de vote des femmes en Appenzell !
C'est malheureux, mais sinon on n'y arrivera jamais...
Pas de quota que des personnes qui veulent s'engager et mettre leurs compétence au service de la collectivité
Aimerais savoir quelles sortes de contraintes seraient utilisées.
pas de quotas
Sans tomber dans des dispositions trop rigides.
die Leistung + Können ist wichtig nicht das Geschlecht

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

oui des quotas pendant une génération pour lutter contre l'inertie et les habitudes du genre humain et pour apporter aux générations suivantes des exemples de femmes et d'hommes engagés ensemble avec leur complémentarités, pour une société encore meilleure.
L'introduction de quota est un bon outil jusqu'à ce que la parité soit rétablie. Plus tard, les mœurs ayant changés, ceux-ci ne sont plus nécessaires.
Flinguer les baby boomer misogyne me paraît plus efficace et pertinent que des quotas absurdes.
Non, les femmes et les hommes peuvent être représentés et cet équilibre est réalisé dans certaines communes. La situation évolue également dans les Parlements cantonaux et nationaux. Nous survivrons sans doute à un Conseil d'Etat sans femmes en 2021
Plutôt un fort encouragement.
Une loi plutôt que constitution ?
Inscrire des quotas pour un certain temps permet un encouragement et un rééquilibrage des représentations.
C'est ce qui est accepté et fait avec la minorité haut-valaisanne!
Il faut éviter tous les quotas. L'équilibre doit se faire naturellement.
En fait, c'est difficile à trancher...la compétence reste le critère principal. Plutôt que des instruments contraignants, l'éducation devrait aller dans le sens d'un meilleur équilibre
J'allais dire "malheureusement" oui. Il semble que la saine logique n'y suffira pas. Il faudra des "stimulations" légales, comme pour le droit de vote des femmes en Appenzell !
Pour avancer sur ce plan un grand oui, pour temps utile à l'évolution des mentalités ... l'équilibre devra être naturel.
le quota de femmes ou d'hommes ? Pourquoi pas un quota de rouquin (e) ou un quota de chauves
Pas instrument contraignant mais agir dans la promotion auprès des femmes pour l'engagement politique ! Et cela va de pair avec l'amélioration de la conciliation vie familiale vie professionnelle
Pas de quotas, mais avoir une obligation d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes sur les listes électorales
Je trouve dommage que la Constitution doive le mentionner et qu'il est difficile d'y arriver sans...
favoriser la flexibilité et non pas des instruments contraignants
Dans la réalité, on peut remarquer que les femmes sont toujours sous représentées en politique. Un système de quota doit être mis en place. C'est la seule solution pour changer la situation.
Plutôt obliger les partis à présenter des listes mixtes
Dans l'enseignement il faudrait garantir également la parité! il n'y a bientôt plus que des femmes et c'est délétère pour les enfants. Tout extrême est préjudiciable
Ineptie !
insupportable, je suis élu parce que je suis femme, métisse, issu de l'immigration, homosexuelle, etc. Les élus doivent pouvoir se présenter en fonction de leurs compétences pour les dossiers à traiter, de leur disponibilité, de leur sens du bien commun, de leur amour du Valais et des personnes qu'ils vont servir, un point c'est tout ! Cette proposition est une forme perverse de racisme
Il vaut mieux favoriser les compétences plutôt que le sexe d'une personne...
Geschlechter sollten keine Rolle spielen in der Politik. Gewählt werde soll der welcher die Fähigkeiten dazu hat und sich am besten einbringen kann.
Fausse bonne idée. Discrimination positive mais discrimination quand même
Comme les hommes, les femmes peuvent se présenter en candidates. On l'a vu récemment dans les municipales, si elles se présentent, elles ont toutes leurs chances d'être élues. Mais il faut se présenter...
Au niveau des listes et non des résultats, si non c'est plus de la démocratie
C'est urgent et s'il n'y a pas contrainte, rien ne se fera...
Seules les personnes compétences sont à élire et en raison de genres!
Pas de quota mais des personnes compétentes et motivées hommes ou femmes
des instruments contraignants seraient contraires à un choix impartial pour des personnes compétentes .
Les femmes doivent être là où on veut qu'elles soient pour leurs compétences et non pas parce que ce sont des femmes !
J'aimerais beaucoup qu'il y ait plus de femmes dans la politique, pourtant je n'aime pas les "instruments contraignants", ce qui compte c'est l'engagement et l'honnêteté de la personne, qu'elle soit homme ou femme ou LGBTQ
Les femmes et les hommes ne doivent pas être élus pour un quota.
Je préfère que des hommes ou que des femmes compétents nous représentant, plutôt que la moitié imbécile mais qui fait joli sur les photos
la qualité de l'élu avant son sex, mais sans quotas.
yes please!!! au niveau communal et cantonal.
Je suis pour une meilleure représentation des femmes, mais pas pour des quotas !
Il faut prendre des décisions politiques sur les causes pas les conséquences.
ce n'est pas du ressort d'une constitution, mais d'une législation plus concrète et pragmatique
Choisir le/la meilleur/e pas imposer des contraintes!
Gleichberechtigung und Gleichwertigkeit ja, Quoten nein.
Quand les femmes le voudront vraiment elles obtiendront cette représentation équilibrée. Elles sont majoritaires dans la population.
je suis opposé aux quotas. Seule la compétence doit entrer en ligne de compte.
mettre en avant les compétences plutôt que le genre des personnes.
seules les compétences devraient entrer en ligne de compte
Il y a déjà masse de mesures pour les femmes en politique sans que cela fonctionne. L'égalité vient de la liberté, pas de la punition
place aux meilleurs
Gleichberechtigung an und für sich ist ein MUSS. Es darf sich dann aber nicht um "Quotenfrauen" handeln.
Cela doit se réguler naturellement, pas avec des quotats alibis.
die geeigneten Kandidaten sollen gewählt werden!

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

Oui car il s'agit d'avancer! La non représentation des femmes au Conseil d'Etat par exemple est inadmissible. Le système des quotas est rejeté pour la représentation hommes/femmes alors qu'il est utilisé dans l'organisation des élections, etc...
Avec des outils d'évaluation afin de supprimer ces instruments quand l'équilibre se fait naturellement (instruments mis en place pour 10ans par exemple)
D'une façon adaptée et adéquate. En ne faisant rien, le fossé risque de se combler trop lentement.
Es sollten Kompetenzen und nicht das Geschlecht im Vordergrund stehen.
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
Oui. Ces mesures ont fait leurs preuves. Elles permettront peut-être enfin d'arriver à une certaine égalité des chances entre hommes et femmes.
Es geht um die Person, nicht um das Geschlecht. Wenn die Person kompetent ist, soll sie auch gewählt werden. Dabei spielt Mann oder Frau keine Rolle.
Cette volonté est en cours et naturelle vu la formation actuelle des femmes. Pas besoin de "tirer sur l'herbe pour la faire pousser" !
Un équilibre à tenir comme minimum 1/3 2/3, sans une obligation de parité total à 50%.
En même temps, tout à chacun à droit au même chance, élire sans connaître le genre serait l'optimale, quoique, dure à appliquer
Pas de contrainte
L'encouragement ne marchant pas, c'est une excellente idée.
Les femmes représentent plus de 50% des votants, ils peuvent parfaitement défendre des candidates femmes qui sont tout aussi compétentes. Si cela se faisait, cela voudrait dire que la femme est inférieur à l'homme.
Wir wählen Menschen und keine Geschlechter
Pourquoi accepter de tels instruments pour la représentation du haut-Valais/Valais romand mais pas pour les genres ? Cette mesure doit être transitoire, elle doit être un outil et non pas une finalité. Il faut également tenir compte de la non-binarité qui remet de plus en plus en question le clivage homme-femme. Ces réalités ne peuvent pas être oubliées ou niées.
L'imposition de quota nuit à la qualification et au professionnalisme des élus politiques.
Ces instruments devraient en tout cas être des moyens temporaires de faire une transition faire plus de représentativité des femmes.
Le sexe des humains est-il un gage de compétence en matière politique? Si oui: favoriser les sexes le plus compétent. Si non, éviter la représentation du sexe le moins compétent. Si la preuve n'existe pas d'une meilleure compétence, laisser les choses en l'état, en obligeant les partis (mais comment???) à présenter des candidats (H/F) VRAIMENT compétents...
Je suis pour la méritocratie. Le poste au plus compétent. Cela ne peut pas être mauvais.
Pas d'égalité exigée, les compétences sont plus importantes
Mais à compétences égales, il y a moyen d'équilibrer la représentation femme-homme
Quoten sind m.E. ein zweiseitiges Schwert, v.a. für die betroffenen Frauen. Geduld haben... die Welt wandelt sich derzeit stark und somit wird die Vertretung von Frauen in der Politik je länger je grösser sein. Zwängerei könnte das Gegenteil bewirken.
Mais cela se fera naturellement étant donné que l'homme s'intéresse de moins en moins à l'engagement social. (Voir le secteur de l'enseignement en général.)
Ces instruments pourraient être transitoires, pour accélérer un changement.
un encouragement des femmes, oui. Elles sous-estiment souvent leurs capacités. Mais je ne suis pas très favorable aux quotas. On peut sûrement trouver un autre moyen de les encourager. L'électorat encourage déjà pas mal, dernièrement...
Pas de quotas
Unbedingt. Ansonsten werden viele Frauen Nein zur neuen Verfassung sagen.
Si c'est une contrainte il ny a plus de choix et donc pas forcément un vrai égalité
Il ne faut pas inscrire de quotas contraignants. Ce sont aux autorités politiques à tous les niveaux, de gérer avec pragmatisme et intelligence l'équilibre de la représentation hommes et femmes en mettant de côté les considérations partisans.
j'aimerais que les gens hommes ou femmes soient élus sur leur compétences réelles et non sur leur genre. cela vaut autant pour les femmes que les hommes
Il faut que ça se fasse naturellement
je suis contre les quotas, mais je pense qu'on arrivera à augmenter significativement la représentation des femmes en politique en passant par des moyens contraignants, à tout le moins jusqu'à atteindre une égalité...
Ja keine Quotenregelungen
Non. Les compétences devraient diriger ce choix et non le genre. À nous, masculin, d'évoluer pour une véritable équité
Quotas inutiles
élection aux compétences, pas au sexe
Je pense que les femmes doivent effectivement être mieux représentées parmi les autorités politiques. Cependant elles doivent être élues en fonction de leurs idéaux ou programmes et non en fonction de leur sexe. Le fait d'être une femme ne doit pas être un alibi pour une élection.
Il s'agit plus d'une question d'éducation et d'évolution des mentalités que de contraintes
Pour moi seule la compétence compte
La compétence comme seul critère
Les quotas ne sont pas une bonne chose. Laissons les personnes (femme ou homme) décider de leur avenir politique.
surtout pas de parité au sein des politiques.
Prendre les personnes les plus compétentes, homme ou femme, peu importe
Was für Instrumente? Eine Behörde für Gleichstellung oder ein Mindestanteil?
Ganz wichtig, ansonsten werden die Frauen der neuen Verfassung nicht zustimmen.
Les compétences doivent impérativement être privilégiées. Tout autre règles et contraintes iraient contre ce principe.
Das regelt sich von selbst.
Les mesures contraignantes doivent figurer dans les ordonnances. La constitution doit seulement prévoir un engagement à garantir l'équilibre.

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

Je ne suis pas trop pour le principe de la contrainte mais pour une société qui, à tous les niveaux, donne les mêmes chances aux femmes et aux hommes.
C'est la compétence et l'engagement qui doit primer, pas les quotas.
Die besten sollen uns vertreten. Dies soll nicht durch Quoten künstlich erreicht werden sondern mit anderen Instrumenten
C'est déjà compliqué pour certaines communes de trouver des gens motivés pour être élu et faire le travail de conseiller municipal.
Donc éventuellement dans le cadre cantonal, mais dans le cadre communal ça me paraît trop.
dans l'attente d'une véritable parité.
C'est déjà bien assez difficile pour les partis de trouver des candidats, alors si en plus ils doivent respecter des "quotas"
L'égalité devrait être atteinte par d'autres moyens que des quotas
Les quotas sont quelque chose qui m'horripile au plus haut point.
Promouvoir les femmes, faire évoluer les mentalités, mieux concilier vie professionnelle et familiale sont autant de points à encourager avant d'obliger une parité.
quotas de résultats tant que l'on n'a pas compensé les manques des 30 dernières années
Surtout que l'égalité entre dans les mœurs et tient une grande place dans notre vie quotidienne
il n'y a pas si longtemps que nous avons quitté l'ère de la femme "enfant et tais toi"
imposer des quotas c'est masquer le problème
la même situation existe lorsque une commune décide que les noms des rues doivent être féminisés, ça revient à dire que les femmes ont apporté autant que les hommes dans les domaines de la science, des arts, ...
ce qui est faux
il faut maintenant changer les attitudes pour qu'elles puissent le faire dès maintenant et non cacher le problème sous des mesures qui cachent le problème au lieu de le résoudre
Les personnes capables arrivent de toute façon qu'ils soient hommes ou femmes
Eher einer ausgewogenen Vertretung im Staatsrat beider Sprachregionen gestzlich regeln
sans que cela doive passer par des quotas
L'instruction civique devrait être enseignée déjà à l'école primaire et aussi expliquer que les droits exigent des obligations et des responsabilités correspondantes. Ces principes sont valables aussi bien pour les citoyennes que pour les citoyens.
Oui, pour autant que quand l'égalité est atteinte, ces outils ne soient plus obligatoires.
Le mérite, la capacité et la disponibilité ne devraient pas avoir de sexe!
Pas de quotas, mais des compétences !
Ce serait des mesures transitoires, mais il faut en passer par là pour arriver à une représentativité plus équilibrées. Vous connaissez l'adage : l'égalité sera atteinte quand il y aura autant de femmes incompetentes que d'hommes incompetents en politique. On en est loin
Pour une présence accrue des femmes en politique, contre tout quota.
Mieux vaut éduquer les gens plutôt que les contraindre.
Et s'il n'y a pas de candidates ?
C'est la compétence du candidat qui compte, pas la foufoune
Il est difficile de mettre en place des instruments de représentation équilibrée, mais Appel Citoyen avec son algorithme de sélection (créé par l'EPFL) a réussi cet exploit.
A nous d'en prendre exemple.
Allergie au quota ! Favoriser plutôt la personnalité et les compétences ! C'est affaire d'éducation ! Eventuellement, parité sur les listes de candidats.
Privilégier les compétences plutôt que le sexe
ouvrir tous les postes à tous, les compétences priment
Que ce soit des hommes ou des femmes, il faut des personnes motivées, compétentes et disponibles...
Le nombre de femmes et d'hommes en Suisse est relativement similaire donc il me semble que si les femmes veulent être plus représentées, elles ont la possibilité de l'être en votant pour des candidates plutôt que des candidats et ce déjà au niveau des communes, elles peuvent jouer la "carte femme" et laisser un peu de côté la partie idéologie partisane. Il faut aussi qu'elles soient plus actives en se portant candidates aux conseils généraux, conseils communaux etc. L'important est d'avoir des personnes compétentes à la gouvernance et non pas un pourcentage de représentation. A elles de s'investir, de se porter candidate et d'élire en conséquence.
Les compétences ne sont pas tributaires du sexe.
ist wichtiger als ständig von der Oberwalliser Minderheitsvertretung zu sprechen. Frauen werden im ganzen Kanton politisch viel mehr benachteiligt
les autorités politiques sont à charge des élu.e.s et des parties, par contre les autorités publiques devraient montrer l'exemple et y être contraintes
c'est aux femmes de lutter pour obtenir ce droit - pas facile avec de petits enfants ou ados
Eduquez les filles à s'intéresser à la politique de notre canton plutôt que prévoir des instruments contraignants
Pourquoi les femmes n'osent pas se lancer et se "vendre" ? Les hommes les tabassent-ils pour prendre leur place ? A elles de se valoriser. Le monde animus est ouvert aux dames.
Encore des contraintes ! Les générations futures seront, je l'espère, moins machistes.
Non. On choisit la qualité et non le sexe.
Il faudrait davantage agir au niveau des partis (p.ex. listes paritaires obligatoires) que de la composition des autorités elles-mêmes (p.ex. quotas de femmes dans les Conseils). Sinon, le risque serait d'avoir des femmes élues pour leur genre, et non pour le nombre de voix qu'elles ont obtenu, ce qui ne serait à mon avis pas compatible avec le principe démocratique.
Les compétences des personnes sont déterminantes.
Les plus compétent/e/s doivent être choisi/e/. Ne pas remplacer une discrimination par une autre.
c'est une nécessité absolue au vu de l'absence presque totale de changement des pratiques politiques au sein des partis valaisans
ce n'est pas la meilleure façon d'avoir les personnes les plus compétentes et les plus motivées

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

L'équilibre des représentations n'a pas besoin de quotas, on y arrive naturellement avec les jeunes générations.
Les quotas ne sont jamais intéressants
C'est la compétence qui prime, pas le genre.
pas d'instruments contraignants mais mettre en place les conditions cadres qui donnent la possibilité aux femmes de présenter davantage.
Une loi suffit
Seules les capacités de le faire doivent entrer en considération homme ou femme tout confondu.
Vrai casse-tête dans l'application concrète. Que se passerait-il si, lors d'une élection, seuls les candidats d'un genre seraient élus? Faire fi de la volonté des électeurs/trices.
Les femmes peuvent élire autant de femmes qu'elles le veulent elles sont majoritaires.
Les quotas créent des inégalités quelques soient les domaines. Les femmes et hommes compétents seront presque toujours élus.
nommer les personnes en regard de leurs capacités... pas d'après le sexe !
Je suis totalement pour que les femmes soient plus présentes en politique. Cependant il serait illogique qu'une loi décide du nombre de sièges distribués aux femmes ! On risque alors de devoir élire des personnes qui ne correspondent pas aux fonctions seulement à cause de leur sexe et cela est normal...
Les meilleurs sont élus, enfin pas partout... il faut d'abord être candidat
La qualité des gens doit passer avant leur sexe ou autre. Sinon, en tant que chape, je demande à ce qu'il y ait au moins 15% de chape dans les assemblées cantonales. Et je suis sûr de trouver 200 personnes pour signer (cf question posée avant...)
pas de quotas, mais des sensibilisations et des incitations. Le meilleur moyen est la transparence (comparaisons entre partis, statistiques, etc.). Les partis devraient eux-mêmes présenter des listes paritaires.
Ce qui me semble le plus important est le fondement de leurs idées (bien qu'étant une femme) plus que le genre.
Les partis devraient présenter des listes paritaires
La représentation doit viser la qualité et non des quotas. Par contre une loi sur l'égalité homme-femme peut prévoir que les listes doivent avoir un minimum et que les partis doivent fournir des justificatifs sur leur représentation
C'est au parti politique de faire ce travail
Si on se lance sur cette voie, on peut alors aussi fixer des proportions d'âge, de religion, de couleur de peau, d'orientation sexuelle, etc. Pas crédible ! Les hommes et les femmes ont les mêmes possibilités de promouvoir leur candidature et de se montrer convaincants, le peuple décide du reste.
J'estime que cela devrait être imposé jusqu'à temps que les mentalités changent et que l'on soit habitué à voir indifféremment à ces postes une femme ou un homme. Quand on considèrera homme et femme, comme l'on considère actuellement des politiciens aux yeux bruns ou bleus, alors on pourra enlever cette clause.
C'est une évidence
Les élections politiques doivent se faire sur des critères de capacité et d'objectifs politiques pas sur des sexes ou des couleurs. Je préfère avoir un gouvernement entièrement composé d'hommes, ou entièrement composé de femmes, ou d'asiatiques ou de noirs, ou de personnes mesurant 1m60 : peu importe ce n'est pas des gens d'un genre en particulier qui doivent être représentés, c'est des gens capables et qui respectent leurs paroles qu'il faut!
Le système démocratique actuel n'est-il pas juste... il faudrait aller contre le vote du peuple pour respecter des quotas
Un bon système serait celui que la constitution du Kurdistan syrien a instauré : au moins 40% garantis à chacun des deux sexes. L'UDC même se serait sans doute réjoui d'une telle mesure lors de la récente élection du législatif communal de Berne.
Se faire élire pour ses qualités et non pour son sexe.
L'important ce sont les compétences et la disponibilité pour les postes, indépendamment du sexe
Les mesures doivent être temporaires. Les quotas ne doivent pas être un idéal en soi mais un moyen transitoire pour accélérer l'équilibre de représentations hommes femmes.
Certaines communes peinent à déjà trouver des candidats.
Contre des quotas, la qualité doit primer sur le reste
Seules les compétences doivent prévaloir. Un homme ou une femme élue par quota n'aura aucune légitimité.
Objectif principal que le politicien soit honnête et compétent
Ce n'est pas le sexe mais les compétences qui doivent primer
Wenn die Frauen das wollen, dann vielleicht. Auf der anderen Seite ist es irgendwie pervers, wenn man für die Mehrheit des Stimmvolkes, für die Frauen, einen Minderheitenschutz in der Verfassung verankern will.
Le système du quota est une absurdité ; on le vit aujourd'hui dans notre Canton ; si un quota était prévu au niveau du Conseil d'Etat, que ferions-nous. Et c'est aussi un problème, en tous les cas, à régler dans la Législation ordinaire.
Il est primordial que les femmes soient représentées, mais avoir des quotas ne feront pas avancer la cause, au contraire, on risque de tomber dans d'autres travers
oui, mais attention à ne pas partir dans l'autre extrême. Il faut prévoir un minimum de femmes mais également d'hommes.
Égalité
Je ne suis pas favorable aux quotas. Une personne devrait être élue pour ses capacités et non en raison de son sexe. Les efforts pour l'équilibre homme-femme doivent viser à créer un cadre qui permet aux femmes (et aux hommes) de concilier facilement travail et vie de famille.
Je pense que l'instauration de quota n'est pas une solution, car les personnes seraient élues juste à cause de leur sexe et non pas pour leurs idées. Cependant, il faudrait trouver d'autres moyens pour encourager les femmes à faire de la politique.
das Geschlecht soll egal sein
Ich hoffe, die Männer werden auch weiterhin mithalten.
Oui, par exemple obligation d'avoir au moins une femme au CE à 5 et 2 si 7 CE
Keine Quotenregelung. Aber die Rahmenbedingungen sollten für alle Geschlechter gleich sein, so dass jeder/jede/jedes sich politisch engagieren kann, sofern gewollt.
Quotas sind Armutszeugnisse
L'étape suivante c'est quoi ?

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

Veut-on des femmes « quota » ? Faut-il faire un choix entre compétences et quota ? Que faire si les quotas ne sont pas atteints ?
C'est une histoire de compétences et d'envie pas de cotâts et d'incitations
Les compétences sont à privilégier sur le sexe, l'origine ou l'âge. Les électeurs sont libre d'élire ceux qui les représenteront.
Contraignant peut-être pas, mais au minimum incitatif !
Plutot des candidates et candidats valables et compétents, plutot qu'une repartition homme femme.
parité sur les listes
Je ne pense pas que des instruments contraignants doivent figurer dans la Constitution. Ils devraient figurer dans une loi... (mais ce n'est toujours pas le cas...)
Es gibt genügend Frauen die auch Frauen wählen können. Der oder die beste gewinnt
Je suis pour une représentation équilibrée mais pas par des moyens contraignants, j'ai l'impression que souvent ça fait l'effet inverse.
La Constitution ne doit en aucun cas être contraignante. De plus, une représentation équilibrée ne doit pas se faire au détriment du niveau de compétence. Une autorité exclusivement féminine (ou masculine) peut être plus compétente qu'une autorité mixte.
Egalité ne signifie pas équité !
Je suis contre les quota. Mieux vaut avoir des personnes motivées et compétentes plutôt que des personnes qui doivent être là à cause de leur sexe
Les quotas sont-ils vraiment la solution? Je crois qu'il faut encourager les femmes à participer en modifiant les conditions-cadre et en favorisant un changement de mentalité. Il faut des personnes engagées et capables, pas des femmes alibis...
Pourquoi juste les femmes? Toutes les minorités et groupe de personne défavorisées. Les indépendants par exemple, ceux qui ont des maladies chroniques, et etc... Donc oui, mais ne restons pas dans les stéréotypes actuels. On ne veut pas de tyrannisme de ceux qui pouvoir sur ceux qui n'y sont pas.
Es sollen fähige Leute in ein politisches Amt gewählt werden und nicht Quotenleute.
la discrimination existante n'est plus admissible à ce stade de développement socio-culturel
Ob Frau oder Mann spielt keine Rolle. Die Gewählten müssen bereit sein für alle zu arbeiten.
Fähigkeit und nicht 'Geschlecht' sollen massgeblich sein.
les rapports homme/femme doivent être améliorés dans un changement global de société. De nombreux signes nous montrent que cela est en route. Au niveau des autorités politiques, nous élisons une personne pour ses compétences et non parce que c'est une femme ou un homme. C'est aux partis politiques de travailler sur le long terme pour permettre à des femmes de s'engager et acquérir des compétences dans la vie politique.
Je pense que des personnes doivent être élues en fonction de leur compétence et non pas de leur sexe.
La discrimination positive reste de la discrimination
mais tendre à ... avec des instruments encourageant une représentation...
des
Peut importe le sexe de la personne, l'important c'est la qualité de son travail. Pour ça, il faut commencer par réduire les inégalités de bases (durée du congé parental inégale entre les deux parents par exemple) qui engendrent toute sortes d'autres inégalités (laborales, implications au sein de la commune/canton, ect.) et qui sont la cause du non accès aux charge politiques de certaines personnes.
Chacun est libre de se présenter ou non. Si peu de femmes souhaitent se présenter cela ne doit pas avoir d'influence
Kein Befürworter von Quoren
Surtout une incitation et une facilitation
Geschwätz, wer mitmacht, wird auch gewählt.
au risque de devoir élire une personne dont les capacités seraient moindres
Les quotas difficiles
Eine ausgewogene Vertretung der beiden Geschlechter sollte eigentlich ohne Gesetz möglich sein.
Compétences priment sur les quotas
Pas de contrainte dans ce domaine. Il appartient aux individus, hommes et femmes, de se profiler dans la société et de se soumettre au suffrage universel.
la contrainte en matière politique pose des problèmes. D'ailleurs, la roue est en train de tourner au sein des partis eux-mêmes et l'électorat fera son choix.
Je ne suis pas pour les quotas, mais à valeur égale, la même chance pour toutes et tous.
nON. c'EST L'INDIVIDU ET SES CAPACITÉS QUI COMPTENT ET NON SON SEXE
La valeur d'une personne ne dépend pas uniquement de son sexe.
Nein. Eine Quotenregelung löst die Problematik nicht.
Mais les compétences doivent rester une condition principale
C'est triste qu'une société soit encore si profondément patriarcalisée, que la seule solution soit l'instauration de quotas... mais peut être permettront-ils de changer, à l'inverse, les rapports de genre en profondeur (?) ... au détriment pour le moment de la méritocratie (elle aussi sujet tendancieux).
En bref bon courage.
Oui, car sans cela il y aurait encore pendant longtemps des arguments (très sérieux bien sûr) pour rabattre le caquet des femmes.
Pour avoir une réelle représentation de la population, nous devons exiger une représentation équilibrée des femmes et des hommes, c'est primordial.
OUI ! Car si nous attendons que les hommes veuillent bien respecter une parité, nous pourrions attendre longtemps ! C'est humain, mais il faut rétablir l'équilibre.
La politique des quotas est totalement dégradante pour les femmes, qui n'ont pas besoin de telles mesures pour être élues
Ce n'est pas le genre que l'on elit mais des compétences, par contre permettre aux femmes plus de facilités pour intégrer la vie politique...

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

Seules les compétences comptent ce qui n'empêche pas de promouvoir l'accès des femmes à tous les niveaux du pouvoir.
Quoten
Les femmes prendront la place qu'elles auront envie de prendre. Les quotas sont discriminatoires envers les personnes capables qui voudraient bien s'investir pour la société.
Seules les compétences et le désir de s'engager doivent compter.
Peut-être pour une durée limitée pour aider à changer les mentalités.
Je ne pense pas que l'introduction de quotas soit LA solution. Peut-être la plus rapide ? Il faut changer les représentations et ça prend du temps...
Wir brauchen fähige Personen, ob Frau oder Mann sollte sekundär sein.
Plutôt oui , mais difficile car dès le départ, il y a un écart dans le traitement des genres : si des enfants dans le couple, les mères restent au foyer car salaires plus bas que celui des pères en général; il est temps de traiter à égalité les femmes et les hommes, chacun étant un humain, indépendamment de son genre ! Le fait de poser cette question pré-définit qu'une différence existe entre les hommes et les femmes au niveau politique !!!
In der Sache richtig, aber nicht auf Verfassungsstufe und nicht über Quoten.
Es sollte keine Frauenquote geben ,sondern nur darauf geachtet werden, dass jeder, welcher möchte, gewählt werden kann.Das Geschlecht sollte kein Kriterium sein.
Les partis de gauche le font déjà, le centre fait des efforts remarquables, en revanche la droite..... C'est triste qu'il faille prévoir des instruments contraignants pour les y obliger!
Das Umdenken muss in den Männerköpfen stattfinden, nicht in der Verfassung
Ja. Mann und Frau sind in allen Lebensbereichen gleichberechtigt.
Wer fähig ist kommt auch ans Ziel. Mit einer starren Quotenregelung ist der Sache nicht gedient.
Politiker sollen nach Können und nicht nach Geschlecht ausgewählt werden
Un quota serait intéressant pour que l'égalité soie acquise
Au mérite.
C est évident et surtout en Valais !
Gleichberechtigung auf jeden Fall aber dies ohne Quote
Les "instruments contraignants" faussent la donne et dévalorisent les femmes.
Es soll der gewählt werden, der den besten Leistungsausweis hat egal ob Mann oder Frau.
Ich bin davon überzeugt, dass die Personen mit Ihrem Können überzeugen sollten und nicht einfach ein Mann oder eine Frau in ein politisches Amt gewählt werden muss, weil es die Quote verlangt!
on élit et désigne les personnes selon leurs compétences et non selon leur sexe
les quotas sont certainement le plus sûr moyen de stigmatiser les deux sexes et d'augmenter les "rivalités"
Je préfère avoir des femmes minoritaires mais qui veulent faire de la politique a devoir atteindre un quota et peut être mettre une femme qui n'en a pas spécialement envie mais qui doit être la pour une raison de quota. C'est nul !
Irréaliste, les compétences et la motivation doivent primer
On n'a pas besoin de quota hommes/femmes mais de gens compétents.
la première chose est de voir les compétences (soit homme, soit femme) avant de trouver un équilibre
La question des quotas, auquel votre question ne se limite pas, est épineuse. L'argument fréquent lié au risque de ne pas attirer les meilleurs esprits en imposant des contraintes semble à mon sens manquer de perspective. On peut en effet partir du principe qu'il y a autant de femmes que d'hommes compétents; dès lors, la sous-représentation de la majorité de la population est à chercher dans les conditions qui ont nourri le développement de notre système, largement influencé par les hommes. Des instruments contraignants permettent d'offrir aux femmes un espace "sécurisé" où elles n'ont pas à subir le poids des siècles de patriarcat que nous avons derrière nous. Il s'agit de leur donner la confiance que nous nous sommes acharnés à égratigner à grands coups de "rôle traditionnel" jusqu'à encore il y a peu. Il s'agit de les encourager à s'engager en sachant que le fait de ne pas avoir un pénis ne sera pas pénalisant, contrairement à la situation qui règne encore aujourd'hui, et ce quoi qu'en dise les porteurs de pénis.
Il faut élire les gens capables... qu'ils soient hommes ou femmes...
C'est aux partis politiques à inciter des femmes à se présenter
Il ne me semble pas qu'on refuse des femmes sur les listes.
Le quota est une fausse bonne idée, on doit être élu sur ses compétences et qualités, non sur son genre.
car le but ce n'est pas de choisir une personne parce que c'est une femme même si elle est pas la meilleurs dans ce job juste pour les quotats mais de prendre les meilleurs que ce soit un homme ou une femme
et la représentation plaine montagne, niveau d'étude, langues, profession, religion,
Je suis contre la discrimination positive qui voudrait que lorsqu'un quota n'est pas atteint, peu importe la qualité de la personne (homme ou femme) elle soit privilégiée par son genre! On souhaite un Valais moderne et cette proposition n'est pas moderne.
Ce n'est pas à l'Etat de réguler ceci!
Inciter et faciliter l'accès aux femmes oui mais je suis contre l'aspect contraignant. Celui qui est élu doit être le plus capable. Qu'il soit homme ou femme.
Nous sommes censé élire des personnalités compétentes qui travailleront pour notre bien commun peu importe son genre.
C'est la qualité qui doit primer et non pas des quotas
L'introduction de quotas serait une insulte faite aux femmes: on pourrait leur reprocher d'avoir été élues en raison de leur genre, et non de leurs compétences.
Jede-r seinen Fähigkeiten entsprechend am richtigen Ort, unabhängig vom Geschlecht.
La constitution peut le mettre comme un but à atteindre, mais les outils devraient être dans une loi ad hoc.
Sur le principe je suis à 100% une égalité parfaite, mais contre des quotas, sans quoi il faut aussi en mettre pour les répartitions entre les âges, les origines,
Les quotas ne sont ni ne seront jamais une solution. Il faut privilégier les compétences et non les critères qu'ils soient physiques, raciaux, sexuels...
Plutôt non car qui peut dire si un jour la tendance ne va pas s'inverser

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

Tant que l'égalité n'est pas entrée dans les mœurs et ne semble pas une évidence, des quotas peuvent permettre d'accélérer la transition.
bitte keine genderpolitik. das volk soll wählen und sonst soll der/die bessere den Job machen.qualität vor Gender
Les candidats aux élections 2021 nous prouvent que ça ne se passe pas ainsi. Forcer les femmes pas motivées ou n'ayant pas les connaissances requises à se présenter pour atteindre un cota est idiot. Mais la remarque est la même pour un homme.
Je pense qu'il faut plus soutenir les femmes intéressées, proposer des moyens permettant de mieux concilier vie politique et vie familiale etc. Mais les instruments contraignants ne me semblent pas adéquats certains ils ne garantissent pas que les personnes les plus compétentes soient élues.
La contrainte me semble être une arme à double tranchant. Mais à mon avis, la représentation équilibrée passera entre autres par une amélioration des structures d'accueil des enfants, de l'égalité des salaires entre hommes et femmes.
Une incitation oui... pas une contrainte...
La parité devrait être obligatoire sur les listes de vote. Après, c'est au peuple de choisir.
Ça doit surtout être lié aux capacités et non au sexe.
Pas besoin d'instruments contraignants car il faudrait privilégier les qualités de chacun plutôt que d'instaurer un nombre fixe d'hommes et femmes.
Je ne connais la solution, mais il est vrai que quelque chose doit être fait afin d'équilibrer la représentation des femmes.
Pas contraignant, surtout pas de quotas
Quotas de listes
Quotas pour la représentation dans les autorités, pour un temps limité.
L'état actuel n'est de loin pas satisfaisant
Discrimination positive = Discrimination
Attention à ne pas trop en faire (par exemple instauration de quotas, ça serait contre productif)
Que ce soit homme ou femme, nous avons besoin de personnes compétentes. Le sexe n'est pas un argument !
Ich finde es nicht gut, dass das in der Verfassung geregelt ist. Das Stimmvolk soll frei an den vorhandenen Kandidaten wählen dürfen. Man stelle sich vor, dass Frau oder Mann das Interesse an der Politik verliert und sich zu wenige einer Gattung zur Wahl stellt, so ist praktisch der eine Verfügbar auf Grund der Verfassung gewählt. Egal ob er was kann und das wohl der Allgemeinheit vertretet. Dies darf nicht sein.
N'importe quoi ! Ce n'est pas le sexe qui détermine la qualité. Seules les autorités compétentes méritent d'accéder à cette fonction. Personne ne demande que son argent soit géré par un sexe en particulier : chacun souhaite simplement du rendement !
Der bessere soll das Amt übernehmen.
Pas toutes les femmes, ni les hommes souhaitent s'engager en politique. Nous vivons déjà dans une société où il faut traiter la femme à l'égal de l'homme, on le voit lors des élections cantonales : il n'y a pas autant de femmes qui se présentent. Pourquoi forcer à avoir une certaine égalité si aujourd'hui les partis n'arrivent pas à présenter plus de femmes ? On ne va pas élire un x nombre de femmes car il faut des femmes. Je suis pour l'égalité des hommes et des femmes, mais il y a d'autres priorités que celles-ci. Ce sera une atteinte à la liberté politique.
Die Fähigen sollen gewählt werden.
Diskriminierung des Mannes. Die Leistung soll im Zentrum stehen, nicht das Geschlecht. Falls es so weiter geht, müssen bald Regeln für den Mann aufgestellt werden. Frauen schaffen das auch ohne Hilfe.
La contrainte ne paye certainement pas. Par contre, la réalisation de liste électorales équilibrée est certainement une bonne chose.
Une contrainte ou incitation à présenter des listes équilibrées oui. Il revient ensuite au électeurs de faire leur choix sinon cela me paraît antidémocratique
Il est important d'assurer une représentation de chaque genre à tous les niveaux politiques. Des mesures temporaires sont essentiels pour atteindre cet objectif. Pour les élections à la majorité: stipuler que chaque genre doit être représenté à au moins 40% (par exemple au Conseil d'Etat). Pour les législatifs, élus au système proportionnel, il faut exiger des listes paritaires.
Dans plusieurs organisations que je connais, la demande est que toute commission/institution/conseil etc, compte au moins 40% de femmes et 40% d'hommes.
Au moins du temps que des modifications systémiques du fonctionnement de la politique la rende moins démotivante pour les femmes.
Cela devrait se faire naturellement, mais comme ce n'est pas le cas actuellement peut-être faut-il exiger une représentation plus équilibrée
Personne n'aime la contrainte, mais c'est parfois un passage obligé pour obtenir cet équilibre attendu depuis trop longtemps.
Que faire des transgenres !!!!! Risque d'élus qui se présentent par dépit !!!
Die Wahl soll nach den Fähigkeiten erfolgen und nicht nach Quoten
Die Frage ist, wie diese Instrumente aussehen sollen. Ich bin gegen jede Form von Quotenregelung. Besser wäre eine gezielte Frauenförderung seitens der politischen Parteien, zu welcher diese verpflichtet werden könnten.
Das Geschlecht soll bei politischen Ämtern und in Kadern in der Privatwirtschaft keine Rolle spielen. Der oder die bestqualifizierte Person sollte das Amt auch bekommen. Aus diesem Grund wäre dies Kontraproduktiv und hätte nichts mehr mit einer Gleichstellung zu tun
Muss nicht auf Verfassungsstufe geregelt werden. Es braucht keine Quotenregelungen. Frauen können sich ohne eine solche Verfassungsbestimmung auf allen Stufen politisch betätigen.
Was heisst ausgewogenere? Bei Quoten könnte es sein, dass ein Mann oder eine Frau eine/n geeigneteren Kandidatin/en verhindert. Wenn Quoten, dann maximal 30%/70%.
Un quota c'est un nivellement par le bas, dans un sens ou dans un autre. Il faut privilégier la compétence et non la figuration.

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

Es gibt schon jede Freiheit und genug Unterstützung für den der sich wirklich politisch betätigen will.
Keine Quoten
Vertretungen sollen nach Fähigkeit bestimmt werden und nicht nach Quoten
Les compétences prévalent.
Nein, warum? Beispiel wenn alle Frauen, Frauen unterstützen ist das Problem gelöst!
Cela est indispensable. Je suis aujourd'hui pour un régime de quota tel qu'il est déjà pratiqué par rapport à d'autres minorités, linguistiques, régionales etc.
Wer fähig und willig ist soll das Volk vertreten, und nicht Quotenfrauen die nur mitmachen weil die Quoten eingehalten werden müssen.
Die Fähigkeiten der Personen und nicht deren Geschlecht sollten eigentlich der Massstab sein.
Aux femmes de prendre leur place !
En indiquant que chacun des genres doit être présent à un % compris en 40% et 60%, afin que la mixité soit effective, y compris dans les commissions. Intégrer également les "non binaires" à la réflexion (sans % à respecter ...pour l'instant en tout cas...)
Eine emanzipierte Frau will eine Stelle nicht mithilfe von Quoten, sondern durch eigene Fähigkeiten und Qualitäten erhalten.
Aujourd'hui il s'agit de prévoir un quota minimum de 40% de femmes ou d'hommes au sein des autorités publiques.
Il faut trouver d'autres moyens pour motiver plus de femmes à se présenter mais des instruments contraignants ne sont pas adaptés : il faut être incitatifs et trouver des instruments permettant de mieux concilier vie privée et vie politique.
Il faut éviter les quotas.
Man will fähige Frauen und Männer, keine Quoten! Auch das gehört nicht in die Verfassung.
Absolument pas! Définir des quotas femmes/hommes reviendrait à choisir le SEXE au détriment des COMPÉTENCES.
Jede Frau und jeder Mann hat dieselben Wahlchancen. Alle Eingriffe wären das Gegenteil von Gleichberechtigung.
Diese Frage scheint mir unterschwellig über Quoten zu sein. Als Frau möchte ich aus Selbstachtung für meine Kompetenz gewählt werden, und nicht als Quotenfrau. Hier gibt es viele andere Instrumente, die wirkungsvoller und ehrenhafter sind.
Avec une idée de ration
Le Valais a besoin d'un instrument pour accélérer cette représentation, défailante aujourd'hui.
L'équilibre doit se faire naturellement, en imposant la force il n'est jamais réussi.
ce canton est déjà un canton de quota ! entre Haut et Bas, entre districts ou couleur politique!
Non.- Les femmes sont assez compétentes pour accéder aux fonctions par la force de leurs compétences.
Frauen sollen durch ihre Leistung brillieren, Nicht weil sie Frauen sind.
Misons sur les compétences et non sur les quotas !
en aucun cas !
Logique!
ça serait le moment bordel
Alle Menschen sind vor dem Gesetze gleich. Gewählt wird wer am meisten Stimmen hat und nicht nach dem Geschlecht.
Même si les quotas sont un « mal nécessaire » mais l'expérience a montré que cela a fait avancer la représentation des femmes beaucoup plus rapidement.
Le devoir d'être une femme qui soigne son apparence, plus qui est une bonne maman, plus une bonne professionnelle, plus qui s'occupe de ses proches dans le besoin (sans reconnaissance aucune) fait que de s'impliquer en plus dans la vie politique et d'en faire une obligation morale sans contrepartie (salaire égal, garde des enfants plus abordable, etc) me parait prendre le problème par le faux bout. Mais bon, plutôt oui quand même, pour faire avancer les choses.
ce serait une injure faite aux femmes! Cela voudrait dire qu'il faut les élire à cause de leur genre, et pas à cause de leurs capacités! Par contre il faut bien sûr encourager le plus possible les candidatures féminines!
A voir ce que le terme contraignant implique :
- obligation d'avoir des femmes sur toutes les listes ?
- introduction de quotas....
plutôt prévoir un soutien efficace pour que madame puisse s'échapper de son ménage pour participer à la vie politique
On ne peut pas imposer à des personnes (h ou f) de se lancer dans l'an politique pour pouvoir rentrer dans un quota
Les quotas ne doivent pas primer sur ées compétences.
Avoir + d'hommes ou +de femmes (ou la parité) ne doivent pas primer sur les compétences.
par contre une mise en avant des femmes est a promouvoir ! les partis politiques doivent prendre leur responsabilité !
C'est la tendance à la domination de la force primitive qui sous-tend cette proposition. Evoluons vers plus de civilisation respectueuse de chaque personne ...
nur auf Kantonsebene
On vote des personnes capables et non pas selon leur sexe
Dringend nötig, siehe Staatsratswahl 2021: what a shame
mais d'autres actions devraient être faites pour garantir une représentation des groupes sociaux à équilibre avec les statistiques sociales valaisannes: immigrés, travailleurs, jeunes, représentation selon les classes d'âge, etc..
contraignant devrait être remplacé par encourageant à ...
Lesquels ?
Dies muss auf anderer Ebene angegangen werden.
Actuellement il y a déjà un conseiller d'état qui choisi d'abord un vagin avant les compétences des personnes.
Quoten sind nie gut.
En revanche, je serais favorable à des quotas dans les listes électorales déposées par les partis politiques.
mais sous forme d'incitation à tous les niveaux.... ne suis pas très favorable aux quotas, même si en fait il y en a déjà beaucoup : Région - Langue etc....
L'égalité n'est pas encore atteinte et devrait l'être. L'un des moyens - mais pas le seul (système de mentoring, de cours et de soutien pour les femmes par l'Etat) - est la mise en place d'instruments contraignants, comme cela peut se faire pour donner

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

des garanties par exemple aux minorités linguistiques (je pense au canton de Berne et ses instruments de protection des francophones)
Fähigkeiten und Erfahrung sollten immer über einer Quote sein. Eine Verankerung ist nur Diskriminierend und Falsch.
Kompetenz ist wichtig, nicht Geschlecht
On ne peut pas contraindre les femmes capables alors des femme alibis.
In politischen Behörden sollen fähige Leute Einsitz nehmen, unabhängig des Geschlechtes.
Nan parce que t'es élue parce que t'es une femme et pas pour ton potentiel
Le peuple doit choisir les membre des autorités indépendamment du sexe.
Bitte alle Geschlechter, nicht nur binär
les postes aux intéressés et aux plus compétents
Trop d'égalité nuit à l'égalité.
C'est un symptôme du climat général qui ne donne pas encore les mêmes chances à tous. Il faut transformer ce climat et le reste suivra.
Verbindliche Instrumente heisst noch nicht verbindliche Zahlen, aber so könnte man m.E. eine bessere Gleichstellung erreichen.
Die Fähigen sollen gewählt werde. Ob Frau oder Mann spielt doch keine Rolle.
Je pense que les capacités des personnes sont plus importantes que leur sexe, peu importe qu'il soit masculin ou féminin. L'essentiel est d'avoir des personnes talentueuses et capables dans leurs fonctions. Contraindre un équilibre pourrait mener à l'engagement d'incompétents dans le cas où le nombre de candidat d'un sexe ou d'un autre serait insuffisant...
Idem
Es scheint ja anders nicht zu funktionieren..
Si vous parlez de quotas, plutôt non!
Ne sacrifions pas les compétences au profit des quotas
Pour atteindre l'équité cela me semble indispensable. Comment y parvenir autrement ?
Notre Canton le fait déjà pour garantir une représentation du Haut, Bas et Centre. Pourquoi pas également pour les femmes ? Cette mesure peut être temporaire mais elle est nécessaire
La compétence des élus n'est pas liée à leurs gênes. Avoir 50% d'un genre n'est pas une garantie de meilleurs résultats.
non cela doit se trouver dans une loi pas dans la constitution
Die Besten sollen geschlechtsunabhängig ans Ruder!
Si on précise : à compétences égales
Wir brauchen gute Leute, gleich ob Frauen oder Männer
ich halte nicht viel von Quoten
La logique devrait parler de compétence et non de contraindre des sexes à la représentation.
Il faut des hommes, il faut des femmes mais pas par la mise en place de quotas. Il faut encourager tout le monde à se présenter avec des facilitations dans la vie professionnelle/familiale
Il y a un risque de les minoritaires s'entendent dire : "Si tu es là, c'est à cause des quotas." Voulons-nous des minoritaires "faire-valoir" ?
In die Regierung gehört, wer fähig ist
Ce devrait être normal et non contraignant
Les gens doivent être élus pour leurs compétences et non par rapport au genre
Die Gleichberechtigung der beiden Geschlechter kann und muss noch verbessert werden! Damit dies auch in der Gesellschaft besser angenommen wird, denke ich dass es einfacher ist, wenn dies auch auf politischer Ebene durchgesetzt wird -> Vorbildfunktion.
Toujours difficile d'imposer une égalité sur du papier alors que ce qui est important est la qualité des personnes élues. Mais c'est important que nous ayons plus de femmes aussi au niveau du Conseil d'Etat.
À harmoniser avec le droit fédéral sur la base du principe des quotas 40/60 %
Le but n'est pas l'égalité du nombre, mais la reconnaissance et le respect de la femme. La question du nombre ne devrait pas se poser si ces discriminations étaient abolies.
La répartition devrait se faire plutôt de manière naturelle par un changement de valeurs dans la société et non par des quotas imposés ou contraignants. L'important est que les femmes puissent autant accéder à ces fonctions que les hommes et non qu'il y ait obligatoirement des femmes.
Comment pourrait-on imposer de telles mesures ? Ne sommes-nous pas tous nés "genre" ? ! "Hommes" et "femmes" deux termes démodés. La constituante veut-elle les remettre en vigueur ?
L'équilibre sert à nous prémunir des extrêmes.
Ce sont les compétences qui sont importantes et non un équilibre de nombre entre femmes et hommes.
ça viendra tout seul
Les femmes représentent 50% de la population, il serait temps que cela soit pris en compte !
On a pu voir à l'élection au grand Conseil. En Entremont plusieurs femmes ont été élues sans que les citoyens soient contraints. On vote pour les qualités d'une personne et non pas pour son sexe
Am besten noch eine verbindliche Transgenderquote ;)
libre à chacun et chacune de poursuivre une voie politique
Das Selektionskriterium muss die Qualifikation bleiben. Der Geschlecht ist irrelevant.
Peu respectueux des compétences des femmes.
Il ne faut pas de quotas.
Aux partis de faire le job de recrutement et formation!
Je crois que ce serait bien d'imposer un certain pourcentage (50%) sur les listes des partis pour les différentes élections.
des quotas
es sollten gewisse Grundsätze vorgegebenen werden für Männer und Frauen, jedoch auch nicht zu starre Rahmenbedingungen vorgeben.

Question 16 – Représentation des femmes et des hommes au sein des autorités politiques / Frage 16 – Vertretung von Frauen und Männern in den politischen Behörden

elle sont a leur place pour leur idée, pas pour leur physique de rêve
et rapidement
keine Quoten!
Erzwingen soll mann nichts aber eine Mischung ist immer gut
Keine festgelegte Quote
Das tönt nach Quotenregelung. Die ausgewogene Vertretung muss mit anderen Mitteln gefördert werden.
Il faudrait que ça soit représentatif de ce que le peuple veut
Jugeons les compétences et non pas le sexe ou l'origine
Discrimination positive = Discrimination quand même
par principe, NON aux quotas ! Ce n'est pas la solution, les différents partis (à l'instar du PDCVr) doivent davantage miser sur des mesures de d'encouragement et des femmes en politique (Ex. Groupe femmes PDCVr) !
S'il s'agit de quota, c'est non. Il faudrait plutôt réfléchir à un moyen de sensibiliser davantage les femmes à la politique et punir clairement tout dénigrement des femmes en politique
Par contre je ne pense pas que des quotas dans les autorités politiques soient la solution: un homme peut parfois mieux défendre l'intérêt des femmes qu'une femme, et vice-versa. Je pense que les partis devraient par contre être fortement encouragés à présenter des listes de candidats plus équilibrées, afin d'habituer le citoyen à cette mixité et de lui soumettre un choix plus représentatif de la population.
Als junge Studentin war ich gegen jegliche Art von Quoten - heute, 30 Jahre später, fordere ich eine Frauenquote von 50% für alle politischen Behörden und Gremien.
Keine Quoten
On devrait, si possible, viser la parité hommes-femmes sauf au Conseil d'Etat à 7, naturellement.
Quote als Initiallösung. Anschliessend sollte auch dort das Netzwerk funktionieren, wie man es sich gewohnt ist, bzw. könnte man nach Erreichen einer gewissen Quote, diese wieder abschaffen.
Que ceux ou celles qui veulent faire de la politique s engage
Es geht um eine ausgewogene Vertretung, ohne Quoten fixieren zu müssen.
Il y a d'autres façons plus intelligentes d'arriver à une équité.
Les compétences doivent être le critère, peu importe le genre. Ce n'est guère gratifiant d'être élu pour remplir un quota.
Les compétences d'une personne ne sont pas liées à son sexe.
Être au service du BienCommun voilà l'objectif sain de tout homme ou femme en politique
gute ausgebildete Frauen und Männer sollen gleich behandelt werden. Frauen sollten mutiger werden und sich Listen aufstellen lassen.
Les femmes prendront naturellement leur place en politique. Les partis en sont responsables
Contrainte 40% paritaire "hommes - femmes"
La rédaction épiciène . très bien !
auf Bundesebene zu regeln - alle Kantone gleich
Wir müssen andere Mittel finden, Politik für Frauen interessant zu gestalten.
Ist übrigens auch für Männer so. Spitzen-Leute gehen nicht in die Politik, die sind in der Wirtschaft. In der Polotik hat es zuviele Männer 2. und 3. Klasse
Tout bénéfice d'avoir des équipes paritaires pour représenter la société, il est temps de se doter d'outils contraignants pour débloquer la situation afin de tendre vers cette parité, quitte à les abandonner à plus juste représentation.
Le sexe n'est pas un critère pertinent dans le choix des gouvernants.
A METTRE DANS UNE LOI, PAS DANS LA CONSTITUTION
Il est regrettable d'en arriver là, mais cela me semble le seul moyen de mettre fin à la discrimination actuelle
Les politiciens/ciennes doivent se différencier par leurs compétences et non par leur sexe.
Es wird sich dann als Quotenregelung handeln. Bin aber für Gleichstellung im Beruf, da die Frauen nicht benachteiligt werden. Beruf und Politik ist für mich das Gleiche.
si instruments contraignants = quota, catégoriquement non.
Incitation et éducation, oui.
équilibrée, mais pas obligé (-> allers vers, ça va prendre du temps!)

**Question 17 – Élection du Grand Conseil : sous-circonscriptions électorales /
Frage 17 – Wahl des Grossen Rates: Unterwahlkreise**

Le Grand Conseil est actuellement élu selon le système biproportionnel au sein de 6 circonscriptions électorales (arrondissements), divisées en 14 sous-circonscriptions. La Constituante prévoit un mode d'élection selon le système proportionnel simple au sein de 6 circonscriptions électorales organisées autour des villes de Brigue, Viège, Sierre, Sion, Martigny et Monthey, sans sous-circonscriptions. Êtes-vous favorable au système proposé ?

Der Grosse Rat wird derzeit nach dem Doppelproporz innerhalb von 6 Wahlkreisen gewählt, die in 14 Unterwahlkreise unterteilt sind. Der Verfassungsrat sieht eine Wahl nach dem einfachen Proporzsystem innerhalb von 6 Wahlkreisen vor, die um die Städte Brig-Glis, Visp, Siders, Sitten, Martinach und Monthey herum organisiert sind, ohne Unterwahlkreise. Befürworten Sie das vorgesehene System?

Mais pourquoi toujours centrer les choses autour des villes. La région de Bagnes par exemple pourrait être une circonscription à elle-seule. De même que la région de l'Adret en y incluant Savièse. Idem pour Zermatt ou Crans-Montana qui sont plus grand que Sierre il me semble.
De quoi mieux représenter les zones de montagne qui risquent d'être dissolues dans l'anonymat des grandes villes, aux besoins différents des territoires de montagne.
Seul mini bémol : la représentation des petites communes/régions.
Si la considération des intérêts des régions de montagne ne peuvent être garantis, non.
Pourquoi ne pas aller plus loin et faire comme Neuchâtel, avec une circonscription unique, ou une pour chaque partie linguistique ?
Dans le monde d'aujourd'hui, nous vivons et travaillons souvent plus loin que nos circonscriptions, et les élus doivent représenter l'intérêt de tout le canton
Les villes ont tendance à voter à gauche, ce découpage risque de les favoriser.
Les régions dites "périphériques" seraient préteritiées comme le sont les petites communes déjà aujourd'hui. Dommage pour la représentativité.
oui pour autant que les 6 régions soient acceptées par le peuple
Le risque est grand de voir certaines régions sous-représentées au Parlement.
Idem Q2
Oui, il faut quelque chose de plus simple, compréhensif auquel la population peut adhérer facilement.
système biproportionnel incompréhensible pour le citoyen ainsi que pour des experts !!!
Mais je ne cautionne pas les 6 circonscriptions autour des villes. Manque de représentativité des régions périphériques
Je ne sais pas ce que cela implique. Je souhaite que le système d'élection du GC permette de ne pas favoriser les candidats des villes par rapport aux candidats des vallées d'une même circonscription électorale.
Le système biproportionnel est compliqué, mais 6 circonscriptions posent un sérieux soucis de représentativité des régions périphériques. La solution ? Regrouper (avec ou sans proportionnelle) les plus petits districts dont le faible nombre d'élus provoque des quorums gigantesques (3 élus ou moins). Et laisser les autres tranquilles (ou se regrouper à leur propre initiative).
Il faudrait plutôt réformer le mode de scrutin en abandonnant la proportionnelle et en se tournant vers un mode plus représentatif (démocratique) tel que le jugement majoritaire ou le scrutin de Condorcet. (même remarque pour la question 18 9)
Désavantage de certaines petites régions du canton
Les régions périphériques sont très préteritiées, assujetties aux diktats des villes plus peuplées.
Falls Unterwahlkreise befürwortet werden sollten, so muss das Quorum von 8% abgeschafft werden.
Vive la plaine et oublions les régions de montagne !
Même s'il est d'une complexité inégalée (peut être aux USA)
Oui, mais il faudra clarifier l'appartenance des communes de la Vallée du Trient : circonscription de Saint-Maurice ou de Martigny?
Les vallées latérales pourraient être oubliées au détriment des grandes villes.
enfin en 2021
Berggebiete gehen erst recht unter
On risque de perdre des représentations de régions périphériques.
Pas de sous-circonscriptions (de préférence, 3 cercles électoraux)
Les régions de montagne ne seraient alors plus représentées.
Dans le sens de la question 2
je ne suis pas sûre de voir ce que ça changerait
Impérativement garder la possibilité que les petites communes puissent être représentées
Proposition logique, en conformité avec le découpage territorial.
Les petits districts risquent d'être dès lors sous-représentés au Grand Conseil
Les villes seront plus puissantes au détriment de nos vallées alpines décentralisées
Minderheitsrechte wahren (Talschaften)
Ja, unbedingt. Doppelproporz, 6 Wahlkreise, 14 Unterwahlkreise: Wer weiss da noch, wem und welcher Partei er eigentlich seine Stimme gibt?
Kleinere Gemeinden werden stark benachteiligt

**Question 17 – Élection du Grand Conseil : sous-circonscriptions électorales / Frage 17 – Wahl des Grossen Rates:
Unterwahlkreise**

Il faut être logique: on change de système ou on reste aux districts traditionnels!
Il faut convaincre les citoyens que nous sommes au 21ème siècle et que les chants des « coqs » de village appartiennent au passé!
Cela diminuera la représentation des régions moins peuplées en faveur des villes.
Il faudrait pouvoir analyser le système en détail pour pouvoir donner un avis
Es braucht Unterwahlkreise
...avec ma réserve de seulement 6 district (voir plus haut)
Anpassen auf die drei Regionen Ober-Mittel und Unterwallis
On favorise les villes!!
Die heutigen kleinen Bezirke würden stark benachteiligt bzw. wären nicht mehr im Parlament vertreten
Da haben nur die Grossen das Sagen und die andern kommen nicht zum zug.
Il faut maintenir la possibilité de sous-circonscriptions, de manière à garantir une représentation géographique équilibrée. Il faut aussi éviter une compétition absurde entre villes, coteaux, et montagnes. Il n'y a aucun intérêt à avoir jusqu'à 34 candidats sur la même liste.
Ce n'est pas une bonne chose au point de vue démocratique de demander à l'électeur de choisir parmi un grand nombre des candidats, provenant d'une grande région : l'électeur ayant peu de chances de connaître les élus, il peut ne pas se sentir représenté par eux.
Il est donc justifié de subdiviser la région (l'arrondissement) en plusieurs circonscriptions, ayant chacune ses listes et un nombre de sièges garanti.
Par contre, l'utilisation des districts historiques comme circonscriptions est quelque chose de périmé, il vaudrait mieux se baser sur des associations de communes partageant une même situation géographique.
Par exemple, on pourrait découper la région de Sion, 34 sièges, de la manière suivante :
- Ville de Sion : 13 sièges
- Communes de plaine (Conthey, Vétroz, Ardon, Chamoson) : 8 sièges
- Rive droite (Savièse, Grimisuat, Arbaz, Ayent) : 7 sièges
- Rive gauche (Val d'Hérens, Veysonnaz, Nendaz) : 6 sièges
Abschaffung der Partei. Direktwahl von Menschen
Das Gewicht der kleinen Bezirke und der Berggemeinden darf nicht verloren gehen.
Oui sans le moindre doute.
So lassen wie bis her ,dann wird's zu mindest nicht schlechter
Simplification
Doppelproporz bildet erwiesenermassen den Wählerwillen besser ab. Zudem birgt die Auflösung der Unterwahlkreise die Gefahr, dass Randregionen nicht mehr in Sitten vertreten sind.
les régions périphériques sont souvent surreprésentées malgré des regroupements (ex : conseil municipal de Bagnes ensuite de la fusion avec Vollèges)
Autant retirer le droit de vote aux habitants des Vallées latérales
En y rajoutant Saint-Maurice
3 régions et la répartition se fait au prorata de cela
Le Valais c'est un seul canton..!
Meilleure possibilité de se faire entendre pour les régions minoritaires
Kleine Bezirke haben auch Anrecht auf angemessene Vertretung
Il serait question de garantir des élus aux régions périphériques : les sédunois peuvent sortir tous leurs candidats, mais les hérensards aucun...
Quels seraient le poids de chaque circonscription électorale ? Seraient-elles équilibrées?
Les petits villages sont totalement absorbés par l'électorat des villes.
Je suis absolument contre la biproportionnalité
Mais pas sûre que les conseillers d'état doivent être élus à la proportionnalité.. mais je peux vivre avec.
Le système actuel est trop complexe
Le problème est que les députés viennent uniquement des régions les plus peuplées des circonscriptions et que les zones plus rurales soient sous représentées. Un système biproportionnel conforme au droit fédéral serait mieux.
siehe oben. Bergregionen und kleinen Gemeinde werden total benachteiligt.
La biproportionnelle est le seul système mathématiquement non-biaisé.
Le système proportionnel est déjà compliqué à comprendre... alors une double-proportionnelle n'en parlons pas; ce ne serait pas très démocratique, si les citoyens ne comprennent plus la conséquence de leur vote.
Das Oberwallis geht unter
Ça m'est égal
Oui depuis 69 ans et 3/4 ;-)
système proportionnel simple et plus clair à comprendre par les jeunes électeurs qui auront plus de motivation à participer. Ce système permet de respecter et prendre en compte une diversité d'opinions pour construire une démocratie plus incarnée.
Les citoyens populaires en ville sont trop avantagés par rapport au citoyens ne vivant pas en ville? La centralisation vers les agglomérations réduit l'équité entre les citoyens.
Je suis d'accord depuis 69 ans et 3/4 ;-)
En évitant l'hégémonie des grands centres urbains
comment garantir la représentativité des petites communes périphériques ou de montagne ?
Totalement opposé, cette seule option me ferait voter contre la nouvelle constitution
Würde einen Kantonsteil benachteiligen.
Oui ce système est indéniablement un bon système. Pour la représentation des communes, c'est aux partis d'établir des listes qui tiennent compte du régionalisme
système majoritaire dans les régions avec leurs districts
Ja, wenn der Bezirk Leuk zur Region Visp angegliedert wird.

**Question 17 – Élection du Grand Conseil : sous-circonscriptions électorales / Frage 17 – Wahl des Grossen Rates:
Unterwahlkreise**

Eher 3 Regionen mit je 3 Wahlkreisen
Question incompréhensible, manque d'explication sur le changement que ça engendrerait
Moins de districts risque selon moi de mener à une moins bonne représentativité des opinions du peuple, en particulier celles des régions moins urbaines ou moins centrales. Evidemment cela n'est pas souhaitable, voire difficilement négociable.
Risque de sous-représentation des régions périphériques: plutôt seulement 3-4 régions avec chacune un certain nombre d'arrondissements
Vereinfachung.
Comme pour la réponse à la 2e question je ne vois pas l'intérêt primordial de ce système.
Der Doppelproporz muss unbedingt weg. Das System versteht niemand. Daher müssen die Wahlkreise grösser werden. Sechs Wahlkreise genügen. Ist ja dann auch interessanter, wenn die Bürgerinnen und Bürger mehr Grossräte /innen mitbestimmen dürfen.
Élection par commune puis tirage au sort dans l'ensemble des prétendants.
Unterwahlkreise sind besser für bevölkerungsärmere Regionen. Diese haben sonst keine Chance gegen grosse Städte im gleichen Wahlkreis ihre Leute in den Grossrat zu bringen.
Es ist dann Sache der politischen Parteien in den Wahlkreisen, für eine ausgewogene räumliche Abdeckung der Kandidaten zu sorgen. Und es liegt an der Bevölkerung der Seitentäler, Kandidaten aus ihrem Tal zu unterstützen, auch wenn vielleicht die politische Couleur nicht ganz stimmt.
Du moment que cela garantit une représentativité suffisante des petits partis et supprime les privilèges octroyées au parti majoritaire.
Du temps que tous les habitants sont représentés d'une bonne façon.
Danger que les petites régions soient moins représentées (mais actuellement elles sont sur représentées-donc bon pas évident de toute façon).
Der Doppelproporz ist zu kompliziert und für Viele nicht nachvollziehbar.
4 régions me paraîtraient mieux: Brig-Glis-Viège, Sierre-Sion, Martigny et Monthey.
Oui. Cela donnera plus de chances aux partis plus jeunes ou plus petits. Et une meilleure représentativité, sans aucun doute.
Den Doppelproporz versteht die "normale" Bevölkerung nicht. Darum weg mit den Unterwahlkreisen!
Simplification et moins de magouille
voir sous autres remarques
il semble que le système des sous-circonscriptions permet d'avantage de représentativité
On y comprendra enfin quelque chose....
Je ne sais pas. Si ce système est insupportable alors changeons le. Sinon pourquoi ?
3 circonscriptions suffiraient: Haut, Centre, Bas
C'est le moment d'y arriver
So können alle mehr Grossrätinnen und Grossräte mitbestimmen.
den kleinen regionen wird mit unterwahlkreisen die grössere möglichkeit geboten, im grossrat vertreten zu sein
Le système actuel est plus respectueux des régions périphériques.
3 circonscriptions suffisent haut centre et bas Valais
Weg mit den Unterwahlkreisen. Kein Mensch versteht diesen theoretischen Doppelproporz.
On laisse comme c'est
Pour permettre aux communes les moins peuplées d'une circonscription d'obtenir également des élus, le maintien des sous-circonscriptions semble judicieux.
Wenn es den Randgebieten Vorteile verschafft, ja!
Je ne me suis jamais penché sur la question et laisserais le soin à une instance apolitique formée par des chercheuses et chercheurs de répondre.
voir ma remarque Q2
Le système actuel est très bien
Rien compris
Cette proposition est un scandale absolu ! Les districts de montagne (Hérens, Entremont notamment) seront injustement pénalisés. Les députés sont des gens qui doivent être proches du peuple et représenter leurs intérêts. Quel serait l'intérêt d'une personne habitant à Fully ou à Leytron de voter pour un candidat de Bourg-St-Pierre ? La plaine étant plus peuplée, les candidats de montagne auraient moins de chance d'être élus. Déjà que la commune la plus riche et plus grande contributrice a la péréquation ne compte à l'heure actuelle qu'un seul député, qu'en serait-il à l'avenir ? Réduire le canton du Valais à 6 villes est une idée folle. Considérer Heremence comme la banlieue de Sion, Zinal comme la banlieue de Sierre où Verbier comme la banlieue de Martigny me fait penser que cette idée sort tout droit d'illuminés citadins jamais sortis de leur ville.
pas compétent pour y répondre
Jede Gemeinde soll aber gestzlich mindestens einen, je nach Bevölkerungszahl mehrere stellen können - soll das Anrecht haben. Damit auch kleinere Gemeinden im GR vertreten sind - das aktuelle System wird dem NICHT gerecht
Les régions rurales sont prétéritées!
Si l'on a 6 districts, ce serait plus logique de faire ainsi. Le système bi-proportionnel est compliqué et inutile
En revanche, la Constituante se montre trop frileuse en ce qui concerne le nombre de députés. 100 députés et autant de suppléants (favoriser la relève) sont suffisants.
Le système biproportionnel est une complication digne d'une politique de clocher et dénote d'un régionalisme (tueur de l'unité cantonale).
IL faut qu'il y ait une unité de découpage déterminée sur les bassins de vie (régions) et valable aussi pour les élections et les tribunaux qui devraient être régionaux.
Sinon le système ne sera pas transparent
Je ne maîtrise pas le sujet
Die Vertreter brauchen einen Ausgleich zwischen Berg und Tal.
Pas de découpe mais un Valais uni!

**Question 17 – Élection du Grand Conseil : sous-circonscriptions électorales / Frage 17 – Wahl des Grossen Rates:
Unterwahlkreise**

das jetzige belassen
Si je comprends bien, le même découpage que celui-proposé plus haut pour le découpage territorial?
simplifions et arrêtons de nous mordre la queue
Voir aussi réponses à Q2 et à Q17
Le système proposé ne garantit pas une représentation au GC de la périphérie des 6 circonscriptions envisagées. Pour éviter cet obstacle, il convient de conserver le système bi-proportionnel dans un Valais à 3 circonscriptions (régions constitutionnelles) et 14 sous-circonscriptions (districts comme cercle électoral uniquement))
Est plus représentatif
cf. commentaire Q2
La biproportionnelle en place depuis peu est déjà un système prétendument moderne quoique boîteux. Certes il est politiquement correct. Pourquoi donner toujours plus de poids aux centres urbain, même si démographiquement la proportion est en leur faveur ? Et pourquoi pas 3 régions Bas - Centre - Haut ?
Le système actuel fixant la représentation au grand conseil sur la base du nombre d'électeurs inscrits est très défavorable aux petits districts surtout quand il faut 5 itérations pour arriver au résultat. Donc autant être clair tout de suite
représentativité des régions excentrées, périphériques, montagnes ?
la représentativité des montagnes serait bafouée.
Différences plaine-montagne, les candidats des villes seraient beaucoup trop avantagés.
Plutôt prévoir des circonscriptions plaines-coteaux (nombre de représentants toujours dépendant du nombre d'électeurs)
Ça évite les magouilles
Comment représenter les régions peu peuplées avec une telle modification ?
Quel en sera l'impact?
Eviter le magouillage électoral
Je ne connais pas les effets qu'engendrerait un tel système...
Le système actuel est bon... le système proposé ne tiens plus compte des partis
Idéalement, je serais pour une multiplication des sous-circonscriptions — plus la circonscription est grande, et plus on observe un déséquilibre dans la représentation des communes : les villes et les petites communes sont sous-représentées, évincées par l'esprit de village des communes intermédiaires (Fully, Savièse...) d'où sort régulièrement un nombre invraisemblable de députés. Chaque ville devrait par exemple être une sous-circonscription, et différents groupes de villages selon leurs services communs et affinités réciproques ; dans l'absolu on pourrait même envisager autant de sous-circonscriptions que de députés à élire, par exemple en divisant encore les grandes communes en plusieurs quarts.
Plutôt logique
Oui plus d'égalité, et une meilleure représentation
Der Doppelproporz ist ein undemokratisches Wahlsystem mit teilweise unsinnigen Resultaten und mit einer kurzen Halbwertszeit. Sobald die heutigen Oppositionsparteien stark genug sind und nicht mehr allein davon profitieren, wird das wieder abgeschafft. Da ich in Q2 gegen die Abschaffung der Bezirke war, bin ich hier auch dagegen.
Voir reponse Q2
rank und schlank läuft besser
Proporz mit zwei Wahlkreisen, Ober- und Unterwallis (s. Glarus)
Wird die Minderheiten noch mehr ins Abseits drängen.
Claire attaque dans les 20 prochaines années contre l'unité cantonale. De grâce, il y a deux unités cantonales prioritaires, les relations plaines-montagnes, et le Valais francophone (pas de Bas-Valais pour parler du Valais romand, svp, car c'est occulter le Valais central) et le Valais germanophone. Et de grâce ce n'est pas parce que le député de Savièse ou de Fully est mieux élu que celui de Sion ou Martigny qu'on peut se le permettre. C'est d'un tout autre ordre l'unité plaine montagne.
Die direkten Auswirkungen auf Minderheiten insbesondere Oberwallis kann ich so nicht voraussehen. Sofern verfassungsmässiger Minderheitenschutz verankert wird, wäre dies eventuell vorstellbar.
Ne veut-on plus que des élus domiciliés en ville et diriger les habitants de montagne ?
Manque de représentation des villages de montagnes des vallées latérales
Il sera plus difficile pour les petites communes d'avoir des représentants
Avec un aménagement nécessaire aux régions de montagne.
supprimer la magouille électorale du parti dominant
Die Unterwahlkreise verfälschen das Wahlergebnis.
Des lois démocratiques sont des lois simples et facilement intelligibles.
Zu wenig Wahlkreise
Quid des régions de montagnes qui se verraient refoulées.
guignols
3 cercles électoraux (Haut, Centre, Bas) : obligation de faire campagne au-delà de sa ville
Dans le cas où le découpage territorial est redivisé en 6 régions.
réduire le nombre de députés à 100
Le système bi-proportionnel est trop compliqué. La proportionnelle par arrondissement est mieux.
Würden dann die Randregionen nicht ausgebremst?
Pour une simplification et une meilleure représentation des votes populaires
garder le système actuel qui fonctionne.
Damit haben kleinere Gemeinden kaum die Möglichkeit einer Vertretung.
Il faut maintenir les sous-circonscriptions pour une meilleure représentation de la population
Trop faibles chances des candidats des régions périphériques.
Unbedingt ändern. Die heutige Anwendung ist dermassen komplex, dass kein Wähler das System begreift und nachvollziehen kann. Nebenbei ist die Problematik auch für die Wahlverantwortlichen sehr komplex. Es kann ja nicht sein, dass nur noch Mathematiker eine Auszählung versteht.
et éliminer des groupes qui seront sous-représentés ?
Ça me semble plus simple mais je ne suis pas une spécialiste. Certains y verront certainement de l'injustice.

Question 17 – Élection du Grand Conseil : sous-circonscriptions électorales / Frage 17 – Wahl des Grossen Rates: Unterwahlkreise

Des éléments de compréhension de ce que cela suppose serait intéressants pour pouvoir donner un avis plus circonstancié.
En lien avec le changement de la structure territoriale.
Die Randregionen müssen besser berücksichtigt werden
Ansonsten werden die Berggemeinden benachteiligt.
Minderheitenschutz der kleineren Gemeinden nicht gewährleistet.
Besser nur drei Wahlkreise, ohne Unterwahlkreise
Das Ziel sollte sein, dass auch kleinere Dörfer (nicht nur die Agglomerationen!) Chancen haben, ihre Leute zu schicken. Und es sollte auch Ziel sein, dass möglichst viele verschiedene Meinungen und Parteien in den grosse Rat kommen können. Welches System dabei besser ist, müssen die Experten wissen.
Ich befürchte eine starke Benachteiligung von Randgebieten.
Alternativvorschlag: "Die Bezirke und deren politische Vertretungen (Präfekten) werden abgeschafft. An ihre Stelle treten drei Regionen: Oberwallis (ehem. Bezirke Goms, östl. Raron, Brig, Visp, westl. Raron, Leuk); Mittelwallis (ehem. Bezirke Siders, Sitten, Gundis, Ering); Unterwallis (ehem. Bezirke Entremont, Martinach, Saint-Maurice, Monthey). Jede Region stellt 33 Abgeordnete für den Grossen Rat. Exekutive: 1 von 5 Staatsräten (oder 2 von 7 bei einer Reform) muss ein Vertreter der Region Oberwallis sein. Ständerat: 1 von 2 Ständeräten muss ein Vertreter der Region Oberwallis sein."
Il faut prendre en considération et mettre des quotas pour que toute la région concernée soit représenté. Les petites ville comme St-Maurice et les petites communes devront être protégée et avoir des place assurés au grand conseil.
Simplifie les élections
Baisse de représentativité des régions de montagnes, qui sont les régions touristiques de ce canton, et donc son poumon économique. La vie ne tourne pas autour des villes, c'est ce qui passera avec ce système.
Trop de poids aux villes
Mais 4 avec les 15 régions citées en q2
le modèle actuel convient
2 Halbkantone Ober-und Unterwallis
Simplification bienvenue
Ne comprends pas les tenants et aboutissants
die Minderheiten gehen unter. die Interessen werden grösser je mehr macht auf weniger kreise verteilt wird Demokratie ist langsam und kompliziert nicht eine Interessengemeinschaft von einigen grösseren Wirtschaftsverbänden
Nos anciens ont mis sur pied un système d'élections pour protéger chaque région. Ce n'est pas parce qu'à 2 reprises ces dernières années, ça a causé des interrogations qu'il faut tout remettre en question.
Pas clair
Plutôt 3 circonscriptions : Haut, Centre et Bas
Oui si les districts ont passé à 6 Si on en reste à 13, garder le système biproportionnel
Le système actuel est incompréhensible
Ich sehe Nachteile für gewisse Bezirke. Die Städte würden mehr in den Vordergrund treten. Damit meine ich, die Politiker, welche in den Städten aktiv sind mit ihrem Freundes Umkreis. Eine breite Vertretung kann nur gewährleistet werden, wenn die Unterwahlkreise beibehalten werden.
Le système devrait se faire au sein de trois circonscriptions, sans sous-circonscription.
Peu importe finalement. Pourvu que personne ne soit lésé. Dans le doute, restons au système actuel.
13 Bezirke sind viel besser. Ansonsten gehen die kleinen Bezirke völlig unter.
Oui mais sans changement en 6 régions
Ländliche Gebiete / Berggebiete verlieren.
Afin de garantir la représentativité des régions périphériques
So kommen kleine Bezirke nicht mehr zum Zug.
Le système biproportionnel permet de garder les sous-circonscriptions. Ceci maintiendrait une représentation géographique équilibrée, et éviterait la compétition entre ville et montagne au sein d'une même circonscription. Il préserve une meilleure proximité entre la population et ses candidat-e-s (plutôt 18 sièges pour Sion, que 34 pour Sion-Herens-Conthey), et une meilleure égalité des chances pour les candidat-es. Il n'est pas nécessaire de garder les districts - un autre découpage est possible. Les sous-circonscriptions pourraient se faire de manière à représenter des régions géographiques.
Je ne connais pas assez le sujet, mais il faut à tout prix changer quelque chose en Valais afin de ne plus avoir cette hégémonie d'un parti PDC au gouvernement, totalement sur-représenté
Berggemeinden würden benachteiligt.
Einfaches Proporzsystem ja, aber bezogen auf die bisherigen 13 Bezirke
Zum Schutz der kleinen (bevölkerungsärmeren) Regionen absolut abzulehnen
Schutz der kleineren Regionen (Goms, Lötschental etc.)
cf réponse à la question 2 : il est certainement plus juste de respecter qu'il y a un Valais de la plaine et un Valais des vallées, qui ne se sentent pas représentées par la plaine et par les villes. Ceci est particulièrement important pour les élections au Grand Conseil.
Malgré une formation universitaire je ne comprends pas précisément le libellé de la question. Je suis d'accord pour séparer le canton en 6 régions mais pour les élections il est indispensable que tous les districts soient représentés et éviter un squattage des sièges par les représentants des 6 villes.
Ja, warum nicht, die Wahl wird einfacher
Nachteil für das Oberwallis

Question 17 – Élection du Grand Conseil : sous-circonscriptions électorales / Frage 17 – Wahl des Grossen Rates: Unterwahlkreise

Die Tradition auf welche sich das Wallis beruht, sollte nicht komplett mit Füßen getreten werden. Die Abschaffung der Bezirke und die Schaffung von Grossen Wahlkreisen, schädigt die Minderheiten im Kanton, den Regionen und den Bezirken. So werden Randregionen und Bergdörfer weniger Mitspracherecht haben.
Habe keine Kenntnis über diese Wahlsysteme
La ville décide et la campagne exécute.
Die Randregionen werden total ausgeklammert.
Aber mit einer 7. Region (Region Leuk (Salgesch bis Gampel oder bis Steg, Leukerbad bis Eischoll und inkl. Lötschental)).
Elisons à la majoritaire et ignorons les partis, reformulons la présence des groupes au sein du Grand Conseil, une vision futuriste ou l'élu.e est libre.
Le système actuel est satisfaisant.
Les députés ne représenteraient plus les régions périphériques et ne ferait plus campagne dans ces lieux. C'est extrêmement dommageable pour le maintien des spécificités cantonales.
parce que je suis absolument contre les 6 circonscriptions (voir commentaire question 2)
3 circonscriptions électorales (Haut, Centre, Bas), les districts restant comme sous-circonscriptions.
L'idée est bonne, mais il ne faut pas que certaines régions de montagnes ou plus reculées et les citoyens qui les habitent (par exemple) perdent leur pouvoir politique
Dans la recherche d'un équilibre respectueux des réalités urbaines et rurales indépendamment des effectifs de population dans chacun des secteurs
Unterwahlkreise sind wichtig für die kleinen Regionen
3 Unterwahlkreise pro Wahlkreise wären gut. (Doppelproporz)
Plus d'habitants dans les villes qui décident alors pour les villages (cf grandes villes de suisse allemande qui décident pour le Valais ex loi sur la chasse)
Meilleure représentativité mais compliqué
Den Doppelproporz versteht niemand.
Bezirke als Unterwahlkreise
Ja, das aktuelle System ist zu kleinräumig und zu kompliziert.
La biproportionnelle est le seul système non biaisé et donc équitable
C'est simple et respectueux de la démocratie !
6 Wahlkreise mit 14 Unterwahlkreisen scheint sich zu bewähren und soll beibehalten werden.
Damit wird es schwieriger für kleinere Bezirke.
Encore une fois il faut faire attention aux régions de montagne
Cela rendrait la compréhension du système plus simple
Strikte dagegen - die Regionalität wurde dabei zu wenig berücksichtigt d
Pas du tout: que vont devenir les communes de petite taille et les régions défavorisées des montagnes?
Benachteiligung des Oberwallis?
trouver solution pour garantir représentativité régions de montagne
Plutôt oui mais avec la crainte que les vallées soient moins représentées.
Perte totale du poids électif des communes de montagnes périphériques
car discriminatoire pour les régions périphériques.
Idiot de priver des personnes capables sous prétexte qu'il y a déjà quelqu'un dans le même arrondissement.
Quel est le but?
Je suis favorable à 9 sous-circonscriptions, pour garantir la proximité des élus et la représentation des petites communes et régions.
Mauvaise représentation de la population
La montagne ne fera plus le poids avec la plaine...
Beibehaltung der 13 Bezirke. Bei der Einführung von Wahlkreisen haben Bewohner von kleinen Regionen / Gemeinden kleine bis gar keine Wahlchancen mehr!
On ne garantit pas la représentation proportionnelle de la population.
Heutiges Wahlsystem ist viel zu kompliziert!
Absolument nécessaire
Die Unterwahlkreise (bisher Bezirke) dürfen nicht aufgehoben werden. Die Möglichkeit eines Kandidaten / einer Kandidatin aus einem kleinen Bergdorf in den Grossrat gewählt zu werden, wird dadurch fast verunmöglicht. Ausserdem muss die Berechnungsgrundlage aufgrund der wahlberechtigten, schweizerischen Bevölkerung sein (nicht der Gesamtbevölkerung)
Un tel système aurait pour conséquence dramatique que les petits districts et les régions de montagne ne puisse plus être représentés au sein du Grand Conseil ! Ce n'est pas acceptable ! A titre d'exemple, le district d'Hérens a déjà dû a deux reprises
Maintient des sous-circonscriptions
Obwohl das Doppelproporz durchaus seine Vorteile hat....
le système actuel va bien
Leute von Randregionen haben so geringe Wahlchancen.
Unnötig
cf. question 2
Il faut séparer le Valais en 2. Bas-Valais : de 372m à 900m / Haut-Valais de 900m aux sommets. LOL
En tous cas l'idée des circonscriptions électorales autour des villes pour moi c'est no way. Je me souviens que lors de la consultation sur le site de la HES qqun avait mis une remarque dans ce goût là "il faut plus prendre en considération les spécificités des communautés de montagne". Qqun avait commenté "non, car les villes amènent le progrès". Ça aussi c'était LOL
Sous représentation des villages au profit des agglomérations
Für die kleineren Orte braucht es zusätzliche Anstrengungen, ebenfalls vertreten zu sein. Aber das ist machbar.

**Question 17 – Élection du Grand Conseil : sous-circonscriptions électorales / Frage 17 – Wahl des Grossen Rates:
Unterwahlkreise**

sous réserve d'en savoir un peu plus sur ce mode d'élection
Affaiblissement des communes périphériques au profit des communes villes.
la biproportionnelle doit être maintenue.
das Resultat wird wahrscheinlich das gleiche sein -
Certaines régions seraient quelque peu noyées dans ce système. Par exemple, le district de St-Maurice serait démembré ou alors intégré à la région de Martigny ou Monthey. Or, sans bien sûr revêtir la même importance que ces deux centres urbains, St-Maurice, de par ses infrastructures, en lien avec les villages environnants mériterait de constituer une entité indépendante entre Martigny et Monthey.
Damit würden die bevölkerungsreichen Regionen bevorzugt. Minderheitenschutz muss gegeben sein.
Unter Berücksichtigung der drei grossen Regionen Ober/Mittel/Untrwallis
J'habite à Conthey, mais je me considère davantage habitant du Valais central et de la région de Sion. Je trouverai plus intéressant d'élire des personnes de Sion et sa région que de Conthey.
Simplifier la chose en regard de l'état actuel et pas seulement de l'histoire

Question 18 – Grand Conseil : nombre de député-e-s suppléant-e-s / Frage 18 – Grosser Rat: Anzahl Suppleantinnen und Suppleanten

La Constituante a décidé de maintenir le nombre de député-e-s à 130, mais de diminuer le nombre de député-e-s suppléant-e-s à 85, soit une proportion de 2 suppléant-e-s pour 3 député-e-s. Selon vous, combien le Grand Conseil devrait-il compter de député-e-s suppléant-e-s ?

Der Verfassungsrat hat beschlossen, die Anzahl der Abgeordneten von 130 beizubehalten, aber die Anzahl Suppleantinnen und Suppleanten auf 85 zu reduzieren, was einem Verhältnis von 2 Suppleantinnen und Suppleanten für 3 Abgeordnete entspricht. Wie viele Suppleantinnen und Suppleanten sollen Ihrer Meinung nach dem Grossen Rat angehören?

Y a-t-il eu un débat sur le nombre de députés? 130 me semble trop. Le mode d'élection commune des députés et suppléants est intéressante et mérite d'être creusée. Tous sur la même liste. Les premiers sont députés, les autres suppléants.
Une définition des rôles ci dessous aurait été utile
l'essence même du système de milice fondement de notre pays.
Vu le peu de sessions, les députés doivent assumer et être présents !
Réduire est inutile, sachant que ça ne coute pas vraiment plus cher. En plus une réduction péjore un parlement de milice, et cet élément est fondamental pour ne pas avoir d'élus hors sol
Pourriez-vous écrire en Français ?
Favorable car diminution des coûts de fonctionnement
Le nombre de députés devrait aussi être revu à la baisse. 80 à 100 députés serait plus que suffisant.
Le problème est le nombre global, pas forcément le rapport entre députés et suppléants. 260 parlementaires avec quasiment les mêmes pouvoirs, c'est trop et cela affaiblit le parement comme institution.
je ne suis pas conscient de la charge de travail des députés et des suppléants. Les communes fusionnent de plus en plus, de ce fait je suis pour une diminution de la charge financière de nos élus, par une diminution du nombre de suppléants
Sur le canton de Fribourg, il n'y a pas de suppléant (e). Et cela va très bien !
Les suppléants ne sont pas les remplaçants attirés d'un député. En réduisant leur nombre, ils seraient davantage impliqués.
130 suppléants permet trop de liberté d'absence aux députés; 65 suppléants amène le risque que le suppléant siège plus souvent que le député lui-même; 85 suppléants paraît un bon compromis.
Les personnes élues devraient assumer leurs responsabilités et ne pas pouvoir les lâcher facilement.
Je suis favorable à 100 députés avec 50 suppléants
trop compliqué pour la représentativité autrement
Plusieurs cantons l'ont fait et on remarque que ça fonctionne très bien. Les députés sont plus présents et prennent leurs responsabilités. Au Parlement fédéral comme dans les conseils généraux il n'y a pas de suppléants, pourquoi pas au niveau cantonal ?
Réduction du nombre de députés à 65
Mis à part dans les partis ou sections qui font siéger les suppléants en alternance avec les députés (ce qui devrait être proscrit, les suppléants sont des suppléants en cas d'absence justifiée), le faible nombre d'absence à couvrir ne justifie pas un ratio de un pour un. En revanche, beaucoup s'accordent à dire que c'est une bonne formation, d'où un compromis de 2 pou 3.
Le système de suppléance offre aux jeunes une excellente opportunité d'engagement politique qu'il serait dommage de réduire.
Contribuer à la formation et à l'engagement en vue d'une activité politique active.
La suppléance ne coûte que peu et permet de former le personnel politique de demain. et réduction des députés à 100
Ce n'est pas le nombre de députés qui grince dans le fonctionnement du grand conseil. C'est l'investissement personnel des députés. Plus de suppléants = moins de députés qui se présentent aux élections juste pour la frime ! Et que des députés impliqués = qualité
Au sein du fonctionnement m, il y a 10 commissions m. Dans chacune de celle-ci, 13 députés qui travaillent dans les projets de lois. Afin d'avoir des discussions constructives, variées et ouvertes, 13 est un bon compromis. Donc 130 députés sont nécessaires.
Plus il y a de monde autour de la table, plus c'est difficile de décider
Das "unwichtigere" Amt exklusiver zu machen, zeigt exemplarische die politische Unfähigkeit des Verfassungsrates.
non seulement diminuer les suppléants mais aussi les députés
Ou mieux encore: 100 députés et 50 suppléants, élus sur les mêmes listes
Toutes les variantes sont ok. Mais maintenir 130 fait une plus grand implication en politique par la population, et n'a pas d'effet négatif.
Pour avoir le même système que le Conseil national
Élection par "ticket" comprenant un homme et une femme élus ensemble et dont l'un fonctionne comme suppléant
je ne suis pas sûre de voir ce que ça changerait
Dans certains cantons. Un groupe politique a droit à 2 suppléants.
Le maintien est nécessaire pour favoriser l'apprentissage et surtout la possibilité de siéger avec un plénum au complet, mais il est bien de réduire l'effectif des suppléants pour éviter que leur engagement ne soit un oreiller de paresse pour les députés.
Wer in den Grossrat gewählt wurde soll sich die Zeit nehmen an den Sessionen anwesend zu sein.
Veuillez écrire votre question et vos réponses de manière lisible

Question 18 – Grand Conseil : nombre de député-e-s suppléant-e-s / Frage 18 – Grosser Rat: Anzahl Suppleantinnen und Suppleanten

Ce système permet à des jeunes de se lancer en politique
Combien de fois en moyenne siège un suppléant sur son mandat ???
Grosser Rat von 100 Personen, keine Suppleanten
La grand conseil ne doit pas devenir une élite de technocrates et doit garder une large assise populaire.
System hat sich so bewährt. Kosten ändern nicht... Gibt genügend Interessierte
Jugendförderung
Mais diminuer le nombre de députés
Ein Suppleant sollte fähig sein, 2 Abgeordnete zu vertreten. Eine Suppleantin sollte meines Wissens Abgeordnete vertreten, ist also nicht dauernd im Einsatz und muss auch nicht jedes Dossier durcharbeiten. Der Kanton will überall sparen, vor allem auch beim Personal. Das hier wäre auch ein kleiner Beitrag dazu.
Il en va de l'avenir de la politique de milice
Avec une obligation de donner un réel travail aux suppléants et ne pas compter seulement sur les partis... qui ne les "utilisent" souvent que sur un plan électoral.
a) Wer keine Zeit hat, an den ordentlichen Sitzungen teilzunehmen, sollte auch nicht als Grossrat kandidieren. b) Die Sitzungen werden frühzeitig angesetzt, dementsprechend kann das Prioritätsprinzip verlangt werden.
Important de garder une politique de milice, et de pouvoir représenter les petits villages et communes.
Réduction à hauteur du nombre de remplacements effectifs au cours es précédentes législatures.
Grossräte welche gewählt sind, sollen ihre Pflicht durch Anwesenheit im Grossrat erfüllen. Nationalräte haben auch keine Vertreter.
Pas assez d'information pour me prononcer là-dessus.
Le prix est le même pour 130 ou 85 suppléants. De plus un plus grand nombre permettrait à des personnes novices en politique (pas uniquement les jeunes) a commencer.
Au grand conseil les dossiers sont traités par sessions et pas sur la durée donc les suppléants ont les mêmes connaissances que les députés.
Neuer Vorschlag je 30 Grossräte und Suppleanten für die 3 Regionen somit würde die sprachliche Minderheit des Oberwallis berücksichtigt
La plupart des cantons et le Conseil national n'ont pas de suppléants et cela fonctionne malgré tout.
Il faut garder les suppléant-e-s car c'est une bonne école pour les futurs député-e-s. Par contre il est inutile d'en avoir autant que de député-e-s.
Dans la mesure où les suppléant.e.s participent réellement à la prise de décisions!
130 député(e)s
Attention à ne pas avoir plus que les fonctionnaires, les enseignants et les avocats parce que les employeurs et indépendants ne peuvent prendre le temps (motifs économiques)
Reduzierung auf 65. = Oberwallis 15 Abgeordnete ,
Maintenir un minimum de suppléant.e.s favorise la vocation de futurs députés.
Suppleantenplätze sind wichtig für die Lancierung der politischen Karriere und um junge Leute für die Politik zu gewinnen.
il faut garder le même rapport entre le nbre de députés et celui de suppléants / même avec un nbre équivalent, cela n'empêche pas d'avoir régulièrement des places inoccupées au plenum
Il eut été utile de réduire également le nombre de députés à 120.
Le nombre de 65 suppléantes/suppléants est judicieux
la suppléance permet de former la relève et est source de motivation. Mais en assurant une représentation égale. P.ex. 10 députés PLR = 10 députés PLR. Aujourd'hui, ce sont deux élections distinctes avec des résultats pas forcément concordants.
90 députés, 30 par régions.
Le nombre de suppléant ne doit pas être abaissé. En effet, il favorise les jeunes à s'intégrer à la politique. En revanche une diminution du nombre de député et donc de suppléant pour un ratio de 1/1 devrait être pensé. Un nombre à 100 pourrait être à mon avis intéressant
Il y a assez de travail pour
La charge devient de plus en plus lourde donc les suppléants.es doivent devenir une sorte d'assistant.e parlementaire qui peut représenter le.la député.e lorsqu'il.elle est absent.e.
Ils ont voulu être élus, ils sont certainement fiers de travailler pour le bien de leur canton.
Plus les personnes sont engagées, donc plus performantes, donc moins de députés suppléants veut dire plus d'engagement
Réduction en tout cas, suppression serait mieux.
Que les députés fassent mieux leur travail une fois élus!
Cela suffit largement car il y a la possibilité de se faire remplacer par d'autres suppléants (es)
Ist zwar nicht entscheidend, aber Supleanten können politische Erfahrung für spätere politische Ämter sammeln.
Les députés suppléants ne me paraissent pas nécessaires. Par exemple, dans le canton de Fribourg, ils n'existent pas et cela ne provoque aucun problème.
Auch andere Kantone haben keine Suppleanten/innen mehr.
Kosteneinsparung
Aucune idée
Réduire le nombre de députés à 30 et le nombre de suppléants à 6
Je pense que 65 est un nombre amplement suffisant mais je peux vivre avec 85
Honnêtement je ne connais pas assez le fonctionnement du Grand Conseil pour me prononcer.
cela permet une plus large relève
On devrait réduire aussi le nombre de députés. 100 serait un nombre suffisant.
J'ai hésité entre la réduction à 65 et la suppression. car peut-etre que la suppléance peut permettre l'intérêt et l'accès à l'engagement politique (ou au contraire ...le détournement de la chose publique!!!
Suppleantinnen und Suppleanten unbedingt beibehalten
Il me semble que 65 est amplement suffisant mais que l'on peut vivre avec 85 suppléants
Limitons les charges et la lourdeur administrative telle que celle-ci

Question 18 – Grand Conseil : nombre de député-e-s suppléant-e-s / Frage 18 – Grosser Rat: Anzahl Suppleantinnen und Suppleanten

Votre écriture inclusive est illisible
Voir la suppression.
Effizienz würde gesteigert und Kosten gespart
Le système actuel, permet à chaque région d'être représenté. Il permet d'avoir quasi pas d'absentéisme lors des sessions du Grand-Conseil.
Les cantons qui n'ont pas de suppléants souffrent de cette situation.
Il ne faut pas changer pour changer.
Réduction à 60 des députés et 40 suppléants.
Si les députés s'engagent pour ce rôle ils doivent assumer et n'ont pas besoin de suppléants. 130 c'est déjà bien
qu'est-ce qu'un-e suppléant-e précisément ?
Plus de chances pour les jeunes de se lancer dans la politique
Vereinfachung.
Aucun intérêt (même matériel) à cette réduction mais une difficulté pour les députés à se faire remplacer.
Il serait préférable de réduire à 100 le nombre de députés et de suppléants.
Si l'on veut assurer un Grand-Conseil de milice, il faut permettre aux députés de pouvoir se faire remplacer facilement.
La suppléance est aussi un bon apprentissage pour la députation.
Abolition de la représentativité.
Alle Jungparteien sind dafür.
Zudem ist das Amt des Suppleant ein guter Einstieg in die Politik und es geraten mehr Leute in Kontakt mit der Politik.
La noitue ne semble amplement suffisant
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
Ayant été moi-même député-suppléant, j'ai pu constater l'importance de ces postes pour laisser la place aux jeunes et permettre le renouvellement de la classe politique. Les économies voulues par cette mesure sont compréhensibles mais c'est oublier trop vite que ce renouvellement est essentiel, surtout dans le canton du Valais où les grands partis ont régné sans opposition depuis trop longtemps.
et 65 députés
Aujourd'hui les députés (es)-Suppléants (es) sont importants dans le système politique. Ils sont beaucoup plus présents dans les débats et donc il ne serait pas judicieux de diminuer leur nombre. Ils ou elles peuvent même participer à des commissions thématiques. De plus ils ou elles représentent l'avenir et pourront un jour devenir députés (es). Il serait dommage de s'en priver.
Réduire les coûts et obliger les députés à être présents
c'est un très bon système mais 1 pour 2 suffit
100 député-e-s et 50 suppléant-e-s
Grossräte sollen ihre Pflichten selbst wahrnehmen. Es braucht keine Lehrlinge.
Je ne parviens à lire qui est écrit dans cette question. Est ce des tirets ou des traits d'union ou des moins ?
J'adore cette écriture de fous inesthétiques.
la réduction à 65 m'irait aussi
Nirgends sonst in der Schweiz gibt es ein System von "Schattenabgeordneten". Das ist ein alter Zopf, der "Vetterliwirtschaft" begünstigt und gehört schon lange abgeschafft!
Si on garde 130, on peut supprimer les suppléants: sinon 100 et 50 est déjà beaucoup
Après + de 30 ans de vie en Valais, je n'ai pas encore compris à quoi ils servent.
Bessere regionale Vertretung möglich. Bei 85: wer vertritt wen von welcher Partei?
L'équilibre actuel fonctionne.
oder Abschaffung
100 député-e-s et suppression des suppléant-e-s
En regard de la situation des autres cantons suisses, le nombre de 130 députés est manifestement excessif.
So kann die Nachfolge besser sicher gestellt werden.
???
Je ne suis pas forcément pour 130 suppléants, mais je suis pour la règle 1 député pour un suppléant. Cela pourrait être 110-110 mais pour moi le minimum est 100-100.
Avoir plus de députés que de suppléants serait une claqué pour la représentativité des petites communes. Cela donnerait également un mauvais signe à la jeunesse qui a envie de s'engager, mais trop peu expérimentée pour viser la députation.
Idéalement comme actuellement la suppléance permet un apprentissage de la politique
pas compétent pour y répondre
je suis pour la réduction du nombre de députés. Une grande partie ne servent à pas grand chose....
Je ne connais pas le travail du député suppléant
Cette proposition permet de garder un système de milices.
Gute Einstiegsmöglichkeit für Junge in die Politik
Voir ci-dessus. Le nombre de députés doit être réduit et le nombre de suppléants doit être identique aux députés
En contrepartie de la suppression du système biproportionnel.
Et diminution des députés à 60, soit 20 par région Haut Centre et Bas Valais
C'est une charge supplémentaire pour le canton donc on pourrait réduire ce nombre
Gewährt eine bessere Verteilung und Information im Berg und Tal.
Es bringt keine Kosten-Einsparungen.
erlaubt aktive Mitarbeit von mehr Personen.
et suppression des suppléants
les suppléants ne sont pas nécessaires au (bon) fonctionnement de notre canton.
Si on veut être député, on assume le travail et les seances
une réduction me semble intéressante. A voir la proportion au mieux pour maintenir la représentation des partis.

Question 18 – Grand Conseil : nombre de député-e-s suppléant-e-s / Frage 18 – Grosser Rat: Anzahl Suppleantinnen und Suppleanten

Les candidat.e.s à la députation et à la suppléance devraient être sur la même liste. Selon le nombre de sièges obtenus, les personnes seraient élues à la députation ou à la suppléance selon leur nombre de voix
130 députés c'est beaucoup; qu'ils se partagent le travail
Suppleanten abschaffen...
Veiller à ce que la suppléance ne puisse s'exercer qu'au sein de la région qui l'a portée au GC et non de manière transversale selon le mauvais usage actuel.
en augmentation des jetons de présence
Les suppléants sont nécessaires mais 1 pour 3 députés est une proportion correcte.
Le député peut-être remplacé mais en principe il a le devoir de siéger
Suppléant plus impliqué, donc plus efficace.
le suppléant pourra être mieux au fait des dossiers en remplaçant 2 députés.
Les députés doivent être réduits également.
Un réaménagement moderne de la salle du grand conseil donne le nombre de députés....
100 député-e-s et 50 suppléant-e-s
Pourquoi le législatif fonctionne
Je suis pour le maintien des suppléants, mais leur nombre m'est plutôt indifférent.
Le système actuel fonctionne très bien, inutile de faire des expériences incertaines. D'ailleurs, cette question semble négliger tout le travail que fournissent les suppléants.
Réduction des députés à 85 sans suppléants
On ne change pas les équipes qui gagnent
Bei Tieren ist die Käfighaltung strengstens verboten, warum bei unseren Grossräten nicht auch? Der heutige Grossratssaal ist für 130 Grossräte viel zu klein. Darum müsste man entweder die Zahl der Grossräte auf 100 reduzieren, oder zusammen mit der ETH einen neuen, topmodernen Saal bauen. Es braucht gleichviel Suppleanten wie Grossräte. Und wenn dann doch irgendwann eine Reduktion der Suppleanten kommen sollte, dann gleich auf Null. Eine Reduktion auf 85 ist wischiwaschi.
Le député doit siéger sauf excuses tout à fait exceptionnelle; quel est le rôle du député suppléant si ce n'est d'éviter au député de siéger pour des raisons à mon avis souvent non fondamentales.
réduction à 100 députés et 50 suppléants
C'est la meilleure façon de ne pas avoir des chaises vides lors des sessions. Et chaque région peut être représentée (260 députés)
braucht es nicht mehr
Bewährt sich sehr gut.
So können sich Junge Leute schrittweise herantasten einarbeiten.
Nécessaire pour former la relève notamment
La fonction de suppléant est formatrice pour de nombreuses personnes, c'est un + pour notre démocratie.
Suppleantinnen und Suppleanten ist für viele ein beginn in die Politik!
pas de lacune dans la représentation des citoyens
Eviter les affaires Trump.
Le délai entre élection et entrée en fonction doit être raccourci au maximum.
Il en va d'une gouvernance saine et plus sûre..
85 seraient un nombre logique mais 130 "encourage" les partis à initier d'autres citoyens
et
100 députés pour libérer de la place dans la salle du Casino
réduire le nombre de députés à 100
Forte réduction ou suppression éventuelle
Pr responsabiliser les députés
Suppleantinnen und Suppleanten gehören schon längst abgeschafft.
Je serais plutôt pour une réduction à 85 mais je trouve l'argument des jeunes qui veulent garder le même nombre de suppléances me parle.
Réduire le nombre de suppléants sans réduire celui des députés ne rime à rien. Et cela complique le remplacement des députés. Je souhaite une réduction à 100 membres des députés et suppléants
Wir haben ein Parlament. Suppleanten braucht es keine. Dieses System bläht nur den politischen Apparat unnötig auf. Hier besteht grosser Handlungsbedarf.
N'ayant aucune idée de la charge de travail qui peut incomber à un député suppléant (je l'imagine très fluctuante), je fais confiance à la Constituante qui a réfléchi à cette question en connaissance de cause.
Il faudrait un système souple, qui puisse être réactif en fonction des besoins.
Mit 130 Suppleantinnen & Suppleanten werden auch die kleineren Dörfer die Möglichkeit bekommen, die Bevölkerung im Grossen Rat zu vertreten, nicht nur die grossen Gemeinden.
La suppléance est nécessaire pour préparer les députés de demain
Les membres nommés doivent plus assumer leur statut d'élus....
Elus, les suppléants y apprennent le métier.
Mais avec système transparent de procuration en cas d'empêchement.
Permettre aux suppléants de plus siéger..
Une réduction des suppléants pourrait être envisagée si le système d'élection était revu. Par exemple avec le même principe que dans le canton du Jura. Tous sur la même liste. Les premiers candidats élus députés, les suivants suppléants. Eventuellement du ressort de la loi et non de la constitution.
Aber Erhöhung der Anzahl der Abgeordnete. Anstelle eines Minderheitenschutzes für die aussterbende Gattung des Oberwallisers.
Diminution des coûts ?
Nutzloser und zu grosser Verwaltungsaufwand!
Grosser Rat sollte auf max. 100 reduziert werden

Question 18 – Grand Conseil : nombre de député-e-s suppléant-e-s / Frage 18 – Grosser Rat: Anzahl Suppleantinnen und Suppleanten

Kosten sparen, wo es möglich ist und nicht besonders weh tut
Pour maintenir le système de milice et donner la possibilité à des jeunes de s'intéresser à la politique.
und Reduktion der Grossräte auf 120, je 20 pro Region (wenn es 6 Regionen gibt)
Wer sich zur Wahl als Grossrat stellt, soll sein Amt auch ausführen. Das gibt auch eine Einsparung für die Steuerzahler. Andere Kantone haben auch keine Suppleanten.
Les députés doivent assurer leur travail on évite ainsi les touristes
à voir aussi les compétences des suppléants, car certains sont juste là pour s'asseoir à la place du député en son absence. Ils ne connaissent pas vraiment les dossiers
La suppléance est un terreau fertile pour la relève politique de ce canton.
Le député qui s'engage lors de l'élection, s'engage. (au conseil national, des Etats, Conseil fédéral: Pas de suppléance.)
Grossräte auf 50-80 reduzieren
les député sont des miliciens et on de la peine à se libérer au niveau professionnel pour des sessions qui sont actuellement planifié lors de semaines complètes.
Wer in den Grossrat gewählt wurde hat sein Amt zu wahren. Nur bei Krankheit oder aus familiären Gründen ist die Abwesenheit gerechtfertigt. Man kann sich durch einen Amtskollegen vertreten lassen oder nachträglich über den Stand der Dinge informieren.
Préciser le rôle actuel des suppléants aurait été utile ici pour répondre au sondage.
IL n'y a pas de suppléants au niveau fédéral. Dans le cas d'un maintien, le nombre de 65 est suffisant
Réduction également des députés à 85
Cela engendre beaucoup de frais, les personnes qui s'engagent sur une liste et sont élus doivent assurer leur mandat. Sinon qu'ils ne se mettent pas sur une liste.
Aussi d'accord avec la décision de la constituante.
wer sich um ein so wichtiges Amt bemüht wird wohl auch die zeit aufbringen können dieses Amt zeitlich zu managen. die Gage nehmen sie auch.
permet un apprentissage de la politique à un plus grand nombre de citoyens
Sans avis
100 députés
Pas de suppléants
Organisation du GC en journées régulières de session plutôt qu'en 6-7 sessions.
Cela permet de préparer la relève. Cependant il faut pour cela mettre une limite d'engagement aux députés, et les contraindre au départ après 8 ou 12 ans.
Ist es für zukünftige Politiker nicht schön, wenn sie erste Erfahrung im Parlament sammeln dürfen? Es wäre doch ein Jammer, wenn man Suppleanten streicht.
Un Grand Conseil à 260 députés et suppléants ne permet pas une sélection des meilleurs candidats, je suis pour un parlement cantonal réduit à 65 députés.
Uniquement pour une diminution des frais !
System hat sich bis heute bewährt.
C'est un bon compromis
Cela dépend du rôle que l'on donne au député suppléant. S'il doit uniquement remplacer un député, cela suffit, mais si on lui donne d'autres tâches, il en faudrait toujours 130.
100 députés avec 50 suppléants me semblerait même préférable.
Au vu de la population valaisanne, et en regard de ce qui se fait dans d'autres cantons, je pense que l'on pourrait même réduire le nombre de député-e-s à 100 et prévoir 50 suppléant-e-s (1 suppléant-e pour deux). Cela représenterait encore 150 élu-e-s sur le plan cantonal
Il est important de maintenir le statut de suppléant-e car c'est une excellente porte d'entrée pour celles et ceux qui veulent s'initier ou expérimenter le travail du législatif.
Suppleanten/Innen braucht es nicht. Siehe andere Kantone.
Wichtig für Einsteiger/innen. Mehr politisch Interessierte werden in den politischen Prozess eingebunden, was sicher von Vorteil ist.
Finde ich Persönlich angemessen
Abschaffen, der alte Zopf stammt noch vom Napoleon, Ein Bundes- oder Staatsrat hat auch kein Stellvertreter.
S'il y a un véritable engagement des députés, les suppléants devraient être qu'un recours exceptionnel !
Le nombre de suppléants est disproportionné actuellement.
erleichtert die Finanzen und reicht aus.
Que tout le monde profite des mêmes possibilités....on peut tout à fait être créatif en élisant plus de député.e.s qu'il n'y a de sièges. Ainsi les remplacements sont possibles, mais tout le monde est traité de la même manière. Et au groupe de s'organiser à l'interne pour siéger.
Il faut responsabiliser les députés.
Toller Einstieg in die Politik, Finanziell keine grossen Folgen.
Suppleanten kosten nicht mehr (weil ja nur der, der da ist bezahlt wird). Zudem können Grossräte entlastet werden, weil sie dann nicht immer da sein müssen. Dies erlaubt es einer grösseren Diversität von Menschen (je nach Beruf,...), im Walliser Parlament zu sitzen. Weiter können durch die Suppleanten viel mehr verschiedene Themen besetzt werden und es ist ebenfalls ein guter Einstieg für junge Menschen in die Politik. Weiter erhöht es die Chance von kleineren Regionen, überhaupt Vertreter ins Walliser Parlament zu schicken.
Plutôt que deux élections différentes, il faut s'inspirer du système d'autres cantons, où ce sont les premiers viennent-ensuite de la députation qui sont suppléants.
120 députés, 20 par souscription.
POur former le personnel politique et garantir une bonne représentation régionale.

Question 18 – Grand Conseil : nombre de député-e-s suppléant-e-s / Frage 18 – Grosser Rat: Anzahl Suppleantinnen und Suppleanten

De même, pour la représentativité des régions périphériques et la représentativité notamment des jeunes qui ont souvent un réseau plus faible, il est nécessaire de maintenir 130/130.
Le Valais ne peut pas être comparé à Genève ou Zurich, cantons très homogènes.
Il est nécessaire de maintenir cela. C'est cette particularité qui permet d'intégrer un maximum de personne au corpus politique. Diminuer cela serait une erreur.
Wozu braucht es ein Doppelparlament?
Les suppléants sont les futurs députés et il leur faut un apprentissage.
Grossrat sollte auch reduziert werden. 100 Personen sind vollkommen genügend!!
Le nombre de député devrait être réduit à 100 et celui des suppléants à 50.
Plus d'intérêt pour les élus qui seront plus appelés à siéger effectivement ...
Meilleure représentativité. On entend qu'il est difficile d'être présent à toutes les sessions alors...
Parlement trop lourd et nombreux - on devrait même réduire les députés à 100 et 50 députés
Il faudrait 100 députés et 50 suppléants
Pour les partis qui permettent une rotation avec les député-e-s suppléant-e-s cela laisse la place à un plus grand nombre d'élus de pouvoir s'investir dans la charge politique.
Réduction du nombre de suppléants ET de députés, de manière à maintenir autant de suppléants que de députés.
Les députés sont élus pour siéger. De plus le parlement devrait voir le nombre de députés baisser.
Die Reduktion ist sinnvoll, weil die Suppleanten sonst zu wenig Erfahrung sammeln und das Amt banalisiert wird.
Il me semble qu'il serait judicieux de retenir la formule retenue au niveau suisse pour le Conseil National, par exemple. Pas de suppléants !
oder sogar abschaffen
Die Zahl muss bei den Grossräten und den Suppleanten gleich bleiben.
Il y a toujours beaucoup de personne absent, en gardant les 130 cela permet de s'assurer la présence constante de 130 personnes.
Réexaminer réduction taille GC.
Cela fonctionne très bien ainsi. Pourquoi vouloir changer?
Wie oft kommen Suppleanten wirklich zum Einsatz? Dürfen Sie dann wirklich unabhängig mitwirken?
Permet la relève et le dynamisme des partis
Je ne comprends pas l'écriture inclusive
Double rôle peu clair. Valoriser la fonction de député.
Je serai même pour que le député et le député suppléant soit voter en binôme sur le même bulletin. A la présidentielle américaine, c'était soit "Trump - Pence", soit "Biden-Harris". C'est - à mon sens - ridicule d'avoir le risque d'avoir 30 députés du parti A par exemple et seulement 25 suppléants de ce même parti.
100 députés suffiraient
C'est primordial pour le maintien du travail de milice du parlement et les suppléants sont des acteurs très importants de l'appareil législatif.
On assume la responsabilité de son élection comme dans toutes les autres fonctions. On s'engage ou on dégage!!!
Vive la démocratie ! Sauvons notre système politique démocratique plus que notre préambule obsolète !
la suppléance est un excellent tremplin à la députation. Donc pas moins de 85
Ce nombre doit rester élevé car il permet la formation des futurs élus dans les diverses fonctions.
Wichtig für ausgewogene Vertretung und guter Einstieg für Junge in die Politik.
1 pensionierter Staatsrat generiert mehr Kosten als die 130 Supplent/-innen.
Car 130 députés sont suffisants.
Les suppléants alourdissent le système. Ils sont souvent un oreiller de paresse pour les députés et un facteur de dilution des décisions.
Je ne crois pas à un apprentissage du métier de député par le passage d'une ou deux législatures comme suppléant.
Je pense juste qu'il ne faut pas les supprimer
Der Mehraufwand für die Suppleantinnen und Suppleanten um 40% bzw. 50% würde dazu führen, dass weniger für das Amt kandidieren. Ausserdem geht ein grosses Potential für den Einstieg in die Politik verloren.
Wenn jemand in das Amt gewählt wird, soll er dieses auch selbst ausführen.
Réduction à 85 mais suppression des suppléant-e-s qui sont non seulement coûteux, mais date de l'époque où, par exemple, les déplacements des intéressés étaient parfois compliqués, De plus, outre le Valais, seuls les Grisons, le Jura et Neuchâtel connaissent ce système désuet.
Pour une population de 300'000 habitants, cela suffit.
Voir le travail en cours de rédaction de Renaud Vuignier, de l'IDHAP, sous https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_B09965E88F2D.P001/REF .
Prévoir, dans ce cas, dans la législation, la possibilité d'un type de représentation souple telle qu'elle est pratiquée dans d'autres cantons, ou d'autres parlements.
Soit on s'engage soit pas
Difficile de répondre tant la population ne sait pas réellement ce que font les députés suppléants...
Die Reduktion auf die Hälfte schafft eine gute Zahl, die man sich auch merken kann. Eine Abschaffung verunmöglicht es Suppleantinnen und Suppleanten politische Erfahrungen zu sammeln für "höhere" Aufgaben.
Le système devient de plus en plus complexe, il serait plus judicieux de donner plus de poids à la fonction de suppléants.
je mehr Suppleanten/innen desto mehr Personen haben Einsicht in die Arbeit im Grossen Rat. Ausgangslage für spätere Grossratskandidatur
Die Arbeit als Suppleantin eignet sich sehr dazu, Einblick in die politischen Abläufe zu erhalten und ev. später als Grossrätin zu kandidieren. Die Anzahl sollte nicht vermindert werden.
130 Grossräte oder ggf, 150 Grossräte. Keine Suppleanten.
Gibt jungen Leuten die Möglichkeit in die Politik einzusteigen.

Question 18 – Grand Conseil : nombre de député-e-s suppléant-e-s / Frage 18 – Grosser Rat: Anzahl Suppleantinnen und Suppleanten

Das System der Suppleanten gibt jungen Kräften eine Möglichkeit, sich zu etablieren. Man sollte deshalb die gleiche Zahl beibehalten. Der Aufwand ist nicht grösser.
Variante jeder Gemeindepräsident ist auch gewählter Suppleant. Kennt die Bedürfnisse der Gemeinden.
Suppression totale, par les temps qui court nous sommes à l'économie, ce serait un moyen de montrer qu'en tant que politique vous travaillez pour le peuple et acceptez de réduire vos avantages.
Kommt einem Minderschutz für das Oberwallis gleich.
le but est que les politique se mettent à montrer l'exemple quand aux economies qu'il va nous être demandé
<ul style="list-style-type: none">• mais réduction à 100 député-e-s (idéal pour la proportionnelle, car $x\%$ des voix (arrondis à un entier) = x sièges) et espace de travail supplémentaire dans la salle de séance• maintien du ratio 1 élu-e-s = 1 suppléant-e-s• introduction de la parité exacte homme-femme avec la relation obligatoire suivante: 1 élu M = 1 suppléante F 1 élue F = 1 suppléant M sans restreindre le libre-choix du corps électoral
simplifier l'engagement, moins de paperasse!

Question 20 – Conseil d'État : garantie de sièges / Frage 20 – Staatsrat: Sitzgarantie

Dans la perspective d'un Conseil d'État composé de 7 membres, la Constitution cantonale devrait-elle garantir qu'un nombre minimum de membres proviennent du Haut-Valais, du Valais central, et du Bas-Valais ?

Soll die Kantonsverfassung im Hinblick auf einen aus 7 Mitgliedern bestehenden Staatsrat garantieren, dass eine Mindestzahl von Mitgliedern aus dem Ober-, Mittel- und Unterwallis kommt?

Je suis d'avis que les régions doivent être représentées au travers des personnes votantes
Il est important que le Haut-Valais, notamment, soit bien représenté, donc oui, au minimum 2 par région, en tout cas linguistique.
2 pour le Haut, 1 pour le reste. Seul le haut est une vraie minorité
Encore des quotas, n'avez donc pas confiance en la démocratie?
Le Haut Valais doit avoir un siège.
surtout pour le haut-VS
Il serait ridicule que le Haut-Valais n'y soit pas représenté.
Aucune garantie de siege
Cohérence dans les quotas, si quotas par région alors aussi quotas par genre. C'est tout ou rien selon moi.
Dans un canton bilingue, il est extrêmement important de garantir ce critère de représentation, ceci afin d'éviter les tensions inter-culturelles
il est important que toutes les régions du Valais soient représentées
Il faut avant tout des personnes compétentes, les restrictions géographiques n'apportent rien.
Comme il n'y a pas la possibilité de mettre un commentaire pour la question précédente : il est aberrant de prévoir un système proportionnel qui favorise les partis. Avec un système majorité, il faut passer devant le peuple pour élire un nouveau conseiller d'Etat
Bien sûr que oui. A fortiori si les circonscriptions électorales sont détruites. Il ne faudrait avoir, en plus de 130 citadins au Grand Conseil, 7 ou 5 Sédunois au Conseil d'Etat.
Les meilleures personnes au Conseil d'Etat
Minimum 1 siège même si on reste à 5 conseillers.
Comme pour la question des genres, seul les compétences comptent à mes yeux
Je dirais plutôt min. 1 membre du haut-valais, voire 2
ce qui compte ce n'est pas la provenance mais les compétences
Ne pas changer une harmonie qui a fait ses preuves
Il faut avoir à la fois de la souplesse et pouvoir garantir une certaine représentativité.
La particularité de notre canton à cet égard doit être vue comme une force.
Il faut un minimum de garantie pour le Haut Valais pour des questions de cohésion cantonale.
Garantie für 's Oberwallis
Die Herkunft ist nicht relevant. Qualität ist gefragt.
Comment sont définies les régions ? Y a t il un lien avec les circonscriptions ?
Mais un seul par parti politique.
Jede Region sollte zumindest einmal vertreten sein.
la représentativité de chaque région est importante, mais le quotas de 2 est trop élevé, le pourcentage de population par région doit être pris en compte.
Sehr wichtig! Analog für Grossen Rat, National- und Ständerat
Für die sprachliche Minderheit sollte eine Sitzgarantie bestehen.
Il est important de maintenir la cohésion du Valais, notamment avec la partie germanophone.
Besser bei 5 Staatsräten bleiben
Sur ce point un compromis est nécessaire si on veut obtenir l'acceptation de la constitution par le peuple.
Avec 2 membres par région, le haut Valais serait privilégié par rapport aux autres régions
Das Oberwallis muss gebührend vertreten sein.
Mindestens 2 Mitglieder pro Region
De nouveau des quotas, je suis contre cette manière de faire. Selon moi c'est les 7 meilleurs élus (a la proportionnelle) qui doivent être conseillers d'Etat et peut importe d'où ils ou elles viennent!
La règle des districts est suffisante.
L'importance de la population de chaque région devrait suffire à une équitable répartition.
Das ist die bessere Vertretung der Regionen.
5 Staatsräte sind genug (2 Oberwallis)
Seule la minorité Haut-Valaisanne a besoin d'une telle protection. Je défends la protection des minorités et le sentiment que peut avoir une population d'avoir besoin d'une protection. Les 3 régions ne sont pas égales sous ce rapport.
Nur 5 Staatsräte mit Garantie für 2 Staatsräte aus dem Oberwallis.
Se baser sur les compétences plutôt que sur le lieu de domicile !!!
Solde en proportion des populations des 3 régions citées.
Il faut que les distinctions entre haut, central et bas soit claires et précises.
Kanton Oberwallis 5 Sitze
représenter tout le monde est indispensable, et même si on pouvait les tirer au sort
Das Oberwallis muss mindestens 2 Sitze in einer siebenköpfigen Regierung halten, ansonsten werden wir gar nicht mehr erhöht in Sitten..
L'augmentation du nombre de conseillers d'Etat à 7 ne répond à aucun besoin avéré si ce n'est de politique politicienne.

Question 20 – Conseil d'État : garantie de sièges / Frage 20 – Staatsrat: Sitzgarantie

Nous garantissons ainsi la cohésion cantonale
minimum 1 Chablaisien (St-Maurice-Monthey) pour répondre à la spécificité transfrontalière de cette région.
Et ne pas mettre 7 conseillers d'Etat...
Respect minorité et équilibre cantonale
Non à ce type de quota tant qu'il n'y aura pas de quota concernant la représentation féminine.
Pour qu'il y ait au moins une voix par région
Das Oberwallis muss auch bei 5 Staatsräten durch zwei Persönlichkeiten vertreten sein
compétences plus importantes
mettre un maximum de 2 par région pour éviter une sur représentation d'une région.
Pourquoi 3 régions mais 6 circonscriptions? Pourquoi pas un.e par circonscriptions au minimum?
2 Mitglieder fürs Oberwallis bei 5 Staatsräten
Les quotas pour les femmes ont été refusés, pourquoi faudrait-il des quotas pour les régions?
Nous sommes un canton bilingue. Ce partage est obligatoire
Pour avoir au minimum une présence par région
Auch bei 5 Staatsräten sind 2 Mitglieder dem Obewallis zu gewähren.
2 pour le Haut-Valais
Grave question ! J'aurais tendance à soutenir la garantie d'un membre à la minorité linguistique mais je ne vois pas la nécessité de saucissonner la partie romande. Que diable, Sierre, Martigny et Monthey sont dans le même hémisphère ,
Les meilleures personnes compétentes, la région n'a pas d'importance !
donc 1 pour viege/brig, 1 pour sion/sierre et 1 pour Martigny/Monthey?
Semble pas mal
Favorable à la garantie de 2 sièges sur 7 pour le Haut-Valais.
Les candidats au conseil d'Etat doivent avoir une vision pour tout le Canton et non seulement pour leur région. Question : est-ce que des femmes et des hommes politiques de cette trempe-là existent vraiment dans notre Canton?
Das Oberwallis hat Anspruch auf zwei garantierte Staatsräte.
3 régions + 4 libes
Nous sommes 350000 habitants : le grand Lausanne !!aucune justification d augmenter le nombre de conseilles d État ,ce qui implique charges administratives importantes ,services,chefs de service etcle nombre suffit pour un petit canton
Grave question ! J'aurais tendance à soutenir la garantie d'un membre à la minorité linguistique mais rien de plus.
La raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure. Évitions le risque d'ignorer une région même plus faible démocratiquement
Oui importance garantir représentation
garantir 2 sièges pour les HV sans précision pour le Valais francophone
Siehe Frage 2: es gibt neu 6 Regionen (nicht drei)
C'est la démocratie
S'il y a 6 régions, (selon la 2ème question) Il n'est pas possible de garantir 1 membre par région.
C'est une solution malsaine, car ce ne seront pas les mieux qualifiés qui seront choisis.
Comme la question est posée, vous faites référence à 3 région. Je ne comprends pas. Mais je reste persuadé que quoiqu'il en soit, il ne faut garantir aucun siège aux régions.
Mindestsitzgarantie, 2 Mitglieder für die Region Oberwallis.
3 Regionen wären besser
Seuls les habitants d'une région peuvent prétendre connaître le coin et le défendre
oui, autrement on oublie le Chablais et la partie haut valaisanne avec sa langue
Perspective non- envisageable
Élection par commune puis tirage au sort entre l'ensemble des prétendants.
place aux meilleurs
La répartition doit tenir compte de l'importance démographique des régions considérées.
Le système des 3 régions est révolu...
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
1 membre/7 par région semble légitime. Mais on sait ce que ces quotas font quand ils sont trop élevés. Ach dur mais ok pour 1 membre par région.
En aucun cas un CE à 7, inutile par rapport aux tâches et clairement un seul but visé, donner à tous les partis un siège...La compétition actuelle est bien plus porteuse !
S'il n'y a pas de quotas pour les femmes, je ne vois pas pourquoi il devrait y avoir des quotas pour les régions.
la répartition des sièges pour les partis respectivement les groupements est donnée par le résultat du Grand Conseil ; une première attribution : le mieux-élu/la mieux élue de chaque région par sa région; les 4 restants : les mieux élu/e/s conformément à la proportionnelle du Grand-Conseil
Jeweils einer/eine aus jedem Wahlkreis zusätzlich die höchstgewählte Person.
A chaque parti de faire le bon choix dans les candidats présentés.
bei 6 Regionen
Garantir une représentation de chaque région en gardant à l'esprit que le Haut-Valais représente moins de 25% de la population.
Les membres du Conseil d'Etat doivent être élu avant tou pour leurs compétences et non pas pour leur appartenance régionale. Il faut abolir notre esprit de clocher et nous considérer comme un seul canton uni et solidaire
La répartition doit être le reflet de l'importance de la population
Soutien nécessaire des périphéries.
Seule la compétence compte
5 conseillers d'Etat avec un élu par régions du Haut,Centre et Bas Valais
encore faudra t'il que les votants du centre et du bas se déplacent
Ist besser für den Zusammenhalt des Kantons!

Question 20 – Conseil d'État : garantie de sièges / Frage 20 – Staatsrat: Sitzgarantie

Proportionnel à la population
Aux partis de proposer des candidats de qualité. Je suis prêt à voter pour 7 hauts-valaisans si ceux-ci arrivent à me convaincre. On a assez vu de candidatures alibis pour ne pas commencer à mettre des quotas. L'introduction de quotas est la fin de la liberté de vote de chacun. Les meilleurs sont élus car ils sont meilleurs, pas pour leurs origines.
Séparer le Canton en 2 cantons
Nous sommes un canton !!!!
Seules les capacités comptent...
Respect des minorités
Il faut que tout le canton soit représenté, car les sensibilités sont très différentes d'une région à l'autre.
5 Mitglieder beibehalten
5 Staatsräte genügen vollends. Die Bürokratie in der kantonalen Administration ist bereits jetzt viel zu hoch!
Dont au moins deux de langue allemande; il y a des hauts-valaisans, notamment, à Sion et à Sierre.
Une concession au fait que les Conseillers d'Etat devraient être choisis en priorité selon leurs compétences quelle que soit leur origine
cohésion cantonale
Une représentation des régions est un élément indispensable d'une cohésion d'un canton surtout avec des différences culturelles et linguistiques tel que notre canton
Si il y a un Valais uni alors pas de restriction!
opposé à un Conseil d'Etat à 7 membres, cela ne fera qu'augmenter les impôts
Plaine/montagne? On en parle?
les régions sont représentées au législatif. Le conseil d'état est censé être "neutre" et mener un politique cantonale globale.
aller au-delà, c'est instituer des carcans
7 membres c'est beaucoup mais garantir un minimum de membres par région c'est nécessaire.
Dans ce cas vous parlez de 3 régions et précédemment vous proposiez un découpage plus important autour des grandes villes, est-ce cohérent et me semble compliqué administrativement
après un dépôt de candidatures dans un délai donné, les 30 premières acceptées, on procéderait à un tirage au sort qui élirait les conseillers d'etat pour 8 huit ans sans possibilité d'un 2ème mandat. pas de campagne, pas de promesses fallacieuses et liberté d'agir. A mettre en relation avec la Q 21
Le Conseil d'Etat pourrait également être élu par le grand conseil, via une formule magique cantonale
Le peuplement du bas-vs fait que la moitié du canton pourrait ne plus compter au CE
Ça permet une meilleure représentation des régions
Les plus compétents sans régionalisme
Pour être cohérent, sans favoritisme
Ceci est délicat, car il faut aussi prendre en considération la pondération de la population. Les régions les plus peuplées devraient aussi être plus représentées au Conseil d'Etat.
Cela ne signifie pas que les régions plus "périphériques" ne doivent pas être représentées, mais cette représentation ne doit pas se faire au détriment de la majorité de la population.
Non. C'est comme pour la représentativité des femmes, c'est égal pourvu que ce soit des gens capables, fiables, non corrompus et qui tiennent leurs promesses.
Ce serait mettre de côté la possibilité que deux personnalités exceptionnelles, vivant dans la même circonscription, puisse être élues simultanément.
Das ist eine Rattenfänger-Frage. Ich bin gemäss Frage Q19 nicht für sieben Staatsräte.
Wenn dann doch sieben Staatsräte, dann zwei pro Region.
Auch bei fünf Staatsräten braucht es eine Sitzgarantie für jeden der drei Kantonsteile.
Ceci me paraît essentiel pour garantir un équilibre de représentation et parvextention garantir une Unité Cantonal.
Bei 5 Mitgliedern im Staatsrat soll mindestens 1 Mitglied pro Region garantiert werden.
Et un minimum de femmes?
Une votation cantonale et non pas régionale
Cela permet d'avoir une vision équilibrée du canton car les besoins et les dynamiques ne sont pas toujours les mêmes d'une région à l'autre.
keine Kantonsteil soll zu kurz kommen
Gerade im Hinblick auf sprachliche und strukturelle Differenzen im Kanton ist ein Minderheitenschutz unablässlich für ein vereintes Wallis
L'important est de représenter villes et régions de montagne plutôt que les régions géographique Haut-Centre-Bas
Il paraît légitime que les 3 régions soient représentées. Mais cela ne doit pas être primer la qualité et la compétence.
les personnalités avant la géographie
je
Pas de changement
5 membres au Conseil d'Etat, c'est suffisant
garantir 1 membre par région est suffisant. Les 4 autres membres devraient être élus sur la base de leurs qualités et de leur profil d'homme ou de femme d'état.
attention à une juste représentation, ni trop peu ni trop
Equilibre, même si ce n'est pas le reflet du nombre d'habitants.
Minderheitenschutz!!
Et pourquoi pas un nombre de femmes ? ou d'hommes...
Aber: Nicht mehr als zwei Vertreter pro Grossregion
Le système actuel permet des combines pour garder en place ce sempiternel PDC du Haut-Valais qui est tacitement toujours élu ! Un élu doit bosser pour tout le canton et non pas pour son demi ou tiers de canton !!!!
Le chablais valaisan n'était pas représenté dans la législature actuelle, c'est dommage...

Bin gegen 7 Mitglieder
Alternativvorschlag: "Die Bezirke und deren politische Vertretungen (Präfekten) werden abgeschafft. An ihre Stelle treten drei Regionen: Oberwallis (ehem. Bezirke Goms, östl. Raron, Brig, Visp, westl. Raron, Leuk); Mittelwallis (ehem. Bezirke Siders, Sitten, Gundis, Ering); Unterwallis (ehem. Bezirke Entremont, Martinach, Saint-Maurice, Monthey). Jede Region stellt 33 Abgeordnete für den Grossen Rat. Exekutive: 1 von 5 Staatsräten (oder 2 von 7 bei einer Reform) muss ein Vertreter der Region Oberwallis sein. Ständerat: 1 von 2 Ständeräten muss ein Vertreter der Region Oberwallis sein."
on choisit les gens selon leurs compétences et non selon leur région de domicile
Garantir une population minimum dans une région et déplacer la frontière afin d'avoir un électorat comparable aux autres régions
Du moment qu'il ne s'agit pas de Philippe Nantermod, c'est une excellente idée.
Max 2 pour le haut VS
Pour le Conseil d'Etat, c'est tout d'abord des personnalités qu'on choisit. C'est aux partis de viser à former des gens compétents dans toutes les régions du Valais.
2 Halbkantone Ober-und Unterwallis
augmenter de 2 conseillers d'état est une énorme charge financière, un mécanisme de blocage avec une majorité fragile et aléatoire
Der Staatsrat ist ein Gremium, welches dem Staat dient und in Zusammenarbeit aufzutreten hat.
Pourquoi pas 6, une personne par région voir Q2
Die Bevölkerungszahl eines Kantonsteils sagt nichts über den wirtschaftlichen Faktor des Gebietes aus, darum eine gleichmässige Verteilung.
Cela afin d'éviter le vote de région et non de compétence.
La garantie de sièges ne permet pas de s'assurer que les personnes les plus compétentes soient élues
Pourquoi séparer la zone linguistique francophone en deux? On parle la même langue et on est séparés par 1h de route... De plus, il est déjà compliqué de trouver 5 personnes compétentes... alors 7 et en imposant une région...
Je ne vois pas l'intérêt d'augmenter le nombre de conseillers d'Etat et faire ainsi supporter aux contribuables deux salaires de ministres en sus
5 membre = min 1
Il faut laisser le peuple décider.
2 Mitglieder pro Region ist wichtig. Ich würde sogar sagen 3 pro Region.
Die besten sollen gewählt werden.
Il n'y a pas d'intérêt aux garanties pour les regions autre que le haut-valais, qui constitue une minorité linguistique et doit être intégré.
Auch wenn Oberwallis dadurch übervertreten ist, ist diese Regelung nötig, auch deshalb, weil die Regionen so unterschiedlich sind. Eine Region kann sich so einbringen und kann folgeschwere Entscheide für die Region abwenden.
Oui, mais il est essentiel d'introduire une garantie pour la représentation de chaque genre. Le critère du genre doit être prioritaire (celui de région serait secondaire).
Autrement, il faudrait introduire l'élection par listes séparées (une pour chaque genre), comme proposé pour le Grand conseil à Neuchâtel.
Garantiert eine ausgewogene Interessenvertretung der Regionen im Staatsrat.
Cohésion nécessaire
Jede Region hat ihre Eigenheit die vertreten werden soll
es sind die zu wählen, die des Beste für unseren Kanton wollen
Il faut impérativement abolir la règle d'un candidat par district. Le jeu des déménagement des candidats ou des renoncement de personnes qualifiées car la place de leur district est prise avant presque chaque élection n'est pas digne du 21e siècle.
7 conseillers qui travail pour le Valais.
Die Einwohnerzahl bestimmt
Garantie für das Oberwallis
minimum 1 membre par région constitutionnelle (3 régions)
Aus meiner Sicht ist die Aufstockung der Magistratensitze nicht notwendig. Ich bin für eine Sitzgarantie der deutschsprachigen Minderheit von 2 Sitzen. Damit das Oberwallis auch im Rest des Kantones wahrgenommen wird.
Le système proportionnel est-il compatible avec la garantie des sièges ?
7 Mitglieder sind ein kompletter Nonsense - ein unnötiger Kostenverschleiss oder wie unsere Kollegen im Unterwallis sagen würden "quelle usine de gaz".
Avec une obligation, être capable de s'exprimer et comprendre les deux langues du canton.
il faut éviter la concentration du pouvoir dans les plaines et les grandes villes.
Et bien entendu, minimum 2 femmes! Pourquoi assurer une représentation géographique, et pas des femmes qui représentent 50% de la population. Je ne me sens tellement pas représentée par un conseil 100% masculin, c'est scandaleux!
Mais éviter les élections d'office comme c'est le cas actuellement!
Vu la différence de nos traditions et de nos cultures, aujourd'hui ...
C est aux partir à mettre des personnes représentant les régions
Il paraît primordial d'avoir une représentativité des différentes régions afin que les réalités vécues dans chacune d'entre elles soient équitablement représentées.
Eine angemessene Vertretung der Kantonsteile ist sinnvoll.
Il faut que les trois régions soient représentées au sein du Gouvernement cantonal. Quant à assurer 2 sièges au Haut-Valais dans la Constitution, ce principe revêt une grande importance du point de vue du respect de la minorité linguistique et culturelle et de l'unité du Valais. N'oublions pas non plus l'impérieuse nécessité de permettre aux minorités politiques d'être représentées au sein du Gouvernement valaisan.

Question 20 – Conseil d'État : garantie de sièges / Frage 20 – Staatsrat: Sitzgarantie

on doit miser sur la qualité des personnalités, peu importe d'où elles proviennent
Le Valais pourrait s'inspirer des solutions du canton de Berne quant à la garantie des sièges (et la protection des minorités linguistiques)
Ausgleich wie im Ständerat
Nécessité de représentativité des diverses régions
Ein Mitglied pro Region muss gewährleistet werden. Starke Persönlichkeiten werden gewählt, so besteht die Möglichkeit, dass jede Region die Möglichkeit hat 2 Staatsräte zu stellen.
Malgré le fait qu'il faille être attentif aux minorités, le Haut-Valais est surreprésenté à tous les niveaux de l'Etat. Il ne sert à rien de lui garantir quoi que ce soit.
Chaque région a une mentalité et sensibilité différentes.
Damit das Oberwallis nicht unter die Räder kommt
Proportional gemäss Anzahl Einwohner jeder Region
Aucune garantie de siège, mais valorisation des candidatures bilingues, des femmes, ... de la part des partis
L'exécutif exécute. Il n'est - à mon sens - pas nécessaire d'avoir une représentation par région. Je serai même d'accord d'avoir tous les conseillers d'Etat qui viennent tous du même village.
car je suis pour 5 membres
Minderheiten sind meistens schlechter repräsentiert und werden ungerechter behandelt -> sie gehen schneller vergessen. Das Oberwallis ist eine Minderheit des Wallis und sollte deswegen, wie alle Minderheiten geschützt werden! Die Population des Oberwallis ist sicherlich kleiner, sollte aber deswegen trotzdem vertreten werden. Im Kanton Bern wird die französischsprachige Minderheit geschützt (durch eine Sitzgarantie). Dies würde ich auch für das Wallis gut finden, da wir ein Kanton sind und die Minderheit (Oberwallis) geschützt werden muss. Weshalb eine Sitzgarantie für das Oberwallis unbedingt in der neuen Verfassung stehen sollte. Die Gefahr besteht jedoch auch z.B. zwischen dem Mittel- und Unterwallis, welche oft als eine Region betrachtet wird. Deshalb finde ich es super, wenn alle "Teile" (Ober-, Mittel- und Unterwallis) vertreten sind (mindestens mit einem Mitglied pro Region)!
Les valeurs défendues par la personne priment sur son lieu de vie.
Minderheitenschutz für das Oberwallis (Der Kanton Bern hat einen Minderheitenschutz für die französischsprachigen)
Maximal 5 Staatsräte, 2 garantierte Sitze für das Oberwallis! Grund: Die Mentalität von Mittel- und Unterwallis sind im Vergleich zu derjenigen des Oberwallis ähnlich. Die höhere Einwohnerzahl wird im Grossrat genügend berücksichtigt!
C'est indispensable
Tant que les quotas de représentation féminine ne sont pas mis en oeuvre, tous les quotas sont inacceptables.
Wichtig für die Kohäsion!!
Für Oberwallis sehr wichtig - Tatsache siehe jetzige Wahlen
Bei 7 Staatsräten 2 Sitze pro Region, im mindestens für die Region Oberwallis. Bei 5 Staatsräten 1 Sitze pro Region, im mindestens für die Region Oberwallis.
Eine Garantie von 2 Sitzen sollte nur der deutschsprachigen Minderheit zustehen (Oberwallis). Je 1 Sitz dem Mittelwallis und dem Unterwallis.
Eigentlich möchte ich 2 Mitglieder für das Oberwallis garantieren, da ich die Unterschiede zw. dem französischsprachigen Kantonsteil als relevanter ansehe als den verschiedener Regionen.
Mindestens 3 Mitglieder pro Region...
le nombre de sièges par région devrait être garanti proportionnellement au nombre d'électeurs de chaque région.
Staatsrat auf 5 belassen und 2 Sitze für das Oberwallis.
Das Oberwallis und die kantonale Einheit nicht vergessen
Et avec l'obligation d'élire au moins 3 femmes sur les 7.
2 membres pour le Haut Valais.
Ou alors on met des quotas « genre » aussi.
Et pourquoi 7 conseillers car d autre cantons bien plus fort économiquement ont 5
bei 5 Mitgliedern. 7 Mitglieder würde auch Konsequenzen haben und die Zahl der Beamtinnen und Beamten beim Staat erhöhen. 5 genügen, um zu Entscheidungen zu kommen.
Avec 7 conseillers d'Etat on pourrait en garantir 2 pour le Haut -Valais
Un par région et 2 pour la minorité linguistique du Haut-Valais
7 conseillers d'Etat , pourquoi ?
Qui paie ? Trop coûteux et inutile
Bei zwei Mitgliedern pro Region gäbe es praktisch keine Wahlmöglichkeit mehr.
Et deux pour le Haut.
Cela ne doit cependant pas primer les compétences des candidats.
resp. falls möglich, mindestens 2 Mitglieder für die deutschsprachige Minderheit
Nous voulons des politiciens qui travaillent pour nous, et non pas des guignols qui courent après des sièges.
Im Majorzverfahren
Il faudrait également garantir une représentation des femmes et des hommes à 40% minimum
ceci éviterais des politiciens de couloir qui ne font que de la course au siège et ne travaille que pour leur parti et non pas pour le peuple.
und eine definierte Zahl an Frauen oder Männern.
z.B. mindestens 3 von Sieben müssen ein Geschlecht vertreten.
un membre intelligent, même d'une autre région, va soutenir TOUT le VS

Question 21 – Conseil d'État : destitution / Frage 21 – Staatsrat: Abberufung

Êtes-vous favorable à l'instauration dans la Constitution cantonale d'un mécanisme qui permette la destitution ou la révocation d'un membre du Conseil d'Etat ?

Sind Sie für die Einführung eines Mechanismus in die Kantonsverfassung, der die Abberufung oder Amtsenthebung eines Mitgliedes des Staatsrates ermöglichen würde?

Mais avec des règles stricts, genre au moins 2/3 des votes du parlement, pour éviter tout jeu politique malsain.
Quand on voit se qu'il se passe aux USA :)
Avec conditions strictes.
avec un droit fondamental de vivre dans un environnement sain et harmonieux, cette question est à traiter dans la loi y relative.
Seulement dans les cas exceptionnels.
Afin d'éviter des problèmes comme à Genève, je pense que c'est judicieux de prévoir ce mécanisme.
Tout dépend des raisons et du mécanisme mais ça sent un peu le Politburo cette histoire.
des Trump peuvent apparaître au niveau cantonal avec les temps orageux qui viennent
On l'a vu avec Trump, rien ne nous abrite d'un potentiel dérapage grave de la part d'un élu.
Il n'y a qu'à voir le cas Maudet à Genève...
La fonction ne peut pas être une carte d'indemnité
Uniquement à deux conditions : des critères très stricts pour éviter toute exploitation politique de cet instrument, et que la procédure se termine par une nouvelle élection où le peuple aura le dernier mot pour reconduire ou remplacer l'élu en question.
au 2/3 des membres du Grand Conseil
On voit bien l'intérêt d'un tel mécanisme après les déboires de M. Maudet à Genève. La destitution/révocation devra être soumise un un strict protocole.
Preciser dans quelle situation sera soumise a une destitution
Comme dans les entreprises privées, toute personne peut être renvoyée, pourquoi pas un conseiller d'état ?mais favorable uniquement si applique à TOUS les employés d'état
7 conseillers d'Etat : une majorité de 5 peut proposer l'exclusion qui serait du ressort des tribunaux
au niveau cantonal et communal.....
Le peuple doit pouvoir avoir le dernier mot et si le peuple veut destituer quelqu'un, c'est son droit.
Le cas genevois montre qu'un tel mécanisme est hélas nécessaire ...
Oui, mais ce mécanisme doit être difficile à mettre en œuvre, à moins qu'on ouvre une boîte de Pandore.
pour faute grave
Dans une petite république comme le Valais, il doit être possible de "mettre la pression", en cas de besoin, sans créer les conditions d'une guerre civile.
Pour raison grave
Eviter un Pierre Maudet :-)
Les opportunistes doivent pouvoir être mis sur la touche.
On sait très bien qui va en abuser, on ne veut pas de clowneries comme aux Etats-Unis chez nous
Clairement pour endiguer le copinage
On le fait au USA, pourquoi pas chez nous.
Amerikanische Zustände?
Pour motifs objectifs
Dans tous les cas. Ce ne sont pas des dieux mais des employés, au service de toute la population. Ils l'oublient un peu trop souvent. L'éjection c'est comme le licenciement, une épées qui fait réfléchir
Pour une question de séparation des pouvoirs
Pour éviter toute dérive à la Trump
Mais il faut que le processus soit complexe et justifié
Quel est ce mécanisme ?
Evidemment pour de justes motifs.
Oui mais pour des fautes graves (professionnelles ou privées) relevant du pénal.
Détailler les motifs possibles dans la loi d'application !
Sauf faute grave faite durant le mandat ou la candidature.
Trump, Maudet, et al.
Grundsätzlich ja, siehe aktuelle Geschehnisse in den USA. Aber die Hürden müssten hoch sein, damit dies nicht politisch missbraucht werden kann.
les élus sont là pour faire leur travail ; s'ils ne plaisent pas à l'électorat, ce dernier le dira lors de la prochaine élection ; évitons de nous mêler de ce qui se passe au sein d'un collège d'élus ; qu'ils lavent entre eux leur linge sale
Le mécanisme doit nous être présenté
Mais pour des cas très graves à définir
Il existe un règlement de fonctionnement tant pour les députés et CE. Préciser ce qui est admissible = blâme ou pas admissible personne révoquée par le GC.
Nul ne est au dessus des lois
Merci à Pierre Maudet de nous avoir fourni un exemple concret.
Wer macht die Abberufung?
Nécessite la votation du peuple. Personne suspendue jusqu'à la décision du canton.
Oui, pour faute grave, hyper grave. Pas pour n'importe quelle peccadille.

Question 21 – Conseil d'État : destitution / Frage 21 – Staatsrat: Abberufung

Attention à la chasse aux sorcières qui n'est que trop d'actualité ces jours. Le mécanisme ne doit pouvoir être invoqué qu'en cas d'abus avérés, et non juste par suspicion.
L'affaire Maudet a Genève montre que c'est indispensable.
Non c'est le peuple qui l'a élu et donc il faut le respecter jusqu'au prochaine votation
öffnet den politischen Parteien Tür und Tor.
Pas de Trump bis!
60% des députés pour = destitution!
Im Hinblick auf den Fall Maudet in Genf, sollte so eine Abberufung/Amtsenthörung grundsätzlich möglich sein.
il faut éviter une deuxième cas Freisinger
On voit hélas des cas qui nous poussent à répondre oui à cette proposition. Je me méfie tout de même de la méfiance ;-) généralisée à l'égard du monde politique. A force de critiquer a hue et à dia, on finit par décourager les bonnes volontés et sélectionner les pires.
A la majorité des 2 tiers du Grand Conseil
au cas où il y aurait des imitateurs de Trump
Avec des critères de majorité qualifiée (2/3 ou 3/4 du GC)
quand les valeurs citoyennes fondatrices de notre démocratie sont bafouées...
Sinon l'UDC va nous faire chier avec ça toute les 3 semaines.
La destitution pour une faute grave ne doit pas être politisée, elle dépend de la justice et non pas du Grand Conseil
Oui mais attention à ne pas soumettre les élus à un excès de vindicte populaire
Nécessité de prévoir la possibilité de révocation (par exemple, le canton de GENEVE M. P. Maudet)
Nicht notwendig.
Risque de favoriser le populisme
Avec votre position, la chasse aux sorcières est organisée.
Avec votre proposition, il faudra édicter des principes de révocations. et cela me semble impossible de se mettre d'accord se référer aux lois et règlements en la matière.
oui si ça n'existe pas déjà
évidence démocratique
S'il y a pas de risques de le transformer en arme politique, voir USA!
Sonst haben wir bei jedem herbeigeredeteten "Skandal" ein solches Verfahren, wie will man da noch regieren?
Oui si c'est le peuple qui tranche.
en cas de faute grave.
Et même d'une condamnation à mort pour, par exemple, l'histoire du mercure.
Pour éviter des excès et des abus
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
On ne devrait pas attendre comme de bêtes Américains la fin d'un mandat pour pouvoir dire "dégage". Si cela est justifié, il est juste de procéder lors de fautes graves avant la fin du mandat.
Inutile, jamais eu besoin.
Par un vote du Grand Conseil au 2/3
critère : 60 % des député/e/s (= 3 sur 5)
La prudence doit conduire à cet expédient.
Plutôt oui, mais est-ce applicable ?
Je suis étonnée que cela n'existe pas déjà!
Il n'y a aucune raison que les membres du conseil d'état soient intouchables.
avec des clauses précises
Ca n'aide pas la paix politique.
Absolut, aber nur unter strengen Bedingungen.
Sind auch nur Menschen.
lorsque qu'une incapacité est prouvée.
Tout membre du conseil d'État se devra d'être à la fois exemplaire et au service du peuple. Il doit le voir comme un devoir. Tout conflit d'intérêt, intérêt financier, primes, mauvais comportement ou autre raison de s'attacher au pouvoir est ce qui fait que nous perdons confiance en nos politiciens. Je pense personnellement qu'ils devraient être désignés par le peuple.
A voir comment ce mécanisme pourrait être utilisé
Le Grand Conseil dispose d'outils sérieux pour contrôler le travail du Conseil d'Etat. Ce n'est pas son rôle de décider si un des ses membres doit être destitué
La sanction électorale chaque 4 ans suffit. Il faut également protéger les candidat.e.s des partis minoritaires
éviter un cas maudet chez nous
les membres du Conseil d'Etat ont droit, comme chacun d'entre nous, à des erreurs nous les avons élus, nous devons assumer nos choix l'affaire "Maudet" m'interpelle car ce pauvre bougre a seulement fait, à mon avis, ce qui se faisait en politique il y a 20 ans, les mœurs changent il ne l'a pas compris ... faut-il le lyncher pour cela?
Oui, et ce serait tout à fait justifiable au vu des problèmes déjà vécus avec certains élus
Dans ce cas, la Constitution doit préciser les types de cas où cela est possible (ex. crimes sexuels, crimes contre l'état, etc)
Si faute grave.
Pour autant que les critères soient objectifs
Obligatoire. le contraire serait scandaleux (et très 'politique valaisanne' en fait)
A la loi de définir des conditions très strictes ne donnant pas porte ouverte au populisme et au tribunal des réseaux sociaux.
On ne peut pas maintenir en place quelqu'un qui ne respecte pas la loi.
sur quelles bases?

Question 21 – Conseil d'État : destitution / Frage 21 – Staatsrat: Abberufung

Oui ce serait bien d'avoir un tel système car un exécutif se doit de travailler ensemble dans le bien de la population pour comme son nom l'indique exécuter les décisions prise par le législatif sans se laisser influencer par les convictions de son parti et si un élu ne travaille pas dans ce sens il n'a clairement pas sa place dans l'exécutif.
Tout le monde doit être révocable.
Par exemple : Jacques Melly devrait être destitué.
Naturellement en restreignant la possibilité d'activer ce mécanisme à des situations graves.
Une fois de plus... démocratie.
plutôt oui, mais cela doit être très strict et très cadré, car le risque que cela devienne un outil politique est présent. Un élu au CE doit se sentir libre dans la conduite de son département, sans craindre la destitution (ou une procédure inutile et politique).
Pour justes motifs
Voir ce qui est arrivé à Genève.
on a bien vu le blocage à Genève avec P. Maudet
Seul le corps électoral doit pouvoir défaire ce qu'il a mis en place. Il convient donc de prévoir les contours d'un appel aux électeurs dans un tel cas.
Mais il faut des faits graves à préciser et avérés et non pas le lynchage public auquel on assiste depuis quelques années et entretenu par les médias.
En cas de condamnation pénale, conflits d'intérêt, indignité ou lorsque le membre en question ne remplit manifestement pas les tâches incombant à sa fonction.
En cas de faute grave, bien entendu.
Mais des motifs clairs devraient alors être choisis.
révoqué par qui ? grand conseil ? tribunal cantonal ? et selon quelle type de procédure ? promesses, accompli, non accompli, total + ou - à la porte
nous ne sommes pas aux USA ! la personne démissionne ou n'est pas réélue, c'est suffisant et démocratique (risques de dérives politiques).
Dans une loi, pas dans la constitution.
Faire très attention car outil très dangereux qui peut servir à des fins uniquement partisans et idéologiques
Ça permet d'éviter des scandales qui ont secoué le Canton
...en cas de faute grave à définir!
Expérience faite dans d'autres cantons suisses
Lorsque une situation délicate met le gouvernement mal à l'aise.
Des cas actuels le confirment.
En cas de faute grave, de corruption avérée.
Je suis favorable à des mécanismes qui permettent la destitution ou la révocation de tous les élus.
À définir pour quelles fautes ou quels manquements
Non, car en tant que gouvernant, l'on doit prendre décision. Cela fait forcément des mécontents. L'instauration d'un tel mécanisme provoquerait des abus de droit.
ça semble logique, et faire partie du bon sens!
Si soucis, comme partout ailleurs, on ne va pas au bout de son contrat, de son mandat.
Für die Abberufung haben wir alle vier Jahre Wahlen. Einen Trump darf man nicht wählen, oder man muss dann vier Jahre dafür büssen. Wir haben mit dem heutigen System auch einen Freysinger gut überlebt.
Mais le mécanisme devrait prévoir que la décision finale appartienne au Peuple qui a élu le Conseiller qui fait l'objet d'une procédure de destitution; ou alors au Grand conseil à une majorité qualifiée.
Tirons les leçons du fiasco Freysinger.
Un élu ne peut pas être révoqué. On évite ainsi les magouilles
En cas de faute grave.
wer weiss, ob wir nicht eines Tages einen "Trump" im Staatsrat haben
Mechanismus muss geregelt werden. Vorschlag: Mindestens Zweidrittelmehrheit des Grossen Rates.
Le gouvernement en tant que Collège doit assumer la faute d'un de ses membres collectivement. Une dissolution du Conseil d'Etat au complet me semble plus juste si le cas devait se présenter
Wer Rechtsmissbrauch begeht, soll die Konsequenzen ziehen. Aber der Staatsrat als Ganzes muss dabei amtshandlungsfähig bleiben können.
Cas de force majeure...
pour des motifs objectifs
C'est l'essence même d'un Etat démocratique.
Les députés auront beaucoup à débattre lors de l'éventuelle élaboration de la future
Absolument nécessaire d'avoir des conséquences!
expériences malheureuses faites dans d'autres cantons romands ces derniers temps
Eviter une affaire Trump.
Révocation par une majorité des 2/3 du grand conseil
mais très restrictive
vous
On a vu l'affaire Maudet
Personne ne doit être au dessus des lois
Manquement grave à leur devoir
l'électorat a de la mémoire ! Il peut sanctionner lui-même, sauf si faute très grave, mais méfions-nous de la justice politique !
Si il y a une faute grave, qui devrait être définie dans la Constitution
et d'ailleurs il faudrait pouvoir juger et condamner en cas de manquement grave comme c'est le cas actuellement même après leurs mandats
Comme ultima ratio, évidemment, à des conditions strictes et précises.
No comment.

Cela semble évident. A haute autorité, hautes responsabilités. Punition en cas de non respect de l'engagement ou de faute avérée délibérée.
Bien sûr, cela doit constituer une possibilité, car certains ont des faces cachées qui une fois mises au jour, sont réhabilitatoires avec une fonction publique. Par ex. un Conseiller coupable de malversation, de pédocriminalité, ou de mensonge doit être destitué.
et à la réévaluation des décisions des mandats ou dossiers qui ont un lien avec la destitution ou la révocation
Par hasard actuellement la façon de gérer cette crise est catastrophique (port du masque à l'école obligatoire c'est une catastrophe sanitaire, un non sens)
A confier ce soin à la justice et non à la justice politicienne du Grand Conseil.
C'est long, une période de quatre avec un incapable à la tête du département qui vous concerne ...
mais éviter que la politique prenne le dessus. C'est la Justice qui doit s'en charger.
pour des motifs objectifs
Ça pourrait effectivement être utile !
Nur wenn Beschuldigungen erhärtet (zB bei Straftaten) und durch Gericht bewiesen angesehen - Verpolitisierung muss dringend vermieden werden!
Man lernt von Amerika
Besser wäre ein Mechanismus für eine Amtsenthebung der Dienstchefs.
Meilleure réflexion dans les décisions. Moins de politique d'alliances et de "petits copains".
Plus de professionnalisme
Plus d'engagement de valeurs et moins d'intérêts financiers.
Auch ein Staatsrat soll bei Fehlverhalten bestraft werden.
pourquoi les protéger en cas de faute grave?
Quelques réticences sur comment sera faite la loi d'application
Pas n'importe comment!
Quand on voit ce qui se passe à Genève, on ne peut que plébisciter une telle mesure...
Un conseiller d'Etat qui quitte (quelle que soit la raison) ne devrait pas avoir droit à de longues rémunérations. Il devrait toucher une rente lui permettant de retrouver un travail. Si sa fortune lui permet de vivre sans rémunération elle devrait être supprimée.
Evidemment
La démocratie doit se protéger des despotes qu'ils soient éclairés ou non.
Ce serait aussi une garantie pour le peuple d'avoir des élus dignes et respectueux des lois et de leurs électeurs.
De même pour la révocation d'un membre d'un conseil communal.
Mais il faudrait s'assurer que ce ne soit possible qu'en cas de dysfonctionnements très graves et que les gardes fous contre des mécanismes partisans soient très forts
mais il doit être très restrictif.
L
c est le peuple qui nomme à lui de décider
Évidemment que oui! Il n'y a qu'à regarder le cirque Maudet à Genève
Ja, wenn sich das Mitglied etwas Schwerwiegendes zu Schulden kommen liesse. Nein, wenn es um politisches Kräfteressen ginge.
On doit apprendre de l'histoire Maudet et éviter que ça se passe en Valais.
Natürlich. Wie in jeder Firma auch, muss man für einen Vertrauensbruch zur Rechenschaft gezogen werden können. Wichtig jedoch, dass dies das Volk bestimmt und nicht die Gegenpartei
Il faudrait préciser les conditions pour une destitution ou révocation : le mensonge serait-il un motif valable ?
La question est trop imprécise pour y répondre
Uniquement en cas de condamnation pénale.
Selon des critères précis et exhaustifs
Sehr hohe Hürden.
Avec des garde-fous
L'expérience au E.-U. démontre que c'est un procédé qui devient hautement politisé, et n'est pas très efficace.
Absolument. Cela me paraît même insensé que cela n'existe pas actuellement. Nul n'est au-dessus du peuple qui l'élit.
Keine Impeachmentregelung auf kantonaler Stufe. Bisher kein entsprechender Bedarf.
Muss möglich sein (siehe Fall Maudet GE).
Mobbing Gefahr usw.
manche Staatsräte werden zu Diktatoren
Sollte nie nötig sein.
Nicvt auf verfassungsstufe zu regeln
Pour les cas suivants : problèmes de santé, faute grave dans l'exercice de la fonction, etc.
Pourquoi ne pas prévoir cette règle pour toutes les autorités ?
Auch ein Staatsrat braucht eine gewisse Sicherheit, um Entscheide treffen zu können.
Nous ne sommes pas aux USA
c'est au peuple à juger et ne pas le réélire s'il commet une faute très grave.
Malgré le caractère exceptionnel de cette mesure
En cas de gros problèmes il faut prévoir cela
nur wenn ein absolut grobes Vergehen gegen das Gesetz vorliegt oder absichtlich gegen die Interessen des Kantons verstösst
Pour des motifs objectifs.
A inscrire avec une obligation de récusation.
Évitons une destitution politique
Wenn Mitglieder nicht mehr tragbar sind muss die Abberufung möglich sein.

Question 21 – Conseil d'État : destitution / Frage 21 – Staatsrat: Abberufung

Au terme d'un mandat de 4 ans, le peuple a la possibilité de ne pas réélire un membre du Gouvernement qui n'aurait pas fait son travail à la satisfaction générale !
dans une loi
Avec des conditions précises et strictes, il faut permettre qu'un ou une membre du Conseil d'Etat doive renoncer à son mandat.
Wenn ein Staatsrat seinen Job nicht zur Zufriedenheit ausübt wird die nächste Wahl dies korrigieren. Das Volk entscheidet richtig.
Clairment.
Afin d'éviter ce qui se passe à Genève
Cela paraît nécessaire afin d'éviter des scandales.
Sofern klare Kriterien ohne politisch motivierte Abberufungen
On n'a qu'à bien voter et assumer notre responsabilité ;-)
Pourquoi introduire cela dans la constitution ?
Des conditions stricts devraient être édictées.
La transparence doit primer vis-à-vis des intérêts de particuliers ou de groupes d'influence.
Tant qu'on empêche une utilisation abusive de ce mécanisme.
nur bei grobem nachweislichem Fehlverhalten. Der Mechanismus darf nicht zu politischen Zwecken missbraucht werden.
Das führt zu unnötigen politischen Schlammschlachten im Parlament, weil das die Initianten in die Medien bringt. Es ist für eine Demokratie schädlich, wenn die Regierung jederzeit auch für Kleinigkeiten und erfolglos attackiert werden kann.
Pour des motifs objectifs
Ja, wenn schwere Versäumnisse oder Rechtsbrüche vorliegen
Une nécessité absolue si l'on voit ce qui se passe au Gouvernement genevois avec, par exemple, un Pierre Maudet. De plus, il faut inscrire dans cet article une interdiction de se présenter à une telle élection dans tous les cas où le candidat a été condamné à une peine ferme d'au moins 12 mois, pour un délit pénal.
A moins d'imposer des règles strictes
Si le mandat ne va pas au delà des quatre ans actuels
Um Schaden für den Kanton zu vermeiden bei Unfähigkeit
cf. affaire Maudet
Je ne sais pas, car je ne sais pas ce qui est en place actuellement. Est-ce impossible de destituer quelqu'un ? Vraiment ? Si oui, alors il faudrait en effet mettre en place un tel mécanisme.
Bei groben Verfehlungen eines Staatsrates sollte dies möglich sein.
Wenn, dann durch das Volk und nicht durch das Parlament. Das Volk wählt den Staatsrat, nur das Volk soll damit diesen auch absetzen können. Ansonsten kann auf einmal ein durch das Volk gewählter Staatsrat im Parlament entmachtet werden. Z.B. die CVP setzte mit ihrer 50% Dominanz im Parlament jeweils die anderen Staatsräte ab.
Nur mit klaren Regeln. Die Abberufung darf nicht leicht möglich sein.
Würden missliebige Staatsräte auf diesem Weg ausgebootet?
Man soll sich bei der Wahl überlegen, wen man wählen will.
C'est une porte ouverte à du populisme de mauvais aloi. Et un facteur d'instabilité politique néfaste.
À utiliser cependant avec modération !
Oui en cas de lobbying, faute grave, etc
eher ja
oui en cas de lobbying, triche et faux ainsi que des peines de prisons.
clause «Freysinger» ou «Maudet»
Falls es ein ähnliches Instrument in anderen Regierungsräten der Schweiz oder für den Bundesrat gibt ja sonst nicht .

Question 22 – Coordination intercommunale au niveau régional / Frage 22 – Interkommunale Zusammenarbeit auf Regionsstufe

La Constituante prévoit qu'une personne par région soit chargée de la coordination intercommunale, des liens avec le canton et de présider la conférence des présidentes et présidents de commune. Cette personne remplacerait l'actuel-le préfet-e de district. Comment cette personne devrait-elle être élue ?

Der Verfassungsrat sieht vor, dass in jeder Region eine Person für die interkommunale Koordination, die Verbindung zum Kanton und die Leitung der Konferenz der Gemeindepräsidentinnen und -präsidenten zuständig ist. Diese Person würde den/die aktuelle Bezirkspräsident/-in ersetzen. Wie soll diese Person gewählt werden?

Ou à la limite par les présidents/ensemble des élus communaux.
Le risque avec une élection populaire c'est de tomber dans un choix de personnalité indépendamment de sa représentativité de la région concernée plutôt qu'un choix utile pour les régions.
Que financièrement, cela reste dans des limites raisonnables.
Sans conviction
Il me paraît intéressant de créer ce nouveau poste en remplacement de celui de préfet, mais je n'ai pas d'opinion concernant le mode d'élection qui doit prévaloir.
Ce sera le président des présidents !
Proposition : le rôle pourrait tourner entre tous les présidents de commune de l'arrondissement
Question de sémantique : on veut supprimer la notion de préfet alors que la personne remplirait la même fonction!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
en tous les cas pas par la population ou l'ensemble des élus.
nomination par le CE comme actuellement pour les préfets cela permet à la personne de rester neutre.
Cette personne ne doit pas remplacer le préfet, mais EST le préfet. Il doit être choisi par DISTRICT, qui, beaucoup plus que la région, est l'échelon idéal pour la collaboration intercommunale. Pour le reste, son mode d'élection n'a pas beaucoup d'importance, mais étant un coordinateur entre les autorités, il serait logique que celles-ci le choisissent, plutôt que faire l'objet d'une campagne populaire.
élection identique que pour le Conseil communal
Les conseils communaux sont les plus à même de savoir qui peut les représenter de façon optimale.
Actuellement les préfets font bien leur travail. Pourquoi changer.....
Les élus locaux peuvent engager un représentant, mais pourquoi les forcer à le faire ?
cet élu connaît le milieu dans lequel il vit.
Führt nur zur Komplizierung der Verhältnisse. Heute hat ja bald jede und jeder die Händynummer eines Staatsrates. Da brauchte es keine teure Vermittler.
après validation de la candidature par le canton
...mais cette fonction n'est pas primordiale
Efectuer un tournus dans les districts
Je ne vois pas l'intérêt de remplacer le préfet par un autre !
Le préfet est déjà nommé pour cela.
Si l'on veut favoriser véritablement la coopération entre les communes, il est indispensable que cette nomination se fasse par les membres de la conférence directement, sans entrer dans une polémique ouverte ou un mécanisme de lutte électorale qui laisse beaucoup de traces.
C'est au peuple de définir la ligne qu'il souhaite donner à son canton.
Préciser le rôle exact de cette personne.
Elle doit être un ou une élu (e) du peuple et pas le résultat d'une cooptation comme actuellement.
Si oui, élections par la population
Das können die Gemeinderäte gut selbst erledigen.
Wenn diese Person nicht von der Bevölkerung gewählt wird, verkommt das Amt wieder zu einem Ehrenamt für verdiente Parteihelfer oder ähnlich.
ne doit pas être élu, mais désigné par l'autorité cantonale
Car il fera le lien surtout entre autorités politiques. De plus, ces autorités politiques connaîtront mieux une personne capable de ce rôle que l'ensemble de la population. Plus efficace.
und Präfekten abschaffen!!
un président de région plutôt
Cela donne la même force aux communes contrairement aux élus communaux
Je crains que la participation des citoyens pour un tel scrutin soit faible et que le résultat en soit faussé.
Cette fonction est essentielle. Le vote populaire est préférable pour la population se sente impliquée dans sa région, mais on pourrait aussi considérer les élus communaux ou cantonaux de la région.
Quid des conseillers généraux ? Maitient de l'assemblée de district comme collègue électoral ??
Nommée par le Conseil d'Etat.
Pas par la population qui serait trop favorable aux villes
Elle devrait être désignée par le Conseil d'Etat afin d'éviter les copinages régionaux
PLutôt passer par la fusion des communes, avoir de plus grandes communes et moins nombreuses par région
arrêtons les couches inutiles, les p'tits chefs et autres pique-assiettes
Schafft die Präfekten endgültig ab. Habe noch nie von etwas gehört, was die erreicht haben. Ein alter Zopf, der abgeschnitten gehört.

Question 22 – Coordination intercommunale au niveau régional / Frage 22 – Interkommunale Zusammenarbeit auf Regionsstufe

fonction essentielle qui incite les communes à discuter avec leurs voisines
Une telle fonction n'est pas utile, qu'elle soit remplie par les préfets ou une personne spécialement désignée. La conférences des président.e.s peut désigner son ou sa président.e parmi ses membres (comme, au niveau suisse, les conférences des chefs de départements cantonaux).
Cette élection renforcerait notre démocratie
quelles compétences décisionnelles aurait cette assemblée et ce président ? alors que les communes sont en voie de fusion
Surtout pas élue par les présidents car trop tentant de favoriser les petits copains
Curieux que vous demandiez à la fin quel est le district de résidence ...
par un collège adhoc
laissons au peuple le maximum de compétences
Je dois me renseigner.
Les autorités communales, notamment les présidents eux-mêmes, sont bien placés pour organiser la collaboration intercommunale sans avoir besoin d'une autre personne pour gérer ce sujet.
Le "Collège des président.e.s" peut tout à fait s'organiser en son sien, coisissant son "super" président, pour une période donnée.
Aucune fonction complémentaire ne me semble utile.
Organiser des élections pour tous les citoyens coûte cher il faut privilégier une élections par les instances communales, présidents ou élus communaux.
Car c'est le plus démocratique
La personne chargée de cette coordination ne peut toutefois pas cumuler son mandat avec un autre mandat politique (exécutif ou législatif).
Ein Bindeglied zwischen Bevölkerung und Regierung ist sicher von Vorteil.
ou selon un tournus parti/communes
Wahlen gehören allen Bürger
eine logische Folgerung
Le rôle des préfets de district ne devrait pas disparaître. C'est un rouage important entre les autorités et la population. Il s'agit de nommer des personnalités expérimentées et compétentes afin de renforcer ce lien. Une révision du rôle devrait être envisagée.
Je ne suis pas certain de l'utilité de cette fonction. Il me semble que si la coordination ne fonctionne pas spontanément, elle a peu de chance d'être efficace si elle est imposée par une autorité externe. Dans ce sens, et si cette devait fonction devait exister, ce pourrait être un premier pas de coordination de la part des élus que de nommer le/la responsable de leur coordination.
Seule façon de fonder une légitimité.
Dafür wurde das Telefon erfunden.
Le préfet fait l affaire
Je ne suis pas certain de l'utilité de cette fonction. Il semble que la coordination devrait aller de soi. Si elle est imposée, elle risque d'être inefficace. Dans ce sens, il serait peut-être préférable que l'élection soit effectuée par ceux qui devront être coordonnés.
Évitons les relais pour un canton pas si peuplé, laissons les communes et leur président-e assumer La motivation locale sera toujours porteuse
permettra mieux de mettre la bonne personne à cette place
Je ne comprends pas la différence avec les préfets actuels. Il faut peut-être redéfinir la tâche des préfets.
Ist die günstigste und einfachste noch als demokratisch an zu sehende Variante.
Ce serait donc une assemblée des élus communaux de la région qui présenterait cette personne. J'abonde dans cette idée.
pas besoin de faire appel à la population pour ça
Si on les veut à tout prix, par les président(e)s!
Jede gewählte Gemeindevertreterin und jeder gewählte Gemeindevertreter ist verpflichtet über die kommunalen Grenzen hinauszuschauen. Für die Verbindung zum Kanton sollte nicht "nur" eine Person pro Region zuständig sein und die Organisation der Konferenz der Gemeindepräsidentinnen und -präsidenten ist von diesen selbst zu organisieren.
Vereinfachung.
La réponse est donnée.
Élection par commune puis tirage au sort.
Es ist an sich gut, wenn eine Person die Konferenz der Gemeindepräsidentinnen und -präsidenten leitet. Dies ist aber die einzige sinnvolle Funktion und kann auch von einer/m Präsidentin/-en übernommen werden, die/der von den anderen gewählt wird.
Les élu-e-s communaux sont probablement les mieux à même de savoir avec qui ils pourront bien collaborer. J'aurai eu envie de dire la population mais la population comprendrait mal cette fonction, pas autant que les élus communaux.
je ne suis pas certaine que ce poste soit très utile.
Nouvelle complication
Heute braucht es keine Briefboten mehr um den hohen Staatsrat zu informieren
C'est ainsi que la légitimité de cet agent public de haut niveau devrait être acquise.
Si l'on considère qu'il s'agit d'un sorte d'intendant/magistrat, l'élection par les présidents de communes devrait suffire.
A choisir en fonction des compétences qu'on attribue à cet agent.
Écriture inclusive ☺
En grammaire en française, le masculin singulier est le mode neutre n'en déplaie aux féministes hystériques.
par l'ensemble des élus communaux m'irait aussi
Faciliterait le travail de la personne nommée, sans donner trop de pouvoir aux président.e.s de communes.
Cette personne pourrait être présentée par les élus et élue par la population.
C'est dommage de supprimer la désignation par le Conseil d'Etat: cela évitait les querelles locales...
Belle légitimité

Question 22 – Coordination intercommunale au niveau régional / Frage 22 – Interkommunale Zusammenarbeit auf Regionsstufe

Pour autant que cette personne soit encore utile. Il faudra surtout accélérer les fusions de communes et d'en diminuer le nombre.
Pour le maintien des préfets comme actuellement.
Macht Sinn!
Il faudrait juste garder le nom de préfet qui est plus joli que président de région
Si cette personne est un lien entre les communes et le canton, elle représente les intérêts de toute la population et devrait donc être élue par celle-ci
La coordination intercommunale est importante, mais elle ne doit pas freiner des processus de fusion de communes qui permettent de conserver l'autonomie communale
Suppression
Wieso wird dafür eine Person benötigt? Dass können die Gemeindepräsidenten miteinander organisieren. Dieser Job kostet nur Geld und bringt wenig-keinen Mehrwert.
je suis contre l'abolition des préfet(e)s
Pour éviter un certain élitisme
Selon moi, cette personne devrait être un.e président.e.s des communes concernées élue par eux.
Je ne comprends pas la volonté de supprimer les préfets
C'est-à-dire conseillers municipaux plus présidents des conseils généraux.
Cela évitera les manœuvres politiciennes et assurera la légitimité de l' élu-e
il y a trop de personnes qui ne connaissent pas les préfets dans le système actuel
On parle de plus en plus d'agglomération pour optimiser la mobilité, l'enseignement, des services tels que les pompiers, les tâches de la voiries, les infrastructures etc. Ne faudrait-il pas penser à cet aspect aussi et en tenir compte lors de la création des régions?
cette fonction pourrait être utile, mais je pense qu'elle ne l'est pas de cette manière. Je pense qu'il aurait été plus utile que de passer à un système de type fribourgeois en attribuant de réelles compétences aux préfets, ce qui permettrait aux communes de renoncer à certaines tâches qui se complexifient, par exemple pour ce qui est des constructions. L'avantage serait une meilleur unité entre les communes.
évitons les intermédiaires ralentisseurs
Die Leitung der Konferenz der GemeindepräsidentInnen kann ein Mitglied des Gremiums übernehmen.
Je suis pour le maintien des préfets. Ils font un excellent travail sur la durée, sans être chaque 4 ans en lice pour un nouveau mandat. Ils assurent une gestion neutre des intérêts régionaux. Dans le modèle qui est proposé, ce poste sera dévolu obligatoirement au président de la ville. Qu'en sera-t-il de sa neutralité?
Le préfet a ce rôle déjà actuellement et c'est une fonction inutile et sans aucune efficacité.
Réminiscence Napoléonienne....
Fonction plutôt honorifique. Cas échéant, en cas de conflit, le canton peut toujours nommé un médiateur.
Gardons le préfet.
choisir parmi les députés un "primus inter pares" devrait suffire.
Trop d'administration et de coûts si élu par le peuple, trop de copinage si élu par les présidents de Communes uniquement !
Les préfets avaient été instaurés pour mater les districts et les communes, dans une période troublée ; aujourd'hui ce n'est presque plus qu'une charge digne... je pense qu'on peut s'en passer définitivement : les exécutifs communaux sont assez grands pour s'occuper de cela par eux-mêmes.
Nommer par le conseil d'état pour que cette personne ne doive pas faire campagne
Die Gemeinden wählen ihren Präsidenten selber, und das Walliser Volk seine Staatsräte selber. Dazwischen braucht es rein gar nichts. Die Präfekten kann man ersatzlos streichen. Wenn die Gemeinden doch einmal Fachkompetenz brauchen, werden sie sich diese punktuell selber holen.
Ne faudrait-il pas qu'il y est un cahier des charges professionnel pour choisir une telle personne? Cela ne peut être qu'un rôle de miliciens si on veut avancer... et surtout face aux enjeux futurs: énergétique, mobilité, terroire, etc. Cette fonction sera-t-elle liée à un parti? Cette élection ne doit pas coûter une blinde à la population (campagne), la qualité/compétences des candidats doivent être assurées avant l'élection.
Quelle belle idée !
donner plus de pouvoir au préfets
Auf diese Weise hätten auch kleinere Gemeinden eine Chance die Präsidentin oder den Präsidenten der betreffenden Region zu stellen. Bei der Wahl durch die Bevölkerung wird die/der Präsidentin/Präsident immer aus der bevölkerungsreichsten Gemeinde oder Agglomeration kommen.
Une personnalité sans autres mandat politique
Mieux de laisser la fonction de préfet
Il faut que les citoyens aient confiance en la personne qui leur servira de porte-parole.
Präfektamt ebenfalls abschaffen
Ich sehe wirklich keinen Sinn.
direkt von dem Volk. Damit würde auch die Akzeptanz eines solchen Amtes gesteigert.
Cette personne doit être un coordinateur et un facilitateur. Il ne doit donc pas avoir de couleur politique marquée, ni le souci d'être élu ou réélu.
Il faudrait déjà poser la question du bien-fondé du changement. Remplacer un préfet par un coordinateur n'a pas de sens.
C'est une voie sans issue : choisie par les présidents, cette personne sera leur larbin. Choisie par le peuple, elle sera sensible aux questions électorales.....
La situation actuelle des préfets est la meilleure car ceux ci gardent leur liberté envers tous les acteurs et cela leur permet ce recul et cette hauteur. Il s'agit juste de modifier la loi sur les prefets
Unnötige Ausrede um per Hintertür trotzdem noch sowas wie de "Drehtürjob" Präfekt zu erhalten. Gehört abgeschafft.
ne pas multiplier le niveau administratif
Diese Funktion ist nicht notwendig. Wieso soll der Präfekt durch irgend eine andere Person ersetzt werden. Am Ende kommt es auf dasselbe heraus.

Question 22 – Coordination intercommunale au niveau régional / Frage 22 – Interkommunale Zusammenarbeit auf Regionsstufe

méprise
Nomination pour le Conseil d'Etat pour éviter les guerres politiques électorales
Les membres des conseils communaux de la région concernée
Le système envisagé est beaucoup trop compliqué et peu utile.
Les communes et cantons doivent améliorer leurs relations et communication. Garder la fonction de préfet ou ajouter un président n'est pas la solution selon moi.
Die Funktion ist definitiv nicht nötig. Der Staatsapparat ist genügend gross. Diese Koordination kann auch durch eine Organisation wie die RWO erfolgen. Es braucht nicht nochmals zusätzliche Ämter. Mehr Staat ist zwingend zu vermeiden.
Cette fonction me semble très utile et il me paraît juste d'en remettre l'attribution à la décision populaire.
Präfektinnen & Präfekten pro 6 Regionen auf Vorschlag der Parteien vom Statsrat ernennen..
Für jeden Wahlkreis ein Präfekt gewählt vom Staatsrat (Vorschlag durch die Parteien)
Tournus occasionnel nécessaire.
Pour plus d'implication de la population dans la gestion de la région.
Il n'est pas utile de prévoir un poste élu. Une nomination par l'administration local suffirait
Die Präfekten in den Unterwahlkreisen beibehalten
les préfets allaient très bien.
Il devrait pas être seul un comité de 5 personnes devrait ce créer.
permettra des équilibres politiques
Tout en posant la question : est-ce une fonction utile ?
Sans étiquette partisane
Le rôle de préfet n'a plus aucun sens tout comme la notion de district
Existe-t-il un besoin d'élection pour une fonction administrative ? Une nomination semble préférable, et plus simple à mettre en œuvre.
Es darf nicht alleine von den Präsidenten gewählt werden. Ich sehe die Gefahr von kollegialen Absprachen. Die Gemeinderäte müssen mitbestimmen können. Die Bevölkerung eher nicht, das sie nicht gezwungen sind, mit der Person zu arbeiten.
C'est détruire le pouvoir exécutif !
Qui sera ce petit roitelet ?
Et cette personne devrait être l'un des présidents de la conférence.
On doit tendre vers une diminution du nombre de communes (environ 60 pour le canton); de fait, un échelon intermédiaire ne s'avère pas forcément utile !
Damit ist eine Personen- und Fähigkeitsbeurteilung bestens gewährleistet.
Gibt genug Möglichkeiten
Auch die Präfekten sind nicht nötig, auch das noch ein Übel von Napoleon
ou éventuellement par l'ensemble des élu-e-s communaux de la région - mais en tous cas pas par les présidents des communes
Grundsätzlich sollte man an den Bezirken festhalten. Mitdem auch am Amt des Präfekten.
Il faut éviter les coquilles vides. La coordination intercommunale doit être laissée aux communes (autonomie).
Die Präsidenten arbeiten anschliessend mit dieser Person zusammen.
Dann kann man die Präfekten beibehalten!
Donnons plus de pouvoir aux présidents de commune qu'ils puissent s'imposer dans les relations avec l'Etat.
Cela dit, j'estime que cette fonction n'est clairement pas utile.
Seit Jahrzehnten spricht man über die Überflüssigkeit der Präfekten. Warum will man wieder eine neues Gremium schaffen?
Sehr wichtige Funktion. Nicht nur von Gemeindepräsidenten zu wählen.
les préfets font très bien l'affaire
Apparemment les plus aptes à procéder à une telle élection qui les concerne en priorité
Bei einer Volkswahl wird diese Funktion massiv aufgewertet.
Mais que fait réellement le préfet ?
Démocratie
Le mieux serait qu'il soit nommé par le Conseil d'Etat
Prevoyez un office des relations communales. Simple efficace et professionnel.
Bravo pour la suppression des préfet, mais non à leur remplacement.
Ou lui attribuer de véritables fonctions.
Diese Rolle ist nicht mehr zeitgemäss und auch nicht mehr nötig.
En quelque sorte, il s'agit d'élire par le peuple un préfet pour chacune des 6 régions du Valais. Bénéficiant de la légitimité populaire, dans ce cas de figure le préfet pourra jouer un rôle plus efficace au service de chacune des régions concernées.
Cette option renforcerait le système démocratique et l'intérêt de la population pour la fonction (candidat ou candidate et votants)
Die Funktion ist in meinen Augen eine Leerstelle und bedarf es eigentlich nicht. Jedoch würde ich, falls es so eintreffen würde, sollte dies demokratisch von den Gemeindegliedern gewählt werden.
Die Bevölkerung der Gemeinden der betreffenden Region soll die Person wählen. Dieser Person muss aber auch mehr Kompetenz zu teil werden.
Rajouter des échelons ne sert qu'à complexifier les choses et à diluer le pouvoir des présidents de commune
Ich bin gegen die Ernennung eines Regionspräsidenten. Das Präfektenstatut ist zu erhalten, Ansonsten wieder eine neue Stelle geschaffen wird, deren Aufgaben nicht festgelegt sind. die Rahmenbedingungen sind nicht bekannt. Die Ernennung ist nach wie vor über den Staatsrat erfolgen.
Nommée par le conseil d'etat
Ce sont les président.es qui vont travailler avec. Cf. rôle de coordination
Pourquoi pas par le Conseil d'Etat ?
Die Bevölkerung sollte an solchen wichtigen Entscheidungen mitbeteiligen werden!

Question 22 – Coordination intercommunale au niveau régional / Frage 22 – Interkommunale Zusammenarbeit auf Regionsstufe

wenn wahlen --> bevölkerung!
Je ne suis pas favorable aux 6 régions. Mais je suis favorable au maintien des préfets pour la coordination intercommunale et le relai entre les communes et le canton.
Der Präfekt soll, wie die Bezirke, nicht abgeschafft werden. Wahl durch die Gemeindepräsidenten. Jede Gemeinde soll eine Stimme haben. Kandidaten von kleinen Gemeinden haben sonst keine Wahlchancen.
Präfekte sollen beibehalten werden!!!
Die Regionalentwicklungsstellen können die Koordinationsaufgabe übernehmen. Falls doch ein Regionalpräsident durchkommt, muss dieser zwingend von den Gemeindepräsidenten gewählt werden!
abwechselnd sollen die Gem. Präsidenten die interkommunale Kommunikation wahrnehmen.
Aber die Person darf keiner kantonalen oder kommunalen Behörde oder Vertretung angehören.
Die Gemeindevertreter "vertreten" ja die Bevölkerung und es sind sie bzw. die jeweiligen Gemeindepräsidenten, die mit der "Verbindungsperson" eng zusammenarbeiten werden/sollten.
le système actuel va bien
Unnötig
Et, avec une possibilité de révocation dans des cas graves.
J'hésite avec par l'ensemble des élus communaux...
Regelung besser auf Gesetzesstufe.
Comme pour les préfet fonction inutile de nos jours et couteuse
Keine neue Wahl für die Bevölkerung. Das Gremium kann sich selber konstituieren. Das Gremium ist aber wichtig.
pourquoi imposer une strate supplémentaire entre commune et état ?
L'appellation de Préfet/ète pourrait être conservée
Les préfets doivent être maintenus.
Soll durch die Gemeindepräsidenten der jeweiligen Region gewählt werden.
Es soll nicht ein zusätzlicher Wahlkampf geben.
Frage: Ist mit Region Ober-/Mittel-/Unterwallis gemeint?
Dies kann interkommunal geregelt werden: Jemand (Präsident/ Präsidentin) übernimmt diese Aufgabe für jeweils ein Jahr oder länger (Rotation). Notwendig sind verbindliche Strukturen und Aufgaben. Der Lohn für die Präfekten kann für diese Aufgabe eingesetzt werden.
Das erhöht die Zusammenarbeiten durch die Gemeinden und zusehends bei Fusionen.
ceci éviterais tout conflit d'intérêt
ou nommée par le canton, comme les préfets/préfètes actuels

Question 23 – Autorités judiciaires : durée des mandats / Frage 23 – Justizbehörden: Amtsdauer

Actuellement, les juges cantonaux et les procureur-e-s sont soumis régulièrement à réélection par le Grand Conseil ou reconduction par leur institution. La Constituante prévoit que ces personnes soient à l'avenir élues / nommées pour une durée indéterminée, avec possibilité de révocation. Êtes-vous favorable à cette proposition ?

Gegenwärtig unterliegen die Kantonsrichter/-innen und die Staatsanwälte/-innen einer periodischen Wiederwahl durch den Grossen Rat oder einer Verlängerung ihrer Ernennung durch ihre Institution. Der Verfassungsrat sieht vor, dass diese Personen in Zukunft für eine unbestimmte Zeit gewählt / ernannt werden, mit der Möglichkeit der Abberufung. Befürworten Sie diesen Vorschlag?

Maintien de la symétrie avec le niveau federal
Une durée déterminée devrait être fixée, mais devrait être assez longue pour permettre la continuité.
Impératif de les nommer pour une durée déterminée sans reconduction de mandat.
Les nominations à durée indéterminée n'apportent rien de positif. Des réélections obligent les gens à maintenir leur niveaux, à innover et à toujours être professionnels.
Non renouvelable
On voit les ravages que fait le système de la Cour Suprême aux USA avec des membres nommés à vie
cela permet d'éviter l'amalgame justice/politique
Je ne vois pas l'intérêt de cette modification. Au contraire, l'élection par le Grand Conseil garantit un équilibre entre les sensibilités, ce qui est très importants pour certaines questions portées au Tribunal Cantonal. Et la réélection périodique offre plus d'apaisement que des révocations, forcément très méditatives.
Une révocation doit pouvoir être mise en place
Je ne suis pas pour le mandat à vie.
Cela peut enlever la pression de la réélection (et donc le risque de devoir "plaire" pour être réélu). Cela ne fait évidemment sens que si le processus de révocation existe. Dans l'idéal, le corps judiciaire devrait être aussi indépendant de la politique que possible.
Pas de juges à vie, prêts aux compromis pour rester en place
Il faudrait que cela passe par une offre d'emploi et que l'élection soit dépolitisé (le procureur ne doit pas faire valoir une étiquette politique)
Laisser une certaine flexibilité
Sous réserve d'un pouvoir accru du Conseil de Magistrature
Bonne idée, il nous faut des professionnels et non des personnes tenues par le stress des "réélection"
Je ne comprends pas bien qui les élis. Avez vous pris en compte que le conseil de la magistrature fera cet élection
L'objectif est noble, mais il peut y avoir du bon que les autorités judiciaires connaissent une piqûre de rappel à intervalle régulier.
La méritocratie prime
Cela laisse la possibilité à ce corps cantonal d'évoluer en même temps que la société valaisanne.
l'important, ça serait que la justice soi apolitique ce qui n'est pas le cas actuellement.
Cela accélèrera-t-il le processus judiciaire ?
Ces gens doivent être audités plus régulièrement
Toutefois, le choix d'un/e magistrat/e ne devrait pas se faire de manière partisane. Je ne suis pas favorable à la représentation des partis politiques au sein des représentants de l'autorité
Cette possibilité donne un plus grande indépendance aux juges.
Surtout, les juges cantonaux et les procureurs ne doivent plus être liés à des partis.
Aucune limite d âge prévue danger pour la justice
Il y a déjà trop de personnes qui passent leur vie à l'état. Le tournis est bon, les entreprises pensaient, l'état l'oublie. Les juges devraient tous être élus par le peuple et aucun autre organisme. C'est ce qui s'appelle la démocratie
Ja, wenn die Möglichkeit der Abberufung besteht.
Les juges cantonaux ne devraient plus devoir être affiliés à un parti politique pour pouvoir être élu, ce qui permet une meilleure indépendance et moins de politisation de la justice
Oui mais nommés par un organisme neutre sur la base de critères définis en rapport avec la fonction et non élus par le grand conseil
im Sinne der Gewaltenteilung und Unabhängigkeit der Justiz
Personne n'est infaillible et finir par se croire Dieu le Père
Alle Richter und Staatsanwälte (und nicht wie derzeit bloss die Kantonsrichter und bloss die fünf Mitglieder des Büros der Staatsanwaltschaft) sollten vom Grossen Rat auf Vorschlag des Justizrats (und nicht wie derzeit auf Vorschlag der Justizkommission) gewählt werden. Nur so ist eine unabhängige und funktionierende Justiz gewährleistet. Zudem ist die Parteifinanzierung durch die Mandatsabgabe zu verbieten.
Cela ne supprimera en rien les querelles politiques et les discussions sur une révocation seront bien plus désastreuses, également pour l'image, qu'une non-réélection.
La durée des mandats devrait pouvoir être précisée lors de chaque nomination.
Sans le moindre doute
Pas de rente de situation à vie
Par contre, sortir de cette idée saugrenue qui fait que c'est l'appartenance politique qui prime !!! cela ne devrait pas entrer en ligne de compte pour un tel poste! idem pour les autres postes clés de l'état !
Les causes de révocations sont à définir clairement dans les lois d'applications. Eviter les copinages partisans qui nuisent au fonctionnement rapide et objectif !

mais pas pour une durée "indéterminée"
Die neue Regelung stärkt die Trennung der Judikative und Legislative.
Mesure importante pour l'indépendance des juges.
Gardons leur élection par le Grand Conseil
pas d'élection mais poste à re-pourvoir avec un cahier des charges précis et compétences en relation avec la fonction visée
l'élection devrait de plus ne pas se faire sur la base d'une liste de partis.
Si seulement ils ne sont pas liés à un parti politique
Je suis en faveur de long mandats (12 ans par exemple) avec possibilité de révocation mais pas de réélection.
Je ne suis pas convaincu par une durée indéterminée...
Mais pas dans la Constitution mais dans une autre loi
Non car il risquerait d'avoir un manque de motivation si c'est indéfini
Révoquées par qui? Le conseil de la magistrature? La commission de justice? Le peuple?
Die Abberufung muss aber durch das Parlament erfolgen.
Pour autant qu'il soit possible dans les faits de révoquer, et non pas seulement en théorie.
Les bons magistrats seront reconduits par le peuple. Les autres seront reconduits devant la porte des tribunaux et ministères. Le cas actuel de la justice valaisanne avec ses retards, affaires bâclées, mixe des genres et autres gaffes démontre que l'on doit élire les magistrats et leur laisser une période pour juger de leur action.
Choisissons bien les magistrats et donnons leur l'indépendance et la stabilité dans leur fonction. Mais installons un mécanisme qui permette de corriger les situations qui ont besoin de l'être.
Choisissons bien les magistrats et donnons leur indépendance et stabilité dans leurs fonctions tout en prévoyant un mécanisme permettant de corriger les situations qui auraient besoin de l'être.
Oui si les critères de compétences prévalent
Politisch motivierte Missbräuche bei einer Entlassung müssen aber ausgeschlossen werden können.
Je trouve le système actuel bien fondé. Le Grand Conseil est une institution tout à fait intéressante pour faire ce travail de nomination des juges.
Cahier des charges, pas d'élection, des contrats de droit administratifs.
Pourquoi à durée indéterminée ?
par souci de séparation des pouvoirs je dirais oui
Fortführung des bisherigen Systems.
afin qu'ils n'exercent pas leur mandat avec le souci de plaire à leurs électeurs mais librement
La faute du chien.
Peu renseigné sur cette question.
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
La réélection constitue une stimulation à bien faire !
Les postes assurés à vie à l'Etat, c'est un peu désuet.
Moins de pression politique sur les juges
... sauf à dire que la nomination / élection des juges et procureurs cantonaux doit absolument sortir du contexte politique.
Lorsque la politique entre au prétoire, la justice en sort, dit la sagesse populaire. Elle n'a pas tort.
Mais à condition que la révocation n'existe pas que sur le papier. L'idée de désolidariser le judiciaire au politique est très bonne. Mais attention à ne pas créer des juges intouchables.
On ne veut pas d'une cour suprême version US où les juges sont nommés à vie...
L'appartenance politique plus ou moins assumée des juges doit être abolie dans les critères de nomination.
Plutôt oui si les juges sont élus par le peuple sans étiquette partisane.
oui, il me semble que cela augmente l'indépendance des magistrats par rapport aux partis.
Contradictions internes avec la volonté de limitation de tous les mandats.
les juges ne devraient pas être élus par le Grand Conseil, un tirage au sort par législature serait plus démocratique.
Richter müssen sich ab und zu der Wiederwahl stellen. Ansonsten machen die was sie wollen. Richter sind keine Götter!
Wäre besser!
élues / nommées par qui ? Pourquoi pas plutôt engagées par le Conseil D'Etat à l'image des cadres supérieurs de l'Etat, via le une commission d'évaluation intégrant des spécialistes avec voix consultatives.
Toute élection politique comporte une campagne. Des juges qui seraient plus cléments en période électorale ce n'est pas bon pour l'équité de la justice.
garder le principe actuel.
pas compétent pour y répondre
A condition que le Conseil de la magistrature fasse son job
Afin de garantir l'indépendance des magistrats et d'éviter l'arbitraire voir le népotisme , tous les magistrats - incluant Juges de première instance et Procureurs - doivent être élus par le Gd-Conseil à vie avec possibilité de révocation par le conseil de la magistrature en cas de problèmes disciplinaires.
Oui, mais il faudrait une nomination plutôt qu'une élection
Oui mais pas à vie. Un âge terme, par exemple, 70 ans devrait être fixé
Sans commentaire.
Il faut garder la possibilité de révoquer une personne qui ne satisfait pas à la tâche qui lui est donnée. Dans le secteur privé un employeur peut pour de justes motifs se séparer d'un employé qui ne fait pas ce que l'on attend de lui. (cahier des charges, rendement...) je ne vois pas pourquoi il devrait en être autrement pour des secteur lié avec l'Etat. Mais attention uniquement pour des manquements professionnels pas pour une appartenance politique!
Il faut des juges sans couleur politique.
Oui pour qu'ils soient élus, pas pour la durée indéterminée
Cela dit, je ne comprends pas que ces personnes doivent être élues / nommées; cela politise les fonctions et plusieurs "affaires" récentes ont montré des différences de traitement des procédures. Pour moi, il s'agit de "fonctionnaire" (pas péjoratif!) comme les autres, donc avec un CDI.

Favorable. Ce système respecterait mieux la séparation (nécessaire) des pouvoirs.
A condition que la révocation soit "simple" en cas de problème. Et que ce ne soit pas en fait une élection à vie....
uniquement si l'élection est indépendante de l'affiliation politique. il serait nécessaire d'enfin séparer justice et politique !
Cela jette constamment un doute sur "la neutralité" des décisions judiciaires
je crois qu'il faut dissocier au maximum les différents pouvoirs
Evitons le statut des Juges de la Cour fédérale des USA
granularité trop fine... la constitution doit poser le principe mais les détails doivent être fixés par la loi.
Les personnes devraient être nommées par une commission de 5 personnes, neutres(hors canton par exemple) et sur la base de dossiers.
Actuellement la justice valaisanne est de très mauvaise qualité notamment une justice a 2 vitesses ou inefficace !
Aspect positif, les magistrats ne seront plus à la merci des humeurs politiques, donc plus indépendants dans l'accomplissement de leurs tâches et Les autorités de nomination seront plus attentifs lors du choix des candidats.
Je ne veux pas un système à l'américaine pour les juges de la cour suprême
L'administration en général ne fonctionne pas comme le monde privé ; il n'y a pas de concurrence en cas de non satisfaction des « usagers ». Dès lors, il faut éviter qu'une personne nommée reste en fonction indéfiniment si son caractère, bien qu'en adéquation avec la marge de manœuvre voulue, présente un frein au bon fonctionnement de l'entité.
C'estplussûr
Si la révocation n'est pas soumise à conditions, oui.
Non, car une telle stabilité rendrait les procureurs et juges cantonaux moins attentif à leurs devoirs, notamment d'indépendance et de diligence.
Regelmässige Wahlen sind besser. Die problemlose Wiederwahl ist ja die Regel. Abberufungen sind langwierig und kosten erst noch viel. Und sollte es doch einmal grössere Probleme geben, dann reicht dazu ein Gesetz.
Absolument ; il en va de l'indépendance des magistrats.
Mais limitation de l'âge à 75 ans.
J'ai plus confiance aux députés qu'au peuple
Unbestimmte Zeit ist sehr gefährlich.
Le conseil de la magistrature a le pouvoir de proposer la révocation pour faute grave. par contre, le magistrat qui ne travaillerait pas suffisamment serait à vie protégé.
Mehr Unabhängigkeit von der Politik. Gewaltentrennung. Aber dieses Amt muss beidseitig kündbar sein, da sonst demente richten könnte (überspitzt).
Avec une limite d'âge à 65 ans et/ou une durée maximale du mandat de 20 ans.
La stabilité et l'indépendance du système judiciaire ont tout à y gagner...
A durée déterminée sans réélection ou reconduction et avec possibilité de révocation
procédure de révocation à prévoir
personne n'est irremplaçable, ni garanti sain d'esprit ad aeternam
Eviter une affaire Trump.
Je suis incompetent pour répondre à cette question. La situation à la cour suprême des US n'est-elle pas chaotique, avec des vieillards qui interprètent la loi ?
plus simple de ne pas élir activement que de révoquer un juge ou procureur
bande
Une ré-élection me paraît bien
Une durée indéterminées avec révocation implique que le remplacement d'un juge se ferait soit par épuisement soit suite à un problème.
La durée doit être limitée, même si elle est relativement longue.
La révocation doit toujours être possible.
Logique
non, la révocation est purement négative. Il vaut mieux élire et donc faire un choix positif.
Für eine unbestimmte Zeit ist in der Öffentlichkeit immer gefährlich.
Allègement du processus.
Oui, la justice se doit d'être indépendante !!!
Aber mit einer Altersbeschränkung von spätestens 70 Jahren.
mit Alterslimite von 70
Les juges et procureurs devraient être nommés par une commission ad-hoc, non politique. 1/3 avocats 1/3 magistrats 1/3 citoyens
Si oui, indéboulonnable; donc non, mais ils doivent pouvoir être révoqués.
Das wäre ein Tor zu Korruption
À nouveau on diminue les effets de la politique des petits copains et les seuls intérêts des partis
pour éviter la routine et les mauvaises habitudes
Elues/nommées par qui? Si c'est par le Grand Conseil ou directement par le peuple la question est différente.
La/le juge ne doit pas dépendre de partis politiques pour son avenir professionnel qui pourrait biaiser les décisions de justice (libre et indépendante).
Peut-être cette voie favorisera leur indépendance politique...
La fonction est usante. Un tournus me semble judicieux
Sans vraiment connaître la problématique.
Mais une durée maximale de la fonction devrait être fixée (12, 15 ou 20 ans) ainsi qu'un âge limite (65 ou 70 ans)
La situation actuelle plaide en faveur de cette solution
Ou sinon augmenter à 12 ans ou plus le mandat.
Uniquement s'il y a une procédure de destitution simple
L'option de révocation n'est jamais utilisée en pratique (sauf cas exceptionnels, une réélection est bien meilleure).

Question 23 – Autorités judiciaires : durée des mandats / Frage 23 – Justizbehörden: Amtsdauer

Wenn ein Staatsanwalt oder Kantonsrichter gut ist, so wird er auch wieder gewählt. Es ist unnötig, diese für eine unbestimmte Zeit zu wählen. Wenn er nicht gut ist, gibt es nur mehr Aufwand.
La reconduction d'un mandat nécessite d'évaluer la situation. Cela permet de faire le point et d'y accorder du temps. Une nomination à vie me paraît inadaptée et risquée.
Rares sont les personnes non-réélues. Si c'est le cas, le Grand Conseil reste l'autorité ultime !
Le mandat à durée indéterminée n'est pas toujours garant d'une conduite respectueuse des sensibilités de la population.
Avec réélection tout les 4 ans par le Grand Conseil et avec possibilité de révocation
La nomination ne devrait pas selon moi être l'objet d'une sélection, déjà. Le système juridique valaisan fonctionne mal, très mal, voire ne fonctionne pas du tout. Il faut en tout cas la possibilité de révocation. Et à mon avis plutôt un système de longue durée déterminée, avec évaluation au terme du contrat pour éventuelle reconduction, et en aucun cas une élection pour être nommé.
Klare Regelung und die Amtsträger/Innen sollen sich periodisch der Wahl stellen. Eine Abberufung führt zu endlosen Verfahren. Siehe Affäre Modet, Genf
So besteht die Chance, dass die Richter unabhängiger urteilen können.
Muss sich bestätigen
nicht ändern
Es ist immer gut wenn man wiedergewählt werden muss.
Très mauvaise idée.
Sans relation partisane, uniquement jugée sur les qualités et les exigences professionnels
Wie die Gegenwart zeigt, haben gewisse Magistraten Mühe ihren Job dem Amt entsprechend auszuführen. Eine Nichtwiederwahl ist einfacher als ein Abberufungs-Verfahren.
La justice est déjà rendu par une caste qu'il est préférable, pour le bien des citoyens, de ne pas renforcer.
Le processus devrait être dépolitisé pour garantir la séparation des pouvoirs, et ces personnes devraient être élues / nommées pour des périodes déterminées.
Pas d avis
Il paraît toujours dangereux de laisser une personne au sein d'un même poste durant des années. Chaque juge, malgré la neutralité, l'objectivité, etc. qu'il devrait montrer, possède ses valeurs et peut donc influencer sur la peine.
aber mit Altersbegrenzung
Une révocation est moins facile à mettre en œuvre qu'une non réélection
Le système doit également évoluer pour que ces postes soient octroyés indépendamment de l'appartenance politique, mais uniquement en fonction du parcours et des qualités juridiques du candidat ou de la candidate.
Ces personnes ne doivent plus être élues, mais employées.
Definitiv nicht. Die periodische Wiederwahl ist ein gutes Konzept.
Entpolitisierung ist wichtig!!
Richter*innen sollten grundsätzlich Parteunabhängig sein
Ces personnes ne doivent pas être en permanence en mode campagne électorale, ce qui nuit gravement à leur indépendance
L'idée d'une élection pour une durée indéterminée me semble mauvaise, même avec possibilité de révocation
Das Büro der Staatsanwälte (5 Personen) gerät ansonsten in Versuchung, unter gegenseitiger Absprache, unbequeme Staatsanwälte nicht mehr wieder zu ernennen. Der Vorschlag garantiert mehr Transparenz als die aktuelle Lösung.
Le mieux serait de séparer totalement les aspects de justices et la politique. Un juge ne devrait pas être élu.
aber Intervall für Wiederwahl erhöhen
Qu'advient-il d'un juge qui n'est pas réélu ? Retournerait-il dans le privé, comme avocat par exemple, en connaissant tous les rouages et toutes les finesses du palais de justice dans lequel il a exercé ? Je préfère qu'il soit nommé à vie, à moins qu'il fasse des erreurs qui méritent la destitution par le Grand Conseil.
Le système américain n'est pas un bon exemple.
Pas à durée indéterminée
Avec une limite d'âge à 65 ans et pour un maximum de 20 ans
die Unabhängigkeit von Justiz und Legislative muss gewährleistet sein.
Quelles sont les modalités et critères d'une éventuelle révocation ? Qui révoquerait et sous quelles conditions? Pas clair.
Dann werden die Richter über Jahrzehnte installiert. Eine Abberufung wird wohl kaum stattfinden. Daher nein!
Ich bin kein Befürworter von Jobs auf Lebenszeit - eine Abberufung im Wallis wird es eh selten bis nie geben.....
Die Option Keine Wiederernennung von Staatsanwältinnen über den Oberstaatsanwalt (laufendes ‚Verfahren‘) ist skandalös.
Ist jetzt schon ein filz!
Nécessité devenue impérieuse à l'aune des affaires valaisannes !
Les mandats devraient avoir une limite temporelle avec possibilité de révocation.
Regelung besser auf Gesetzesstufe. Dazu: entpolitisieren der Justizia.
Mais attention aux clientelisme du conseil de la magistrature
Élection selon leurs compétences et non selon leurs attachements politiques
Ich denke, die Richter / Anwälte sollten sich ebenfalls periodisch einer Wahl stellen.
keine amerikanischen Verhältnisse schaffen
Ce serait un moyen trop facile pour les lobbyistes d'acheter les jugements et il serait impossible de révoquer les juges, ils devraient donc être votés.
Et ils ne devraient pas être obligés de s'affilier à un parti pour être élus
par qui seraient-elles élues / nommées ?? Par le Grand Conseil ?
tirées au sort m'aurait bien ...avec possibilité de révocation
So müssen sich die kantonale Richter und Staatsanwälte nicht bei jeder Amtsperiode zur Wahl stellen. Außer es bestünden Ungereimtheiten während der verflissenen Amtsperiode.
cela évitera à nouveau du copinage et autres conflits d'intérêt

Question 23 – Autorités judiciaires : durée des mandats / Frage 23 – Justizbehörden: Amtsdauer

Si on on éli tous les 4 ou 5 ans y a quand même une petite pression pour le juge ! La révocation est toujours compliquée !
nommé-e-s "à vie", mais sauf exception jusqu'à l'âge de la retraite AVS
was machen andere Kantone?

Question 24 – Justice de paix / Frage 24 – Friedensrichter/-innen

La fonction de juge de commune élu par le peuple devrait-elle être remplacée par une fonction de juge de paix professionnel disposant de compétences élargies, nommé par le pouvoir judiciaire par arrondissement (pouvant également comprendre une seule commune) ?

Sollen die vom Volk gewählten Gemeinderichter/-innen durch professionelle Friedensrichter/-innen mit erweiterten Kompetenzen ersetzt werden, die von den Justizbehörden nach Kreisen (zu denen auch eine einzelne Gemeinde gehören kann) ernannt werden?

nous perdons l'esprit actuel de proximité et de bon sens
le juge de paix doit pouvoir s'appuyer sur les instances professionnelles
"paix professionnel".... vous ne pouvez pas mettre de vrai nom?
Neutralité des coûts avec le système actuel.
Les problèmes deviennent complexes et la professionnalisation du juge me semble très intéressante.
le juge de commune est élu pour sa connaissance des gens et des situations locales, qui échapperait à un juge professionnel régional. Particulièrement dans les affaires familiales.
Le poste de juge communal doit être professionnalisé.
Il est important de ne pas oublier que les juges communaux sont actuellement des facilitateurs en cas de conflits. Ils permettent de résoudre des soucis avant que cela partent en justice. Il ne faudrait pas perdre ce contact de terrain.
Il faut dépolitiser la justice.
Evitons de mettre partout des juristes..... La fonction de juge et de vice-juge nécessite aussi du bon sens et du vécu hors de la sphère juridique
un juge de proximité, amateur, est plus utile avant de passer au niveau supérieur.
avec la complexité augmentant cela se justifie
La notion de proximité et le contact humain avec les juges et vice-juges de commune sera perdue, les justiciables ont besoin de pouvoir avoir des réponses rapides avec des juges de commune qui connaissent la situation de leur commune, les conciliations seront encore plus compliquées et les tribunaux seront encore plus chargés.
Si le système de juge de paix est maintenu, il faut un accesseur non professionnel par commune
La justice de proximité est très importante. Pour pouvoir remplir son rôle de médiateur dans les affaire mineures (principalement querelles de voisinages ou affaires de succession), le juge de commune doit avoir la confiance des citoyens, donc être proche d'eux (donc par commune ou intercommunal dans des petites communes) et élu par eux
1 seul juge par arrondissement serait trop peu à mon avis, vu le travail qui est fait actuellement par les juges communaux.
Le juge de paix (à mon avis) as surtout un rôle de médiateur. Donc il faut une personne avec des compétences dans ce sens et pas seulement juridique.
La nomination d'un juge de paix professionnel est sans doute une bonne chose. Par contre, le fait qu'il soit élu par le pouvoir judiciaire n'est pas adéquat, cela crée une caste judiciaire qui choisit ses propres membres.
Le rôle de juge de commune ne fait actuellement plus vraiment de sens, dans la mesure où la plupart des personnes en poste actuellement se fait conseiller par un juriste. Autant confier ce rôle à un professionnel (économie de temps et de moyens).
Garder la proximité
Oui au professionnel. Mais un juge qui habite à 50 km peut il connaître les problèmes de la personne qui habite un village ? je ne suis pas convaincu.....
Bien que sans doute plus compétents, ces personnes sont souvent un peu trop détachées de la réalité de la vie dans les petites communes. De plus, la majeure partie des juges ont déjà une formation de notaire / juge / avocat.
Ce n'est donc pas utile.
Le système de milice est l'une des pierres angulaires du système politique suisse. Les juges de commune en font partie!
Juge de commune est une fonction de proximité; il est assisté par un greffier ayant les compétences juridiques. Élire un juge de paix (probablement en proportion avec les 6 futures régions) mettrait à mal cette notion de service au citoyen ainsi qu'une augmentation importante des charges financières des communes (les salaires actuels des juges de communes sont relativement peu élevés). Ce qui de facto ne manquera pas d'augmenter les impôts du citoyen.
Trägt zur Rechtsfindung nichts bei. Nur Verteuerung der Justiz
Absolument
Les expériences faites dans d'autres cantons montrent la supériorité du système du juge de paix par rapport à celui du juge de commune pratiqué en Valais
je ne suis pas sûre de voir ce que ça changerait
Il est vrai que les choses évoluent ainsi, mais il est à craindre que la fonction de ce juge de paix fasse un peu doublon avec le tribunal de district, alors que les juges de communes actuels ont plutôt pour vocation de désamorcer de simples conflits de personnes
Une évidence tant les problématiques se complexifient
On va générer des coûts et une bureaucratie supplémentaire.
Inutile
La aussi même professionnel, le juge doit être élu par les citoyen de la commune et résident de la commune
Obwohl ich keine offiziellen Zahlen kenne, denke ich, dass die Friedensrichter, wie sie zur Zeit bestehen, viele kleinere Angelegenheiten mit wenig Bürokratie und wenig finanziellem Aufwand erledigen können.
Vu la complexité des cas
befürworte allerdings klar eine Zentralisierung der Gemeindeggerichte, z.B. Region Visp: Gemeinderichter Visp kümmert sich um die Schlichtungsverfahren, dann je ein "Vizerichter" pro angeschlossene Gemeinde (z.B. Baltschieder, zeneggen usw.) zur Ausstellung der Erbenscheine.

le juge de Commune, en l'tat actuel, me semble plus être du folklore et obligation selon le CPC que d'avoir une réelle utilité en pratique
Supper Idee. Ihre jeweiligen Einarbeitungszeiten kossten die Gemeinden sehr viel Geld.
Pourquoi remplacer et pas appuyer? Des juges de commune locaux peuvent fonctionner avec un juge de paix par arrondissement
Cette personne doit rester facilement abordable, le mot tribunal fait peur
Die Gemeinden können sich bereits interkommunal organisieren. Eingriff in die Gemeindeautonomie
Oui, afin de dépolitiser la fonction.
Die heutige Lösung mit Wahl in den Gemeinden ist angebracht. Gemeinderichter/-innen mit gesundem Menschenverstand und örtlichen Kenntnissen und nötigenfalls mit Beizug eines Juristen als Gerichtsschreiber entspricht dieser Position.
Oui. J'ai fonctionné pendant 37 ans dans une justice de paix et 15 comme juge Assesseur dans un autre canton et j'ai connu les deux systèmes. Le système actuel ne garanti pas la séparation des pouvoirs et il est plus du tout actuel au 21ème siècle.
Gardons des personnes de terrain cessons de donner tous les pouvoirs aux avocats
professionnel, plus de pognons pour les juristes et les avocats... simplifier, simplifier, simplifier, simplifier !!!!
Au regard de la qualité souvent catastrophique des avocats valaisans, Il n'y aurait pas assez de professionnels compétents. Un juge de commune a besoin de compétences autres que juridiques.
Es braucht längst nicht jede Gemeinde einen Friedensrichter. Zudem erhöht dies die Glaubwürdigkeit, wenn diese Person nicht durch einen politischen Prozess gewählt wird.
Le juge de commune est élue par le peuple pour 4 ans et vient du peuple.
La justice non-professionnelle a aussi ses vertus: connaissance des gens, pondération, sagesse.... Cette justice n'est pas que l'application sèche de la loi.
Poste de toute manière peu important car les décisions ne sont même pas reconnue par les administrations communales
Indispensable
Bien professionnaliser la fonction
Das bisherige System funktioniert und oft ist der gesunde Menschenverstand ebenso gut wie das Gelernte.
il faut encourager la médiation professionnaliser
Oui car il y a de plus en plus de complexités dans la tâche d'un juge
Die heutigen Gemeinderichter/-innen profitieren von einer grossen Akzeptanz wegen ihrer Volksnähe.
Die Professionalisierung sollte nicht zu weit getrieben werden. Mit einer Professionalisierung würde zwar in manchen Fällen fachgerechter entschieden, die Distanz zur einfachen Bürgerin würde aber tendenziell grösser.
es ist im Moment eher ein Scheinamt
J'ai bien peur que la fonction actuelle ne soit plus adaptée au monde chicanier dans lequel nous vivons et pourtant elle a oeuvré pour le bien de plusieurs générations. Il me semble qu'une fonction professionnelle avec un vrai pouvoir pourrait contribuer à réduire les lenteurs de la justice. Qui résultent en bonne part de l'augmentation de la charge en ligne avec l'esprit chicanier mais aussi, soyons honnêtes, avec la complexification de la tâche par prolifération des lois et règlements.
attention de ne pas perdre la proximité ave la population
longtemps les juges de communes ont fonctionnés comme des facilitateurs de médiateurs
Cela devrait permettre d'éviter la politisation trop marquée de la fonction. J'ose même écrire le risque de copinage.
j'ai bien peur que la fonction actuelle ne soit plus adaptée au monde chicanier dans lequel nous vivons. Une fonction professionnelle dotée de vrais pouvoirs pourrait contribuer à réduire les lenteurs de la Justice
Le juge local émvite probablement beaucoup de longues procédures coûteuses sur le plan humain et économique. Un organe restreint de conseils peut soutenir le juge de la commune.
mieux soutenir encore les gens de proximité actuels dans les villages
mieux définir la rôle du juge de commune qui est plutôt un médiateur !7
pour cela, la connaissance du tissu local est indispensable.
Des médiateurs semblent essentiels dans notre société qui tend à ne plus parler à son voisin que par avocat interposé. C'est une catastrophe. Une telle proposition donne encore plus de poids aux avocats qui sont en train de réduire les simples échanges à des procédures sans fin et surtout onéreuses, qui se plus n'amènent que des insatisfaits car les jugements rendus ne satisfont en principe aucun des 2 camps car se sont des solutions imaginées par une tierce personne qui n' est pas impliquée
L option actuelle me semble bien mais la proposition apporte également quelques avantages.
Beim jetzigen System ist das Vertrauen in den von den Gemeindebürgern gewählte Friedensrichter besser gewährleistet. Mit dem neuen System wäre der Gang vor den Friedensrichter für viel Leute moralisch und psychisch gesehen eine grosse Belastung.
La seule exigence c'est que cette personne soit un professionnel.
Laien Friedensrichter aber mit anderen Kompetenzen zb. kein Erbsrecht
le système actuelle ne sert plus à rien si ce n'est de prolonger les procédures
Il faut absolument professionnaliser cette fonction !
Des juges qui nomment des juges ?
Les professionnels vont trouver que c'est la faute du chien pour couvrir des notables de Sion.
Peu renseigné sur cette question.
Arrêter une fois de plus de tout complexifier et "professionnaliser" ce qui correspond à renchérir !
A élire par le peuple lors des élections communales ou par le Grand Conseil
En matière de justice de paix, au niveau le plus proche de la réalité vécue par les justiciables, le bon sens l'emporte souvent sur le droit. La présence obligatoire d'un juriste dans le bureau du Juge de paix semble une garantie suffisante. Pourquoi ne pas songer à une chambre de conseil juridique par région, au service des juges de paix? Mise en commun des expériences et de la pratique, économie, indépendance du conseiller juridique...
Pour faire de la médiation, pas besoin d'être juriste.

Gerichtsfälle werden immer komplexer, v.a. im Familienbereich (Scheidung, Sorgerecht., häusliche Gewalt..). Hier müssen Profis ans Werk.
Importance de la médiation et de la connaissance du terrain
Une professionnalisation est nécessaire
Bonne idée plutôt que d'avoir des juges de commune qui n'ont pas forcément de compétence judiciaire
On confond les mécanismes et on favorise la juridisation de la société qui va à l'encontre des conciliations sur le plan local.
À condition que le juge de paix fonctionne seul et sans greffier.
Der Gemeinderichter ist kein Richter und hat praktisch keine Entscheidungsgewalt. Er sollte unbedingt aus dem Volk kommen. Evtl. kann man den Parteien verbieten, einen Gemeinderichter-Kandidaten zu unterstützen, damit die Wähler die Person wählen und nicht die Partei, weil diese für dieses Amt eher unbedeutend ist.
Weil der Streitwert relativ hoch ist!
Mais il faudrait garder une personne élue par le peuple pour les "petits problèmes"
Si une professionnalisation est souhaitable, il ne faut pas oublier que les juges de commune actuels sont proches de la population et n'ont pas pour but d'être juges fédéraux mais de régler des différends à petite échelle. C'est un travail apprécié de la population et il ne devrait pas disparaître au profit d'usines pour tout un arrondissement
ça éviterait les jugements parfois partiels, même sous serment...
Cette personne ne devrait pas pour autant oublier son rôle de médiatrice et ne pas faire que "trancher", par exemple lors d'un conflit de voisinage
Les juges de Commune sont utiles. Se pose cependant la question de leur formation.
Abschaffung der Friedensrichter, und zwar ohne Ersatzlösung!
Cela demande une étude approfondie, tant quantitative que qualitative, du système actuel.
Il s'agit d'une personne devant être proche de la population et qui réalise avant tout des arbitrages. Une personne connue et respectée.
Evidemment les juges doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement professionnel.
La complexité des lois nécessite d'avoir des personnes avec une formation spécifique.
Oui, pour autant que cette personne ait une formation suffisante.
Trop compliqué pour une personne non professionnelle.
mais sa nomination ne devrait pas dépendre du pouvoir judiciaire, plutôt d'une instance élue par le peuple (pdts des communes de l'arrondissement par exemple)
La proximité devrait être mise en avant pour soutenir et valoriser le système des juges de commune actuel
La commission nommée précédemment devrait également nommer ces juges de paix
Nécessité vu l'augmentation et la complexification des affaires.
Le juge de commune doit rester dans les mains d'un non-professionnel de la justice. Le jugement d'un citoyen non-professionnel est plus pragmatique qu'un homme de loi.
Les juges de petite commune sont pas professionnels et souvent trop impliqués dans la vie de la commune
Oui pour garder la proximité les juges de commune, mais ils ont besoin d'une personne ressource ou personne conseil pour des sujets pointus. Des rencontres de travail avec leur collègues des communes voisines serait aussi une aide.
La compétence de bon sens ne s'apprend pas dans une école et il est important que des postes de ce type ne soient pas uniquement réservés à des juristes ou avocats !
Trop d'incompétence jusqu'ici
Devrait émerger la connaissance des lieux, des us des communes.
Donc une personne "locale" ferait mieux l'affaire
Friedensrichter sollen eben gerade nicht juristisch handeln. Auch ohne Anwalt kann man vernünftig, korrekt, fair, anständig und geschickt sein und handeln.
Le souci quand le magistrat devient uniquement professionnel est qu'il devient "accessible" qu'à des heures de bureau (exemple chez nos voisins), certains soucis de voisinage devraient pouvoir se régler plus facilement/rapidement pour éviter une montée en puissance du conflit. Peut-être que le cahier des charges soient revus, avec une professionnalisation pour ce qui est des successions ou pour des conflits pécuniers, mais qu'il y ait un médiateur communal qui puisse rester en place, avec une proximité/lien avec la population
Ortskundige Gemeinderichterinnen und -richter können als Erstinstanz kleiner rechtliche Zwiste effektiv und den Gegebenheiten angepasst lösen.
C'est très intéressant avec un élu non professionnel
In den Gemeinde herrscht oft Vetterliwirtschaft
Ich glaube die KESB hat uns ein klares Bild vermittelt, in welchem unmenschliches System dies führt.
Le juge de paix n'a de raison d'exister que si il pratique dans le code, en promouvant l'entente, la paix, le consensus. A défaut la fonction entre dans le système judiciaire pur et pas besoin d'un étage supplémentaire. Juges des 6 régions, juges cantonaux, TF.
So könnten die Gerichte entlastet werden.
Coûteux
Très bien de professionnaliser mais en est -ce réellement nécessaire selon la nature/l'importance des affaires traitées une évaluation pourrait répondre à cette question ...
Uniquement si une fonction de juge de proximité est créé.
Le canton de vaud avec son juge de paix n'a rien à envier au canton du valais où la justice de conciliation est plutôt efficace à un coût moindre
plus de professionnalisme ne fait pas de mal
Professionnelle Friedensrichter führen zu einer Kostenexplosion, die wieder von den Gemeinden finanziert werden müsste.
élection par le peuple me semble important.
d'
Garder un juge de commune à l'identique qu'actuellement me paraît mieux car son "non professionnalisme" lui permet d'être plus proche de ses concitoyens.

Remplacée ou complétée
Actuellement le juge de commune doit souvent se faire assister par un membre du barreau. Un juge de paix professionnel pourrait éviter cette charge.
il faut que cette personne connaisse profondément le tissu social de la région pour laquelle il exerce sa fonction
CETTE FONCTION EN ELLE-MÊME NE ME PARAÎT PAS UTILE
Nein, das heutige System funktioniert ja gut.
On eut imaginer qu'à compétences élargies, service élargi. Et que la nomination du juge par le pouvoir judiciaire permettra une meilleure collaboration de ce dernier avec ses pairs.
Ok pour avoir un juge pour plusieurs communes.
Die Friedensrichter machen in den meisten Gemeinden einen guten Job
Mehr Juristen kosten wieder mehr Geld
Tout s'apprend, le juge de commune peut se former avec les autres juges de son district aux outils juridiques spécifiques à sa tâche.
Professionalisms
Es gibt mehr Kosten wenn es professionell wird.
les juges de communes actuels sont souvent limite, issus de politicaillerie.
Je ne connais pas suffisamment le rôle d'un juge de commune pour m'exprimer raisonnablement sur le sujet.
Bcp trop cher et les juristes aiment légiférer, moins les solutions à l'amiable
Réponse d'un ancien juge de commune
Cette fonction a vécu. Elle doit se professionnaliser en raison de la complexité des affaires. L'argument de proximité ne suffit plus.
La notion de juge au niveau communal plus aucun sens, la première instance soit être la région ou l'arrondissement
Voir canton de Vaud
Friedensrichter der entsprechenden Gemeinde kennen meist das familiäre und persönliche Umfeld
Für kleiner Gemeinden sicher interessant. Ich befürworte das klar.
L'institution actuelle du juge de commune ne remplit pas sa fonction car les magistrats n'ont souvent pas la formation juridique suffisante pour qu'une conciliation soit sérieusement envisagée.
Das Volkswahrverfahren garantiert eine objektive Auswahl und die Kandidaten sind im Wahlkreis bekannt und können so objektiv beurteilt werden.
Das heutige System ist o.k. Die Bezirksgerichte gewähren die Bürgernähe. Eine weitere Institution verursacht nur weitere, unnötige Kosten für Staat und Kläger und Angeklagte.
Finde ok wie dies gehandhabt wird
Frage ist äusserst unpräzise. Was heisst "nach Kreisen"? Gäbe es dann womöglich nur noch 3 (vgl. Frage 1)? Im Grundsatz sind die heutigen Friedensrichter beizubehalten, wobei eine Professionalisierung wünschenswert ist. Jeder Gemeinde soll es aber freistehen, einen eigenen Richter zu haben. Bürgernähe ist bei der Schlichtung sehr wichtig und oft auch hilfreich.
Eine Änderung - Professionalisierung) würde ich befürworten. Durch die Frage geht nicht hervor was sich ändern würde - neu nur Juristen, Zusatzausbildung, Was sind Kreise, welche einzelnen Gemeinden).
Frage löst in mir kein Vertrauen aus. Was wollt ihr?
zusätzliche Steuerbelastungen
nicht ändern
qui va payer ce fonctionnaire?
Zu komplex und zu teuer
La société devenant plus complexe, une professionnalisation de la fonction me semble judicieuse
Sofern mit "professionell" nicht "mit juristischem Studienabschluss" gemeint ist.
Attention à ne pas négliger la proximité
Le système actuel a fait ses preuves et les juges de commune doivent plutôt être des médiateurs de bon sens, plutôt que des juristes
Il est important que le juge de commune (et le vice-juge de commune) soit élu par le peuple et pas simplement nommé. La population doit pouvoir choisir ses autorités.
Lassen wir doch das Amt des Friedensrichters bestehen. Diese Leute sind in erster Linie Vermittler und in den meisten Gemeinden kennen die Kontrahenten was eine Vermittlung zu einem Kompromiss sicher vereinfacht.
Absolument nécessaire
Un juge sage, proche des gens est plus utile qu'un juge professionnel institutionnalisé.
Vu la complexité croissant des situations, des cas à traiter
Mir ist nicht klar, was der Vorteil eines professionellen Friedensrichter wäre. Macht es die Angelegenheiten einfacher oder komplizierter? Ich wäre grundsätzlich für Vereinfachen, weiss aber nicht, mit welcher Art von Richter dieses Ziel eher erreicht wird.
Complexité de la tâche - il faut des pros
die meisten haben bisher eh keine Ahnung davon
Dans le système actuel et le code de procédure civile de 2011, la justice de commune non professionnelle et élue par le peuple est obsolète. A l'exemple du canton de Vaud, une justice de paix avec des juristes employés, dont c'est l'activité lucrative principale permet de mieux répondre aux enjeux - sociaux et juridiques - devenus complexes.
Complexité des situations demandent des compétences professionnelles
Ces professionnels seraient bien loin des citoyens
Il me semble nécessaire que ces personnes soient libres de toute attache et soient plus professionnelles.
Die rechtlichen Fragen werden immer komplexer aber manchmal urteilen Laien vernünftiger und finden besser einen ersten Zugang zu den Streitparteien.
Qui élirait ou nommerait cette personne?
Jedoch bessere Ausbildung der Friedensrichter nötig

Question 24 – Justice de paix / Frage 24 – Friedensrichter/-innen

Les juges de commune doivent rester des "gens de bons sens" qui sont élus par le peuple. Il y a de toutes les façons des droits de recours lorsque les parties ne sont pas d'accord avec sa décision.
De mettre des professionnels appauvriraient fortement ce "bons sens" qu'on y recherche.
A condition que ce soit le canton qui rémunère ces personnes et non pas les communes.
En tout cas, juge de paix professionnel
keine Bürokratisierung der Friedensrichter!
Die meisten Friedensrichter/innen arbeiten gut. Eine 'Professionalisierung' wird teurer.
le système actuel va bien
Finanzen
Nur falls von Gemeinde verlangt
la complexité des taches de la justice de paix demande des juristes de formation.
Mais pour un minimum d habitant
Keine weitere Professionalisierung
Friedensrichter sollten unabhängig von den Parteien gewählt werden. Eine Ausbildung muss gefordert werden. Müssen nicht Juristen sein. Wahlperioden sollten länger sein.
Friedensrichter sind von der Bevölkerung gewählt, sie sollten aber alle auf einer einzigen Liste aufgeführt werden, nicht auf Parteilisten. Zudem muss die Verpflichtung stehen, dass sie eine anerkannte funktionsbegleitende Ausbildung absolvieren müssen. Es ist zu überlegen, ob die Amtsperiode 4 Jahre bleiben soll. Wenn sie eine Ausbildung machen und nach 4 Jahren abgewählt werden, ist das nicht optimal.
Des dépense public en plus et un éloignement de la justice de proximité, sans réel avantage.
Oft sind die Gemeinderichter/Richterinnen "näher dran". Die Idee des Friedensrichters im guten Sinne muss erhalten bleiben.
à nouveau une porte ouverte pour la corruption et le lobbyisme.
Eher ja - Professionalität ist dadurch gegeben.

Question 25 – Tribunal du droit de la famille / Frage 25 – Familiengericht

Faut-il remplacer les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) par un tribunal du droit de la famille avec des compétences élargies par exemple en matière de séparation, divorce, adoption, succession ?

Sollen die Kindes- und Erwachsenenschutzbehörden (KESB) durch Familiengerichte mit erweiterten Kompetenzen in allen Bereichen, welche die Familie betreffen (Trennung, Scheidung, Adoption, Erbrecht, usw.), ersetzt werden?

L'intitulé semble intéressant mais difficile de répondre sans en connaître plus les détails de ce que cela impliquerait
Si cela permet de mieux protéger les enfants, notamment lors des divorces et autre moment difficile, oui, car les enfants ne doivent pas servir d'otage/moyen de pression pour des parents en conflit entre eux.
Quid des aspects médicaux, par exemple PLAFa décidé par l'APEA ? Ceci a-t-il vraiment toujours à voir avec la famille ?
proximité aussi utile
Je ne comprends pas du tout cette idée, alors que la commission du GC qui s'occupe actuellement de la réforme des APEA a expressément indiqué dans son rapport pourquoi elle refusait l'idée d'un Tribunal de la famille. Le projet est bien avancé, les services plangent sur le sujet depuis plusieurs années, le Tribunal de la famille ferait donc perdre du temps à cette réforme. De plus, dans un canton qui a une telle instance, celle-ci pose autant de problèmes que le système des APEA.
Comme pour les juges de communes, il s'agit d'affaire où la proximité et la confiance sont importantes. En revanche, il convient de renforcer la formation des ces personnes. En outre, la question des successions, n'a rien à faire là-dedans.
Les APEA actuelles ne donnent pas satisfaction.
Les APEA fonctionnent bien pourquoi vouloir tout changer ! Pour dire, nous avons changer
C'est mieux de séparer les pouvoir
Prévoir le système COCHEM pour les séparations / divorces. En s'inspirant de la loi allemande qui prévoit: - le retrait de l'autorité parentale du parent qui instrumentalise l'enfant ou la justice - la subsidiarité de l'OPE à l'équipe professionnelle (psy et autres) chargée du suivi d'une situation familiale
Les APEA garantissent une pluridisciplinarité. d'autre part les APEA sont davantage orientées solutions qu'un tribunal. Se rendre au tribunal pour régler des problèmes si sensibles ne me semble pas opportun.
pourquoi vouloir tout changer ???
On parle ici de protection d'un enfant/adulte; les compétences élargies sont des applications de lois.
Volksnähe geht erst recht verloren. Heutige Gesetzgebung ist nicht zu beanstanden
Absolument et c'est très important d'y inclure les médiateurs. Que les gens soient dirigés de suite vers la médiation et leur laisser le choix comme au Canada soit de faire une procédure judiciaire ou de responsabiliser les parents et de suivre un processus de médiation afin de trouver un consensus. Au Canada les couples ayant des enfants se voient offrir plusieurs séances de médiation par l'état...il serait bon également de prévoir un financement pour celles ci et que les gens payent selon leurs revenus.
je ne suis pas sûre de voir ce que ça changerait
A condition que les finances suivent
Il est regrettable de vouloir déjà remplacer des institutions qui n'ont guère eu l'occasion de fonctionner jusqu'ici, à l'exception du district de Monthey où l'APEA donne précisément satisfaction.
La judiciarisation excessive du droit de la famille n'est pas une bonne chose.
Ce champ d'action qui a une tradition de travail social ne doit pas basculer à 100% dans le juridique.
Si le tribunal sait délibérer très rapidement
Seul un canton dispose d'un tel tribunal. Sur le principe, je suis favorable à la création d'une telle institution. Le droit de la famille devrait alors y trouver sa place.
Excellente initiative à prioriser et qui serait très utile et nécessaire
Surcharge des tribunaux alourdissement et lenteur assures
Die Kompetenzen des Familiengerichts sind nicht klar, daher kann man diese Frage nicht beantworten
Mais si vous copiez le modèle français ce sera pire. Il faut complètement repenser l'aide à l'enfance en terme d'aide à la famille nucléaire. En fait encore une fois, vos questions à 99% amènent à penser le marxisme comme nouvelle politique souhaitée.
Si il permet un traitement des cas dans une durée raisonnable
Des gros dis fonctionnements dans les apea les droits des enfants ainsi que les lois ne sont pas respectées en Valais leur manque de connaissance au niveau légal est dangereux ils détruisent des vies et l'avenir des personnes
Ils faut mettre que des professionnels du droit et plus des miliciens
le système actuel doit être revu, mais je ne connais pas les incidences que le tribunal du droit de la famille pourrait apporter.
Que des universitaires sans expérience : bravo
Les APEA doivent être professionnalisées, mais avoir un bon équilibre entre les différents acteurs : juristes, psychologues, assistants sociaux...
Le mot Tribunal fait peur, c'est comme si on avait quelque chose à se reprocher. Les questions juridiques sont importantes, mais les questions sociales tout autant.
KESP solle ihre Sufgaben vor Ort wahrnehmen, und nicht per Mail oder Telefon von ihrem warmen Bürostuhl aus.
le mot tribunal fait peur
Wurde die Kostenfrage auch einmal abgekärt.
Pas nécessairement, mais il me paraît important que les membres de ces instances soient des professionnels qualifiés et de s'assurer de leur neutralité/objectivité
Plutôt non, mais le fonctionnement des APEA devrait être amélioré.
Die KESB ist nicht immer gut sie erlässt manchmal komische Entscheide.
Il faut éviter de multiplier les instances indépendantes. Les citoyen-ne-s doivent avoir un guichet unique à qui s'adresser.

Les APEA n'ont pas de rôle juridictionnel mais d'autorité de surveillance ...
A voir en détail
surtout professionnaliser tout ça!
actuellement des vraies couilles molles !!
pour autant que les APEA aient une structure professionnelle
Ne multiplions pas les tribunaux
A condition que ce tribunal soit présidé par un professionnel en droit de la famille.
Il est urgent de le faire... Ces problèmes complexes nécessitent des compétences disponibles par région.
Une réforme vient d'être faites...
Proximité permet de régler souvent en douceur les problématiques
Plutôt commencer pas la refonte des APEA et évaluer après cette option.
Die aktuelle Zusammensetzung der KESB ist nicht über alle Zweifel erhaben.
Ergänzen, nicht ersetzen.
Je dois me renseigner sur le rôle des APEA.
Il me semble que les APEA remplissent un rôle très différent d'un tribunal ? Faut-il mélanger les deux ? D'un côté un travail d'assistant social (trouver un placement pour un enfant, de l'autre une affaire de jugement (divorce etc.) faut-il mélanger justice et travail sur le terrain ?
führt eher zu einer Professionalisierung der KESB als die beschlossene Zentralisierung derselben!
Afin de faciliter les démarches
Die KESB wird aktuell reorganisiert und professionalisiert und das genügt.
zu viele negativen Schlagzeilen von der KESB
Sollte von professionell ausgebildeten Leuten betreut werden
On ne trouvera pas de solution miracle mais il semble difficile de faire pire que la plupart des APEA
bei Scheidung Gericht = Juristen
Rest braucht es auch Fachleute nicht nur Juristen
oui si cela conduit à augmenter les droits et devoirs des enfants
les APEA régionales devraient offrir ces compétences.
Une autorité de proximité est mieux adaptée aux familles et aux enfants
On ne trouvera pas de solutions miracles mais il semble difficile de faire pire que la plupart des APEA
Les grosse « machine multifonctionnelle » perdent en efficacité
Oui car actuellement le non professionnalisme implique des inégalités de traitement
Médiation / Audition des enfants par des personnes vraiment formées
je eine KESB pro Region
In der heute bestehenden KESB sitzen alles Laien. Ein Familiengericht, besetzt mit politisch und religiös neutralen Fachleuten wäre sicher effizienter und näher bei den Betroffenen.
Oui, ceci fonctionne très bien en Belgique depuis plus de 30 ans, en Espagne..
L'APEA vient d'être modifiée. Je ne pense pas qu'il est nécessaire de revoir cette question
Bei Bedarf via Gesetz, nicht in der Verfassung
Je ne comprends pas la question.
L'APEA marche bien
Wir brauchen nicht für jedes Gebiet ein separates Gericht.
Je ne connais pas le sujet.
Mais en principe suis pour les professionnalisme et l'indépendance des autorités de protection
Actuellement les APEA sont dirigés par des élus communaux dont les compétences sont parfois discutables.
Die Frage stellt sich hier, wie das finanziert werden soll? Das muss auch gut überlegt sein.
Wichtig ist aber, dass nicht eine Konkurrenz der Gerichte entsteht, wenn spezialisierte Gerichte entstehen. Dies würde aber dazu führen, dass die Kompetenzen der Gerichte spezialisierter und damit wohl auch besser werden.
Familien- / Umwelt- / Konkursgericht, etc.
Oui mais avec des centres accessibles et répartis sur l'ensemble du Valais.
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
Toujours cette ambition de complexifier alors que les APEA fonctionnent.
Non il ne faut pas remplacer les autorités APEA car le Grand Conseil vient de renforcer la loi dans ce sens à condition d'associer aux juristes des pro's du social
Wo kann sonst ein Entscheid angefochten werden.
La fragmentation de la justice civile (trib de la famille, des baux, du commerce, etc..) devient une obligation, vu la juridisation croissante de notre société. elle est sans doute utile en première instance, où l'on dégrossit l'affaire; elle l'est moins pour les instances d'appel, à qui incombent aussi l'unification de la pratique et de la jurisprudence.
L'attribution de compétence au tribunal de la famille en matière de succession (droit très technique et parfois majoritairement comptable) me paraît peu recommandable, même si le problème relève de dispositions prises dans un contrat de mariage. Cette compétence incombe au juge civil ordinaire.
Je ne sais pas.
Keine Extrawurst-Lösung, wenn es eine Bundeslösung gibt.
Absolument. Le fait que deux autorités aient à ce jour des compétences pour traiter des affaires concernant les enfants génèrent de la confusion et ralentit les procédures.
Un tribunal du droit de la famille est indispensable, avec des professionnels très correctement formés. Mais la fonction de curatelle et de légifération en matière de privation de liberté à fin d'assistance doit perdurer, tout de même. Les tribunaux de la famille pourraient être inclus dans des APEA moins nombreuses et plus professionnelles, plus multidisciplinaires.
Laissons faire la réforme en cours avant de rechanger
Ne pas disperser la justice en X sous-chapîtres
Cela va contre les conciliations.

Ich könnte mir für "Härtefälle" solche Gerichte vorstellen. In den meisten Fällen finden aber "volksnahe" Behörden bessere Lösungen als "Spezialisten", vielleicht sogar auf Gemeindeebene.
Ist prüfenswert!
cela me semble primordial en regard de l'évolution de la société. On ne peut plus déléguer ces responsabilités trop importantes à des miliciens (manque de formation et d'objectivités, proximité avec les personnes ayant recours aux APEA, risque de collusions)
La cause de la protection des enfants et adultes est trop importante pour être jugée par des non-professionnels.
A condition qu'il soit doté d'un assez grand nombre de personnes
pas compétent pour y répondre
il faut cantonaliser les APEA
Et c'est urgent !
Assez de tribunaux
Die Freiheitsberaubung darf nicht weitergehen.
Attendre cependant les résultats des dernières modifications en la matière.
Ce sont des situations douloureuses qui y sont traitées, il est donc indispensables d'avoir de vrais professionnels.
Pas de remplacement des APEA; maintien + création d'un tribunal
Je ne sais pas assez sur le système actuel pour répondre
A voir ce que ça donnerait.
Faut pas se mêler de tout!
AVEC DES PROFESSIONNELS FORMES AUX PROBLEMATIQUES!!!!
Les affaires se sont complexifiées, impossible pour des non professionnels de connaître tous les textes de loi, les procédures.
Des professionnels sont nécessaires, le domaine reste difficile et complexe. Leur travail devrait être supervisé régulièrement pour assurer la qualité des décisions.
Actuellement les enfants ne sont ni défendus, ni protégés, ni considérés. Nous remettons les enfants dans des situations dangereuses en espérant que l'adulte va changer.....l'enfant n'a pas les moyens de se défendre ni physiquement, ni psychologiquement il est donc une victime et sa vie n'est pas protégée. La Suisse est ainsi et le valais est catastrophique!
L'introduction d'un tribunal spécifique ne se justifie point. Une hyperspécialisation des juges n'est pas indiquée, démotivation.
Professionaliser et donner les effectifs pour de réelles enquêtes sociales
Il faudrait par contre que l'APEA ait plus de pouvoir ou soit mieux coordonnée avec l'OPE au vu du temps s'écoulant entre une dénonciation et que quelque chose de concret soit fait pour protéger des enfants victimes de violence.
Oui, cela déchargeait aussi les tribunaux de district.
Surtout avec plus de moyen pour gérer plus de situation, vu le nombre d'enfant maltraité ou négligé et que l'APEA n'entre même pas en matière et rit au nez des gens qui dénoncent. (Enseignants, médecin, infirmière scolaire, etc)
Absolument nécessaire de professionnaliser pour encadrer ces familles, de fonctionner en pluridisciplinaire avec l'appel à des experts si besoin!!! De donner aussi + de ressources pour faire avancer les situations car actuellement c'est engorgé et les familles trinques
Dans le but d'apporter quoi ?
Ne pas juger, protéger
Des compétences en psychologie également, ne seraient pas de trop.
Das gehört nicht in die Verfassung. Gerade die Erfahrung der letzten Jahre hat gezeigt, dass dies ein sehr schwieriges Thema ist. Praktisch jeder kennt einen Fall aus nächster Nähe, beim dem sich die KESB himmeltraurig verhalten hat. Gesetze können da viel schneller verbessert werden.
La législation d'aujourd'hui tant au plan du droit fédéral (CC) qu' au plan cantonal couvre ces domaines avec il est vrai des améliorations au niveau de l'organisation des APEA ce qui est entrain de se réaliser.
Difficile à choisir... il y a des APEA communales avec de vraies professionnelles du domaine qui fonctionnent extrêmement bien. Un tribunal qui devra tout gérer va augmenter le temos d'attente dans des cas difficiles qui devraient pouvoir être traités rapidement. Les communes devraient pouvoir garder, si elles le souhaitent leur APEA sans pour autant renoncer au tribunal
Il faut plutôt professionnaliser les APEA. La séparation des deux autorités est pertinentes car en cas de divorce, il doit y avoir une totale indépendance pour bien prendre en compte les besoins de l'enfant.
Non pas remplacer mais en sus avec des compétences bien séparé.
qui paie ?
Par contre ici il faut des professionnels
KESB sind hoffnungslos überfordert
Il faudrait les 2
Paradoxal, créer un tribunal de la famille et et programmer sa disparition.
Il est essentiel de professionnaliser cette fonction.
L'Association Point Rencontre Valais est spécialisée dans l'accompagnement des relations personnelles entre l'enfant et le parent avec lequel il ne vit pas. Au bénéfice d'un mandat de prestation avec l'Etat du Valais, elle travaille depuis plus de 25 ans avec les Autorités compétentes en matière de protection de l'enfant. Une Autorité unique avec des compétences spécialisées nous paraît aujourd'hui indispensable pour augmenter la cohérence des prises en charge de situations familiales de plus en plus complexe.
Il faut en tous les cas professionnaliser ces APEA.
L'apea a déjà ses réformes
Laissons les juges civiles et leur bon sens régler le reste
éviter l'amateurisme constaté ces derniers temps
Im Wallis macht die KESB ihre Arbeit gut. Man muss sie nur arbeiten lassen und weniger von allen Seiten dreinreden.

je n'aime pas le terme "tribunal"
amateurs
Brauche mehr Infos
Au moins que les personnes qui s'occupent du droit de l'enfance et des personnes sous tutelle ou fragiles soient des professionnels qui auront pour priorité le bien être de la personne et non des intérêts personnels ou une statistique.
Pas avec des compétences élargies.
Es muss aber unbedingt auf eine familienfreundliche Haltung dieser Behörde geachtet werden. Eine sture Haltung der KESB wie das in letzter Zeit in der Schweiz oftmals vorkam muss unbedingt verhindert werden.
intéressant
parce que c'est un domaine très compliqué
Encore plus de fonctionnaires!!!
IE TRIBUNAL DES MINEURS NE SUFFIT-IL PAS ?
Nein. Die öffentliche Hand darf nicht noch mehr in private Bereiche vordringen!
Les situations difficiles, parfois inextricables, demandent des compétences pointues et un savoir-faire professionnel et humain sans failles.
Les APEA suffisent
Plus professionnel
Dans l'intérêt de tous.
Les APEA suffisent
Avec obligation de conciliation comme cela se fait en Belgique.
Il faut professionnaliser les APEA par contre garder une certaine proximité
Oh, oui ! Une meilleure transparence serait bienvenue.
Die Administration (Kosten/Personal) darf einfach nicht grösser werden.
L'APEA est un domaine qui doit absolument être professionnalisé !!!!!
Mir scheint hier eine Vermischung der Funktionen statt zu finden. Ohne nähere Erklärungen, kann ich diesem Vorschlag nicht zustimmen.
Meilleur professionnalisme en lien avec la complexité des situations familiales!
Dadurch würde die KESB endlich an Qualität hinzugewinnen!
pourquoi pas mais je n'en vois pas toutes les conséquences
Mais l'humain au centre des préoccupations et non le règlement
Je ne connais pas suffisamment le rôle actuel et les pouvoirs de l'APEA pour m'exprimer sur le sujet.
Il est important de bien séparer accompagnement et soutien aux parents des procédures législatives. Ce sont des processus distincts avec des objectifs différents.
Il me semble qu'un.e juriste est déjà présent.
Ne connais pas ce domaine
Une autorité décide, un tribunal tranche/juge. Pas la même fonction. De plus, cela empiéterait sur les compétences des tribunaux de districts/ juge de commune.
Seulement si cela rend son accès plus facile aux personnes précaires (difficultés de se payer des avocats)
Problème méconnu
Ce serait un bon complément mais irremplaçable.
Mais il faut tenir compte de l'avis des personnes de compétence
Est-ce que la structure de tribunal pourra assurer une meilleure égalité de traitement? ainsi que tous les services de conseil et soutien? Il est difficile de se positionner ici sans connaître les options.
Il semble que les APEA dysfonctionnent, je serai donc plutôt favorable à un tribunal du droit de la famille, mais reste à garantir son impartialité, ce qui en l'état actuel du Valais semble improbable
Ainsi un nombre toujours plus croissant d'enfants fréquentera le Tribunal dès le plus jeune âge !!!
Leur place est en famille ou en crèche... pas au Tribunal
Die Institution KESB hat sich schrittweise etabliert und ihr Funktionieren wird dauernd verbessert.
si l'avantage est un gain de temps et une professionnalisation de l'autorité
Würde auf die Abschaffung der KESB hinauslaufen. Die in diesem Bereich erforderliche Bürgernähe würde verloren gehen; nicht erwünschte Zentralisierung; dezentrale Organisation ist hier ein Vorteil!
Bürgernähe würde verloren gehen
Zentralisierung im falschen Bereich
leider jetzt schon zu viel Kompetenzen
KESB, Konzentration auf ihre Arbeit
La nécessité de professionnalisation des APEA et une modification du système devrait figurer dans la constituante. Je ne sais toutefois pas si un nouveau tribunal est nécessaire. Si les APEA doivent être transformées en tribunal. Ma connaissance du dossier n'est pas assez approfondie. Pour avoir eu affaire aux APEA, je pense toutefois qu'il y a une réelle nécessité de modifier le système et de le renforcer dans la constitution même.
Les APEA ont un rôle social que les tribunaux perdent. Il est nécessaire de maintenir ce lien.
Noch mehr Bevormundung der Bürger?
Oui si cela augmente les ressources et la rapidité d'action de la protection des enfants et adultes qui en ont besoin... Non si cela alourdit encore le processus
Trop de tribunaux cela dénature la justice.
Mais une institution juste !
Les APEA sont en train d'être professionnalisés, et doivent donc être capables de pouvoir répondre à toutes ces attentes
Idem il faut professionnaliser
Il faut en tout cas qu'ils soient plus compétents qu'actuellement
Nicht auf verfassungsstufe zu regen

Je travaille dans le domaine social et souvent nous avons besoin de réponse rapide de l'autorité, je crains que des personnes souffrent et ne bénéficient pas des mesures nécessaires en attendant une décision d'un tribunal. Lorsqu'un enfant est maltraité, il faut réagir vite pour protéger. Est-ce qu'un tribunal peut le faire? J'en doute.
Eine Professionalisierung ist sinnvoll.
Le système des APEA est encore récent et l'ensemble du système est difficile à changer. Cela imposerait une refonte complète du fonctionnement de la justice valaisanne, en plus des changements concernant la justice de paix et le système de nomination des membres de la justice.
Eine Professionalisierung der KESB wäre sinnvoller.
Wichtig, dass hier Professionalisierung gefördert wird. Fraglich, ob auf Verfassungsstufe
Les APEA viennent d'être professionnalisés et donc laissons-les agir.
Vielleicht eine Erhöhung der Professionalität und Unabhängigkeit?
Les APEA sont nécessaires aux personnes concernées. Il faut un tribunal de la famille pour traiter spécifiquement des séparation, divorce, garde d'enfants, etc.
Oui pour les cas où prédomine l'aspect juridique. L'APEA devrait subsister pour l'accompagnement des personnes
Zumindest eine Professionalisierung ist nötig
Améliorer la fonction des APEA est primordiale (cf. cantonalisation).
Remplacer ne change pas grand-chose.
KESB genügt
Pour moi, les APEA sont plus proches du peuple qu'un tribunal.
Et mettre des garde-fous, comme des limites de temps, dans ce système qui s'autourrit en cumulant les recours et les médiations sans prendre de décisions. Par exemple: comment accepter qu'une procédure de divorce puisse durer plus de 10 ans, si ce n'est dans l'intérêt des divers acteurs du système judiciaire? En aucun cas dans l'intérêt de l'enfant ni des familles.
Mais il faut impérativement revoir à la baisse les compétences de l'APEA! On finira sinon par payer pour des enfants placés comme autrefois.
L'APEA actuelle n'est absolument pas qualifiée pour traiter ces cas.
APEA NE FONCTIONNENT PAS BIEN DU TOUT c est très souvent une catastrophe pour les enfants
Et c'est URGENT! Que de dégâts causés par cette institution "bout de bois", avec des employés peu qualifiés, qui semblent obéir à des consignes venues d'en haut.
Les conséquences sont si grandes sur le bien-être des enfants, qu'il faudrait peut-être même que les membres de ce tribunal puisse profiter d'un suivi psychiatrique, à l'instar des psychiatres durant leur formation.
En Suède, un divorce doit être réglé dans un délai maximal de 2 ans et la garde dans un délai de 6 mois.
Cela fait 9 ans que je patiente pour signer le divorce qui traîne à coup de 1000 subterfuges. Le mode de garde de nos enfants n'est toujours pas clairement établi! Et les enfants souffrent et cherchent sérénité et équilibre depuis 9ans! Quelle mascarade!
risque d'être trop juridique. Par contre, nécessité de professionnaliser l'APEA et travailler en pluridisciplinarité socio-médoco-éducatif-famille-juridique avec pouvoir décisionnel à la majorité.
Mais avec une co-construction, une collaboration pluridisciplinaire - travailleurs sociaux, psychologues, pédo-psy, enseignants etc...- afin d'élargir les focus et mieux soutenir les familles. Pas uniquement l'apport de juristes.
Keine Zentralisierung der KESB!
KESB professioneller aufstellen
Das Familiengericht als Ersatz der KESB kommt einer Zentralisierung des KESB gleich. Diese lehne ich ab.
Mais ce tribunal devrait comporter non seulement des personnes venant du droit mais aussi d'autres domaines professionnels (domaine médical, assistants sociaux, enseignants) afin d'augmenter les focus pour soutenir les familles.
Was würde sich ändern, ausser dass das angeschlagene Image der KESB nicht mehr zur Diskussion steht? Gäbe es effektiv eine Verbesserung für die schutzbedürftigen Personen?
Die KESB macht einen guten Job.
Mais aussi en prévoyant de pouvoir mettre en place une législation donnant aussi plus clairement l'accès de la parentée, ou d'autres tiers proches des personnes mis sous tutelle ou curatelle.
Ce qui se passe aujourd'hui, aussi en matière de protection de l'adulte aussi, est un scandale de premier ordre, pouvant conduire à des situations inqualifiables.
Il faut ajouter un tribunal de droit de la famille aux APEA mais pas les supprimer!!!
Qui va faire les évaluations et les suivis après???
Mon expérience avec l'APEA a été si catastrophique qu'elle motive ma réponse.
D'expériences professionnelles, les APEA sont catastrophiques car toujours dépassés par le nombre de cas à traiter.... une structure correspondant aux besoins sera à prévoir.... il ne s'agit pas de remplacer un truc par un machin.
Nein, die KESB soll bestehen bleiben. Es ist eine schweizweit bekannte Institution, auch wenn sie nicht in allen Kantonen gleich ausgestaltet ist.
Un Tribunal qui ne serait pas seulement composé de personnes issues de milieux juridiques mais également des assistants sociaux, représentants du domaine médical et de l'enseignement.
Ceci afin de tenir compte des différents aspects de la vie des familles et d'offrir des focus de type systémique. Dans le choix des mots, tribunal nettement moins soutenant qu' Autorité de protection....
Die Aufgaben sind zu verschieden.
Die KESB wurde zu sehr verpolitisiert, ihr Ruf hat gelitten. Wenn man sie unvoreingenommen beurteilt, könnte man sie so belassen.
IL s'agit d'une question d'organisation judiciaire mineure qui ne trouve assurément pas sa place dans une Constitution.
L'APEA n'a pas uniquement une fonction "répressive" mais surtout une fonction de soutien qui semble moins compatible avec un tribunal (centré par définition sur le jugement et la sanction). En revanche, un tribunal de la famille en plus de l'APEA pourrait faire sens pour traiter les situations juridiques complexes.
Eher nein - Eine Zentralisierung mit Profis bringt mehr, als das jetzige System. Es passiert viel zu viele Fehler bei den viel zu vielen KESB-Stellen in der Schweiz. Es fehlt an Professionalität.

APEA = Autorité administrative / Tribunal = autorité judiciaire. / L'un complète l'autre.

A condition de lui donner la capacité de s'entourer de personnes aptes à lui apporter des conseils spécifiques (médecin, psychologue, financier, avocat, ...)

Question 26 – Cour environnementale / Frage 26 – Umweltgerichtshof

Êtes-vous favorable à la création d'une cour environnementale cantonale chargée de trancher les questions importantes relatives au droit de l'environnement et au droit de la protection de la nature et du vivant ?

Befürworten Sie die Schaffung eines kantonalen Umweltgerichtshofs, der über die wichtigen Angelegenheiten im Zusammenhang mit dem Umweltrecht und dem Naturschutzrecht sowie dem Schutz der Lebenswelt zu entscheiden hat?

Par contre, les services cantonaux pourraient enfin mettre en place un système de pesées d'intérêts efficace. Ce n'est pas à la Constitution de compenser un manquement opérationnel.
C'est le travail de la Confédération.
Cela multiplierait sans doute les procédures !
Une cour cantonale ! Qu'est-ce qui est important ou pas en la matière ? On rejoint la question Q6 commentée plus haut.
Priorité au droit fédéral
Il faut créer les instruments permettant d'assurer la justice environnementale. La forme exacte de cette institution reste à définir.
La justice devrait être compétente dans tous les domaines.
Pourquoi ce sujet, plus qu'un autre, devrait disposer d'une cours spécialisée ? L'égalité devant la justice est fondamentale, et cela passe pour une unité de structure, et non pas des instances séparée, dotées des budgets séparés, forcément sujets à débats politiques au détriment de leur bon fonctionnement.
La cour en place est à même de le faire. Autrement pourquoi pas aussi pour les finances, les atteintes à l'intégrité corporelle, etc.
Ces questions peuvent déjà être tranchées par le tribunal cantonal, non ?
Encore une arnaque pour donner plus de pouvoir aux Verts.
A condition que ses membres ne soient pas partisans
Le système actuel peut en théorie déjà traiter ces questions.
Il y a déjà les Verts, le WWF, les ONG. Pas besoin d'en rajouter une couche
Sur cette voie, nous chercherons bientôt des juges pour trancher des procédures de capot n'a sur internet...
Le système judiciaire actuel doit pouvoir déjà traiter ces questions
il y a déjà des lois pour cela.
Nein, nein, nein. Hört auf mit weiteren Spezialisierungen. Aufwand und Nutzen stehen in keinem Verhältnis
Les institutions judiciaires ordinaires sont à même de traiter de ces situations
il y a par contre un souci dans la manière de "laisser faire" certaines choses qui ne devraient pas être admises
Est-ce nécessaire ? Pourquoi pas mais attention si cela vient a complexifier le système.
Comme précédemment. A condition que les moyens humains et techniques soient assurés.
Ce genre de spécialisation du droit fait craindre le pire sur l'évolution des conflits entre justiciables. En matière d'environnement, c'est le bons sens qu fait le plus défaut !
Excellente idée!
Oui, uniquement s'il existe une interdiction des lobbys et une transparence dans les finances des personnes décidantes.
Au peuple de trancher
Kann dies nicht auch das "normale Gericht" machen?
Aucun intérêt tribunal extraordinaire danger pour le justiciable
Das macht in der heutigen Situation sicher Sinn. Eventuell würde es auch bei die Verbreitung des Umweltgedankens unterstützen.
aktuelle Gerichtsorganisation reicht hierfür aus.
Oui, si cette cour suit des lois votées par le peuple, valaisan et suisse. Elle se devrait aussi de prendre en compte les facteurs économiques, sociétaux,... Nous faisons partie de l'environnement.
Quelle est l'utilité d'une telle cour ?
Ganz klar nein, da dies meiner Meinung nach nur eine unnötige Ausweitung der Verwaltung (und damit auch mehr Kosten) bedeutet.
On mettrait alors sur pied des cours cantonales sur tous les thèmes de société.
Construction juridico-idéologique pour servir un agenda politique écologiste.
A quoi bon créer des cours pour chaque domaine ?
Les "écologes" s'en donneront encore plus à coeur joie
da ist Bundessache
attention, usine à gaz
C'est du ressort de la confédération et non pas des cantons!
Aufblähung des Jusitzapararat und der Kosten
Pourquoi un organe supplémentaire ?
Cela devient important. C'est un aspect qui a été trop négligé jusqu'ici.
Un procureur élu de l'environnement serait judicieux! Il représenterait l'environnement auprès des tribunaux !
Question pas assez précise pour y répondre.
Renforcer le département cantonal concerné par quelques experts compétents et neutres, actfs avec certains pouvoirs de décisions si justifié.
Solche Anliegen können auf dem normalen Zivil- oder Strafrechtlichen Weg eingeklagt werden.

<p>Pourquoi vouloir créer des cours thématiques, alors qu'il s'agit de droit administratif. La Cour de droit public est tout à fait apte à gérer ces aspects, pour autant qu'on lui attribue des juges, des greffiers.ères et du personnel administratif en suffisance (remarque générale concernant le TC). En pratique, les questions environnementales touchent à de multiples domaines (constructions, énergies, agriculture, ...); on imagine les conflits de compétence. Il y aurait plus de sens à prévoir une Cour constitutionnelle comme l'envisage le projet.</p>
<p>Seulement si on peut condamner la montagne suite à une avalanche mortelle.</p>
<p>La situation actuelle gère ces droits</p>
<p>les tribunaux actuels remplissent ce mandat. Au besoin, en les renforçant</p>
<p>Il est urgent de le faire...</p>
<p>Surtout pas .les organisations écologiques disposent déjà d'une possibilité de blocage totalement disproportionnée. N'en rajoutons pas. D'autant plus que plus donnons ces pouvoirs à des personnes n'ayant politiquement aucune légitimité</p>
<p>Quelle importance et utilité ?</p>
<p>Unnötig und teuer</p>
<p>Le droit et la loi doivent être gérée de façon centrale et similaire quels que soient les sujets.</p>
<p>Sans commentaire</p>
<p>wir haben heute schon genügend Umweltschutzverbände, welche alles verbieten und reglementieren wollen.</p>
<p>Die Auseinandersetzung mit Umweltfragen muss in erster Linie auf der politischen und nicht auf der juristischen Ebene stattfinden. Für Verstösse gegen Umweltbestimmungen sollten die heutigen Gerichte genügen.</p>
<p>es gibt bereits Institutionen und Behörden, die diesen Angelegenheiten Rechnung tragen</p>
<p>Je suis perplexe. Je redoute le développement d'une Société où les citoyens ne sont plus capables de régler les problèmes par le débat démocratique honnête ni d'accepter la défaite démocratique et recourent à la justice pour un oui et pour un non. Je redoute un monde où le pouvoir judiciaire supprime le débat démocratique.</p>
<p>De nouveau c'est le rôle de la Confédération de légiférer sur ce sujet !</p>
<p>C'est pas comme si notre seule richesse dans ce canton c'était la nature... ce serait peut-être bien qu'on puisse la défendre un peu.</p>
<p>Inflation administrative inutile</p>
<p>Il me semble que les citoyens sont de moins en moins capables de régler les problèmes par le simple débat démocratique. Refusant d'accepter la défaite, ils recourent à la Justice pour un oui ou pour un non. Je redoute un monde où le pouvoir judiciaire viendrait à supplanter le débat démocratique.</p>
<p>Peut-on éviter de multiplier les différents organes. Une spécialisation dans le domaine environnemental au sein de structures actuelles ne suffirait-elle pas</p>
<p>pas d'avenir sans respect de l'environnement.</p>
<p>donner un droit politique au vivant est très novateur !</p>
<p>Nous payons déjà assez de personnes dans les départements pour faire ce travail</p>
<p>So ein Gericht hätte eventuell zu viel Einfluss auf Wirtschaft, Tourismus und Landwirtschaft.</p>
<p>Pourquoi un nouveau tribunal.</p>
<p>Nicht praktikierbar</p>
<p>Oui si elle n'est pas en conflit avec d'autres cours</p>
<p>comment seraient choisis ses membres ?</p>
<p>Droit civil et droit pénal suffisent amplement aussi pour des questions d'environnement</p>
<p>wird auf anderer Stufe geregelt.</p>
<p>Wir brauchen nicht für jedes Gebiet ein separates Gericht.</p>
<p>Le peuple doit trancher.</p>
<p>Wichtig ist aber , dass nicht eine Konkurrenz der Gerichte entsteht, wenn spezialisierte Gerichte entstehen. Dies würde aber dazu führen, dass die Kompetenzen der Gerichte spezialisierter und damit wohl auch besser werden.</p>
<p>Familien- / Umwelt- / Konkursgericht, etc.</p>
<p>Doublon avec les lois et les interventions parlementaires à cet égard.</p>
<p>Wir haben genug Richter</p>
<p>On en revient, comme dit ci-dessus, à la fragmentation du droit (ici: droit public) et de la justice. De nombreux projets (si ce n'est tous) touchent simultanément, dès qu'ils ne sont pas anodins, à plusieurs domaines du droit public (LPE, LPN, OPB, LFor, LEaux, etc); mais aussi :LAT, loi sur les routes, sur le transport par câble, législation agricole, sur le commerce, etc... Dans ces circonstances, il vaut mieux confirmer l'existence d'une cour de droit public, telle qu'elle existe actuellement, qui traite de tous ces domaines et les coordonne au besoin, que de créer une nouvelle instance à la spécialisation incertaine (risque de jurisprudence contradictoire).</p>
<p>Le droit de l'environnement ??? Il a le droit de faire quoi ? Et s'il en avait le prendrait-il ?</p>
<p>Ce serait bienvenu à l'heure où les objectifs de différentes lois sont souvent contradictoires et où la pesée des intérêts penche quasi systématiquement contre l'environnement et pour des intérêts économiques à court terme comme la production énergétique, la production industrielle, etc.</p>
<p>il s'agit même d'une urgence pour la survie de l'humanité</p>
<p>Ne pas disperser la justice en X sous-chapitres</p>
<p>Et pour toute activité humaine qui a une influence directe ou indirecte sur la nature et le vivant !</p>
<p>La question à se poser devant chaque nouvelle décision serait "est-ce bon pour la planète ou pas ?"</p>
<p>Et devant l'impact, établir une échelle "d'impactation" et moduler la prise de décision selon cette échelle, faible impact à impact nul, la décision est adoptée, impact moyen, la décision est à modifier pour être moins impactante voire à la rejeter si pas possible de la moduler, l'impact est très lourd, la décision est rejetée...</p>
<p>Inflation juridique.</p>
<p>L'anthropisme seul ne résoudra aucune des difficultés monumentales auxquelles la deuxième partie de 20ème siècle nous a exposés, ni l'humanisme, à moins de considérer toutes les autres espèces vivantes comme ayant des droits.</p>

Évitons de créer des cours et commissions pour tout. Il n'y a pas de raison de créer des fonctions alibis et augmenter les frais de fonctionnement et les impôts !
Wenn es nicht zu kompliziert wird, ja!
Les tribunaux doivent traiter et juger selon l'état de droit, quelque soit le thème du litige. Il peut y avoir des magistrats spécialisés, mais il n'y a pas lieu de créer une cour spécifique aux litiges environnementaux. Il serait beaucoup plus judicieux de doter les tribunaux d'effectifs suffisants pour traiter plus rapidement qu'actuellement les affaires en cours. Il n'y a pas que l'environnement qui doit attendre actuellement.
un organe de surveillance bienvenu
Ce serait un grand succès de cette constituante qui doit être adaptée au futur qui nous attend.
On en a besoin? Il y a rien qui n'existe déjà.
Une cour environnementale valaisanne équivaut à essayer de vider un océan avec un verre de 1dl. Autant les problèmes environnementaux sont importants, autant il faut les gérer à plus grande échelle...
Wir haben doch bereits Gerichte?
Wie wird dieser Umweltgerichtshof finanziert?
Können die aktuellen Gerichte diese Fälle nicht kompetent bearbeiten?
Encore de la bureaucratie et des frais inutiles!
Ordentliches Gericht reicht
Quid des coûts ?
Assez de tribunaux
Risque que l'environnement, la nature et le vivant deviennent chasse gardée d'ultras.
Oui si la Cour des comptes ne peut pas assurer cette tâche
Il me semble que malheureusement beaucoup de choses touchant à l'environnement soient sacrifiées au profit de l'économie à court terme et que bien des cas connus soient minimisés sans que les personnes en charge de l'environnement au niveau de l'Etat puissent concrètement intervenir. Une telle cour me semble utile mais pas pour tomber dans l'excès idéologique.
Encore une fois, une mention explicite dans le préambule, puis développé dans le point "environnement sain" devrait suffire. Je crains qu'un tel outil ne renforce les clivages existants et qu'en définitive il soit un frein à ce qui est en train d'être mis en place au sein de l'administration du canton et de certaines communes pour tenir compte de la nécessité d protéger le vivant.
C'est plutôt une question de législation que de cour / mécanisme pour appliquer cette législation
Au CE de juger en son âme et conscience les cas que posent ces domaines.
N'y a t-il pas des juristes au SCEFP, au service de l'environnement...
plutôt non au niveau cantonal, pas utile.
Il m'apparaît essentiel de se doter d'une autorité judiciaire indépendante dans ce domaine où les litiges risquent hélas d'être bien plus nombreux dans le futur.
Inutile, cher et absurde. Le Valais ne va pas sauver la planète.
ici un contre pouvoir peut avoir un rôle à jouer
Assez de lois et on peut encore les développer
Une multiplication des organes juridictionnels équivaut à une incitation à procéder, surtout que, dans ce domaine en particulier, les recours fleurissent.
Ça serait un immense pas dans la bonne direction. La nature aurait un droit legal
Les tribunaux actuels doivent trancher l'ensemble des lois qui nous régissent.
Pour autant qu'il ne s'agisse pas d un WWF bis
Tout est déjà tellement lent....
un département de l'environnement est suffisant.
Cependant il faudrait encadrer strictement les modifs 'valables' pour saisir cette éventuelle cour au risque d'une avalanche de plaintes. Je ne souhaiterai pas encourager la tendance actuelle à toujours plus de formalisme et de procédures administratives.
Rien ne sert de rajouter des administrations.
Se servir des institutions déjà existantes est suffisant (il faut bien sûr leur donner les moyens)
Ça replace le citoyen au centre des décisions concernant l'environnement et sa place dans des décisions qui vont impacter l'environnement
Sans en faire une usine à gaz si on ose l'expression !
Cela ne peut pas fonctionner
S'inspirer du Costa Rica
Oui, dans l'espoir qu'elle ne devienne pas une énième cour des vanités où placer des copains.
L'environnement relève principalement du droit public. Or, les tribunaux, notamment le TC, disposent déjà d'une Cour de droit public. Juridiquement, cela serait donc tout à fait sans effet, inutile et plus dispendieux, sinon à se faire "mousser" entre écologistes.
Die vorhandenen Organe reichen. Nicht, dass diese keine Fehler machen würden. Aber auch die neuen Organe wären sicher nicht fehlerlos. Im Wallis brauchen wir keine Stasi.
C'est inutile
Wir besitzen bereits zu viele Umweltverbände.
La cour de droit public fait très très cette tâche et la transformer en cour environnementale, c'est comme créer le parti des automobilistes à l'envers, ça dure 20 ans. (au mieux)
Ça coûte
Un tribunal doit pouvoir juger sur la base de toutes les lois. S'il faut un tribunal pour juger de quel tribunal est compétent pour juger une affaire, la complexité déjà existante augmenterait encore.... sans parler du coût financier.
L'accent doit être mis sur cette nécessité absolue de préserver notre environnement face à d'autres intérêts plus ponctuels et souvent éphémères.

Cela viendrait à doubler le système judiciaire déjà en place. Il serait préférable de rajouter dans le système judiciaire en place un procureur ou juge spécialisé dans ces questions.
Les Services cantonaux compétents en matière de questions environnementales (SEN, SFCEP, SCA, SCPF) disposent de suffisamment d'autorité dans le domaine.
Éviter une affaire Rossier.
Nicht noch mehr Gerichte
les questions touchants les question environnementales sont d'actualité, mais il n'est pas justifié qu'elles soient traitées de manière supérieure à d'autres enjeux comme la justice sociale, la surveillance des marchés financiers ou le bien des citoyens.
Oui. Essentiel. La protection de la nature, des zones/plantes/animaux protégés et des animaux en général (sauvages/domestiques) doit être revue et les braconniers punis avec plus de fermeté.
Pour autant que les parties écologiques (WWF, Pro Natura...) n'en fassent pas partie !!
La cour administrative existe déjà. En outre, la fonction de cette cour est floue et on ne comprend pas comment elle pourrait être saisie.
encore un intermédiaire entre le peuple et les décideurs Ca suffit
Assez de paperasse!!!
À condition de remplacer "relatives au droit de l'environnement et au droit de la protection de la nature et du vivant" par la suivante: "relatives à la qualité et à la protection de l'environnement physique et biologique dans l'intérêt de l'espèce humaine présente et à venir".
Il y a urgence!
Nein. Die heutige Gesetze sind ausreichend.
C'est un point indispensable à mettre en place urgemment.
Oui, car la situation est critique
Ex: il faut un plan d'action pour déplacer ou protéger au moment des foins les faons qui sont terrés dans les prairies. Ex: Aménager de véritables couloirs entre le sud et le nord des alpes par exemple en créant de grands ponts de verdure (au dessus des routes et autoroutes) cela créerait des espaces de verdure (parc) pour l'homme tout en offrant aux animaux des chemins pour relier d'un côté de l'autre de la vallée ex: la maltraitance animale n'est pas du tout assez punie actuellement, il faudrait un durcissement net de la loi à ce niveau-là
Danger de donner encore plus de poids aux ayatollahs de l'écologie.
Cela empêcherait-il les abus de tirs de bouquetins ?
Oui, en plus d'une autorité d'enquête de type Cour des comptes.
Das ist ja komplett daneben. Braucht es dann für jede Sparte ein anderes Gericht? Diese Frage ist ein Affront für unsere heutigen Gerichte.
Oui, pour sauver ce qui peut encore l'être.
Es gibt doch bereits genügend Richter im Kanton. Sollen sich hier ein paar in die Richtung spezialisieren aber keine neuen anstellen.
Voir avec les tribunaux actuels .
Ein interessanter Ansatz im Hinblick auf die Komplexität des Umweltrechts und der Thematiken, mit denen der Kanton konfrontiert ist und künftig sein wird.
Oui en engageant des personnes bien formées dans ce domaine et en respectant ses décisions
pour remplacer quoi et à quels frais?
Par contre je vous renvoie à la Q3, et notamment l'importance de définir les notions, parce que sinon ça va chier des braises. Je vais commencer par porter plainte contre les stations de ski et leur impact écologique absolument catastrophique.
À condition que les juges aient une formation juridique complète et ne soient pas des représentants de partis politiques
En aucun cas
Pour le loup?
cf commentaire Q5
Question un peu vague à ce stade.
Vous êtes devenu fou ?
Il y a quelques années existait la commission cantonale de la nature. Cette thématique a été reprise par les services de l'environnement et forêts paysage. Les décisions de ces services doivent être prise au sérieux
Ich denke, dass es für die Zukunft von nöten ist.
On invente un nouveau droit... qui sera tenu par les associations écologiques... qui ne siègent pas en Valais. On l'a vu pour la votation sur la chasse !
Laissons nos droits entre nos mains, car c'est nous qui vivons en Valais, pas Greepeace et Cie !
Analog Kantonsrichter, aber möglichst parteiunabhängig. Experten in Umweltrecht.
Ces questions peuvent parfaitement être soumises aux cours déjà existantes.
Oui, pour mieux garantir le respect des lois environnementales.
A nouveau, toute initiative visant à éviter des affaires comme la pollution au mercure et allant dans le sens d'une meilleure protection environnementale doit être privilégiée
Der Klimawandel ist der entscheidende Punkt in den nächsten Jahren für den Kanton Wallis, da wir als Bergkanton mit viel grösseren Konsequenzen rechnen müssen als der Rest der Schweiz. Aus diesem Grund sollten wir als Vorreiter vorangehen und dies in unserer Verfassung verankern.
Dazu gibt es Regelungen auf Bundesebene. Kein Ausbau des Justizapparates auf kantonaler Ebene!!
Die Kosten werden den Nutzen übersteigen. Die ordentlichen Gerichte genügen.
Liegt in der Verantwortung der Gemeinden
(siehe Q 14)

Si ce n'est regorger des tribunaux, je n'y vois aucune utilité.
noch mehr Kosten und Ämter
Unnötig
Déjà réglé par législation actuelle
Ces questions sont déjà traitées par le Tribunal cantonal.
Schafft lediglich Stellen beim Staat. Total unnötig! Dies hat in einer Verfassung nichts zu suchen.
Ici aussi, les questions relatives au droit de l'environnement me paraissent essentielles mais faut-il créer une instance supplémentaire? Est-ce nécessaire? Est-ce financièrement admissible? Je n'ai pas ces éléments pour me positionner.
Il s'agit du défi du 21ème siècle. Cette cour est prioritaire.
Ne surchargeons pas le bateau
Les institutions en place suffisent largement.
Trop coûteux.
Wie viele Gerichte dürfen es am Schluss sein? Neues Gericht heisst mehr Klagemöglichkeiten und mehr Verhinderungen durch alles mögliche Verbände.
Trop politiquement orienté cela va créer des problèmes.
Proximité plus grande de cette cour par rapport à Greenpeace ou WWF ou ... mouvements qui interviennent à tout propos dans des réalités pas toujours bien saisies, vues de loin
On va commencer à créer des cours pour tout..
No comment ce sujet n'en est pas un
Diese Fragen können von den bestehenden, ordentlichen Gerichten behandelt werden.
Es braucht eine unabhängige Behörde.
Cela pourrait également donner un signe fort de l'importance de la thématique en Valais.
überflüssig, nur Kosten
Unnötig - die bestehenden Gerichte genügen vollauf
Keine unnötige Aufblähung des Verwaltungsapparates!!
Il me semble que ça devrait plutôt être quelque chose qui doit être fait au niveau fédéral. Mais s'il s'agit d'une compétence cantonale, alors il serait bien d'avoir une cour environnementale.
À régler au niveau fédéral
De base plutôt oui, mais j'aurais peur que ce soit des intellectuels déconnectés des enjeux réels et concrets notamment de l'agriculture. Je crois plutôt au fait de cultiver des valeurs et préoccupations écologiques à toutes les niveaux de la société
Mettons fin aux scandales environnementaux !
Unnötig.
Attention aux dérives que cela peut engendrer
L'environnement doit être préservé, mais il n'y a pas un 'droit' de la nature.
auch Umweltaspekte sollten vom bestehenden Justizapparat behandelt werden
Es braucht keine weiteren Unterteilung des Kantonsgerichts. Ausserdem steigert das die Kosten beträchtlich.
Avoir un tribunal afin d'assurer l'indépendance de la justice, pouvoir traiter les droits fondamentaux liés à l'environnement
An Arbeit würde es wohl nicht fehlen....
Unbedingt!!!
Unnötig
Avec des procédures simple et peu coûteuses.
Die bereits bestehenden Gerichte genügen.
Question qui me paraît assez vague. Perméable à tant d'interprétations.
sollte schweizerisch gelöst werden
Avoir un tribunal afin d'assurer l'indépendance de la justice, qui puisse traiter des droits fondamentaux liés à l'environnement, en ces temps de priorité environnementale.
Comment fixer sérieusement les compétences d'une telle Cour?
A nouveau créer des postes pour les petits copains, non merci, les politiques en place doivent mener cette bataille de front et arrêter de faire du déni depuis plus de 40 ans que cela dure !!! De plus au niveau des sites pollués en Valais, le déni de certains politiciens devrait leur coûter leur place.
Muss hier der Kanton Wallis mit einem Extrazug fahren?
Tout dépendra de qui compose la cour environnementale.

Question 27 – Cour des comptes / Frage 27 – Rechnungshof

Actuellement, la surveillance des activités publiques est dévolue à des institutions du type de l'Inspection des finances et de la Commission de gestion du Grand Conseil. Faut-il créer un organisme indépendant de contrôle de toute l'activité publique (Cour des comptes) notamment sous l'angle de la performance, en plus de l'Inspection des finances ?

Derzeit ist die Aufsicht über die öffentlichen Tätigkeiten Institutionen wie dem Finanzinspektorat und der Geschäftsprüfungskommission des Grossen Rates übertragen. Soll zusätzlich zum Finanzinspektorat ein unabhängiges Organ zur Kontrolle der gesamten öffentlichen Tätigkeit (Rechnungshof), insbesondere unter dem Gesichtspunkt der Wirksamkeit, geschaffen werden?

Mais pas en dédoublant les instances car cela va finir par coûter cher...
Ou une entité neutre et non influencée hors canton
Mais redéfinir et renforcer les compétences de l'Inspection des finances pour des analyses de performance des décisions l'Etat
il faut faire confiance aux institutions actuelles
Le modèle proposé (celui du canton de Vaud, avec élection des magistrats par le Grand Conseil) n'est pas idéal. Le modèle genevois est un peu meilleur.
La question de l'indépendance d'une telle Cour des comptes n'est pas assurée dans le projet actuel, les compétences de la Cour ne sont pas claires, ni le profil des magistrats, la durée et le nombre de leurs mandats. Le mode d'élection reste politisé et est contraire à l'esprit même d'une Cour des comptes indépendante et neutre.
Le système actuel fonctionne bien et laissons au Grand Conseil les pouvoirs d'investigations et autres
multiplication inutile des contrôles
des audits externes sont une bonne pratique
A part constituer un super-État dans l'État, et médiatiser encore plus des affaires qui ne le méritent absolument pas (ex : la pseudo-affaire dite "Rossier", complètement vide), au moindre jugement "contre" l'administration, une Cour des Comptes n'apporte strictement rien de plus à l'efficacité de l'état que l'Inspectorat et la Commission de Gestion.
La cour en place est à même de le faire. Autrement pourquoi pas aussi pour les finances, les atteintes à l'intégrité corporelle, etc.
A condition que ses membres ne soient pas partisans
Un entité indépendante évite les risques de biais.
J'aime bien la notion de performance dans le secteur publique
Gardons une dimension humaine à notre texte le plus important.
utile et nécessaire
siehe oben
ou alors en remplacement de l'Inspection des finances
Éviter les magouilles
il me semble que dans les autres cantons c'est devenu un peu une usine à gaz ce genre d'organisation non à la privatisation
A voir ce qui se passe dans nos cantons voisins dotés d'une telle institution, c'est le meilleur moyen de renforcer la bureaucratie !
On vu l'efficacité à Genève, donc clairement oui
On va se retrouver avec soi-disant experts venus du privé, sortant de formations en économie, où l'on apprend des mécanismes financiers propres au privé et pas au public.
Dépend qui est dedans ! Un auditeur externe serait OK
Idem Canton de Vaud. Cela semble une excellente idée.
Mais elle devrait être indépendante du gouvernement, des partis et du Grand conseil, constituée de spécialistes et chercheurs dans les domaines concernés, type gestion des collectivités publiques, de l'argent public, ressources humaines, droit, économie, fiscalité, environnement, etc.
Cette cour est très utile à Genève et amène de la confiance et de la transparence à l'encontre des institutions
Système actuel fonctionne
Pour autant que tout les résultats de l'entreprise soient publique avec un QR. Et pour autant qu'il soit exigé que la société fiduciaire n'aie aucun conflit d'intérêt avec des employés d'état, élus ou non. Ou autres conflits susceptible de cacher ou changer des éléments comptables
Nicht noch eine Institution mehr!
Faudra t il que cet organisme ne sois pas géré par l'état
Une société privée pour garantir la neutralité.
une meilleure indépendance de cet organe de contrôle est souhaitable
Impératif d'avoir ce type de personne pour interrompre la chaîne : « c'est dans le budget, il faut vite qu'on le dépense sinon on perd les fonds ! »
Une surveillance moins partisane serait la bienvenue
A vérifier que les personnes engagées soient indépendantes du pdc
Das Finanzinspektorat macht heute schon eine perfekt Arbeit. Ein neues Organ hat wiederum Kosten zur Folge. Wurde auch schon mal diskutiert, wie hoch die vom Verfassungsrat gemachten Vorschläge dem Steuerzahlen kosten würde?
Mais pourquoi "en plus de l'Inspection des finances" ?
Nicht noch mehr
Eine unnötige Aufbauschung.
OUI, urgent, notamment pour intervenir au niveau communal lorsque des abus systématiques et répétés sont détectés ;-)

A condition qu'elle ne soit pas politisée !
Au plus vite !
Noch mehr Personal
Indépendance
l'IF est suffisant
non pas en plus, en place oui mais pas en plus !!!! simplifier simplifier simplifier...
l'inspecteur des finances assure les contrôles de l'activité publique
mais dans ce cas suppression de l'Inspection des finances et de la commission de gestion
Il est urgent de le faire...
Moins de bureaucratie svp
Il devrait être aussi chargé de la surveillance des conditions de travail au sein de l'administration.
Unnötig und zu teuer
renforcement du service des contributions
En plus ? Ou à la place ?
Unnötige Aufblähung
Les trop nombreuses affaires valaisannes démontrent la nécessité d'un tel organe
Warum soll alles doppelt und mehrfach abgesichert werden. Diese Institutionen müssen auch noch durch den Steuerzahler finanziert werden.
Die heutigen Institutionen sollten für die Aufsicht ausreichend sein. Falls nötig, sollte das Finanzinspektorat personell verstärkt werden.
Aucune idée
Sans être une panacée, ce dispositif peut stimuler la performance de certains organes qui pourraient se perdre dans des routines
Le coût est élevé et le danger que cette cour se politise est une réalité (cf. Genève et sa cour des « règlements de comptes »)
Nur Externe Kontrolle wie bei jedem Unternehmen
pas sûr que cela marche mieux...et encore de l'administratif!!!
si une vraie surveillance indépendante des partis politiques pouvait être exercée, alors oui, pourquoi pas?
La performance financière c'est bien un truc de banquier... le canton du Valais n'est pas une banque et doit être au service du peuple, pas du Dieu de l'argent.
dans certains cantons, la situation ne s'est pas améliorée malgré une Cour des comptes
En plus !
Trop petit canton....
Sans être une panacée, ce dispositif pourrait stimuler la performance de certains organes
une complication en plus ?
Importance d'un organisme INDEPENDANT neutre.
le contrôle est fait par le peuple et le droit de vote, ces commissions sont des usines à gaz qui coûtent terriblement cher au contribuable.
Cela veut dire que actuellement nous payons des gens qui font quoi ????
Pour cette question, étant donné la situation actuelle, il s'avère très important de mettre en place une Cour des comptes.
Finanzinspektorat genügt, keine Doppelfunktion
1 - la "performance" me semble être un terme dangereux ; on ne dirige pas un canton comme une entreprise !
2 - qu'apporterait un tel organisme ?
Au cas donner à l'Inspection des Finances des compétences plus larges, sans créer un organisme en plus! Bureaucratie inutile
Die heutigen Institutionen funktionieren gut und effizient.
Ne suis pas sûre de maîtriser les enjeux, mais suis pour l'indépendance des organes de contrôle afin de limiter les petites magouilles "entre-soi"
Une cour issue du peuple et avec le pouvoir d'inspection dans les affaires privées des familles des autorités et des fonctionnaires
Voir l'exemple de Genève !
Que veut dire l'angle de la performance?
Dieses zusätzliche Organ ist nicht nötig und wäre kostspielig.
Cela doit-il être inscrit dans la constitution?
Mais à la place de l'inspection des finances!
ne pas complexifier et créer des organes superfétatoires !
Ce serait une erreur et cela risquerait de gripper le système. L'inspection des finances a démontré son autonomie et ses compétences. Quant à la commission de haute surveillance des finances (Cofi) elle a toute sa légitimité.
Par conséquent il n'est pas utile de changer les choses.
Finanzinspektorat macht gute Arbeit. Es könnte aber eine withleblower Stelle eingerichtet werden
Pas en plus: à la place de
Wird wohl hohe Kosten (Löhne) generieren für beschränkten Zusatznutzen. Daher nein.
Mais il faut renforcer le rôle de contrôle du Grand Conseil
Plutôt oui mais pas sous l'angle de la performance...
Ou alors la performance qui n'impacte pas la planète !
Il faudrait expliquer aux fonctionnaires qu'ils sont au service du contribuable et non l'inverse. On pourrait introduire des règles de politesse minimales que ces fonctionnaires devraient respecter.
Comment en nommer les membres ? Si c'est sur une base partisane, autant ne pas le faire.
Finanzinspektorat genügt vollauf
Le service cantonal de l'inspection des finances fonctionne très bien, et son indépendance est totale.

Pourquoi copier le système français, système qui ne fonctionne qu'à moitié ? !!!
Ja, und dieses sollte eine Zusammenfassung der Ergebnisse der Inspektionen der Öffentlichkeit zugänglich machen müssen. Wenn der Gesichtspunkt der Wirksamkeit im Zentrum steht, kann der finanzielle Aspekt vielleicht ganz weggelassen werden, da er bereits vom Finanzinspektorat abgedeckt wird.
dans la mesure où les deux instances existantes font leur travail sans entrave politique notamment, c'est à dire représentée en nombre égal par les partis existant dans le canton, pourquoi étendre ce contrôle ? Faire du même ? Un comité d'éthique philosophique me semblerait bien plus important.
L'argent du contribuable est précieux, ce que les membres de la Constituante semble oublier avec plusieurs propositions inutiles, superflues et décevantes
Kontrolle ist gut, aber man muss nicht übertreiben!
L'activité publique est déjà complètement bloquée par ces institutions qui passent leur temps à créer des nouveaux formulaires, des procédures compliquées et inutiles qui empêchent toute l'administration cantonale et communale d'être efficace. Tout fonctionnerait beaucoup mieux sans ces personnes. Donc non non non
Rajouter des institutions inutiles coûte cher et ne sert à rien. Les outils actuels sont nombreux et sont utilisés à bon escient pas compétent pour y répondre
Oui, une Cour des comptes indépendante est indispensable pour garantir une surveillance indépendante.
Quid des coûts. La cour des comptes à Genève et à Vaud n'a pas apporté beaucoup de positif!
l'Inspection des Finances est suffisante.
N'alourdissons pas systématiquement le système. Cela a aussi un coût !
Il y a eu trop d'affaires pour continuer comme actuellement. Un organe indépendant est indispensable
J'attends des rapports comparatifs avec les cantons qui l'ont déjà fait.
La légalité des activités de l'Etat doit pouvoir être contrôlée. La Cour des Comptes doit pouvoir donner des sanctions. S'inspirer du modèle vaudois
En remplacement de l'inspection des finances. Cet organe doit être indépendant pour garantir une bonne gouvernance pour un coût raisonnable
Un contrôle externe et neutre politiquement et d'intérêts quelconque me semble très important pour assurer un fonctionnement honnête et efficace de l'administration.
De par ma fonction à admin.vs, j'ai eu l'occasion de voir la pertinence de l'IF et de la COGEST notamment. Les difficultés / blocages quand elles surviennent, le font en aval, quand il faut donner suite aux conclusions de ces instances! Quant à la mission spécifique de surveiller la performance, je vais dire gentiment qu'il faudrait déjà qu'EDICS soit conduit de manière moins "folklorique" que ce soit dans la détermination des objectifs puis de l'évaluation de leur atteinte :-). Selon mon expérience, la grande majorité des collaborateurs-trices d'admin.vs n'y accordent strictement aucune importance, Voir les résultats dans d'autres cantons.
siehe Leukerbad...
L'inspection des finances est efficace, il faudrait plutôt qu'une commission indépendante surveille les constructions et les travaux payé par l'état. Ces dans ces opérations qu'il y a des problèmes.
Le système actuel a fait ses preuves. Les expériences faites dans d'autres cantons romands sont loin d'être convaincantes (ex. Genève).
Tout dépend de l'éventuel pouvoir de cette Cour des comptes. Si ces avis seraient purement consultatifs plutôt non.
Expériencefaite dans d'autres Cantonssuisses
Reviseurs de comptes dans toutes les infrastructures, comme existantes dans toutes sociétés
Heute funktioniert das recht gut. Übrigens: auch die heutigen Organe sind unabhängig! Allein schon die Formulierung, dass man zusätzlich ein unabhängiges Organ schaffen will, stimmt mich traurig. Hat der Verfassungsrat die Moral für sich allein gepachtet?
Les expériences faites dans d'autres cantons montrent que cette Institution si elle agit avec discernement et professionnalisme sans tomber dans l'Enquête inquisitoire est sa raison d'être.
Oui avec l'intégration de personnes hors partis pour une total indépendance.
beaucoup trop cher pour rien
Die installierten Instanzen reichen aus.
Mais toujours sous la responsabilité du Grand Conseil
4 Augen sehen mehr als 2
Die bestehenden Einrichtungen sollen ihre Arbeit machen.
Donner d'examiner l'opportunité d'une dépense à une cour des comptes non élue est une perturbation grave du lien droits et devoirs. Donc oui seulement si elle est élue par le peuple.
Eventuell unnötige Bürokratie. Besser das bestehende verbessern.
Mais avec toute l'indépendance et compétences nécessaires ...
L'indépendance est essentielle.
éviter les abus constatés dans certains secteurs , renforcer la confiance des administrés pour leurs autorisés
Intégration mais pas subversion.
Zu wenig Infos
Coût???
Pour autant que les conclusions aboutissent aux changements et améliorations souhaitées par la cour.
Nein. Es Bedarf keiner zusätzlichen Gremien. Der Staat darf nicht noch weiter ausgebaut werden.
Indépendance veut dire indépendance. On y a droit !
pour plus de transparence. oui
OUI, pour plus de clarté et d'équité
Le terme "indépendant" me plaît bien.
inutile ni la Confédération ni les cantons sauf ceux de Genève et Vaud dont la philosophie française a pris le le dessus sur le bon sens helvétique
Si la surveillance est vraiment appliquée objectivement par les instruments existants, cela devrait être suffisant !!!

Oui, il faut une Cour des comptes avec des pouvoirs élargis
un SEUL organe de contrôle INDEPENDANT
Kosten Nutzen ist nicht gerechtfertigt
J'ai bien lu : indépendant !
Contrôle de la performance : on part vers le salaire au mérite, la pression sur les travailleurs..... et il y a déjà une inspection des finances en place.
Keine zusätzlichen staatlichen Instanzen.
Encore des frais en plus... et après on nous dit qu'on n'a pas de budget pour des sujets importants comme la santé
Peut être ainsi y aura-t-il moins d'abus
oui si l'on ne fabrique pas le contrôleur du contrôleur et ainsi de suite.....
Oui, du moment qu'il est possible de garantir son indépendance. Peut-être faudrait-il engager des Vaudois?
Trop cher
Unabhängigkeit geht nicht ! somit ist besser wenn die grossräte sich selber auf die Finger schauen.
Ce qui existe me semble suffisant, efficace, sans doute moins coûteux.
Pas d'avis par manque de connaissance de ce domaine
Laissons l'autorité suprême en mains du Grand Conseil.
C'est le principe de démocratie !
L'inspection des finances n'est pas un organe suffisamment indépendant de l'Etat et de ses dicastères. La Commission de gestion reste tout de même assez politisée et fait une sélection des affaires à investiguer.
un organisme indépendant et neutre, apolitique
Absolument, car par exemple la Cogest n'a jamais fait autre chose qu'une simple "tape" sur les doigts face à des actes inadmissibles, quant elle n'a pas simplement fermé les yeux. Le contrôle ne fonctionne pas actuellement
Keinen Ausbau des Verwaltungsapparates
Dieses Organ würde von den gleichen Leuten / Parteien gewählt werden wie das heutige Finanzinspektorat. Da sähe ich keinen Unterschied bezüglich Unabhängigkeit.
Performance et activité publique peuvent aller de paire.
Finanzinspektorat UND ein Rechnungshof: Was soll das?? Das gut organisierte und funktionierende Finanzinspektorat ist beizubehalten. Einen pseudo-Rechnungshof (keine Entscheidungsbefugnis!) ist unnötig und ohne jeglichen Mehrwert.
Bestehende Institutionen machen doch sicher ihre Arbeit. Gibt es noch so was wie Vertrauen? Wenn nein - schafft noch eine Institution die den neuen Rechnungshof kontrolliert usw.
es reicht
Ein unabhängiges Organ hätte mehr Zeit für die Aufsicht
Quel est le coût de cette mesure ?
Schafft lediglich Stellen beim Staat. Total unnötig! Dies hat in einer Verfassung nichts zu suchen.
Nicht nötig.
Les instruments actuels suffisent.
Bestehende Instrumente genügen.
Il est important que toute personne qui oeuvre dans ce domaine soit élue par le peuple.
Il ne faut pas perdre l'aspect démocratique de la gestion de l'économie. De plus la performance rime souvent avec une volonté de baisse des coûts et de performance économique ce qui n'est pas le but de tous les organes de l'état.
Nochmals eine neue Institution. Wer soll dann diese neue Institution kontrollieren?
Si cela implique une dépolitisation de cet organe
Valeur de l'indépendance de cet organisme
Non, ça serait un doublon et ça causerait des frais supplémentaires
Indépendance dans les contrôles
Nécessaire
Aufbau einer unnötigen administrativen Behörde, die vor allem viel kostet und wenig Mehrwert gegenüber der heutigen Situation bringt
Cette solution me paraît bien meilleure que le système actuel !
Un système indépendant serait intéressant, mais le contrôle ne doit pas viser la performance, mais plutôt l'efficacité.
Tout fonctionne bien actuellement.
Unabhängig und entpolitisiert
Alle diese Instanzen sind zu kostspielig!!
Finanzinspektorat genügt. Keine unnötige Aufblähung des Verwaltungsapparates!!
On a vu à Genève que cette cour des comptes avait les coudées franches et des moyens pour faire un travail appréciable.
C'est important selon moi de s'assurer des services de personnes spécialisées dans ces contrôles.
L'inspection des finances doit disparaître au profit de la cour des comptes. Un doublon est inutile et coûteux.
Fälle wie Veruntreuung von Geldern in Leukerbad unabhängig und systematischer zu verhindern
à la „Bund der Steuerzahler“ (Deutschland)
Finanzinspektorat und Geschäftsprüfungskommission leisten gute Arbeit. Damit wird die Administration noch mehr aufgeblasen und die Kosten steigen ebenfalls.
Ja. Unabhängiges Organ mit Mitgliedern des Grossen Rates.
Unnötig
Absolument indispensable ! Et il faut surtout supprimer l'Inspection des finances actuelle qui est quasiment toujours au service du pouvoir et qui ne dispose véritablement pas de l'indépendance nécessaire.
Bullshit jobs
Regelung besser auf Gesetzesstufe.
Die GPK des Grossen Rates kann diese Funktion übernehmen.
sauf à rattacher l'inspection des finances à la cour en question

La question est très difficile à comprendre à mon avis...

Das Finanzinspektorat hat seine Arbeiten bis jetzt zufriedenstellend erledigt. Sonst gibt es ja noch die PUK.

ceci éviterais des conflits d'intérêt

Question 28 – Conseil général / Frage 28 – Generalrat

Êtes-vous favorable à l'obligation de principe faite aux communes de plus de 5'000 habitant-e-s d'instituer un Conseil général, sauf si le corps électoral y renonce par scrutin populaire ?

Befürworten Sie, dass Gemeinden mit mehr als 5'000 Einwohnerinnen und Einwohnern verpflichtet sind, einen Generalrat zu haben, ausser wenn die Wahlberechtigten durch Volksabstimmung darauf verzichten?

Sans possibilité d'y renoncer
La limite devrait être à 800 habitants.
Bonne idée.
Le principe des assemblées primaires pour des communes de + de 5000 habitants ne fonctionnent pas ou plus. J'aurai même passé à 4000 habitants
Imposer "sauf si la population en décide autrement" est d'une absurdité totale. La population dispose d'un droit d'initiative communale pour lancer un processus et décider de constituer ou de supprimer un conseil général. Nul besoin (et nul droit) de lui forcer la main dans une ou l'autre direction, que la commune en question compte 20 habitants ou 40'000..
Si le droit de refus existe, pourquoi pas.
les communes font ce qu'elles veulent
ce seuil de 5000 pourrait être nettement abaissé.
Absolument pas. Parfois il se passe de meilleures choses dans des assemblées générales que par des élus qui ne sont élus que pour les apéros. Absolument contre.
Ne serait-ce que pour éviter de devoir réunir au besoin une foule considérable, dans des salles bondées... sans distanciation sociale.
Obligatorium ohne Verzichtsmöglichkeit.
Un assemblée primaire pour une ville d 10'000 habitants ce n'est simplement pas raisonnable.
Autonomie communale
Kompetenzen? Bitte definieren!
Dadurch wird der ganze Apparat noch schwerfälliger als er jetzt schon ist.
en tant qu'ancien conseiller général pendant 10 ans, je me permets cette acquiescement...
Weiss nicht, was dieser Rat tun soll. Die bisherigen Gemeinderäte sind formal okay.
Les communes et leurs habitants doivent être libres de choisir la formule qui leur convient.
Jede Gemeinde kann selbst durch eine Abstimmung über einen Generalrat (ja/nein) bestimmen.
Gemeindeautonomie respektieren
C'est déjà tellement compliqué de trouver des personnes COMPETENTES qui s'engagent! Il serait préférable de s'assurer de la compétence des conseillers communaux quitte à valoriser leur revenu.
La constitution d'un conseil général devrait être du ressort de la population de la commune
Plutôt favorable à une démarche positive, c'est à dire d'introduire un CG quand la population en fait la demande. Il est parfois compliqué de trouver des candidats, autant attendre que les gens soient intéressés par le système...
il trouve plus de Candidats et le Peuple plus rien ?????
D'un côté on veut diminuer le nombre de suppléant et de l'autre instaurer une obligation de principe de créer des conseils généraux... Pas très logique
Si les villes du Haut-Valais sont contre, elles y renonceront.
Un conseil général renforce l'autonomie communale
le chiffre de 5000 est, à mon avis, trop bas. 7000 ou 8000 me semble mieux convenir
et hoooo encore du pognon ... je ne savais pas que mon canton avait des milliards à ne plus savoir quoi faire
Le choix reste en mains des communes
mais SANS CONDITIONS !!
aucune exception admise le nombre est clair!
L assemblée primaire est un très bon concept que chaque citoyen peut utiliser
Les communes ou la population est intéressée à participer pourront y renoncer.
Erst ab 20000 Einwohnern sinnvoll
Car le conseil général crée un nouveau niveau de représentativité ce qui diminue le pouvoir démocratique des habitants d'une commune : obligation de passer par un conseiller pour soumettre un projet.
Pas dans la Constitution mais dans une autre loi éventuellement, on peine aujourd'hui à trouver des candidats
Et contre des exceptions..
Chaque commune doit être indépendante et chaque citoyen peut demander par référendum le droit d'avoir un conseil général
Jeder Bürger, welcher interessiert ist, soll die Möglichkeit haben an der Urversammlung seiner Wohngemeinde teilzunehmen.
j'abaisserai même aux communes à plus de 3000 habitants
L'assemblée primaire suffit
avec un minimum de séances de 6 par an
zu kostspielig
Je suis favorable au Conseil Général dans de telles communes mais l'obligation est-elle bien nécessaire ? Ne peut-on pas laisser cette disposition à la libre appréciation des Communes ?
La limite à 5000 habitants est trop basse, 8000 serait préférable.
ohne Möglichkeit des Verzichts
Je suis favorable à l'instauration de Conseils Généraux dans de telles communes mais l'obligation est-elle bien nécessaire ? Et doit-elle vraiment se trouver dans la Constitution ?!

Si la création de type « assemblée primaire » se met en place dans les quartiers (taille à définir)
Le citoyen se trouve toujours plus éloigné et écarté de la chose publique Le conseiller général fait remonter les avis, les besoins au niveau de CG,
la liberté de choix entre conseil général et assemblée primaire doit être garantie dans la constitution quel que soit le nombre d'habitants
la démocratie se fonde sur la subsidiarité, chaque commune décide, l'état n'impose pas de moule.
Cela doit rester de la compétence d'une commune de décider
Cela devient une nécessité
la donne est claire et ne souffre aucune exception!
Et même dès 2000 habitants car les assemblées primaires n'ont plus de sens de nos jours. Il faut moderniser la gestion des communes.
Quelle est la différence avec la situation actuelle? Je ne comprends pas la question.
Pas d' obligation, On peut passer per l'initiative communale!
sans possibilité d'y renoncer
Pourquoi renverser la charge ?
Urversammlungen sind verhältnismässig schlecht besucht und bilden die Bevölkerung in der Regel schlecht ab. Zudem werden bei engen Geschäften Leute "aufgeboten".
Si plus de 10'000 habitants
voir sous autres remarques
le corps électoral ne devrait pas pouvoir renoncer
So muss jede Gemeinde selbst entscheiden
Aux communes de se déterminer sur leurs structures.
Mais pourquoi cette écriture ? Le français est-il plus beau ainsi ? Ce n'est pas mon avis.
Et surtout renforcer le rôle du législatif communal
Obligation dès 10'000 habitants; faculté dès 5'000, par scrutin populaire.
Et même si le corps électoral sy oppose, maintenir un conseil général dès 5000 habitants, voire même dès 2500 habitants
Liberté communale.
Ich finde, eine solche Volksabstimmung sollte die Verfassung nur in Gemeinden erlauben, die weniger als 15'000 Einwohner haben.
j'aurai dit 4000.
Il semble plus logique de faire dépendre la mise en place d'un Conseil général via l'aboutissement d'une initiative communale. Avec un tel processus la population aurait davantage de temps pour s'informer et mesurer la pertinence du système. De fait celui-ci ne garantit pas un exercice optimal de la démocratie dans la mesure où dans certaines communes ce sont les parrains et marraines de listes qui doivent systématiquement désigner des élus.
Macht Sinn!
C est aux électeurs des communes de décider si ils veulent une telle entité
La question doit être inversée pour les communes de 5000 à 10000.
Les communes entre 5000 et 10000 pourraient instaurer un conseil général si la population le veut.
Je suis également favorable à une obligation des 10000 habitants sans possibilité de le refuser. Régler des problèmes d'une commune de 10000 habitants par une assemblée primaire relève de la folie
Le conseil général doit être obligatoire!
pour avoir vécu les 2 situations je suis convaincu que la vie de la commune est plus participative avec les assemblées primaires
ne pas le rendre obligatoire, mais selon décision du peuple
Même dans le haut valais
Autonomie communale !
Les assemblées primaires sont souvent peu fréquentées et les citoyens ne reçoivent même pas de PV. Il faut une structure plus professionnelle, avec des personnes élues pour étudier les dossiers sur lesquels ils seront appelés à voter
Oui mais sans se faire d'illusion sur le Conseil Général, souvent démuni par rapport au Conseil Communal
Ne pas en faire un problème inutile Haut/Bas-Valais.
Peut-être serait-il mieux de garder le système actuel. Une initiative suffit si nécessaire
A chaque commune d'en décider
Oui, un Conseil général qui choisit un Conseil communal. Ou même un Conseil communal à élection directe.
Maintien des petites entités communautaires et non à l'amalgame !
sans cet organisme, on est dans un simulacre de démocratie; de plus, il peut s'agir d'un bon moyen de formation pour les élus qui souhaitent continuer une carrière politique
Garder le système actuel
Non les communes peuvent décider elle-même. L'assemblée primaire est aussi un bon outil !
Lors d'assemblées primaires, le citoyen/ne hésite ou n'ose pas intervenir. Un conseiller/ère général/e est plus impliqué/e dans la vie de sa commune, est à même de se prononcer sur le budget et de contrôler l'exécutif.
Je pense qu'il faut laisse à chaque commune le droit de disposer d'eux-mêmes
même déjà à partir de 4000
Problèmes de candidatures dans certaines communes
Fonctionnementenpratique
Je pense que le scrutin devrait être obligatoire, et en cas de refus reconduit automatiquement un an avant chaque élection communale (en même temps par exemple que les élections fédérales).
Par le principe du fédéralisme, cher à notre Suisse, il faut que chaque commune puisse décider si elle désire ou non un CG.
Le nombre de conseillers devrait être proportionnel à la population. Actuellement 130 députés pour le canton —> Il est donc inutile d'avoir 65 conseillers généraux pour une commune de 10'000 habitants!
Ein Generalrat nur, wenn man das ausdrücklich will, und sicher nicht schon mit 5'000 Einwohnern.

Il doit être fait obligation au Commune de plus de 5000 habitants avec droit de vote d'instituer un Conseil général; Une assemblée primaire pour de telle commune devient ingérable, expérience faite.
Le seul devrait être augmenté à 7'000-8'000 habitants
C'est la population à décidé.
Il faut plutôt imposer une proportionnelle à 3% car les conseils généraux sont des machines à approuver et blanchir les exécutifs communaux. Je suis très déçus que la Constituante n'ai pas abordé cette question.
Dies soll frei bleiben.
Urversammlung kann durch „Mobilmachung“ sehr stark beeinflusst werden.
autonomie régionale
A partir de 2'000 habitants il est impossible d'avoir une représentation équitable. L'assemblée primaire permet trop facilement à des groupes intéressés de mobiliser quelques dizaines de citoyen.nes pour obtenir des avantages indus. Cette proposition est ultra-minimale et devrait au moins ne pas pouvoir être contrée par un vote populaire.
L'Assemblée primaire est un emblème du patrimoine valaisan et doit en ce sens être préservé.
efficacité des séances
Die betr. Gemeinden sollen selber entscheiden können, ob sie die Urversammlung beibehalten wollen oder einen Generalrat wollen.
de
Renforcer le rôle du législatif
Zu wenig Infos
Démocratie, démocratie, démocratie.
Will eine Gemeinde einen Generalrat, dann muss die Initiative vom Volk kommen
Die Partizipation ist zu fördern.
Die Verfassung soll die Einrichtung eines Generalrates ermöglichen. Nicht zwingen vorschreiben. Die Wahlberechtigten sollen über die Einführung eines Generalrates entscheiden können.
il faut permettre à toutes personnes de pouvoir exposer ses griefs à la fin des séances officielles du conseil général
L'utilité d'un conseil général est à démontrer
Risque de perte du débat démocratique qui se joue en assemblée primaire.
Si cela permet de créer un contre-pouvoir face aux gouvernements communaux.
Voir aussi la participation aux assemblées primaires,
„noch mehr beamte , nein danke!
Il faut obliger les communes de plus de 5'000 habitants à avoir un CG
Assemblées primaires: participation très faible
5000 me semble être un chiffre correct
Si réelles compétences
Les communes doivent être libres. En particulier, le particularisme du haut doit être respecté
A condition que ce conseil aille de réelles compétences et qu'il ne soit pas simplement une caisse de résonance.
Sollen sie freiwillig entscheiden können.
La demande doit venir des citoyens plutôt que d'être imposée par les autorités. Par contre, ces dernières pourraient expliquer aux concitoyens la possibilité ou parfois les avantages d'avoir un Conseil général.
mais dès 10'000 habitants
Verlust der Selbstbestimmung der Stimmbürger
Gerade auch in grossen Wohngemeinden halte ich die Urversammlung nach wie vor für das Mittel der Wahl. Ein Generalrat bläht das System nur unnötig auf. Eine Verpflichtung, einen solchen einzusetzen, widerspricht m. E. auch der Oberwalliser Mentalität.
Keine zahlenmässig fixe Regelung auf Verfassungsstufe. Dagegen sollen die Gemeinden die haben, einen Generalrat einzuführen.
Das ist m. E. sehr wichtig. Die heutigen Urversammlungen sind mehr ungenügende Instrumente. Die Abstimmungen (Budget/ Rechnung) sind nur Show und bei "echten" Abstimmungen können z.B. nur jene abstimmen, die an diesem Abend Zeit haben. Interessierte, die unanbkömmlich sind (Beruf) sind ausgeschlossen.
Status quo ist beizubehalten: bereits heute kann jede grösserer Gemeinde einen Generalrat wählen, wenn sie dies will. Demokratie funktioniert. Eine Pflicht-Abstimmung ist teuer und sinnlos. Dieses Geld kann gespart werden.
Demokratie funktioniert mit den heutigen Instrumenten
nicht finanzierbar
Keine Pflicht Urversammlung soll entscheiden
Unnötig und teuer
Die Gemeindeautonomie ist zu wahren.
5'000 habitant-e-s ?
5'000 électeurs et électrices ?
Plus de 5'000 habitants = obligation d'avoir un conseil général.
Zurzeit hat man die Möglichkeit, den Generalrat einzusetzen. Zwang bringt nichts!
Solange die Wahlberechtigten darauf verzichten können, ok...
pas de scrutin, obligation à partir de 5'000 habitants et au choix pour les communes de moins qui n'atteignent pas ce nombre. Mode d'élection à la majoritaire.
La situation actuelle est satisfaisante.
Pas de scrutin populaire permettant d'y renoncer!
Pour encourager l'intérêt pour la gestion des réalités locales
Notre village a un conseil général mais les conseillers généraux ont tendance à travailler pour eux et pas forcément pour la population. L'assemblée primaire permet un meilleur échange entre les parties.
Was wäre die Aufgabe eines Generalrates?
Pas d obligation mais une volonté des citoyens

Il faut maintenir le système actuel.
Die Hürde für die Einführung eines Generalrates ist zu tief, diese sollte bei 10'000 Einwohnern liegen. Darunter sollte eine Urversammlung genügen, ausser einer Abstimmung verlangen die Stimmberechtigten die Einführung eines Generalrates.
was ist ein Generalrat?
Was ist ein Generalrat?
A partir de 6'000 habitants, les communes ne devraient plus avoir le choix de faire autrement.
Die Gemeinden sollen nicht darauf verzichten können. Ein Generalrat stellt eine bedeutend bessere Repräsentation der Bevölkerung und unterschiedlicher Interessen dar, als eine Bürgerversammlung.
Malgré la difficulté de trouver des candidats pour y siéger, le Conseil Général permet une plus grande connaissance des dossiers communaux que l'assemblée primaire
Jede Gemeinde kann über die Einführung eines Generalrate selber entscheiden.
Sollen Gemeinden selber entscheiden können.
Ainsi, les citoyens peuvent davantage s'impliquer.
Les Conseils généraux ne sont que le reflet des décisions de chaque parti.
Plutôt prévoir un tirage au sort de personnes intéressées, indépendamment des partis
Können und dürfen ja, Müssen nein
Difficile de trouver des personnes. Par exemple à Ayent en octobre 2020...
Pourquoi 5000 ?
Obligations....cessons de multiplier les contraintes. Trop, c'est trop! Stop, du secours ! (réponse idem pour la création de diverses "Cours")
Au vu des charges administratives de plus en plus lourdes, un Conseil général est nécessaire
Es gibt nichts demokratischeres als eine Urversammlung, wo jeder teilnehmen kann!!
Keine Verpflichtung.
Unnötig
Falls von Gemeinde verlangt.
Gemeinden über 5000 sollen selber bestimmen können über die Einführung eines Generalrates, ohne dass sie über einen Verzicht abstimmen müssen.
Les communes avec conseil général ont de la peine à trouver des personnes pour ce conseil et les élus peine à assumer la fonction beaucoup d'absentéisme. Lors des assemblées primaires tous citoyens intéressés peut participer aux débats et voter.
Au nom de l'autonomie communale. Et nous savons que les conseils généraux peinent dans les moyennes communes à trouver des candidats.
L'autonomie communale devrait primer dans la majorité des cas.
Sollte in der Kompetenz der Gemeinden bleiben und keine Verpflichtung werden.
...même pour des communes de 3000 habitants...!!
Eher ja - in den größeren Gemeinden macht es Sinn.
oui, sans exception possible
5'000 ou 8'000? pas à tout bout de champ...

Question 29 – Conseil bourgeoisial / Frage 29 – Burgerrat

Les bourgeoisies devraient-elles, contrairement à la situation actuelle, être obligées d'élire un conseil bourgeoisial distinct du conseil communal ?

Sollen die BURGERSCHAFTEN, im Gegensatz zu heute, verpflichtet werden, einen vom Gemeinderat getrennten Burgerrat zu haben?

Toutefois, si le bilan des bourgeoisies sont peu élevés, des exceptions peuvent être accordées pour la gestion par la commune
Toutes les Bgies ne sont pas à même de gérer leur patrimoine de manière autonome. Ce choix doit rester à chaque Bgie de définir leur stratégie
pour éviter les conflits d'intérêts
inutile pour les bourgeoisies sans revenu
Obligatoire séparation des pouvoirs
Les communes bourgeoisiale et municipales s'organisent comme elles l'entendent, selon leurs besoins et leurs situations. Aucune raison d'imposer le séparation totale, leur réunion, ou un système hybride, a fortiori dans la Constitution.
Les rôles sont très différents entre les deux, ainsi que le patrimoine à gérer
Les bourgeoisies devraient même être révoquées. Il n'est pas normal que sur certains territoires les bourgeoisies soient plus riches et plus fortes que les communes
Rien n'empêche aux membres du conseil communal de se présenter à cette élection.
Car toute personne siégeant dans un conseil communal n'est pas forcément bourgeois
trop de contrainte pour les petites bourgeoisies. De plus, il parfois difficile de trouver des personnes compétentes et motivées, donc si on peut éviter de devoir en chercher encore plus, ce serait bien.
Y a-t-il toujours assez de bourgeois dans les conseils communaux
Burgerschaften abschaffen.
difficile de trouver des personnes pour le conseil communal alors pour le conseil bourgeoisial.....
Besser wäre, die Bürgergemeinden vollkommen abzuschaffen
Ou alors, il faut supprimer les communes bourgeoisiales
Leur influence culturelle et patrimoniale doit s'exercer sur les territoires actuels.
je ne suis pas sûre de voir ce que ça changerait
Cela clarifierait les choses et éviterait de maintenir des structures surannées.
Si le patrimoine est important
Il faut laisser le choix entre conseils communs ou non.
Pour des questions de gestion des conflits d'intérêt.
Macht nicht überall Sinn !!
Das wäre wahrscheinlich vor allem für kleinere Gemeinden ein Problem, weil es da oft schon schwierig genug ist, überhaupt Leute für den Gemeinderat zu finden.
Gemeindeautonomie respektieren
Keine Aenderung
Sauf pour les très grandes bourgeoisies.
Pour avoir assisté à plusieurs assemblées bourgeoisiales, mise à part les élus de la commune personne n'est présente. Donc comment pouvoir élire d'autres personnes ? Et pour quelles fonctions ?
ça ne doit pas être toujours les mêmes qui décident
Les élus devraient être bourgeois
Freiwillig und ohne Zwang
Pour les communes d'une certaine importance, p.ex. de plus de 3'000 habitants.
ou disparaître (cf. R21)
Sans aucun doute
suppression des bourgeoisies un système archaïque, là la constituante tout à coup n'est plus si innovante - inacceptable d'avoir des différences entre citoyens dans les communes et des entités qui ont un pouvoir incroyable dans certaines communes
Je suis en principe favorable à la séparation de ces institutions mais je crains des problèmes d'effectifs car il arrive de plus en plus souvent de manquer de candidats, même pour les conseils communaux. Il faudrait peut-être réserver cette obligation aux grandes communes (>5000 habitants, p. ex.)
simplifier, simplifier....
Les communes décident
Pourquoi compliquer ...vous trouvez trop facile de trouver des candidats
Nur bei grossen Gemeinden und BURGERSCHAFTEN sinnvoll
Weiss zu wenig, was der Burgerrat macht bzw warum es den überhaupt braucht
Au système proportionnel
Es gibt ausreichende Beispiele dass das heutige System funktioniert. Viele Körperschaften haben schon genug Probleme, Gemeinderäte zu finden, vergess dann noch Burgerräte.... zudem neuer Aufbau von Administration etc.
Sans commentaire
Noch ein Gremium mehr. Die BURGERSCHAFTEN und die Munizipalgemeinden können zusammengelegt werden.
je ne suis pas favorable au maintien des bourgeoisies.
Le système des communes bourgeoisies - qui n'existe que dans un nombre limité des cantons - est une institution surannée et devrait être supprimé à terme. Elle n'a plus la raison d'être, notamment en ce qui concerne la prise en charges des bourgeois

dans le besoin qui n'habite pas ou plus dans leur commune d'origine. Le système "municipalité" et "bourgeois" est incompréhensible pour la plupart des citoyens lamda et des personnes naturalisés.
Absolument
La bourgeoisie devrait disparaître au profit de la commune
Question de simplification et d'uniformisation
Ils ne gèrent pas le même patrimoine !
Burgerrat braucht es heute gar nicht mehr
Gemeinderat = Burgerrat
Avec la fusion des communes et non des bourgeoisies, ça devient une obligation
Les communes gardent le choix de leur structure
Les bourgeoisies sont quelque chose d'archaïsme et devraient être intégrées aux communes
laissons à chaque bourgeoisie sa liberté de décider démocratiquement de son sort
N'étant pas Bourgeoise je laisse les intéressé se prononcer.
De toute façons on retrouverez les mêmes personnes,
Ici aussi, une bourgeoisie qui dépend des autorités communales n'est plus d'actualité.
Le système actuel est bien conçu.
La bourgeoisie doit être abolie ses biens passer sous contrôle populaire
Pas d'avis
Ohne Burgerrat soll das Burgervermögen zur Munizipalgemeinde übergehen und vom Gemeinderat verwaltet werden.
Les bourgeoisie devraient être supprimée et fusionnée avec les communes
il y a des bourgeoisies qui n'ont pas de quoi vivre , alors laissons les mourir tranquillement
les bourgeoisies devraient être supprimées. Les biens bourgeoisiaux gérés par la commune.
est-ce que les "bourgeoisies" ne pourraient pas être incluses dans l'appareil communal, pour être un peu plus modernes ?
Supprimons les bourgeoisies (reprise des biens par les communes politiques)
Respect des spécificités locales.
Je suis favorable à la suppression pure et simple des bourgeoisies ... si les bourgeoisies n'existaient pas actuellement, y aurait-il un seul politicien pour défendre l'idée d'instaurer cette entité pour partager les biens communaux en deux ? A coup sûr, le résultat d'un scrutin sur cette idée serait un non sec et sonnant
plus ça devient vieux plus ça devient....
Les fusions de communes justifient à elles-seules cette obligation.
In kleinen Gemeinden hat man Mühe Kandidaten zu finden.
Certaines bourgeoisies n'ont aucun intérêt à le faire et je suis en principe contre toute obligation.
Cela dépend de l'indépendance financière des bourgeoisies : si de toute façon les communes sont garantes et paient pour les frais des bourgeoisies, autant qu'elles aient l'autorité. Et s'il y a des bénéfiques, autant qu'ils soient gérés par les communes.
Les biens de la bourgeoisie doivent être administré par des bourgeois. Le corps électoral est distinct.
pas compétent pour y répondre
pour les grandes bourgeoisies
Les bourgeoisies font-elles toujours sens aujourd'hui ?
Supprimer
....décision liée à l'importance des communes et au patrimoine "bourgeoisial"
In kleineren Gemeinden müssen dafür wieder Leute gesucht werden - das wird schwierig. Es ist schwierig genug in kleineren gemeinden Leute für den Gemeinderat zu finden - warum also einen zusätzlichen rat zwingend erschaffen?
Cela permettrait de réduire leur nombre, voire de les supprimer
Clairement! Ce sont 2 choses différentes
La situation actuelle n'est pas sujette à problème.
Les électeurs ne sont pas les mêmes
A quoi servent ces bourgeoisies en 2021 ?
est-ce vraiment nécessaire???
Si cela est possible. Pas d'obligation mais un encouragement
L'institution des bourgeoisies devraient selon moi être supprimée.
sauf pour les petites communes de moins de 2000 habitants (s'il en subsiste)
Ayant renoncé à l'octroi du droit de cité communal et la plupart des bourgeoisies étant sans ressources, une telle obligation ne se justifie pas.
Laisser le choix aux citoyens de chaque commune
L'intérêt est généralement le même
Evite un conflit d'intérêts. L'instauration d'un tel conseil bourgeoisial se justifie en particulier dans les commune plus peuplées, celle par ex. comportant plus de 5'000 habitants, et dans celles où les biens bourgeoisiaux sont conséquents.
Si on supprimait simplement les bourgeoisies qui sont soutenues et déjà gérées par les municipalités. Les autres pourraient être maintenues dans un premier temps. Les biotopes changent et les populations bougent !
Il est très important que les bourgeoisies puissent avoir des personnes qui ont du temps à consacrer à des domaines qui, si agrégés aux fictions municipales, seraient probablement mises au second plan (ex : la gestion des forêts se fait sur le long terme et un élu municipal ne verra pas l'utilité de s'investir fortement car les résultats ne serviront pas sa prochaine réélection comme ils ne seront pas visibles après 4 ou 8 ans). C'est un exemple historique de développement durable !
C'estdupassé,vieuxjeu
Pas d'opinion
Cela serait inutile et créerait des coûts supplémentaires, parfois insupportables, notamment pour les communes. Le Conseil communal suffit amplement.
Das gehört nicht in die Verfassung. Das sollen sie nach wie vor selber entscheiden.
oui mais peut-être avec un conseil bourgeoisial restreint (minimum 3 conseillers , max 5 conseillers.

Mais il faut mettre un article supplémentaire
Les bourgeoisies peuvent fusionner en dehors des communes
Burgerrat komplett abschaffen
Les communes bourgeoisiales n'ont plus aucune compétence de droit public. Le conseil bourgeoisial est groupe d'administrateurs de biens parfois très importants, mais pas de droits publics. C'est du passé.
Nur in grösseren Verhältnissen.
Par contre un voire deux représentant pourrait mieux défendre les intérêts bourgeoisiaux....
Supprimer
La Commune bourgeoisiale doit disposer d'un Conseil séparé qui sera à même de défendre les intérêts bourgeoisiaux. Il est évident que les Conseillers communaux cumulant la casquette de Conseillers bourgeoisiaux servent avant tout les intérêts municipaux notamment en termes de mobilisation des richesses patrimoniales majoritairement en mains bourgeoisiales.
Supprimer
cette institution est un anachronisme
Les bourgeoisies doivent assumer leur mission qui est au bénéfice d'une partie de la population communale. Sinon elles sont dissoutes et la commune reprend ces biens et ces charges pour les mettre à disposition de l'ensemble de la population.
C'est tellement différent entre chaque commune
demain
Zu wenig Infos
Burgerschaften sind ohnehin ein Auslaufmodell
en tout cas pas pour les petites communes
DANS LES PETITES COMMUNES, CELA NE SE JUSTIFIE PAS, Déjà EN FONCTION DU NOMBRE DE PERSONNES INTÉRESSÉES
Die heutige Regelung mit getrennten Räten ist in gewissen Fällen sehr fragwürdig und ist zu reformieren.
Déjà rendre la bourgeoisie simplement accessible aux suisses d'ailleurs qui vivent dans la commune depuis plusieurs générations, sans devoir payer si cher !!! ;-)
Pour le reste.... Pas d'avis
Ce n'est pas à la commune de travailler pour la bourgeoisie.
Il faut laisser les communautés locales (Communes et Bourgeoisies) décider de façon autonome.
Les terrains des bourgeoisies ne sont pas ceux des communes. Ni les revenus.
La nécessité d'obtenir la constitution automatique d'un Conseil bourgeoisial est primordiale pour le maintien d'un fonctionnement cordial entre la Bourgeoisie et la Municipalité. Aujourd'hui, le besoin de développer le patrimoine financier des Bourgeoisies est réel, la tutelle des Municipalités n'est plus souhaitable. Mais dans l'esprit des administrations, le pas est difficile à faire.
La complémentarité des deux institutions permet d'apporter une dynamique profonde et efficace à la gestion et la mise en valeur de leur patrimoine respectif.
Trop souvent, la gestion du patrimoine bourgeoisial par le conseil municipal ralentit considérablement l'essor de son développement et de sa consolidation.
Ca s'éparpille
Burgerschaften sind abzuschaffen.
für kleinere Gemeinden ist es ja jetzt schon schwierig überhaupt Gemeinderäte zu finden!
on peine déjà à trouver les gens responsables
ne pas mélanger les pots
pour que tous les membres du conseil soient bourgeois
Burgergemeinden sind nicht mehr zeitgemäss und gehören abgeschafft
???
Quel est l'impact d'une telle décision ?
Donner à tous les bourgeois les mêmes droits et obligations et renoncer à la distinction actuelle entre bourgeois domiciliés et bourgeois nonon domiciliés
Dans les petites communes ce n'est pas nécessaire d'avoir 2 conseils
Vielmehr sollte eine klare Trennung der Geschäftstätigkeiten weiter und ausführlich so definiert werden. Das heisst, die Rechnungen sind ausschliesslich durch die Bürgerinnen und Bürger zu finanzieren.
Burgergemeinden ohne wesentlichen Aufgaben und vor allem mit Kleinstbudgets und Umsätzen gehören in einer auf die Zukunft ausgerichteten Verfassung abgeschafft!
Tant qu'il existe de petites communes...
Mais les bourgeoisies doivent-elles demeurer?
La notion de bourgeoisie n'a plus beaucoup de sens dans la plupart des communes et les compétences financières sont souvent très faibles
Les bourgeoisies n'ont à mes yeux plus aucune raison d'être. C'est un reliquat historique qui peut, lorsqu'il est emmené par des personnes incompétentes ou intéressées, priver la collectivité de la jouissance de biens qui à mon sens lui appartiennent (forêts, carrières, etc.).
Il y a dans nos communes moins en moins de bourgeois
L'idée est bonne. Toutefois, difficile dans les communes plus restreintes. Le recrutement de volontaires/miliciens/bénévoles devient de plus compliqué.
alles andere würde doch keinen Sinn ergeben?!
La double fonction a fait ses preuves.
Freiwillig entscheiden.
Je pense que la situation ne doit pas être envisagée de la même façon dans les villes que dans les villages.
Obligatoirement séparé pour commune de 3'000 personnes.
Heutige Regelung hat sich bewährt. Keine Verpflichtungen schaffen.
In kleinen Gemeinden macht es aber durchaus Sinn, dass der Gemeinderat (ev. nur die Bürger) entscheiden.

das Burgervermögen wird vom Gemeinderat zuwenig respektiert und wird nicht zum Nutzen der Bürger eingesetzt.
Sehe keine Notwendigkeit
Warum? Wo ist das Problem?
Warum?
Pour avoir le cas dans ma commune fusionnée, il faut trouver des candidats, alors qu'avoir des candidats au conseil communal est déjà difficile. Le travail au sein d'une petite bourgeoisie n'est pas très attrayant. Lorsqu'on ne trouve plus de candidats, que fait on de la Bourgeoisie? C'est la commune qui la reprend?
warum?
Jede Gemeinde soll selber entscheiden können
Ganz klar nein! So werden Randregionen und kleine Dörfer gezwungen zu fusionieren, da diese die Ämter nicht mehr besetzen können. Da der Verfassungsrat eine Erhöhung der Gemeinderäte in Absicht hat.
Jeder hat die Möglichkeit, einen Burgerrat einzusetzen. Die jetzige Arbeit funktioniert sehr gut.
Kmk ,
Eher die Burgerschaften als solche abschaffen und in die Gemeinden integrieren.
Les bourgeoisies sont des entités archaïques qui contribuent à maintenir un système patriarcal et clanique. Dans un monde moderne et égalitaire, elles ne devraient plus exister.
De nouveau un doublon avec des frais supplémentaires.
Peu de bourgeoisie ont un conseil à part - le conseil communal peut gérer
Il y a une diminution du nombre de bourgeois donc mieux vaut séparer les deux entités afin de gérer au mieux le patrimoine.
Gemeinderat und Burgerrat unterscheiden sich in Ihren Aufgaben.
Burgergemeinden gehören Abgeschafft
Si le principe est retenu que les communes bourgeoisiales sont distinctes. Changement avec la possibilité actuelle d'avoir le même conseil pour la municipalité et la bourgeoisie.
Si non, non.
La bourgeoisie devrait disparaître car elle est discriminante par rapport aux nouveaux arrivants
a quoi sert le conseil bourgeoisial ?
libre choix des bourgeois
Pas forcément évident de trouver des personnes capables de s'y atteler.
Die Entscheidung für eine allfällige Trennung soll den Burgerschaften, wie heute, selber überlassen werden.
Gemeindeautonomie statt Zwängerei!
à moins de 10000 habitants, non
On fait perdre la compétence aux bourgeoisies.
Suppression des bourgeoisies
Das soll den Gemeinden überlassen werden.
Unnötig
La bourgeoisie devraient disparaître et leurs biens transférer aux communes. Si l'existence des bourgeoisies est maintenue alors le conseil bourgeoisie doit être distinct du conseil communal.
C'est une Constitution cantonale ou communale?
supprimer les bourgeoisies comme cela a été fait sur Vaud.
Der Gemeinderat soll auch in Zukunft die Funktion eines Burgerrates übernehmen dürfen.
Die Kompetenzen liegen unterschiedlich. Auch aus traditioneller Sicht muss man den Wert der Burgerschaften unbedingt steigern. Denn, geschichtlich stammen die Munizipalgemeinden den Burgerschaften ab. Dies muss verdeutlicht werden. Auch hatten Burgerschaften im Wallis bis vor Kurzem das Recht, Einbürgerungen vorzunehmen. Durch Besserwisser wurde dies im Wallis abgeschafft und unterdrückt. In anderen Kantonen aber, ist dies (traditionell richtig) weiterhin üblich!
Burgerschaften sind halböffentliche - eher private - Besitzerinnen und Verwalterinnen von Traditionen, Boden und Wäldern. Es ist nicht einzusehen, wieso die Verwaltung - rsp. die politische Leitung durch den Gemeinderat zu erfolgen hat.
Kleine Gemeinden kämen in Schwierigkeiten, genügend Leute zu finden. Wenn man die Zahl kleiner Gemeinden vermindern will, soll man das auf anderem Weg machen.
L'existence des bourgeoisies est un anachronisme qui questionne. A l'heure où la population bourgeoise tend à être minoritaire dans nombre de communes, l'octroi de droits exclusifs à cette minorité est contraire aux principes démocratiques.
en fonction de la population
oui et qu'ils continuent leur folklore au carnotzet sans aucun aide financière de la part des collectivités. Faut il rappeler que nous sommes à l'économie et que toute dépense superflue est à proscrire.
les bourgeoisies ne sont-elles pas d'un autre temps ???
Den Burgerschaften ist die Autonomie zu belassen.
et qu'il continue leur folklore au carnotzet sans aucun subside ou aide de l'état à l'heure des économies qui vont nous être demandé
suppression pure et simple des bourgeoisies!
avec les remaniement des Communes, les bourgeoisies restent (souvent) sur l'ancienne territorialité; donc c'est mieux de séparer... ça donne plus d'autonomie à la bourgeoisie, si spécifique soit-elle

Question 30 – Relation État-Églises / Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen

La Constituante prévoit que les Églises catholique romaine et évangélique réformée bénéficient, comme actuellement, d'un statut de personne juridique de droit public. Ce statut leur donne notamment droit à des contributions financières de l'État et à un accès privilégié aux institutions et autorités. L'État devrait-il pouvoir accorder ce statut à d'autres communautés religieuses si elles en font la demande et sous certaines conditions ?

Der Verfassungsrat sieht vor, dass die römisch-katholische und die evangelisch-reformierte Kirche, wie heute, einen öffentlich-rechtlichen Status haben. Dieser Status berechtigt sie zu finanziellen Zuwendungen des Staates und einem privilegierten Zugang zu Institutionen und Behörden. Soll der Staat diesen Status anderen Religionsgemeinschaften verleihen können, wenn sie dies beantragen und unter bestimmten Bedingungen?

Séparer l'église de l'Etat. Faire en sorte que l'impôt ecclésiastique soit volontaire.
À la question manquante (et c'est inadmissible): La Constituante devrait-elle prévoir que les Églises catholique romaine et évangélique réformée bénéficient, comme actuellement, d'un statut de personne juridique de droit public? Je répondrai non
Et séparer l'église de l'état une bonne foi(s) pour toute, vous y avez pensé ?
Même les liens entre Eglise catholique et Etat devraient être réduits à mon sens.
Par contre, est-ce que l'accès privilégié aux institutions et autorités doit-il toujours être maintenu ? est-ce que ces contributions financières ont un plafond ? comment elles sont déterminées ?
Non, le Valais est un canton catholique. Qu'il retire l'église réformée aussi.
separer eglise et etat
Pour l'impôt ecclésiastique serait-il possible de choisir de le payer ou pas en cochant simplement une case sur la déclaration d'impôts plutôt que les complications actuelles qui ressemblent à une déclaration d'apostasie annuelle?
L'église catholique ne devrait également rien percevoir de l'état!!!
Il faut éviter une montée de l'Islam...
Séparation complète état-églises
Le Valais est un canton catholique et est depuis toujours basé sur ces valeurs. Je trouve sensé que ces institutions soient en quelque sorte privilégiées
Mais je serai en fait plutôt pour que ce statut disparaisse pour toutes les communautés religieuses inclue catholique et protestant.
je suis pour la suppression de ce statut aux Eglises qui en bénéficient actuellement
trop dangereux, en particulier face à l'islam
Je suis contre l'impôt du culte !...
L'État ne devrait accorder ce statut à aucune communauté religieuse.
Les églises catholiques et réformées doivent continuer à disposer de ces avantages, au nom de la tradition. en revanche, d'autres communautés bien constituées et rendant le même genre de service (spiritualité, accompagnement de personnes, vie communale etc...) devraient pouvoir prétendre à un statut similaire, sous des conditions prévues par la loi
L'État et l'Église devraient être séparé. Il faudrait retiré les avantages que disposent les Églises.
Ok mais vu qu'on est au 21ème siècle on peut peut-être séparer l'église de l'état je sais pas
Je suis contre le financement de l'église
Supprimer ce statut. Plus d'actualité
Supprimer toute contribution de l'Etat
elle ne devrait pas l'accorder à l'église non plus.
Je dirais plutôt que ce statut spécial des églises catholique romaine et évangélique devraient leur être retiré.
Par principe, il devrait y avoir une stricte séparation entre Etat et Eglises, sans que ces dernières n'aient de privilèges particuliers. Si on décide cependant d'en accorder, les règles le permettant doivent être définies, et toute entité respectant ces règles doit alors bénéficier de ce soutien étatique.
La confession est d'ordre privée. L'Etat laïque n'a pas à les subventionner
la première chose à faire est d'indiquer clairement sur la facture des impôts, combien en touche l'église.
Aucune église ne devrait bénéficier de ce statut, mais apparemment même la constituante n'arrive pas à remettre en question le statut de l'église catholique en Valais...
Réponse non à la dernière phrase mais il faut contrôler les sources de financement
Le mieux serait de supprimer ce droit et de garantir la séparation de l'état et de la religion.
égalité pour toute devant la loi.
La laïcité implique la neutralité de l'Etat et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction.
Dans ce domaine, il paraît plus important de supprimer le système des impôts paroissiaux prélevés par certaines paroisses en contradiction avec la constitution fédérale.
Les impôts ecclésiastiques doivent être supprimés.
Aucune religion constituée ou non ne devrait pouvoir obtenir un statut juridique autre qu'une fondation à but non lucratif.
Aucun droit ne devrait être acquis, pour aucune communauté religieuse. La religion est une question personnelle.
Pourquoi soutenir les Eglises catholique et réformée ? Ne pourrait-elle pas être autonome?
Ne créons pas des problèmes là où il n'y en a pas !
Aucune religion ne devrait avoir ce privilège mais imaginant que cela ne sera pas supprimé, je suis pour que toutes les religions reconnues bénéficient de ce statut.

Question 30 – Relation État-Églises / Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen

Keine Kirchengemeinschaft sollte einen solchen Status erlangen können. Wenn Gleichberechtigung, Religionsfreiheit und Weltoffenheit in eine Gesellschaft einziehen sollen, muss die Kirche zwingend vom Staat getrennt werden.
Non pour Toutes les églises. L'état doit être entièrement laïc
Komplette Trennung von Kirche und Staat
En fait il faudrait aucune aide à la religion
Pour personne
Oui, de manière proportionnelle à la population représentée.
Le Valais est une terre de chrétienté.
Frein à l'intégration, abandon de notre culture et défiguration de notre patrimoine. L'état n'a rien à financer les mosquées ou les synagogues, qui n'ont aucune légitimité en Valais. Sans pour autant interdire certaines pratiques, il ne faut pas les financer.
Séparation absolue des églises et de l'état SVP nous sommes au 21 ^{ème} siècle...
Soit on accorde ce droit à tout le monde, soit à personne. Le tout ou rien
Pour ce qui est de mieux intégrer les autres communautés, c'est un grand oui! Mais l'église a déjà plus que ce qu'il lui faut! Il faut les révoquer pour toutes.
Quand l'état croulera sous les demandes, peut-être qu'il arrêtera simplement de financer la religion
La transparence financière s'applique-t-elle aux Eglises catholique et réformée? Leurs comptes seront-ils désormais publics en raison de la participation de l'Etat? Ce serait très novateur et bénéfique.
Kirche und Staat trennen und die Steuern getrennt ausweisen. So kann jeder und jede entscheiden sich zu einer Kirche zu entscheiden oder auszutreten. Transparenz ist angesagt. Habt ein bisschen Mut.
Séparation de l'Eglise et de l'Etat
Kirche und Staat sollten grundsätzlich getrennt sein. Auch im Wallis.
Oui, si comme pour les catholiques, un impôt spécial leur est aussi fait. Et l'état reverse ce qu'elle a reçu des membres à son église. Logique et surtout juste et équilibré
les Églises catholique romaine et évangélique réformée devraient avoir un statut juridique existant telle qu'association ou fondation et recevoir des aides financières de l'état comme toute structure culturelle de ce type. Toute autre institution religieuse pourrait alors se constituer de la même manière.
Ça ne devrait pas exister.
Il faudrait supprimer cet accès privilégié. La séparation de la religion et de la politique devrait être à la base de la constitution.
l'égalité de traitement entre les différentes religions reconnues doit être garanti.
Entweder alle oder niemand.
La question devrait plutôt être : est-ce que la constitution doit continuer à prévoir un statut de personne juridique de droit public pour les Eglises,... avec contributions financières de l'Etat et accès privilégié aux institutions et autorités !
La constituante devrait même aller plus loin, en retirant cette reconnaissance aux Eglises actuellement reconnues. Et inclure le principe de la laïcité de l'Etat dans la constitution.
Sous certaines conditions, notamment qu'elles ne s'opposent pas aux principes démocratiques et du "vivre ensemble".
Status abschaffen
Supprimer ce statut
On devrait surtout abolir la relation État-Église
Kirche und Staat muss getrennt werden
Es müssen unbedingt alle Religionen das gleiche Recht haben. Eine andere Möglichkeit ist, Kirche und Staat komplett zu trennen.
Trennung von Kirche und Staat
Kriterien aber präzise und transparent festlegen
Les Communautés devraient fournir la preuve de leur utilité publique et de leur existence depuis X années dans le tissu social et spirituel, fournir leurs comptes et éventuellement leurs soutiens, pour éviter que tout groupuscule ou secte ne dépose une demande, + respect des Droits élémentaires... Les Communautés juives, bouddhisme p.ex. ou certaines mouvance musulmanes modérées (soufis...) pourraient être reconnues comme les Eglises déjà bénéficiant de ce droit.
Aucune église ne devrait y avoir droit.
Supprimer ce statut
Si c'est accordé à certaines églises ça devrait être accessible à d'autres
Pourquoi pas les autres confessions ?
Il faut penser aussi aux constructions d'intérêt historique mais appartenant à des Eglises. Leur maintenance doit être assurée par l'Etat.
Trennung von Kirche und statt für alle Religionen
Principe de Laïcité. Séparation de toutes les églises et de l'Etat, pas de financement public.
Non, et le statut privilégié actuel devrait disparaître. Séparation stricte état-religion
Ce statut devrait être revu pour tous
Ou plutôt leur retirer ce statut
Vom Staat soll keine Religionsgemeinschaft unterstützt werden
Die römisch- katholische und die evangelisch-reformierte Kirchen sind im freien Fall Moslem
supprimer ce statut !
Le Valais est un canton chrétien
Ja, entweder streicht man die Privilegien für Kirchen ganz aus der Verfassung oder soll halt aller Humbug unterstützt werden.
les Églises catholique romaine et évangélique ne devraient pas avoir un statut privilégié déjà mais si elle l'on les autre communautés devrait l'avoir
Toutes contribution aux églises ou autres religions devraient être supprimé.
Voir le histoire valaisanne : 11janvier 1848 sécularisation des biens du clergé contre juste rétribution des églises (conseil de état majorité radicale) il s agit ici de tenir nos engagements

Question 30 – Relation État-Églises / Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen

Aucune communauté religieuse ne devrait avoir droit à des contributions financières de l'Etat.
Aucune religion financée où alors toutes. Séparation de l'église et de l'état une bonne fois pour toute. dieu n'a rien à faire dans le discours politique.
Garder nos racines historiques
Abolir ce statut!
Aucune communauté religieuse ne devrait avoir un tel statut
Das Wallis ist ein christlicher Kanton und soll es auch bleiben
Tout comme les autres églises.
Je suis pour l'abolition de ces privilèges archaïques et sectaires, y compris pour les églises traditionnelles.
Je souhaiterais que les contributions financières de l'Etat soient attribuées sur la base d'un mandat de prestation Ou qu'aucune communauté religieuse ne bénéficie d'un soutien étatique.
Je considère que la religion relève du domaine privé
Aucune religion ne doit bénéficier d'un statut de droit public.
Si on autorise les églises mentionnées, il en est de l'égalité de traitement que d'élargir ces statuts à d'autres communautés. Il convient d'établir des normes raisonnables pour déterminer "l'importance" et pas des valeurs absurdes (30% d'adhésions) pour que les autres communautés puissent effectivement bénéficier de ces statuts.
je remets ce statut privilégié en question pour toute communautés religieuses aussi pour les églises catholique et évangélique. Dénouez les églises de l'état
Mais avec un contrôle sur ce qui est fait de cet argent.
Ça les engagerait à participer mieux à la vie de la communauté, sans faire qu'à leur manière et propre vue... c'est peut-être un bon moyen d'intégration.
Etablissement d'un cadre précis de pratiquer la religion sans fanatisation ni propagande spécifique. Et si ces religions ne sont pas en contradiction avec le droit du pays
Oui, les Musulmans sont de plus en plus nombreux et je ne vois pas pourquoi ils n'auraient pas les mêmes droits. D'autant plus qu'il est préférable qu'ils n'aient pas à dépendre de fonds étrangers p.ex. D'Arabie Saoudite.
Séparation de l'église et de l'état ! Pour toutes les confessions.
Wir können unsere Geschichte nicht verleugnen
Car cela ouvre une brèche à des communautés
Aucune communauté ne devrait recevoir le soutien de l'Etat. Si, comme actuellement, une communauté reçoit ce soutien, alors elles devraient toutes pouvoir le recevoir sur simple demande. C'est indispensable pour arriver à enfin garantir un canton laïque.
Il est scandaleux de ne demander un privilège au/aux communautés religieuses alors que la proportion de non-croyants grandit. La question aurait du demander si le privilège actuel était gardé ou pas, pas si on veut étendre à d'autres communautés.
Il faut plutôt supprimer ces privilèges aux églises catholiques !!
Le Valais est clairement une terre catholique, c'est son identité, son histoire qu'il faut respecter.
Europa ist ein christliches Volk
Sans vouloir polémiquer d'aucune manière, je pense que l'on devrait renoncer à ce statut pour toutes les communautés religieuses en veillant à ce que leurs actions d'assistance sociale soient reprises par l'Etat ou dûment subventionnées.
Komplette Trennung von Kirche und Staat
Eine Totale Trennung von Kirche und Staat muss eingeführt werden. Die Kirchen sollen selber Steuern einziehen können.
Oui, si les conditions mentionnées ci-dessous sont parfaitement respectées.
Aucune religion ne doit être reconnue par l'État.
Keine Kirche sollte einen öffentlich-rechtlichen Status haben. Finanzielle Trennung von Kirche und Staat ist wichtig, ansonsten werden viele junge Menschen Nein zur neuen Verfassung sagen.
Keine Religion sollte nur einen müden Rappen erhalten
Trennung von Kirche + Staat
et plus de transparence dans les taxations d'impôts ecclésiastiques comme cela se fait dans d'autres Canton (part etat, part Eglise)
On constate déjà que certaines communautés ne respectent pas les règles démocratiques ni la transparence financière, je ne crois pas en un changement favorable à la démocratie, c'est le contraire qui se passe actuellement dans de nombreux pays.
Ich bin für die Trennung von Kirche und Staat. Aber wenn, dann sollen alle Regionsgemeinschaften gleich behandelt werden.
Je suis pour un état laïc, mais si on doit donner un statut juridique à une religion, on la donnera à tous.
Comme sur Vaud : oui Si respect d un socle de valeurs societales telles que les droits des femmes,la primauté du droit Suisse sur les injonctions religieuses ,le droit de quitter sa religion d origine , l école laïque etc ainsi que la transparence financière la Cob
ça paraît élémentaire dans un état laïque qui respecte les droits de toutes les minorités, y compris religieuses
car le christianisme auquel nous sommes rattachés comprend 3 familles bien distinctes. Actuellement nous n'en honorant que 2. Les orthodoxes en sont écartés même s'ils ne sont pas très nombreux en Suisse. N'oublions pas que des migrants, tels que la communauté éthiopienne en Suisse, pour ne citer qu'elle, est à majorité orthodoxe.
Sans vouloir polémiquer, je pense que l'on devrait tout simplement renoncer à ce statut pour toutes les communautés religieuses en veillant à ce leurs actions d'entraide soient reprises par l'Etat ou les communes.
Non à un impôt pour tous Celui qui pratique s'en acquitte
La notion d'Eglise officielle devrait disparaître
Oui, si les frais supplémentaires engendrés ne sont pas déduit de ce que reçoit l'Eglise Catholique.
Statut d'intérêt public pour toutes les communautés religieuses respectueuses des règles démocratiques et c'est tout !
Aucune Église ou communauté religieuse ne devrait avoir un statut de personne juridique de droit public. Au pire elles pourraient être reconnues d'intérêt public. Par conséquent, aucune subvention ne devrait être accordée à une activité culturelle et nul ne devrait être tenu de contribuer aux dépenses d'un culte.

Question 30 – Relation État-Églises / Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen

Nicht nötig. Es sollen nur Landeskirchen welche in der Bundesverfassung verankert sind finanzielle Unterstützung erhalten.
Laïcité !!!
Les Eglises doivent être séparées de l'Etat, toutes religions confondues, y compris les Églises catholique romaine et évangélique réformée.
Le sujet est très délicat. Car qu'est - ce qu'une communauté religieuses. L'islam, les musulmans, les chiïtes, les sunnites, les méthodistes, les évangélistes, etc... Alors laissons cet article en l'état.
La religion catholique est la seule véritable religion... alors pourquoi favoriser l'erreur.
je serais pour supprimer ce statut de personne juridique pour toutes les Eglises, catholique romaine et évangélique réformée comprises
Auch der römisch-katholischen und evangelischen Kirche sollte das nicht erlaubt sein!
Plutôt oui pour la diversité, mais je préférerais supprimer toute relation et soutien Etat-Eglise!
Limitier à une liste définie, mais modulable. Pour éviter les sectes!
Eher ja, im Sinne der Gleichberechtigung und Religionsfreiheit. Besser wäre es allerdings auch der römisch-katholischen und der evangelisch-reformierten Kirche diesen öffentlich-rechtlichen Status zu entziehen und Staat und Kirche zu trennen.
Nous vivons en pays chrétien et ne bénéficions d'aucune réciprocité avec les autres confessions.
Différence avec Q31 pas claire, je suis pour que les communautés aient les même droits
Notamment ne pas prôner la mutilation d'enfants et l'abattage rituel des animaux (interdit par la première initiative fédérale de l'histoire). Ce qui exclu le judaïsme et l'islam, peut-être, mais couper des pénis de bébés et torturer des animaux n'est pas acceptable.
Bien préciser et affiner les conditions
Et le supprimer pour les églises y ayant droit
L'état ne devrait aucunement être mêlé aux Églises. Aucune subvention ni salaire ne devrait être versées.
Aucun lien églises-état et aucune contribution. La religion est une affaire privée
une séparation plus nette des églises et de l'état serait bienvenue. pas de subventions pour Econe et Raël! mêmes droits pour les chrétiens orthodoxes , orientaux, les juifs et les musulmans si groupes constitués
Le statut dont bénéficient les Eglises sus-mentionnées mériterait au contraire d'être revu à la lumière des pratique religieuses et sociétales actuelles.
Ce droit doit être supprimé à toute religion et instituer un canton laïc.
Pourquoi financer l'église?
Les croyances ne devraient pas être vues différemment par l'État.
Aucune communauté religieuse ne devrait être soutenue par l'état.
ce statut particulier devrait être aboli. les églises devraient être de simples association éventuellement subventionnées par les pouvoir publique si elles ont un intérêt public avéré
Ou le supprimer à tous et dissocier clairement Etat et Eglise-s
Les religions c'est une affaire privée
Soit à tout le monde, soit à personne. Il serait peut-être de réfléchir à devenir un canton laïque.
Ce n'est pas à l'Etat mais au peuple d'accorder ce statut privilégié.
la croyance est du ressort personnel. L'état ne doit pas intervenir dans le subventionnement des regroupements religieux.
Aucune Eglise/religion ne devrait avoir ce privilège
Auch die zu erbringenden Dienstleistungen von katholischer und reformierter Kirche soll klar definiert werden und entsprechend finanziert werden.
Soit accorder ce droit aux autres communautés religieuses, soit l'annuler pour tout le monde !
Facteur d'intégration; encore faut-il s'entendre sur la notion de "communauté religieuse", et élaborer une liste de conditions qui garantisse la réalité et la viabilité de la dite communauté.
Évitons les précédents potentiellement dangereux. Qu'est ce qu'une religion, une secte,...
Séparation complète Eglise -Etat
Pas de statuts particulier pour les Eglises catholique et évangélique
separation Eglise -Etat
yc pour les catholiques et les évangélistes
Die Bedingungen müssen streng formuliert und konsequent angewendet werden. Das Gesamtbudget dieser Zuwendungen darf nicht ansteigen, sondern muss gleich bleiben. Die röm.-kath. und die ev.-ref. Kirche müssen ggf. einen Rückgang der Zuwendungen in Kauf nehmen.
noch besser: KEINE Sonderbehandlung von Kirchen, auch römisch-katholisch und evangelisch-reformiert!
Religion ist Privatsache und sollte auch privat (über die Mitglieder) finanziert werden. Der Staat hat keine Religion irgendwie bevorzugt zu behandeln.
Der öffentlich-rechtliche Status ist nicht nötig, alle Kirchen und Religionsgemeinschaften - auch die Freidenker - sollen für definierte Leistungen eine Abgeltung erhalten. Zu deren Finanzierung wird ein Anteil der Steuern von allen natürlichen Personen erhoben, die sich entscheiden können, wem sein Anteil zugewiesen werden soll..
Manque de transparence et absence d'adaptation et de réciprocité
L'équité voudrait que les mêmes avantages soient accordés aux autres religions mais les mentalités suisses sont d'obédience chrétiennes et accorder les mêmes acquis à des religions très différentes des chrétiens (bouddhisme, islam pour les plus représentés) ne seraient-ils pas un trop grand changement pour la population valaisanne ?
Après, on peut octroyer les mêmes avantages mais au prorata du nb de fidèles, et si les principes dictés par les religions sont contraires a l'ordre public, au respect des humains et de la planète, qu'ils soit écrit que les subsides leur seraient supprimés si cela permet une protection contre le fanatisme et les financements obscures alors oui
Trennung von Kirche und Staat wäre sinnvoll und zeitgemäss. Kirchen werden wie Vereine zu organisieren.

Question 30 – Relation État-Églises / Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen

Même regard pour les églises catholiques
L'état ne devrait donner à aucune communauté religieuse, quelle qu'elle soit.
L'idéal serait qu'aucune religion ne bénéficie de la personne juridique de droit public.
Il faut laisser le statut de droit public aux deux Églises actuellement reconnues, en raison de l'histoire, de la stabilité et des services rendus à toute la population. Pour les autres, il faut demander le statut d'intérêt public (cf question suivante).
Alle Religionsgemeinschaften sollen keine finanzielle Zuwendung des Staates erhalten! Klare Trennung von Staat und Kirche!
Nous vivons dans un pays chrétien. On veut bien tolérer d'autres communautés religieuses mais sans leur accorder le même statut de ce qui a fait notre façon de penser et de vivre libre.
Elimination du statut pour toutes les communautés.
Keine Kirche sollte einen öffentlich rechtlichen Status haben.
Je suis favorable à une séparation claire et nette entre l'Etat et l'église. Si notre canton est aussi rempli de catholiques, pourquoi ceux-ci ont-ils besoin de l'argent de non-croyants pour poursuivre leur but ?
Zu den Bedingungen müsste meiner Meinung nach auch gehören, dass diese Gemeinschaften einen Dienst für die Öffentlichkeit leisten, z. B. Spenden, Seelsorge für Alte/Kranke, Unterstützung der Kultur...
Die Gemeinden brauchen ein Mitspracherecht in Verwaltungs- und Finanzangelegenheiten der Pfarreien
Je ne suis pas favorable à "un accès privilégié aux institutions et autorités". Cette mise en abyme des relations croyances/faits nous a démontré à quel point nous sommes susceptibles de couvrir des actes monstrueux au nom d'une entité ou une autre, cela dit, un contrôle financier me paraît important, l'argent étant toujours le nerf de la guerre.
Staat und Kirche sollten getrennt werden.
Ne peut-on pas retirer le principe de droit public à ces églises pour mettre tout le monde sur un pied d'égalité?
Den öffentlich-rechtlichen Status allen Kirchen verleihen. Oder keiner Kirche. Besser wäre keiner Kirche. Staat und Kirche müsste man finanziell unbedingt trennen.
Quelles conditions ? Risques d'inégalité de traitement ? Respect de nos règles démocratiques ?
Pas de financement pour toutes les communautés religieuses
Nein
Non, spécialement pour accorder un statut de personne juridique de droit public aux religions avec des composantes trop sociétale et politique qui me paraissent incompatibles avec notre démocratie et nos valeurs d'égalité homme-femme et de laïcité.
J'apprécierais aussi la possibilité d'avoir un droit explicite d'être critique envers toutes les religions. C'est tout le contraire de la notion de délit de blasphème qui me semble une horreur absolue.
Aucune Église ne devrait bénéficier d'un tel statut ou recevoir de subventions étatiques.
Pour moi ce statut particuliers accordés aux églises ne devrait même plus exister.
Établir une égalité de traitement entre toutes les communautés religieuses. Toutes ou aucune.
Aucune raison que le catholicisme continue à prier dans ce canton. Mais ce n'est apparemment pas ce qui est prévu dans le préambule. Une grande partie des moins de 40 ans aujourd'hui ne se reconnaissent plus aucunement dans ses valeurs, malgré une grande spiritualité.
Ce statut devrait être révoqué pour toutes les religions
Plutôt oui car les conditions devraient être très strictes et claires. Ne renions pas nos valeurs chrétiennes en acceptant des religions extrémistes par nature simplement parce qu'elle est répandue aujourd'hui...
Aucune contribution de l'Etat doit aller aux institutions religieuses!
au lieu d'accorder de nouveaux privilèges aux autres communautés religieuses, il vaudrait mieux supprimer complètement ces privilèges
Et l'église catholique ne devrait pas bénéficier d'un tel privilège
je suis opposé à l'octroi de contributions financières de l'État aux Églises
je suis contre le statut de droit public aux religions
En vertu du principe de laïcité de l'état, aucune communauté religieuse ne devrait bénéficier d'aides financières de l'état. Demeure réservée la question de l'entretien/rénovation de certains sites religieux qui entrent dans la préservation du patrimoine.
Il faut suivre un principe d'équité. Cependant, il faudrait séparer l'église de l'état selon un principe de laïcité et d
les Églises catholique romaine et évangélique réformée ne devraient elles aussi pas bénéficier de privilèges
Aucune religion ne devrait être financée par l'état. Donnons cet argent à la Culture.
Auch die reformierten kirche braucht es auf Grund der Anzahl Praktizierenden nicht mehr
Enlever ce statut pour TOUTES les religions
Toute institution religieuse devrait être séparée de l'Etat.
Le monde évolue. Cela permettra peut-être également une certaine surveillance, en contrepartie
Les églises ne devraient pas bénéficier d'accès privilégiés aux institutions et autorités. Pour les contributions financières, inutile de discuter on sait que les conservateurs les plus intransigeants ont influencé cette décision.
Par contre, toute communauté religieuse qui en fait la demande (sous conditions), devrait bénéficier du même traitement.
Garantir la paix civile, indispensable pour vivre ensemble.
Le mieux serait une stricte séparation Églises-État sans aide aucune de l'État si ce n'est l'entretien des monuments d'importance (églises, temples,...)
Aucune communauté religieuse quelle qu'elle soit ne devrait toucher de financement étatique!!
Les événements qui se sont déroulés en Europe ces dernières années m'incitent à être très réticent à des financements tels que cités compte tenu des problèmes que nous avons vécus et de la grande difficulté de contrôle. On parle de plus en plus de séparation totale entre l'Etat et l'Eglise et ici on financerait ce que d'un autre côté on en veut plus. Pour ce qui est des Églises catholique romaine et évangélique réformée, elles font parties intégrales de notre passé, de nos racines, aussi le statut actuel se devrait d'être conservé.
jedoch besser wäre, wenn Kirche und Staat auch für die römisch katholische und evangelisch reformierte Kirche getrennt wäre.
Je suis pour l'abolissement de ce statut privilégié pour les communautés religieuses, quelles qu'elles soient.

Question 30 – Relation État-Églises / Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen

Ce statut pour les Églises catholique romaine et évangélique réformée n'est pas nécessaire non plus! En fait il faut soit rien pour personne, soit pour tout le monde.
Aucune église devrait être considérée Comme personne juridique. Mais dans le cas actuel, pour quoi deux oui et les autres non? C'est pas logique!
Les églises devraient se financer sans l'aide de l'Etat.
J' imagine que c'est un gros point de clivage... Bon courage.
Soit toutes soit aucune
Et supprimer les statuts actuels. On ne mélange pas politique et religion.
Oui, toutes les religions doivent être mises sur un même pied d'égalité. Ou bien on supprime les contributions financières de l'État pour toute religion. Pourquoi verser de nos impôts aux églises ? Un sondage au niveau cantonal serait le bienvenu.
Dans un Etat qui prône la liberté de croyance, chaque église doit être traitée de la même manière.
Mauvaise question: séparation Église-État selon le principe "Rends à César etc..."?
l'état ne doit pas élargir ce statut à d'autres communautés religieuses, il doit le supprimer pour les églises catholiques!!!!!!!!!!!!
Bien sûr! La population valaisanne évolue et l'importance des communautés religieuses avec elle. Selon moi, seul le rôle d'intérêt public des Églises et des autres communautés religieuses devrait être reconnu et subventionné par l'Etat (organisation de funérailles, oeuvres d'entraide, permanences spirituelles dans les hôpitaux ou les prisons), toutes sur le même pied d'égalité. Le reste des activités des Églises (y compris le salaire des religieux) devrait être financé uniquement par les contributions des fidèles (dons et/ou impôts), sur le modèle genevois.
Toutes les communautés religieuses devraient être considérées comme personne juridique de droit public.
Contributions financières pour aucune communauté religieuse, pas plus pour les églises catholiques !!
L'état doit être laïc.
Entweder sollen allen Religionen dieselben Sonderrechte bekommen oder was ich finde, keine der Religionen sollten Sonderrechte innerhalb des Staates erhalten!
la seule situation tenable sur le long terme, c'est la séparation de l'Église et de l'Etat
Trennung von Kirche und Staat / Gemeinde --> aber sofort
Ah parce qu en plus on paie pour les amis imaginaires !
Ni aux catholiques, réformées ou autre église
Séparation Eglise - Etat complète
Besser: keine Kirche darf einen öffentliche-rechtlichen Status haben.
A d'autres communautés chrétiennes ou alors le citoyen non catholique ou non réformés devrait pouvoir payer un impôt pour sa religion. Cependant en restant dans le domaine des religions chrétiennes.
Affirmation et préservation de notre culture judéo-chrétienne.
L État devrait arrêter de subventionner l Eglise a outrance
Elle devrait même se séparer des institutions religieuses sous toutes leurs formes.
vollständige Trennung von Kirche und Staat - keine Privilegien für keine Religion
Sous réserve
supprimer ce statut aussi pour les deux églises qui l'ont déjà
La question est de connaître les conditions et de se demander si la solution n'est pas plutôt de séparer l'église de l'Etat
Personnelement je serais favorable à une séparation clair entre Eglises et Etat.
Porte ouverte à tous les mouvements divers et farfelus
Je suis pour la laïcité et contre les aides de l'état pour toutes forme de religion
La religion est aussi une question de culture fondamentale de notre canton, qu'on le veuille ou pas. Elle est autant symbolique que le drapeau cantonal et mérite de conserver son statut particulier. Lorsque l'on voyage, on veut découvrir les aspects authentiques d'un lieu et ses traditions ; ne les supprimons pas chez nous !
L'état du Valais ne devrait contribuer à aucune institution religieuse, mais simplement à la sauvegarde des bâtiments historiques telles que les vieilles églises.
Laïcité, séparation de l'Eglise et de l'Etat comme GE, NE
Religions et politique ne font pas bon ménage. Que de guerres en leurs noms!
Ceci devrait déjà être le cas, par équité notamment.
Les croyances religieuses et autres fantasmes issus de l'imaginaire de l'homme ne devrait rien avoir à faire avec l'état. Je n'arrive pas à comprendre que l'état gaspille encore de l'argent dans ce domaine en 2021...
Pour que toute secte achète une boîte au lettre en Valais non
La Constituante devrait prévoir un régime général qui permette à l'État d'accorder ce statut aux communautés religieuses si elles en font la demande et sous certaines conditions, de le révoquer si ces conditions viennent à ne plus être remplies, &c. et dans un esprit de justice ne pas donner de passe-droit préalable aux Églises catholique et protestante (lesquelles sans doute rempliront aisément les conditions imposées).
Le christianisme fait partie de la culture Suisse et Valaisanne. Il n'est pas relevant de donner ce statut à d'autres religions, tout comme il n'est pas relevant qu'une église demande ce statut en Arabie Saoudite.
Bin dafür, dass Staat und Kirchen durchgehend getrennt werden.
Je suis plutôt pour une séparation état / religieux
Ou alors à aucune communauté religieuse ?
Der Status quo ist gerade richtig. Die angesprochenen Religionen machen ihre eigenen Gesetze in einem geschlossenen, verschwiegenen Kreis.
Dans un état laïque les communautés religieuses ne bénéficient pas d'un statut de personne juridique de droit public . La nouvelle constitution devrait abolir ce statut.
Ceci me paraît fondamental en application du principe d'équité ; mais les conditions doivent être strictes et la révocation du statut possible si les conditions posées à l'accès venaient à être non-respectées.

Question 30 – Relation État-Églises / Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen

C'est important puisque la Constitution CH garantit le droit de choisir sa religion librement
Anzustreben ist eine komplette Trennung von Staat und Kirche
Pas tant que les autres religions ne reconnaissent pas la priorité à la laïcité et aux institutions démocratiques
Il est important de pouvoir intégrer les autres communautés religieuses.
Mais un contrôle du financement et des exigences de prises en compte de toutes les spiritualités dans le domaine de la santé (EMS, hôpital et autres institutions) avec des postes d'accompagnement spirituel ou aumônerie.
Kirche und Staat gehört komplett getrennt.
Alors soit vous accordez les mêmes droits à toutes institutions religieuses, soit vous ne l'accordez pas et à toutes institutions religieuses !
Sans cela la crédibilité de votre remaniement de constitution est nul !
Du moins à mes yeux de catholique romain pratiquant !
öffentlich-rechtlichen Status für alle Religionen komplett abschaffen. Kirchen sollen für sich selbst sorgen müssen (s. USA)
Mit dem Christentum lässt sich für Reiche und Arme gut leben.
deux églises avec statut de droit public en raison des services rendus par ces deux églises, de la stabilité générée par ces deux églises et aussi il faut le dire en raison de l'histoire.
Pour les autres statut d'intérêt public ouvert c'est clair.
Die Möglichkeit Kirchensteuern zu erheben, sollen auch andere anerkannte Glaubensgemeinschaften haben können. Müssen aber hierfür TäFinanzen transparent offen legen und Rechenschaftsbericht ablegen.
Obtiendrions nous les mêmes droits dans un autre pays dont la religion n'est pas la même que la nôtre ?
Il faut clairement séparer l'état de l'église comme la laïcité le réclame.
https://blogs.letemps.ch/johan-rochel/2021/02/01/eglises-etat-linacceptable-convention-valaisanne/
L'Etat et les Eglises devraient être totalement séparés. Mais si les Eglises catholique romaine et évangélique réformée bénéficient d'un quelconque statut particulier, alors toutes les autres croyances devraient être traitées de même (moyennant certaines conditions).
Laizismus mit allen Kirchen!
Pas de contributions de l'État pour personne
Aucune communauté religieuse (y compris celle susmentionnées) ne devrait bénéficier de contributions étatiques. Le droit de consultation et la présence d'aumôniers dans les prisons et les hôpitaux doit en revanche garanti pour toutes les communautés.
Aucune contribution financière ne doit être versé par l'état, et ce à n'importe quelle religion !!!
A aucune confession
Si les 3 obédiences privilégiées gardent leur statut : oui
Dans le cas contraire : non
Les églises devraient être sans lien avec l'état
Nein und auch nicht den bisherigen römisch-katholischen und evangelisch-reformierte Kirchen. Der Kanton hat religiös neutral zu bleiben! Kein Sonderstatus für niemanden!
statut à retirer à toute communauté religieuse
Retirer le statut de droit public aux Eglises
principe de laïcité au premier rang d'une Etat laïque comme GE, NE
Intégration mais pas subversion.
si non : séparation des l'églises et de l'état
Ces deux Églises assument historiquement et réellement un grand service auprès de la population valaisanne, ce qui justifie leur statut de droit public. Aucune autre communauté religieuse n'a cet engagement. Une reconnaissance autre pourrait être attribuée à ces autres courants religieux si demandé.
Ce statut de personne juridique de droit public ne devrait être donné à aucune institution ou association. Sinon je proposerai de faire reconnaître le pastafarisme selon ce statut.
Il faut que cela soit équitable et respecte le droit à chacun de croire en ce qu'il veut. Soit tous, soit personne...
Ce statut devrait être supprimé
en définissant des critères qui doivent également être vérifiées auprès des églises actuelles... sous peine de perdre leur droit... = égalité de traitement
Je vois plutôt le contraire, les églises catholique et évangélique, ne devraient plus bénéficier de ce statut.
ne
Kirche und Staat müssen grundsätzlich getrennt werden, wie in anderen Kantonen auch. Die Kirchen sollen nicht mit Steuergeldern finanziert werden
L'église catholique romaine a des droits qui me paraissent abusifs. Ils devraient plutôt être supprimés et relégués aux même droits qu'une entreprise normale. Alors ne pas les étendre à d'autres institutions
Toutes les églises devraient avoir le statut juridique de personne de droit public.
Ce droit devrait être accordé en fonction de la représentation effective de chaque église et non historique.
Sozialarbeit anhand eines Pflichtenheftes überall gleich entschädigen. Status abschaffen, ggf. ausschreiben, bewerben, vergeben.
Un Etat laïque n'a pas à interférer dans la vie religieuse ou spirituelle. Les églises, quelles qu'elles soient n'ont pas à bénéficier de la manne publique.
traitement égalitaire sur des bases légales
Die Kirchen sollen vom Staat getrennt werden und sich selbst überlassen werden. Das Walliser Modell ist veraltet. Ich zahle Steuern für diesen Verein!
Pourquoi changer un système qui fonctionne? Ce système stimule une impressionnante activité bénévole que l'Etat pourrait difficilement prendre en charge financièrement. Ce système aide à la cohésion sociale. Nous voyons en ces temps de pandémie: l'importance du lien, de la relation...
Notre histoire est judéo chrétienne.
Et notre culture aussi.

Question 30 – Relation État-Églises / Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen

il faut définitivement séparer l'état de l'église et des autres religions également
Mais, encore mieux de supprimer les contributions financières.
À condition de bien préciser les "certaines conditions" à remplir, notamment et par exemple: une certaine masse critique en proportion de la population; l'intégration prouvée et éprouvée dans notre culture et notre art de vivre; la volonté expresse et prouvée de respecter notre Etat de droit et la présente Constitution.
Die Berechtigung der finanziellen Zuwendungen des Staates muss für alle Glaubensrichtungen wegfallen.
Aucune religion ne doit bénéficier d'un statut de personne juridique de droit public, ni recevoir d'aides quelconques. Elles doivent s'autofinancer comme n'importe quelle association. Si non se serait se moquer de la majorité des valaisans qui sont en grande partie athée ou qui vont le devenir. Il suffirait de faire un sondage !
Egalité des droits.
Ou séparation de l'Etat de toutes Les religions.
L'église ne devrait même pas avoir le droit qu'elle a actuellement selon moi.
Les Églises catholique romaine et évangélique réformée devraient plutôt perdre ce statut privilégié.
Mais je crois qu'aucune église devrait bénéficier de contributions financières de l'Etat ni à un accès privilégié aux institutions et autorités. L'église et l'état devrait être séparés. Les églises devraient avoir la même relation avec l'Etat que les associations à but non lucratif.
Ces philosophies minoritaires - les autres aussi, d'ailleurs - , devraient accepter de passer leurs écrits au filtre des droits de l'homme, et refuser le droit d'exercer à toutes les philosophies refusant de s'y soumettre.
Ce statut ne devrait être accordé à aucune Eglise. Il faudrait abroger ce statut définitivement.
À la condition que chaque religion ou philosophie majoritaire ou minoritaire soient passés au crible des Droits de l'Homme. Il serait également important que ces DdH soient enseignés dans les écoles. Ce qui amènerait plus de respect et certainement moins de violence , quelle soit physique ou psychique
Séparation stricte de l'Eglise et de l'Etat.
Nous ne sommes plus au moyen âge, les choses ont changé ;-) Pas de discrimination, chaque communauté devrait assumer se frais, les salaires, les batiments; pourquoi alors que le nombre de non croyants et athées est plus grand maintenant que les croyants, continuerait-on de prendre sur le trésor public pour financer des églises? c'est injuste et illogique!
Oui sans conditions toutes les nouvelles minorités religieuses devrait être avoir les mêmes droits
L'église devrait être séparée de l'Etat
L'homme a besoin d'un au-delà. On le sent depuis le Paléolithique, peu présent en Valais il est vrai.
Au vu des activités proposées par les Eglises, de leur impact et de leurs effets sur la société civile...il semblerait judicieux que les subventions étatiques couvrent le 80% des activités de ces dernières !
Non, et ce droit devrait être retiré aux Eglises chrétiennes. A l'inverse, en cas de maintien, le statut devrait aussi être soumis à la capacité de défendre en justice.
Je suis pour une séparation entre les Eglises et l'Etat
Grundsätzlich gehört Kirche und Staat getrennt!
L'Etat n'a pas à intervenir financièrement pour soutenir les églises et les communautés religieuses quelles qu'elles soient; par ex l'église catholique dit dépendre de Rome : que Rome contribue donc à leurs besoins; la même chose pour toutes les autres communautés religieuses Donc, on supprime toutes les contributions déjà en cours.
Ich vertrete die Haltung der kath. und ref. Kirche: Andere Religionsgemeinschaften sollten an ihrem rechtmässigen Platz anerkannt werden, ohne jedoch den öffentlich-rechtl. Status zu geniessen.
Die Trennung von Kirche und Staat ist für einen modernen und zukunftsorientierten Kanton unabdingbar. Religion ist Privatsache. Insofern sollten weder andere noch die römisch-katholische oder die evangelisch-reformierte Kirche finanzielle Zuwendungen, oder aber den Zugang zu Schulen und anderen Institutionen erhalten.
Konkrete Formulierung: " Kirche und Staat sind völlig getrennt. Die Kirchen und Religionsgemeinschaften erhalten vom Staat keinerlei Unterstützung – weder finanziell, noch personell, noch ideell. Die Kirchen und Religionsgemeinschaften verwalten sich selber. Die Kirchen und Religionsgemeinschaften unterstehen dem Privatrecht."
Il ne devrait pas y avoir de statut particulier pour les Eglises romaine et évangélique.
L'état ne doit plus financer les églises quelles qu'elles soient.....
Pour des communautés qui confessent Jésus-Christ comme Fils de Dieu, Comme Seigneur et Sauveur
Kirche und Staat grundsätzlich finanziell trennen! Meine Güte. Sind die Mitglieder des Verfassungsrates vor 50 Jahren eingeschlafen! Die Jungen lassen sich von der Kirche nicht mehr bevormunden und ausnutzen! Die Zeit der Pfaffen ist vorbei.
Oui. L ouverture du Valais à d autres types de pratiques religieuses
Et les Eglises catholique et réformée devraient impérativement se voir retirer le statut de personne juridique de droit public que rien ne justifie.
Wir sind ein christliches Land, akzeptieren viele Religionen aber sollen nicht vergessen unsere eigene Kirche zu stärken und unsere Werte nicht zu mssachten.
reconnaissance des religions officielles sinon on va se retrouver avec des sectes
Si le financement et l'idéologie vient de l'étranger et ne tend pas vers une intégration, plutôt non pour le moment.
Du moment qu'on accepte cet odieux principe, alors il doit être ouvert à toutes les communautés.
État laïque, aucun statut particulier pour aucune communauté religieuse
Nous sommes un canton catholique...
Pas de contributions à toutes les communautés religieuses. État laïque
Aucun droit particulier pour une religion particulière doit être présent dans la constitution. total séparation Etat Eglise
Je propose une vraie séparation de l' Église (des Églises) et de l'État.
... et je reste chrétien.

Question 30 – Relation État-Églises / Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen

Il vaudrait mieux supprimer ce droit pour toutes les religions
Non, gardons ces contributions pour NOS religions
D'ailleurs, les églises catholiques romaine et évangélique ne devraient plus recevoir de contributions financières de l'Etat en poursuivant la séparation nécessaire entre Etat et église. L'église devrait relever du droit privée.
la Suisse a été fondée par des communautés de chrétiens, et non l'inverse. seule un vote populaire peut reconnaître l'existence officielle d'une autre "religion", sans cette reconnaissance il ne s'agit que d'associations privées.
L'Etat ne devrait même pas accorder ce statut aux églises catholique et évangélique réformée.
Ich bin eher skeptisch, wenn Religion und Politik zusammenspannen.
Aucune communauté religieuse ne devrait bénéficier d'un tel statut.
Cela éviterait le scandale de la dernière convention école-église.
Les églises (quelle que soit leur confession) sont utiles à la cohésion sociale et culturelle.
Avec obligations de s'intégrer à 100% et de se conformer à la loi en vigueur
nein wir können die anderen Gemeinschaften tolerieren.
wir sollten nur unsere Werte quersubventionieren das reicht vollständig
On devrait dissocier totalement la notion d'état de la notion de religion.
Donc non, mais pour toutes les religions.
Voulons-nous conserver nos origines (religieuse et culturelles) et continuer avec un système qui leur reconnaît se statu historique?
- on leur reconnaît le statu historique
- on leur retire les privilèges
Suppression de ce droit pour tous
L'église devrait être complètement séparé de l'état !
Perso, je préférerais qu'aucune aide de l'état ne soit donnée à quelconque entité religieuse... Mais si on donne aux cathos, alors on donne à tous
aucune Eglise reconnue, mais droit pour ces Eglises de recevoir un subside au prorata des membres déclarés
Auch die katholische und evangelische Kirche sollen diesen Status verlieren.
Je suis pour un Etat laïque
Il faut que les contributions à l'église se fassent sur une base optionnelle comme c'est le cas à Zurich ou Genève par exemple. Il n'est pas normal qu'une personne athée ou musulmane finance l'église catholique (et tous ses déboires).
Ich denke, die Religion hat in den vergangenen Jahren stark am Vertauen verloren. Dies Zurecht. Ich finde es nicht mehr zeitgemäss das insbesondere die römische katholische Kirche öffentlich.rechtlichen Status bekommt.
Les autres communautés religieuses devraient être reconnues à leur juste place, mais sans pour autant bénéficier de ce même statut de droit public.
Grundsätzlich sollten Kirchen und Staat getrennt sein. Wenn dies nicht möglich ist muss den Muslimen, Juden, Budisten etc. fairerweise derselbe Status - sofern beantragt -zugestanden werden. Heute zahlen alle Kultussteuern, sofern sie diese nicht jedes Jahr wenigsten ein Teil zurückfordern. Ein inakzeptabler Zustand!
D'autres communautés religieuses existent et donnent un bien être spirituel à une partie de la population valaisanne. Il est important qu'elles puissent également être soutenues et reconnues.
Le fondement de notre société est la civilisation chrétienne.
Cette proposition ouvre la porte à d'autres civilisations... et toutes leurs particularités sociales (droit des femmes, shabbat, ramadan, minarets, etc...)
L'Etat n'a pas à accepter officiellement d'autres religions!
Mais je souhaiterais et espérerais une claire séparation entre l' Église et l'Etat.
Es soll Religionsfreiheit herrschen. Jedoch sollen andere Religionen nicht den gleichen Staus haben. Solche Forderungen wären zum Teil auch in anderen Länder chancenlos. Man muss nicht immer allen alles richtig machen.
Ces deux communautés ont fortement contribué à construire le Valais actuel et elles ont encore un rôle fondamental, notamment au niveau des valeurs qu'elles partagent avec la majorité de la population et qu'elles mettent ainsi en oeuvre par leurs activités.
D'éventuelles aides devraient être liées à l'intérêt public et à des prestations quantifiable en terme de support spirituel ou autre.
Par équité. Mais il faudrait plutôt renoncer à ce statut particulier.
Die Steuererklärung mit zwei Feldern ergänzen ob man der röm.kath. oder der ev.ref. zugehört. Wenn keines der beiden angekreuzt wird den Kultusbeitrag nicht erheben. Die Einwohnerkontrolle hat Überblick über die religiöse Zugehörigkeit.
Die Steuererklärung mit zwei Feldern ergänzen ob man der röm.kath. oder der ev.ref. zugehört. Wenn keines der beiden angekreuzt wird den Kultusbeitrag nicht erheben. Die Einwohnerkontrolle hat Überblick über die religiöse Zugehörigkeit.
Oui, mais avant tout il est important que l'état civil et la société religieuse soient séparés. Si cela n'est pas possible, il est préférable que toutes les religions aient le même statut, et respectent les même conditions.
Nos racines sont chrétiennes mais le monde change. Restons modérés de toute façon! L'impôt devrait être facultatif.
Kirche und Staat sollen in jedem Fall streng getrennt werden.
Cette question est incroyable. Et devrait être tournée ainsi: la Constituante ne devrait prévoir aucune Eglise quelle qu'elle soit avec un statut de personne de droit public! Sommes-nous encore au Moyen-âge?
Ce statut devrait être supprimé totalement.
Die römisch-katholische und die evangelisch-reformierte Kirche sind die konstituierenden und eingessenen Religionsgemeinschaften in unserem Kanton. Sie haben dessen Identität seit Jahrhunderten mitgeprägt und verdienen deshalb gegenüber anderen Religionsgemeinschaften (z. B. Islam, Freikirchen, ...) eine Sonderstellung.
Auch für die römisch-katholische Kirche befürworte ich das nicht. Kirche und Staat gehören heutzutage getrennt.
Alle Religionsgemeinschaften sollten gleich behandelt werden, wobei diese klar vom Staat getrennt werden sollten und selbstständig werden sollten.
Aber unbedingt mit Verpflichtung für alle Religionsgemeinschaften zur Transparenz über die Auszahlung und Verwendung der finanziellen Zuwendungen.

Question 30 – Relation État-Églises / Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen

Ich möchte, dass die Kirche sich selber unterhält. Ich zahle aktuell Steuern und leiste einen Beitrag an diese Leute, obwohl ich diese verachte.
Staat und Kirche müssen getrennt werden, wenn nicht, müsste allen Religionsgemeinschaften der gleiche Status zuerkannt werden.
Der Irrtum hat kein Recht.
Distinguons plutôt l'entretien du patrimoine bâti et historique propre à une religion d'une part et de l'autre part, possibilité d'une religion d'obtenir des contributions par ses propres moyens et pas ses adeptes.
Der Staat unterstützt die Konfessionen die auch in den Staat integriert sind und auch viel Leistung und Unterstützung in die Bevölkerung einbringen. Römisch Katholisch und Evangelisch reformiert
status quo ist beizubehalten
Trennung Kirche und Staat wer möglich, keiner kennt was er für Kirchensteuer bezahlt
supprimer toutes contributions financières à toute religions quelle qu'elle soit !
Gleiches Recht für alle
Plus aucune Eglise ne devrait pouvoir revendiquer de subventions étatiques.
In convient plutôt d'instaurer un Etat laïc, une séparation de l'Etat et de toutes les communautés religieuses.
avec une possibilité de revenir en arrière de manière simple si besoin
Tant que ce ne sont pas des dérives de religions, cela pourrait être une bonne idée. Tout le monde sur le même niveau.
Keine Religionen staatlich unterstützen
Les Eglises doivent être financièrement indépendantes de l'Etat ! pour assumer librement leur rôle d'autorité spirituelle et morale
Il faudrait même, pour le bien de tous, que l'Église catholique renonce à ce statut d'elle-même (et c'est un bon catho qui l'écrit).
Dans l'idéal aucune communauté religieuse ne devrait avoir ce genre de droit
Aucune Eglise ne devrait recevoir de soutien étatique
Wenn ja, dann nur unter der Bedingung, dass sämtliche finanziellen Zuwendungen offen gelegt werden und ein Verbot, dass ausländische Staaten diese Religionsgemeinschaften unterstützen.
Mais cela dépend des conditions: nombres de personnes pratiquantes, que les objectifs spécifient qu'ils doivent reconnaître les lois suisses et VS
Si et seulement si on peut contrôler le fonctionnement local et les liens des autres religions.
oui et non! seulement si l'importance en nombre (ce qui est très loin d'être le cas actuellement en Valais!) et la durée d'implantation de la nouvelle communauté sont très grandes, et si le respect des règles démocratiques est sans équivoque!!
ou supprimer ce statut à toutes les églises
Abschaffen für alle Kirchen. Trennung von Kirche und Staat ist notwendig!!
Sans connaître les conditions exactes, on ne peut pas se prononcer.
Toutes les religions devraient être traitées sur un pied d'égalité, mais au maximum séparées de l'Etat.
L'Etat ne devrait financer aucune communauté religieuse, qu'importe qu'elle soit catholique, protestante, musulmane, juive ou autre.
La situation actuelle repose sur une longue tradition de partage, d'engagement réciproque au service de la société valaisanne qu'il ne faut pas mettre en péril
il n'y a pas de raison d'attribuer ce statut à une seule religion
Le Valais est et doit rester un canton chrétien
L'état ne devrait financer aucune église
Catholique et protestant oui pas les religions importées
Die Grundzüge für die Anerkennung sollten in der Verfassung stehen.
Bitte keine öffentlichen Gelder an religiöse Gemeinschaften, auch nicht an kath. und prot. Kirche, vorsehen. Auch keine Privilegien, dafür eine konsequente Entflechtung Staat-Kirche.
Absolutes NEIN
aucune relation privilégiée pour les églises, quelles qu'elles soient. Pas d'inégalité entre églises. Les églises sont des groupes indépendants comme d'autres d'autres, Pas d'argent de l'état pour les églises.
Aucune relation privilégiée à fortiori des contributions financières ne devraient exister entre l'Etat et les églises quelles qu'elles soient.
Der Status soll aber nur den beiden öffentlich-rechtlichen Kirchen gewährt werden und anderen Religionsgemeinschaften nicht verliehen werden.
Séparation Église état ou respecter les décisions des Églises.
Car selon Vatican II je suis libre de donner ce que je veux comme contribution et non payer un impôt
L'Etat devrait rester neutre sur le plan confessionnel. Ses subventions ne devraient être accordées que pour l'entretien des édifices existants
Zudem sollen Kirche und Politik / Staat klar getrennt werden.
Aucune institution religieuse ne devrait recevoir d'aide de l'Etat
L'imposition ne devrait pas être obligatoire et les contributions devraient être réparties selon la religion indiquée sur la déclaration d'impôts
Keine Religion soll einen solchen besonderen Status haben. Kirchen sind normale Vereine, Stiftungen oder Unternehmen.
auf gar keinen fall
Et retirer ce statut aux Eglises actuelles.
aucune église ne doit bénéficier de ce statut
La troisième religion a beaucoup de mal à assimiler nos us et coutumes et manque beaucoup de tolérance.
Nur wenn diese die kantonale Verfassung und deren Bestimmungen vollumfänglich und ohne Ausnahme anerkennen.
Komplette Trennung Kirche - Staat
Personne ne devrait y avoir droit
Dies sollte auch für die zwei bestehenden Kirchen abgeschafft werden.

Question 30 – Relation État-Églises / Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen

Séparation état - églises
Ce statut ne devrait être accordé à aucune religion ! Ce n'est pas au rôle de l'Etat de soutenir financièrement les Eglises et autres institutions religieuses
L'Etat devrait sortir les églises de la constitution cantonale.
La séparation Eglises-Etat doit être claire et nette. La croyance est une affaire privée et non publique.
Je suis plutôt d'avis que toutes (pas d'exception) communautés religieuses doivent être de droit privé.
Important de respecter notre culture et de s'en tenir aux religions qui existent depuis toujours.
Die Kirche und der Staat sollten strikt getrennt und nicht querfinanziert werden.
Il s'agit de passer à la séparation entre Eglises, communautés religieuses et Etat.
Est-il nécessaire de maintenir cette relation Etat-Eglises ? Pourrions-nous imaginer une séparation complète des deux entités ? Et ainsi éviter une influence par l'Eglise sur le Politique ? N'est-il pas temps de nous en libérer ?
enlever toute contribution forcée à des entités religieuses. Chacun peut y contribuer de manière volontaire.
Je vois cela comme un soutien à la culture locale, à notre héritage. Qu'est-ce qui soutient aujourd'hui l'accès privilégié aux institutions et aux autorités si la séparation des pouvoirs est réelle?
La convention signée entre le Département de l'économie et de la formation et les Eglises reconnues est un parfait scandale. Soit l'école est laïque, soit elle accepte des représentants de toutes les confessions dans ses murs.
La laïcité devrait être l'objectif. Le mélange politique - religions est malsain.
Evidemment les deux Eglises actuelles doivent être reconnues de droit public, car elles servent à l'ensemble de la population. Pour les autres communautés, non.
Komplette Trennung von Staat und Religion
Je crois que toutes les religions ont leur place en Valais donc je ne vois pas pourquoi ils ne bénéficieraient des mêmes avantages vis-à-vis de l'état.
Pourtant catholique je ne comprend pas pourquoi certaines religion ont plus de droits vis-à-vis des autres.
Pourtant énormément des personnes politiques prônent l'égalité... alors pour tout le monde pas seulement sur la question des femmes et des hommes aussi pour les autres religions et notamment pour les diversités culturelles.
Aucune communauté religieuse ne devrait bénéficier de contribution publique
Aucun statut de droit public pour aucune communauté religieuse
L'Etat ne devrait pas accorder de tel statut. Les communautés religieuses devraient pouvoir s'autogérer et être totalement indépendantes de l'Etat.
Römisch-katholisch und evangelisch ja, Rest NEIN!
NEIN, wir leben in einer abendländischen Kultur.
Status abschaffen
Status Quo.
Abschaffen!
Unnötig
A toutes les Communautés religieuses ou à aucune.
Sollte auch für bestehende Institution nicht gelten.
Les critères doivent être strictes pour éviter d'être noyés dans les demandant.
Grosser Rat soll dabei entscheiden können. Kriterium: kulturelle Leistungen der Religionsgemeinschaft.
Non car aucune église ne devrait y avoir droit. Et il faudrait le retirer à l'église catholique également. Mais toutes les communautés religieuses devraient avoir les mêmes droits.
Total laïcité
Die Bedingungen stimmen für mich. Sie können im Ausführungsgesetz festgehalten werden. Das bisherige System der Beiträge durch Munizipalgemeinden und den Kanton hat sich bewährt. Es ist auch recht neu (in Kraft gesetzt am 1. August 1993). Der Zugang zu Einrichtungen (Spital, Palliative Care, Gefängnis, Friedhof) durch Seelsorgende schätzt die Bevölkerung, ebenso die Freiwilligenarbeit der Kirchen zu Gunsten unserer Gesellschaft. Der Staat anerkennt hier auch den Beitrag der Kirchen und Religionsgemeinschaften zum sozialen Zusammenhalt. Das darf ihn durchaus auch etwas kosten.
Il n'y a aucune raison pour que ce statut continue d'être octroyé à l'église catholique et évangélique réformée.
Les Eglises ne devraient jamais bénéficier de contributions de l'Etat.
Les autres communautés religieuses doivent être reconnues à leur juste place mais sans pour autant bénéficier de ce statut de droit public.
Dans l'idéal, aucune institution religieuse ne devrait recevoir de contributions financières de l'Etat.
Sauf pour la confession Juive
Nein, Religion ist strikt vom Staat zu trennen und muss sich selber finanzieren
Bin für vollkommene Trennung von Kirche und Staat.
Ces religions sont partie prenante de notre société et de son évolution jusqu'à aujourd'hui. Elles méritent donc un statut particulier, qui ne doit cependant pas interdire tout pluralisme religieux.
A fixer en fonction du nombre l'importance
Et autant en profiter pour révoquer ce statut à tous, dans la conjoncture actuelle l'église a assez de moyen me semble t'il, elle pourra toujours se faire aider par Rome.
Eher ja - da die Bedingungen für andere Religionsgemeinschaften schon jetzt sehr hoch sind.
pas de relation entre l'état et l'église et plus de financement pour l'église
et que ce statut soit tout simplement annulé. Je pense que l'église n'a plus besoin de subsides de la part du contribuable au vu des richesses du clergé et de Rome.
Les communautés qui en font la demande doivent pouvoir être facilement identifiables et présentes sur l'ensemble du territoire cantonal.
Il faudrait aussi les révoquer à l'église romaine et réformée
Aucune institution religieuse ne devrait bénéficier de ce statut.

Question 30 – Relation État-Églises / Frage 30 – Verhältnis Staat-Kirchen

Im Wallis vertritt das Bistum die kath. Staatskirche, was nicht korrekt ist, da das Bistum und die kath Kirche die Kriterien der Staatsrechtlichkeit nicht erfüllen.

Finanzielle Zuwendung und Privilegien soll eine Kirche erhalten, die diese erfüllt. Sinnvoll ist eine teilweise Trennung von Kirche und Staat wie in den meisten Kantonen (ausser einiger Kantone der Romandie und Basel mit einer vollständiger Trennung und dem Tessin ohne Trennung). Religionsgemeinschaften sollen staatlich anerkannt werden um vor allem eine gewisse staatliche Kontrolle ihrer Führer (Ausbildung ect.) ausüben zu können.

L'Etat ne devrait pas financer les Eglises.

Cela ne fait pas partie du message biblique et c'est souvent insidieux (comme par exemple l'Eglise protestante qui soutient le mariage pour Tous pour ne pas déplaire à la société).

C'est au croyant de financer librement son Eglise et de pouvoir déduire de ses impôts ses dons.

Pas d'argent pour les superstitions, quelles qu'elles soient.

Question 31 – Autres communautés religieuses / Frage 31 – Andere Religionsgemeinschaften

Si le statut de personne juridique de droit public demeure réservé à l'Église catholique romaine et à l'Église évangélique réformée, l'État devrait-il pouvoir accorder un statut d'intérêt public aux autres communautés religieuses si leur importance sociale le justifie ?

Wenn der Status einer juristischen Person des öffentlichen Rechts der römisch-katholischen Kirche und der evangelisch-reformierten Kirche vorbehalten bleibt, soll der Staat anderen Religionsgemeinschaften den Status des öffentlichen Interesses verleihen können, wenn ihre gesellschaftliche Bedeutung es rechtfertigt?

Mais je serai en fait plutôt pour que ce statut disparaisse pour toutes les communautés religieuses inclue catholique et protestant.
je suis pour la suppression de ce statut aux Eglises qui en bénéficient actuellement
Que les autres communautés qui en font la demande et remplissent les conditions fixées soient des "personnes juridiques de droit public" ou dispose d'un "statut d'intérêt public" m'importe peu, vu que je ne comprends pas la différence. Cependant, un statut légèrement plus "haut" pour les églises "traditionnelles" ne me paraît pas incongru.
L'État et l'Église devraient être séparé. Il faudrait retiré les avantages que disposent les Églises.
Supprimer ce statut
Cf. Mon commentaire précédent qui s applique à toutes communautés religieuses.
Par principe, il devrait y avoir une stricte séparation entre Etat et Eglises, sans que ces dernières n'aient de privilèges particuliers. Si on décide cependant d'en accorder, les règles le permettant doivent être définies, et toute entité respectant ces règles doit alors bénéficier de ce soutien étatique.
Idem que pour le point 30
je suis pour une séparation de l'état et de l'église
Le développement de la spiritualité, est essentiel au bien-être de chacun
Qui juge de l'importance sociale ? De la conformité des enseignements dans les lieux de culte avec les principes démocratiques ?
sur demande
La laïcité implique la neutralité de l'Etat et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction.
Voir réponse ci-dessus.
Séparation totale des religions et de l'état
En fait il faudrait aucune aide é la réligion
Cela ne devrait pas exister pour aucune religion
Sofern sie das schweizer Recht akzeptieren und nicht staatsgefährdende Grundsätze haben
Pas objectif, mettra sous pression les politiciens qui seront soit "Gentils" qui donnent aux autres communautés, soit "méchants fachos" qui refuse d'accorder des droits particuliers à des communautés allogènes.
Ne servira qu'à accentuer les tensions existantes
Voir ma réponse précédente
À révoquer pour toutes les communautés et sectes religieuses.
Ce serait essentiel.
Séparation de l'Eglise et de l'Etat
Question d'équité ⁹
l'égalité de traitement entre les différentes religions reconnues doit être garanti.
Supprimer
Trennung von Kirche und Staat
Auch hier: Kriterien für eine Anerkennung klar und transparent festlegen
Cf op citat
Fragen Sie einmal im nahen Osten, ob diese Kirchen auch unterstützt werden
C'est un munimum
Pas de discrimination SVP.
Abschaffung des Status
Fondation ecclésiastique déjà prévu par le droit privé fédéral
La présence de représentants des cultes dans les prisons, les EMS et les hôpitaux devrait se faire sur une base privée.
Je ne partage pas les premisses de la question.
Konflikt Juden -Moslems noch beschleunigen wie in Deutschland und Österreich
tout le monde sur le même pied d'égalité, on supprime ce statut
idem ci-dessus
L'importance de la communauté est un facteur à rendre en compte. Aujourd'hui l'islam devrait accéder à ce statut ce qui permettrait peut-être à l'Etat d'avoir un contrôle sur les activités de ces communautés!
les Églises catholique romaine et évangélique ne devrais pas avoir un status privilégié déjà mais si elle l'on les autre communautés devrait l'avoir
Das Wallis soll christlich bleiben
Tout comme les autres églises
Réflexion idem ci-dessus
Mais je préfère que toutes les églises soient sur le même plan (compte tenu d'un nombre d'adhérents minimum pour exclure les sectes).
Séparation de l'église et de l'état ! Pour toutes les confessions.
Sans commentaire

Question 31 – Autres communautés religieuses / Frage 31 – Andere Religionsgemeinschaften

Il devrait le devoir, pas juste le pouvoir !
durch das Parlament.
Les communautés religieuses sont minoritaires, ou tendent à le devenir. Donner un privilège à ces communautés est anti-démocratique.
JA! wenn Q30 in die Verfassung aufgenommen wird
Komplette Trennung von Kirche und Staat
Eine Totale Trennung von Kirche und Staat muss eingeführt werden. Die Kirchen sollen selber Steuern einziehen können.
même remarque
Gleiche Begründung wie oben bei Q31.
le droit de consultation ou la visite d'un aumônier existent
Par leur importance mais le respect des valeurs citées plus haut
C'est mieux que rien mais ce n'est pas l'égalité...
pour les orthodoxes seulement, puisque chrétiens.
Voir réponse ci-avant
Même remarque que la question précédente.
Nicht nötig.
Les Eglises doivent être séparées de l'Etat, toutes religions confondues, y compris les Églises catholique romaine et évangélique réformée.
même remarque que ci-dessus Q 30
La religion catholique est la seule véritable religion... alors pourquoi favoriser l'erreur.
Mais pas les sectes.
Besser wäre es allerdings auch der römisch-katholischen und der evangelisch-reformierten Kirche diesen öffentlich-rechtlichen Status zu entziehen und Staat und Kirche zu trennen.
Réponse à la question 30.
Différence avec Q31 pas claire je suis pour que les communautés aient les même droits
Selon conditions indiquées plus haut
même commentaire
Même sans prise en compte de l'importance sociale des communautés religieuses, du moment qu'elles sont réelles si ce statut n'est pas supprimé il devrait alors être accordé à toutes les église
Quelle est la signification d'une importance sociale ?
Vous parlez de fonctionnement respectueux des règles démocratiques, je n'ai pas vu de baisses des aides à l'Eglise catholique romaine malgré sa pauvre gestion des enfants placé.e.s et des affaires de pédocriminalité.
C'est au peuple de décider.
Cf commentaire ci-dessus
et celui figurant sous Question 1
non pour tous y.c. l'église catholique et évangélique
séparation Eglise -Etat sans exception quelque soit la religion
noch besser:
KEINE Sonderbehandlung von Kirchen, auch römisch-katholisch und evangelisch-reformiert!
Religion ist Privatsache und sollte auch privat (über die Mitglieder) finanziert werden. Der Staat hat keine Religion irgendwie bevorzugt zu behandeln.
Siehe Q31
La question n'est pas l'importance sociale mais le respect des règles de l'Etat de droit
Besser aber Trennung von Kirch und Staat
C'est une bonne solution en fonction de la justice et de la paix confessionnelle.
idem dito
Toutes devraient avoir un statut d'intérêt public avec des contributions financières équitablement allouées, selon un principe proportionnel.
Staat und Kirche sollten getrennt werden.
Den öffentlich-rechtlichen Status allen Kirchen verleihen. Oder keiner Kirche. Besser wäre keiner Kirche. Staat und Kirche müsste man finanziell unbedingt trennen.
La religion ne doit pas être soutenue par l'Etat
Pas de financement pour toutes les communautés religieuse
Eher nein.
Aucune Eglise ne devrait bénéficier d'un tel statut.
je suis pour l'égalité entre les confessions religieuse, aucun traitement de faveur pour l'église catholique romaine et l'église évangélique réformée.
La religion est une affaire privée
L'importance sociale est une définition très vague qui ne me convainc pas du tout. C'est n'est parce qu'une religion est pratiquée par un certain nombre de personnes qu'elle est d'intérêt public. Une religion doit être reconnue par l'état avant tout... et pour ça il faut des conditions extrêmement strictes. Ensuite seulement on peut leur concéder un statut d'intérêt public. N'oublions pas que ce statut permet une présence médiatique et un droit à consultation. Il ne fait donc pas que n'importe qui acquière ce statut
A condition qu'il n'y ai qu'une seule structure par religion avec des autorités connues.
je suis contre le statut de droit public aux religions
C'est une question d'équité. Je comprends bien que notre histoire est de source chrétienne catholique mais il faut vivre avec son temps! Tout en gardant la religion catholique et ses rites comme faisant partie intégrale de nos coutumes et ne devraient pas être remis en question.
Toute institution religieuse devrait être séparée de l'Etat.
Cf question 30.

Question 31 – Autres communautés religieuses / Frage 31 – Andere Religionsgemeinschaften

Aucune communauté religieuse quelle qu'est soit ne devrait être reconnue d'utilité publique.
Mais que dans la mesure où les pratiquants respectent les autres communautés et ne s'en servent pas pour faire de l'idéologie.
Je suis pour l'abolissement de ce statut privilégié pour les communautés religieuses, quelles qu'elles soient.
Idem Q30
Et supprimer les statuts actuels. On ne mélange pas politique et religion
La manne étatique est-elle un besoin vital pour les églises ? Personnellement , je déplore que mes impôts soient dilapidés de la sorte alors que je ne crois pas en Dieu.
voir commentaire ci dessus
Voir mon commentaire à la Q30.
Toutes les communautés religieuses devraient être considérées comme personne juridique de droit public.
Voir plus haut.
Dito Kommentar Q30
la discrimination ne passera plus dans quelques années
Besser: alle Privilegien aller Kirchen abschaffen.
Selon critères et religions chrétiennes uniquement
cf. Q30
les églises, quelles qu'elles soient devrait avoir le statut d'une association, sans subvention dans un état laïc qui respecte toutes les croyances et toutes autres formes d'athéisme ou d'agnosticisme.
vollständige Trennung von Kirche und Staat - keine Privilegien für keine Religion
Sous réserve
Idem commentaire de la question précédente.
Évident!
Idem
L'état doit absolument être laïc et les communautés religieuses doivent trouver un financement propre
Je répète cependant mon sentiment, qui est que la Constitution ne devrait pas établir de distinction initiale entre des cultes dans leur rapport à l'État.
Le libre choix et la libre pratique de la religion sont des intérêts fondamentaux. Il est donc logique de reconnaître cela comme un IP. Toutefois, il n'est pas relevant d'accorder la même importance juridique (personnalité juridique de droit public) aux religions ne faisant pas partie intégrante de la culture valaisanne.
Das gehört nicht in die Verfassung. Ob, und unter welchen Bedingungen ein Seelsorger einer anderen Religion die Insassen im Gefängnis besuchen darf, kann viel einfacher im Gesetz geregelt werden. Und kann bei Bedarf auch zügig geändert werden.
Anzustreben ist eine komplette Trennung von Staat und Kirche
Si c'est le cas votre constitution ne vaut rien ! Du moins à mes yeux de catholique romain pratiquant !
öffentlich-rechtlichen Status für alle Religionen komplett abschaffen. Kirchen sollen für sich selbst sorgen müssen (s. USA)
voir Q30
Laizismus mit allen Kirchen!
Les établissements religieux ne devraient pas avoir de statut
Aucune communauté religieuse (y compris celle susmentionnées) ne devrait bénéficier de contributions étatiques. Le droit de consultation et la présence d'aumôniers dans les prisons et les hôpitaux doit en revanche garanti pour toutes les communautés.
Le statut de personne juridique de droit public ne doit être accordé à aucune religion.
Idem
Nein und auch nicht den bisherigen römisch-katholischen und evangelisch-reformierte Kirchen. Der Kanton hat religiös neutral zu bleiben! Kein Sonderstatus für niemanden!
il n'y a pas de religion meilleure qu'une autre
séparation des l'églises et de l'état.
j'ajouterais cependant encore un autre critère de discernement : s'assurer que leurs lois internes respectent notre Constitution. Je pense par exemple au rapport homme/femme dans l'Islam.
en définissant des critères qui doivent également être vérifiées auprès des églises actuelles... sous peine de perdre leur droit... = égalité de traitement
sera
Ce n'est pas une question de nombre mais de demande puis de contrôle
Alle Religionsgemeinschaften sollen gleich behandelt werden
L'église ne devrait pas avoir un statut particulier. Les autres communautés religieuses non plus. De quel droit ?
Ce droit devrait être accordé en fonction de la représentation effective de chaque église et non historique.
s. oben
avec des conditions strictes fixées dans la loi, afin d'éviter toute déviation, tout extrémisme...
Aux mêmes conditions (à préciser) que pour la question précédente.
Siehe Fragen Q30.
Pas de droit juridique ,à aucune religion grande ou petite .
À toutes les religions même les petites communautés
Je ne suis d'ailleurs pas favorable au statut de personne juridique de droit public ni pour l'Eglise catholique, ni pour l'Eglise évangélique réformée, ni pour aucune autre. Au nom de quoi devrions-nous payer pour des croyances ? Je m'y oppose formellement. Les croyants n'ont qu'à payer eux-mêmes pour leur croyance. Quand on fait le bilan de ces "croyances", qui ont pour la plupart, financé, participé et incité à des guerres, à la pédocriminalité, et j'en passe, il est temps qu'ils se financent tout seuls.
Ou si leur apport devait être favorable au bonheur de la majorité des gens habitant le canton.
Que ce soit une petite communauté ou une plus grande , chacune a droit à ce statut

Question 31 – Autres communautés religieuses / Frage 31 – Andere Religionsgemeinschaften

Séparation stricte de l'Eglise et de l'Etat.
L'état n'a rien a se mêler des croyances, des convictions des citoyens... par contre si on accorde des droits et des privilèges aux uns , pourquoi les refuser aux autres...et ce ne doit surtout pas être une question de majorité mais d'équité.
Mais surveillance de l'Etat sur les mosquées et les éventuels communautarismes qui s'y développeraient.
L'église devrait être séparée de l'Etat
Il faut de tout pour faire un monde. Et éviter l'exclusion.
mais sous contrôle de l'Etat pour éviter communautarisme et prosélytisme
Pour les mêmes raisons que plus haut
On supprime tout pour toutes les communautés religieuses, y compris à celles qui en profitent déjà. Et j'espère que chaque individu pourra avoir la visite d'un représentant de sa religion lorsqu'il sera hospitalisé, sans que cela dépende de l'Etat !!!!
Keine Religion sollte den Status des öffentlichen Rechts erhalten.
Konkrete Formulierung: " Kirche und Staat sind völlig getrennt. Die Kirchen und Religionsgemeinschaften erhalten vom Staat keinerlei Unterstützung – weder finanziell, noch personell, noch ideell. Die Kirchen und Religionsgemeinschaften verwalten sich selber. Die Kirchen und Religionsgemeinschaften unterstehen dem Privatrecht."
Kirche und Staat grundsätzlich finanziell trennen! Meine Güte. Sind die Mitglieder des Verfassungsrates vor 50 Jahren eingeschlafen! Die Jungen lassen sich von der Kirche nicht mehr bevormunden und ausnutzen! Die Zeit der Pfaffen ist vorbei.
Notre canton accueille de nombreux citoyens pratiquants d autres confessions. La religion catholique ne doit plus être la seule à être reconnue!!!
éviterait ma remarque précédente
Vous êtes tordus, on ne peut donc pas s'exprimer sur le fait que le statut de personne juridique de droit public soit donné aux églises mentionnées. La question est donc déjà tranchée j'imagine?
la Suisse a été fondée par des communautés de chrétiens, et non l'inverse. seule un vote populaire peut reconnaître l'existence officielle d'une autre "religion", sans cette reconnaissance il ne s'agit que d'associations privées.
Aucune communauté religieuse ne devrait bénéficier d'un tel statut.
voir ci-dessus
L'état devrait accorder les même droits à toutes les communautés religieuses - à mon avis l'état devrait enlever le statut de personne juridique à l'église catholique.
D'autres communautés religieuses existent et donnent un bien être spirituel à une partie de la population valaisanne. Il est important qu'elles puissent également être soutenues et reconnues.
Cette question est liée à la précédente (Q30)
Ce statut devrait être entendu aux religions « principales » également, afin de respecter la séparation église état
Si des communautés religieuses apparues en Valais ces dernières années devaient être reconnues, une loi devrait fixer les modalités de cette reconnaissance et les valeurs de ces communautés devraient être proches de celles du canton.
Par équité
Oui, mais toutes les communautés doivent pouvoir accéder au même statut de droit public aussi bien que d'organisme d'intérêt public. Les conditions d'importance sociale à définir ne doivent pas être excluantes ou discriminatoires.
Kirche und Staat sollen streng getrennt werden dies soll für alle Religionen, Kirchen, Glaubensrichtungen gelten
Voir la question plus haut: un tel statut n'a rien à faire avec un Etat laïque. La laïcité de l'Etat doit être garantie.
Mais c'est clairement une fausse solution. Seul l'équité de traitement peut se justifier pour cette question. Toutes les religions doivent être traitées de la même manière.
Siehe meine Begründung zu Q30.
kein Kommentar
Siehe oben.
Man kann höchstens eine falsche Religion dulden um ein grösseres Übel zu verhindern.
Siehe oben. Kirchen und Gebäude bestehen. Was besteht muss erhalten werden. Und dies ist schon grosse Herausforderung genug. Warum noch mehr Probleme dazunehmen
nichts ändern
voir question précédente !
Gleiches Recht
Die illegale Handhabung sollte nicht auf weitere Religionen ausgeweitet werden sondern gehört für alle Religionen abgeschafft! Würde vor Bundesgesetz kaum stand haben.
Wenn es konsequent nach ganz klar definierten Bedingungen ausgeführt wird.
oui car il faut reconnaître ces communautés. Néanmoins l'état de ne devrait rien avoir à faire avec la religion
siehe Q30
Il faut plus de critère que l'importance sociale. Qu'ils soient nombreux ne signifie pas qu'ils soient d'intérêt publique.
S'il y a intérêt public à vérifier !
Cf ci dessus
Die Grundzüge sollten in der Verfassung stehen.
siehe Antwort zu Frage 30
pas de statut privilégié pour les églises, pas d'inégalité entre églises. les églises sont des groupes comme les autres, pas d'argent ni de liens avec l'état.
L'état n'a pas à décerner de statut d'intérêt public aux églises quelles qu'elles soient.
Es braucht eine Prüfung der Religionsgemeinschaft, damit keine Sekten oder sonst fragwürdigen Gemeinschaften diesen Status erhalten.
Mais dès qu'ils ont un lieu de culte et dont installés en Valais peu importe le nombre de membres

Question 31 – Autres communautés religieuses / Frage 31 – Andere Religionsgemeinschaften

Solche Religionsgemeinschaften sollen sich in politischen Parteien organisieren, wie beispielsweise die EVP.
Aucune institution religieuse ne devrait recevoir d'aide de l'Etat
Donner des chances aux autres religions pour respecté la loi de la libre croyance.
Keine Religion soll einen solchen besonderen Status haben. Kirchen sind normale Vereine, Stiftungen oder Unternehmen.
Car sinon injuste. Mais retirer le statut spécial aux Eglises qui en bénéficient actuellement. La religion est une affaire privée.
statut d'intérêt public pour toutes les communautés religieuses répondant aux critères
Je pense que cela mènerait à une absence de cohésion sociale.
siehe Frage Q30
Il n'y a pas lieu de donner des statut de personne juridique de droit public à des églises ?
Seulement si la communauté le demande.
Je suis plutôt d'avis que toutes (pas d'exception) communautés religieuses doivent être de droit privé.
Idem question 30.
cf. supra
Etre présents en tant qu'aumôniers dans les prisons et les hôpitaux, certes. Cette autorisation est à étendre à toutes les communautés religieuses.
Est-ce que ce statut est encore défendable dans un état laïc?
Idem, les religions doivent être séparées de tous liens avec l'Etat. Il s'agit d'associations comme toutes les associations.
C'est une bonne solution en vue de la justice et de la paix confessionnelle.
Komplette Trennung von Staat und Religion
Aucun statut d'intérêt public pour aucune communauté religieuse
NEIN, wir leben in einer abendländischen Kultur.
Die anderen Religionsgemeinschaften unterliegen dem Privatrecht.
Auf ihren Auftrag hin kann das Gesetz sie als "vom öffentlichen Interesse" anerkennen, entsprechend ihrer Bedeutung für den ganzen Kanton.
Wir sind und sollten ein christliches Land bleiben.
Toutes les communautés religieuses devraient les mêmes droits mais aucune ne devrait avoir le statut de personne juridique
Total laïcité
Allerdings gefällt mir die Unterscheidung zwischen öffentlich-rechtlicher Status und "öffentlichen Interessen" nicht. Ich würde für alle nur eine Kategorie schaffen und auch weiteren Religionsgemeinschaften auf Antrag den öffentlich-rechtlichen Status erteilen (bei Artikel 112-114) .
Positiv finde ich, dass die spirituellen Dimension der menschlichen Person anerkannt wird wie auch entsprechende Bedürfnisse der Bevölkerung.
Die Glaubens- und Gewissensfreiheit garantiert auf der einen Seite, dass niemand zu einem bestimmten Glauben gezwungen werden kann, und auf der anderen Seite auch positiv, dass Glaubende frei sind, sich zu Kirchen oder religiösen Gemeinschaften zusammen anzuschließen und eine entsprechende Lebensgestaltung im Alltag zu pflegen.
L'Etat laïque, uniquement. Le reste est affaire privée ou d'endoctrinement.
Cette solution novatrice est pleinement bienvenue.
Je souhaite que la Constitution valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement
Cela se justifierait pour assurer une diversité religieuse respectueuse de chacun.
en fonction du nombre
Ce statut n'a vraiment plus lieu d'être .
Eher ja - man soll Ihnen die Türen offen lassen. Antwort wie in Q31
à nouveau pour aucune religion
plutôt laïcité complète et séparation des églises et de l'État!
Wie oben erwähnt ist vor allem die Kontrolle durch den Staat erforderlich. Gilt auch für die kath. Kirche
N'oublions pas que l'Europe est chrétienne.
Ne laissons pas l'islam s'enraciner trop profondément chez nous.
Soyons toutefois conscient que c'est l'abandon massif de la foi chrétienne qui permet à l'islam de se propager si rapidement.
attention à des "dérives brésiliennes": certains acteurs (évangéliques.p.ex) y ont tellement influencé tout le business sous une couverture biblique(p. ex grosses aides financières lors de l'ouverture de commerces , si vous adhérez à l'église xy), qu'ils en sont arrivés à mettre tout le pays sans-dessus-dessous!

Autres remarques / Weitere Bemerkungen

Avez-vous d'autres remarques à formuler ? Vous avez la possibilité de déposer ici un commentaire général ou concernant d'autres principes qui ne font pas l'objet d'une question dans ce questionnaire.

Haben Sie weitere Bemerkungen? Sie haben die Möglichkeit, hier allgemeine Bemerkung oder einen Kommentar zu anderen Grundsätzen abzugeben, die nicht Gegenstand einer Frage in diesem Fragebogen sind.

En l'Etat je me battrais de toutes mes forces pour que cette nouvelle constitution soit refusée
Good job !
Il est important de permettre aux employés d'Etat de pouvoir siéger au Grand Conseil
Il faudrait se pencher sur l'école et le subventionnement des écoles privées pour un libre choix de l'école pour les enfants et parents
Globalement je suis plutôt satisfait du travail, mais je réserve ma décision de vote finale en fonction de l'évolution des choses (actuellement je soutiendrais plutôt cette constitution lors d'un vote).
Si j'ai 65 ans, je coche 40-65 ou 65+ ? Il y a une erreur dans les tranches (idem 40)
Beaucoup de propositions, très peu sont convaincantes.
Le quorum doit être maintenu à 8% lors des élections.
Il est pour le moins étonnant que les textes soient rédigés en écriture inclusive qui n'est pas une forme reconnue officiellement. Qui vous y autorise ? L'air du temps ? Des idéologies qui n'ont pas leur place ici ? Comment prétendre rédiger une constitution, si on ne respecte pas la langue qui en est le support .
Abolition de l'impôt ecclésiastique, ou renforcement de la transparence des Eglises et de leur finances.
bravo, de très nombreuses améliorations qui vont moderniser notre constitution
Cette nouvelle constitution devrait se limiter à un champ d'action cantonal et ne pas aller plus loin
C'est quoi le thème de cette constituante, le progressisme et au delà ??
Le droit de vote à 16 ans et des étrangers ne doit en aucun cas être au programme de la nouvelle Constitution.
Pas simple votre travail de constituant. En tout cas merci. Les bravos viendront peut-être plus tard.
Excellent travail de la constituante ! Bravo !
Institution d'un tribunal spécifique aux violences faites aux femmes.
Instauration d'un tribunal spécifique pour les violences faites aux femmes
Assurer un développement territorial, économique et touristique du canton qui serait plus respectueux des Citoyen-ne-s du Valais, de notre Patrimoine, de nos Traditions et de notre Environnement. Afin que Nous Valaisan-ne-s puissions continuer à vivre et habiter de manière décente dans notre Canton notamment dans les vallées latérales.
- Je pense que le Canton devrait avoir beaucoup plus de possibilités/incitations pour favoriser la recherche et l'innovation et les faire connaître aussi dans les écoles, dès les classes primaires; le Valais n'a pas de pétrole et devrait pouvoir continuer à avoir des idées!
- De croire que le réchauffement climatique sera arrêté, à l'avenir, aux frontières valaisanne, par toutes les mesures de lutte, parfaitement justifiées contre celui-ci, est, malheureusement, un excès coupable d'optimisme! La plus grave pandémie guettant le Valais et déjà en route, est la soif: très probablement entre mars et octobre de chaque année, le manque d'eau potable, industrielle, pour l'agriculture et pour le quotidien! Il faut stocker l'immense quantité de précipitations (~ +6% de pluie jusqu'à 5'500 mètres d'altitude dans moins de 25 ans) tombant QUE de novembre à février, dans de très grands et multiples barrages, construits ÉCOLOGIQUEMENT! Mais il faut AU MINIMUM 50 ans par réalisation de chaque ouvrage si l'ensemble de la population valaisanne décidant, est correctement et continuellement informée, au préalable!
Merci de donner la possibilité à tout citoyen(ne) de remplir un tel questionnaire. bravo
Merci pour cette consultation et bon travail!
J'estime que le nombre de 130 députés est trop élevé. Je propose un nombre de 100 députés pour le canton du Valais.
Election d'au moins la moitié du gd conseil par tirage au sort.
La constituante se doit de refléter l'évolution de la société, surtout sa diversité, assurer l'intégration de toutes et tous et surtout anticiper tant que faire se peut la société de demain.
Merci de m'avoir consultée!
- Nous sommes absolument contre l'inscription dans le projet de la constituante et d'imposer le suicide assisté dans tous les EMS.
- Le quorum doit rester à 8%, sinon, trop de complications politiques inutiles, trop d'administration, trop de frais de base et trop de frais d'imprimerie.
Mes priorités: Un salaire minimum et un statut pour les personnes travaillant dans la Culture Un quotas pour les femmes en politique et au niveau des postes à responsabilités Une présidence du CE pour 4 ans Une plus grande prise en compte de la situation environnementale Merci
Je pense que l'Église doit être séparée complètement de l'État et que ce dernier ne participe pas à son financement.
1. Le concept de "mort digne" tel qu'adopté dans les principes ouvre la porte au suicide assisté. Or une Constitution a d'abord pour tâche de permettre aux personnes de vivre. Il est très dangereux de confier à l'État le devoir de permettre que les gens se suicident, car alors il n'y a pas de raison pour ne pas lui confier le devoir de les euthanasier. 2. L'art 221 dit deux fois la même chose concernant l'autonomie des personnes âgées. Or une personne âgée peut perdre son autonomie, et reste une personne à part entière, dont la vie doit être protégée. Si l'État doit lui garantir le droit à son autonomie, que fera-t-il quand elle l'a perdu ou risque de le perdre? La faire disparaître? L'article 610 est redondant. Il faudrait écrire : "La personne âgée a droit à son autonomie, tant que son état le permet/ ou tant que faire ce peut". Il faut enfin corriger : "a droit à l'exercice de ses droits politiques".

3. Article 200. La "dignité humaine" est une notion qui n'est pas objective. L'article devrait défendre d'abord la VIE humaine, de laquelle découle la dignité. Il faut donc écrire : La vie humaine est intangible. Elle est respectée et protégée.
4. art 209. Puisque La liberté de l'enseignement est garantie, il faut ajouter : " L'Etat fournit les moyens nécessaires à l'exercice de cette liberté".
5- art-418. L'adjectif "authentique" ne veut rien dire. A supprimer.
6. art. 607. On ne peut donner à un citoyen une "responsabilité climatique", car on ne peut le rendre responsable individuellement de quelque chose sur lequel il n'a pas prise, le climat. Le citoyen ne peut être responsable d'une tempête de neige.
7. art. 628. Inutile et coûteux: c'est la tâche justement de l'homme politique.
8. art. 713, Le quorum est de 8%.
La constituante a été une erreur. Nous avons été floués quant aux coûts, la durée... Certains milieux cherchent à faire passer dans un pack global et en sous-main toute une série de dispositions qu'ils n'ont jamais osé soumettre au peuple sachant qu'ils se seraient pris une claque retentissante. Ça risque encore d'arriver s'ils continuent à bafouer les minorités, notamment les régions périphériques et la montagne.
Il faut instaurer le vote par voie électronique au plus vite, d'offrir le timbre est déjà un début.
En l'état de propositions, je voterai sans hésiter un grand NON à la Constitution. Beaucoup trop de modifications cosmétiques, purement idéologiques ou politiquement influencées (préambule modifié voir vidé de son sens, sans même l'option de le conserver tel qu'actuellement, recours contre l'état, modification des systèmes d'élection pour des raisons purement partisans etc...), au détriment de trop peu nombreuses véritables avancées. Il est d'ailleurs particulièrement instructif que la question la plus partisane du lot (élection du Conseil d'Etat) ne puisse faire l'objet de commentaires, histoire sans doute de pouvoir interpréter le résultat à sa guise. Ce projet en l'état ne justifiait en aucun cas tout ce processus. Les quelques rares propositions intelligentes auraient très bien pu être suggérées et votées individuellement, plutôt que d'essayer (très maladroitement) d'y noyer des stupidités qui ne font vraiment pas honneur au peuple qui a demandé cette révision.
Merci pour votre travail !
Merci pour le travail déjà accompli.
Les travaux de cette Constituante sont inutiles, manipulés par les médias et la gauche qui pensent faire passer certaines dispositions noyées dans la masse et qui n'auraient jamais eu la moindre chance individuellement devant le peuple. Je prévois d'ores et déjà de voter non au final et à convaincre bien de mes compatriotes à faire de même.
Der öffentlich-rechtliche Status sämtlicher Religionsgemeinschaften sollte abgeschafft werden und ins Privatrecht überführt werden. Dies erübrigt die Diskussion über andere Religionsgemeinschaften zur Aufnahme ins öffentliche Recht. Klare Trennung von Kirche und Staat!
Le Grand Conseil devrait n'avoir que 100 députés et 65 suppléants, comme nous aurons six régions.
Moins de politicien, moins de coût lié à la politique, encourager les ouvrier à accéder à des postes politique, obligation d'un casier judiciaire vierge pour accéder à un statut politique
Un article du projet de nouvelle constitution a trait à la Biodiversité. Il serait bon d'y inclure: L'Etat veille à la survie des races autochtones (race d'Hérens, race nez noir et race col noir) Pour le pouvoir judiciaire: Pourquoi ne pas utiliser les mêmes régions plutôt que des arrondissements ?
D'une manière générale, les propositions de la Constituante sont excellentes. Par ailleurs, il serait peut-être judicieux qu'il y ait qu'une seule police par région. Cela pourrait être aussi le cas pour les pompiers.
Au vu de ce que nous lisons dans les journaux, je conseille aux constituantes et constituants de revoir certaines décisions et de lever le pied. Car pas seulement les Hauts-Valaisans refuseront le texte tel qu'annoncé, mais aussi beaucoup d'autres
AVS: c'est une aberration que les couple mariés touche moins que les couples non-mariés. AVS: c'est une aberration que je paye l'AVS après ma retraite anticipée jusqu'à 64/65 ans. Et en plus ces années ne sont pas comptées dans le calcul de la rente !!
Cette constituante coute beaucoup trop cher à notre canton, pour peu d'effet. Certaines personnes n'ont rien à faire dans ce groupe, et pourquoi tout changer ce qui a fonctionné jusqu'à maintenant ???? je comprends l'opposition du Haut Valais
Justice: prévoir l'utilisation des MARC Moyens Alternatifs de Résolution des Conflits (médiation, conciliation, arbitrage) et favoriser cette utilisation autant que possible. S'inspirer du canton de Fribourg pour la médiation pénale et élargir cette offre aux conflits familiaux et/ou de personnes.
Für Personen mit dem Permis C ebenfalls auf kantonaler Ebene das Stimmrecht einführen.
Ein grosser Teil der "Vorschläge" darf nicht in einer Verfassung stehen. Dies wird auf Gesetzes- oder Verordnungsebene geregelt. Parallel-Artikel oder Wiederholungen aus der Bundesverfassung sollten vermieden werden.
les intentions sont bonnes, mais énormément de changements ne me semblent pas nécessaires.
Das Oberwallis wird die bisherige Arbeit haushoch ablehnen!
Introduire le système d'élections/votation par notation graduelle. Par exemple pour une éléction XY, 10 personnes se présentent. Le citoyen reçoit la liste avec les candidats. Il numérote chaque candidat du favori jusqu'au dernier choix. Les candidats ayant le moins de points remportent l'élection. Idem pour des votations impliquant plusieurs choix. Ce système permet aux citoyens de se prononcer sur toutes les propositions offertes en les notant graduellement. Contrairement aux systèmes proportionnels et majoritaire qui ne permettent pas de se prononcer sur les "non-choix".
La Constitution ne devrait pas fixer la fréquence des séances du Grand Conseil
Bien de ces dispositions n'ont rien à faire dans la Constitution, qui doit rester un texte général qui s'exprime sur des principes. On veut en faire un vaste foutoir plein de contraintes, de quotas qui doivent figurer dans une loi spécifique. De plus, combien vont coûter tous ces organes supplémentaires souvent inutiles. Déjà les coûts de cette Constituante ont été sous-estimés on nous a trompé dès le départ sur cette entreprise. Gare à un refus final ! Gare à l'addition de toutes les minorités frustrées par ce menu souvent indigeste !
Grundsätzlich sollte man Staat und Kirche finanziell trennen. Wer bei einer Kirche mitmachen will, soll das tun, aber bitte selber finanzieren.

<p>La question de l'inspection dans les EMS quasi inexistante en Valais...il faut absolument que les EMS soient inspectés par surprise et je trouve inadmissible que les EMS privés puissent faire des bénéfices sur le dos des patients. Autoriser l'école à la maison et que les parents qui inscrivent leur enfant en école privée puisse déduire les frais de scolarité des impôts. Merci beaucoup pour votre travail !</p>
<p>Pour un questionnaire, c'est déjà pénible mais je refuserai tout projet écrit en langage inclusif ou épique.</p>
<p>Merci!</p>
<p>Je m'interroge sur le fait que les personnes seules, monoparentales et les jeunes payent des impôts élevés...Serait-il possible de revoir ce point car les charges sont identiques pour une personnes seules que pour un couple donc très importante sur le budget..je trouve cela injuste</p>
<p>Inscription d'éducation à citoyenneté et à la diversité comme principe fondamental de l'école (p.ex questions LGBT+, modes de fonctionnement scolaire plus démocratique, ...)</p>
<p>Afin de garantir la souveraineté du Canton sur la production hydroélectrique, un article constitutionnel devrait garantir, au terme des concessions, le retour complet au Canton et/ou aux Communes, précisant que désormais les ressources hydrauliques valaisannes sont inaliénables, "inconcédables", "invendables" de quelques façons que ce soient... Et que le Canton et/ou les Communes mettent tout en oeuvre pour se réapproprié également la production, le transport et la distribution de l'électricité issues de leurs barrages (s'inspirer d'HYDRO-QUEBEC).</p>
<p>La Constituante ne va pas assez loin dans la révision de la Constitution malgré les promesses initiales...</p>
<p>J'a été extrêmement choquée de lire le texte sur l'assistance au suicide dans les homes. Comment être d'accord d'associer (de tuer une personne, même vieille, même en souffrance) et que le citoyen cautionne et puisse accepter la constitution. C'EST IMPENSABLE TOUS SIMPLEMENT Mettre le mot RESPECT en premier. Il remplace une quantité incroyable de texte, et il devrait être beaucoup plus appris dès l'école. Merci à toutes et tous pour votre engagement.</p>
<p>Bravo à tous et merci pour votre travail.</p>
<p>La nouvelle constitution sera appliquée probablement pendant une centaine d'années. Il est donc fondamental de vraiment l'adapter au présent et au futur. Notre jeunesse espère vraiment être fière d'être valaisan et non avoir honte comme parfois quand on entend sur les média nationaux nos représentants qui semblent sortir d'un autre monde et qui se sont incrustés pour freiner l'évolution de la société valaisanne.</p>
<p>Je crois que la constituante subit des actes politiques... Pour rappelle vous écrivez un document censé traverser des générations ! Il faut être avanguardiste et ne pas avoir peur de casser les vieux dogmes.</p>
<p>Comme il n'y avait pas de place pour des remarques à la question 19 sur l'élection du conseil d'Etat, je précise que presque tous les cantons suisses ont un gouvernement élu au système majoritaire, ce qui est le meilleur garant de la cohésion du gouvernement et d'une certaine indépendance des élus vis-à-vis de leur parti respectif.</p>
<p>Dem Kanton fehlt ein Amt für Langsamverkehr; Unterstützung für den Breitensport und Tourismus sollte auch in der neuen Verfassung stehen. Nur der Kanton kann Wanderwege für Mountainbiker sperren.</p>
<p>Bravo, excellent questionnaire qui m'a bien fait réfléchir</p>
<p>Bravo pour votre travail!</p>
<p>Il serait bien de ne pas se concentrer sur la création d'un paradis socialiste cosmopolite en Valais.</p>
<p>"Der Verstand ist auf der Welt am gerechtesten verteilt. Jeder hat das Gefühl genug davon zu haben" sagte Decartre einst.. Ich bitte alle Verfassungsräte, von links nach rechts, sich auf das Wohle der Walliser Bevölkerung zu konzentrieren und die parteilichen Ideologien hinter euch zu lassen. Parfois j'ai le sentiment que vous êtes trop poussés par vos parties, au lieu de vous concentrer sur les valeurs valaisannes que vous portez en vous. Ecoutez votre coeur et non (trop) votre tête. Denn die Gefühle kommen vom Herzen. Und das Herz haben die Walliser und Walliserinnen am richtigen Fleck. Alors continuez à bosser dur pour un Valais (re)-uni. Santé!</p>
<p>alles zu kompliziert und zu teuer ausser Kosten nichts gewesen</p>
<p>Il faut absolument séparer les questions religieuses de tout ce qui touche à l'Etat.</p>
<p>Peut être pas lié à la constituante directement mais les services fiscaux communaux devraient être démantelés pour opérer une taxation par le canton des bordereaux communaux qui ne sont que de simples multiples du canton, à l'image de vd. Ceci ferait économiser aux communes et éviterait la double saisie.</p>
<p>Der Aufwand für eine neue Verfassung ist viel zu gross. Warum wurde das Rad neu erfunden, statt ein bestehende Verfassung von einem anderen Kanton unseren Bedürfnissen anzupassen.</p>
<p>Kunstschaffende aus dem Oberwallis sollen eine deutschsprechende Ablaufstelle haben. Warum muss man z.B. Drehbücher auf französisch übersetzen lassen damit sie in Genf beurteilt werden können. Unterstützungsprämien / Umweltprämien für Elektroautos. Einen Umweltrat einführen, der sich um Klimabelange kümmert.</p>
<p>Attention à ne pas être trop progressiste et vouloir être trop exhaustifs dans les propositions de la constituantes. Sinon l'obtention d'une majorité de peuple ne sera pas possible avec l'addition des différents opposant qui feront capoter le projet en votation populaire. Au final on aura rien changé et perdu du temps et de l'argent.</p>
<p>Le statut des notaires doit être clarifié. Des fonctionnaires des registres fonciers pourraient y être rattachés et recevoir une formation spécifique (informatisation des actes authentiques, testaments publics et autres actes publics). Le système actuel crée un numerus clausus inadmissible au sein même de la « corporation ». Les émoluments du notaire sont parmi les plus élevés de Suisse. Des collusions entre le notaire et l'avocat sont des faits notoires (CSA de la commune de Bagnes...)</p>
<p>Il faudrait instaurer des règles claires en matière de gestion des conflits d'intérêts dans les exécutifs (communes et canton) et les administrations. Avec une surveillance et des sanctions possibles en cas de non-respect. Et des formations à la gestion de ces problématiques pour les élus et les fonctionnaires comme cela s'est fait depuis plusieurs années dans le canton de Vaud (les formations incluaient les problématiques de corruption et de cadeaux acceptables ou non avec une ligne claire de l'Etat sur ces questions).</p>
<p>Il conviendrait, dans le même esprit, de renforcer la surveillance des communes dans leur gestion et de mettre en place un</p>

<p>service de conseil pour les élus communaux en cas de problèmes graves. La question du conflit d'intérêt implique évidemment de réfléchir à celle des personnes qui ont plusieurs casquettes dans une même région: peut-on par exemple être élu communal en charge des constructions ou de l'aménagement du territoire et agent immobilier ou à la tête d'une entreprise de construction dans la même commune? Avec quelles conséquences sur l'espace public, les coûts d'aménagement pour la collectivité, le mitage du territoire? Ou encore président de commune, administrateur du barrage et président du consortage du bisse?</p>
<p>avec mes compliments et remerciements à tous les membres oeuvrant à la Rénovation et l'Amélioration de cette nouvelle constitution. J. Perrin / Choëx</p>
<p>Die Verfassung legt Grundsätze fest und ist nicht ein linksgrünes Wunschkonzert!</p>
<p>En fait, chacun peut remplir le nombre de questionnaires qu'il souhaite !? Alors, à bientôt.</p>
<p>Die ganze Übung sollte finanzierbar bleiben. Jemand muss das ganze schliesslich - noch dazu in dieser Situation - bezahlen können.</p>
<p>Wir brauchen keine neue Verfassung!</p>
<p>Gewisse Fragen brauchen zusätzliche Erläuterungen wie oben teilweise erwähnt</p>
<p>Il doit y avoir une séparation de l'église et de l'état . L'état est laïque. La religion est une affaire privée. Il n'y a donc pas de religion d'état, et pas d'impôt ecclésiastique.</p>
<p>Ich würde es bevorzugen, wenn Kinder erst mit dem 5. Lebensjahr in den Kindergarten eintreten müssen.</p>
<p>Un scrutin de condorcet randomisé serait plus intéressant pour les élections du conseil d'Etat. Un tirage au sort total ou partiel (par exemple 33% du grand conseil) également pour ces élections.</p>
<p>Ne chamboulez pas tout, sinon sa n'ira pas. De plus, le valais est un canton catholique. Il doit rester.</p>
<p>Die Stimmbürger müssten wohl bei gewissen Fragen (z.B. Anzahl Staatsräte) Abstimm-Varianten haben. Bei einer ausschliesslichen Ja/Nein-Möglichkeit zur gesamten Verfassung, wird es die Revision eher schwierig haben.</p>
<p>Vous devriez aborder la problématique des Cdtea qui actuellement emploient des thérapeutes qui sont employés d'état Le problème c'est que le thérapeute ne peut pas refuser un patient même si il ne peut pas établir de confiance avec lui et l'enfant n'a pas le choix et cela peut augmenter certains troubles et on ne va plus dans le sens du bien-être du patient. Autre problème pour les enfants scolarisés obligation de passer par le Cdtea si non l'enfant qui passe par un privé devra payer les thérapies par lui-même et si il a besoin d'une thérapeute spécialisée comme en autisme ce droit lui sera refusé et la ca est discriminatoire envers un handicapé et pour l'égalité des chances De plus pour les thérapeutes privés c'est une forme de concurrence déloyale car si les enfants vont chez eux ils ne seront pas pris en charge par l'état donc obligé de ce faire engagé par l'état et la j'y voit un gros problème De plus les besoins pour les thérapies ne sont pas adaptées pour les handicapés malgré avoir soulevé le problème avec le chef du département il préfère ne rien faire</p>
<p>Merci pour la possibilité de s'exprimer par cette enquête d'opinions.</p>
<p>Instaurer droit de vote pour les étrangers</p>
<p>Évaluer la possibilité de la mise en place d'une plateforme cantonale où chaque citoyen identifié peut déposer une question ou une proposition. Plateforme collaborative et informative qui faciliterait les échanges entre la population et les autorités en permettant d'adresser les questions et les propositions aux bons endroits . Très bonne année à la constituante et plein succès dans l'élaboration de cette nouvelle constitution.</p>
<p>Très décevant...</p>
<p>Bravo et bonne continuation</p>
<p>- Auf die Anliegen aus dem Oberwallis wird im Verfassungsrat nicht eingegangen! Wenn es so weitergeht wird diese Verfassung ins Leere verpuffen! Schade eigentlich... eine historische Chance wird so leichtfertig vertan...</p>
<p>Kirche und Staat sollten wirklich getrennt werden. Die versteckten Steuern z.B. wurden mittlerweile in fast allen Kantonen abgeschafft. Und hier schaffen wir es mit einer neuen Verfassung nicht die Religionsfreiheit wirklich durchzuführen? Warum muss ein Atheist automatisch Steuern bezahlen für die katholische oder die evangelische Kirche und kann dies nur mit einer jährlichen Eingabe abändern? Entweder dann für alle Glaubensgemeinschaften oder für niemanden.</p>
<p>Die Bezahlung von Kirchensteuer auch für aus der Kirche ausgetretene Personen soll abgeschafft werden. Die sozialen Aufgaben der Kirche sollen von den Gemeinden und Kanton unterstützt werden, jedoch die rein kirchlichen nicht. Die Kirchen sollen ihr gesamtes Vermögen zu ihrer Finanzierung heranziehen müssen und die öffentliche Hand somit entlasten. Das wäre mit den Fragen 30 und 31 gemeinsam zu regeln. Ansonsten tolle Arbeit. Wünsche viel Erfolg bei der Umsetzung.</p>
<p>Minoritätenschutz. Oberwalliser Sitzgarantie für den Grossen Rat, National- und Ständerat zwingend aufnehmen.</p>
<p>Cesser la politisation partisane de la Constituante.</p>
<p>Je suis pour un valais ouvert est accueillant. Je suis pour que nos enfants n'entendent jamais ce "Nous les valaisans" ainsi que tout ces stéréotype qui annéantissent la richesse et la singularité des habitants de la multitude de régions différentes de ce canton.</p>
<p>L'ÉCOLOGIE !!!!! Protégeons notre planète!</p>
<p>Zwei Kritikpunkte: 1. Meiner Meinung nach fehlen im jetzigen Entwurf Massnahmen zur kantonalen Kohäsion; die Walliserinnen und Walliser sollten sich verstärkt als eine gemeinsame und nicht als zwei voneinander getrennte Gesellschaften verstehen. Ohne klares Bekenntnis zum Schutz der deutschsprachigen Minderheit erachte ich den aktuellen Verfassungsentwurf als im Oberwallis chancenlos, womit die Walliser Bevölkerung wieder einmal gespalten statt geeint würde. 2. Der Staat Wallis sollte auch in Zukunft möglichst "schlank" bleiben, die Freiheiten der Bürgerinnen und Bürger nur wo absolut nötig beschränken und nicht zu einem "Nanny-State" mutieren. Aus diesem Grund erachte ich eine massive Ausweitung der kantonalen Verwaltung (mit Ideen wie der Schaffung von Familiengerichten, einem Rechnungs- und Umweltgerichtshof) als überflüssig und viel zu teuer. Auch eine Erhöhung der Mitgliederzahl für den Staatsrat (und der damit einhergehenden Schaffung zweier neuer Departemente) finde ich bedenklich. Und zu guter Letzt sollte man auch beim erarbeiteten Grundrechtskatalog bei aller Euphorie und Progressivitätsbeflissenheit nicht vergessen, dass Grundrechte dazu da sind, die Bürger vor dem Staat zu schützen - und nicht um ideologische Postulate durchzusetzen!</p>
<p>An der Verfassung sollten nur die Artikel geändert werden wenn sie nicht mehr der Zeit entsprechen. Vielleicht ändert sich die Zeit und die Menschheit zu schnell.</p>

<p>Man renoviert doch nicht das ganze Haus wenn nur der Kochherd kaputt ist. Mit Gruss und Gutes gelingen Schmidhalter Martin</p>
<p>Wichtig ist, die deutschsprachige Minderheit im Kanton zu schützen. Mittels Mindestkontingenten im Gross- und Staatsrat muss dies gewährleistet werden!</p>
<p>Die deutschsprachige Minderheit muss in allen Funktionen gebührend vertreten sein, sonst leidet der kantonale Zusammenhang.</p>
<p>Wenn dem Oberwallis keine Sitzgarantie für 2 Staatsräte und eine Garantie für eine zu bestimmende Anzahl Grossräte (35) hat wird die Revision schiffbruch erleiden. Wenn kein Minderheitenschutz garantiert werden kann sollte man das Projekt stoppen und ein neues nämlich das von 2 Halbkantonen Wallis und "das andere Wallis - Oberwallis injizieren. Den das Oberwallis ist wirtschaftlich stärker, steht finanziell besser dar usw.</p>
<p>Remerciements à chacun qui a œuvré dans la rédaction d'une nouvelle Constitution du canton de Valais.</p>
<p>Merci pour ce magnifique travail. Bravo.</p>
<p>La Constitution n'est pas du tout précise par rapport au droit du citoyen à l'information et la transparence (art. 720). La consultation des documents officiels du gouvernement et des communes doit être gratuite pour chacun via le bulletin officiel (BO) consultable gratuitement par internet. (actuellement un abonnement est nécessaire ou la lecture doit se faire dans un café). Le gouvernement et les autorités ont l'obligation d'informer la population des décisions prises,</p>
<p>Est-ce que ce questionnaire a été rédigé par la gauche?</p>
<p>Der Verfassungsrat zielt mit den gemachten Vorschläge voll ins leere. In der Verfassung gehört das wesentliche geregelt und nicht parteipolitische Ansichten .</p>
<p>Minderheitenschutz für das Oberwallis, wäre eminent wichtig.</p>
<p>NON</p>
<p>Eviter d'introduire dans la loi fondamentale qu'est la constitution des objets susceptible d'évoluer. Les lois me semble mieux indiquées.</p>
<p>La question 19 n'ayant pas de zone de commentaire, je le mets ici. Le passage à 7 Conseillers d'Etat est justifié. Il est vrai que l'établissement d'un consensus est plus difficile à 7 qu'à 5, mais cela pèse peu face aux autres arguments. La tâche d'un Conseiller d'Etat est quantitativement surtout celle de chef de département. La limitation à 5 départements provoque un cumul des ministères et des départements mammoths. Ce n'est pas une bonne chose. De plus, la coordination intercantonale prend de plus en plus d'importance. Le même Conseiller d'Etat participe à plusieurs conférences intercantionales. Cela complexifie sa tâche. Le mode d'élection proportionnel donne la priorité aux partis, alors qu'un gouvernement doit être constitué de personnalités. En gros chaque parti choisirait son Conseiller d'Etat (ou ses). Au niveau démocratique, ce n'est pas bon, car l'électeur doit trahir son parti s'il veut soutenir un bon candidat d'une autre liste. Le mode actuel, majoritaire avec scrutin de liste, permet aux partis de favoriser des candidats peu connus en les présentant sur la même liste que des personnalités très connues. Le seul scrutin équitable pour élire des personnalités sans biais partisan consiste en une liste unique avec tous les candidat-e-s de tous les partis, avec mission pour l'électeur de choisir ses élus dans la liste (p.ex. cases à cocher).</p>
<p>Es stört mich immens, dass zum Schutz von Minderheiten wie zum Beispiel der Oberwalliser Bevölkerung keine Fragen gestellt werden. So ist insbesondere keine Frage gestellt, ob Regionalsitze mit einer Staatsratszahl von 5 Personen garantiert werden sollen. Ich bin für fünf Staatsratssitze mit Garantie für 2 Staatsräte für das Oberwallis. Das ist ein Minderheitenschutz und es braucht darum nicht auch für das Mittelwallis und das Unterwallis mit gleicher Sprache und Kultur jeweils zwei Staatsratssitze. Majorzwahl ist für dieses Exekutive angebracht. Ich bin nicht für eine garantierte Mindestzahl von Grossräten für das Oberwallis. Das Parlament kann durchaus der Bevölkerungszahl entsprechen. Dagegen verlange ich einen garantieren Ständeratssitz für Oberwallis. Wiederum mit Majorzwahl. Ohne dass dem Oberwallis nicht zwei Staatsräte bei fünf Staatsräten und eine Ständeratssitz zugesprochen werde ich der neuen Verfassung sicherlich nicht zustimmen, mag sie sonst noch gute Bestimmungen enthalten.</p>
<p>En aucun cas il ne faut dénaturer la langue française en utilisant le langage inclusif.</p>
<p>Je vous félicite pour votre travail et je regrette les commentaires négatifs relevés dans la presse qui font planer un clivage entre les parties germanophone et francophone. Il faut définitivement sortir du 19ème siècle.</p>
<p>Avez-vous prévu que tout citoyen puisse accéder à ce questionnaire? Merci pour votre engagement. Je regrette qu'il n'y ait aucune question liée à l'éducation dans votre questionnaire. La nouvelle constitution est surtout là pour notre avenir et notre jeunesse.</p>
<p>Kanton Oberwallis wir haben eben so gute Voraussetzungen wie Uri Glarus Jura</p>
<p>Osez le changement ! Bonne suite de votre important travail !</p>
<p>Formation professionnelle: Encourager encore plus les PME à engager des apprentis dans leur entreprise</p>
<p>Simplifier cette constitution, simplifier les institutions, elle doivent être agiles et flexibles, partie prenante des besoins des citoyens et pas l'inverse. 21ème siècle et suivants, soyez audacieux !!</p>
<p>Les remarques ci-après ont pour but de clarifier ou compléter certains articles des Principes constitutionnels concernant la CULTURE : Art. 109 – Cohésion cantonale Alinéa 4 : Il protège la culture, le patrimoine et les arts Ni l'État, ni les communes, n'ont à « protéger » la culture et les arts, mais à les rendre possible et les favoriser. Proposition de formulation : Il favorise la diversité artistique et culturelle et veille à la sauvegarde du patrimoine Art. 209 Liberté de l'art, de la science et de la culture</p>

<p>Alinéa 3 : L'État favorise l'accès à la culture et à la connaissance du patrimoine Le sens est juste, mais pas au bon endroit. L'article 209 parle de la liberté individuelle. Le devoir de l'État de favoriser l'accès à la culture fait l'objet de l'art.622 alinéa 2. Proposition de formulation : Art. 209 Liberté de l'art et de la science 1 La liberté de création et d'expression artistique est garantie. 2 La liberté de l'enseignement et de la recherche scientifique est garantie. 3 L'État favorise l'accès à la culture et à la connaissance du patrimoine (alinéa biffé) Chapitre 41 Développement durable Art. 408 Alinéa 2 : L'Etat et les communes réalisent leurs activités de développement en considérant, de manière interdépendante, les aspects environnementaux, culturels, économiques, politiques et sociaux de ces actions. Bravo ! Il est judicieux d'avoir tenu compte des aspects culturels dans le développement durable Chapitre 46 Promotion économique Art. 418 Alinéa 2 : L'État encourage et soutient dans la mesure de ses ressources financières tous les secteurs d'activités, notamment l'agriculture, l'artisanat, l'industrie, le tourisme, le commerce et en général toutes les branches de l'économie intéressant le canton Proposition : ajouter à l'inventaire la culture qui est un facteur non négligeable de développement économique Section 68 Culture, sport et loisirs Art. 621 Principe L'Etat reconnaît l'importance de la culture, du sport et des loisirs dans l'équilibre et le développement personnel comme facteurs favorisant la cohésion sociale. Proposition de formulation plus exacte et limpide : L'État reconnaît l'importance de la culture, du sport et des loisirs dans l'équilibre et le développement des individus et de la société Art. 622 Culture Alinéa 1 : L'État et les communes encouragent, soutiennent et promeuvent la vie culturelle, l'art, la création artistique, la formation, la médiation culturelle et les échanges culturels en tenant compte des particularismes régionaux. Les particularismes sont aussi artistiques, culturels et sociaux. Proposition L'État et les communes encouragent, soutiennent et promeuvent, dans leur diversité, la vie culturelle, l'art, la création artistique, la formation, la médiation culturelle et les échanges culturels en tenant compte de la pluralité régionale et sociale Alinéa 2 : L'Etat et les communes favorisent l'accès et la participation à la culture Ne fait plus doublon avec l'Art 209, alinéa 3. A maintenir tel quel et ici ! Alinéa 3 : L'Etat et les communes, en collaboration avec l'initiative privée, sauvegardent, enrichissent, et promeuvent le patrimoine et l'héritage matériel et immatériel du canton. Proposition afin d'inclure le domaine important de la recherche : L'Etat et les communes, en collaboration avec l'initiative privée, sauvegardent, enrichissent, étudient et promeuvent le patrimoine et l'héritage matériel et immatériel du canton.</p>
<p>Als zweisprachiger Kanton ist dem Minderheitenschutz besondere Bedeutung zuzumessen. Insbesondere Sprachminderheiten wie das Oberwallis oder generell kleinere Regionen und Seitentälern dürfen nicht von den grossen Städten bei Entscheiden übergangen werden.</p>
<p>bravo pour le travail et l'aspect participatif plein succès pour la suite</p>
<p>Kirchen und Staat muss getrennt werden in der Verfassung!!</p>
<p>Il est difficile de contenter tout le monde. Par contre la nouvelle constitution de doit d'etre moderne et novatrice.</p>
<p>Merci à tous ceux qui travaillent à l'élaboration de la nouvelle constitution. Merci de nous donner la parole. Dans la rubrique société: Suicide assisté dans tout les EMS: En amont du suicide, j'aimerais qu'apparaisse ceci: Développer en priorité les moyens médicaux relationnels, dans les EMS avant de recourir d'emblé à l'autorisation du suicide.</p>
<p>J'ai le sentiment que cette future constitution représente plus un travail de législateur que celui de constituant et qu'elle veut d'ores et déjà légiférer alors que l'on attendrait d'elle un cadre plus général.</p>
<p>Merci pour ce sondage..!</p>
<p>Pourquoi vouloir à tout prix changer les choses qui ont fait leurs preuves ☐</p>
<p>Un principe de soutien au bénévolat devrait être inscrit dans la Constitution car, au travers de la société civile, il représente l'un des trois piliers de notre société, avec l'Etat et l'Economie.</p>
<p>- Suppression de l'impôt ecclésiastique - Revenu de Base Inconditionnel</p>
<p>Pourquoi nous demandez-vous votre avis? si nous avons élu des constituants, c'est pour que VOUS travaillez. J'ai juste l'impression que l'on nous demande notre avis pour faire passer des idées qui n'ont pas trouvé de consensus au sein de la Constituante. Faites votre travail et nous vous dirons à la fin, si cela correspond à ce que nous voulons ou pas!</p>
<p>Eine angemessene Vertretung des Oberwallis mit zwei Staatsräten, zwei Nationalräten und einem Ständerat gehört in die Verfassung</p>
<p>Art. 312 Gemeindeinitiative [Eine noch festzulegende Anzahl von] Gemeinden -> wie wäre es mit einem Prozentsatz? Bei Fusionen müsste nichts angepasst werden. Als frisch aus einem anderen Kanton zugezogene hätte ich eine Infomappe des Kantons sehr begrüsst. Und: die Verwaltung ist zu stark aufs Unterwallis fokussiert. Das Oberwallis geht vergessen. Was man noch anfügen könnte: der Kanton baut seine digitalen Dienstleistungen stetig aber sinnvoll/angemessen aus (ich glaube, das stand nicht im Entwurf?)</p>

Je suis pour une constitution laïque, et pour l'insertion d'une institution cantonale dédiée a promouvoir l'adoption rapide des nouvelles technologies pour toute institution publique.
Je félicite le travail des constituant.e.s.
Le principe de solidarité en matière d'assurance maladie devrait faire l'objet de réflexion approfondie
La constitution est le texte fondamental.
Certaines propositions n'ont rien à faire dans la constitution mais dans la loi courante.
Volontairement sans commentaires , car grande confiance au plénum de la Constituante .
Eh ben, est-ce pour ce ramassis de gerbe gauchiste à la sauce bien pensante du politiquement correct que la Constituante a été mise sur pied??? Immensément déçu par les thèmes abordés, des thèmes populistes, so 2020, bien en ligne avec la faiblesse et l'absurdité de l'époque qu'il nous est malheureusement donné de vivre! Je ne me reconnais vraiment pas dans ces objets... Au lieu de créer un recueil de valeurs qui fédéreraient le peuple valaisan, en puisant dans ce qui a fait sa force pour le préparer à se tourner vers les défis de l'avenir, vous reniez ses valeurs et son socle, pour superficiellement faire du pied à une exécrable minorité gauchiste bien pensante qui empêche les débats par leur (cancel) culture d'ouverture exacerbée et agressive au détriment d'une majorité de gens honnêtes. Continuez sur cette lancée, Vous avez sans doute oublié d'ajouter dans les thèmes le droit à la liberté de se revendiquer du genre et de l'espèce que l'on souhaite (par exemple Martin pêcheur non binaire queer), le fait que le vote des femmes compte double, des personnes de couleur compte triple, des personnes non cisgenres compte quadruple, voire plus si elles sont étrangères, sans emploi, au social où présentent un casier judiciaire bien fourni (ce qui n'est évidemment pas le signe d'une non adaptation aux règles, mais plutôt le signe que cette pauvre personne mérite de l'aide, peut être une formation gratuite, un subside ou une aide à la réinsertion au détriment d'une personne honnête?) Existe-t-il encore des personnes ayant le courage de leurs opinions qui oseront relever l'absurdité de ce rouleau compresseur de la sacro-sainte bien pensance neogauchiste ? Mais sans doute que non, il serait alors taxé de nazi, incendié pour être un méchant blanc cisgenre privilégié! Comme 90% des habitants de ce si beau canton en fait non? Ça ne ferait donc pas sens que d'écrire une constitution qui leur ressemble au lieu de vouloir la dénaturer en y intégrant tout votre bienveillant bullshit?
- Gemeinderäte müssen auch aus 3 Personen bestehen können. - 1 Ständeratssitz fürs Oberwallis - 2 Staatsräte fürs Oberwallis (von 5) - Kein Zwang für Fusionen
Pour chaque proposition, il y a des discussions, des oppositions etc. C'est la démocratie. Qu'en restera-t'il de ce souffle nouveau, moderne dans cette transformation/amélioration de la Constitution?
J'ai suivi vos débats, je les ai trouvés trop politisés, les partis trop présents. Les discussions n'allaient pas toujours dans le sens du citoyen.
Je salue le travail des constituants mais de mon point de vue, la Constitution doit garantir des principes sans aller trop dans les détails, Certaines questions donnent l'impression que vous n'êtes pas satisfaits des lois préparées par le Grand-Conseil et que vous voulez les remplacer.
Revoir complètement le système agricole, pousser à cultiver de nouveaux aliments, du chanvre, de façon plus biodynamique, pousser la parmaculture et abolir au plus vite la monoculture qui dessèche, tue, érode, affaiblit, stérilise nos terres. Notre environnement est la source de notre société (et non pas les banques, l'économie ou tous ces "mécanismes artificiels" comme certains veulent nous le faire croire) à la constituante de le rappeler et d'en faire le fer de lance de notre magnifique vallée! Le VS c'est avant tout la nature, le paysage, l'environnement...
Je crois que les Constituants doivent se concentrer sur un projet acceptable par la population pour ne pas faire échouer le projet lors de la votation en proposant des aspects trop idéologiques. Il faut aussi éviter de donner trop de place aux grands centres urbains de la plaine et penser à l'équilibre avec les régions périphériques, notamment les vallées latérales et les petits districts.
Soutenant totalement la notion d'égalité homme-femme, conscient des problématiques environnementales et désireux de vivre en harmonie avec la nature, je trouve qu'il faut rester prudent et ne pas verser dans l'excès inverse non plus. Oui pour un traitement équitable, oui pour le développement local et durable, mais pas d'excès de contraintes ou de buts concrets qui ne sont pas encore objectivement atteignables. Une bonne balance est nécessaire, pas de prosélytisme égalitaire ou environnemental. Quant aux aspects religieux, mis à part les notions de respect des règles démocratiques et transparence financière, qui devrait être élargi d'ailleurs à tout type d'association, s'il vous plaît, laissez cela aux croyances et à la foi individuelle, hors du cadre légal et de la Constitution de notre Canton.
La proposition "le suicide assisté dans tous les EMS" ne devrait pas figurer dans la Constitution. Les mentalités peuvent être amenées à évoluer 1) face aux questionnements anxigènes des patients "ai-je toujours envie de vivre ? Ne suis-je pas une charge pour mes proches ? pour la société ? 2) face aux obligations morales des responsables et du personnel soignant "suis-je obligé(e) de collaborer à un acte que mes convictions abhorrent ? La constituante contiendra certainement une déclaration générale en faveur de la dignité de toutes les personnes, indépendamment de son âge et de son état de santé.
Je ne comprends pas pourquoi l'on cherche à tout changer ce qui marche très bien... Ce sont plutôt toutes des réformes cherchant à uniformiser le tout...Alors que chaque village est bien différemment...
MERCI DU JOB !
Ja, der Minderheitenschutz für das Oberwallis wird nirgends angesprochen. Die politischen Parteien erwarten Minderheitenschutz über das Proporzsystem. Warum soll das für einen Kantonsteil nicht gelten. Dem Oberwallis müssen bei 5 Staatsräten mindestens 2 Staatsräte sowie ein Ständerat garantiert werden.
En vertu du principe de l'égalité de traitement de tous les contribuables habitant effectivement en Valais, il conviendrait de supprimer (comme l'ont fait voici quelques années sans dommage notamment les cantons de Zurich, Bâle-Ville et Appenzell RE) le système d'imposition forfaitaire réservé à des riches étrangers en quête d'optimisation fiscale, qui, au demeurant, ne possèdent souvent pas le centre de leurs intérêts en Suisse, à l'instar de jeunes sportifs ou artistes, ou qui y exercent "clandestinement" une activité lucrative au mépris de la législation en vigueur (présence effective requise de 181 jours par année et interdiction d'exercer en Suisse une activité lucrative).

Inscrire dans la Constitution :
Décentralisation des services étatiques mieux répartis (de manière équitable) dans les 6 régions
Le nombre de députés fixer à 130 me paraît trop élevé. J'estime qu'un nombre de 100 députés pour le canton du Valais reste entièrement suffisant.
Il serait bon de demander une transparence des budgets et dépenses des communes, et d'imposer un canevas standard et pas la diversité actuelle de présenter les comptes.
Les décisions prises actuelles de la constituante me conviennent, mis à part pour la minorité haut valaisanne. Merci
Le principe de la constituante se devrait d'être apolitique.
Pas d'autres remarques. Merci pour votre travail et merci de nous laisser aussi cette possibilité d'expression. Philippe Loperetti
La MAJ d'une constitution cantonale est nécessaire. Il faut anticiper au maximum l'évolution de notre société car c'est pour nos enfants et petits-enfants que nous le faisons. C'est une grand'mère de 12 petits-enfants qui le propose. Merci!
Je souhaite que le traditionnel clivage gauche-droite soit dépassé pour préparer au mieux le futur de notre beau canton. andere Länder leben ihre Werte stärker aus und wir fangen an unsere zu verleugnen!!!
Éteindre l'éclairage publique dans tous les village du canton plusieurs heures la nuit.
Le préambule de. la Constitution ne doit pas faire allégeance à une religion ou à une quelconque divinité.
Der Verfassungsrat sollte unabhängig von den politischen Parteien arbeiten. So wie Richter: politisch gewählt werden, aber unpolitisch handeln.
La question permettant l'accès au questionnaire : Ce n'est pas une "équation", mais une simple opération mathématique. L'équation étant une relation, en général une égalité contenant une ou plusieurs variables (sources Wikipédia). Merci et cordiales salutations.
Entretien régulier garanti des infrastructures routières pour tout le réseau. Développement étendu des offres de transports publics sur l'ensemble du territoire cantonal. Mise en place d'un abonnement général cantonal pour les transports publics. Aides à l'installation des familles dans les lieux d'origine, dans les régions périphériques et touristiques.
Le suicide assisté dans tous les établissements sanitaires ne doit pas être garanti ni une obligation pour les médecins et le personnel soignant. Les soins palliatifs offrent les conditions pour mourir dans la dignité, ils peuvent encore être développés et portés à la connaissance de la population.
Toute personne vivant sur le canton a le droit d'avoir un accès au soins de manière équitable. Ce qui signifie une juste répartition du budget de la santé par rapport à la population. Ce n'est pas le cas actuellement. Ce n'est pas juste que 25% de la population (haut valais) reçoit 43 % de budget alloué à la santé. La qualité de soins est une question d'argent. Actuellement on peut dire que la qualité des soins est meilleure dans le haut valais. De plus les hôpitaux du haut valais non pas de chirurgie spécifique telle que la chirurgie cardiaque, neurochirurgie, de cardiologie intervention et de neurologie etc.. Nous sommes le peuple valaisan et je pense pque nous ne devons pas favoriser une minorité du canton simplement parce que la langue est différente.. Je vous remercie
J'ai déjà mentionné plus haut, il nous faut un état "LAÏC". Ne mélangeons pas la politique et la religion. Ça n'enlève rien à la croyance divine.
La Constitution ne doit pas être bridée par trop de précisions rapidement obsolèteselle est la pour les principesJ'aurais souhaité une place pour un meilleur respect de la loi sur la compensation des inégalités de 2005 ,un meilleur respect des handicaps et des différences moins visibles mais impactantes telles que les troubles des apprentissages (10% des enfants) pour ouvrir la voie à des aménagements plus larges et plus adaptés à leurs troubles.....pas la peine d'importer des tonnes d'ingénieurs,médecins,informaticiens....Et exploser nos dyslexiques en leur barrant l'accès aux formations exigeantes et formations longues..... peut être même une place plus grande aux enfants et jeunes...toujours pas de centre enfants et adolescents...toujours très peu de pédopsychologiepeu de places pour les jeunes en difficultés psychiques
Comment assurer l'indépendance de la justice si ce sont uniquement les partis politiques qui proposent les candidats? Au sujet du préambule de la Constitution, n'est-il pas prétentieux de parler au nom de Dieu? En restant humbles, nous pourrions inscrire « puissamment nos valeurs dans nos croyances chrétiennes et/ou auprès d'autres sources »
La constituante doit viser le meilleur et l'égalité pour toutes les Valaisannes et tous les Valaisans et surtout éviter de favoriser ou défavoriser un groupe (ethnique, politique ou autre).
La constitution ne doit favoriser ni le Centre (parti) ni une communauté.
bien que pouvant être anonyme, je tiens à divulguer mon identité car je revendique mon avis. Catherine Huber-Crettenand à Sion
J'ai tenté hier de remplir ce questionnaire au moyen d'un iPad et j'ai fait une sauvegarde intermédiaire. Je n'ai pas pu faire la sauvegarde finale ni reprendre le questionnaire depuis la sauvegarde intermédiaire. J'espère que vous ne trouverez pas mon questionnaire à double !
merci de nous demander notre avis. bravo pour le travail collectif de qualité effectué autre principe : valoriser, développer, former et encadrer le bénévolat dans les domaines où il est impossible de tout payer : home, soins, institutions, aides et soins à domicile, solidarité,...
en reliant peut-être à certaines aides sociales, AI, chômage de longue durée, pour donner un sens et une responsabilité à ceux que notre société de plus en plus complexe et compétitive laisse de côté !
Merci de votre travail, que nous suivons attentivement.
J'espère vraiment que la nouvelle Constitution du canton du Valais soit le reflet d'un canton moderne, ouvert, tourné vers l'avenir de ses habitants. Et qu'elle ne soit pas faite sur la base de politique "politicienne" et de querelles de partis (comme on le voit trop souvent). Les Valaisans et Valaisannes en ont besoin. MERCI à tous les membres de la Constituante pour l'immense travail accompli pour rédiger cette nouvelle Constitution.
Je souhaiterais que la constitution du Valais soit écrite dans un langage compréhensible, et pas dans un langage juridique incompréhensible par la majorité de la population.

Renforcer le droit des enfants
Droit à une fin de vie digne
Définir l'assurance maladie LAMAL comme un impôt car incompressible et impossible de passer à côté...
Les propositions sont affligeantes : l'idéologie à la mode féministe et écologiste l'emporte sur le bien des personnes, la famille, la richesse culturelle et communautaire de la société valaisanne. La constitution n'est pas un reflet de l'idéologie à la mode à un temps X mais doit s'inscrire dans l'histoire et considérer la personne dans sa dignité, sa liberté, ses relations familiales et sociales. Le Valais mérite mieux. Bon travail à tous ceux qui se sont engagés.
Manque :
Un article sur la protection des consommateurs (même si cette protection existe au niveau fédéral)
A ce jour, le 17 janvier 2021, avec le peu de modifications apportées, je vote contre cette nouvelle constitution.
Loi et constitution attention aux mélanges
La constitution devrait aussi se poser certaines questions sur la représentation des gens qui nous représentent: combien de menuisier, maçons, carreleurs, cuisiniers,et autres sièges comme députés, constituants ou conseiller d'état.....pourquoi les apprentis ne sont pas invités au parlement des jeunes ??? Que des étudiants ☐☐
Due Übersetzung für einen zweisprachigen Kanton dürfte besser sein, vor allem bei einer so wichtigen Angelegenheit.
Il est prévu sans la nouvelle que Sion est la capitale du Valais. Ne devrait-on pas plutôt parler de chef-lieu et laisser la notion de capitale pour les pays.
J'espère que le préambule soit modifié dans le sens de celui de la constitution du canton de Fribourg. Cela permettrait de partir d'un bon pied et de respecter l'opinion de chacun et chacune.
Trotz bereits abgelehnt nochmal eine Mindestsitzgarantie für das Oberwallis verlangend, sonst wird die kulturelle und sprachliche Eigenschaft vom Oberwallis verloren gehen. Bei der Sprache, bei den Abstimmungen und Arbeitslosenrate ist das Oberwallis näher der Deutschschweiz.
Quel est l'utilité de ce sondage ; vous avez été élu pour faire votre boulot, faites le ! Nous voteront à la fin.
Il est parfois difficile de répondre à certaines questions car il me manque des explications sur l'impact financier ou sur le changement que ça apportera réellement . Je fais confiance aux constituants élus, qui représentent la population valaisanne.
Pas de cumul des mandats, 2 mandats consécutifs maximum.
Encadrement des rémunérations des conseillers communaux et présidents de commune.
Le fait qu'il y ait plus de femmes, plus de jeunes et plus de diversité me tient à cœur et merci pour la consultation, c'est une bonne idée Mes autres souhaits mettre en place le vote électronique et mettre un accent sur l'allemand (ou même le suisse-allemand) l'école,
Qu'en est-il des régions de montagne? Et de leur lien avec la pleine? L'Environnement y est spécifique et l'impact sur la nature (sauvage) y est cruciale. Une durabilité forte, donc en harmonie avec les forces naturelles, puis sociales est à assurer.
Les aspects liés à la santé de la population doivent impérativement être relevés dans la constitution, l'environnement est important mais le mode de vie aussi. La promotion de la santé et la prévention des maladies sont à inscrire et à valoriser.
Merci du temps investi et de la démarche consultative.
Peut-être un article sur la diversité linguistique serait la bienvenue, avec un "droit linguistique", i.e. qu'un maximum de citoyen-ne-s soient protégé-e-s de discriminations liées à sa ou ses langues, qu'elles soient officielles (allemand, italien, français, romanche) ou issues de larges communautés durablement présentes chez nous (anglais ou portugais par exemple) ou encore liées à des difficultés linguistiques importantes (illettrisme, analphabétisme, dyslexie, dysorthographe) ou à une langue peu commune mais liée à un handicap (langues des signes, braille) ?
Un article sur les droits des personnes à mobilité réduite ?
Un article sur la préservation du patrimoine et des monuments historiques ?
Merci pour votre travail à tou-te-s !
On va trop dans les détails, c'est la Constitution, il faut donc se limiter aux choses fondamentales
Der Kanton müsste im Bereich der Gemeindestrukturen (Fusion) eine führende Rolle einnehmen, welche in der Verfassung abzubilden wäre.
Prise en compte des étrangers dans la répartition des sièges par région : Les lois sont votées par des citoyens suisses pour des citoyens suisses. Un immigrant doit les accepter et ne doit pas influencer cette répartition. S'il veut le faire il doit acquérir la nationalité suisse.
merci pour tout ce travail de fond.
Steuern: alle Ausgaben sollten getrennt aufgeführt werden wie Schulen, Kirchen, Sozialles, Kulturelles ect.
Chaque personne ou établissement formateur de mineurs doit obligatoirement avoir les compétences exigées par le canton
Abolir l'état devrait être envisagé.
A mon goût, il devrait y avoir plus de question sur l'écologie et une diminution du CO2.
Très bon travail de la constituante.
Le droit de vote doit être garanti aux personnes handicapés.
raccourcir à 4 ans la maturité valaisanne (mais ça sort certainement du cadre de la Constitution)
Der für das Oberwallis sehr wichtige Punkt betreffend dem Wahlmodus des Grossen Rates wurde nicht abgefragt: Wenn die Sitze nach der gesamten Wohnbevölkerung und nicht wie bisher nach der Schweizer Bevölkerung verteilt werden, wird das Oberwallis noch mehr Sitze verlieren im Grossen Rat. Ich denke eine Verfassung, die eine Minderheit im Kanton schwächt, kann von dieser Minderheit nicht angenommen werden.
Die Verfassung soll knapp gehalten werden. Als Grundlage dient die Bundesverfassung, weshalb Wiederholungen grundsätzlich zu vermeiden sind. Es gibt keine Platz für parteipolitische Machtspielchen.

Premièrement, merci à tous les membres de la Constituante pour votre travail. Il est nécessaire d'avancer dans la bonne direction, soit vers un monde plus égalitaire, plus inclusif et plus ouvert pour tous. Le Valais est un canton incroyable et tout doit être mis en oeuvre afin de garantir d'excellentes conditions de vie pour ses habitants.
Réfléchir à un droit fondamental à une éducation équitable et à un accès à la culture.
Donner un statut juridique à "l'environnement" ou au "non-humain" (Nature, Biodiversité, paysage, La constitution devrait Imposer la conservation des ressources non renouvelables et un usage durable du "capital terre". elle garantir la protection du vivant et des conditions futures du vivant. Les activité humaines qui contreviennent à ces objectifs doivent être abandonnée /remplacées à horizon définit (planification). La défense des intérêts immédiat doit être subordonnée à la défenses des intérêts futurs (du vivant). L'exercice de la liberté d'aujourd'hui (consommer/ produire) ne ne peut s'exercer que si elle est à même de garantir une liberté équivalente ou supérieure demain. Un indice de "bien-être" doit être établi et "entretenu" par le souverain en lieu et place de de l'indice de "production" PIB. La "croissance" de cet indice est un objectif constitutionnel
Der Rhythmus der Grossratssessionen sollte nicht in der Verfassung, sondern im Reglement des Grossen Rates verankert werden, da ansonsten bei jeder Änderung des Rhythmus eine aufwendige Verfassungsänderung nötig wäre.
si on dit oui à toutes vos propositions, le budget de l'état va exploser
Les propositions de la Constituante sont à l'image du Valais de 21ème siècle. Mais je me demande si un certain nombre de ces propositions ne devraient par rejoindre la législation cantonale plutôt que d'être inscrite dans la constitution.
Bravo pour cette initiative de consultation de la population. Apparemment, cette consultation n'aura pas force d'obligation envers les différents partis élus à la Constituante, mais elle donnera néanmoins un signal fort dans une ou l'autre direction. Quels que soient les acteurs à l'origine de cette initiative, elle est bienvenue et fait du bien dans un système où l'on a parfois l'impression d'être mis de côté car la chose politique devrait rester en mains des politiciens. Bravo pour ce que vous faites, merci pour ce que vous êtes, et courage à vous dans cette tâche tellement importante mais tellement compliquée. Au plaisir de vous retrouver à l'heure du vote !
merci pour votre travail
Merci pour votre travail et bonne suite
Et l'égalité des salaires, sera-t-elle enfin appliquée ?
Arrêtez de vouloir tout complexifier par des organes nouveaux et superflus !
Merci
On ne parle pas d'accessibilité transports et administrations pour les personnes en situation d'handicap.
Non
Merci pour votre travail.
La constitution valaisanne doit éviter de gérer les compétences de la Confédération en surchargeant le canton. Il faut se concentrer sur le domaine de compétence et de particularité du Valais.
Question 7: la domiciliation dans le canton devrait être élevée à 5 ans Question 8: même remarque que ci-dessus Question S1: prévoir un assouplissement pour des situations extraordinaires (pandémie, impacts du réchauffement climatique, etc.) Question 14: l'échéance pour parvenir à la neutralité carbone devrait être inscrite dans la Constitution Question 17: prévoir des sous-circonscriptions de sorte à garantir une meilleure représentativité des résidents de toutes les communes du canton Question 19: l'élection devrait se faire sur un bulletin unique, avec 5 ou 7 cases à cocher Question 28: les communes où le conseil général existe peinent à trouver des candidats tes avec pour conséquence la désignation des plusieurs personnes par les parrains /marraines de listes. Ceci ne semble pas très démocratique. L'élection devrait donc se faire selon le système majoritaire avec une seule liste sur laquelle figureraient les noms des personnes qui se sont annoncées préalablement à la commune. Mobilité: la constitution devrait mentionner l'écomobilité de sorte à permettre au législateur de décider de la gratuité des transports publics. Ceci permettrait d'arriver plus rapidement à la neutralité carbone Energie: la constitution devrait fixer une échéance pour laquelle le canton couvre la totalité de ses besoins énergétiques avec de l'énergie renouvelable exclusivement
1) Aménagement du territoire-fusion de communes : 2) Autonomie communale :
Es sollte ein Maximalalter für Personen geben die ein politisches Amt innehalten. Nach dem 60. Altersjahr sollten keine solche Ämter mehr innegehalten werden. Es macht kein Sinn, dass "alte" Leute über die Zukunft entscheiden.
Es gibt gute Ansätze im Vorschlag. Einiges muss noch auch für Laien klarer definiert werden. Doppelspurigkeiten müssen beseitigt werden
Concernant les bourgeoisies, je souhaiterais pouvoir voter les sujets concernant ma bourgeoisie même si j'habite dans une autre commune ou un autre canton.
La nouvelle constitution doit respecter le principe de la séparation des pouvoirs. Ainsi, il semble nécessaire de retirer au Conseil d'Etat tout pouvoir juridictionnel en tant qu'instance de recours contre les décisions prise par ses services, décisions en principe signée par l'un de ses membres, en qualité de chef de département. C'est là la seule manière d'assurer au justiciable une décision sur recours qui soit indépendante et a-politique. Il convient donc de créer une instance de recours administratif indépendante (en première instance, avant d'en appeler à une instance cantonale), qui puisse statuer avec un plein pouvoir d'examen par exemple sur un refus ou l'octroi d'un permis de bâtir, l'ouverture d'u établissement public, l'amende infligée à un citoyen qui a enfreint une interdiction administrative (circulation routière par exemple), etc... C'est là la seule possibilité offerte au législateur pour assurer au justiciable que son cas sera jugé en droit, et non comme souvent, en opportunité, qu'elle soit politique ou non.
Je trouve cerraines des question trop pointue et précise pour être dans une constitution qui se doit d'être claire et un condensé des principes fondamentaux de la société.

Il faut aussi éviter de fixer des idéologies actuelles qui pourrait disparaître dans un futur plus ou moins proche. De plus certaines notions me paraissent bien-pensantes, mais peu claires.
Frein aux dépenses et à l'endettement: système actuellement trop rigide. Il devrait être aligné sur celui de la confédération.
Danke für die geleistete Arbeit!
MERCI!!!
KEINE Sonderbehandlung von Kirchen, auch römisch-katholisch und evangelisch-reformiert!
Je suis satisfaite de constater que le principe d'encouragement à la médiation figure parmi les principes retenus. Il est en effet fondamental de promouvoir la résolution des conflits par le dialogue au sein de la société.
Bravo pour ce questionnaire ! Je me réjouis de voir ce que ça donne.
Le propositions de la constituante ne diffère guère de celles de grand conseil !!
La Constitution doit réfléchir à la question des Associations de communes ou autres entités de droit public : quels mécanismes de décisions, quels contrôles démocratiques, renouvellement des organes...
merci de nous permettre de nous exprimer par l'intermédiaire de ce questionnaire et merci à vous pour votre implication dans l'élaboration de cette constitution cordialement
Wenn man bedenkt wie viel die Arbeit des Verfassungsrates kosten muss ich mich schon Fragen welcher sinn macht dies. Die neue Verfassung hätte auch durch die Suppleanten erarbeitet werden können.
In der Verfassung sollte das Grundrecht eines jeden für Wasser enthalten sein. Jeder Mensch sollte das Recht haben, sauberes und trinkbares Wasser zu erhalten.
La nouvelle Constitution devrait rajouter, dans le droit pénal, un article pénalisant l'usurpation d'identité (inexistante dans le droit suisse), la violation de la personnalité d'une femme ou d'un homme, notamment sur Internet, ainsi que la violence faite aux femmes dans le domaine privé. La nouvelle Constitution devrait prévoir un article restreignant le pouvoir individuel des agents de police et faciliter la répression/défense- sans frais, ni procédure - de l'abus de pouvoir et de violence lors d'interventions policières. En cas d'interventions policières, avec violence et atteinte à l'honneur, la victime devrait disposer d'un avocat - gratuitement - pour se défendre contre l'Etat du Valais.
Attention à l'institution de quotas, surtou linguistiques, qui risque de faire capoter tous ces efforts de nouvelle constitution. C'est déjà arrivé par le passé, et ça risque de revenir. Chaque région doit accepter que ses représentants soient au pro-rata de leur population.
Hérens
Bitte nichts in die KV, was die BV schon regelt! Doppelspurigkeiten sind bemühend, überflüssig und verwirrend bloss. Ich möchte eine schlanke klare Verfassung ohne jeglichen unnötigen Ballast!
Je trouverai opportun de notamment prévoir au titre des droits fondamentaux garantis par la nouvelle Constitution cantonale de prévoir une protection de l'orientation sexuelle, ainsi que de l'identité de genre.
1. Contre la mention du "droit à une mort digne"; pour une mention du "droit à une fin de vie digne", et d'abord d'un "droit à la vie". 2. Ajouter un "droit à l'éducation et à l'instruction". 3. Ajouter la "protection de la famille" et l'importance de la transmission des valeurs. 4. En rester au "droit à l'intégration", plutôt que le "droit à l'inclusion" qui conduit paradoxalement à des séparatismes.
Du progrès svp
Obliger le conseil d'Etat à publier des statistiques indiquant la répartition par régions des fonctionnaires cantonaux, le cas échéant le contraindre à respecter un équilibre par regions. Je ne serais pas étonné que le ht Valais soit actuellement surreprésenté.
Aucun point ne traite de la santé de son organisation... Idem pour la Police...
Je rêvais d'une nouvelle Constitution ... pour l'instant j'en vois qu'une révision
Propositions de la Constituante peu Innovantes et très proches des options du Grand Conseil.
- L'écomobilité devrait explicitement être mentionnée dans la Constitution. - Le double frein à l'endettement doit pouvoir être assoupli lorsque des situations extraordinaires se présentent. - Le chapitre "production et consommation" qui figure dans ceux assignés à la commission 5 n'est pas concrétisé par des dispositions spécifiques. Dans un canton où l'on produit beaucoup de spécialités cette lacunes est pour le moins inquiétantes (promotion des produits, protection des labels, protection des consommateurs-trices). - Pour l'élection du Grand-Conseil, le quorum devrait être abandonné.
bravo pour cet excellent travail de la part des constituants et de nous consulter; même si la question 1 est d'un autre temps, le TOUT est un progrès pour le canton
-Listenskrutinium muss bleiben - Ständeratswahlen mit Sitzgarantie für Oberwallis - Grossratswahlen basierend auf Schweizer Wohnbevölkerung
J'ai trouvé super de pouvoir donner mon avis. Ce principe de sondage pourrait être un processus régulier au niveau cantonal pour le futur. J'apprécierais aussi que lors des votations, les bulletins blancs soient comptabilisés et leur nombre diffusé publiquement. Ceci dans le cas où ni le oui ni le non nous conviendraient. Ne serait-ce pas mieux de ne plus diffuser publiquement des résultats de sondages avant les votations? Ceci pourrait peut-être éviter de biaiser une votation par des groupes disposant de bonnes capacités financières. J'ai aussi trouvé marrant votre email reçu après le remplissage partiel de ce sondage, où vous ne pourriez pas retrouver pour moi mon mot de passe quand vous me l'envoyez en clair (pas très secure!) dans le corps de l'email. En tous cas, merci beaucoup d'avoir donné la possibilité de donner notre avis. Un grand bravo pour la réalisation de ce très bon sondage et pour le travail fait par les constituants ! André Zufferey
Changer le moins possible la constitution actuelle

Listenskrutinium muss bleiben Ständeratswahlen mit Sitzgarantie fürs Oberwallis Grossratswahlen basierend auf Schweizer Wohnbevölkerung
1. Ständeratswahl: Listenstrukturinium muss beibehalten werden 2. Ständeratswahl: Sitzgarantie fürs Oberwallis 3. Grossratswahl: Verteilung der Grossräte auf die Bezirke basierend auf die Schweizer Wohnbevölkerung statt auf die <u>gesamte Wohnbevölkerung.</u>
Il serait temps de songer à avoir un état laïc et donc complètement séparé des diverses églises. Libre à chacun d'assumer ou non ses croyances en soutenant personnellement l'église de son choix. Il n'est pas normal pour des citoyens sans religion de devoir assumer une partie des charges des églises par leurs impôts.
Intéressant. Mais je me demande si les générations du futur, celles qui vivront avec cette constitution, ont été suffisamment consultées. En plus de cette consultation citoyenne, pourquoi ne pas consulter aussi les 10-25 ans par exemple ? Bel exercice qui manque de rêve. Le monde de demain ne s'annonce pas comme celui d'hier, et les questions de durabilité devrait être abordées à la mesure de ce qui serait nécessaire pour garantir l'habitabilité de notre canton dans les 100 prochaines années.
La transparence de l'action publique, la lutte contre la corruption et la régulation de la vie politique devrait être au centre des préoccupations de la constituante
D'un point de vue général et en ayant lu le texte tel qu'il est présente actuellement, je suis scandalisé. Je ne comprend pas comment on a pu en arriver à un texte tellement clivant qu'il n'a aucune chance d'être accepté en l'état. Tout le monde y verra quelque chose à dire. Ce texte n'est pas conservateur, mais il n'est pas moderne non plus. Certains articles (sur le climat notamment) apparaissent plusieurs fois et sont parfois identiques. On dirait que chaque constituant a travaillé dans son coin et pondu un article qui se met à la suite de l'article pondu par un autre constituant. Ce texte n'a aucune logique du début à la fin. Dire qu'on présentait cette constituante comme l'idée du siècle, qu'on leur a prolongé le délai, qu'on leur a jeté l'argent a la tête pour cela, etc et on en arrive là. Je suis scandalisé de la perte de temps. De plus ils détestent tellement le grand conseil que certains articles vont à l'encontre des travaux effectués actuellement par les députés...
Encourager les échanges entre le Haut Valais et le Valais Romand. Proumouvoir l'allemand dans le VR et inversement. Poutquoi pas un organisme cantonal charger du rapprochement HV et VR.
Merci pour le travail !
Il ne faut pas entrer dans les détails qui peuvent être traités par la loi MAIS rendre impossible des lois qui seraient anticonstitutionnelles.
Une refonte de la loi sur les ouvertures des bars, restaurants et magasins. Ils devraient être ouverts plus longtemps pour favoriser nos commerces et ainsi diminuer le tapage nocturne pour les jeunes qui souhaitent faire la fête. Un réaménagement des horaires scolaires pour offrir plus de temps aux sports et autres activités culturelles, pour ainsi, améliorer le niveau cantonal dans ces secteurs.
pourquoi pas un salaire minimum de 21 ou 22.-- de l'heure ?
Il n'y a aucune réflexion sur la constitution de 2 demi-cantons (VS romand et VS alémanique ?)
Des mécanismes dans la constitution permettant de garantir le respect des lois dans le monde scolaire, notamment en cas de troubles de l'apprentissage.
merci pour votre travail..
non, car par principe je fais confiance aux constituant(e)s lequel(le) ont reçu mandat, du peuple pour rédiger la nouvelle constitution.
Renforcer les fusions de communes et mieux contrôler les associations de communes ou autres entités de droit public
La question de 2 demi-cantons doit être étudiée de façon approfondie, et la Constituante pourrait ainsi proposer un choix "éclairé"
Environnement, Culture et Égalité de devraient refléter le Valais de demain. Pas la religion.
Une constitution doit rester un texte général et svelte. C'est dans les lois qu'on Doit régler les questions de détail.
Il faudrait une clause permettant d'éviter les départements mammouths. La taille des départements doit être équilibrée.
Notre constitution devrait être écrite en langage épïcène.
Keine Regelungen in die Kantonsverfassung aufnehmen, die in der Bundesverfassung bereits geregelt oder vorgesehen werden. Bei jeder neuen Fassung die Durchsetzbarkeit und Finanzierung im Auge behalten.
La surveillance du cdtea par un organisme externe
Merci
Les Constituants me paraissent très frileux..... Pas beaucoup d'enthousiasme sur leurs propositions. On s'attaque aux Juges de Commune et aux préfets. Par contre on n'a pas le courage de réduire le nombre de députés. On veut tout professionnaliser, me semble-t-il. Je reste sur ma faim.
Dieser Verfassungsentwurf würde viel zusätzliche, unnütze, kostspielige Ebenen generieren. Dieses Projekt hat vor dem Volk keine Chance. Das ist auch gut so.
La nouvelle constitution façonnera l'avenir du Valais durant les prochaines 50 à 100 ans. C'est à nous, aujourd'hui, de montrer que les valaisans sont dignes et capables d'anticiper l'avenir de manière réfléchie et intelligente. Mais tant que le sectarisme politique, communautaire et religieux perdurera, je crains que la constitution ne soit que la prolongation de faveurs et d'avantages arrogés durablement par certains groupes d'influence.
1. Manque élection au conseil des Etats qui doit représenter le canton, soit : - Election par le grand Conseil - Election par collège des Présidents de Commune (ma préférence) - Sans scrutin de liste au scrutin majoritaire - Sans changement

<p>2. Attention à ne pas trop heurter la sensibilité "Calimero" du Haut-Valais et sans tomber dans ce piège. Les limites (lignes rouges) sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas créer, en fait, deux demi-cantons - Pas de dérogation à l'égalité et aux droits fondamentaux garantis dans cette constitution (pas de retour aux privilèges de l'ancien régime; cela vaut également pour Sion) - Ne pas créer des usines à gaz à la Belge <p>3. "Unité dans la diversité" au sens de Napoléon inspiré par Benjamin Constant : "L'uniformité, c'est la mort, la variété, c'est la vie." Cela passe par un avenir qui ne réglemente pas tout et des espaces de liberté et de créativité. Pas de centralisme outrancier à la Française. Pas de technostructure trop éloignée des réalités du terrain et des hommes qui ont façonné et façonneront ce canton du Valais.</p>
<p>1. Il faudrait y avoir un seul et unique découpage territorial pour les régions, les circonscriptions électorales et les tribunaux d'arrondissement (= tribunaux régionaux)</p> <p>2. Les communes devraient pouvoir choisir démocratiquement à quelle région elles veulent appartenir. Le rôle du Grand-Conseil doit se limiter à ratifier le choix populaire</p> <p>3. En cas de fusion de communes situées sur plusieurs régions, la population doit pouvoir choisir de quelle région la nouvelle commune veut faire partie</p> <p>4. Les associations de communes peuvent être de droit public ou privé, à but unique ou multiple</p> <p>5. La liberté d'expression devrait être conditionnée au respect de chaque être humain</p> <p>6. Les quatre principes fondamentaux de la démocratie devraient être inscrits dans la Constitution : redevabilité (reddition des comptes), transparence, participation et inclusion</p> <p>7. La liberté de la personne humaine est garantie dans les limites du respect de l'autre et de la Nature</p> <p>8. Ne pas oublier que la culture, outre son rôle social a aussi un rôle économique (emplois, valeur ajoutée)</p> <p>9. Le Conseil d'Etat élabore et tient à jour une liste des dangers qui menacent le Canton et des mesures pour les atténuer.</p>
<p>Séparation de l'église et de l'état. En 2021 même si on me peut renier nos racines, je trouve rétrograde de conserver un lien entre église et état.</p>
<p>Pensons plutôt à un avenir lointain et oublions les positions partisans d'aujourd'hui.</p>
<p>La question de la cohabitation entre la partie germanophone et la partie francophone pourrait aussi être envisagée sous l'angle de la création de deux demi-cantons (situation de facto actuelle ou presque)</p>
<p>merci pour le travail et l'énergie que vous donnez à ce projet.</p>
<p>J'ai beaucoup de choses à dire qui sont trop longues à écrire ici. Mais en résumé la priorité devrait être de lutter contre la pauvreté et inscrire un droit constitutionnel au logement, nourriture et dignité humaine à toute personne.</p>
<p>L'égalité des sexes et notamment salariale devrait être mentionnée.</p>
<p>Danke bestens für die Arbeit und das Engagement. ich hoffe und wünsche mir, dass die VerfassungsrätInnen ein Wallis der Zukunft vor Augen haben und nicht im konservativen, bewahrenden Modus steckenbleiben.</p>
<p>N'ayant pas la possibilité de répondre qu'il faut simplement supprimer ce statut... Autant l'autoriser pour tout le monde.</p>
<p>Encore une fois, pour moi, le préambule est fondamental. Ce texte doit absolument refléter l'engagement de chaque collectivité publique, acteur économique, sociale ou autre, de chaque citoyen-enne, etc. de "faire communauté". Etre clair dans ce texte permettra aussi de donner le "la" dans les cas où la constitution révisée sera lacunaire sur un point ou sur un autre. En l'état, le texte proposé n'est de loin pas suffisant.</p>
<p>Merci à tous les travailleurs-euses de l'ombre.</p>
<p>Je pense qu'une commission anti-corruption (ou anti-copinage) devrait être mise sur pied dans ce canton car j'ai un sentiment d'être sous la férule de gens qui s'arrangent entre eux.</p>
<p>Vous allez beaucoup trop loi. Plus c'est simple, mieux on vivra.</p>
<p>Merci pour votre travail !</p>
<p>Interdire la possibilité d'avoir plusieurs nationalité</p>
<p>Légalisez le cannabis !</p>
<p>La constitution devrait prévoir l'institution d'un salaire minimum.</p>
<p>Enseignement et santé devraient vraiment être renforcés par un meilleur mécanisme financier inscrit dans la constitution.</p>
<p>Merci pour ce questionnaire.</p>
<p>instaurer plus de transparence dans le financement des partis politiques devient indispensable.</p>
<p>instaurer une réelle indépendance judiciaire également</p>
<p>Il me semble que trop de compromis sont déjà en voie d'être acceptés; les idées phares doivent l'emporter, sinon il vaut mieux renoncer</p>
<p>La question de la propriété des eaux devraient être cantonalisée et inscrite ainsi dans la constitution car c'est un bien commun fondamental pour le futur.</p>
<p>Inscrire dans la Constitution une disposition contraignante de répartition/distribution des services de l'administration cantonale dans les trois régions constitutionnelles afin de modifier la concentration actuelle sur le Valais central.</p> <p>Inscrire dans la Constitution le principe, à préciser dans une loi d'application, d'une répartition des coûts générés par les Hautes écoles entre le Canton, les communes-sièges et l'ensemble des autres communes .</p>
<p>Le questionnaire a été formulé par des socialistes et écologistes. Aucune question sur l'économie et les vraies préoccupations des citoyens. Dommage, l'exercice n'est pas réussi .</p>
<p>Concernant la relation Eglise-Etat, j'accepte le mode de financement actuel, mais je souhaiterais que les communes aient plus de contrôle sur la gestion financière des paroisses. Actuellement, elles ne peuvent que payer, sans aucune possibilité de freiner des dépenses qui paraissent inutiles. Comme ancien président de commune, j'ai été surpris de cette disposition.</p>
<p>Garantir aux enfants le droit à un enseignement bilingue</p>
<p>de manière général, à mon sens beaucoup de principes sont beaucoup trop détaillés. A mon sens, il est nécessaire de rester à un niveau suffisamment élevé pour ne pas fixer de principes qui changent avec le temps et l'évolution de la société et de ses besoins.</p>
<p>Bitte heben Sie endlich die immer noch bestehenden Anlaufstufen beim Lohn auf. Gleichberechtigung gilt für alle. Danke.</p>

<p>La constitution ne devrait pas être une quantité de règles et de détails de divers domaines qui souvent sont très évolutifs ou suivent des modes mais, être un cadre large des différents aspects nécessaires à la vie des humains et dans le respect de nos valeurs.</p> <p>Les détails doivent se retrouver dans des lois</p>
<p>Avec le réchauffement climatique certains biens fondamentaux (eaux, air, terrain agricole etc.) Vont devenir de plus en plus précieux. Ces éléments devraient figurés sous la protection impérative du canton. Même cantonalisée pour certaines.</p>
<p>La refonte de notre loi fondamentale se justifie pleinement, Toutefois, les constituants seraient bien inspirés d'éviter de charger le bateau au risque que le projet soit en définitif refusé par le peuple. Innover pour innover pourrait être contre-productif. Ce serait un échec, non seulement pour ceux qui ont œuvré à son élaboration, mais pour le canton tout entier.</p> <p>UN GRAND MERCI POUR LE TRAVAIL DEJA ACCOMPLI.</p>
<p>Il me paraît important d'inscrire la liberté d'instruction dans la Constitution valaisanne. Une liberté de s'instruire en famille ou dans une école privée pour tout valaisan avec mes contrôles qui s'imposent bien évidemment</p>
<p>1. Rien sur les incompatibilités ! Actuellement à part celles relevant du degré de parenté, en existe-t-il d'autres par exemple celles relatives aux secteurs économiques ?</p> <p>2. En relation avec le port de la burqa ou autres signes similaires encore plus dissimulateurs, est-il prévu un article déclarant clairement que chaque citoyen ou habitant doit être immédiatement identifiable par les services d'ordre, ceci nonobstant son habillement . Il semblerait que cela suffirait ou devrait suffire.</p>
<p>Je suis pour l'élection du Conseil d'Etat par le grand conseil via une formule magique valaisanne, 7 membres, qui représenterait les régions et les partis.</p> <p>Les Conseillers d'Etat n'auraient que 100 mains à serrer et ne seraient plus obligés de participer à tous les matchs de reines et festivals. Des personnalités hors serail politique, qui n'aiment pas les vaches et la musique auraient aussi leur chance.....</p>
<p>L'administration en général ne fonctionne pas comme le monde privé ; il n'y a pas de concurrence en cas de non satisfaction des « usagers ». Dès lors, il faut éviter qu'une personne nommée à la tête des services reste en fonction indéfiniment si son caractère, bien qu'en adéquation avec la marge de manœuvre voulue, présente un frein au bon fonctionnement de l'entité. La répercussion se fait sentir sur l'ensemble du canton ! Il suffit de prendre exemple sur la situation actuelle catastrophique du Service des forêts et de sa politique, avec sa mise à dos du parlement, des acteurs forestiers publics ou privés, des propriétaires forestiers et de toute l'économie de la filière bois (cf. aussi postulat y relatif en 2019). Prévoir un mécanisme de rotation à la tête des services !</p>
<p>Mercipourcedroitdeparole,celan'allaitpasdesoi</p>
<p>Merci pour votre travail et cette consultation. Je souhaite plein succès pour rendre ce canton plus proche des enjeux liés à l'avenir.</p>
<p>Je souhaite une constituante qui favorise moins le conservatisme et remette en question les dogmes moyenâgeux érigés actuellement.</p>
<p>Je souhaiterais qu'on s'inquiète honnêtement du gros problème qu'engendre la production et le recyclage des batteries. merci à vous tous.</p>
<p>Une constitution n'est pas forcément faite pour durer cent ans ; dans une période de crises multiples comme la nôtre (urgences sociale, écologique, &c.) les constituants devraient avoir à cœur de lancer aussi rapidement que possible les bases du monde que nous devons commencer de bâtir immédiatement — sans quoi, elle cette loi fondamentale certainement ne pourra connaître qu'une existence éphémère.</p> <p>Au lendemain du massacre du Trient, fort du coup d'Etat des conservateurs, le dernier grand-baillif du pays, le comte Maurice de Courten, clamait : « Les peuples ne sont pas faits pour les constitutions, mais les constitutions pour les peuples. » Et quand un peuple est éclairé, prêt, instruit, c'est vrai, sinon les constitutions au contraire sont un outil d'émancipation, de développement humain et matériel. Mais aujourd'hui (comme à l'époque) le peuple est-il éclairé, prêt, instruit ? si oui, il faut lui donner la constitution qu'il mérite et le faire entrer dans un régime nouveau qui puisse faire son bonheur ; sinon, il faut encore lui donner cette constitution pour l'affranchir, et renoncer à le faire c'est s'assurer que demain, quand il se sera élevé malgré sa mauvaise constitution il la foulera aux pieds... certes, c'est une époque étrange, où il faut être révolutionnaire pour être ami de l'ordre, et où les rétrogrades sèment partout les germes du chaos.</p>
<p>Les mères au foyer, par la reconnaissance de leur rôle éducatif comme tout un autre métier</p> <p>Les constructions illicites ou non respectueuses des plans de construction et de l'environnement sévèrement punies</p> <p>Le cumul de casquettes, et la où il y a conflit d'intérêts ne devrait pas être autorisés</p>
<p>Supprimer l'impôt ecclésiastique.</p> <p>Afin que l'église s'autonomise davantage et s'affranchisse de l'Etat.</p>
<p>- In die Verfassung gehört nur das Allerwichtigste, was auch noch in ein paar Jahrzehnten das Allerwichtigste sein wird.</p> <p>- In der Verfassung braucht es immer kurze, intelligente Formulierungen. Wem diese Gabe fehlt, der sollte sich bitte bei der Schlussredaktion vornehm zurückhalten.</p> <p>- Sobald man bei einem Artikel mit 1., 2., 3. usw. beginnt, hat man entweder schlecht formuliert, oder das Problem gehört nicht in die Verfassung,</p> <p>- Unwürdig für den Verfassungsrat ist auch, dass die Regierung, das Parlament, das Unternehmertum quasi mit einem Generalverdacht belegt werden. Nur von Schöngestern allein kann unsere Gesellschaft nicht existieren. Wer etwas macht, etwas entscheidet, etwas riskiert, kann auch Fehler machen. Er ist aber deswegen noch lange kein Gauner.</p>
<p>Dieu et les églises n'ont rien à faire dans ce texte.</p>
<p>La Constitution doit restée un Base fondamentale de l'Etat ; évitons d'insérer comme 4a été trop souvent le cas ces dernière année ; insertion dans la Constitution de l'interdiction de minaret comme ce sera peut-être le cas de l'interdiction de la Burqua comme ce fut</p> <p>le cas avec l'interdiction de l'absinthe à l'époque te bi4n d'autres exemples.</p> <p>Merci de m'avoir donnée la possibilité de donner mon point de vue sur cette exercice fondamental de la "création" d'une nouvelle constitution</p>
<p>L'obligation de voter pour les citoyens... comment responsabiliser la population vis-à-vis de la chose publique et maintenir/favoriser la démocratie. En CH allemande, certains cantons? ou communes obligent les citoyens à voter.. ne faudrait-il pas instaurer cet élément?</p>

Conseil d'état 5 ou 7? Si une analyse externe, neutre et scientifiques démontre que un conseil d'état à cinq est insuffisant ok pour 7 membres. Si l'argument est seulement politique comme mentionné dans NF NON! On vote des gens, donc proportionnel (avec le vienne ensuit!) c'est null. Le président de la commune est aussi élu par système majoritaire. Exemple Monthey communale majorité PLR, président PDC! par ce que c'est le meilleur de tout les 9. Il y a déjà deux non PDC au gouvernement, les autre partie ont que à bosser pour avoir plus des électeurs et des bonne personnes. La confédération est partie en 1848 avec 7 radicaux et regarder aujourd'hui!
Der Verfassungsentwurf schützt die Minderheiten und ihre Mitsprache im Kanton zu wenig. Das Oberwallis kommt schlecht weg.
Bourgeoisie doivent pouvoir fusionner
Il faut plutôt imposer une proportionnelle à 3% car les conseils généraux sont des machines à approuver et blanchir les exécutif communaux. Je suis très déçus que la Constituante n'ai pas abordé cette question. Est-il trop tard pour rapprocher les conseil généraux des citoyens ? Car ils n'apportent aucune solution pour les mécontents .
non
Ne faudrait-il pas revoir l aide social car lorsque nous sommes propriétaire nous n avons pas le droit. Exemple : on doit vendre notre maison qui nous coûte 500.— par mois et le service social serait prêt à payer 3x le prix soit min. 1500.—.... Pourquoi n aurions nous pas d aide et que le social nous aide ils auraient moins À payer de loyer En Valais nous sommes plus de propriétaires que des locataires...
Kantonale Einkommensteuer abschaffen. Mit einer kantonalen Umsatzsteuer ersetzen.
- ein Minderheitenschutz für das Oberwallis muss zwingend verankert werden, ansonsten wird die Verfassung vom Oberwallis flächendeckend abgelehnt. Dabei sollte man sich ein Vorbild am Kt. Bern nehmen, welcher seine sprachliche Minderheit vorbildlich unterstützt; im Mittel- und Unterwallis muss man sich auch der wirtschaftlichen Bedeutung des Oberwallis bewusst werden und ein gutes "Gemeinsam" wird es nur geben, wenn auch die Minderheit genügend Gehör erhält. Ansonsten könnte der Kanton gleich in zwei Halbkantone unterteilt werden. - sofern Kirche und Staat nicht klar getrennt werden, so muss zumindest ein griffiger Kontrollmechanismus eingeführt werden, damit dem Steuerzahler klar ist, wofür die Kirche seine Gelder braucht / missbraucht - wo möglich und sinnvoll, sollten auch die Kantonalen Behörden Arbeitsplätze im Oberwallis anbieten. Nicht jede Dienstleistung muss zwingend in Sitten angesiedelt werden.
1/ votre questionnaire tient à la fois du sondage et à la fois de la consultation. Très curieux ce mélange, même plus, incompréhensible pour une autorité telle que la Constituante. 2/ la Q 19 ne permet pas de commentaire, très étrange, quand on sait que 1 qualificatif (proportionnel ou majoritaire) fait passer automatiquement, au minimum, 1/3 des votants dans un camp ou dans un autre. 3/ Le silence sur le droit à la vie est assourdissant. c'est quand même le premier droit de l'homme. 4/ Le droit à une fin de vie digne, - pas à une mort digne svp - devrait faire l'objet d'un article constitutionnel.
Le statut de personne juridique de droit public devrait être retiré à l'Eglise. L'éducation doit être totalement détachée de la religion.
Bon courage
Traînez pas.....
Keine neuen Behörden schaffen.
Je suis contre de donner la possibilité aux employés d'Etat d'être élus au Grand Conseil. On ne peut pas être à la fois employé et employeur. C'est déjà ambigu d'offrir cette possibilité aux enseignants. Je suis mille fois contre.
Au moins aussi grave que la pandémie actuelle, se profile, déjà de façon clairement perceptible, en Valais et dans toutes les Alpes, Une grande "soif" à venir! Dans une décennie ou deux, mais maintenant déjà, l'eau potable pour la population, l'eau pour l'agriculture, pour l'industrie et pour tous les jours va inexorablement manquer pendant les 8 mois de printemps, été automne et submerger les 4 mois d'hiver, selon toutes les prévisions des météorologues. Et ce, même si une baguette magique devait bloquer, du jour au lendemain le réchauffement climatique en cours. Les moyens donnés à l'État Fédéral et Cantonal ainsi qu'aux Autorités Communales, sont bien trop dérisoires, pour remplacer les glaciers qui retiennent encore, mais de moins en moins, cette eau et qui auront pratiquement tous fondus dans 30 à 50 ans par d'immenses moyens de retenue de ces eaux en surnombre pendant 4 mois et absente pendant 8 mois de l'année, déluges orageux mis à part. Or, et si tout va pour le mieux, il faut une bonne cinquantaine d'années pour la réalisation d'un barrage qui peut, éventuellement aussi, produire de l'électricité verte! La Constitution doit pouvoir donner les moyens aux collectivités locales, régionales et cantonales de réaliser ces 10 à 15 grand barrages nécessaire pour luter contre cette soif d'eau!
Nous vous remercions de considérer cette réponse comme étant celle d'un acteur institutionnel. Plus d'informations sur notre association sur www.pointrencontre.ch
Remarque L1 Afin de mieux équilibrer/dispatcher la répartition de la population, nous suggérerions plutôt un découpage à quatre régions : Brig-Glis - Visp [83'000 hab.], Sion-Sierre [137'000 hab.], Martigny - St-Maurice [63'000], Monthey [61000 hab.] pour un total cantonal de quelque 350'000 habitants.
un peu de courage svp
Merci pour votre consultation. N'oubliez pas de garder l'intérêt du canton comme seul objectif. Soyez dans la bienveillance.
Ich finde bei den Fragen merkt man schnell, dass vieles reguliert werden soll. Klima etc. Solche Grundsätze sind schon auf Bundesebene fraglich. Besser ist die Leute zu überzeugen anstatt jedesmal in deren Portemonnaies zu stöbern.
Man sollte in der Verfassung dringend berücksichtigen was die finanziellen Konsequenzen für jeden Walliser zur Folge haben werden. Sie wissen ja wir sind nicht auf Rosen gebettet!!
Dans le prolongement de la Q23, la durée des mandats appliquée aux juges cantonaux et aux procureur-e-s doit être étendue aux autres fonctionnaires de l'Etat occupant des postes clefs dans l'administration cantonale (par exemple chefs de Services, chefs de section). Cet élément permettrait d'éviter les désastres induits par la lassitude ou l'incompétence des personnes concernées. Il serait également le garant d'une évolution continue des convictions (donc des décisions) dans le sillage des évolutions sociétales et des attentes de la population.

La Constitution devrait également poser des gardes-fous quant au financement du Service public. Ce dernier est financé par la collectivité et ne doit donc pas pouvoir percevoir un financement complémentaire sur des contributions. Citons en exemple ici les 2% de retenue appliqués par le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage sur le versement de subventions sous couvert de participation aux frais du Service.
Les incompatibilités de fonction sont régies par la loi qui privilégie celles qui sont de l'ordre parentale alors que celles d'ordre économique ne sont même pas effleurées comme celle de la vie commune sans lien de parenté au sens strict. Soluble ou insoluble ?
Vraiment, la convention de C. Darbellay est choquante et l'école valaisanne devrait être bien plus à distance de l'Eglise. Il ne faut pas laisser passer ce genre de choses. De plus, j'ai vu les supports de cours du cours de religions chrétiennes au lycée collège des Creusets qui véhicule un ramassis de préjugés et de bondieuseries. C'est grave !
Plus de soutien aux indépendants. Réduire les coûts de la vie.
Staat und Religion unbedingt trennen
Le regroupement dans 6 régions au lieu de 13 districts risque d'augmenter et centraliser le pouvoir dans les grandes villes et de diminuer l'influence des intérêts des communes et villages et résidents rurales.
séparation totale de l'Eglise et de l'Etat
Die neue Verfassung ist in dieser aufgelegten Richtung meiner Meinung ,nach bei einer Abstimmung zum Scheitern verurteilt.
Merci pour cette possibilité d'exprimer mon avis
Manquent : Répartir le pouvoir en limitant le nombre de mandats à l'unité. Séparation des pouvoirs politiques et économiques. Actuellement le pouvoir économique domine. Si un citoyen dispose d'un pouvoir important au civil, il ne devrait pas pouvoir cumuler une charge politique. C'est ou l'un ou l'autre : répartition du pouvoir. Lutte contre le lobbying que j'assimile à de la corruption.
Grundsätzlich geht es darum zu verbessern und den heutigen Gegebenheiten anzupassen. Die Einführung von unzähligen zusätzlichen Institutionen und Gesetzen verteuert alles, macht aber nicht gezwungenermassen alles besser !
Merci de nous avoir donné la parole et Bon travail
Je n'ai pas l'impression que les projets actuels de la constituante soient satisfaisants. Ces hommes et ces femmes semblent avoir écrit ce texte pour eux et selon leur mode de vie. Il ne semble pas y avoir de quelconque vision de ce que devrait être l'avenir dans ce cantons. Il n'y a pas de considérations pour les générations futures.
Que nous apprend une pandémie ? et comment profiter ce l'expérience actuelle pour vivre (personnellement, socialement, professionnellement ...) plus sainement pas de questions sur les transports publics pour tous, des loisirs, cultures... accessible à tous ? Merci pour ce questionnaire ! Emmanuel
La nouvelle constitution doit être laïque selon moi.
pas reluisant
- Ständeratswahl: Listenskrutinium muss beibehalten werden, inkl. Sitzgarantie fürs Oberwallis - Grossratswahl: Verteilung der Grossräte auf die Bezirke basierend auf die Schweizer Wohnbevölkerung statt auf die gesamte Wohnbevölkerung
Confier l'enseignement de la religion dans les écoles aux clergés catholiques et protestants est absolument inacceptable ! Cet enseignement doit être confié aux professeur(e)s d'histoire et de philosophie. Cet enseignement tel qu'il est donné actuellement à mes enfants (primaire et secondaire) s'apparente beaucoup à du catéchisme et ca n'a pas sa place dans l'école publique. Celle-ci doit transmettre du savoir et des valeurs, pas des croyances. Je pense qu'il est dommageable pour la qualité de l'enseignement de devoir expliquer à son enfant qu'il ne peut pas se fier à tout ce qui se dit en classe. En effet, si ce que l'école lui dit de Jésus n'est pas une vérité scientifique, pourquoi en irait-il différemment des maths ou de l'histoire ? Cela décrédibilise et fragilise l'ensemble de l'institution aux yeux de nos enfants.
Traurig, dass man nicht endlich Kirche und Staat finanziell trennt. Das Wallis ist immer noch überfüllt mit Hinterwäldlern.
Minderheitenschutz: Unsinn, Demokratie heisst, dass die Mehrheit entscheidet, künstliche Beeinflussungen bringen auf lange Sicht überhaupt nichts.
RBI pour tous et légalisation du cannabis !
Les enjeux de l'avenir sont les aspects environnementaux et de part l'augmentation de la population aussi l'aménagement du territoire. Je trouve que ce dernier aspect devrait être renforcé dans la constitution. L'évolution du climat va induire des changements en valais, notamment en ce qui concerne nos eaux tant pour l'irrigation, pour l'eau potable pour l'énergie. Ces éléments de droits d'eau devrait être renforcé dans la constitution en donnant des moyens forts aux cantons pour les gérés.
Merci de votre travail et de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer sur ces différentes questions.
Un quota de 3 sièges réservé aux femmes pour la Q20: Conseil d'Etat : garantie de sièges
Merci pour vos heures de votre travail! Bonne continuation!
il faut impérativement prévoir un article qui empêcherai les dirigeants de retomber dans un délire sanitaire comme c'est le cas a l'heure actuelle, il faut retirer le pouvoir de pouvoir retirer des libertés a l'état autrement que pars des lois votée pars le peuple et uniquement dans ce cas là et en tant de guerre mais jamais une folie hystérique comme celle que l'on vis aujourd'hui sinon cela risque de faire juriste prudence et permettre des fermetures et des interdictions au nom de la sécurité publique ou sanitaire pour un oui ou pour un nom et ceci et tout bonnement inacceptable
1) Si l'évolution du droit suisse le permet (après éventuel référendum sur le projet de "mariage pour tous"), je souhaite que la Constitution définisse le mariage comme "union stable d'un homme et d'une femme". 2) Je souhaite également que la Constitution établisse clairement le DROIT FONDAMENTAL DE TOUT ÊTRE HUMAIN À LA VIE, le DOIT FONDAMENTAL DE TOUT ÊTRE HUMAIN À ÊTRE AIDÉ ET ACCOMPAGNÉ JUSQU'À SA MORT NATURELLE.

3) Je souhaite également que la Constitution déclare la volonté du peuple et de l'État du Valais de promouvoir la PRÉVENTION DU SUICIDE, notamment dans les institutions sanitaires et sociales.
Ausser Spesen nichts gewesen
- Restreindre au minimum indispensable tout transport aérien. - Idem pour les transports terrestres de marchandises et de personnes. - Prioriser les transports publics, les cyclistes et les piétons. - Edicter des lois sur la durabilité et la réparabilité des objets.
Ne plus mêler Religion et politique, ce n'est plus d'actualité.
Eines der grössten Probleme des Kantons (wie auch Bund) ist die Tatsache, dass der Staatsapparat ständig und unaufhörlich weiter ausgebaut wird. Dies muss aufhören. Darum fehlt ein enorm wichtiger Artikel in der Verfassung. Vorschlag: Jeder Walliser und Walliser handelt eigenverantwortlich. Der Staat hat erst im Notfall einzugreifen.
Plus de partage politique entre TOUS les partis existants et franche séparation entre politique et religion !! Sinon, merci pour votre travail :-)
La nouvelle constitution devrait tenir plus compte de la formidable avancée scientifique qui est entrain de se faire, des nouvelles technologies qui arrivent très rapidement qui vont changer complètement notre façon de vivre et certainement prolonger nos vie de plusieurs centaines d'années. Est-ce que la question a été posée sur combien voulons -nous être en Valais ? Pouvons-nous continuer à nous multiplier à l'infini sur un territoire fini ? Combien de population voulons-nous être en Valais ,à Sierre ,Sion etc. Est -ce que la nouvelle constitution a l'idée de mettre en place un contrôle des naissance ou limiter la venues de personnes hors -Valais au cas ou la place viendrait à manquer ? Allons-nous continuer à croître dans une croissance folle sans fin encore une fois dans un territoire limité ? Quand toute la plaine du Rhône sera bétonnée ou irons-nous chercher la nourriture que nous aurons besoin alors que partout ailleurs la population augmente aussi et que les pays qui nous nourrissent auront besoin de cette nourriture pour eux-même? Voulons -nous continuer dans le système capitaliste qui est entrain de détruire notre planète ? N'est-il pas temps de commencer à réfléchir pour mettre en place une société refaite de A à Z prenant de l'avance sur les avancés scientifiques qui vont provoquer encore une fois un tel bouleversement que si nous nous préparons pas ,nous aurons des dommages collatéraux épouvantables . Le Valais pourrait montrer la voie .
Donner plus d'explication sur les sujets, tout en gardant une certaine objectivité, serait bénéfique. On ne comprend pas toujours les enjeux qui s'inscrivent autour des questions posées et le consensus qui fait qu'une minorité seulement de personnes prendront le temps de laisser un commentaire émettant une réponse ou une non-réponse, risque de rendre ce questionnaire tendancieux et absolument pas représentatif. D'autant plus qu'il semble être très peu partagé. Il faudrait le faire tourner plus largement.
Je pense nécessaire - voire indispensable - de légiférer rapidement sur l'octroi communal et cantonal de priorité de construction ou rénovation, ainsi que l'octroi de subventions - communales et cantonales - pour l'instauration de coopératives d'habitation écoresponsables, autogérées, intergénérationnelles et interculturelles, à l'image d'autres cantons romands. Aucune législation pour le moment dans ce canton !
Je suis pour l'introduction de quota hommes - femmes dans certains domaines (listes électorales - nominations à certains postes cantonaux de haut niveau etc..)
Il n'est fait nulle mention des droits des animaux, il faut pourtant s'en occuper, les droits de l'environnement sont aussi les droits des animaux, domestiqués, ou sauvages. L'impunité des infractions commises sur les animaux doivent cesser et être punies à leur juste mesure. Concernant les droits des enfants également, il faut un renforcement des lois pour mieux punir et prévenir la pédocriminalité et les violences faites aux femmes. Ce qui passe par des formations dans les postes de police. Souvent on a l'impression que les procédures ne sont pas adaptées, ou pas prises au sérieux.
Voir commentaire sur les droits de l'homme
1) Intelligence artificielle: Il faudrait se positionner par rapport à l'intelligence artificielle. Elle est déjà fortement présente que ce soit dans nos appareils ménagers, nos ordinateurs ou nos voitures. Mais avant qu'elle ne prenne plus d'ampleur il faut s'avoir ce qu'on lui autorise de faire ou de ne pas faire et décider de la notion de responsabilité.. 2) Espaces verts Notre Valais est beau mais depuis ma jeunesse j'entends qu'un jour toutes les villes et les villages de plaine seront reliés entre eux... 20 ans plus tard cela me semble malheureusement plus vrai que jamais. Il faudrait impérativement penser à des projets d'envergure cantonal pour protéger de grands emplacements, pour créer des parcs de verdure en plaine (à l'instar des grandes villes qui ont une "conscience verte"). Il est bientôt trop tard mais il faudrait absolument créer des couloirs de verdure du versant sud au versant nord dans la région de martigny de ardon de sion et dans le Haut-Valais pour garder une faune vivante et mélangée génétiquement et éviter les nombreux accidents avec animaux sur les routes
Créer une taxe pour les chats afin de payer les stérilisations et castrations
Il faudrait pouvoir instaurer la possibilité de faire des référendums au sein des cantons pour pouvoir destituer des élus qui ne respectent pas leur mission
Au sujet de l'acquisition de la nationalité: qu'elle soit activée par un candidat jeune avant l'échéance de l'obligation de service militaire.
La prochaine pandémie, encore plus grave pour le Valais et tous les pays de montagne dans le monde, et qui est déjà en route depuis des années, c'est la SOIF! Le réchauffement climatique ne s'arrête/arrêtera pas aux frontières ! Et ne sera pas endigué pour de nombreuses décennies. 4 mois d'hiver avec 6% annuelles en plus, 8 mois de printemps-été-automne sec comme au sud du Maroc! Présage de tous les spécialistes en météorologie. Il faut retenir cette eau hivernale (tombant jusqu'à plus de 5'000 mètres d'altitude) dans le plus grand nombre de barrages les plus grands possibles avec toutes les précautions écologiques POSSIBLES pour de l'eau potable, industrielle, l'agriculture et tous les jours, pendant cette longue sèche de 8 mois d'"été"! Il faut ~ 50 ans, si tout va bien, de Nos jours, pour construire UN grand barrage type Grande-Dixence et il en faudrait une dizaine (?) rien qu'en Valais. Or la soif a déjà commencé ces derniers étés et sera bien présente dans 15-20 ans déjà. Il faudra aussi accepter que la production hydroélectriques de ces barrages est secondaire!
Non. Mais tous mes encouragements à ceux qui se sont attelés à cette tâche d'importance capitale !

- Accroître le soutien de l'Etat pour la formation : Ecole et apprentissage... - Accroître le soutien de l'Etat dans la création de postes en lien avec les thérapies de la petite enfance, enfance, adolescence !!! - Abandonner la logique des fusions de communes qui favorisent la naissance de communes "mammoth" ! Il faut conserver le juste équilibre : commune - canton - confédération ! Surtout ne pas se retrouver avec 6 grandes communes en lien avec le projet des "6 districts" qui nuirait à l'implication citoyenne au sein de sa collectivité !!!! Merci...
Kirche und Staat sind zu trennen. Ne devrait-on pas parler des règles des consultations cantonales ? Les commissions du grand conseil se réunissent pour travailler sur des lois. Ils invitent des personnes qui ont participé à la consultation. Difficile de défendre une position sans connaître le texte proposé à la commission. difficile de parler librement en présence du Conseiller d'Etat et des chefs de service...
Les parents du Canton du Valais devraient pouvoir scolariser leurs enfants à la maison, qu'ils soient enseignants ou non. Un accent particulier devrait être mis sur une formation la moins genrée possible en matière d'enseignement et d'orientation professionnelle. La reconnaissance financière des "personnes aidantes" au sein d'un ménage, d'une famille devrait aussi être étudiée. Les aides actuelles pour une reconversion professionnelle sont peu claires et nettement insuffisantes.
Kirche und Staat gehören getrennt, dies hat in der Verfassung keinen Platz! Dies wird ein Hauptgrund sein, die Verfassung abzulehnen!
Un grand remerciement à tous ceux qui travaillent sur ce projet plutôt de taille mammoth ! J'espère que ce qu'il en ressortira ne sera pas de la même ère !!!!!
Améliorer l'instruction de langues à l'école. L'anglais, mais aussi le suisse-allemand. Je ne suis pas sûr d'avoir le droit de répondre à ce questionnaire - je ne suis pas naturalisée. Je n'ai pas trouvé des infos concernant l'éligibilité de participer.
Le droit à l'égalité salariale entre femmes et hommes n'est pas mentionné. La constitution pourrait exiger plus de transparence, le Valais n'étant constitué presque que de PME.
Je pense qu'il faut mettre un article sur l'accès au transport public à tous et que l'état mette en œuvre les conditions nécessaires pour cela. De plus les régions périphériques doivent avoir un transport public bien plus développé que maintenant.
Quel processus passionnant ! J'espère que beaucoup de citoyens vont participer à cette enquête : c'est une chance extraordinaire d'être consulté. Et c'est un remarquable travail qui a été fait par la Constituante. Un immense bravo ! Et vive la démocratie !
Je trouve totalement scandaleux la convention Eglise-Etat instaurée par M. Darbellay! Comment se fait-il qu'une telle décision puisse être prise aujourd'hui et, de surcroît, sans votation populaire?
Questionnaire très enrichissant! J'espère que de nombreux citoyens y participeront! Merci
Wir gehen so offen auf andere Kulturen ein und sind dabei unsere eigene zu verleugnen. Was für Werte hinterlassen wir unseren Kindern und Enkelkindern???
Bonne suite de travail
J'ai entendu dire que l'on voulait introduire un impôt sur les successions directes, style canton de Vaud, c'est triste si l'on en arrive là. Combien de Vaudois changent de canton pour régler leur succession ? On fait payer ceux qui ont travaillé toute leur vie pour obtenir quelque chose et le laisser à leurs enfants. A défaut d'être sociable on va devenir socialiste puis tout droit communiste. C'est déjà le cas dans la gestion du territoire: avec une LAT dictée par les Suisses qui ne possèdent aucun terrain. Merci de nous défendre.....
La constituante doit rester neutre et responsable de ses choix sans que les partis s'emmêlent !!
La transparence totale des administrations, afin de ne pas réserver l'information qu'aux copains
Je tenais à vous remercier d'avoir mis en place ce système de consultation et me réjouis d'en lire les résultats. J'espère que l'expression de la majorité sera prise en compte. En tous les cas, il s'agit d'un bel exercice de démocratie et cela est précieux. Vivant actuellement temporairement en dictature, j'en mesure tout le poids. Meilleures salutations
À mon avis il est nécessaire que l'accent soit plus porté sur les principes fondamentaux de la démocratie. Les personnes élues dans une fonction publique devraient être instruites sur ce qu'est une démocratie et quels en sont les principes fondamentaux, tel que par exemple la séparation des pouvoirs. Il est à mon avis inadmissible que certains députés ne respectent pas les règles fondamentales de la démocratie.
Merci pour votre enquête participative !
Président du conseil d'état élu par le grand conseil. Pas de présidence tournante.
Il est où le point concernant la légalisation du cannabis ?
Die Schaffung von 2 Halbkantonen wäre die sinnvollste Lösung für das Wallis. Die Mentalitäten sind völlig unterschiedlich und das Wallis driftet immer stärker auseinander!
Wieso kann ich diesen Fragebogen 1000x hintereinander beantworten? Zweifel an der Seriosität der Mitwirkung sind unumgänglich und lösen bei mir nur Kopfschütteln aus.
Unnötiger zusätzlicher Aufwand sei es finanziell oder administrativ ist zu vermeiden.
Sie sehen hiermit, dass der Fragebogen noch weitere 999x von derselben Person beantwortet werden könnte.
J'ai l'impression que cette constitution devient une fourre-tout.
Je tiens à préciser que j'ai rempli ce formulaire par moi-même, sans les consignes de tel ou tel parti. Pour qu'une consultation populaire fonctionne réellement, il faut que le peuple parle de lui-même et que les partis politiques restent en dehors de cette consultation (suivez mon regard). J'espère que cette consultation sera remise dans son contexte au moment de la proclamation des résultats et que nous n'aurons pas à faire à une dictature de pensée du PDC.
Merci pour le travail que vous faites...
non
Bravo pour votre apport au développement du Valais

Pourrait-on parler des transports de la région, développement m, investissement? Merci
Évitons de faire un retour en arrière qui prêterait l'évolution sociale économique de ce canton embourbé dans un traditionalisme tribale et favorisant toujours les mêmes individus et familles . Bonne chance
Je souhaite et j'espère que la constituante ne soit pas trop influencée par les partis politique. C'est le citoyen qui doit construire la constituante. Bon courage.
Minderheitenschutz ist aufrecht zu erhalten.
Il faudrait vraiment sortir le religieux de cette constitution.
Dringend eine Sitzgarantie der Grossräte jeweils auf drei Legislaturperioden
Il faudrait peut être aussi avoir un peu plus d'écoute des experts scientifiques quand certains sujets sont débattus au grand conseil...
Inscrire la possibilité d'introduire le vote électronique si les conditions de sécurité sont maîtrisées
je souhaite proposer un texte de la constitution sur le bien être, le bonheur et la joie avec 4 piliers importants
Ich habe nur zufällig von dieser Umfrage erfahren. Ich finde das schade. Werben über Soziale Medien kostet nichts. Integriert die Jungen vermehrt. macht Werbung. Beauftragt einen Sozial Media Experten. danke
Une Constitution est un document fondateur d'une société. Les choix que nous posons aujourd'hui seront pleinement ressentis dans plusieurs années ! Soyons prudents à ne pas nous laisser emporter par des idées contemporaines souvent farfelues qui impacteront pendant longtemps notre société. Agissons avec prudence et par petites touches, car, finalement, ce que nos pères nous ont légués, c'est à dire notre société, nos coutumes, nos villages, nos traditions, etc... constituent notre mentalité et notre caractère, et finalement est ce qu'il y a de plus profond en nous. Cela n'a pas à être renié d'un trait !
Was der Verfassungsrat dort vorschlägt ist ein absoluter Linksrutsch der Walliser Kantonsverfassung. Die sollen nur so weitermachen, je mehr sie das Fuder überladen, desto sicherer ist das Nein an der Urne.
Das Manna kommt nicht vom Himmel. Hier sind Leute am Werk, die scheinbar nicht wissen, wer das bezahlen soll. Wahrscheinlich die Andern
Nicht jede Minderheit kann berücksichtigt werden. Sie werden aber auch nicht diskriminiert. Man muss nicht jeder kleinen Forderung Folge leisten. Wir sind immer noch im Wallis / in der Schweiz.
La question de l'avortement et du suicide assisté ne devraient pas figurer dans la constitution. La suppression volontaire de la vie ne devrait pas être officialisée et les personnes qui la défendent devraient garder pour eux ce type d'opinion et en aucun cas l'imposer à leurs concitoyens. Le respect de la vie est une valeur universelle, la souffrance peut être soulagée par des soins palliatifs encouragés par l'Etat ou autres mesures plutôt que par la mort.
Le but essentiel de la Constitution est le vivre ensemble et le bien-être de chacun. Bien qu'appréciant l'opportunité offerte pour exprimer son opinion, je regrette que certains aspects ,liés à la société, la culture et la formation et la recherche ne soit pas abordés ici.
Ajouter dans la constituante : le principe du revenu universel de la naissance à la mort L'égalité des genres au niveau salarial Assujettissement à l'impôt les échanges commerciaux sur internet comme la cryptomonnaie, l'acquisition des actions etc.
Les questions de ce sondage sont parfois ambiguës. L'interprétation des réponses pourraient amener une fausse idée de l'opinion réelle des personnes sondées. Par ailleurs, l'anonymat de ce sondage pourrait amener un autre biais.
Eine gewisse Anzahl Grossräte muss für die Region Oberwallis in der Verfassung gewährt werden, ebenfalls 2 Staatsräte.
Ce questionnaire ne donne pas assez d'importance à la représentation des genres. Les régions linguistiques et géographiques sont bien reconnues, mais la représentation équitable du 50% de la population féminine doit être adressée en priorité. Des mesures temporaires sont actuellement indispensables pour briser le plafond de verre, faire évoluer les mentalités, et instaurer finalement une représentation équilibrée de nos citoyenne et citoyens à tous les niveaux de gouvernance et d'administration du Valais. La vitalité de notre démocratie en dépend. Pour l'élection du Conseil d'Etat, un scrutin majoritaire sans liste de parti s'impose - avec un bulletin unique sur le quel figure les noms de toutes les candidat-e-s. Ceci favorise l'élection de personnalités, au lieu de donner la priorité aux partis politiques. Le système majoritaire permet aussi de respecter les quotas de genre aussi bien que des trois régions.
Article 503: aller au-delà du recyclage, introduire la notion d'économie circulaire qui permet de réduire l'usage des ressources naturelles tout au long du cycle de vie d'un produit (conception, partage, réparation, réutilisation, recyclage). La Suisse est championne du recyclage mais figure parmi les pays produisant le plus de déchets au monde.
Pensons au bien commun, dans toutes les décisions prises. Faisons en sorte que les générations futures puissent bénéficier d'un canton revitalisé par la nature, riche de diversités et non pollué (eau, terre, air, ciel)
Ein zeitgemässes Diskriminierungsverbot fehlt m.E. noch. Das würde einer modernen Verfassung gut anstehen und dem Wallis einen Status eines modernen, auch Minderheiten achtendes Gesicht in der Gemeinschaft der Kantone geben.
Ce questionnaire devrait être mis en évidence, partout, dans tous les organes publics, afin de garantir que cette nouvelle Constitution corresponde aux souhaits des citoyens. Il est presque choquant que l'on en entende pas plus parler, de ce questionnaire. L'info devrait être données dans les médias valaisans aussi, et répétée, quotidiennement, jusqu'à ce qu'une grande quantité de gens aient répondu à ce questionnaire.
Canton rural et périphérique, nous devrions inscrire dans la constitution le développement de la mobilité douce et efficace (par ex: création de zones de covoiturage au niveau des entrées d'autoroutes : bcp de valaisan/nes vont travailler hors canton, développement de téléphériques ou autres pour nos vallées latérales,...) Aménagement du territoire : nous avons subi cette politique (imposée au niveau fédéral) ces dernières années parce que nous n'avons pas su dans le passé prendre nos responsabilités et n'avons vu l'aménagement du territoire que sous l'œil économique. Nous subissons également la pression d'un tourisme permanent (aubaine économique reconnaissons le, mais qui doit être géré pour ne pas devenir une épine dans le pied) et le peuple valaisan subit les investissements souvent démesurés et inadéquats des caisses de pensions ou autres dans l'immobilier de notre canton. Il serait temps d'inscrire dans la constitution des principes d'aménagement du territoire afin de garantir la beauté et la diversité de notre magnifique canton pour les générations futures. De définir un minimum de zones de détentes et de nature, de laisser de la place à notre agriculture, à nos cours d'eau,... notre avenir ne se dessine pas qu'avec du béton. Nous traitons là de la politique de

demain... celle qui devra faire de +en+ face aux problématiques de surpopulation, soyons pro-actif et empoignons le problème pour le bien-être de notre population : posez vous la question combien de population peut accueillir le territoire valaisan, c'est une vraie question, qui dérange mais qui soulève de vrais problèmes, qu'il faudra dès demain régler et oser répondre. Merci pour votre travail.
merci de votre travail et de cette consultation ouverte à tous !
Dass die Trennung von Kirche und Staat beibehalten werden soll, ist nicht zeitgemäss!
La constitution pose le cadre d'un Etat, elle légifère sur le fonctionnement de cet / ces états, sur le système politique, sur les pouvoirs, sur son territoire. Celle-ci est trop intrusive, elle s'immisce trop dans le privé du citoyen ce n'est pas son rôle. En l'état, je la rejette.
Art. 713 Wahlmodus: 3 Die Sitze des Grossen Rates werden auf die Wahlkreise im Verhältnis ihrer gesamten STIMMBÜRGER/-INNEN verteilt.
Ständeratswahlen: Listenskrutinium beibehalten und Sitzgarantie fürs Oberwallis Verteilung Grossräte basierend auf Schweizer-Bevölkerung
Betreffend sprachliche Formulierung der Verfassung: Ich befürworte eine geschlechtergerechte Sprache. Doch bitte verzichten Sie auf sprachliche Modeerscheinungen wie das schreckliche Gendersternchen. Eine Verfassung, die für viele Jahrzehnte Gültigkeit haben soll, muss über solchen kurzlebigen Erscheinungen stehen.
Dass die Verfassung weiterhin religiös daherkommt, ist nicht 2021. Aber wir sind in unserem Kanton auch eher noch im 1969 mit Lifestyle und Verhalten und Leben. Man belächelt das Wallis und sein rückständiges Volk ja auch im Rest der Schweiz. Erbärmlich
La cohésion valaisanne dépend également des choix institutionnels (Centre, Bas, Haut-Valais) et de leur protection au niveau des garanties des minorités. L'évolution démographique n'est qu'un élément.
Staat und Kirche trennen....
Es wäre wünschenswert, dass die Unterwalliser Verfassungsräte und Verfassungsrätinnen auch auf die Bedürfnisse der Oberwalliser Bevölkerung Rücksicht nehmen würden. Dies scheint bislang nicht der Fall zu sein. So fehlen denn auch beim Fragebogen für das Oberwallis wichtige Fragen wie: - Listenskrutinium bei der Ständeratswahl: ist beizubehalten - Sitzgarantie für das Oberwallis bei der Ständeratswahl: ist einzuführen - Bei den Grossratswahlen soll die Sitzverteilung anhand der Schweizer Bevölkerung erfolgen (und nicht im Verhältnis zur Gesamtbevölkerung)
Gehe ich richtig in der Annahme, dass die meisten Fragen von den VerfassungsrätenInnen aus dem Unterwallis "gepusht" werden? Mehrere Themen gehören für mich nicht in die Verfassung. Viele Themen scheinen für mich als politische Spielchen. Themen die das OW betreffen fehlen Bsp. Fragen zu Sitzgarantien Ständerat? Welche Zahl der Bevölkerung wird zur Verteilung der Grossratsitze herangezogen? Bin sehr gespannt auf das Ergebnis.
Das Oberwallis braucht einen Minderheitenschutz im Parlament
Schutz des Lebens Wohlfühlkanton Gesunde Finanzstruktur des Kantons wird angestrebt Private Medizinische Grundversorgung wird unterstützt im ganzen Kanton Im Bereich Tourismus intakte Umwelt als Ziel Sichere Verkehrswege für den langsamverkehr Wohnqualität und Nachhaltigkeit fördern Walliser Eigenart und Tradition unterstützen
Il faut impérativement abolir la règle d'un candidat par district. Le jeu des déménagement des candidats ou des renoncement de personnes qualifiées car la place de leur district est prise avant presque chaque élection n'est pas digne du 21e siècle.
Il faut diviser le canton en deux demi-cantons: le demi canton du Valais romand et le demi-canton du Haut-Valais. Ca résoudrait bien des problèmes que, visiblement, la Constituante n'a pas eu le courage de voir et donc de régler.
Im Verfassungsrat hat es zu viele und immer die selben Politiker, die Kandidaten Auswahl war mager
Auf Bundesebene ist mit dem Ständerat gewährleistet, dass auch kleine Kantone ein Mitspracherecht haben. Damit im Wallis auch die Randregionen angemessen im Grossen Rat vertreten sind, sollte pro Wahlkreis eine Mindestanzahl an Grossräten verbindlich festgelegt werden, z.B. 15 Grossräte pro Wahlkreis. Eine gleichmässige Verteilung der Grossräte auf alle Regionen ist für den Zusammenhalt wichtig. Ansonst besteht die Gefahr, dass die Randregionen benachteiligt werden und die grossen Zentren alleine alles bestimmen können. Separationsgedanken wird dies Vorschub leisten. faire disparaître tous les éléments relatifs aux religions qui devraient rentrer dans le domaine privé !
Je souhaite que la Constitution valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement. ».
Damit die Gehörlosen, Schwerhörigen und CI-Träger nicht mehr aus der Gesellschaft ausgeschlossen fühlen, wie heutzutage sind, soll in der Walliser Verfassung des Prinzip der Anerkennung der Gebärdensprache (LSF/DSGS)berücksichtigt wird.
Je souhaite que la Constitution valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement.
Je souhaite que la Constitution valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement.
En l'état actuel des travaux, il semble peu probable que le texte puisse obtenir une majorité lors de la votation finale devant le Peuple....

Trennung Kirche und Staat (Bundesgesetz) Der vorliegende Fragebogen ist eher einseitig. Es fehlen viele Aspekte zur Finanzierung, Raumplanung, etc
Die Bezirke sind seit jeher ein Aushängeschild unseres Kantons, deswegen wurden Sie auf dem Kantonswappen verewigt. Daraus ergibt sich, das Sie nicht abgeschafft werden können. Der Wahlmodus der Abgeordneten des Grossen Rates sollte anhand der Bezirke gegliedert werden. Die Präfekten gehören nicht abgeschafft. Vielleicht sollte man Ihre befugnisse anpassen. Es sollte den Gemeinden freistehen, wieviele Gemeinderatsmitglieder Sie haben. der Staat sollte hier nicht zuzufest eingreifen. Darum sollen Gemeinden auch mit 3 Gemeinderäten arbeiten können. In der Verfassung sollten Zwangsfusionen ausdrücklich Verboten werden und nicht dem Grossen Rat diese Befugnisse geben.
Punkt 1: Ständeratswahl: Listenskrutinium muss beibehalten werden Bemerkung: Die jetzige Verfassungsvariante sieht vor, dass das Listenskrutinium bei der Wahl des Ständerates abgeschafft würde. Dadurch gibt es keine Möglichkeit mehr so genannte Tickets zu machen (Bsp. Rieder/Maret). Eine Abschaffung schmälert die Wahlchancen eines Oberwalliser- Vertreters sehr stark, da wir mit 24 % es schwierig haben einen von 2 Kandidaten zu stellen. Punkt 2: Ständeratswahl: Sitzgarantie fürs Oberwallis Bemerkung: Die Verfassung sieht keine Sitzgarantie für das Oberwallis im Ständerat vor. Für uns wäre die Festhaltung auf Verfassungsebene wünschenswert. Die Chance, dass dies aber passieren wird, sehen wir als eher gering an. Trotzdem kann dies nicht schaden hier über die Vernehmlassung diesen Punkt einzufordern. Eine Vertretung von einem Ober- und Unterwalliser in Bern erhöht unsere Chancen auf Bundesebene die Bedürfnisse für den Kanton am besten zu vertreten. Bei zwei französischsprachigen Ständeräten wäre der Kanton Wallis im Ständerat ein welscher Kanton und der Austausch mit der Deutschschweiz und den anderen Bergkantonen (Graubünden, Uri, Bern, etc) nicht mehr gegeben. Punkt 3: Grossratswahl: Verteilung der Grossräte auf die Bezirke basierend auf die Schweizer Wohnbevölkerung statt auf die gesamte Wohnbevölkerung Bemerkung: Die neue Verfassung sieht vor, dass die Verteilung der Sitze des Grossen Rates im Verhältnis ihrer gesamten Wohnbevölkerung und nicht mehr im Verhältnis der Schweizer Bevölkerung durchgeführt werden soll. Wegen dem tieferen Ausländeranteil würde das Oberwallis nämlich auf einen Schlag mehrere Vertreter verlieren. Das ist inakzeptabel, wenn man bedenkt, dass unsere Repräsentanz im Grossen Rat eh schon rückläufig ist, wegen der demographischen Entwicklung. Am meisten darunter zu leiden hätten die bevölkerungsschwachen Regionen und Seitentäler, welche es noch schwerer hätten, eine Vertretung nach Sitten zu schicken.
Ständeratswahl: Listenskrutinium muss beibehalten werden Ständeratswahl: Sitzgarantie fürs Oberwallis Grossratswahl: Verteilung der Grossräte auf die Bezirke basierend auf die Schweizer Wohnbevölkerung statt auf die gesamte Wohnbevölkerung
-Studenten des 2 Buldungswwg mehr unterstützen finanziell -Handwerkerberufe besser unterstützen vorallem die Zukunft -Arbeitslosen eine Zweitausbildung finanzieren
Studenten des 2. Bildungsweges finanziell unterstützen
Solange keine klare trennung zwischen kirche und staat werde ich eine neue verfassung ablehnen
Je souhaite que la Constitution valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement.
La Constituante devrait rapidement désigner un professeur de droit pour l'accompagner dans ses travaux. La procédure de consultation devrait porter sur un avant-projet de Constitution. En bref : La Constituante serait inspirée : de rédiger un projet équilibré susceptible d'être accepté par la majorité du peuple, de se pencher sérieusement sur les rapports entre le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, de se concentrer sur les principes essentiels qui doivent figurer dans une Constitution, de chiffrer sérieusement le coût des mesures qu'elle propose avec générosité, etc.
Ständeratswahlen: Listenskrutinium muss beibehalten werden Ständeratswahlen: Sitzgarantie fürs Oberwallis Grossratswahlen: Verteilung der Grossräte auf die Bezirke basierend auf die Schweizer Wohnbevölkerung statt auf die gesamte Wohnbevölkerung
Bitte Kirche und Staat trennen und die Möglichkeit geben, eine Kirchensteuer einzuführen.
Oui, j'ai une autre question au sujet des quatre langues parlées dans notre pays. En effet, l'article 4) de la Constituante mentionne l'Allemand, le Français, l'Italien, le Romanche, A l'article 18), il est écrit, "Droit à la langue, la liberté de la langue est garantie". Concernant la situation handicapante des sourds et malentendants, pourquoi la "Langue des Signes" n'est pas annoncée comme langue à l'article 18) de la Constitution? Deux cantons Suisses l'ont déjà inscrite dans la leur... Je souhaite que cela soit considéré et reconnu envers ces personnes et leur évolution dans notre société. Merci pour votre attention.
article 621. Je trouve qu'il serait important d'inscrire dans la Constitution l'importance de la culture. La formulation "développement personnel" me paraît réductrice. Pourquoi ne pas reprendre les termes qui ont également été longuement mûris et qui sont ceux de la politique d'encouragement culturel du Canton (https://www.vs.ch/documents/249470/824059/Politique+d%E2%80%99encouragement+culturel+du+24+janvier+2007.pdf/15f5974-a83a-4dc6-b9fc-e5896077bfb0?t=1579257460138): Le Canton du Valais affirme l'importance fondamentale de la culture en tant que facteur d'épanouissement pour les individus et de développement pour la société. Elle permet de se situer par rapport au monde, aux autres, à son patrimoine natal. Elle constitue une condition préalable au progrès individuel et social.

In der Verfassung sind nur wenige, allgemeine Grundsätze zu regeln. Es kann und darf in der Verfassung nicht für jedes Detail, welches für das einzelne Individuum noch so wichtig erscheinen mag, für die Allgemeinheit aber irrelevant ist, eine Bestimmung enthalten sein.
Die Sitzverteilung nach Regionen im Grossen Rat sollte aufgrund der Schweizer Bevölkerung und nicht aufgrund der ständigen Wohnbevölkerung passieren. Dies Weiter spreche ich mich für eine Sitzgarantie für das Oberwallis im Ständerat aus.
Pour un salaire minimum. Pour un article constitutionnel contre les discriminations (sexisme, homophobie, racisme, transphobie...)
Je souhaite que la Constitution valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement
Reconnaître la langue des signes (LSF) dans la constitution valaisanne.
Dans les procédures de droit administratif il faut doter le Tribunal Cantonal pour devenir toujours l'instance de premier recours. Et plus le Conseil d'Etat qui est juge et partie !
Merci pour votre travail !
Merci pour votre travail
Merci pour la démarche participative! Il manque la question de la lutte contre les violences domestiques et du sexisme...
Il faut séparer l'église et l'état. Ça n'a aucun d'intérêt à notre époque
Merci pour le travail effectué
Eine Verfassung bildet Grundrechte seiner Bürger ab und soll nicht dazu dienen, Träumereien von gewissen politischen Kreisen zu verwirklichen. Ich habe Mühe damit, wenn wieder neue Gerichte und Institutionen geschaffen werden und der Beamtenapparat und die geschützte Werkstatt Staat noch weiter aufgebläht wird. Zum Abschluss noch eine kleine Wahrheit: Zur Zeit Moses schickte Gott als Plage die Heuschrecken, wir Modernen haben statt dessen die Verwaltung. Heuschrecken fliegen weiter, Verwaltungen bleiben und vermehren sich sogar. Wie herrlich waren die Plagen des Altertums. Noch ein Dankeschön an die Mitglieder des Verfassungsrates für ihre Arbeit und bitte denkt daran die Verfassung nicht zu überladen.
Je souhaite que la Constitution valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement
Mes respects pour le travail accompli !
Pourquoi pas un droit à la vie ?
Les prises de position de l'assemblée constituante, si intéressantes soient-elles, ne représentent pas nécessairement l'avis de la majorité des citoyens qui voteront! Par conséquent il faudrait tenir compte le plus possible de l'opinion des citoyens pour éviter que la nouvelle constitution soit refusée à cause d'un (ou deux) élément(s) au(x)quel(s) les citoyens attachent peut-être une grande importance!!!
Le rôle de l'Eglise/des religions devrait davantage être séparé de l'Etat. Il est notamment très surprenant que les liens Eglises/Ecole soient encore aussi fort en Valais à notre époque.
Gute Arbeit. Danke. Achtung: Verfassung nicht überladen. Obwohl viele wichtige Themen angesprochen wurden, sind einige Punkte auf Gesetzes- oder Instrumentenstufe zu regeln (z.b. Berufsbildung)
lors de scrutins, élections etc limiter l'affichage à certains endroits clairement défini par les communes, standardiser la taille de l'affiche et que chaque parti en aie le même nombre. et mettre chaque parti /candidature sur un pied d'égalité On est face à une pollution visuelle pendant les élections, ça devient n'importe quoi.
Ständeratswahl: Listenskrutinium muss beibehalten werden Ständeratswahl: Sitzgarantie fürs Oberwallis (Rat der Stände - Oberwallis ist wie ein Stand) Grossratswahl: Verteilung der Grossräte auf die Bezirke basierend auf die Schweizer Wohnbevölkerung statt auf die gesamte Wohnbevölkerung
Supprimer la religion de la constitution, chaque personne est libre de penser ce qu'elle souhaite, ce n'est pas juste de donner plus de poids à une religion et dans exclure d'autres.
Vous n'avez dans vos questions pas posé le principe de la justice sociale.
Droit de vote des étrangers au point de vue cantonale
Art. 109 Cohésion cantonale 2 Il déclare officielles la langue française et la langue allemande. Il applique l'égalité de traitement dans la législation, la justice et l'administration. Il promeut les échanges linguistiques. Il soutient les dialectes et les patois. Il appuie les initiatives des communautés linguistiques étrangères les plus importantes. Pourquoi seulement les plus importantes? Au contraire, si elles sont minoritaires, elles nécessitent d'autant plus un soutien. Art. 201 Egalité 2 Nul ne doit subir de discrimination du fait de sa naissance, de ses origines, de sa race, de son sexe, de sa langue, de ses convictions politiques ou religieuses, ou de sa condition sociale. A cet article, il manque l'âge ainsi que la notion de les personnes atteintes d'une déficience corporelle, mentale ou psychique. Art. 614 Principe L'État et les communes mettent en place des mesures pour favoriser l'intégration ou l'inclusion de chaque individu dans le respect des valeurs qui fondent l'état de droit. Il est impératif de faire la distinction entre personnes étrangères, personnes en situation de handicap ou personnes

<p>marginalisées. Chacun a des besoins et des attentes différents. On ne peut pas tout réduire à un simple article. Les réalités ne sont pas les mêmes. On ne doit pas tout mélanger.</p> <p>Je proposerai plutôt</p> <p>L'Etat et les communes mettent en place des mesures pour encourager l'intégration des étrangères-ers et l'inclusion de tout individu dans le respect des différences et dans celui des valeurs qui fondent l'état de droit.</p>
<p>Es sollte in der Verfassung ein Recht der Ehe bzw. der eheähnlichen Gemeinschaft für alle festgehalten werden.</p>
<p>Das Rütli der Frau liegt im Wallis. 50 Jahre nach Einführung des Stimm- und Wahlrechts für Frauen ist es Zeit, dass der Kanton Wallis wieder einen Schritt voran geht und als erster Kanton dieses Recht den U18 gibt (vgl. aktuelle Interpellation Michael Felber, CVP-Kantonsrat Kt. Zug).</p>
<p>Je souhaite que la Constitution valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement.</p>
<p>Les élus et élus de toutes instances communales et cantonales devraient être révocables. Prévoir un revenu universel valaisan pour toutes et tous. Prévoir des structures participatives pour les citoyens et citoyennes dans les communes et au niveau cantonal, par exemple sur le budget. Prévoir la possibilité d'accès des citoyennes et citoyens à tous les documents officiels de l'état et des communes, électroniquement. Soutenir des systèmes d'échanges libres entre citoyennes et citoyennes. Favoriser les échanges régionaux au détriment des échanges lointains.</p>
<p>Les questions liées à l'église me paraissent prendre une place bien trop importante en regard d'autres questions plus cruciales pour la vie de la cité...comme, par exemple, proposer un revenu universel au niveau cantonal et des aides concrètes en matière de formation continue. Cette question du lien entre église et état pourrait être réglée une fois pour toute en statuant sur la non prise en compte et la non inférence ou alliance de l'état vis-à-vis de la question religieuse.</p>
<p>Es soll kein Gesetz werden! Wichtig sind Grundlagen, auf denen Gesetze aufgebaut werden können</p>
<p>Herzlichen Dank an den Verfassungsrat</p>
<p>Le bilinguisme doit être mentionné comme tel dans la Constitution, comme l'un des points forts et un élément essentiel du canton, en plus de la protection de la minorité linguistique allemande. Il doit faire l'objet d'un article spécifique.</p> <p>Dans l'idée d'égalité entre femmes et hommes, la Constitution - ainsi que tous les travaux des pouvoirs publics, doivent être rédigés en langage épïcène, mentionnant à chaque fois les femmes et les hommes.</p> <p>La voie de la consultation des citoyennes et des citoyens du canton est une bonne initiative, qui permet à la population de s'impliquer dans ce projet important pour le canton.</p> <p>Merci pour votre travail !</p>
<p>Art. 208 Libertés individuelles</p> <p>Toute personne a droit :</p> <p>(...)</p> <p>k) à une mort digne.</p> <p>Qu'est-ce qu'une mort digne? En l'absence d'une définition reconnue et eu égard à l'aspect mystérieux de la mort, il paraît plus pertinent d'utiliser les termes "fin de vie digne" ou "conditions de fin de vie digne" (sous-entendu : accompagnement bio-psycho-social et spirituel respectant les volontés exprimées par la personne). Par ailleurs le terme "mort digne" renvoie au vocabulaire utilisé par les associations d'assistance au suicide, ce qui pourrait occasionner des malentendus.</p>
<p>Réformer OUI - bouleverser NON.</p>
<p>Bitte gebt unserem Republikstatus mehr Gewicht, und verliert diesen bitte nicht.</p> <p>Danke</p>
<p>La religion n'a rien à faire dans la constitution</p>
<p>das Thema altersvorsorge sollte in der schule im detail behandelt werden.</p>
<p>Je propose de refaire un découpage territoriale en fonction de la population en 13 districts pouvant varier. Le découpage des districts actuel ne doit pas être pris en compte. Cela permettrait une meilleure représentation de l'ensemble de la population.</p>
<p>Merci pour l'organisation de cette consultation.</p>
<p>La séparation Eglise-Etat est essentielle, notamment dans l'enseignement.</p>
<p>Im Fragebogen ist ein Durcheinander. Bürger, welche bereit sind mehr zu leisten, werden immer mehr zur Kasse gebeten. Die Linken fordern immer mehr Unterstützung und verteilen gerne Geld, dass nicht Ihnen gehört. Mehr Selbstverantwortung und weniger Staat. Die ganze Verfassung ist unnötig.</p>
<p>La Constitution devrait rappeler le droit fondamental de tout être humain à vivre et à être respecté de la conception jusqu'à l'arrêt du coeur.</p> <p>D'autre part, l'objection de conscience des soignants devrait être inscrite comme un droit fondamental.</p>
<p>Die Verfassung sollte das politische Zusammenleben und die Prozesse vereinfachen und klarer machen. Näher bei den Menschen des Kanton Wallis sein und nicht zu noch mehr Bürokratie führen.</p> <p>Für ein klares und transparentes Wallis.</p>
<p>La Constituante doit se poser la question du fonctionnement sur la base de deux 1/2 cantons.</p>
<p>Il est vraiment temps de séparer clairement les institutions pour les rendre indépendantes les unes des autres.</p>
<p>le système informatique choisi étant trop compliqué pour qui n'est pas habitué à la chose, je ferai part de mes commentaires par courriel séparé .</p>
<p>Merci pour le bon travail , et n'oubliez pas: on ne peut pas faire le Valais de demain avec des idées et des manières de hier!</p>
<p>La consitutante doit être rédigée en langage non-sexiste, comme c'est le cas pour tous les documents officiels suisse en allemand depuis des dizaines d'années déjà ! L'écriture épïcène et/ou inclusive est nécessaire dans une constitution rédigées dans les années 2020 !</p>
<p>Il manque des éléments sur la régulation du gibier et dude la chasse.</p>
<p>Je suis favorable à une caisse maladie cantonale.</p>
<p>Avec l'expérience du covid on devrait remettre en avant le revenu universel.</p>

Je trouve dommage que vous ayez choisi de rédiger ce questionnaire en langage "inclusif". Au-delà de son inutilité (il est par exemple intéressant de constater que, dans des pays qui utilisent des langues qui ne sont pas "genrées", comme la Turquie par exemple, les droits des femmes ne sont en aucun cas mieux respectés), de son illisibilité et du fait qu'elle massacre la langue française, le langage inclusif est avant tout révélateur d'une idéologie qui n'a en aucun cas sa place dans les documents d'un organe tel qu'une Constituante sensée représenter l'ensemble de la population.
Wünsche viel Erfolg bei dieser anspruchsvollen Arbeit
Rien dans ce questionnaire prévoit de favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap, adultes comme enfants. J'espère que la constituante ne les oubliera pas!
Merci à toutes les personnes qui œuvrent pour la mise à jours de la Constituante Valaisanne.
La Constitution se doit d'énoncer une vision générale de notre canton. En entrant trop dans le détail (des chiffres, des contraintes, ...), cela devient difficile. Les autres bases légales, fondées sur ces principes de la constitution, permettent justement de le préciser. Une constitution doit durer dans le temps, les autres bases légales sont faites pour évoluer au gré de l'évolution de notre société et des nouvelles technologies.
Je voudrais un Valais (et une Suisse) fidèle à ses racines et son patrimoine et ses valeurs. Mais aussi un canton qui s'ouvre au monde, et surtout une sensibilisation au réchauffement climatique et à ses enjeux, notamment la fonte des glaciers et du pergélisol (ou encore le manque de neige qui sévira tôt ou tard sur nos magnifiques domaines skiables) !
Marihuana im Kanton Wallis legalisieren.
Je souhaite que la Constitution valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient pas plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement.
1. L'Etat s'engage pour le respect de la vie humaine de la conception à la mort naturelle. 2. L'Etat garantit de façon inconditionnelle le droit absolu à l'objection de conscience des soignants sur ce sujet."
Régulièrement (p.expl. chaque quatre ans), le fonctionnement de la justice valaisanne devrait être analysée et soumise à une entité hors canton complètement indépendante. Je verrais bien un ou deux juge(s) d'un autre canton qui arrive(nt) à la retraite faire ce travail.
Je pense qu'une partie des constituants vote pour les partis politiques et non pas pour le peuple. Pourtant une constitution me semble être faite pour le peuple (habitants) du canton.
Objectif de neutralité carbone: plus généralement il faudrait inscrire dans la constitution cantonale que le valais s'engage à faire face à l'urgence climatique en s'engageant à protéger notre terre et sa biodiversité pour les générations futures . S'il est nécessaire d'orienter les plans de relance économique vers la baisse des émissions de CO2 il est juste et nécessaire d'appliquer cette même logique à l'intégralité du budget de l'Etat selon des critères écologiques et d'instaurer un "budget vert". De même pour favoriser l'adaptation au changement climatique, il faudrait évaluer l'impact du budget des communes sur la réduction des émissions. Il pourrait être souhaitable également de créer une assemblée citoyenne pour le climat, composée de citoyens et citoyennes de tous âges recrutés selon différents critères pour former un groupe sociologiquement diversifié, chargée de dire comment le valais devrait s'y prendre pour atteindre le zéro émission de carbone en proposant des mesures.
Nochmals möchte ich gerne erwähnen, dass Minderheiten oder schwächere Parteien geschützt werden sollten. Sei es z.B. bezüglich der Gleichberechtigung der Geschlechter oder das Oberwallis, ... Ich würde es gut finden, wenn der französische Teil des Kantons und der deutschsprachige Teil des Kantons miteinander arbeiten und nicht gegeneinander. Man sollte von Stärken der anderen profitieren und sich gegenseitig unterstützen.
- Elections, votations. Mettre fin à l'affichage sauvage (Reynard sur les sapins, Darbellay dans les abricotiers, etc.) et prévoir enfin un système officiel d'affichage dans les communes, qui offre la même dignité à tous les candidat.e.s qui se présentent à des élections et à tous les objets de votation, comme dans les cantons respectueux du principe de la démocratie. - Elections, votations. Mettre en place un système de dépouillement démocratique, c'est-à-dire faire participer tous les citoyen.ne.s à tour de rôle, alphabétiquement, au dépouillement. Une méthode qui sensibilise au fonctionnement démocratique, favorise l'éducation à la démocratie pour tou.te.s.
La pensée d'une division du canton énoncée par certains me choque au plus haut point. Depuis quand faut-il se séparer de "ceux qui ne pensent pas comme nous" ?? Ce serait perdre un potentiel énorme de développement! J'espère que la Constituante va promouvoir un canton uni, riche de ses différences linguistiques et culturelles. Promouvoir les échanges scolaires pour mieux se connaître, effacer les préjugés, les peurs et les pensées stigmatisantes, permettre de maîtriser les deux langues cantonales, aimer le Valais dans son ensemble. Si nous parvenons à mieux nous connaître, nous pourrions savourer le respect et la confiance mutuels. Et il n'y aura plus besoin de se poser la question du nombre de femmes ou d'hommes, de haut ou de bas valaisans. Ce n'est pas utopique, il suffit de se mélanger un peu plus pour que nos intérêts soient communs.
Beau travail !
Au risque de me répéter, la convention signée entre le Département de l'économie et de la formation et les Eglises reconnues est un parfait scandale. Je ne peux qu'abonder dans le sens de M Rochel qui a très bien résumé la situation dans son article du Temps du 1er février dernier.
Je ne sais pas si ça a sa place dans la constitution, mais il est important que la langue des signes soit mieux reconnue au niveau cantonal comme fédéral afin de viser une meilleure égalité des chances pour les personnes sourdes et malentendantes. (Langue qui est reconnue scientifiquement et au niveau légal comme langue à part entière)
Le nombre de candidats à un poste p.ex conseiller d'Etat devrait être au moins le double du nombre de conseillers élus, afin de garantir un véritable choix et éviter des élections tacites.
Si nous avons souhaité une révision de la Cst, c'est bien pour avoir une proposition de NOUVELLE constitution. Pas pour que nos constituant-e-s nous proposent une Cst dénuée de tout progrès par peur d'un refus dans les urnes. L'assemblée constituante doit assumer son rôle et défendre une révision progressiste en proposant une Cst innovante. Ce n'est pas tout de vouloir un Valais innovant sur le terrain, cette volonté doit également guider chaque valaisanne et valaisan !

<p>Soyons ambitieux, innovantes et fière de notre ouverture ! Affrontons les défis du XXI ème siècle avec courage et détermination ! Soyons fiers et osons le changement ! Anticipons notre avenir pour que nos descendants soient fiers de vivre dans un Canton progressiste ! Vive la Constitution et vive le Valais !!!</p>
<p>Die Verfassung ist masslos Überlastet! Viele Punkte haben in einer Verfassung nichts verloren! Eine Verfassung sollte die Interessen eines Einzelnen gegenüber denjenigen der grossen Mehrheit schützen. Die aktuelle Vorlage tritt diesen Grundsatz mit Füssen. Der Schutz von Minderheiten (Oberwallis zu Mittel- und Unterwallis / kleine Gemeinden zu grossen Gemeinden...) wird nicht vorgenommen. Art. 1005: Die Mindestzahl von 3 Gemeinderäten muss beibehalten werden. Art. 1011 Abs. 4: Die Versteckte Zwangsfusion muss gestrichen werden. Art. 1012: Eingriff in die Gemeindeautonomie! Artikel streichen. Art. 1003 d): Muss gestrichen werden (ganzes Budget kann so abgelehnt werden). Art. 816/817: Die 13 Bezirke und die Präfekte sollen nicht aufgehoben werden. Art. 717 Abs. 4: Es müssten weit mehr als 20 Personen sein. Art. 115, 311, 313: Zahl muss erhöht werden. Art. 100 Abs 2: Wahlgleichheit statt Gleichheit des Wahlrechts. Art. 112 Abs. 2: Aufnahme des Subsidiaritätsprinzips Art. 220 Abs. 4: Aufnahme des Grundsatzes des Verhältnismässigkeitsprinzipes. Art. 305: Soll nur für Kanton und nicht für Gemeinden gelten (zu wenig Interessierte). Art. 307: Leere Stimmzettel dürfen weder bei Wahlen noch bei Abstimmungen berücksichtigt werden. Art. 310: Ein Generalrat soll in der Gemeinde wohnen müssen. Art. 408 Abs. 1: Verfassung soll sich dem Kanton Wallis und nicht einer „planetarischen Belastbarkeit“ kümmern. Gewisse Grundrechte und Prinzipien müssen reduziert werden (Umsetzbarkeit und Finanzierung?) Art. 713 Abs. 3: Wahl der Grossräte im Verhältnis zur Schweizerischen Bevölkerung Art 720: Uneingeschränktes Informationsrecht soll der Geschäftsprüfungskommission vorbehalten bleiben. Art. 1006: Wahlmodus soll grundsätzlich im Majorzsystem erfolgen (nur auf Antrag Proporz).</p>
<p>Angesichts der zu erwartenden Bev.-Entwicklung ist im Hinblick auf den kantonalen Zusammenhalt ein Minderheitenschutz im Grossrat für das Oberwallis unabdingbar.</p>
<p>Qui peut répondre à cette consultation? J'espère par des citoyens d'autres cantons, ou d'autres pays ou continents!!! Ne pss inscrire le 'droit à une mort digne' dans la constitution, car c'est favoriser l'aide au suicide. Souligner l'importance du droit à la vie. Les Eglises sont également importantes pour la transmission des valeurs, il faudrait le mentionner. Soutenir la famille.</p>
<p>Die Komplette Trennung von Staat und Religion ist seit 200 Jahren überfällig.</p>
<p>Merci pour votre travail à tous !</p>
<p>Bravo et bonne suite pour votre travail.</p>
<p>J'ai choisi plusieurs des options nouvelles en fonction de leur utilité sociale souhaitable, mais je suis incapable d'apprécier leur implantation à court terme par rapport aux disponibilités financières du canton.</p>
<p>Minderheitenschutz für das oberwallis für den Grossrat und Staatsrat</p>
<p>Manque l'obligation pour l'Etat de vérifier l'égalité salariale entre femmes et hommes</p>
<p>nous vous encourageons à répondre par ceci: Je souhaite que la Constitution Valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des Signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement. La Société des Sourds du Valais</p>
<p>Nous vous encourageons à répondre par ceci, je souhaite que la Constitution valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement. La Société des Sourds du Valais</p>
<p>Pour un bien-vivre ensemble, intergénérationnel, interculturel, tenir compte des besoins de chacun-e et mettre à disposition les moyens pour y accéder, dans un esprit de justice sociale</p>
<p>Ständeratswahlen: Sitzgarantie fürs Oberwallis sowie Listenskrutinium! Verteilung Grossratssitze nach stimpfpflichtigen Einwohnern nicht Gesamtbevölkerung!</p>
<p>Bitte "KISS"-Prinzip beachten. Good night and good luck.</p>
<p>Danke für diese Möglichkeit der Vernehmlassung.</p>
<p>Akzeptanz alternativer Lebensmodelle: z.B. LGTB, Regenbogenfamilien usw. Förderung erneuerbarer Energien Bildung soll für alle unabhängig ihrer finanziellen Lage offen sein (über die obligatorische Schulzeit hinaus) Förderung eines zukunftsgerichteten Gesundheitssystems mit finanzieller Unterstützung der Krankenkassenprämien sozial abgestuft Gleichbehandlung von Menschen mit Beeinträchtigungen Verankerter Mindestlohn In Voraussicht die Möglichkeit offen lassen für einen Grundlohn für alle Bürgerinnen und Bürger des Kantons</p>
<p>Art. 311: 6000 Stimmberechtigte (satt 4000) Art. 313: 4000 Stimmberechtigte (satt 3000) Art. 607: psychische und geistige Gesndheit sind fast das selbe; ausserdem fehlt die soziale Gesundheit Art. 617: hier ist viel Ideologie drin, d.h. der Artikel ist so nicht umestztbar. "... individuelle, wirtschaftliche, soziale, psychologische und ökologische Verantwortung ..." Die Schule unterstützt die Familie bei der Erziehung der Kinder -> streichen. Das ist nicht Aufgabe der Schule. Art. 628: streichen Art. 815 streichen Art. 900: Es braucht keine Spezialgerichte für Jugendstrafrecht, Arbeitsrecht, Mietrecht, Handelsrecht, Familienrecht.</p>

<p>Art. 1005: drei bis neue Mitglieder (Gemeinderat); kleinere Gemeinden brauchen nicht fünf Gemeinderäte Art. 1012: eine gewisse Aufsicht über die Gemeinden ist sinnvoll, diese darf jedoch nicht übertrieben werden</p>
<p>Grundrechte, die in der Bundesverfassung stehen, sollten nicht in der Kantonsverfassung wiederholt werden. Gewisse Artikel sind vermutlich bundesverfassungswidrig. Es fehlte wohl die Kontrolle eines "Verfassungsjuristen". Schade, dass der Fragebogen nicht alle Artikel des Verfassungsentwurfs umfasst, so dass man sich nicht zu allen Artikeln äussern kann. Z.B. ist Art. 4 "Walliser Hymne" materiell falsch, weil die Hymne nicht der Musik des Marsches Marignan entspricht. Marignan ist allenfalls die offizielle "orchestrale Fassung" (die Musik des Marsches ist aber nur im Trio teilweise identisch mit dem Lied!).</p>
<p>Mir fehlt in der Verfassung der Hinweis, dass die Wirtschaft dem Gemeinwohl zu dienen hat. Als Beispiel sei hier die bayrische Verfassung zitiert, Art. 151 (1) Die gesamte wirtschaftliche Tätigkeit dient dem Gemeinwohl, insbesondere der Gewährleistung eines menschenwürdigen Daseins für alle und der allmählichen Erhöhung der Lebenshaltung aller Volksschichten. (2) Innerhalb dieser Zwecke gilt Vertragsfreiheit nach Maßgabe der Gesetze. Die Freiheit der Entwicklung persönlicher Entschlußkraft und die Freiheit der selbständigen Betätigung des einzelnen in der Wirtschaft wird grundsätzlich anerkannt. Die wirtschaftliche Freiheit des einzelnen findet ihre Grenze in der Rücksicht auf den Nächsten und auf die sittlichen Forderungen des Gemeinwohls. Gemeinschaftliche und unsittliche Rechtsgeschäfte, insbesondere alle wirtschaftlichen Ausbeutungsverträge sind rechtswidrig und nichtig.</p>
<p>Als ehemalige Vizepräsidentin und immer noch aktuelles Mitglied der IGHO (Interessengemeinschaft Hörgeschädigter Oberwallis) plädiere ich dafür, dass der Kanton Wallis für die ganze Schweiz ein Zeichen setzt und die Gebärdensprache in seine Verfassung aufnimmt, so wie das bei unseren Nachbarländern bereits der Fall ist.</p>
<p>Die Verfassung ist viel zu umfangreich. Mit den neu vorgesehenen Institutionen und Instrumenten wird der ganze Apparat verteuert. Umweltanliegen haben in der Verfassung nichts verloren! Mindestzahl von 3 Gemeinderäten soll so belassen werden!</p>
<p>Die kantonale Einheit und die Befindlichkeiten der OBERWALLISER nicht vergessen. Es steht viel auf dem Spiel. Walliser Traditionen und Kultur sind zu stärken und von äusseren Einflüssen zu schützen. Keine links-grüne Verfassung, bleiben wir unseren konservativen Werten treu. Damit sind wir Hunderte Jahre gut gefahren.</p>
<p>Il me semble important de conserver la liberté d'instruction dans la future constitution. Il est en effet important de garder les portes ouvertes pour faire face à des situations que nous ne connaissons pas encore.</p>
<p>Kirche und Staat sind absolut zu trennen! Jedliche durchmischung verunsichert eine Kulturelle Entwicklung der nahe Zukunft. Der Staat ist gehalten in seiner Funktion Kulturelle soziale Entwicklung zu fördern jedoch ohne die institutionen von sich abhängig zu machen.</p>
<p>Il faut introduire une disposition garantissant l'accès à tous les citoyens l'accès à tous les documents non protégés par d'autres dispositions, à l'exemple de ce qui pratique dans le canton de Berne, par exemple, et à la Confédération.</p>
<p>La participation à la vie de la société de tous les individus vivant sur le territoire cantonale à la vie de la société doit être garantie par la constitution. Cette participation peut s'organiser par des séances d'information régulières, des débats publics pas uniquement par des mises à l'enquête pour des votations. Cette participation doit être possible aux individus de toutes les classes d'âge.</p>
<p>Je regrette qu'aucune des questions traite de l'assurance maladie qui pèse trop lourd dans le budget familial ou individuel</p>
<p>Vorschläge: - Glaubens- und Gewissensfreiheit in das Kapitel über die persönlichen und sozialen Freiheiten integrieren - Recht auf Leben sollte erklärt werden - Integration statt Inklusion - Recht auf ein würdiges Lebensende statt Recht auf würdevollen Tod ein grosses DANKE allen Beteiligten!</p>
<p>Wallis, ein Kanton.</p>
<p>Viele Anliegen hier sind gut und meines Erachtens wichtig, jedoch nicht unbedingt in der Verfassung festzulegen.</p>
<p>1. instituer un tribunal pouvant statuer dans les 24 heures pour les cas de violences conjugales et familiales, les mesures d'éloignement pour les auteurs de violence et permettant la pose de bracelets électroniques pour surveiller les auteurs. Cette instance devrait aussi avoir les moyens pour lutter contre les enlèvements d'enfants par un parent. rendre aussi cette instance compétente pour obliger ceux qui doivent payer des pensions alimentaires de payer. Créer un établissement cantonal d'assurance pour avoir des primes d'assurance feu ,eau, vol plus avantageuses pour la population mais aussi pour le tourisme et l'agriculture. comparez les primes entre le Valais et Vaud est édifiant a ce sujet. Prévoir une défiscalisation partielle des rentes AVS,AI,SUVA ET ASS.MILITAIRE. les personnes qui n'ont que cette ressource ont de plus en plus de peine à vivre. Etudier la possibilité de rendre la participation aux scrutins électoraux et votations obligatoire comme à Schaffouse.</p>
<p>La durée des mandats politiques pourrait être portée à 5 ans et limitée à trois mandats successifs.</p>
<p>Der Katalog der Grundsätze ist sehr umfangreich. Die Menge überrascht. Viele Grundrechte sind schon durch die Bundesverfassung von 1999 garantiert und lässt Kürzungen zu. Herzlichen Dank für die umfangreiche Auflistung der Grundsätze und viel Spass bei der Zusammenführung zu einer einheitlichen Verfassung. Positiv finde ich auch die Zuteilung der Grossratsitze nach der gesamten Wohnbevölkerung. An das Ausländerstimmrecht auf kantonaler Ebene hat sich der Verfassungsrat nicht herangewagt. Betrachtet es der Verfassungsrat als aussichtslos? Oder könnte man nicht diese Frage und andere strittige Fragen durch eine Volksabstimmung vor der endgültigen Abstimmung über die Verfassung durch das Volk klären, um nicht bei das ganze Verfassungswerk zu gefährden? Eine offene Frage ist für mich auch die Sitzgarantie im Ständerat je für die beiden Sprachgruppen. Art. 1005 Die Zahl im Gemeinderat würde ich bei 3 - 9 belassen.</p>
<p>Merci pour votre travail !</p>
<p>Le RBI devrait être inscrit. Il permettrait de mieux respecter les personnes âgées, défavorisées, victimes de l'aspect tragique de la vie. Il permettrait surtout de décharger l'Etat de lourdes charges administratives et de libérer les citoyens de tonnes de paperasses inutiles.</p>
<p>Le rapport villes et villages de montagne doit être bien défini et plus respectueux des paysans.</p>

Les minorités doivent être mieux protégées. Je pense aux homosexuels, notamment. Qui vivent, pour nombre d'entre eux et encore aujourd'hui, un calvaire en Valais. Donc ils le quittent pour aller ailleurs et parfois nulle part.
L'art. 208, let. k, invoque le droit à une "mort digne". En réalité, il conviendrait plutôt de parler d'un droit à "une fin de vie digne", voire - mieux encore - d'un droit à une "vie" digne. C'est la vie qu'il faut mettre en avant et non la mort. Cet article mériterait d'être retiré, ou en tout cas modifié.
L'unité cantonale, la défense des intérêts des minorités et des régions périphériques sont des notions primordiales et qui doivent rester au centre des réflexions dans le cadre de la nouvelle constitution. On compte sur vous et merci pour votre engagement.
1) l'intégration de minorités, personnes en situation d handicap et autres 2) la formation : écoles etc. avec égalités de chances. publique, laïque. 3) les proches-aidants : leurs limites d âge. Merci beaucoup !!!
L' état protège la vie humaine de la fécondation à la mort naturelle. L' état garantit de façon inconditionnelle l' objection de conscience des soignants refusant de participer de près ou de loin à tout acte visant à supprimer une vie humaine.
Art. 106 Ziffer 8 zu streichen: verbaut Möglichkeiten alternativer Wirtschafts-und Gesellschaftssysteme!!! Privateigentum sollte nicht sakrosankt als Staatsziel geschützt werden.
L'église catholique et réformée sont des infections néfastes purulentes qui ne doivent recevoir aucune aide étatique et être séparée de toute décision étatique.
Merci pour votre travail et votre engagement.
Séparation de l'état et de l'église. Choix de payer des impôts ecclésiastiques et non plus de devoir renier notre religion pour ne pas payer cet impôt. Prêter plus d'attention et d'écoute aux minorités.
Je souhaite que la Constitution valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement
Je souhaite que la Constitution valaisanne prenne en compte le principe de la reconnaissance de la langue des signes (LSF et DSGS) afin que les personnes sourdes ne soient plus exclues de la société comme cela est le cas actuellement
Promouvoir des politiques publiques qui, de manière systématiques et approfondies, s'efforcent de garantir et de consolider les relations entre les générations et de veiller à l'équité dans l'attribution des ressources ; tout cela en retenant ces cinq âges de la vie que l'on désigne usuellement par « enfance », « jeunesse », « âge adulte (actifs) », « troisième âge » et « quatrième âge ». Développer des initiatives orientées vers les personnes et les groupes qui connaissent des difficultés subites en fonction des transformations des modes de vie et dont les effets ne sont pas encore pris en considération par les systèmes d'assurance sociale. Merci à Vous Constituantes et Constituants ! Osez tourner et retourner le kaléidoscope en vue d'un juste et bon "Vivre ensemble en Valais" ... « L'homme ne se construit qu'en poursuivant ce qui le dépasse. » André Malraux in »Une politique des âges et des générations « Jean-Pierre Fragnière, Editions à la carte
Ich hoffe, dass das wichtige Vorhaben der Verfassungsrevision nicht durch die momentan konservative und reaktionäre Tendenz im Oberwallis gefährdet und versenkt wird. Trennung von kirche und staat !
Ce projet de constitution est trop long, ce qui justifie déjà son rejet, en l'état.
Je souhaite que le droit d'accès à la langue des signes pour les sourds soit garanti par la Constitution.
Bonne idée que d'inclure la population ! Attention à ne pas trop céder à la globalisation et aux fusions qui effaceraient la diversité cantonale.
L'état et l'église selon moi devraient être deux entités totalement séparées. L'église ne devrait pas avoir un statut juridique particulier.
Le système de parti majoritaire n'est, à mon sens, plus représentatif du canton et toutes les élections qui y font référence devraient être modifiées...
Punkt 1: Ständeratswahl: Listenskrutinium muss beibehalten werden Punkt 2: Ständeratswahl: Sitzgarantie fürs Oberwallis Punkt 3: Grossratswahl: Verteilung der Grossräte auf die Bezirke basierend auf die Schweizer Wohnbevölkerung statt auf die gesamte Wohnbevölkerung
Trouver une solution pour que les structures politiques et autre permettent aux femmes une meilleure représentation. Penser l'écologie en englobant l'ensemble des priorités de développement durable (le bien-être humain et sanitaire) Développer l'art de penser et du vivre ensemble dans les écoles dès la H1 (style philo pour enfants)
Ich hoffe, dass die neue Verfassung Ausdruck eines offenen und modernen Wallis wird. Besten Dank an alle, welche daran arbeiten.
TRANSPARENCE Nous demandons que lors de la publication de tous rapport fait pour l'état Tous liens d'intérêt y soient mentionnés Dans la pratique : - que les lobbyistes précisent par qui ils sont mandatés - que tout membre d'une commission : signale ses conflits d'intérêt - que tout cosignataire d'un rapport : signale ses conflits d'intérêt - qu'un même lobby ne puisse être représenté que par un maximum de 33%
Soutien au principe de médiation retenu selon art. 815 et 910
Pour les élections, on devrait obligatoirement mettre autant de noms sur une liste qu'il y a de postes à pourvoir. Exemple : 5 noms sur la liste d'élection au Conseil d'Etat. Sans quoi le vote ne serait pas valable. On éviterait ainsi le mélodrame actuel. Il faut que toutes les citoyennes et citoyens se sentent concerné.e.s par la nouvelle Constitution, c'est pourquoi celle ci doit être rédigé dans un langage épique.

Il nous paraît judicieux de voir la Constituante et sa future Constitution prendre mieux en compte les questions de paix et de prévention des violences.

Pour cela ...

> Faire de la Paix un des buts de l'état. (Vaud l'a fait).

> Accorder un droit fondamental à la paix. (L'ONU en admet la possibilité - résolution n° 71/189, 2016).

> Promouvoir l'éducation à la culture de la paix et de la non-violence. (Les objectifs du développement durable 2030, ODD, le prévoient - projet voulu par toute l'humanité pour toute l'humanité; , adoption unanime à l'ONU et slogan; ne laisser personne de côté - ici, l'objectif 4.7; 4 sur toute l'éducation, 7 sur son contenu. Absence de ceci mis à part, paix et non-violence, les articles/principes du projet sur l'éducation sont très bons).

> Promouvoir la justice douce, la médiation, la gestion extrajudiciaire des conflits et litiges. (Là, le projet est à jour, bravo et merci).

> La prévention de violences est un devoir de l'Etat, lequel mérite d'être présent dans la Constitution et sur lequel, dans un esprit de modernité, il est à notre avis essentiel que les constituantes et constituants travaillent plus encore. Nous pourrions aller jusqu'à dire dans le préambule "Soucieux d'une paix que nulle violence ne trouble...". Mais la question est concrète: prévention générale (et refus) de toute forme de violence, prévention spécifique pour les situations et les groupes à risque. Œuvre pionnière est à faire en ce domaine, mais il est possible de citer à nouveau l'objectif 16.1 des ODD sur la réduction des violences.

> Dans ce contexte, un contrôle le plus indépendant possible de l'usage de la force publique, de tout usage de la force est légitime.

Bravo pour un projet de texte sobre et actuel, relativement neutre. Puissiez-vous y mettre plus encore d'inventivité et de créativité, de style aussi, de paix et de prévention, pour qu'il porte le Valais et sa population le plus loin possible dans l'avenir, et de la façon la plus heureuse possible.

Bonne suite pour vos travaux.

La constitution, plus elle est simple, mieux elle est. Elle doit s'inscrire dans une projection de 100 ans.

Art. 109 Cohésion cantonale

[pour favoriser l'implantation de start-up de pointe dans le canton ou de chercheurs de haut niveau p.ex. dans les laboratoires de l'epfl]

En dérogation à l'al. 2, la loi peut prévoir l'usage exceptionnel d'une langue internationale (en particulier l'anglais) pour des procédures spécifiques en matière de technologie, d'innovation, de promotion économique et de propriété intellectuelle.

Art. 114 Organisation et autonomie

Ajout de la reconnaissance obligatoire de la primauté du droit civil et de l'État de droit, en toute circonstance.

Titre 102 Révision de la Constitution

Ajout d'une « clause de mise à jour » purement formelle, sans changement sur le fond: le texte peut être adapté à l'usage orthographique et grammatical le plus récent (en français ou en allemand), par une nouvelle publication au bulletin officiel, sans la nécessité de la procédure de validation ordinaire. La chancellerie est responsable de cette tâche.

Art. 118 Dispositions finales

² ... droit existant (plutôt que droit ancien)

Art. 200 Dignité humaine

[pourquoi la conjugaison au futur et pas au présent + complément]

Elle est respectée et protégée en toute circonstance.

Art. 207 Valeur des droits fondamentaux

[ordre logique: application avant restriction, donc permutation al. 2 et al. 3]

Art. 209 Liberté de l'art, de la culture et de la science

[ordre alphabétique dans le titre, plutôt qu'arbitraire, donc permutation al. 2 et al. 3]

Art. 210 Liberté des médias

³ La confidentialité des sources [plutôt que secret, ou reformulation complète ci-dessous]

³ La protection des sources est garantie par la loi.

Art. 214 Droit à l'identité numérique

² ... effacement des données inexactes [plutôt que destruction, qui concernerait plutôt les supports physiques!]

Art. 217 Liberté syndicale

[ajout]

³ Le droit de grève est licite, en dernier recours, [garantie du droit supérieur, fédéral ou international], sauf dans l'administration publique.

Art. 306 [titre plus précis] Principe de gratuité du vote

Art. 614 Principe

... l'état de droit [sens différent (comme état de fait?), ou incohérence avec le reste du texte: État de droit]

Art. 702 Durée des mandats

[La durée est une compétence cantonale et le lien avec le droit fédéral est peut-être pratique, mais discutable]

Art. 816 Principes

[Les titres de président-e-s sont beaucoup trop nombreux à tous les niveaux:

commune, région, Conseil d'État, Confédération (sans compter fanfares et sociétés privées). Cela provoque une grande confusion.

Un autre terme serait vivement préférable: préfet-e (élu-e), représentant-e, coordinateur/trice, gouverneur-e, ...]

Art. 817 Compétences

² ... médiatrice ou médiateur [le terme est trop faible, seulement assurer le dialogue en cas de désaccord? Le rôle de coordinateur/trice est plus actif!]

Art. 900 Principes

[Si cela n'est pas inclus dans le droit commercial, ajouter explicitement le droit des brevets et la propriété intellectuelle, pour augmenter l'attractivité économique et l'innovation dans le canton]

Art. 1002 Organisation + Art. 1005 Conseil municipal

¹ b) [Pour mieux distinguer le législatif et l'exécutif, utiliser dans le 2^e cas de préférence l'adjectif municipal, qui se rapproche aussi de l'usage vaudois (« Municipalité »)]

CORRECTIONS DIVERSES:

Art. 411 al⁵... événements extraordinaires. [Les deux orthographes sont correctes depuis longtemps, mais celle-ci correspond à la prononciation]

Art. 503 al² ... l'État et les communes encouragent [au pluriel]

Art. 505 al⁵ ... la Confédération. [majuscule]

Art. 801 al² ... est choisi parmi [répétition]

TYPOGRAPHIE dans les titres de chapitres et d'articles:

Art. 300 Éducation

Chapitre 52 Énergie

Art. 701 Éligibilité

Art. 801 Élection

La réflexion a-t-elle été menée sur l'impôt ecclésiastique et les démarches que cela implique de s'en défaire?

Je trouve lamentable que le VS ait supprimé une loi en 2008 (je crois) qui aidait, subventionnait l'aide au logement. Il faut absolument mettre une inscriptioin dans la constituante qui va dans cette direction et proposer aussi , comme dans de nombreux autres cantons CH, la possibilité de subventionner (par des crédit hypo, même limités à 20-25 ans p. ex) en plus des communautés de logements ou des coopératives de logement dans ce sens. On pourrait même limiter ces aides à pas plus que 5 ou 10% du marché immobilier VS global (si le lobby de cette branche en a trop peur)!